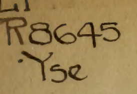






JEAN-JACQUES
ROUSSEAU



BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE LITTÉRAIRE
ET DE CRITIQUE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

PAR

ERNEST SEILLIÈRE
Membre de l'Institut.

DEUXIÈME MILLE



PARIS
LIBRAIRIE GARNIER FRÈRES
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1921



JEAN-JACQUES ROUSSEAU

AVANT-PROPOS

On ne conteste plus guère aujourd'hui l'influence que Jean-Jacques Rousseau exerça dans le passé et continue d'exercer présentement sur les âmes. C'est un fondateur de religion ou mieux c'est, selon nous, le propagateur, souverainement efficace, d'une hérésie chrétienne de caractère mystique qu'il emprunta de quelques précurseurs moins écoutés que lui-même et qu'il sut adapter, avec un art exquis, au goût et au gré de son époque : en sorte que nous voyons désormais sa doctrine plus ou moins sciemment acceptée par une grande partie de l'humanité pensante. Il y a près d'un siècle déjà que Ballanche le plaçait parmi les grands mystiques issus de la prédication de Jésus, à la suite des Dante ou des sainte Thérèse.

Appliqué depuis vingt ans et plus à ces décisifs problèmes de psychologie sociale, nous avons étudié mainte fois sous des angles divers, la physionomie énigmatique du penseur genevois [1], tantôt attirante

1. Pour la première fois dans le troisième volume de notre *Philosophie de l'impérialisme* (Plon, 1903-1908), mais cette ébauche sommaire ne répond

et tantôt inquiétante, irritante presque toujours par les questions qu'elle pose devant l'historien des idées. Une intelligente initiative et une sympathique invitation nous conduisant à tracer de Jean-Jacques un portrait d'ensemble, nous avons fait de notre mieux pour que cette image eût le mérite de la ressemblance. Nous avons largement utilisé les travaux d'érudition qui ont récemment jeté plus de lumière sur cette vie, riche d'incidents significatifs et nous devons en particulier de précieux documents aux *Annales* que la Société Jean-Jacques Rousseau rédige depuis quelque vingt ans à Genève. Cette publication, ainsi que le considérable appendice dont le regretté Pierre-Maurice Masson a enrichi son ouvrage d'hier sur *la Religion de Rousseau*, nous dispensera des indications bibliographiques. Nous avons d'ailleurs réduit au strict minimum, — conformément à l'esprit de cette Collection, — l'appareil de notes ou les indications de sources que nous aurions pu placer au bas de nos pages. C'est ici une biographie psychologique avant tout. Puisse-t-elle, sans distinction de partis, aider les hommes de bonne volonté sociale à voir plus clair dans le spectacle du présent

plus à l'état présent de notre pensée théorique et nous renvoyons plus volontiers aux trois volumes publiés par nous ces années dernières dans la *Bibliothèque internationale de critique* de la *Renaissance du livre*. Ce sont : *Le péril mystique dans l'inspiration des démocraties contemporaines* (1918) ; *Les étapes du mysticisme passionnel* (1919) ; et *Les origines romanesques de la morale et de la politique romantiques* (1920). On les complétera au besoin par notre ouvrage sur *Mme Guyon et Fénelon précurseurs de Rousseau*, dans la *Collection historique des grands philosophes* de la maison Alcan (1918).

pour influer de plus utile façon sur les possibilités de l'avenir, substituer un socialisme rationnel au socialisme romantique qui nous égare et mettre à la base des institutions de demain cette morale d'expérience qui s'appuie sur une psychologie clairvoyante et prescrit à chacun de subordonner raisonnablement sa puissance.

LIVRE PREMIER

LE ROMANESQUE

Jean-Jacques Rousseau a été longtemps un irrégulier dans les cadres de la société de son temps : on pourrait même dire un déclassé, par la faute de son père d'abord, par la sienne ensuite, lors de ses romanesques et capricieuses déterminations d'adolescence. Car ses ascendants étaient de bonne bourgeoisie moyenne, au lieu qu'il fut d'abord destiné à un métier manuel, puis dut endosser la livrée de laquais et vécut de longues années dans une situation ambiguë, celle de protégé ou même de sigisbée d'une femme à peu près déclassée elle-même. Devenu précepteur dans une famille considérable, sans savoir garder la dignité de ce rôle, puis cherchant fortune à Paris et réduit, pour vivre, aux expédients, aux besognes acceptées de toutes mains, il glisse à la vie de la bohème artiste, se fait le parasite ou le complaisant de financiers récemment enrichis et de femmes sans mœurs. C'est de cette situation précaire qu'un premier effort de son génie, servi par un caprice de la mode, vient le dégager soudain. Mis dès lors en mesure de penser et

d'écrire sans souci trop pressant du lendemain, il s'élève, en quelque dix ans, à une renommée sans égale qui ne lui apporte pas le bonheur. — Nous devons envisager avant tout le point de départ de cette existence singulière, examiner en particulier les influences héréditaires et l'éducation qui en ont préparé les éclatantes réussites ainsi que les regrettables erreurs.

CHAPITRE PREMIER

ORIGINES ET FORMATION INTELLECTUELLE

Les excellents travaux de M. Eugène Ritter, — qui remontent à un quart de siècle environ mais qu'il a complétés plus récemment par de précieuses additions, — nous apportent d'amples renseignements sur les ancêtres de Jean-Jacques. La moitié environ de son ascendance lointaine se compose de protestants français réfugiés dans la cité de Calvin : le reste a été fourni par les paysans de la banlieue de Genève. Didier Rousseau, son quartaïeul, d'abord libraire à Montlhéry, quitte sa ville natale et sa patrie en 1549, pour s'établir marchand de vin à Genève et en être reçu bourgeois six ans plus tard, ce qui assurait à ses descendants nés dans la cité calviniste le titre de citoyens. Son trisaïeul et son bisaïeul Rousseau n'eurent rien de saillant dans le caractère. Son grand-père paternel, David Rousseau, mourut presque centenaire lorsque lui-même avait déjà vingt-six ans ; et pourtant il n'a mentionné ni dans ses *Confessions*, ni ailleurs l'existence de cet aïeul qui avait accru la situation sociale de la famille ; on conserve son portrait, orné d'une majestueuse perruque à la mode du dix-septième siècle finissant ; c'était en effet un personnage d'une certaine importance par sa fortune et par ses relations.

La famille maternelle de Jean-Jacques, les Bernard, étaient originaires d'Arare, village situé au pied du Salève. Son bisaïeul de ce côté, SamuelBernard, né en 1597, devint commis d'un riche marchand de la cité, épousa la fille de son patron et prit rang de la sorte dans la *plus haute* bourgeoisie genevoise, pour employer les propres termes de M. Ritter. Il était riche en effet de plus de trente mille florins, fortune très notable pour l'époque et possédait une ample bibliothèque où figuraient entre autres romans l'*Amadis* et l'*Astrée* ; ces livres passèrent à son fils aîné, le pasteur Bernard, puis à la nièce de ce dernier, Suzanne, qui fut la mère de Jean-Jacques. On verra combien cette circonstance influa sur la destinée de l'enfant.

Samuel Bernard mourut jeune encore laissant, outre le fils ecclésiastique dont nous venons de parler, un garçon de trois ans qui fut sans doute élevé avec quelque négligence et mourut à trente-trois ans après une vie peu édifiante que remplirent de capricieuses amours. Ce Jacques Bernard, grand-père maternel de Jean-Jacques, intéressera particulièrement les observateurs qui pensent avec nous que les fils tiennent souvent de leurs mères, comme les filles de leur père, par une loi d'hérédité croisée, et que, en conséquence, un garçon a quelques chances de rappeler son aïeul maternel. Deux intrigues illicites de cet aïeul trop léger ont laissé trace dans les archives judiciaires de sa petite patrie : il épousa une troisième jeune fille également séduite par lui avant le mariage : un « fornicateur » en disaient volontiers ses préposés ecclésiastiques ou laïques, un Saint-Preux avant la lettre, sans nul doute, mais non dénué de séduction car sa femme paraît l'avoir sincèrement aimé pendant les courtes années de leur vie commune.

I

LE PÈRE ET LA MÈRE

Venons aux ascendants immédiats de Jean-Jacques. — Isaac Rousseau, son père, né en 1673, avait des frères et sœurs en grand nombre : il fut destiné au métier de l'horlogerie, profession qui le laissait dans la classe bourgeoise au surplus. Son fils devait écrire au docteur Tronchin le 27 novembre 1758 : « Considérez qu'il y a une grande différence entre nos artisans et ceux des autres pays. Un horloger de Genève est *un homme à présenter partout* : un horloger de Paris n'est bon qu'à parler de montres. Chez nous l'état médiocre (c'est-à-dire moyen, intermédiaire entre riche et pauvre) est l'horlogerie. » Isaac avait en outre le goût de la musique et jouait agréablement du violon. A ce titre il imagina, dans sa vingt-deuxième année, de se faire maître à danser. Cette profession commençait d'être tolérée à Genève parce que les jeunes étrangers issus de riches familles protestantes venaient fréquemment achever leurs études dans la métropole du Calvinisme et que leurs parents désiraient les voir façonnés aux usages du monde. Son associé dans cette entreprise était de réputation libertine ; lui-même passait pour indifférent en matière de religion, inquiet de caractère et querelleur par tempérament : nous constaterons bientôt en lui ce dernier défaut. Il se maria assez tardivement pour l'époque, c'est-à-dire après trente ans, à Suzanne Bernard, encore plus âgée que lui et sensiblement plus riche car elle possédait seize mille florins en propre ; une part de cette petite fortune devait faciliter plus tard à Jean-Jacques ses années d'inaction prolongée et d'auto-éducation décisive.

Presque aussitôt après la naissance de son fils aîné François (1705), Isaac Rousseau se rendit seul à Constantinople où il passa environ six ans comme « horloger du sérail », disent les *Confessions*, mais plutôt comme horloger de la petite colonie européenne ou « franque » de Péra, selon l'avis de M. Ritter. — La naissance de Jean-Jacques fut la conséquence de son retour. Il resta sa vie durant homme de plaisir et partisan des opinions, relativement avancées, de la *Jeune Genève*, un parti qui était né après la Révocation de l'Édit de Nantes, de l'influence prise dans la république par les nouveaux réfugiés français (principalement Dauphinois). — Pour achever de faire connaître son caractère, nous dirons quelques mots de son différend avec Pierre Gautier dont les *Confessions* nous entretiennent, car sa conduite en cette circonstance rappelle l'attitude adoptée par Jean-Jacques dans certains épisodes connus de sa carrière : démêlés avec le comte de Montaigu par exemple, ou rancune invétérée contre le comte de Lastic, l' « homme au beurre » de l'*Héloïse*.

Ce Gautier, nous raconte M. Ritter, était un ancien capitaine au service du roi de Pologne, retiré dans sa patrie après achèvement de sa carrière militaire. Il rencontra certain jour Isaac Rousseau chassant sur le territoire de Meyrin et il lui parut que l'horloger foulait aux pieds sans scrupules la verdure des herbages en pleine végétation : « Ménagez un peu nos prés ! » lui dit-il. L'interpellé riposta par des injures et s'emporta jusqu'à le mettre en joue de son arme à feu. Gautier alla chercher des témoins au village, mais ne trouva plus le délinquant à son retour. Quatre mois plus tard, Rousseau le rencontre dans la ville, le dévisage et l'aborde en lui disant : « N'est-ce pas vous qui vouliez me mener à Meyrin ? — Vous vouliez bien commettre une jolie action, répond l'interpellé en faisant allusion aux menaces de mort dont il avait été l'objet. — Ne dites mot, répond Isaac, venez, sortons de la ville et nous déciderons cela avec l'épée. — J'ai mis quelquefois l'épée à la main, riposte le capitaine, mais, avec des gens de votre sorte, je ne me sers que du bâton. »

Là-dessus Rousseau tire l'épée, la lui porte au visage et lui fait une blessure à la joue en criant : « Écoute ! Tu t'en souviendras ! Je suis Rousseau ! » On les sépare à ce moment. « Tout juge impartial, écrit M. Ritter, eût reconnu que le père de Jean-Jacques était l'agresseur et s'était rendu coupable d'un acte de violence qui ne devait pas rester impuni. » Isaac le comprit et n'attendit pas la décision du tribunal de police. Il s'expatria sans esprit de retour, comme son fils aîné le fit vers le même temps, comme son fils cadet le devait faire six ans plus tard. Il quitta Genève le 11 octobre 1722 pour s'établir à Nyon dans le pays de Vaud.

Il avait naturellement raconté tout autre chose à son petit garçon qui présente donc l'affaire sous un jour très favorable à son père. Isaac, dira-t-il, avait demandé sans succès que Gautier fût incarcéré aussi bien que lui en attendant l'évocation de leur cause ; il estimait en effet que la loi en ordonnait de la sorte et ne s'expatria que devant un déni de justice ; mais M. Ritter réfute une pareille allégation par des passages tirés des *Lettres de la Montagne*, cette apologie de l'ancienne constitution génevoise. Il ajoute qu'on ajourna peut-être à dessein l'arrestation d'un personnage « de caractère difficile et violent » pour lui laisser le temps de quitter la ville et de la débarrasser ainsi de sa présence. Ce serait alors, — à peu de chose près, — l'attitude que devait adopter en 1762 le Parlement de Paris, vis-à-vis de l'auteur d'*Emile*, un querelleur de bien autre conséquence. Et pourtant, de même que Jacques Bernard son beau-père et que Jean-Jacques son fils, Isaac Rousseau devait être aimable dans le cercle des siens puisqu'il n'a laissé finalement à son célèbre rejeton que des souvenirs affectueux.

Si nous nous tournons maintenant vers Suzanne Bernard, les euphémismes employés par ses historiens nous laisseront pressentir une jeunesse plus légère encore que celle de son époux. Car enfin, pourquoi le Consistoire se serait-il occupé si longuement des visites faites à cette jeune fille par un homme marié et père de deux enfants, si ces assiduités étaient

restées innocentes ? Lorsque l'opinion publique et les avertissements des magistrats ecclésiastiques l'auront contraint de mettre un terme au scandale causé, ce Vincent Sarazin ira visiter tout aussi *opiniâtrement* une nouvelle amie. D'autre part, comment faut-il interpréter le souvenir attendri que M. de La Closure, résident de France à Genève, conservait à la mémoire de cette agréable personnage, ainsi que l'a conté Jean-Jacques ? Serait-il téméraire de soupçonner qu'elle tenait un peu de son père, le séduisant « fornicateur » et transmit ses dispositions à son fils qui était, dit-on, son portrait vivant ? Rappelons-nous les vers de l'*Allée de Sylvie*, cet ornement du parc de Chenonceaux :

Une langueur enchanteresse
Me poursuit jusqu'en ce séjour.
J'y veux moraliser sans cesse
Et toujours j'y songe à l'amour !

Suzanne allait à la comédie travestie en paysanne, ou même habillée en homme ; elle est enfin traitée de personne *suspecte* dans un des documents officiels qui nous sont parvenus sur son compte. *Lapsus calami* du greffier, dit M. Ritter avec indulgence ! Imitons cette réserve chevaleresque et ne commentons pas plus avant !

II

LES PREMIÈRES ANNÉES
LA FORMATION ROMANESQUE

Jean-Jacques Rousseau naquit à Genève le 28 juin 1712, coûtant la vie à sa mère qui mourut peu de jours après de la

fièvre puerpérale, à l'âge de quarante ans. Lui-même vint au monde « presque mourant » s'il faut l'en croire et avec le germe d'une incommodité que les ans ne firent que renforcer davantage (un défaut de conformation du côté de la vessie). Sa tante, Mme Gonceru, née Rousseau, lui conserva la vie à force de soins ; il devait à son tour l'assister d'une modique pension dans sa vieillesse. — Le plus ancien souvenir qu'il ait jugé bon de consigner dans ses *Confessions* remonte à sa septième année et se rapporte à ses premières lectures. C'est un texte d'importance que nous reproduirons en partie. « Ma mère, expose-t-il, avait laissé des romans ; nous nous mîmes à les lire après souper, mon père et moi... Bientôt l'intérêt devint si vif que nous lisions tour à tour sans relâche et passions les nuits à cette occupation... En peu de temps j'acquis, par cette dangereuse méthode... une intelligence unique à mon âge sur les passions. Je n'avais aucune idée des choses que tous les sentiments m'étaient déjà connus. Je n'avais rien conçu, j'avais tout senti. Ces émotions confuses, que j'éprouvai coup sur coup, n'altéraient point la raison que je n'avais pas encore, mais elles m'en formèrent une d'une autre trempe et me donnèrent de la vie des notions bizarres et romanesques dont l'expérience et la réflexion n'ont jamais bien pu me guérir. Les romans finirent avec l'été [de 1719]. » C'est-à-dire quelques semaines après ses sept ans révolus.

Il nous apprend encore que, l'hiver suivant, Plutarque, dans ses *Vies des hommes illustres*, devint sa lecture favorite. Ses *Dialogues* indiqueront toutefois l'ordre inverse pour ces deux genres de lecture : Plutarque d'abord, les romans ensuite, mais les *Dialogues* étant postérieurs aux *Confessions*, et d'une inspiration beaucoup moins lucide, on peut s'en tenir aux affirmations du premier de ces deux récits. Au surplus les Vies de Plutarque nous offrent de l'histoire quelque peu romancée le plus souvent, et les romans stoïciens de La Calprenède, *Cassandre* (que l'enfant lut le premier de tous) et *Cléopâtre*, ainsi que ceux des Scudéry empruntent leurs sujets

de Plutarque. C'est sans doute la raison pour laquelle Rousseau vieilli n'hésitera guère à identifier l'inspiration qu'il emprunta des uns et des autres. N'a-t-il pas écrit dans les *Confessions* en parlant de sa brève velléité amoureuse pour la comtesse de Boufflers-Rouvel : « Elle affectait l'esprit *romain* et, moi, je l'eus toujours romanesque. *Cela se tient d'assez près !* » Plutarque ne fit donc que jeter sur ses prédilections initiales un vernis historique et sociologique dont elles devaient se parer trop souvent dans la suite.

Entre les romans qu'il goûta tout d'abord, il a désigné, ou nommément ou par allusion, *Cassandre*, *Cléopâtre* et *Cyrus* dans ses *Confessions*, puis l'*Astrée* en plusieurs autres passages de ses œuvres et en marquant sa prédilection pour l'aimable récit d'Honoré d'Urfé. Il est donc très vraisemblable que le plus fameux des romans héroïques avec la *Clélie* et ceux que nous venons de nommer, le *Polexandre* de Gomberville, encore mieux fait pour récréer la jeunesse, avait sa place dans la collection réunie par Samuel Bernard ; ou, sinon, lorsque l'apprenti de M. Ducommun acheva son initiation romanesque, quelques années plus tard, il eut l'occasion de l'emprunter au cabinet de lecture de la femme Tribu, ou enfin il rencontra maint passage analogue à ceux que nous allons mentionner dans les innombrables imitations que suscitèrent les œuvres maîtresses de la littérature d'imagination pendant la première moitié du XVII[e] siècle. Nous citerons donc quelques traits du *Polexandre* parce que leur sociologie mystique, empruntée par l'auteur aux récits de voyage des missionnaires, s'apparente de fort près à celle que Rousseau devait faire accepter d'innombrables lecteurs.

Goûtons par exemple cette description du Nouveau Monde que Gomberville a placée dans la bouche d'un sujet des Incas [1] : « La première fois que je quittai mon pays pour venir en Europe, je fus émerveillé de l'opinion que les Espagnols avaient faussement donnée des habitants du Nouveau Monde ;

1. Edition de 1637, I, 209 et suiv.

car c'est ainsi qu'ils appellent une terre qui est aussi ancienne que la leur ! Ils nous ont fait passer pour des barbares, pour des sauvages, pour des monstres dépouillés de toute connaissance et de toute humanité [1]. Ils veulent que nous n'ayons ni sentiment de la Divinité, ni inclination aux choses honnêtes. Ils nous publient pour des gens sans esprit, sans lois, sans police, sans lumières, et ce qui pis est, sans vertu ! Cependant, il est très certain que nous avons des temples où le *Dieu vivant* est adoré aussi *purement* que dans l'Espagne même ! Nous avons des villes mieux policées que les vôtres. Il y a plus de vingt grands royaumes... La justice et l'*innocence* y sont si *naturelles* que, *depuis le commencement des siècles*, il ne se parle, parmi ces peuples civilisés, ni de massacres, ni de rapines, ni d'autres abominations ! Chacun se contente de peu et ainsi chacun est extrêmement riche. La seule chose que la Providence de Dieu nous avait *miséricordieusement* refusée, c'était l'art de la navigation et la fabrique des grands bateaux à voiles ; ce refus nous avait retranché l'occasion de nous corrompre par la contagion des mœurs étrangères, etc. »
Il est très curieux de constater que Gomberville, après avoir écrit avec émotion ces lignes généreuses, ait ensuite rempli les chapitres de son roman qui se passent dans le Nouveau Monde, avant le contact européen, par des révoltes sanglantes, des brigandages meurtriers et d'odieux sacrifices humains : car telles sont au vrai l'innocence et la justice naturelle de ses Américains. Les Caraïbes, en particulier, — les « indolents » Caraïbes du *Discours sur l'inégalité* de Jean-Jacques, — sont

1. Nous saisissons ici, sur le fait, une des causes, non indiquées jusqu'à présent, de la tendance des missionnaires français à peindre en beau les tribus du Nouveau Monde et de la sympathie que l'opinion accordait à leurs assertions sur ce point. Leur disposition d'esprit procédait à la fois de la compassion et du *patriotisme*. C'était protester contre la brutalité espagnole au delà des mers, en un temps où la lutte était engagée pour l'hégémonie dans le monde civilisé entre le roi catholique et le roi très chrétien : c'était encore insinuer que, sur les mêmes terrains d'action, les méthodes françaises, plus humaines, obtiendraient des résultats plus heureux.

montrés par lui comme des gens *sanguinaires et furieux*[1], désolant toutes les provinces que leurs incursions peuvent atteindre. Mais l'impression de sa première peinture, bien plus flatteuse à l'esprit de protestation et d'utopie, devait rester bien plus familière à ses lecteurs. Comme lui, Rousseau retirera plus tard d'une main ce qu'il avait avancé de l'autre, mais ce sont ses suggestions follement mystiques qui se feront uniquement accepter de ses adeptes.

Un autre aperçu intéressant de psychologie optimiste se rencontre dans le même roman fameux et se rattache plus directement aux bergeries de l'*Astrée* si chères à Jean-Jacques entre ses diverses réminiscences romanesques d'enfance : c'est la description de l'Ile inaccessible, où règne l'incomparable princesse Alcidiane. Les indigènes, nous apprend Gomberville, en sont des bergers si bien faits[2] et de si élégantes bergères qu'en les voyant, Polexandre songe aux chevaliers et aux nobles dames de la cour de Charles VIII qu'il a fréquentée dans sa première jeunesse : il croit voir ces hauts personnages représenter sous ses yeux *quelque pièce de théâtre, en habits champêtres*. Un vieux seigneur de l'île — qui a pris le vêtement des bergers pour finir ses jours dans le repos, selon la tradition urféenne, et qui possède assurément l'une de ces grandes âmes d'autrefois « premier fruit des amours du Ciel et de la Nature[3] », — explique à l'étranger comment les lois du pays ont été établies pour rappeler aux indigènes *les vertus qui nous sont naturelles*, plutôt que pour les retirer de vices improbables : ce qui nous fait présager la pédagogie de l'*Emile* et cette société de rêve que Jean-Jacques réunira si complaisamment autour de lui par l'imagination durant ses promenades solitaires. Au surplus, l'île merveilleuse connaîtra, tout autant que le continent des Incas, les révoltes à main armée et les sanglantes guerres civiles.

1. III, 646, et appendice de la même partie.
2. II. 568.
3. Dédicace de la IVe partie du roman au Maréchal de Schomberg.

Souhaite-t-on d'entendre enfin dans le même roman un premier exposé de cette religion et de cette morale prétendue « naturelles » qui seront prêchées par le Vicaire savoyard, qu'on écoute un instant le grand-prêtre d'un temple africain où les rois nègres font offrir des sacrifices humains au Dieu-Soleil :

« Esprit éternel, prononce ce pontife, — qui va présider peu après à l'une de ces immolations barbares, — toi qui te fais connaître aux âmes innocentes et humiliées, toi qui confonds la curiosité des sages orgueilleux qui veulent te soumettre à leur connaissance,... Père au delà de tous les pères... Dieu immuable et incompréhensible, mais surtout Dieu *débonnaire* et miséricordieux,... si jamais tu te vois contraint par l'obstination de leur malice à leur retirer tes grâces et écouter ton juste courroux, souviens-toi que ces misérables pécheurs sont les œuvres de tes mains et que tu ne saurais les perdre sans, en quelque façon, condamner *cette infaillible providence* qui, même avant la création, les *a prédestinés à être bienheureux !* » Et nous voilà loin du jansénisme dont l'auteur se rapprochera par la suite. Il est vrai que cet onctueux assassin est un chrétien qui se cache et finira par faire abolir les rites sanglants qu'il a quelque temps accomplis, mais on ne le saura que beaucoup plus tard, et en attendant, ses auditeurs fétichistes et païens l'écoutent avec la plus vive sympathie, comme s'il exprimait l'essence de leur pensée religieuse. — Telles sont quelques-unes des premières impressions, à la fois romanesques et mystiques, qui ont marqué pour la vie le tendre cerveau de l'enfant génial.

Lorsque Isaac Rousseau jugea bon de s'expatrier, au lendemain de la rixe dont nous avons dit les origines, ce ne fut peut-être pas sans esprit de retour. En tous cas, il ne songea pas à emmener avec lui son fils cadet qui demeura confié aux soins d'une de ses tantes paternelles ; non celle qui veilla sur son premier âge, mais Théodora Rousseau, qui avait épousé l'oncle maternel du petit garçon, l'ingénieur Gabriel Bernard. Mme Bernard, de cinq ans plus âgée que son mari,

était accouchée de son premier enfant deux mois après son mariage, mais elle était devenue avec le temps fort dévote. Jean-Jacques fut mis en pension ainsi que le jeune Abraham Bernard, son aîné de quelques mois, chez M. Lambercier, pasteur du village de Bossey, au pied du Salève. Ce séjour, qui paraît avoir duré deux ans, eut la plus grande influence sur la formation mentale de l'auteur des *Confessions*, ouvrage auquel ce souvenir a fourni des pages délicieuses, ainsi qu'on le sait. D'une part, l'enfant s'y vit confirmer dans une piété calviniste grave mais suffisamment adoucie par le caractère de ses éducateurs et par le cadre champêtre dans lequel il en reçut l'empreinte ; de sorte qu'il resta chrétien pour le reste de ses jours et se sentit peut-être incliné dès lors vers cette conception féminine de la pensée religieuse qu'il devait retrouver chez Mme de Warens. D'autre part, ses rapports singuliers avec Mlle Lambercier, sœur de son hôte, puis, un peu plus tard, avec sa petite amie Mlle Goton, favorisèrent en lui une disposition profonde du tempérament affectif sur laquelle il ne nous a que trop renseigné. Nous nous contenterons de résumer ses confidences par sa propre plume en ces quelques mots : « Etre aux genoux d'une maîtresse *impérieuse*, obéir à ses ordres, avoir des pardons à demander étaient pour moi de très douces jouissances, et plus ma vive imagination m'enflammait le sang, plus j'avais l'air d'un amant *transi*. » C'est ici l'outrance ou même la déviation morbide de l'attitude adoratrice devant la femme acceptée par la chevalerie européenne et propagée par la tradition romanesque après que les normes en eurent été posées dès la fin du XIIe siècle, par la lyrique courtoise et le roman de chevalerie [1]. Ajoutons qu'à ses assiduités près de Mlle Goton, Jean-Jacques associait alors une relation d'amour beaucoup plus livresque avec une Mlle de Vulson qui avait le double

1. Voir notre volume sur *Les origines romanesques de la morale et de la politique romantiques*. Les manifestations extrêmes de cet état d'âme dont Jean-Jacques nous fait malgré nous confidents ont été plus récemment baptisées du nom d'un de leurs adeptes autrichiens, le « masochisme ».

de son âge : relation qui comportait jalousies furieuses, tourments « romanesques », héroïques regrets de l'absence, lettres d'un pathétique à fendre les rochers !

A douze ans, il revint chez son oncle Bernard où il passa quelques mois (beaucoup moins longtemps en tous cas qu'il ne paraît l'indiquer dans les *Confessions*) en attendant qu'on lui eût choisi un métier. On songea d'abord à le faire homme de loi, mais il n'éprouvait que dégoût pour les subtilités, certes peu romanesques, de la chicane, et se vit bientôt renvoyé de chez son premier patron. Cet échec conduisit sa famille à lui imposer des occupations beaucoup moins intellectuelles. On décida qu'il serait graveur pour l'horlogerie : métier de bon rapport qui nourrissait facilement son homme. Le 1er mai 1725, son apprentissage commença donc chez un M. Ducommun, âgé de vingt ans seulement, célibataire et de tempérament assez brutal. Il a tracé un triste tableau de cette période de son existence qui devait se prolonger près de trois ans : polissonneries de tout genre, larcins, recels, vols qualifiés même, tels furent les écarts de ce caractère faible, soumis à une discipline trop rigide et peu clairvoyante, jusqu'à l'heure où il passa sans transition de la passivité morne à la résolution extrême d'abandonner sa patrie et sa religion du même coup.

Ce qui nous paraît surtout à retenir de son séjour dans l'atelier Ducommun, c'est l'essor nouveau qu'y prit sa propension aux rêveries romanesques, par une sorte de protestation instinctive contre les âpretés de sa vie réelle. Le goût de la lecture, disent les *Confessions*, devint à ce moment chez lui une véritable fureur : « La Tribu, fameuse loueuse de livres, écrit-il, m'en fournissait de toute espèce : bons et mauvais, tout y passait !... Lectures qui, bien que sans choix et souvent mauvaises, ramenaient pourtant mon cœur à des sentiments plus nobles que ceux que m'avait donnés mon état... Mon inquiète imagination prit le parti de se nourrir des situations qui m'avaient intéressé dans mes lectures, de les rappeler, de les varier, de les combiner, de me les approprier tellement

que je devinsse un des personnages que j'imaginais, que je me visse toujours dans les positions les plus agréables selon mon goût, enfin que l'état fictif où je venais à bout de me mettre me fit oublier mon état réel dont j'étais si mécontent. Cet amour des objets imaginaires et cette facilité de m'en occuper... déterminèrent ce goût pour la solitude qui m'est toujours resté depuis ce temps-là. On verra plus d'une fois dans la suite les bizarres effets de cette disposition, si misanthrope et si sombre en apparence, mais qui vient, en effet, d'un cœur trop affectueux, trop aimant, trop tendre qui, faute d'en trouver d'existants qui lui ressemblent, est forcé de s'alimenter de fictions. » Telle fut en effet la seconde étape de sa préparation romanesque et mystique à l'interprétation de la vie.

Le 14 mars 1728, redoutant une correction particulièrement rude, après une escapade plusieurs fois renouvelée déjà, il résolut de ne pas rentrer chez son patron et se rendit chez le curé catholique de Confignon, en terre savoyarde, à deux lieues de la cité calviniste. Ce prêtre s'occupait de convertir les jeunes protestants qui frappaient dans cette intention à la porte de son presbytère, quels que fussent d'ailleurs chez eux les mobiles d'une détermination de cette nature et de cette importance. Nous venons de scruter ceux de Jean-Jacques et leur peu de consistance. Réduit à cette extrémité par ses successives faiblesses, il espérait vivre et même conquérir une situation éminente dans le monde en vendant préalablement sa foi d'origine et ses droits civiques aux traditionnels adversaires de la Réforme et de la république génevoise.

III

VAGABONDAGES A L'AVENTURE

Il nous faut souligner ici, en nous appuyant de ses propres aveux, le caractère romanesque de sa détermination décisive et des incidents les plus significatifs de la vie errante qu'il allait mener trois années durant : « Me livrer, a-t-il écrit, aux horreurs de la misère sans voir aucun moyen d'en sortir ; dans l'âge de la faiblesse et de l'innocence, m'exposer à toutes les tentations du vice et du désespoir... c'était la perspective que j'aurais dû envisager. Que celle que je me peignais était différente !... Je croyais pouvoir tout faire, atteindre à tout : je n'avais qu'à m'élancer pour m'élever dans les airs ! J'entrais avec sécurité dans le vaste espace du monde : mon mérite allait le remplir. A chaque pas j'allais trouver des festins, des trésors, des aventures, des amis prêts à *me servir*, des maîtresses empressées à me plaire : en me montrant, j'allais occuper de moi l'univers ! »

L'abbé Gaime qu'il connut à Turin quelques mois plus tard et qui lui a fourni des traits pour son Vicaire savoyard fut, dit-il, le premier qui parvint à lui insinuer une moins folle appréciation de l'existence : « Il me fit un tableau vrai de la vie humaine dont je n'avais que de fausses idées... Il amortit beaucoup mon admiration pour la grandeur en me prouvant que ceux qui dominaient les autres n'étaient ni plus sages, ni plus heureux qu'eux. Il me donna les premières notions vraies de l'honnête, que mon génie *ampoulé* n'avait saisi que dans ses excès. » Toutefois ces utiles leçons ne le détachèrent aucunement de ses « douces chimères » : il apprit seulement à faire deux parts de sa vie pour leur en réserver

la meilleure. Lorsque durant l'été 1731, il entreprit son premier voyage pédestre vers Paris, elles lui tinrent fidèle compagnie sur sa route : à l'aller, elles avaient revêtu un caractère quelque peu martial parce qu'il devait servir un officier français et se voyait déjà en main le bâton de maréchal : « Cependant, ajoute-t-il, quand je passais dans des campagnes agréables... je sentais que mon cœur n'était pas fait pour tant de fracas, et bientôt, sans savoir comment, je me retrouvais *au milieu de mes chères bergeries*, renonçant pour jamais aux travaux de Mars. » Au retour, — car cette nouvelle tentative pour fixer sa vagabonde existence échoua comme les précédentes, — il ne rêva plus que de bergeries, songea même à se détourner de la route qui le ramenait vers la Savoie pour visiter le Forez, théâtre du récit le plus cher à sa mémoire, du roman qui « lui revenait le plus fréquemment au cœur », celui d'Honoré d'Urfé. Mais pour premier renseignement on lui en apprit que c'était un pays de forges où l'on travaillait habilement le fer : perspective qui suffit à calmer sa curiosité romanesque.

Enfin lorsque, à vingt ans, il cessa de courir le monde pour se fixer chez Mme de Warens, voici quelle était, selon ses aveux, la disposition de son âme : « J'étais assez formé pour mon âge du côté de l'esprit, mais le jugement ne l'était guère et j'avais grand besoin des mains dans lesquelles je tombai pour apprendre à me conduire. Car quelques années d'expérience n'avaient pu me guérir radicalement de mes visions romanesques, et malgré tous les maux que j'avais soufferts, je connaissais aussi peu le monde et les hommes que si je n'avais pas acheté ces instructions bien cher. » Nous savons déjà par les premières pages de ses *Confessions* qu'il ne devait jamais se « guérir » et que sa vision du monde devait rester romanesque jusqu'à la fin. Trente ans plus tard, il pouvait donc écrire en toute sincérité au maréchal de Luxembourg, son protecteur de ce temps : « Vous savez, Monsieur le Maréchal, que les solitaires ont tous l'esprit romanesque. Je suis *plein de cet esprit* : je le sens, et je ne m'en afflige point. Pour-

quoi chercherais-je à *guérir une si douce folie* puisqu'elle contribue à me rendre heureux ? Gens du monde et gens de la cour, n'allez pas vous croire plus heureux que moi. Nous ne différons que *par nos chimères !* » Peut-être, mais il est des chimères plus ou moins compatibles avec les nécessités de la vie sociale : il y a donc là une boutade agréable et spécieuse, non une vérité morale à laquelle il soit permis d'acquiescer sans péril : ce qui est trop souvent le cas sous cette plume brillante.

Revenons maintenant aux incidents principaux des trois années de vagabondage inconstant qui suivirent, pour l'apprenti de M. Ducommun, son évasion inopinée de 1728. — Le curé de Confignon, M. de Pontverre, l'adresse, après quelques jours de bonne chère et de pieuses exhortations, à une dame vaudoise établie à Annecy, nouvellement convertie au catholicisme, et pensionnée par le duc de Savoie à ce titre : la réputation, presque la fonction de cette dame étant désormais de s'intéresser aux conversions escomptées parmi ses compatriotes calvinistes. Nous voulons parler de Mme de Warens sur le caractère de laquelle nous aurons bientôt à revenir. — Ce fut donc à Annecy, le jour de Pâques fleuries, que Jean-Jacques se trouva pour la première fois en présence de la femme qui devait jouer un rôle si décisif dans la formation de sa pensée : « Je la vois, écrit-il dans ses *Confessions* sur le mode lyrique, je l'atteins, je lui parle... Je dois me souvenir du lieu : je l'ai souvent, depuis, mouillé de mes larmes et couvert de mes baisers. Que ne puis-je entourer d'un balustre d'or cette heureuse place ! Que ne puis-je y attirer les hommages de toute la terre ! Quiconque aime à honorer le monument du salut des hommes n'en devrait approcher qu'à genoux ! » Ils furent pourtant séparés presque aussitôt que réunis cette fois, car les autorités ecclésiastiques de la ville, avisées des intentions pieuses de l'adolescent, l'envoyèrent sans délai à Turin, capitale du royaume sarde et savoyard, pour y recevoir l'instruction catholique, puis le sacrement du baptême. Il y fut hébergé dans un « hospice

de catéchumènes » dont il a laissé une célèbre description.

Son séjour dans ce dévot établissement où il entra le 12 avril 1728 a provoqué depuis peu quelques polémiques entre érudits : une mention peu lisible sur le registre des entrées et sorties qui y est encore conservé (Avril ou Août ?) permit en effet à Pierre-Maurice Masson d'affirmer que onze jours seulement s'étaient écoulés entre l'arrivée du jeune Genevois à l'hospice et le moment où il en dut sortir, après avoir été rattaché à l'orthodoxie romaine. Or le récit des *Confessions* laisse l'impression qu'il y resta bien davantage. M. Ritter penche cependant pour faire confiance sur ce point au héros de l'aventure, soit qu'il n'ait été baptisé qu'en août, comme on l'avait cru longtemps, soit qu'il ait pu prolonger son séjour à l'hospice après la cérémonie d'abjuration, si elle a eu lieu dès le mois d'avril. Il est d'ailleurs certain qu'en général Rousseau ne paraît pas avoir altéré sciemment la vérité dans son autobiographie célèbre, bien que sa mémoire l'ait trahi çà et là et qu'il se soit permis, de son propre aveu, quelques ornements de détail, au moins dans les chapitres romanesques. Il est fort possible, en revanche, que le converti ait exagéré dans son récit la résistance théologique opposée par lui aux instructions de ses catéchistes : il avait donné, dans *Emile*, une première version, très remarquée et assez romancée, de cet épisode capital de sa première jeunesse. Comme l'a dit M. Ritter, il se sentait « attendu à ce défilé par ses ennemis » ; il a donc pu céder à la tentation d'embellir quelque peu son rôle, dans la réalité si lamentable.

Quoi qu'il en soit de ces détails, l'entreprise de ses convertisseurs ayant été conduite à bonne fin, selon les rites, il se vit abandonner par eux à ses propres forces avec un très mince viatique et il erra bientôt par les rues de Turin sans ressources. Il a placé là, dans ses souvenirs, le récit de ses platoniques amours avec Mme Basile, femme d'un marchand de la ville, dont il a fait une délicieuse nouvelle : « Voici, écrit-il à ce propos, une autre *folie romanesque* dont je n'ai jamais pu me guérir. J'aimai trop sincèrement, trop parfai-

tement, j'ose dire, pour pouvoir aisément être heureux... J'aurais mille fois sacrifié mon bonheur à celui de la personne que j'aimais... Sa réputation m'était plus chère que ma vie, et jamais, pour tous les plaisirs du monde, je n'aurais voulu compromettre un moment son repos... Rien ne vaut les deux minutes que j'ai passées aux pieds de Mme Basile sans même oser toucher à sa robe. Non, il n'y a point de jouissances pareilles à celles que peut donner une honnête femme qu'on aime : tout est faveur auprès d'elle. Un petit signe du doigt, une main légèrement pressée contre ma bouche sont les seules faveurs que je reçus jamais de Mme Basile, et le souvenir de ces faveurs si légères me transporte encore en y pensant ! »

C'est la pure théorie courtoise, la casuistique des faveurs permises, la passion telle que la chantèrent les moins cyniques des troubadours : seulement l'expérience a prouvé que les femmes « honnêtes » ont toujours tort de s'engager sur des chemins où elles sont menacées de perdre leur droit à ce qualificatif élogieux.

L'enfant finit par trouver une place de « petit laquais sans aiguillettes » chez la comtesse de Vercellis, femme d'âge, qui se mourait d'une plaie cancéreuse. Il ne put donc rester sous ce toit que quelques semaines et, au lendemain du décès de cette dame, il chargea sa conscience du « noir forfait » ou plus simplement de la vilaine action qu'il a tout au moins le mérite d'avoir confessée sans ambages. Dans la confusion qui suit, dit-il, la dissolution d'un ménage, un petit ruban « de couleur rose et argent » avait disparu des hardes de la comtesse. L'objet fut trouvé en possession de Rousseau, qui, trop fidèle aux mauvaises habitudes contractées par lui dans l'atelier Ducommun, l'avait en effet dérobé. Il accusa aussitôt une jeune cuisinière nommée Marion de lui avoir donné le ruban et soutint ensuite son mensonge improvisé avec un front d'airain : « Je craignais peu la punition, explique-t-il ; je ne craignais que la honte (la blessure d'amour-propre), mais je la craignais plus que la mort, plus que le crime, plus que tout

au monde ! J'aurais voulu m'enfoncer, m'étouffer dans le centre de la terre : l'invincible honte l'emporta sur tout ! La honte seule fit mon impudence, et, plus je devenais criminel, plus l'effroi d'en convenir me rendait intrépide ! » Telles sont, en effet, les conséquences du caractère faible qui fut le lourd héritage psychique de Jean-Jacques ; et il y a certes de l'humilité chrétienne dans sa sincère confession de vieillesse, mais, au tribunal de la Pénitence, les chrétiens rationnels ne préparent pas des aveux de cette sorte par l'affirmation que nul homme au monde n'a jamais été meilleur qu'ils ne le sont ! Ils surprendraient grandement le délégué de la justice céleste à l'examen de leurs transgressions cachées. S'ils s'accusaient publiquement, comme Jean-Jacques, ce serait en outre fournir à qui les écoute la plus spécieuse des excuses pour agir de même, le cas échéant, sans grands scrupules : ce serait anémier le sens moral chez autrui autant qu'il est possible et fausser la faible voix de la conscience, cet organe de direction lentement acquis sous l'influence prolongée de la discipline sociale.

Sorti de cette première place dans ces conditions peu honorables, Jean-Jacques retombe à l'oisiveté malsaine : les rêveries érotiques dont il est coutumier dès lors le conduisent à certaines aberrations à demi publiques dont il a également osé le récit. Il eût été livré à la police correctionnelle et peut-être dévoyé pour jamais, — comme il arriva sans doute à son frère aîné, — sans l'indulgence d'un brave homme de sbire, au cœur compatissant. — Enfin un parent de Mme de Vercellis, qui ne le juge pas sur l'affaire mal éclaircie du ruban, le place à nouveau comme laquais dans une très noble maison piémontaise, celle des Solar, dont le chef était titré comte de Gouvon. On l'y juge heureusement doué et l'on songe à faire de lui un secrétaire de chancelleries en prévision des ambassades qui sont périodiquement confiées à ces grands seigneurs. Cependant ses propensions romanesques, toujours en éveil, le portent à s'éprendre de Mlle de Breil, petite-fille de son maître ; mais son extravagance ne le conduit pour cette fois qu'à une

mortification d'amour-propre, sans compromettre encore l'avenir inespéré qui s'ouvre devant lui à ce moment et qu'il ne détruira pas moins de ses propres mains peu après. Car sa folle ambition, a-t-il écrit, ne cherchait la fortune qu'à travers les aventures de roman. « *Ne voyant point de femmes à tout cela*, cette manière de parvenir me paraissait *lente, pénible et triste*, tandis que j'aurais dû la trouver d'autant plus honorable et sûre que les femmes ne s'en mêlaient pas : l'espèce de mérite qu'elles protègent ne valant assurément pas celui qu'on me supposait ! » Nous aurons à revenir sur cette crise nouvelle en sa destinée parce qu'elle fut particulièrement typique de ses dispositions instinctives. Rappelons seulement, quant à présent, qu'il s'engoua d'un certain Bâcle qui, ayant été son camarade d'apprentissage, fut retrouvé par lui à Turin et le séduisit par une certaine faconde, de nature très vulgaire au surplus. Il décida de faire en compagnie de ce garçon le voyage de Savoie où il irait se placer à nouveau sous la protection de Mme de Warens. En effet celle-ci l'accueillit, le garda et le logea, cette fois durablement, sous son toit.

Les conseillers spirituels de Mme de Warens songent alors à faire de lui un prêtre et il entre au séminaire d'Annecy en avril 1729 pour y demeurer quatre mois environ ; il y a pour répétiteur un jeune et pieux ecclésiastique, l'abbé Gâtier qui a fourni, comme l'abbé Gaime, certains traits du Vicaire savoyard. Mais sa vocation n'est pas de ce côté. Il se dégage encore et essaye de la musique, vers laquelle il se sentit toujours porté par tempérament. Il commence d'étudier cet art sous la direction du maître de chapelle de la cathédrale, M. Nicoloz, qui était ordinairement appelé M. Le Maître. Six mois environ, il travaille avec cet homme excellent, l'accompagne dans un voyage à Lyon, et, là, traverse un nouvel accès d'inconscience qu'il a également confessé dans ses mémoires. Son compagnon, qui sacrifiait au goût de la boisson, était sujet à des crises nerveuses assez ressemblantes à l'épilepsie : « A Lyon, dans une petite rue non loin de notre

auberge, M. Le Maître fut surpris d'une de ces atteintes et celle-là fut si violente que j'en fus saisi d'effroi. Je fis des cris, appelai au secours, nommai son auberge et suppliai qu'on l'y fît porter. Puis, tandis qu'on s'assemblait et s'empressait autour d'un homme tombé sans sentiment et écumant au milieu de la rue, il fut *délaissé du seul ami* sur lequel il eût dû compter. Je pris l'instant où personne ne songeait à moi : je tournai le coin de la rue et je disparus ! » Tel fut le plus souvent en amitié, nous le verrons, l'homme qui a prétendu fonder la morale sociale sur l'amitié romanesque.

Revenu à Annecy, il n'y trouve plus Mme de Warens. Sans doute eut-elle à remplir alors à Paris une mission diplomatique secrète pour le compte du gouvernement sarde qui l'employait à ces besognes et dont elle dépendait absolument, puisqu'elle vivait de ses subsides. Son « filleul » l'attend quelques jours chez elle en compagnie de sa femme de chambre, une agréable Fribourgeoise du nom de Merceret ; et c'est à ce moment que se place, dans le récit de sa jeunesse, une de ces scènes idylliques et romanesques qui ont fait le durable succès des *Confessions :* la promenade de l'adolescent à Thoune en compagnie de Mlles de Graffenrid et Galley, le passage du ruisseau à gué et la cueillette des cerises : notes esthétiques toutes nouvelles alors par leur simplicité comme par leur grâce et qui forment la meilleure part de son héritage intellectuel. Il expose à ce propos que les romans lui avaient donné le goût des *princesses.* « Des couturières, écrit ici l'ennemi de l'inégalité et des supériorités sociales, des filles de chambre, de petites marchandes (société habituelle de Mlle Merceret et la sienne par conséquent à cette époque) ne me tentaient guère. Il me fallait des demoiselles. *Chacun a ses fantaisies :* ç'a toujours été la mienne et je ne pense pas comme Horace sur ce point-là. Ce n'est pourtant pas du tout la vanité, c'est la volupté qui m'attire : c'est un teint mieux conservé, de plus belles mains, une parure plus gracieuse, un air de délicatesse et de propreté sur toute la personne, plus de goût dans la manière de se mettre et de s'exprimer... Je

trouve moi-même cette prétention très ridicule, mais mon cœur me la donne malgré moi ! » De tels « démocrates », — comme tous les êtres doués de vie au surplus, — ne réclameront jamais l' « égalité » qu'en regardant au-dessus d'eux.

Mme de Warens ne donnant point de ses nouvelles et n'envoyant point de gages, sa caméristе décida de se retirer provisoirement dans sa famille, à Fribourg, et Jean-Jacques accepta de l'y conduire. Au passage, il visita son père, remarié à Nyon ; puis, sa compagne de voyage parvenue à bon port, il se rendit à Lausanne, pour se rassasier, dit-il, de la vue de ce beau lac qu'on y embrasse dans sa plus grande étendue ; car « la plupart de ses secrets motifs déterminants n'ont pas été plus solides ». Là, se dissimulant tant bien que mal sous le pseudonyme de Vaussore de Villeneuve, il crut pouvoir vivre de son très mince savoir en musique, à l'imitation d'un certain Venture de Villeneuve qu'il avait connu à Annecy ; il organise à cet effet chez un professeur de droit, M. de Treytorens, un concert dont il a gaiement conté les péripéties ridicules, et trouve, malgré ce fiasco, quelques leçons à donner, s'il faut l'en croire. Leçons peu rémunératrices à coup sûr puisqu'on le voit peu après à Neufchâtel d'où il écrit à son père une lettre qui nous est parvenue, pour lui exposer sa situation précaire. Il rencontre alors un aventurier levantin se disant archimandrite et chargé de quêter au bénéfice du Saint-Sépulcre. Sa connaissance de l'italien lui permet de servir d'interprète à ce personnage qui ne possède que cette langue entre celles de l'Europe, et il prend la parole devant le sénat de Berne avec succès puisqu'il en obtient une aumône. Mais à Soleure, le résident de France, marquis de Bonac, qui avait été notre représentant à Constantinople, ayant regardé de près les papiers du soi-disant prélat, met un terme à sa suspecte odyssée et le sépare de Rousseau. S'étant intéressé à ce dernier sur ses façons attachantes, il l'envoie à Paris avec des lettres de recommandation pour y servir un jeune militaire, neveu d'un M. Godard, colonel suisse dans l'armée du roi très chrétien. Nous avons déjà mentionné ce voyage

pédestre du jeune homme vers la grande ville dont il devait un jour être l'idole. Il y fut bientôt rebuté, par l'avarice du colonel Godard, s'il a dit vrai. Pour ce motif ou pour tout autre, il décida de se réfugier une troisième fois près de Mme de Warens qu'il savait revenue en Savoie. Sur sa route de retour vers les Alpes, il place l'épisode retentissant de ce paysan apeuré qui, tout en le traitant généreusement, prononça devant lui avec effroi les mots terribles de commis et de « rats-de-cave », expliqua qu'il devait cacher son vin à cause des aides, son pain à cause de la taille et qu'il serait un homme perdu si l'on pouvait se douter qu'il ne mourût pas de faim ! Toute une portion de l'école rousseauiste a jugé par cette anecdote de l'état matériel et moral de la France sous ses derniers souverains Bourbon. A Lyon, il traverse encore deux aventures peu ragoûtantes dont ses *Confessions* ne nous font point grâce. Par compensation, il conte à cet endroit, — comme il sait conter, — une nuit d'été passée par lui à la belle étoile sur la rive du Rhône ou de la Saône. Enfin il rejoint Mme de Warens, qui, dans l'intervalle, a transporté ses pénates à Chambéry.

IV

FRANÇOISE DE LA TOUR, DAME DE WARENS

Le moment est venu pour nous de faire plus ample connaissance avec cette personne peu banale. Louise-Françoise de La Tour, née à Vevey le 31 mai 1699 (et non pas en 1700 comme le croyait Jean-Jacques) avait été mariée dès sa quinzième année à Sébastien de Loys, sieur de Vuarens (nom de lieu qu'on prononçait Voiran et que les Bernois seuls

orthographiaient Warens, à l'allemande). C'était un gentilhomme de bonne souche et c'est pourquoi son épouse fugitive se laissera traiter de baronne en Savoie. Assez riche héritière, elle se trouva ruinée après quelques années de mariage par des entreprises industrielles qui tournèrent mal : une aventure qu'elle connut trop souvent au cours de sa vie sans jamais se guérir de son goût pour les spéculations hasardeuses. Quittant alors inopinément son mari, qu'elle avait déjà largement trompé si nous en croyons Jean-Jacques, elle traversa le lac Léman pour aller embrasser en Savoie la religion catholique. En dépit des circonstances peu édifiantes qui l'accompagnèrent, cette conversion fut sans doute, à ses début, plus sincère que celle de son célèbre filleul : elle avait été façonnée au moral par un pieux éducateur du nom de Magny, assesseur baillival de Vevey, qui professait le piétisme ; or cette variété du protestantisme avait pour caractère une égale estime des diverses confessions chrétiennes et même une certaine complaisance pour l'Église romaine ; c'était surtout un effort pour mettre l'âme fidèle en relations immédiates et directes avec son Dieu paternel. Rappelons que, pendant les dernières années de sa vie, — qui coïncidèrent avec l'adolescence de Mlle de La Tour, — Mme Guyon avait eu de nombreux adeptes et correspondants dans cette région de la Suisse ; il n'est donc pas trop téméraire de considérer Mme de Warens comme une élève de l'attachante mystique française, comme l'un des intermédiaires par lesquels Jean-Jacques en personne peut être rattaché à ce mysticisme féminin hasardeux qui porte le nom de Quiétisme dans l'histoire des hérésies chrétiennes. Nous aurons à revenir plus d'une fois sur ces considérations d'origine que nous avons appuyées de preuves au cours de nos travaux antérieurs.

Le Quiétisme a toujours passé, chez ses adversaires, pour favoriser la licence des mœurs. Il est certain que celles de Mme de Warens étaient fort libres et bien que Jean-Jacques, devenu au temps de ses *Confessions* l'ennemi juré des « philo-

sophes », ait tenté d'expliquer par la « philosophie » cette facilité érotique de sa « maman », il n'est pas interdit de penser que les convictions religieuses de la baronne ont opposé à ses appétits ou fantaisies de ce genre une faible barrière. Rousseau lui donne pour premier amant un M. de Tavel ; le ministre Perret, ajoute-t-il, passa pour avoir remplacé Tavel ; enfin, lorsque la jeune femme quitta le toit conjugal, ce fut en compagnie de son garçon jardinier, Claude Anet, de sept ans plus jeune qu'elle (Jean-Jacques l'était de treize ans) qui se convertit comme elle et mourut à vingt-huit ans en 1734. Rousseau ne cache pas les relations intimes qui continuèrent entre la fugitive et ce paysan de Montreux, jusqu'à la fin de celui-ci, et l'auteur des *Confessions* le présente comme un homme remarquable par l'intelligence autant que par le cœur. Elle lui donna pour successeur Jean-Jacques qui avait déjà été favorisé de son vivant ; puis un peu plus tard, elle remplaça par un certain Vintzenried son filleul qui refusa de partager ses bonnes grâces avec ce personnage. Édifiés de la sorte sur la moralité de Mme de Warens, rappelons les commentaires par lesquels cherche à la justifier son apologiste.

« Toutes ses fautes, écrit-il, lui vinrent de ses erreurs, jamais de ses passions. Elle était bien née, son cœur était pur, elle aimait les choses honnêtes : ses penchants étaient droits et vertueux, son goût était délicat. Elle était faite pour une élégance de mœurs qu'elle a toujours aimée et qu'elle n'a jamais suivie ! » Tels Rousseau lui-même, son reflet littéraire Saint-Preux, et son ami de Motiers-Travers, Sauttersheim, un reflet de ce Saint-Preux. Mais l'explication qu'il en propose est inacceptable. C'était, dit-il, « parce qu'*au lieu d'écouter son cœur qui la menait bien, elle écouta sa raison qui la menait mal !* Quand des principes faux l'ont égarée, ses vrais sentiments les ont toujours démentis ; mais malheureusement, elle se piquait de *philosophie* et la morale qu'elle s'était faite gâta celle que son cœur lui dictait ». Cette analyse sophistique des « fautes » de la baronne, qui a eu des conséquences

incalculables pour la discipline passionnelle en Europe, est un corollaire de la morale érotico-passionnelle vers laquelle Jean-Jacques inclina toujours mais qui s'était singulièrement fortifiée dans son esprit depuis sa crise érotique de 1756 ; c'est la même conception dénigrante de la « philosophie » et de la *raison* qui domine toute l'œuvre autobiographique par laquelle furent occupées les dernières années de sa vie.

Il s'est donc arrêté sur le tard à cette interprétation des désordres de sa marraine qu'elle avait été pervertie par les *sophismes* de Tavel, son premier amant. La trouvant froide et *raisonnante*, expose-t-il, ce roué sans scrupule l'attaqua dans sa vertu par le raisonnement ; il parvint de la sorte à lui montrer les devoirs auxquels elle était attachée comme un bavardage de catéchisme fait uniquement pour amuser les enfants et la fidélité conjugale comme une pure *apparence* à garder vis-à-vis de l'opinion, en sorte que le repos des maris devenait le seul objet du devoir des femmes. Dès lors, et bien que Mme de Warens demeurât très sincèrement, très pieusement chrétienne, toute sa morale se trouva subordonnée aux principes de M. de Tavel en ce qui concernait l'amour, ou plutôt elle soutint toujours que la morale chrétienne et celle que lui avait enseignée son amant étaient parfaitement conciliables entre elles. C'est pourquoi, a écrit nettement son filleul, elle eût accordé ses faveurs à vingt galants tous les jours en parfait repos de conscience « tant elle était persuadée que tout cela n'était qu'une maxime de police sociale dont toute personne sensée pouvait faire l'interprétation, l'application, l'exception selon l'esprit de la chose et sans le moindre risque d'offenser Dieu ». C'est, à bon compte, être proclamée catholique de « solide » piété, rapprochée de Jeanne de Chantal, et se voir traitée de « fille chérie » par son évêque ! Nous noterons seulement qu'une telle morale peut n'avoir pas de conséquences sociales trop apparentes et trop néfastes (au moins pendant quelque temps, car la fin de la baronne fut très basse) pour une personne qui n'était point femme à proprement parler, n'étant ni épouse, ni capable d'engendrer,

on voit trop en revanche quels en seraient les fruits immédiats dans le cas contraire, qui est le cas général ! Mais par cette interprétation psychologique souverainement habile et spécieuse des mauvaises mœurs de son ancienne maîtresse, Jean-Jacques a réalisé ce tour de force de canoniser, avec une conviction communicative, la femme qui lui proposa froidement de partager entre Anet et lui ses faveurs, uniquement pour le détourner de moins paisibles amours. Grâce à la complicité de son temps, il a fait accepter de la postérité son enthousiaste oraison funèbre de la première sainte que l'hagiographie romantique ait inscrite à son catalogue de bien-heureux : « Allez, âme douce et bienfaisante, auprès des Fénelon, des Bernex (le pieux évêque d'Annecy qui l'avait convertie), des Catinat et de ceux qui, dans un état plus humble, ont ouvert comme eux leur cœur à la charité véritable ! »

Lorsqu'au retour de sa première tentative parisienne, Rousseau rejoignit la baronne à Chambéry, elle lui procura un emploi dans les bureaux où se poursuivait alors la réfection du cadastre de la province ; mais il fut vite fatigué de cette existence sédentaire et confinée, donna insensiblement plus d'importance aux récréations musicales qu'il s'accordait à ses heures libres et décida enfin de se consacrer à l'enseignement de son art favori, comme il l'avait tenté naguère à Lausanne. « Occupé huit heures par jour du plus maussade travail avec des gens plus maussades encore, enfermé dans un triste bureau empuanti de l'haleine et de la sueur de tous ces manants, la plupart fort mal peignés et fort malpropres, je me sentais quelquefois accablé jusqu'au vertige par l'attention, la gêne, l'odeur et l'ennui ! » Voilà qui n'a pas l'accent démocratique ! — Il se chercha donc à nouveau des leçons de musique et trouva quelques écolières de bonne famille. Période délicieuse de son existence ! Période dont le souvenir a tenu la plus grande place dans les fantaisies érotiques qui remplirent, sa vie durant, ses heures de promenade solitaire, marquant ses œuvres les plus théoriques d'une très recon-

naissable empreinte. Julie d'Étange ainsi que son amie Claire d'Orbe, la blonde et la brune, auront, de son aveu, les traits des plus aimables entre ses nobles élèves : « Me voici tout à coup jeté parmi le beau monde, écrit-il, admis, recherché dans les meilleures maisons ; partout un accueil gracieux, caressant, un air de fête ; d'aimables demoiselles bien parées m'attendent, me reçoivent avec empressement ; je ne vois que des objets charmants ; je ne sens que la rose et la fleur d'orange ; on chante, on cause, on rit, on s'amuse ; je ne sors de là que pour aller ailleurs en faire autant ! » Mlles de Mellarède, de Menthon, de Challes, sont celles de ses écolières dont il avait gardé le plus attrayant souvenir. Quelques voyages d'agrément venaient diversifier pour lui des occupations déjà si douces : l'un de ces déplacements le conduisit jusqu'à Besançon près d'un musicien de valeur, l'abbé Blanchard, dont il espérait d'utiles directions.

V

PREMIÈRE CRISE NÉVROPATHIQUE EN 1736

Des accidents de santé mirent pourtant un terme à cette heureuse période de sa vie. Jean-Jacques les attribue expressément à son inquiète imagination, à son exaltation érotique presque sans trêve, aux rêveries romanesques par lesquelles il tentait de fournir un dérivatif à cette exaltation incommode, enfin, pouvons-nous ajouter sans grand risque d'erreur, à certaines fâcheuses habitudes, nées de ces fantaisies peu saines, et dont il a parlé plus ouvertement ailleurs. Citons ici ses propres paroles : « L'épée use le fourreau, dit-on quelquefois. Voilà mon histoire ! Mes passions m'ont fait

vivre et mes passions m'ont tué... D'abord les femmes... les besoins de l'amour me dévoraient... J'avais une tendre mère, une amie chérie. » Mme de Warens lui avait dès lors proposé et fait accepter ses faveurs. « Mais il me fallait une maîtresse [au sens romanesque du mot]... Je me la créais en mille façons pour me donner le change à moi-même... J'étais brûlant d'amour sans objet, et c'est peut-être ainsi qu'on s'épuise le plus... On conviendra qu'il est difficile, surtout dans l'ardeur de la jeunesse, qu'une pareille tête laisse toujours le corps en santé.. Je pris non de l'ennui, mais de la mélancolie : les *vapeurs* [névropathie[succédèrent aux passions : ma langueur devint triste... je sentais la vie m'échapper sans l'avoir goûtée ». Il ajoute que la passion de la musique et celle du jeu d'échecs qu'il pratiquait alors avec fureur, concoururent à l'épuisement de son système nerveux, d'ailleurs fragile, et le rendirent enfin tout à fait malade. Notons que ce fut la même cause principale qui, vingt ans plus tard exactement, à l'Ermitage de la Chevrette, devait déterminer l'une des crises mentales les plus décisives en son existence. — Mme de Warens le soigna cependant avec dévouement tout maternel et parvint à lui rendre quelques forces; mais il se rétablissait lentement et l'on décida pour le convalescent une cure de lait à la campagne, aux portes de Chambéry, chez M. de Conzié, seigneur ou « comte » des Charmettes et l'un des familiers de la baronne.

Celle-ci loua successivement plusieurs chalets dans le domaine de ce gentilhomme ; dès 1736, le chalet Révil, puis la maison Noeray restée fameuse par le séjour que Jean-Jacques y fit de juillet 1738 au printemps de 1740, mais le plus souvent seul, quoi qu'il en ait dit, car son hôtesse demeurait à Chambéry avec Vintzenried. — Loin de céder entièrement à l'influence de l'air des montagnes, sa maladie nerveuse s'exaspéra d'abord et s'invétéra ensuite, pour devenir à peu près chronique et ne plus jamais le quitter, s'il faut l'en croire. Voici en effet ce qu'il nous a dit du début de son séjour aux Charmettes : « Dans ce même temps il m'arriva un *acci-*

dent aussi singulier par lui-même que par ses suites qui ne finiront qu'avec moi. Un matin, que je n'étais pas plus mal qu'à l'ordinaire, en dressant une petite table sur son pied, je sentis dans tout mon corps une révolution subite et presque inconcevable... une espèce de tempête qui s'éleva dans mon sang et gagna à l'instant tous mes membres... Un grand bruit d'oreilles se joignit à cela et ce bruit était triple ou plutôt quadruple. » Ici se place une description soigneuse de ces quatre bruits divers. — « Je me mis au lit, et, au bout de quelques semaines, voyant que je n'étais ni mieux, ni pis, je quittai le lit et repris ma vie ordinaire avec mon battement d'artères et mes bourdonnements qui, depuis ce temps-là, c'est-à-dire depuis trente ans, *ne m'ont pas quitté une minute*... La *totale* privation de sommeil qui se joignit à ces symptômes et qui les a *constamment* accompagnés jusqu'ici, acheva de me persuader qu'il me restait peu de temps à vivre ! » On sait qu'il devait vivre plus de quarante ans encore ; mais, s'il n'a pas exagéré ces infirmités, si pénibles, il convient de n'oublier jamais de telles confidences quand on s'efforce de comprendre ses écrits et ses actes ultérieurs.

Ayant atteint cependant, en juin 1737, l'âge de vingt-cinq ans qui était celui de la majorité légale à Genève, il réclama et reçut de son père la part qui lui revenait du bien maternel, soit six mille cinq cents florins genevois : une petite fortune qui lui assura quelques années d'indépendance parce qu'il décida aussitôt de consommer, sans souci du lendemain, ce capital. Il entreprit d'abord le voyage de Montpellier, siège d'une faculté de médecine en renom, dont il espérait la guérison de ses maux (il croyait souffrir d'un polype au cœur !). — Le récit de ce voyage est un des chapitres les plus agréables de la première partie des *Confessions*, parce qu'il lui procura la rencontre, et bientôt les faveurs d'une certaine Mme de Larnage dont il a fait vivre le nom. Il eût été mieux inspiré toutefois s'il avait désigné par un pseudonyme cette femme déjà mûre, cette mère de famille qui laissa des enfants et pour la mémoire de laquelle ces pages sont assurément peu flat-

teuses car il la peint de façon à nous rappeler le souvenir biblique de la femme de Putiphar. On a récemment établi en effet que les trois acteurs principaux de cette galante aventure, Mme du Colombier, nouvellement mariée, le marquis de Torignan (en réalité Taulignan, mais la prononciation est à peu près la même dans le midi), Mme de Larnage enfin sont des personnages historiques. Cette dernière, née Michel du Saulzey et fille d'un conseiller au Parlement de Grenoble, épousa un Adhémar de Monteil, sieur de Larnage (c'est le nom patronymique du gendre de Mme de Sévigné) ; en 1737, elle était dans sa quarante-quatrième année et avait eu dix enfants (l'aîné naquit quatre mois après son mariage) bien qu'elle eût vécu séparée de son mari à plusieurs reprises : circonstances qui ne nous étonnent guère si nous jugeons de sa moralité par ses avances au jeune aventurier qui se présentait à elle sous un faux nom, comme un Anglais de bonne famille. Elle conduisit enfin son entreprise à bon terme, non sans peine, et Rousseau nous apprend qu'il dut à cette gaillarde matrone de n'être pas mort sans avoir connu le plaisir.

Son séjour à Montpellier qui remplit l'automne de 1737 et le début de l'hiver 1738, coûta fort cher à sa bourse sans apporter de soulagement appréciable à ses infirmités précoces. Il revint donc à Chambéry, mais pour y trouver installé dans la demeure et dans les faveurs de Mme de Warens un nouveau Claude Anet. Celui-là se nommait Wintzenried et se faisait appeler M. de Courtilles : les *Confessions* lui sont assez dures. Pourtant Rousseau le traite dans sa correspondance de ce temps avec une fraternelle tendresse. « J'ai été très touché de la maladie de mon pauvre frère, écrira-t-il par exemple à sa marraine en 1745. M. d'Arras m'en a parlé avec une affection qui m'a charmé : c'était me faire sa cour mieux qu'il ne le pensait lui-même. » Il dira ce personnage fils du concierge du château de Chillon et ancien garçon perruquier ; il était, en réalité, de bonne souche bourgeoise.

VI

DU RÊVE ROMANESQUE A L'ABANDON MYSTIQUE

Pour éviter une promiscuité amoureuse qui lui paraissait désormais moins supportable que dans le passé, Rousseau vécut seul aux Charmettes de 1738 à 1740, bien que Mme de Warens l'y vînt souvent visiter. Il a conservé de cette période de sa vie les souvenirs les plus délicieux et il en a tracé dans ses mémoires illustres, une inoubliable peinture. Ce fut là qu'il mena son éducation d'autodidacte à bon terme et qu'il acheva de fixer ses convictions religieuses de fond ; — un instant éclipsées ou obscurcies durant les années suivantes, elles devaient lui dicter de plus en plus avec le temps son enseignement théorique, aux répercussions sans secondes. — Nous avons indiqué plus haut qu'il se croyait près de sa fin et que son érotomanie s'était au moins atténuée pour faire place à la thanatophobie (ou crainte de la mort prochaine) qui est un autre symptôme de déséquilibre nerveux. « Cet *accident* qui devait tuer mon corps, écrit-il en parlant de l'accès nerveux soudain qu'il nous a décrit, *ne tua en effet que mes passions ;* j'en bénis le ciel chaque jour par l'effet heureux qu'il produisit sur mon âme. Je puis bien dire que je ne commençai à vivre que quand je me regardai comme un homme mort... J'avais souvent travesti la religion à ma mode, mais je n'avais jamais été tout à fait sans religion. Maman me fut, en cette occasion, beaucoup plus utile que tous les théologiens ne me l'auraient été. « Affirmation qui se retrouve dans la dixième promenade des *Rêveries*, écrite presque à la veille de la mort du promeneur solitaire : il y répétera que ses

loisirs des Charmettes, aidés des leçons de Mme de Warens, donnèrent à son âme la forme qu'elle a *gardée toujours* en le rendant *dévot presque à la manière de Fénelon*, c'est-à-dire selon les normes du Quiétisme, rationalisé jusqu'à un certain point seulement par les commentaires de l'illustre prélat. Suivons-le donc dans l'analyse qu'il nous a donnée de la religion de son hôtesse : analyse incomplète ou même erronée sans nul doute comme celle de la morale de cette même hôtesse que nous avons précédemment critiquée, mais dont il faut nous contenter cependant puisque nous ne pouvons jusqu'ici la rectifier par des documents de première main.

« Elle qui mettait toutes choses en système, écrit son protégé, n'avait pas manqué d'y mettre aussi la religion, et ce système était composé d'idées très disparates, les unes très saines, les autres très folles... L'un des étonnements dont je ne reviens point, c'est de voir le bon Fénelon parler de l'enfer, dans son *Télémaque*, comme s'il y croyait tout de bon ; mais j'espère qu'il mentait alors, car enfin, quelque véridique qu'on soit, il faut bien mentir quelquefois quand on est évêque... Maman ne pouvait imaginer un Dieu *vindicatif !* » Il faudrait dire ici ordonnateur et justicier, tel que l'enseigne le christianisme rationnel et la religion réformée plus que toute autre. « Elle ne voyait que *clémence* et miséricorde là où les dévots ne voient que *justice* et punition. » Rappelons-nous le sermon du romanesque sacrificateur de *Polexandre*. « Ce qu'il y avait de bizarre, c'est que, sans croire à l'enfer, elle ne laissait pas de croire au *purgatoire* (c'est-à-dire à l'enfer non éternel). Cela venait sans doute de ce qu'elle ne savait que faire de l'âme des méchants... » Telle est du moins l'interprétation rétrospective de Jean-Jacques qui ignore les sources quiétistes des convictions de sa « maman ». En réalité, la négation ou du moins la prétérition de l'enfer et l'acceptation du purgatoire à titre de moyen terme, de satisfaction laissée au christianisme rationnel en matière de morale, sont le caractère propre du mysticisme féminin d'une Catherine de Gênes, mysticisme bientôt glissé à l'hétérodoxie

pour culminer enfin dans l'œuvre de Mme Guyon. Il n'y a là qu'une conséquence logique de la suppression de l'Ahriman aryen, du Tentateur chrétien, dans la métaphysique des cœurs exagérément romanesques.

Autre bizarrerie, reprend Jean-Jacques ! On voit que toute la doctrine du *péché originel* et de la *rédemption*, nécessitée par ce péché, est détruite par ce système. — Il est donc, remarquerons-nous, aussi éloigné que possible du Calvinisme et du Jansénisme qui insistent sur le péché d'origine et sur l'immense grâce que fut la Rédemption dont le résultat est d'en atténuer les conséquences, mortelles à l'âme humaine. — Rousseau note seulement qu'il ébranle le christianisme *vulgaire*, — c'est-à-dire, sans doute, le christianisme dogmatique, non encore évolué vers un vague déisme à la mode du siècle, — et que le catholicisme au moins ne peut s'accorder avec lui ? (Mais bien moins encore le protestantisme, rectifierons-nous ici.) « Maman, cependant, était bonne catholique, conclut-il. La mort de Jésus-Christ lui paraissait un exemple de charité vraiment divine pour apprendre aux hommes à *aimer* Dieu et à s'aimer entre eux de même... Il se trouvait qu'elle croyait *tout autrement* que l'Église [romaine], toujours en s'y soumettant ! » De même que Mme Guyon et Fénelon, comme on le sait ! Et, pourtant, nous venons de voir que les « exceptions » qu'elle se permettait sans scrupule avec la morale comme avec le dogme du christianisme « vulgaire » n'étaient nullement dénuées d'importance.

Quoi qu'il en soit, son filleul se trouvait avoir grand besoin, en 1738, de ces exceptions ou spéculations, toniques aux systèmes nerveux fatigués, et assurément conçues, pour une grande part, dans le dessein de soulager des maux analogues à ceux dont souffrait l'habitant des Charmettes : « Les écrits de Port-Royal et de l'Oratoire, expose-t-il, étant ceux que je lisais le plus fréquemment, m'avaient rendu demi-janséniste, et, malgré toute ma confiance, leur dure théologie m'épouvantait quelquefois. La terreur de l'enfer que, jusque-là, j'avais très peu craint, troublait peu à peu ma sécurité, et,

si *maman ne m'eût tranquillisé l'âme,* cette effrayante doctrine m'eût enfin bouleversé tout à fait. » Que pouvait-il donc penser de celle de Calvin, encore plus excessive en ce sens, et à laquelle on a voulu pourtant rattacher son système et son action sur l'âme moderne ! Mais il a cru devoir à sa patrie, même ingrate à son égard, de ne point faire ici mention du théologien de la prédestination impitoyable. « Mon confesseur qui était aussi le sien, reprend-il, contribuait pour sa part à me maintenir dans une bonne assiette. C'était le père Hemet, *jésuite,* bon et sage vieillard dont la mémoire me sera toujours en vénération... Sa morale, *moins relâchée que douce,* était précisément ce qu'il me fallait pour balancer les tristes impressions du Jansénisme... Le souvenir de cet heureux temps se lie avec celui des Jésuites au point de me faire *aimer l'un par l'autre ;* et, quoique leur doctrine m'ait toujours paru dangereuse, je n'ai jamais pu trouver en moi le pouvoir de les haïr sincèrement. »

C'est que, en réalité, les Jésuites ont été depuis le XVIe siècle, les hommes de l'*évolution* morale (et même discrètement dogmatique) qui était devenue nécessaire pour adapter le catholicisme aux conditions intellectuelles et sociales nées de la Renaissance en Europe. La théorie de leur père Molina sur la grâce met des bornes au mysticisme excessif en matière de morale, sauvegarde le libre arbitre et le mérite humain. Mais la politique « impérialiste » de l'ordre ignacien lui attira d'autre part ces « haines » que le pénitent du père Hemet s'étonne de n'avoir jamais pu partager. La fille spirituelle la plus authentique de Jean-Jacques, George Sand, montrera les mêmes sentiments de reconnaissance à l'égard de son confesseur jésuite de jeunesse, M. de Prémord.

Au total Mme de Warens et le père Hemet firent à cette heure et pour toujours, comme il nous l'a dit, un Quiétiste inconscient du jeune malade qui luttait près d'eux contre la dépression psychique accablante et devait plus tard caractériser lui-même par le terme de quiétiste son attitude d'âme la plus habituelle en face de l'épreuve vitale : « Trouvant en

elle toutes les maximes dont j'avais besoin pour garantir mon âme des terreurs de la mort et de ses suites, je puisais avec sécurité dans cette *source de confiance* [l'appui tendre de l'Au-delà dans la lutte contre les affres de la névrose]. Je m'attachais à elle plus que je ne l'avais jamais fait ; j'aurais voulu transporter toute en elle ma vie que je sentais prête à m'abandonner. De ce redoublement d'attachement pour elle, de la persuasion qu'il me restait peu de temps à vivre, de ma profonde sécurité sur mon sort à venir, résultait un état habituel très calme et sensuel même, en ce que, amortissant toutes les passions qui portent au loin nos craintes et nos espérances, il me laissait jouir, sans inquiétude et sans trouble, du peu de jours qui m'étaient laissés. » Ses rapports d'amour avec son hôtesse ayant entièrement cessé à cette date — et toutes réserves faites par nous au préalable sur la portée du rapprochement, — il est permis de comparer leurs relations de ce temps à celles qui s'établirent un demi-siècle auparavant entre Fénelon et Mme Guyon, relations si étroites que le prélat ne voulut jamais les rompre, bien qu'il ait connu par elles tant d'humiliations cuisantes à sa légitime volonté de puissance.

A ce moment, les rêveries du jeune et déjà solitaire promeneur voient un contenu mystique se substituer, sans secousse et sans disparate, à leurs thèmes romanesques de toujours ; le conduisant peut-être dès lors à cet état franchement extatique qu'il décrivit plus tard au président de Malesherbes dans une page incomparable. « Tout en me promenant, dit-il, je faisais ma prière [on en a quelques-unes de sa plume qui remontent à cette époque de sa vie]. Elle ne consistait pas en un vain balbutiement des lèvres, mais dans une sincère élévation de cœur à l'Auteur de cette aimable Nature dont les beautés étaient sous mes yeux. » La preuve de l'existence de Dieu par les beautés de la nature était chère aux moralistes féneloniens dont Rousseau lisait alors les œuvres avec prédilection, comme en témoigne sa pièce de vers sur *Le verger des Charmettes*. « Cet acte, poursuit-il, se passait plus en *admiration* et en *contemplation* qu'en demandes... Je n'ai jamais

aimé prier dans ma chambre : il me semble que les murs et tous ces petits ouvrages des hommes s'interposent entre Dieu et moi. J'aime à le contempler dans ses œuvres tandis que mon cœur s'élève à lui, etc. » De pareilles effusions mystiques alterneront chez lui depuis lors avec les évocations romanesques beaucoup moins paisibles dont nous avons déjà marqué le caractère. « Vous voilà tout à fait dans la dévotion, écrira-t-il plus tard à Mme de Créqui, c'est un état très doux, mais il faut des dispositions pour le goûter. Je ne vous crois pas l'âme assez *tendre* pour être dévote avec *extase* et vous devez vous ennuyer pendant l'oraison. Pour moi, j'aimerais encore mieux être dévot que philosophe, mais je m'en tiens à croire en Dieu et à trouver dans l'espoir d'une autre vie ma seule consolation en celle-ci. »

Tels furent donc pour Rousseau les fruits religieux de sa solitude aux Charmettes. Le fruit littéraire et scientifique des études courageusement poursuivies par lui durant cette période de retraite ne fut pas non plus négligeable et il l'a amplement détaillé dans ses *Confessions*. C'est là qu'il acheva de préparer en lui le penseur solidement armé qui devait se révéler dix ans plus tard au public. — Mais le temps passait et la mort ne venait pas le délivrer des âpretés de la lutte vitale, comme il s'y était attendu ; ses ressources achevant cependant de s'épuiser, il se fit scrupule de vivre plus longtemps à la charge de sa bienfaitrice, qui, de tout temps trop prompte aux spéculations hasardeuses, avait alors obéré définitivement sa mince situation de fortune. A vingt-huit ans, il dut enfin songer à gagner sa vie. On lui procura, au début de l'année 1740, une place de précepteur à Lyon, près des enfants d'un haut magistrat, M. de Mably, frère du philosophe Condillac et de l'abbé de Mably.

Quelles furent cependant les destinées ultérieures de Mme de Warens ? Désormais, son filleul ne devait guère remplir qu'en paroles à son égard les devoirs de la reconnaissance et de l'amitié ; elle descendit donc lentement la pente qui la conduisait vers la misère et vers la déconsidération : épreuves

assez méritées, il faut le reconnaître, en raison du laisser-aller de sa conduite et de son entier défaut de prévoyance. Sur le tard, a écrit son plus fidèle ami, Conzié, elle eut l'*heureuse ressource de plaire à un vieux seigneur* de la première distinction (sans doute le marquis de la Coudrée, dit M. Ritter) qui fournit à sa subsistance pendant ses dernières années. Dans quelles conditions cependant ? C'est ce que l'auteur des *Confessions* nous laisse entrevoir lorsqu'il écrit d'elle après avoir mentionné sa dernière visite à Chambéry, en 1754 : « Quel *avilissement*, et que lui restait-il de sa *vertu* première ?... Je ne vis plus pour elle d'autre ressource que de se *dépayser !* » Elle s'y refusa sans nul doute car ce fut à Chambéry qu'elle termina sa vie dix ans plus tard, échouée dans un taudis des faubourgs.

CHAPITRE II

AUX PRISES AVEC LES RÉALITÉS DE LA VIE

Le préceptorat de Jean-Jacques à Lyon ne fut pas de longue durée. Accueilli dans une famille honorable avec la plus entière bienveillance, il ne sut conserver ni la confiance, ni même la considération de ses hôtes. Il eut des emportements injustifiés avec ses élèves, fit mine de s'éprendre de leur mère, revint à ses habitudes de laquais fripon en dérobant du vin blanc pour le boire en cachette et se fit donner son congé après quelques mois. Il retourna donc une quatrième fois vers Mme de Warens, mais s'y heurta sans délai aux difficultés de tout genre qui l'avaient conduit à s'éloigner d'elle : — présence de Wintzenried, démêlés avec les exploiteurs industriels de la baronne, dénuement de son intérieur. Au début de l'été 1742 — et non pas dès l'automne de 1741 comme l'indiquent les *Confessions* et comme on l'avait cru longtemps sur sa foi, — il retourna chercher fortune à Paris. Pour assurer sa subsistance dans la capitale française, il comptait sur un système de notation musicale au moyen de chiffres qu'il avait, peu auparavant, inventé.

I

PARIS ET VENISE

Diverses recommandations qu'il apportait avec lui le mirent en mesure de faire connaître sans trop de délai à l'Académie des Sciences un partie du mémoire dans lequel il exposait cette invention : elle lui valut quelques compliments de politesse, mais non pas les résultats plus substantiels qu'il en avait espéré. — Le père Castel, jésuite, occupé de recherches analogues, lui conseille alors d'arriver par les femmes : c'était son propre programme de jeunesse; il en était donc dès lors quelque peu revenu ; il obéit pourtant à cette suggestion bénévole, et fréquenta chez les Dupin, riches fermiers généraux dont la protection devait lui être fort utile un peu plus tard, puis chez Mme de Beuzenval et chez sa fille la marquise de Broglie qui lui procurèrent un emploi en le faisant recommander au comte de Montaigu. Ce gentilhomme, militaire de profession, mais récemment nommé ambassadeur du roi de France à Venise, cherchait un secrétaire particulier qui sût parler l'italien. Or, depuis son séjour à Turin, Rousseau gardait quelque familiarité avec la langue du Tasse, un de ses poètes favoris. Il fut agréé. La profession qu'il allait exercer était celle que ses maîtres de Turin, précisément, — les Solar-Gouvon, — avaient jugée devoir lui convenir et sa vive intelligence lui permit de s'y rendre utile en effet.

Arrivé sur les bords de l'Adriatique en mai 1743, sa qualité d'intermédiaire indispensable le fait bientôt traiter en secrétaire de l'ambassade plutôt qu'en domestique aux gages de l'ambassadeur ; et cette situation hybride le conduit à des conflits fâcheux, d'abord avec son entourage proche, le per-

sonnel de la légation, puis bientôt avec son patron lui-même. C'est sous l'influence de ces mécomptes que s'affirme dès lors en lui le *révolutionnaire* théorique, l'homme de la critique sociale sans mesure et des plans de réforme sans prudence. Il a cru rendre à ce moment de grands services au pays qui l'employait et ne récolter que mépris pour ses peines ; il est donc venu à l'état d'esprit que Gœthe devait peindre chez son Werther trente ans plus tard. On sait que ce typique représentant de la première génération rousseauiste essayera, lui aussi, quoique bourgeois d'origine, la carrière diplomatique dont les postes importants sont alors monopolisés par la noblesse. Il en sortira bientôt plein d'amertume, préparé pour les rêveries hypochondriaques et pour les résolutions irréparables.

Dès qu'il se retrouve en contact obligatoire et quotidien avec des compagnons d'emploi, Jean-Jacques retrouve en effet ses impressions des bureaux du cadastre, à Chambéry. Il peint la table de l'ambassade comme au-dessous des plus vilaines gargotes, où l'on est, dit-il, servi plus proprement, en linge moins sale et où l'on a mieux à manger. « La maison, que l'ambassadeur n'avait jamais mise sur un bon pied, se remplissait de canaille... Le second gentilhomme.. était un bandit de Mantoue, à qui M. de Montaigu confia le soin de son ménage et qui, à force de patelinage et de basse lésine, obtint sa confiance et devint son favori... Il fit bientôt de l'ambassade un lieu de crapule et de licence, un repaire de fripons et de débauchés, » etc. Et nous n'oserions reproduire les termes qui se lisent dans les *Confessions* pour caractériser ce personnage, ainsi que l'autre gentilhomme choisi par l'ambassadeur.

Les relations de Rousseau avec une bonne partie de ses collègues devinrent donc assez rapidement un état de guerre ouverte ; celles qu'il entretenait avec Montaigu en personne, subirent, bien que plus lentement, les mêmes modifications. Il l'a traité de malhonnête homme et de fou avéré dans ses *Confessions*. Un des descendants de l'inculpé a pris récem-

ment sa défense avec compétence et modération, mais est demeuré, naturellement, suspect aux hagiographes du romantisme et de son Messie. Pourtant, des autorités incontestables, — MM. Bernard Bouvier et Eugène Ritter, par exemple, — inclinent dorénavant à dégager jusqu'à un certain point la responsabilité du diplomate-officier dans ses démêlés avec son secrétaire. Montaigu, dit le premier de ces érudits, s'impatienta peut-être du mérite de ce secrétaire improvisé, *mais probablement aussi de ses prétentions et de ses leçons indirectes.* L'ambassadeur, dit le second de façon plus libre encore, écrivit à l'abbé Alary qui lui avait recommandé le Genevois, une série de doléances, *sans doute justifiées*, sur le caractère difficultueux et *soupçonneux* de son protégé, sur « son humeur et son insolence causées par la *bonne opinion qu'il a de lui* », ou même par un grain de *folie !* Or, pour quiconque a étudié de sang-froid la jeunesse de Jean-Jacques dans ses *Confessions* et la suite de sa vie dans les documents authentiques, cette appréciation a tous les caractères de la clairvoyance, — sans vouloir nier que Montaigu put abuser de sa supériorité sociale pour exaspérer enfin son subordonné.

M. Ritter ajoute encore que, si l'ambassadeur de France ne paya pas sans délai ce qu'il devait à son secrétaire — c'est un des principaux griefs de ce dernier — il faut lui tenir compte de ce fait que lui-même n'était pas payé par son gouvernement, mais ne voulait point en convenir, afin de ne pas faire tort à son souverain dans l'opinion d'un subalterne étranger. Aussitôt qu'il eut touché son dû en 1749, après six ans de retard, il s'empressa de régler sa vieille dette, ce que nous ne voyons pas que Jean-Jacques ait mentionné nulle part ; au lieu qu'il nous parle d'une dette personnelle de cinquante écus qu'il avait chez un marchand, qu'un de ses amis se chargea de payer, « et que je ne lui ai jamais rendus, dit-il, quoique nous nous soyons souvent revus depuis ce temps-là » ! Aussi ne saurait-on l'approuver quand il charge son patron vénitien d' « une friponnerie bien basse » à son égard, malgré qu'il ait écrit ces lignes quelque vingt ans

après avoir été bien et dûment payé de lui. Nous parlerons plus loin de son aventure typique avec la courtisane Zulietta.

Sa correspondance relative à ces événements, — et, en particulier, ses lettres de récrimination à du Theil après son retour en France, — trahissent les sentiments les plus violents, sous une forme à peine modérée par un reste de prudence : son imagination excessive lui persuada qu'il était menacé de la potence ! Il prit le chemin de Paris par le Simplon, en septembre 1744, traversant à pied le Valais dont il placera la description quinze ans plus tard aux premiers livres de la *Nouvelle Héloïse.* Arrivé au terme de son voyage, il se loge pauvrement à l'hôtel de Saint-Quentin, près du Luxembourg et se reprend à vivre d'expédients, de besognes musicales, principalement. Il est aussi quelque peu soutenu par les Dupin, par Dupin de Francueil, en particulier, qui l'emploie tantôt comme secrétaire, tantôt comme préparateur de ses expériences scientifiques.

II

THÉRÈSE LE VASSEUR

Pendant l'été de 1745, vraisemblablement, il fait la connaissance de Thérèse Le Vasseur qui devait tenir une si grande place dans son existence : « Nous avions, écrit-il, une nouvelle hôtesse [dans son auberge] qui était d'Orléans. Elle prit, pour travailler en linge, une jeune fille de son pays d'environ vingt-deux à vingt-trois ans qui mangeait avec nous ainsi que l'hôtesse. Cette fille, appelée Thérèse Le Vasseur, était de bonne famille : son père était officier de la Monnaie à Orléans ; sa mère était marchande. » Elle était

la cadette de nombreux frères et sœurs, et des pertes d'argent avaient réduit ses parents à une situation précaire. C'était l'échelon social où Jean-Jacques en personne avait paru destiné à demeurer toujours : une fille de petite bourgeoisie tombée au peuple; mais celle-là n'avait ni l'intelligence qui avait déjà quelque peu relevé l'ancien apprenti graveur, ni surtout le génie qui allait le faire illustre ; il lui manquait cette culture reçue dès l'enfance et plus tard complétée par un personnel effort qui autorisait en Rousseau l'espoir de parvenir. En outre, elle s'était laissé prématurément tromper par un séducteur et ne fit guère que baisser moralement au cours des années, jusqu'à l'entière dégradation de sa vieillesse, — rejoignant ainsi dans l'opprobre à une génération de distance la première maîtresse de son amant, Mme de Warens. — En 1745, le pensionnaire de l'hôtel Saint-Quentin goûta, dit-il, son maintien modeste, son regard vif et doux qui, pour lui, « n'eut jamais son semblable » ; il la jugea dès lors comme une fille sensible, simple et sans coquetterie. Il fit donc bientôt ménage commun avec elle, non sans lui avoir déclaré solennellement qu'il ne l'abandonnerait ni ne l'épouserait jamais ! — Ce passage des *Confessions* a donc été rédigé avant l'heure où il l'épousa malgré sa décision préalable [tout au moins devant le Dieu-Nature] et lui permit de porter son nom.

Ces mêmes pages des *Confessions* nous édifient sur le sentiment, peu romanesque à coup sûr, qu'il éprouva lorsqu'il connut pertinemment qu'il avait été devancé dans les bonnes grâces de la jeune personne. Celle-ci avait au contraire témoigné quelque embarras préalable, en prévision de cette découverte : « Ah, ma Thérèse, s'écria-t-il avec satisfaction [et en termes plus crus encore] je suis trop heureux de te posséder saine et sage [?] et de ne pas trouver ce que je ne cherchais pas ! » Non, ce n'est plus ici le romanesque qui parle, mais le bohème d'art ou de lettres à qui la dignité de l'existence apparaît décidément comme une entreprise au-dessus de ses forces et qui y renonce de propos délibéré. Au point de

vue intellectuel également, il fut amené à se satisfaire de peu chez sa compagne. « Je voulus d'abord former son esprit. J'y perdis ma peine. Cet esprit est ce que l'a fait la Nature ; la culture et les soins n'y prennent pas. Je ne rougis point d'avouer qu'elle n'a jamais bien su lire, quoiqu'elle écrive passablement. A peine connaît-elle les heures ! Elle n'a jamais pu suivre l'ordre des douze mois de l'année et ne connaît pas un seul chiffre. Mais cette personne si bornée, et, si l'on veut, si stupide, est d'un conseil excellent dans les occasions difficiles [?]... Devant les grands et les princes, ses sentiments, son bon sens, ses réponses et sa conduite lui ont attiré l'estime universelle, et à moi, sur son mérite, des compliments dont je sentais la sincérité ! » Il assure avec tout cela n'avoir jamais eu pour elle *la moindre étincelle d'amour*.

Ces pages, qui se lisent tout à fait au début de la seconde partie des *Confessions*, datent peut-être de Wooton, en tout cas des premiers temps du séjour à Trye, selon toute vraisemblance. Un peu plus tard, l'auteur crut devoir les corriger par une note qui nous dit, sur le caractère de Thérèse, les hésitations de sa délirante vieillesse. Il pose tout d'abord dans cette addition à son texte, que les vrais penchants d'un homme se révèlent par l'espèce de ses attachements, « à moins, ajoute-t-il aussitôt, qu'il ne se soit d'abord trompé dans son choix ou que celle à laquelle il était attaché n'ait ensuite *changé de caractère*, par un concours de causes *extraordinaires*, ce qui n'est pas impossible absolument ! » Il se reprend toutefois au moment d'inscrire Thérèse parmi les adhérents du complot tramé contre son honneur et il se préoccupe de couvrir sa décision de jeunesse : « Qu'on écarte toute application injurieuse à ma femme, écrit-il (de façon peu persuasive après ce qui précède). Elle est, *il est vrai*, plus bornée et plus facile à tromper que je ne l'avais cru, mais pour son caractère pur, excellent, sans malice, il est digne de toute mon estime et l'aura tant que je vivrai ! » Sut-il tenir toutefois ce dernier engagement lors de son séjour suprême à Ermenonville ? Nous examinerons cette question en son lieu.

En 1768, à Bourgoin, il épousera, nous l'avons dit, sa compagne de plus de vingt ans, sans aucune cérémonie religieuse cependant (la seule qui comptât en France à cette date), mais simplement par une déclaration formulée en présence de deux notables du lieu (dont l'un se trouvait être le maire de l'endroit) : « Deux minutes auparavant, écrira-t-il peu après à sa vieille amie, Mme Boy de la Tour, elle n'avait aucun soupçon de ce que je voulais faire. Nous avons eu la douceur de voir les deux hommes de mérite que j'avais choisis pour témoins fondre en larmes au moment où notre mariage a été contracté. » Que ce temps avait donc la larme facile! — Mais un joug conjugal, si tardif et si précaire pourtant, fut encore trop lourd aux épaules de ce faible ; il eut l'impression que Thérèse se croyait plus de *droits* sur lui à dater de ce jour ; perspective intolérable à sa morbide incapacité d'effort, ainsi que nous le dirons. La lettre testamentaire qu'il lui adresse le 12 août 1769, à la veille d'une excursion de montagne, est une tentative d'affranchissement sentimental dont l'accent est significatif : « Les sentiments de tendresse et d'attachement étaient jadis réciproques entre nous, lui dit-il. Je sens qu'ils n'existent plus que de *mon* côté. Ma chère amie, non seulement vous avez cessé de vous plaire avec moi, mais il faut que vous preniez beaucoup sur vous pour y rester quelques moments par complaisance ! Vous êtes à votre aise avec tout le monde, hors avec moi ; tous ceux qui vous entourent sont dans vos secrets, excepté moi, et votre seul véritable ami est aussi le seul exclu de votre confidence, etc... » Telles étaient déjà leurs relations près de dix ans avant la fin de leur vie commune, et rien ne nous fait penser qu'elles se soient beaucoup améliorées depuis ce moment.

Certains fanatiques de la mémoire de Rousseau, — et, par exemple, son éditeur et biographe du début du XIXe siècle, Musset-Pathay, le père du poète des *Nuits*, — ont voulu mettre à la charge de Thérèse toutes les défaillances morales de leur idole ; ils ont accablé de leurs incriminations la mémoire de cette fille, vulgaire cependant plutôt que méchante,

et qui dut, plus que tout autre, porter ce lourd fardeau de la cohabitation avec un malade par l'esprit, avec un maniaque du sentiment, tel qu'il n'en fut guère de moins facilement maniable. Nous ne partageons donc pas cette façon de voir et les historiens de sang-froid adoptent aujourd'hui vis-à-vis de Mlle Le Vasseur une plus équitable attitude. Elle fut soigneuse ménagère et patiente garde-malade, en a dit récemment M. Eugène Ritter, au moins pendant de longues années, et elle a souvent montré du cœur. On ne saurait même la rendre entièrement responsable des algarades que son compagnon d'existence fit à ses différents bienfaiteurs entre 1756 et 1770, car il était lui-même *défiant* et *colère ;* il l'était de *race ;* il l'était de nature et le devint bien davantage encore sous l'influence de la maladie nerveuse. Mais elle avait été élevée sans culture et resta donc tracassière, cancanière, assez dénuée de délicatesse morale dans les petites choses. Ces défauts achevèrent d'étouffer ses qualités pendant ses dernières années qui furent lamentables, ainsi que nous l'avons dit. Elle trompa Rousseau à Ermenonville avec un valet des Girardin, vécut publiquement avec cet homme après la mort de celui dont elle portait le nom célèbre. Un visiteur qui se présenta chez elle au Plessis-Belleville, peu avant sa fin, en 1798, devait la trouver ivre-morte.

III

L'ABANDON DES ENFANTS

Thérèse eut de Rousseau cinq enfants qui, tous, furent abandonnés par leur père à la charité publique au lendemain de leur naissance : décision qui procède à notre avis de cette

disposition fondamentale du caractère de Jean-Jacques — et en général de tous ceux que la psychologie moderne appelle les « maniaques de l'amour », — à savoir l'incapacité maladive de traduire en actes, dès qu'il y faut un effort durable sur soi-même, la prétendue sensibilité de cœur dont ces maniaques se font en réalité un moyen de domination et de puissance. — Nous reviendrons plus amplement sur cette disposition des névropathes ; il nous suffit de l'avoir indiquée d'un mot à l'heure où elle va porter un de ses fruits les plus déplorables dans l'existence du grand écrivain. — Ajoutons que de tels anémiques de la volonté, — lorsqu'ils sont d'ailleurs hautement doués du côté de l'intelligence. — ne manquent jamais de raisons spécieuses pour persuader eux-mêmes et les autres qu'ils demeurent fidèles à leur tendresse native à l'heure où ils la démentent le plus évidemment par leurs actes. C'est ce dont nous persuadera l'étude des divers plaidoyers que Jean-Jacques a prononcés pour sa défense, quand sa faute a été connue, de quelques intimes tout d'abord, du grand public après 1765. Mais nous demanderons d'abord à ses *Confessions* l'exposé des faits de la cause.

Au début de ses relations avec Thérèse, et tandis qu'il ne faisait pas encore ménage commun avec elle, il s'était mis en pension pour ses repas chez une Mme La Selle, femme d'un tailleur, logée vis-à-vis du cul-de-sac de l'Opéra et tenancière d'une table d'hôte. Les habituels commensaux de Jean-Jacques y étaient, dit-il, de bons vivants, sans grands scrupules en matière galante et pensant sur ce point à peu près comme les roués de la Régence : les commandeurs de Graville et de Nonant, MM. du Plessis, de Besse, de Forcade, etc... « J'y apprenais des foules d'anecdotes très amusantes et j'y pris aussi peu à peu non, grâce au ciel, jamais les mœurs, mais les maximes que j'y vis établies. D'honnêtes personnes mises à mal, des maris trompés, des femmes séduites, des accouchements clandestins étaient là les textes les plus ordinaires, et *celui qui peuplait le mieux les enfants trouvés était toujours le plus applaudi*. Cela *me gagna*. Je formai ma façon de penser

[et bientôt sa façon d'agir, quoi qu'il en ait dit au préalable], sur celle que je voyais en règne chez des gens très aimables, et, dans le fond, *très honnêtes gens.* Et je me dis : *puisque c'est l'usage du pays, quand on y vit, on peut le suivre !* Voilà l'*expédient que je cherchais.* Je m'y déterminai gaillardement, *sans le moindre scrupule !* » Il ajoute ensuite que Thérèse, demeurée plus près de l'instinct et par conséquent attaché à ses rejetons par le cri de ses entrailles, voulut résister à cette décision cynique, qui lui fut alors imposée d'autorité par son amant. On voit à quel bas étiage moral la lutte pour la vie sur le pavé parisien avait fait rapidement tomber l'ancien séminariste d'Annecy, avant qu'il eût trouvé sa voie vers ce pouvoir d'opinion qui est la renommée.

Le premier de ses enfants naquit dans l'hiver de 1747 ; le second, l'année suivante ; le troisième en 1750, c'est-à-dire après la rédaction du premier *Discours* plutarchien sur le thème fourni par l'Académie de Dijon ; on ne sait rien sur la naissance des deux autres qui nous conduiraient donc tout au moins jusqu'en 1752, c'est-à-dire après la soi-disant réforme morale, de caractère si ostentatoire, que leur père introduisit dans sa vie après qu'il eut pris, avec un éclatant succès, le rôle d'Aristide ou de Caton dans la Société de son temps. Il y a donc fort peu de compte à tenir de l'argument par lequel certains de ses fidèles cherchent à le couvrir lorsqu'ils font naître, ou plutôt ressusciter en lui dès 1749, le moraliste conséquent avec lui-même et l'instituteur social autorisé, tous deux réduits au silence un moment par l'insalubre atmosphère de la capitale française. Une autre tentative apologétique, tout aussi peu sérieuse, a été faite en sa faveur par George Sand qui s'avouait si hautement sa fille spirituelle : l'aïeule paternelle de la romancière illustre, la seconde femme de Dupin de Francueil, avait été dans sa jeunesse une des lectrices les plus attendries de la *Nouvelle Héloïse*, et, par l'entremise de son mari, elle avait eu au moins une entrevue avec Jean-Jacques pendant le dernier séjour parisien de celui-ci. Or elle le prétendait incapable, par constitu-

tion, d'être père : il n'aurait donc abandonné que les enfants de Thérèse qu'il savait pertinemment n'être pas les siens. Mais plus tard, sous l'influence de la plus délicate inspiration chevaleresque, il aurait couvert par l'aveu d'un crime prétendu et vis-à-vis de ses amis intimes dans sa correspondance, et vis-à-vis de la postérité dans ses écrits autobiographiques de vieillesse, les successives infidélités de sa compagne ! — Or le plus novice des psychologues sourira d'un tel sophisme s'il connaît les différentes pages de Rousseau qui se rapportent à l'abandon des enfants de Thérèse et la considérable influence de cet abandon sur l'état de son âme et de son cerveau. Le remords seul peut dicter les accents qui résonnent dans son *Emile*, dans sa Correspondance ou dans ses *Rêveries ;* et sa maladie mentale n'aurait pas marqué un pas décisif lorsque cette circonstance de sa vie fut rendue publique par Voltaire, si sa conscience ne lui eût rappelé dans cette faute prétendue qu'un acte d'abnégation héroïque de sa part, au profit du bon renom de sa compagne.

Enfin, et plus récemment, un auteur de langue anglaise dont l'état d'esprit nous rappelle les fanatismes jadis suscités sur les pas de Jean-Jacques par sa mystique prédication dans sa nouveauté, une émule des Verdelin et des Marianne La Tour, Mme Mac Donald a cru pouvoir soutenir une thèse qui n'est pas sans analogie avec la précédente. Jean-Jacques ne serait pas le père des enfants de Thérèse, mais il aurait pensé l'être parce qu'elle lui fit très habilement accepter cette paternité impossible. Elle l'aurait ensuite poussé à l'abandon de ces innocentes créatures afin de le lier davantage à elle par la complicité d'une vilenie ! Psychologiquement c'est un peu moins inacceptable, peut-être, que l'apologie de Sand ; moralement, cela revient à l'opinion traditionnelle et ne décharge nullement Jean-Jacques, car s'il a cru être père et s'est prêté cependant à l'exposition de ses rejetons, il n'a plus trahi que sur un point la vérité dans ses écrits, c'est quand il a gratuitement affirmé les résistances de Thérèse à une décision toute spontanée de sa part. Sa responsabilité ne serait que bien peu

atténuée par le fait qu'il aurait, en réalité, obéi aux instigations de la marâtre. — Il est bien plus simple de l'en croire sur des faits dont l'aveu dut étrangement coûter à son immense orgueil moral. Revenons donc aux tentatives d'apologie qui sont sorties de sa propre plume.

Près de vingt ans avant celle des *Confessions*, il en avait présenté une toute différente à la première Mme Dupin de Francueil, dès lors informée de ces faits. Trois, tout au plus quatre des enfants sont déjà abandonnés à cette date du 20 avril 1751. Mais leur père vient de se poser en moraliste austère dans son premier *Discours* et se consacre à la polémique violente qui en fut la suite immédiate. Sa lettre justificative sera donc rogue, menaçante même ! Ce serait, à l'en croire, après mûre réflexion théorique, nullement pour obéir à l'entraînement de la coutume ou de l'exemple, mais à titre de protestation contre une société mal faite qu'il se serait dérobé au devoir paternel : « Oui, madame, déclame-t-il, en effet, j'ai mis mes enfants aux Enfants-Trouvés. J'ai chargé de leur entretien l'établissement *fait pour cela*. Si ma misère et mes maux m'ôtent le pouvoir de remplir un soin si cher, c'est un *malheur* dont il faut me plaindre et non pas un *crime* à me reprocher. Je leur dois la subsistance : je la leur ai procurée meilleure ou plus sûre du moins que je n'aurai pu la leur donner moi-même... Si du moins leur état était légitime, ils pourraient trouver plus aisément des ressources... Que ne me suis-je marié, direz-vous ? Demandez-le à vos *injustes lois*, Madame. Il ne me convenait pas de contracter un engagement éternel et jamais on ne me prouvera qu'aucun devoir m'y oblige ! Ce qu'il y a de certain, c'est que je n'en ai rien fait et que je n'en veux rien faire ! » Voilà qui est convaincant ! « Il ne faut pas faire des enfants quand on ne peut pas les nourrir [lui objectera-t-on derechef] ! Pardonnez-moi, Madame, la Nature veut qu'on en fasse, puisque *la terre produit de quoi nourrir tout le monde !* Mais c'est l'état des riches, c'est votre état qui *vole* au mien le pain de mes enfants. Ils seront plus heureux que leur père. Ainsi

voulait Platon que tous les enfants fussent élevés dans sa république! »

Si l'auteur du premier *Discours* s'en était tenu, sa vie durant, à l'attitude plutarchienne ou stoïcienne adoptée par lui dans cet ouvrage et à peu près soutenue dans le suivant, il aurait pu continuer de plaider sur ce ton démagogique, et se cantonner sur un terrain à peu près inexpugnable aux arguments du bon sens et de l'expérience. Mais nous verrons que son séjour champêtre à l'Ermitage de la Chevrette en 1756 et la crise sentimentale qui en fut pour lui la conséquence dès 1757 sont venus, de son aveu, infléchir grandement la courbe de ses convictions théoriques ; il passe alors du stoïcisme tendu et du platonisme social (celui de la *République*) à l'inspiration romanesque ou platonisme érotique (celui des *Dialogues* platoniciens) beaucoup plus profondément empreints dans sa pensée, comme nous le savons et par ses lectures précoces, et par son tempérament névropathique, et par l'attitude d'âme que lui avait dictée dès longtemps l'instinct de la conservation : celle de la sensibilité agressive. A dater de son troisième ouvrage de marque, la *Lettre à d'Alembert*, plus nettement encore après l'*Héloïse* et l'*Emile*, il devient un mystique avoué qui emprunte aux leçons du Quiétisme ses enseignements aussi bien que ses personnels réconforts. Pour réclamer sur ses semblables l'empire, il ne s'appuie plus, en ce temps, de sa prétendue vertu civique ou républicaine, mais plutôt des tendres impulsions de son *sensible* cœur.

C'est pourquoi nous allons l'entendre parler sur un tout autre ton dix ans plus tard à la maréchale de Luxembourg, lorsque celle-ci, également instruite à son tour, s'avisera d'une intervention plus active que celle de Mme de Francueil, et cherchera, de l'aveu du père, à retrouver au moins l'un des enfants exposés ; recherche qui ne fut point couronnée de succès d'ailleurs malgré les indications fournies par les parents, en sorte qu'on peut se demander si un seul de ces enfants soi-disant « plus heureux » que Jean-Jacques restait

encore vivant à cette date ? « Je vois avec peine, Madame la maréchale, écrit donc l'hôte du petit château de Montmorency en 1761, combien vous vous en donnez pour réparer mes *fautes.* » Il accepte désormais ce mot pour qualifier ce qu'il nommait « malheur » en 1751. « Depuis plusieurs années, le remords de cette négligence [à conserver les moyens de reconnaître les petits abandonnés] trouble mon repos et je meurs sans pouvoir la réparer, au grand regret de la mère et au mien. Les idées dont ma faute a rempli mon esprit ont contribué en grande partie à me faire méditer le *Traité de l'éducation*, et vous y trouverez, dans le livre premier, un passage qui peut vous indiquer cette disposition. Je n'ai point épousé la mère et je n'y étais point obligé puisqu'avant de me lier à elle, je lui avais déclaré que je ne l'épouserais jamais. Mais, du reste, je l'ai toujours aimée et honorée comme ma femme, etc...» Le ton est désormais beaucoup plus humain.

Enfin dans les *Confessions*, huit ans après, et de nouveau dans les *Rêveries*, à la veille de sa fin, il cherche à justifier par sa responsabilité d'*éducateur* (et non plus de père nourricier) la complaisance qu'il mit à pratiquer les maximes de ses compagnons de table d'hôte. Il avait frémi, dit-il, à la pensée de livrer ses enfants (surtout s'il venait à mourir) aux proches parents, si *mal élevés*, de Thérèse, qui devaient nécessairement les élever plus mal encore ! Le risque de l'éducation des Enfants-Trouvés lui parut moindre au total : « Il est sûr que la crainte d'une destinée pour mes enfants mille fois pire et presque inévitable m'a le plus déterminé... Hors d'état de les élever moi-même, il aurait fallu dans ma situation [de santé] les laisser élever par leur mère qui les aurait gâtés et par sa famille qui en aurait fait des monstres. » En réalité ce fut beaucoup plus tard, et surtout à la Chevrette, qu'il jugea si défavorablement de Mme Le Vasseur et des siens après cohabitation avec elle ; il y a donc bien là un de ces sophismes que les névropathes, maniaques de l'amour, savent mettre en avant pour justifier leurs exigences sentimentales vis-à-vis de leur entourage d'une part, et, d'autre part, leur incapacité

à payer du moindre retour les dévouements dont ils réclament à leur profit le bénéfice.

Si nous élargissons maintenant quelque peu le problème moral posé par l'abandon des enfants, nous constaterons que les opinions de Jean-Jacques se ressentirent assez vite, en effet, de l'atmosphère parisienne dans laquelle il vécut plongé depuis 1743, et contre laquelle il ne tenta pas de réagir avant la conception de son premier *Discours*. Écoutons-le par exemple décrire à Mme de Warens en 1747, ce peuple des faubourgs de la capitale dont il sera l'idole après 1780 ; il parle des fêtes données à l'occasion du mariage de l'héritier du trône : « J'ai vu danser et sauter toute la canaille de Paris dans des salles superbes qui ont été construites pour le divertissement du peuple. Jamais ils ne s'étaient trouvés à pareille fête ! Ils ont tant secoué leurs guenilles, ils ont tellement bu et se sont tellement pifrés, que la plupart en ont été malades ! » Dans ses *Mémoires*, Mme d'Épinay lui prête à cette date une sorte de parabole improvisée au cours de la conversation et d'une inspiration toute incrédule ou « philosophique »; mais ce conte voltairien paraît avoir été largement retouché, sinon entièrement inventé par Diderot quand il prit sa part dans la rédaction de ces mémoires. En revanche c'est un document authentique que son projet pour l'éducation du jeune Dupin de Chenonceaux qui a été publié par M. de Guibert en 1884 et ce texte le montre fort éloigné des opinions qu'il devait défendre après 1749 mais dans des sentiments très conformes à ceux des « philosophes » de la première génération encyclopédique. Il y prône la culture intellectuelle, les sciences, la vie de société et y soutient même ce « paradoxe étonnant qu'il n'y a de gens *tranquilles* et modérés dans leurs désirs que ceux qui vivent *répandus dans le monde* »*!* — Que n'est-il resté fidèle à cette opinion du bon sens ? Car la solitude champêtre, peu saine à son tempérament nerveux si enclin à la divagation érotique et à l'idée fixe, sera considérée par Grimm, Diderot, d'Holbach, Malesherbes, plus tard par Hume, Mme de Boufflers et le marquis de Mirabeau, comme l'une des

causes déterminantes de la manie, trop bien caractérisée, de sa vieillesse.

Nous venons de parler des *Mémoires de Mme d'Epinay.* Après les travaux de Mme Mac Donald, fort intéressants sur ce point, ils doivent être considérés comme largement interpolés par leurs correcteurs et éditeurs successifs, en sorte que les historiens sont tenus de les utiliser avec précaution désormais. Ils renferment néanmoins des textes contemporains des événements et dont le fond tout au moins est authentique. Telle est, à notre avis, une lettre de Mlle d'Ette au chevalier de Valori sur la représentation, à Chenonceaux en 1747, de *l'Engagement téméraire,* cette peu remarquable comédie de Rousseau : « Nous avons eu vraiment une pièce nouvelle, écrit cette fille mordante, et Franceuil a présenté le pauvre diable d'auteur qui vous est pauvre comme Job mais qui a de l'esprit et de *la vanité* comme quatre. On m'a dit toute son histoire, *aussi bizarre que sa personne,* et ce n'est pas peu... Malgré sa figure, disait hier la petite M. (car il est certain qu'il est laid quoiqu'Émilie [d'Épinay] le trouve joli), ses yeux disent que l'amour joue un grand rôle dans son roman (vital). — Non, lui dis-je, son nez me dit que c'est la *vanité.* — Eh bien, l'un et l'autre. — Nous en étions là quand Francueil vint nous apprendre que c'était un homme de grand mérite... Sa pièce, sans être bonne, n'est pas d'un homme ordinaire... Tout ce qui est de gaieté est de mauvais ton : tout ce qui est de *discussion* et de causerie, même de *persiflage,* est excellent, quoiqu'avec un peu d'apprêt ! » Ces lignes sont psychologiquement excellentes, littérairement très fines et, dans le sens favorable aussi bien que dans l'autre, singulièrement prophétiques !

Plus tardivement peut-être, mais, en ce cas, d'après des notes de l'époque sans nul doute, Mme d'Épinay en personne a tracé ce portrait de l'homme de lettres famélique qu'était son futur « ours » de l'Ermitage avant 1750 : « Il est complimenteur sans être poli, ou au moins sans en avoir l'air. Il paraît ignorer les usages du monde, mais il est aisé de voir

qu'il a infiniment d'esprit. Il a le teint brun et des yeux pleins de feu animent sa physionomie. Lorsqu'il a parlé et qu'on le regarde, il paraît joli ; mais, lorsqu'on se le rappelle, c'est toujours en laid. On dit qu'il est d'une mauvaise santé et qu'il a des souffrances qu'il cache avec soin par je ne sais quel principe de vanité : c'est apparemment ce qui lui donne, de temps en temps, l'air *farouche*. M. de Bellegarde (père de M. d'Epinay) avec qui il a causé longtemps ce matin, en est enchanté. Une conversation que j'ai eue avec lui m'a charmée... J'ai encore l'âme attendrie de la manière simple et originale en même temps dont il raconte *ses malheurs !* »

Ainsi se faisait-il connaître peu à peu pour ce qu'il était en réalité, et sous ses diverses faces. Mais sa situation restait précaire, ainsi que sa santé, semble-t-il. Comme il l'a écrit le 26 août 1747 à Mme de Warens, il était grand temps pour lui d'échapper, par une voie ou par une autre, à « cet état d'opprobre, de misère et de besoin ! »

LIVRE II

LE PHILOSOPHE

Au mois d'octobre 1749 — car le *Mercure de France* ne publia qu'à cette date le programme du concours littéraire institué par l'Académie de Dijon — et par une journée très chaude néanmoins, Rousseau subit la crise quasi-extatique qui fit de lui un publiciste, un homme de lettres et bientôt un écrivain célèbre. Diderot était alors détenu au château de Vincennes pour le scandale causé par sa *Lettre sur les aveugles* et Rousseau le visitait souvent dans sa prison : « J'allais voir Diderot, écrira-t-il au président de Malesherbes. J'avais dans ma poche un *Mercure de France* que je me mis à feuilleter le long du chemin. Je tombe sur la question de l'Académie de Dijon qui a donné lieu à mon premier écrit. Si jamais quelque chose a ressemblé à une inspiration subite, c'est le mouvement qui se fit en moi à cette lecture. Tout à coup, je me sens l'esprit ébloui de mille lumières ; des foules d'idées vives s'y présentent à la fois avec une force et une confusion qui me jeta dans un trouble inexprimable !

Je sens ma tête prise par un étourdissement semblable à l'ivresse. Une violente palpitation m'oppresse, soulève ma poitrine ; ne pouvant plus respirer en marchant, je me laisse tomber sous un des arbres de l'avenue et j'y passe une demi-heure dans une telle agitation qu'en me relevant, j'aperçus tout le devant de ma veste mouillé de mes larmes sans avoir senti que j'en répandais. Oh, monsieur, si j'avais pu écrire le quart de ce que j'ai vu et senti sous cet arbre, avec quelle clarté j'aurais fait voir toutes les contradictions du système social ! Avec quelle force j'aurais exposé tous les abus de nos institutions ! Avec quelle simplicité j'aurais démontré que l'homme *est bon naturellement* et que c'est par ces institutions seules que les hommes deviennent méchants ! Tout ce que j'ai pu retenir de ces foules de grandes vérités qui, dans un quart d'heure, m'illuminèrent sous cet arbre a été bien faiblement épars dans les trois principaux de mes écrits : savoir, ce premier *Discours*, celui de l'*Inégalité* et le traité de l'éducation (*Emile*) Tout le reste a été perdu et il n'y eut d'écrit sur le lieu même que la prosopopée de Fabricius. Voilà comment, lorsque j'y pensais le moins, je devins auteur presque *malgré moi !* »

Le fond de ce récit est assurément véridique, et il n'est nullement besoin de recourir, comme on l'a fait tant de fois, à l'intervention de Diderot pour expliquer le contenu du premier *Discours*. Il reflète l'état d'esprit de l'auteur à son retour de Venise : un état d'âme que six années de misère parisienne, dans un contact presque quotidien avec la grande richesse de fraîche date, n'avaient pu que nourrir, renforcer, exaspérer enfin jusqu'au paroxysme ! Si donc Jean-Jacques entrevit dès lors la *bonté naturelle* de l'homme, comme il croit s'en souvenir douze ans plus tard, ce ne fut que vaguement encore et dans un lointain propice aux interprétations de tout genre. Nous allons voir qu'il n'est

venu, en tout cas, que peu à peu à cette assertion fondamentale en son œuvre et nous montrerons de combien d'atténuations diverses elle a été de tout temps affectée dans sa pensée, longtemps hésitante devant un si exorbitant paradoxe !

On ne trouve dans les *Confessions* que peu de chose à joindre aux indications dont bénéficia Malesherbes. L'auteur y renvoie expressément son lecteur à sa *Lettre* au magistrat éminent. Il note cependant que, lors de son arrivée à Vincennes, il était dans « une agitation qui tenait du délire », qu'il voyait un *autre univers* et devinait un *autre* homme (à savoir un homme différent de celui que nous a insensiblement révélé l'expérience de la vie sociale au cours des siècles), enfin, que son *effervescence* (c'est le mot qu'il emploie constamment pour désigner la période pseudo-stoïcienne de son existence aussitôt qu'il l'a dépassée), se soutint quatre ou cinq ans dans son cœur. — Les *Confessions* nous apprennent encore que le sujet proposé par les Académiciens de Dijon était formulé de la sorte : « Si le *progrès* des sciences et des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs. » Mais le programme du concours disait en réalité « le *rétablissement* des sciences et des arts » et sollicitait donc des concurrents une étude sur les résultats moraux de cet épisode de l'histoire européenne qu'on est convenu d'appeler la *Renaissance.* Or Rousseau ne traita nullement ce sujet, mais ses juges le lui pardonnèrent en raison du souffle oratoire qui anime sa réponse et, aussi, par une secrète complaisance pour sa thèse, paradoxale en apparence seulement, car elle flattait, en réalité, les plus foncières dispositions de l'humanité en général et de son époque en particulier. La sentence de ces académiciens a été blâmée quand on en a connu les fruits, et le président dijonais Richard de Ruffey (le père de Sophie de Monnier,

aimée de Mirabeau) qui les connaissait tous, les a dépeints comme une série de médiocrités. Mais leur décision, dont ils ne pouvaient prévoir les incalculables résultats, fut libérale : elle ne saurait leur être reprochée sans mauvaise foi [1].

1. Le texte publié par Rousseau n'est pas identique au surplus à celui sur lequel ils ont prononcé. L'auteur y avoue deux *additions* « faciles à reconnaître, dit-il, et que l'Académie n'aurait peut-être pas approuvées ».

CHAPITRE PREMIER

LES ÉCRITS SOCIOLOGIQUES ET POLITIQUES

Les réflexions théoriques de Rousseau sur l'organisation sociale de son temps datent de son séjour vénitien, nous l'avons dit ; elles se précisèrent alors sous l'influence de ses occupations professionnelles qui touchaient à la politique européenne et se ressentirent des froissements qui furent infligés à son orgueil. Rappelons le passage des *Confessions* qui confirme cette façon de voir : « La justice (?) et l'inutilité de mes plaintes [contre son chef] me laissèrent dans l'âme un germe d'indignation contre nos sottes institutions civiles où le vrai (?) bien public et la véritable (?) justice sont toujours sacrifiés *à je ne sais quel ordre apparent, destructif en effet de tout ordre* et qui ne fait qu'ajouter la sanction de l'autorité publique à l'oppression du faible et à l'iniquité du fort ! » Formule éminemment sophistique, mais fort habilement choisie pour saper par la base les disciplines nécessaires au maintien de la cohésion sociale! Nous avons dit ce qu'il en était des plaintes de Rousseau à Venise. Il ajoute que ce germe ne se développa point à ce moment dans sa pensée comme il devait le faire plus tard, parce qu'il s'agissait de lui

en cette affaire et que l'intérêt privé n'a jamais tiré de son cœur les élans *divins* qu'il n'appartient qu'au plus pur amour du juste et du beau d'y produire ! Mais nous dirons que son désintéressement fut le plus souvent un voile jeté, même à ses propres yeux, sur son immense appétit de puissance par les mystiques convictions qu'il s'était faites à l'appui de cet appétit. Quoi qu'il en soit, le germe creva son enveloppe après avoir dormi six années encore sous les humiliations et les révoltes contenues, pour s'épanouir aussitôt en frondaisons profuses dont nous allons examiner le premier jet.

I

LE PREMIER *DISCOURS*

« Il est certain, écrira quelque vingt ans plus tard le lauréat provincial dans l'*Avertissement* qu'il mit à son *Discours*, il est certain que cette pièce qui m'a valu un prix et qui m'a fait un nom est tout au plus médiocre, et j'ose ajouter qu'elle est une des moindres de tout ce recueil [de ses œuvres]. Quel gouffre de misère n'eût point évité l'auteur si ce premier écrit n'eût été reçu que comme *il méritait de l'être !* Mais il fallait qu'une faveur, *d'abord injuste*, m'attirât par degré une rigueur qui l'est encore plus ! » Sauf la dernière insinuation, dictée par la manie sénile du préfacier, on ne saurait mieux dire aujourd'hui sur ce sujet. Oui, le premier *Discours* est une déclamation de collège, mais le goût français y sut néanmoins reconnaître les prémices du très réel génie de l'auteur.

Celui-ci fait mine, au début, de traiter le sujet proposé et consacre un bref paragraphe au souvenir de la *Renaissance ;*

après quoi il tourne court et sort de la question pour n'y plus rentrer parce qu'il l'élargit aussitôt sans transition et sans mesure : « Peuples policés, cultivez les sciences et les arts. Heureux esclaves, vous leur devez... les apparences de toutes les vertus sans en avoir aucune ! » Il prend alors son élan pour remonter jusqu'à l'origine des sociétés. Avant la naissance des sciences et des arts, *la nature humaine, au fond, n'était pas meilleure*, écrit-il, en niant solennellement ainsi, dès les premières lignes tombées de sa plume, la prétendue *bonté naturelle* que tant d'autres pages vont proclamer dans ses œuvres. Mais du moins, poursuit-il aussitôt, il était encore facile de se connaître les uns les autres et de pénétrer les intentions d'autrui, ce qui mettait une digue à la corruption. On la voit s'installer dans les mœurs au contraire *chaque fois* que les sciences et les arts se développent, et cela avec la régularité qui se reconnaît dans l'élévation et l'abaissement quotidiens des flots de l'Océan. Voyez plutôt l'Egypte, si grande sous Sésostris et bientôt subjuguée par Cambyse. Voyez la Grèce victorieuse à Troie, puis à Salamine, mais succombant sous les armes macédoniennes. Voyez Rome, fondée par un pâtre et devenue enfin le jouet des Barbares. Voyez Bizance, tissu honteux d'abominations et de crimes. Voyez la Chine que ses lettrés administrateurs laissent en proie aux vices et aux forfaits. Admirez en revanche pour leur saine rusticité, les Perses de Xénophon, les Scythes de la légende hellénique, les Germains de Tacite, les Suisses de notre temps. En note seulement (et les notes ne figuraient pas dans le texte primitif) se glissent ici les *sauvages* dont la réputation usurpée entraînera bientôt l'orateur aux conclusions psychologiques et sociologiques extrêmes. Montaigne, rappelle-t-il, n'hésite point à préférer leur simple et naturelle police non seulement aux lois de la République platonicienne, mais encore à tout ce que la philosophie pourra jamais imaginer de plus parfait pour le gouvernement des peuples !

Serait-ce pourtant par stupidité native que les peuples énumérés en dernier lieu ont préféré les exercices du corps à

ceux de l'esprit ? Pas le moins du monde, mais ils avaient considéré les *mœurs* des civilisés, ce qui les avait conduits à dédaigner leur doctrine : Sparte surtout, la Sparte plutarchienne « éternel opprobre d'une vaine doctrine » de progrès prétendu, Sparte où les hommes *naissaient vertueux*, où l'air même du pays semblait inspirer la vertu ! Puis, pour achever ce développement digne d'un devoir de rhétorique modèle, seront rappelées par ordre chronologique la protestation de Socrate contre les artistes et les poètes, l'attitude analogue de Caton dans Rome, la simplicité de mœurs des rois français populaires, Louis XII et Henri IV, évocations qui amènent la prosopopée de Fabricius, ce fruit immédiat des clairvoyances de l'avenue de Vincennes, avec sa conclusion martiale : « Le seul talent digne de Rome est de *conquérir le monde* pour y faire régner la vertu. » C'était hier la devise de l'impérialisme prussien, c'est encore celle de tous les impérialismes de race ou de classe qui se donnent carrière autour de nous. Et la psychologie d'expérience a le dernier mot dans ce premier développement. Les hommes sont *pervers*, répète ici Rousseau ! Mais ils seraient *pires* encore s'ils avaient eu le malheur de naître savants.

La seconde partie du *Discours* reproduit à peu de chose près la précédente en y joignant de vagues considérations économiques. L'auteur considère maintenant les sciences et les arts dans leur origine et dans leurs résultats. Origine fâcheuse à l'en croire, car l'astronomie serait née de la superstition, l'éloquence de l'ambition et du mensonge, la géométrie de l'avarice, la physique d'une curiosité vaine, la morale même de l'*orgueil humain* (psychologie de Hobbes). Ainsi, toutes les sciences procèdent de nos vices personnels, alors qu'il faudrait n'avoir de temps que pour la patrie, pour les malheureux et pour ses amis ! Le luxe est condamné à son tour ; après quoi recommence l'éloge des Perses, des Scythes et des Germains, Francs ou Saxons : ce qui prépare une sévère appréciation de l'auditoire, principalement féminin et juvénile, qui fera le succès du rousseauisme et du romantisme, puisque les

choryphées de ces mouvements d'esprit, Lamartine après Jean-Jacques, se vanteront tour à tour de l'adhésion des jeunes gens et des femmes : « Que fera l'artiste pour obtenir les éloges, s'il a le malheur d'être né chez un peuple et dans des temps où les savants [il faudrait dire ici les romanesques] devenus à la mode, ont mis une *jeunesse frivole* en état de donner le ton, où les hommes ont sacrifié leurs goûts aux *tyrans* [féminins] *de leur liberté*, où l'un des sexes *n'osant approuver que ce qui est proportionné à la pusillanimité de l'autre*, on laisse tomber des chefs-d'œuvre de poésie dramatique et des prodiges d'harmonie sont rebutés ? »

Attitude provisoirement antiromanesque qui prépare l'apostrophe, encore ambiguë, mais déjà peu déférente à Voltaire, interpellé familièrement par son nom patronymique : « Dites-nous, célèbre Arouet, combien vous avez sacrifié de beautés *mâles* et fortes à notre fausse délicatesse et combien l'esprit de la *galanterie*, si fertile en petites choses, vous en a coûté de grandes ! » Toutefois le romanesque qu'est Jean-Jacques en son vrai fond, n'a pu se tenir de placer ici son mot dans une note, destinée à lui concilier le sexe dont il vient de médire : « Je suis bien éloigné de penser que cet ascendant des femmes soit un mal en soi. C'est un présent que leur a fait la Nature pour le *bonheur* du genre humain. Mieux dirigé, il pourrait produire autant de bien qu'il fait de mal aujourd'hui. Les hommes seront toujours *ce qu'il plaira aux femmes*. Si vous voulez qu'ils deviennent *grands et vertueux*, apprenez aux femmes ce que c'est que grandeur d'âme et vertu. Les réflexions que ce sujet fournit et que *Platon a faites autrefois* mériteraient d'être mieux développées. » Elles ne l'ont été que trop largement au cours de l'évolution romanesque, et l'auteur de cette note y retourne directement lui-même vers le Platonisme érotique d'où procède pour une large part cette évolution qui a engendré la « tyrannie » dont il se plaint.

La conclusion de sa harangue est au surplus d'une ordonnance encore plus lâche que l'ensemble de son argumentation

Après les révérences obligées aux princes, aux autorités, aux académies, on revoit une dernière fois, à travers les textes de Montaigne, le grand roi des Perses, les Grecs, les Romains et l'on rencontre aux dernières pages, une allusion à l'âge d'or qui contredit l'assertion, si raisonnablement posée au début de l'ouvrage, sur la nature humaine avant le développement des arts : « Dans la simplicité des premiers temps, quand les hommes, *innocents et vertueux*, aimaient à prendre les dieux pour témoins de leurs actions, ils habitaient ensemble les mêmes cabanes (hommes et dieux). Mais bientôt, *devenus méchants*, ils se lassèrent de ces incommodes spectateurs et les *reléguèrent* dans des temples magnifiques ! » Effet de rhétorique obtenu aux dépens du bon sens et de la vérité historique.

II

EXAGÉRATIONS POLÉMIQUES
AFFIRMATION DE LA « BONTÉ NATURELLE »

Ce *Discours* était essentiellement un anathème jeté au *luxe* corrupteur des mœurs, une satire en prose telle que pouvait la concevoir et la formuler un Genevois d'origine, un Savoisien d'éducation transporté par les circonstances dans le milieu parisien le plus dissolu et, jusque-là, impuissant à s'y faire une place à sa mesure. S'il avait exposé comment les groupes humains, partis de la férocité naturelle mais lentement façonnés par de strictes disciplines sociales et mystiques, arrivent à un état de moralité appréciable et de sagesse pratique qui assure à l'individu une certaine sécurité dans leur sein ; puis comment les arts de *luxe*, et, sinon le savoir accru, du moins l'esprit critique né de ce savoir les désagrègent pour

en faire la proie de voisins restés plus près de la cohésion sociale antérieure, il serait demeuré vrai. Par malheur, avec les esprits peu scientifiques de son temps, il avait le préjugé de la bonté des sauvages (ou tout au moins de la plupart des sauvages) : il se souvenait des leçons de *Polexandre* ou de ces voyageurs, imbus de l'esprit romanesque, qui édifièrent la sociologie mystique alors acceptée d'une grande partie de l'opinion. Il voulait ignorer la longue période de formation *sociale* qui prépare, en réalité, la « vertu », principalement guerrière, de certains barbares : Perses, Doriens, Romains ou Germains. Il n'hésitait même pas à parler d'*innocence* à propos des *premiers temps!* Enfin, ayant éludé le sujet mis au concours par l'Académie de Dijon, mais gêné malgré tout par les termes de la question posée, il avait entrepris bravement de charger les arts et même les sciences d'un résultat corrupteur qui ne naît en réalité que de leur propre corruption. Aussi bien la poésie guerrière des peuples conquérants et par exemple l'*Iliade*, de si longtemps antérieure à la victoire de Salamine, sont-elles des œuvres d'art, et l'ordre tactique des Macédoniens ou des Romains est-il le fruit de la science. Le savoir est toujours une force ; seul il a donné à l'homme l'empire du globe.

Par les esprits plus attentifs aux récents progrès de la géographie et de l'histoire, Rousseau devait donc être contredit sur les exagérations patentes que sa rhétorique voilait aux intelligences moyennes. Sa brochure qui alla sans délai « par-dessus les nues », selon l'expression de Diderot, suscita tout aussitôt des répliques qui le poussèrent plus avant sur la voie du paradoxe, en raison de son immense amour-propre, en conséquence de la honte insurmontable qu'il ressentait, nous le savons, quand il se voyait pris en faute. Il ne se lassa donc pas de riposter à ses divers contradicteurs dans une série de *Lettres* ouvertes presque aussi avidement accueillies que le morceau dont elles fournissaient le commentaire, et dont elles exagéraient les assertions déjà chimériques.

L'une de ces réfutations était sortie de la plume du roi Sta-

nislas Leczinski; tout au moins pour une part, car on assura que le jésuite Menou, conseiller littéraire du souverain, y avait collaboré. « Rappeler sans cesse, lisait-on dans ces pages, la simplicité primitive dont on fait tant d'éloges, se la représenter toujours comme la compagne inséparable de l'*innocence*, n'est-ce point tracer *un portrait en idée pour se faire illusion ?* Où vit-on jamais des hommes sans défauts, sans désirs, sans passions ? Ne portons-nous pas dans notre sein le germe de tous les vices ? S'il fut des temps, s'il est encore des climats où certains crimes sont ignorés, n'y voit-on pas d'autres désordres ? Et ces désordres ne sont-ils pas plus monstrueux qu'ailleurs chez ces peuples dont on vante la *stupidité* salutaire ? Parce que l'or, dont ils ne sauraient que faire, ne tente pas leur cupidité ; parce que des honneurs, pour eux dépourvus de sens, n'excitent pas leur émulation, en connaissent-ils moins l'*orgueil* et l'injustice ? Sont-ils moins livrés aux bassesses de l'*envie*, moins emportés par les fureurs de la vengeance ? Leurs sens, plus grossiers, demeurent-ils inaccessibles à l'attrait des plaisirs? A quels excès ne se porte pas, chez les Barbares, *une volupté qui n'a point de règle et qui ne connaît pas de freins ?* » C'est ici tout simplement le langage de la psychologie chrétienne rationnelle qui connaît, par *expérience*, l'essentiel « impérialisme » de l'homme. La *libido dominandi* est une des branches de la concupiscence, cette cicatrice du péché d'origine que n'efface pas le baptême. Or, à cette objection du bon sens, Jean-Jacques se dérobera provisoirement par le silence ; il suivra longuement son adversaire dans des critiques accessoires et d'un ton si rogue qu'il le réduisit au silence ; mais sur le point décisif, il se dérobe. Une réplique au sujet de l'« innocence » primitive demanderait, dit-il, des éclaircissements *trop étendus* ; il se hâte d'aborder le reproche, beaucoup moins topique, qui lui avait été présenté aussitôt après : celui de compter peu avec l'influence de la vraie religion sur l'esprit de l'homme.

Il fut pourtant contraint d'abandonner cette réserve prupente lorsqu'il se vit pousser dans ses derniers retranchements

par Bordes, de Lyon, — un ancien ami et protecteur qu'il avait, de son propre aveu, froissé par cette invincible incapacité de l'effort, — fût-ce en matière de réciprocité amicale, — qu'il appelle inertie ou paresse, dans un euphémisme indulgent. Esprit hautement rationnel que ce Bordes [1], intelligence pénétrante et capable de pressentir les répercussions sociales du paradoxe qui venait d'être accueilli par les applaudissements des badauds. Aussi sa critique est-elle excellente, mais Rousseau s'attache avec adresse au point où sa clairvoyance a, pour un instant, faibli. Il dit les hommes naturellement *méchants*, ce qui est une épithète excessive en effet, car ils sont naturellement « impérialistes » et impérialistes irrationnels tant que l'expérience ne les a pas lentement éclairés : mais il est vrai que l'impérialisme aveugle prend parfois la forme de ce que nous appelons méchanceté. « Il ne faut pas, retorque donc Jean-Jacques, nous faire tant peur de la vie purement animale. Il vaudrait encore mieux ressembler à une *brebis* qu'à un mauvais ange. » Oui certes, mais si l'on a pu dire avec vraisemblance : *homo homini lupus*, l'homme est un loup pour l'homme, qui donc s'aviserait de rectifier la maxime en ces termes : *homo homini ovis !* — Puis voici venir la diversion démagogique qui fera le thème du second *Discours*, l'insinuation que le *peuple* est aujourd'hui le seul héritier de l'*innocence* primitive : « Les annales de toutes les nations qu'on *ose* citer en preuve (de la méchanceté naturelle) sont *beaucoup plus favorables à la supposition contraire* et il faudrait bien des témoignages pour m'obliger à croire une *absurdité.* Avant que les mots *affreux du tien* et du *mien* fussent *inventés*, avant qu'il y eût de cette *espèce* d'hommes cruels et brutaux qu'on *appelle maîtres*, et de cette autre espèce d'hommes fripons et menteurs qu'on appelle esclaves, avant qu'il y eût des hommes assez abominables pour oser avoir du superflu pendant que les autres hommes *meurent de faim*, avant qu'une *dépendance*

1. Voir sur Bordes le récent ouvrage d'André Ruplinger, un jeune normalien tué à l'ennemi en 1914. Lyon, 1915.

mutuelle les eût tous forcés de devenir fourbes, jaloux et traîtres, je voudrais bien qu'on m'expliquât en quoi pouvaient consister ces vices, ces crimes qu'on leur reproche avec tant d'*emphase !* On m'assure qu'on est depuis longtemps désabusé de la chimère de l'âge d'or. Que n'ajoute-t-on qu'il y a longtemps qu'on est désabusé de la chimère de la *vertu !* » On voit le mode d'argumentation et le ton. Nous nous contenterons de répondre par la bouche de Julie d'Étange s'adressant à son amant quelques années plus tard, après « effervescence » calmée de l'écrivain qui tient pour eux la plume : « Prenez garde que ce mot de *vertu*, trop abstrait, n'ait plus d'éclat que de solidité et ne soit un *nom de parade* qui ne sert qu'à éblouir les autres plutôt qu'à nous contenter nous-mêmes ! »

Mais considérons encore un instant la réfutation de Bordes par Rousseau, en marquant, comme l'a fait ce dernier, par des caractères italiques les assertions du Lyonnais : « *Jetons les yeux sur l'immense continent de l'Afrique où nul mortel n'est assez hardi pour pénétrer ou assez heureux pour l'avoir tenté impunément.* Ainsi, de ce que nous n'avons pu pénétrer dans le continent de l'Afrique, de ce que nous ignorons ce qui s'y passe, on nous fait conclure que les peuples en sont chargés de vices ? C'est si nous avions trouvé moyen d'y porter les nôtres qu'il faudrait tirer cette conclusion. Si j'étais chef de quelqu'un des peuples de la Nigritie, je déclare que je ferais élever sur la frontière du pays une potence où je ferais pendre sans rémission le premier Européen qui oserait y pénétrer et le premier citoyen qui tenterait d'en sortir. — *L'Amérique ne nous offre pas des spectacles moins honteux pour l'espèce humaine* (ajoute Bordes). — Surtout depuis que les Européens y sont, reprend Jean-Jacques qui songe sans doute à *Polexandre.* — *On comptera cent peuples barbares ou sauvages dans l'ignorance pour un seul peuple vertueux.* — Soit, interjette avec empressement Jean-Jacques qui n'espérait pas cette concession insuffisamment motivée, soit on en comptera du moins un ; mais de peuple vertueux cultivant les sciences, on n'en a jamais vu, etc. »

Ces citations suffiront pour caractériser sa polémique. Mais il est un point plus important à retenir de sa réponse à *Bordes*. Il affirme au début de cette lettre que l'*ignorance* est l'état *naturel* de l'homme, ce qui est certain ; mais, dans une note, il marque un pas immense en avant sur sa route mystique et pose enfin la formule tranchante dont on ne le fera plus démordre, — quoiqu'il en ait peu à peu retiré le contenu par la suite au moins au point de vue sociologique, ainsi que nous le dirons : « Il faut bien faire attention que, quoique l'homme soit *naturellement bon*, comme je le crois, et comme *j'ai le bonheur de le sentir* (c'est déjà l'argument personnel et purement psychologique à l'appui de l'assertion fameuse), il ne s'ensuit pas pour cela que les sciences lui soient salutaires, etc... » La fin du raisonnement est à peu près incompréhensible et nous importe peu, au surplus, car le mot décisif a été publiquement prononcé. Désormais Rousseau demeurera l'évangéliste de la *bonté naturelle*.

L'ensemble de cette polémique amusa grandement les badauds qui avaient applaudi son *Discours* et étendit rapidement sa réputation, mais ne parvint pas, comme bien on pense, à convaincre les esprits capables de quelque réflexion personnelle et non poussés par leur intérêt de classe sur la voie qui leur était indiquée de la sorte. On a tout récemment publié, dans sa ville natale, le journal de voyage à Paris, en 1752, du jeune Bâlois Iselin, qui devait devenir un publiciste assez notoire pour les pays de langue allemande. Protestant et républicain d'origine comme Jean-Jacques, il avait lu avec attention les divers écrits dont nous venons de parler et put même fréquenter leur auteur, grâce à l'entremise de Grimm qu'il connaissait. Or, s'il a beaucoup d'admiration et de sympathie pour le « malheureux » écrivain, il ne l'en considère pas moins comme un sophiste inconscient et comme un cynique à la façon de Diogène ; il estime en effet que le *luxe*, mais non pas le *savoir*, conduit les peuples à la corruption, et, de même que Bordes, sait se garder de la psychologie romanesque et de la sociologie mystique de son temps.

Trois ans plus tard, le naturaliste genevois Bonnet écrira du premier *Discours* de son concitoyen : « Je sais l'histoire du Moyen-âge. Je connais les républiques des Iroquois et des insulaires de la mer Pacifique, et je suis charmé de ne pas vivre parmi eux. Le malheur de l'homme vient d'un instinct inséparable (de sa nature) et nécessaire, donné à chaque individu : c'est de *faire sa volonté* (et, par conséquent, de conquérir la *puissance* qui permet seule de la faire). Les volontés se *croisent* (se contrarient) chez le Huron comme chez le Parisien et les passions, également fortes (de part et d'autre) *n'ont pas le même adoucissement* dans l'état de nature ! » En d'autres termes l'impérialisme irrationnel n'y a pas fait les mêmes progrès vers un impérialisme plus rationnel. — Puis encore, revenant sur le même sujet en 1761, Bonnet ajoutera : « Je ne connais pas d'auteur qui ait *moins de logique* [que Rousseau]. Il a prouvé, *à la honte d'un siècle qui pense*, qu'on peut se faire une réputation brillante à force de paradoxe et d'éloquence. Le Français sera toujours prenable par les oreilles. Toujours l'harmonie du style le séduira et quiconque sait phraser est sûr d'être lu et admiré par cette nation amie des frivolités. Si Rousseau avait écrit en allemand, on connaîtrait à peine son nom. La bonne logique des Allemands l'aurait tué. » Peut-être, mais, une fois lancé par la France, il devait exercer au delà du Rhin une très durable influence ; deux Allemands francisés, Grimm et Holbach, ont été parmi ses premiers amis de lettres, il est vrai qu'ils se sont écartés de lui sans grand délai par la suite.

Ajoutons enfin qu'une fois son succès acquis et confirmé, il ne tarda guère à retirer tout ce qu'il avait dit contre les sciences et les arts, ne conservant désormais de son paradoxe originel que l'assertion générale et vague de la *bonté naturelle*, point d'appui de son mysticisme secret — et en attendant qu'il retirât de même le contenu sociologique initial de cette affirmation. — Dans la préface de sa comédie de *Narcisse*, quelques mois après son *Discours* il écrira : « Quand un peuple est une fois corrompu à un certain point, *que les sciences y*

aient contribué ou non, faut-il les bannir ou l'en préserver pour le rendre meilleur et pour l'empêcher de devenir pire ? C'est une *autre* question, dans laquelle je me suis positivement déclaré pour la *négative !* Les arts et les sciences, après avoir fait éclore les vices, sont nécessaires pour les empêcher de tourner en crimes. Elles les couvrent au moins d'un vernis qui ne permet pas au poison de s'exhaler aussi librement ; elles détruisent la vertu, mais elles en laissent le simulacre public qui est toujours une belle chose ; elles introduisent à sa place la politesse et les bienséances, et, à la crainte de paraître méchant, elles substituent celle de paraître ridicule. » Il répétera vers la fin de 1755 à Voltaire : « Tous les progrès humains sont pernicieux à l'espèce ; mais il vient un temps où le mal est tel que les causes mêmes qui l'ont fait naître sont nécessaires pour l'empêcher d'augmenter. C'est *le fer qu'il faut laisser dans la plaie* de peur que le blessé n'expire en l'arrachant... Quand les hommes sont corrompus, il vaut mieux qu'ils soient savants qu'ignorants. »

Il avait grandement accru, entre temps, le bruit fait autour de son nom par des incursions retentissantes dans ce domaine de l'art et du théâtre, qu'il opposait si énergiquement à celui de la vertu d'autre part, sans cesser d'y prétendre à une particulière compétence ; il avait publié sa *Lettre sur la musique française,* ou plutôt contre notre musique nationale qu'il comparera dans son *Héloïse* aux « cris de la colique » et il assure que la discussion élevée autour de ce document détourna l'attention publique des démêlés du Parlement avec le ministère, évitant une révolution à la France. Il avait fait représenter son *Devin de village* à l'Opéra, puis à la cour, et son *Narcisse* à la Comédie française. Son séjour à Genève, de juin à octobre 1754, fut donc un triomphe ; il y refit profession publique de la religion de ses pères (sans avouer alors qu'il l'eût jamais reniée solennellement) et il reprit le titre, nettement oligarchique, de « citoyen » de sa ville natale. Il accomplit le tour du lac Léman avec son admirateur Deluc et visita ces rochers de Meillerie qu'il allait rendre peu après célèbres,

C'est le moment de sa vie où il a été le plus près du Calvinisme (dont le sépare toutefois sa thèse de la bonté naturelle) ; mais il s'éloignera de cette source d'inspiration dès que sa véritable personnalité reprendra en lui le dessus quelques mois plus tard, dès qu'achèvera de s'apaiser sa brève « effervescence » morale.

III

DES DEUX SIGNIFICATIONS CONTRADICTOIRES DE L'ADJECTIF « NATUREL »

Rousseau a donc proclamé la bonté naturelle, et dans le sens de bonté *originelle* tout d'abord[1]. Sa pénétrante intelligence lui montre pourtant l'assertion difficile à faire accepter de l'Europe chrétienne et rationnelle sous cette forme tranchante. Il n'en tiendra pas moins de son mieux la gageure, par mauvaise honte de se dédire, comme au temps du ruban de Marion ; mais il lui reste, au besoin, une échappatoire et comme une refuite dont il ne laissera pas de faire usage, quoique sans persévérance et sans netteté, de manière à fournir néanmoins un argument à certains de ses apologistes pour l'exonérer de sa responsabilité essentielle. C'est le sens donné au mot de « naturel » par la théologie des siècles précédents, héritière de la scolastique. Dans sa belle étude sur *La philosophie de Berkeley*, M. Joussain nous rappelait récem-

1. On lit par exemple dans la préface à une seconde *Lettre* contre Bordes qui ne fut point achevée (Inédits publiés par Streckeisen-Moultou) : « Je crois avoir découvert de grandes choses. Ce *triste et grand* système, fruit d'un examen sincère de la nature de l'homme, m'est cher. C'est pour l'avoir abandonné mal à propos que la plupart des hommes, dégénérés de leur bonté *primitive*, sont tombés dans les erreurs qui les aveuglent. »

ment que, pour ce contemporain de Rousseau, théologien avant d'être philosophe, ce qui est *naturel* n'est pas ce qui apparaît dès l'origine, mais ce qui, dans des conditions favorables, *se développe avec le temps ;* c'est ainsi qu'il est naturel à l'oranger de produire des oranges quoiqu'il n'en produise pas en toutes saisons. Le souvenir biblique et mystique du Paradis terrestre où l'homme débuta par la perfection de sa nature, tend d'ailleurs à identifier ces deux sens divers de l'adjectif « naturel », mais ce souvenir est aussitôt corrigé, dans le judaïsme et dans le christianisme, par la tradition du péché originel, assise d'une psychologie expérimentale et d'une morale rationnelle.

Bonald proposera plus tard du mot « naturel » une définition analogue à celle de Berkeley, afin de la tourner contre Rousseau qui a le plus souvent fait usage de l'autre sens, et identifié expressément *naturel* à *originel* ou *primitif.* Au sens de Bonald, dire que l'homme est naturellement bon, c'est dire simplement qu'il a été fait par Dieu pour le *devenir* avec le temps, ce qui est pleinement acceptable et ce qui fait l'objet même de la morale chrétienne. En diminuant le rôle de la *grâce* dans cette marche vers la bonté « naturelle », on a le point de vue de Pélasge, dont l'église catholique a paru se rapprocher dans les temps modernes et sous l'influence jésuite, comme les Jansénistes lui en faisaient un reproche. Si l'on admet en outre que la voie de l'expérience synthétisée ou raison est celle qui conduit l'humanité vers une plus entière perfection sociale, voulue d'un Dieu allié, on touche au terrain de la philosophie rationnelle et de la mystique la plus dégagée qui soit de toute illusion dangereuse : celle que nous avons ailleurs appelé la mystique de l'expérience ou de la raison. Et cela parce que la définition de Berkeley ou de Bonald permet de faire place, dans la préhistoire humaine, à la longue étape vers l'ordre social dont nous avons parlé plus haut. L'ordre social, le sens civique, la « vertu » si l'on veut seraient ainsi *naturels* aux Perses de Cyrus, aux Doriens de Lycurgue, aux Romains de Numa, parce que ces

groupes humains, bien doués, étaient parvenus, par leur effort soutenu, à réaliser leur *nature* : la corruption ou la « méchanceté » ne venant chez eux qu'ensuite, sous l'influence de la sécurité grandie et du luxe amollissant.

Pendant les dix années de sa production philosophique, Rousseau a certainement retenu quelque chose de cette façon de voir, sans toutefois en dessiner jamais bien nettement les contours. Les sociétés fortes et heureuses semblent lui apparaître parfois comme celles qui, menant une vie frugale et simple, restent dans le chemin qui *conduit* à la bonté naturelle ou les y a déjà conduites ; il songe en ce cas aux Savoisiens des Charmettes, aux Vaudois de Clarens ou aux « montagnons » de Neufchâtel, antithèses vivantes à ses yeux des survivants parisiens de la Régence ou des contemporains de Mme de Pompadour dont il n'a pas eu, le plus souvent, à se louer. L'état naturel, dira-t-il après réflexion prolongée sur ce sujet, est *nul* et *bête* : mais il vient une heure heureuse (dont il n'indique jamais les conditions d'effort et de maîtrise de soi) où le *concours des lumières* (l'expérience) l'emporte sur l'*opposition des intérêts* dans le corps social. C'est cette heure vers laquelle l'humanité a tendu tout d'abord et qu'elle aurait dû prolonger sans fin. Par malheur, les oppositions d'intérêt ont bientôt pris le dessus sur le concours des lumières et désagrégé le corps social.

En pédagogie, l'auteur d'*Emile* professera des opinions parallèles : « Laissez, dira-t-il en substance, les enfants dans leur *nullité* initiale. En ce cas, à une certaine heure de leur adolescence, éclatera en eux, sans effort préalable de leur part ni de la vôtre, cette *lumière naturelle* qui est la *raison*, éclairant soudain la *conscience*, cette autre faculté également innée. Il suffira dès lors de *peu de soins* pour leur inculquer le savoir et le devoir, et les fixer dans un heureux état d'équilibre mental. » Conception fort mystique encore, à coup sûr, et taillée à la mesure d'un névropathe qui s'est dès longtemps reconnu pour sa part à peu près incapable de l'*effort* moral adaptateur ; moins exagérément mystique toutefois que celle

de certains disciples du prophète qui, — abusés par la formule ambiguë dont il a fait si souvent usage et qu'il continuera d'employer au cours de sa très mystique vieillesse dans un sens psychologique que nous définirons en son temps, — traduiront sans autre précaution bonté naturelle par bonté primitive ou originelle et tireront hardiment les conséquences pédagogiques, passionnelles et politiques de cette assertion. Nous en montrerons bientôt quelque chose.

Au surplus, si on l'applique au temps présent, la thèse de la bonté naturelle garde une certaine vérité relative qui a fait illusion aux lecteurs de Rousseau ; car l'*hérédité sociale* agit en effet, dans les individus jeunes ou adultes, pour imprimer en eux une raison, une conscience et même une bonté rudimentaires. Et par exemple les enfants du ménage Wolmar, à cinq ou six ans, peuvent n'apprendre pas encore à lire et se voir épargner le fouet sans trop d'inconvénients puisqu'ils sont surveillés et admonestés à toute heure par des parents admirablement *rationnels*. C'est pourquoi, sous une forme modérée, certaines suggestions de Rousseau ont fait œuvre utile. Par là son immense succès de penseur est moins difficilement explicable au regard de la raison et n'est pas tout entier *à la honte d'un siècle frivole*, pour reprendre le mot du naturaliste genevois, préparé qu'il fut d'ailleurs par son incomparable séduction d'artiste.

IV

LE SECOND *DISCOURS*
PSYCHOLOGIE DE LA COMPASSION

Dans son second *Discours* sur *Les origines de l'inégalité parmi les hommes* (sujet proposé également par l'Académie de Dijon,

qui, cette fois, ne lui décerna point de couronne), nous allons apercevoir ces deux conceptions associées et fondues tant bien que mal l'une dans l'autre, en dépit de la logique et de l'histoire. « Pour méditer ce grand sujet à mon aise, nous disent les *Confessions*, je fis à Saint-Germain (en 1753) un voyage de sept ou huit jours avec Thérèse, notre hôtesse, qui était une bonne femme, et une de ses amies... Enfoncé dans la forêt, j'y cherchais, j'y trouvais l'image des premiers temps dont je traçais *fièrement* l'histoire... Comparant l'homme de l'homme avec l'homme *naturel*, j'osais montrer dans son perfectionnement prétendu la source de ses misères. Mon âme, exaltée par ces contemplations sublimes, *s'élevait auprès de la divinité*, etc... » Le résultat de ces méditations demi-romanesques et demi-mystiques fut une œuvre à demi philosophique où la bonté naturelle est tantôt affirmée comme *primitive*, tantôt conçue comme le fruit (d'ailleurs facilement et rapidement mûri) d'une évolution de la créature, docile aux impulsions du Créateur. État d'équilibre instable, dans les deux cas, que ce très précieux état « naturel » ! Progrès bientôt suivi d'une régression déplorable sous l'influence du sentiment de la propriété et des « oppositions d'intérêt » qu'il fait naître. — De cette foncière ambiguïté de vocabulaire, il résulte une sociologie très amplement mystique encore, moins mystique toutefois que celle qui placerait franchement la « bonté » au point de départ de la vie sociale, comme Rousseau incitait dès lors ses lecteurs à le faire, comme il les y poussera bien davantage encore quand il modernisera la bonté naturelle en lui donnant un sens psychologique plutôt que sociologique et ira jusqu'à se présenter lui-même comme l'Incarnation ici-bas de cette Bonté naturelle. C'est pourquoi son école devait prendre, en fin de compte, la bonté *primitive* et spontanée pour assise de sa politique et de sa morale ruineuses.

L'exorde du *Discours* présente un paragraphe peu clair qu'on a diversement interprété : « Commencons, écrit l'auteur de cette étude d'*origines* (c'est-à-dire de cette étude

historique par définition), commençons par *écarter tous faits*, car ils ne touchent point la question (!!!). O homme, voici ton *histoire* telle que j'ai *cru* la lire non dans les livres de tes semblables, qui sont toujours *menteurs*, mais dans la *nature* qui ne ment jamais. » Ce qui est assez dépourvu de sens au premier abord. Mais M. Lanson a fait remarquer, à très juste titre, que ce sont là de prudentes périphrases pour récuser préalablement le témoignage de la *Bible* et le récit mosaïque des origines humaines dont Rousseau, hostile au péché d'origine, était décidé à ne tenir aucun compte. Il prétend parler en « philosophe » comme on disait alors, c'est-à-dire en penseur libre de toute entrave dogmatique.

Voici donc ce qu'il a *cru* voir, non sans utiliser malgré lui les notions historiques et géographiques, trop souvent erronées, de son époque : « En considérant l'homme tel qu'il a dû sortir des mains de la Nature, je vois un *animal* moins fort que les uns, moins agile que les autres, mais, à tout prendre, organisé le plus avantageusement de tous... Hobbes prétend que l'homme est naturellement intrépide et ne cherche qu'à attaquer ou à combattre (Taine rappellera qu'il a des dents *canines*). Un philosophe illustre (Buffon sans doute) pense, au contraire — et Cumberland et Puffendorf l'assurent aussi, — que rien n'est si *timide* que l'homme dans l'état de nature. » Quoi qu'il en soit, Rousseau convient que l'expérience a bientôt appris à cette créature timide ou intrépide qu'elle peut *combattre les animaux de proie avec avantage !* Dès lors, « les bêtes féroces qui n'aiment point à s'attaquer l'une à l'autre, s'attaqueront peu volontiers à l'homme qu'elles auront trouvé *tout aussi féroce qu'elles !* » Ce qui nous paraît bien trancher la question en faveur de Thomas Hobbes.

Cet homme féroce n'est pourtant ni bon ni méchant parce qu'il n'a aucune sorte de relation morale avec ses semblables, ni de devoirs connus envers eux. La première assertion est exacte, la seconde excessive, car, fût-il solitaire, l'homme primordial a une progéniture et sans doute dès lors une compagne ; or il existe une sorte de morale rudimentaire là où

le père et la mère demeurent quelque temps associés pour l'éducation des jeunes. En tout cas, rien dans ces lignes ne nous parle de bonté *primitive* et la bonté naturelle n'en pourrait sortir qu'au sens de Berkeley, présentée comme le résultat d'une évolution ultérieure.

Mais Rousseau retourne aussitôt vers la sociologie mystique au moyen d'une assertion de psychologie mystique. Il y a, poursuit-il en effet, un principe que Hobbes, le théoricien de l'*homo homini lupus*, n'a point aperçu et qui pourtant a été donné à l'homme afin d'adoucir, en certaines circonstances, *la férocité de son amour-propre* (ici donc supposé primitif). Ce principe tempère l'ardeur que l'homme a pour son bien-être par une répugnance *innée* à voir souffrir son semblable ; c'est la seule vertu naturelle qu'ait été forcé de nous reconnaître le détracteur le plus outré des vertus humaines, à savoir le hobbiste Mandeville dans sa *Fable des abeilles* [1] ; c'est, en un mot, la *pitié* qui précéderait, dans l'homme, l'usage de toute réflexion (?) et qui lui est si naturelle que les bêtes même en donnent quelquefois des signes sensibles (?). Sur cette base, infiniment étroite et fragile ainsi qu'on le voit, Rousseau va bâtir sans hésiter toute une psychologie de la *compassion*, de l'affection ou de l'*amitié*, en opposition à peu près constante avec la saine psychologie « impérialiste » de l'antiquité classique, du Christianisme rationnel et de toute science expérimentale au surplus.

Il s'appuie, à cet effet, des traces de sociologie mystique qui se rencontrent chez les Anciens, en connexion avec la légende aimable de l'*âge d'or*. Il reproduit un passage de Justin, parlant des Scythes, dans lequel se trouve assez bien résumée l'opinion dont il se fait l'interprète pendant cette période de son enseignement théorique ; en voici la traduction : « Il est surprenant que la Nature accorde à ce peuple ce que les Grecs ne parviennent pas à conquérir par le long

1. Voir l'Introduction à notre volume sur *l'Impérialisme démocratique* (1906).

enseignement de leurs sages ou par les préceptes des philosophes, et que les mœurs de la culture se trouvent surpassées de la sorte par le don naturel d'une inculte barbarie : tellement plus réussit en ceux-ci l'ignorance des vices qu'en ceux-là la connaissance de la vertu ! » Boutade de satirique, choqué, comme Jean-Jacques, des défauts de la civilisation de son temps, mais qui ne songe pas du moins à édifier un « triste et grand » système social sur cette constatation, surprenante à ses yeux, et qui surtout n'associerait pas tout aussitôt de son mieux le bas peuple hellénique aux vertus de l'homme barbare, comme le fait Jean-Jacques, écrivant ici la Bible de conquête ou le Coran de la démagogie contemporaine : « Dans les émeutes, dans les querelles de la rue, la *populace* s'assemble, l'homme prudent s'éloigne ; c'est la canaille, ce sont les femmes des Halles qui séparent les combattants et qui empêchent les *honnêtes gens* de s'égorger ! » Mainte scène révolutionnaire devait, dans la suite, montrer sous un autre aspect les dames de la Halle car elles n'ont pas constamment joué le rôle d'héroïque charité qui leur est attribué dans ces lignes dévotes.

C'est encore la pitié, reprend Rousseau, qui détournera tout sauvage robuste d'enlever à un faible enfant ou à un vieillard infirme sa subsistance acquise avec peine, *si lui-même espère pouvoir trouver la sienne ailleurs !* — On sait ce qu'il en est, chez les Chinois et chez certains sauvages ! — « Rien n'est si doux, insistera plus loin l'auteur du *Discours*, que l'homme dans son état naturel,... lorsqu'il est retenu par la pitié *naturelle* de faire de lui-même du mal à personne sans y être porté par rien, *même après en avoir reçu* (?) Car selon l'axiome du sage Locke, il ne saurait y avoir d'injure là où il n'y a pas de propriété ! » Comme s'il n'y avait pas toujours la propriété du corps, et, dans les espèces prévoyantes, celle des provisions du lendemain ou de la saison d'hiver ! Notre philosophe conclut qu'avec des passions *peu actives* (!) et un frein si salutaire, les hommes primitifs, *plutôt farouches que méchants* (où est la férocité de tout à l'heure ?), n'étaient pas sujets à des démêlés *fort dangereux*. L'amour lui-même ne soule-

vait entre eux que des disputes plus rares et *moins cruelles* que de nos jours. Les Caraïbes, celui de tous les peuples existants qui s'est jusqu'ici le moins écarté de l'état de nature, n'est-il pas précisément le plus paisible dans ses amours et le moins sujet à la jalousie ? (Il s'agit sans doute des mariages par groupe qui tiennent si grande place dans les sociétés primordiales.)

La seconde partie du *Discours sur l'inégalité* débute par la phrase fameuse : « Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : *Ceci est à moi*, et trouva des gens *assez simples pour le croire*, fut le vrai fondateur de la société civile ! » Il n'y a pas là un seul mot qui ne soit antihistorique au premier chef ! — Suit une description, assez acceptable au contraire, de la naissance des règlements sociaux desquels procèdent, selon Rousseau, la *vanité*, la honte et l'envie dans l'individu. Alors *les vengeances deviennent terribles*, et les humains *sanguinaires et cruels :* tel est l'état social dans lequel on a trouvé la plupart des peuples sauvages et qui a fait conclure à la *cruauté naturelle* de l'homme. — Eh bien, cette société sanguinaire, aux terribles vengeances, est présentée par Rousseau comme la société *naturelle* (au sens berkelien du mot), c'est-à-dire la société pour laquelle l'homme avait été fait par Dieu et dans laquelle il eût fait sagement de rester ! « Ainsi, commente en effet le promeneur de Saint-Germain, ainsi quoique la pitié naturelle (au sens d'initiale ici) eût déjà souffert quelque altération, cette période du développement des facultés humaines tenant un juste milieu entre l'*indolence* de l'état *primitif* et la *pétulante activité* de notre *amour-propre*, dut être l'époque la plus *heureuse* et la plus durable... L'exemple des sauvages qu'on a trouvés presque tous à ce point semble confirmer que le genre humain *était fait pour y rester toujours*, que cet état est la véritable *jeunesse* du monde et que tous les progrès ultérieurs ont été, en apparence, autant de pas vers la perfection de l'individu, et, en effet, vers la décrépitude de l'espèce. » Nous sommes donc ici à peu près dans l'acception berkeleïenne (et plus tard bonaldienne) du mot « naturel » ; mais c'est à la condition de se con-

tenter de peu quant à la *perfection* sociale destinée à l'espèce humaine par la Nature ou par son Créateur !

Ensuite, il n'y a plus, dans le *Discours*, qu'une très noire peinture du progrès continué après cette société si heureuse quoique si sanguinaire, qu'une évocation dénigrante de la civilisation française et parisienne analogue à celle que Saint-Preux recommencera peu après dans l'*Héloïse*. Et l'on aboutit par ce chemin à la conclusion agitatrice de tout le développement : « Il est manifestement contre la loi de Nature, de quelque manière qu'on la définisse, qu'un enfant commande à un vieillard, qu'un imbécile conduise un homme sage et qu'une poignée de gens regorge de superfluités tandis que la multitude affamée manque du nécessaire. » — Cet ouvrage, qui a duré par ses accents démagogiques mais dont la valeur historique et logique est nulle, fut beaucoup moins favorablement accueilli par l'opinion que le précédent, bien qu'il ait été lu par curiosité [1]. Il réussit fort peu, on le conçoit, près du gouvernement de Genève auquel il fut dédié et qui en accusa réception sur un ton simplement poli.

1. Les notes qui suivent le *Discours* ne manquent pas d'intérêt. On y constate que l'auteur ne se croit pas encore, à cette date, le dernier homme en possession de sa « bonté naturelle », le seul qui puisse se vanter d'une sorte d' « immaculée conception » psychologique par laquelle il est dispensé de l'effort générateur de la vertu, et conduit au bien en conséquence de la seule impulsion de son cœur : « Quant aux hommes *semblables à moi*, dont les passions ont détruit pour toujours l'originelle *simplicité*... ils tâcheront, par l'exercice des vertus, de mériter la vie éternelle. » — On trouve en outre pour la première fois dans ces notes une pénible et peu persuasive distinction entre *l'amour de soi*, sentiment naturel qui, dirigé dans l'homme par la raison et modifié par la pitié, produit l'humanité ainsi que la vertu, et *l'amour-propre*, né de la vie en société, sentiment secondaire et dérivé par lequel on se compare, et dont procèdent le préjugé de l'honneur ainsi que tous les maux de l'humanité. Tentative psychologique qui revient à masquer la volonté de puissance essentielle de l'être, en l'appelant *amour de soi* lorsqu'elle est modérée par l'expérience et par la raison, ce qui ne peut être le résultat que de la vie sociale en réalité, en la stigmatisant du nom d'*amour-propre* lorsqu'en dépit de l'adaptation sociale commencée, elle demeure irrationnelle en ses aspirations outrancières, — ce qu'elle était tout d'abord, au vrai.

V

LE CONTRAT SOCIAL

Décrivant, dans le IXe livre de ses *Confessions*, les travaux intellectuels qui remplirent ses séjours champêtres à l'Ermitage de la Chevrette et à Montmorency entre 1756 et 1762, Rousseau nous fait les déclarations suivantes : « Des divers ouvrages que j'avais sur le chantier, celui que je méditais depuis longtemps, dont je m'occupais avec le plus de goût, auquel je voulais travailler toute ma vie, et qui devait, selon moi, mettre le sceau à ma réputation était mes *Institutions politiques*. Il y avait treize ou quatorze ans que j'en avais conçu la première idée lorsqu'étant à Venise, j'avais eu quelque occasion de remarquer les défauts de ce gouvernement si vanté... Quel est le gouvernement qui, par sa nature, se tient toujours le plus près de la loi ? De là, qu'est-ce que la loi ? Et une chaîne de questions de cette importance. »

Désespérant de terminer jamais ce grand ouvrage, l'auteur en donna un fragment au public sous le titre de *Contrat social :* fragment dont la rédaction définitive précéda de peu sa publication, mais dont les idées directrices sont assurément beaucoup plus anciennes dans la pensée de Jean-Jacques. Sa correspondance de 1761 le dira antérieur *d'un grand nombre d'années à l'Emile*. Aussi ces pages tiennent-elles encore de très près à l'inspiration, à peu près purement « philosophique » qui fut celle du pensionnaire de Mme La Selle entre 1744 et 1750. Une première rédaction, étudiée par P.-M. Masson, a des phases de ce genre : « Le genre humain périrait si la philosophie ne retenait le fanatisme et si la voix des hommes n'était plus forte que celle des dieux ! » Et l'au-

teur y refusait encore à la conscience le magistère infaillible qu'il lui accordera dans l'*Emile*, car il acceptait l'opinion, beaucoup moins mystique, qui définit cette « voix intérieure » comme une *habitude* de juger et de sentir, au sein de la société, suivant ses lois, c'est-à-dire comme un fruit de l'hérédité sociale et de l'éducation. Enfin les derniers chapitres sur la « religion civile », quelle que soit la date de leur rédaction, jurent étrangement avec les assertions de l'*Emile* sur le même sujet[1].

Remarquons encore que la « bonté naturelle » ne joue aucun rôle dans ce traité, aux mathématiques allures, et que, dans sa lettre de janvier 1762 où il conte à Malesherbes son extase de l'avenue de Vincennes, Rousseau ne place pas le *Contrat social* parmi les trois ouvrages principaux, issus de cette révélation mystique. A notre avis, il faut y voir une utopie qui suppose la raison pleinement développée dans le citoyen, et une apologie de la volonté générale qui serait, à cette condition, une source à peu près infaillible de bien-être pour le corps social dans son ensemble. Par un effort d'*abstraction* anticipatrice, plutôt que par une hypothèse proprement mystique (et bien qu'on l'ait récemment taxé de mysticisme sur ce point), l'auteur suppose que le corps social pourrait, dans certaines conditions, posséder et exercer comme le corps individuel une volonté, qui, dès lors, ne saurait vouloir que le bien commun. Il l'appelle « volonté générale », et d'abord en parle en démagogue, comme si cette volonté infaillible résidait dès à présent dans l'assemblée du peuple émettant des suffrages parfaitement *égaux* en influence. Mais bientôt le sens commun réveillé accumule les restrictions et les réserves sous sa plume. Seulement, comme il arrive toujours, le démagogue a été écouté, non point le logicien qui avertit et qui met en garde.

1. Sur les sources du *Contrat social* que nous ne saurions étudier dans cet ouvrage, dont le caractère principalement biographique et psychologique nous interdit de tels développements, on peut lire avec fruit l'introduction de C.-E. Vaughan à sa récente édition critique du *Contrat* (Manchester, 1918).

La volonté générale, a-t-il posé au début de son développement, *est* toujours droite et tend toujours à l'utilité publique. Mais, il ne s'ensuit pas, ajoute-t-il peu après, que les délibérations du peuple aient toujours la même rectitude. On *veut* toujours son bien, mais on ne le *voit* pas toujours. Jamais *on* ne corrompt le peuple, mais souvent *on* le trompe et c'est alors seulement qu'il *paraît* vouloir ce qui est mal. — Pourquoi, remarquerons-nous ici, ne pas dire : *il* se trompe, comme Rousseau lui-même va nous le dire dans un instant sur tous les tons ? Nous savons quel abus meurtrier s'est fait, pendant les révolutions contemporaines, de cet *on* menaçant. « Peuple, *on* te trompe ! » C'est le prélude de toutes les guerres civiles. — Si le peuple était *suffisamment informé*, reprend cependant Rousseau et que les citoyens n'eussent entre eux *aucune communication* [même préalable ? En ce cas, il faudrait supprimer la vie sociale avant tout], sa volonté exprimée serait la *volonté générale*. Mais il y a des corps et il se fait des brigues. Les différences deviennent alors moins nombreuses dans les suffrages et donnent un résultat moins *général* (raisonnement purement mathématique tiré du calcul des probabilités). Enfin, quand une de ces associations est *si grande qu'elle l'emporte sur toutes les autres* (qu'on songe aux actuels groupements ouvriers), alors, *il n'y a plus de volonté générale* et l'avis qui l'emporte est un avis *particulier*. Il ne faut donc tolérer *aucune société partielle* entre les citoyens qui gouvernent en vertu du contrat social, ou alors il faut *multiplier* le nombre de ces sociétés et en *prévenir l'inégalité*. — Est-ce ainsi que se fait présenter l'application des idées de Rousseau ?

Mais, en outre, nous allons apprendre quelle est, dans la pratique, l'immense difficulté que la Volonté générale trouve à se donner l'être pour se formuler ensuite en décision légale : « Qui donnera au corps politique la *prévoyance* nécessaire, écrit l'homme de Venise ? Comment une *multitude aveugle* et qui, souvent, ne sait ce qu'elle veut, parce qu'elle sait rarement ce qui est bon, exécuterait-elle d'elle-même une entreprise aussi difficile qu'un système de législation ?... La

volonté générale est toujours droite, mais le jugement (du Peuple) qui la guide n'est pas toujours *éclairé.* Il faut lui *faire* voir (toujours l'appel sous-entendu à des guides qualifiés, à des aristocraties dirigeantes) les objets tels qu'ils sont et, quelquefois *tels qu'ils doivent lui paraître !* » Quel aveu ! Rousseau, cédant cependant ici non à son mysticisme particulier, qui n'est pas encore formulé dans sa pensée, mais aux illusions de sociologie mystique qui sont celles de son temps, conclut à la nécessité d'un *Législateur* inspiré de Dieu, véritable Messie politique avec lequel il s'identifiera de plus en plus au cours des années. » Celui qui entreprend d'instituer un peuple, dit-il, doit se sentir en état de *changer pour ainsi dire la nature humaine*, de transformer chaque individu qui, par lui-même, est un tout parfait et solitaire, en *partie* d'un plus grand tout ; d'altérer la constitution de l'homme pour la *renforcer ;* de substituer une existence partielle et morale (*raisonnable* plutôt) à l'existence physique et *indépendante* (volonté de puissance originelle) que nous avons tous reçue de la Nature. Il faut, en un mot, qu'on *ôte* à l'homme ses *forces propres* (son impérialisme natif) pour lui en *donner* qui lui soient *étrangères*... Plus ses forces *naturelles* seront *mortes et anéanties* [c'est le langage de la psychologie pessimiste la plus entière] plus les *acquises* [par l'effort] seront grandes et durables ! » Sommes-nous encore assez loin, à la date où furent *pensées* ces lignes significatives, du paradoxe de la *bonté naturelle.* Et Rousseau de souhaiter un Lycurgue ou mieux un Calvin pour le bien de son temps ! Il se proposera bientôt lui-même !

A nos yeux, comme à ceux de tout psychologue de sang-froid, le Législateur ici réclamé du Ciel, c'est tout simplement l'*expérience*, née du temps et fortement synthétisée dans la raison. — Il faudrait, achève Rousseau, — réduisant encore davantage à néant sa propre psychologie de rêve et soulignant malgré lui le caractère utopique de son livre le plus efficace en politique, — il faudrait pour le bien commun que l'esprit social qui doit être l'*effet*, l'*ouvrage* du contrat social en pût

devenir la *cause* et y présider ! — Ce qui se réalise en effet, selon nous, mais par actions et réactions, ou par lentes approximations successives. — Il finit dans le bleu faute de mieux, en proclamant que le Législateur doit recourir au Ciel et aux dieux, que la grande âme du Législateur est le vrai miracle qui doit prouver sa mission ; et Bonald, l'homme de la Tradition divinisée, ne fera que développer ces pages du *Contrat social.* — La vérité, c'est que le contrat social, vague et fruste au début des sociétés, s'affine par l'expérience de la nature humaine et de l'existence en commun et que l'esprit social qui a été son *effet*, devient aussi la *cause* de ses insensibles perfectionnements.

Le danger du traité de Rousseau, c'est qu'il paraît presque constamment exposer le passé lointain plutôt qu'envisager l'avenir possible et souhaitable ; c'est qu'il se présente comme un livre d'histoire synthétique aussi bien que comme la théorie d'une institution politique sans reproche : conséquence encore une fois de la mystique sociologie de l'époque et aussi des observations de l'auteur sur les petites démocraties suisses qui avaient une certaine expérience du *self-government.* De là des suggestions périlleuses, adroitement fardées d'un vernis rationnel ! Le *Contrat social* a doté prématurément l'Europe du suffrage politique *égalitaire*, c'est-à-dire contraire à la Nature qui ne l'est point et aux faits humains qui n'ont pas jusqu'ici réalisé l'égalité ou même la quasi-égalité intellectuelle et morale, surtout dans les sociétés civilisées. L'histoire dira quelque jour les souffrances sociales nées de cette erreur, elle-même issue de préjugés mystiques, d'abstractions imprudentes et d'une insuffisante éducation historique.

Ces dangers, Rousseau les avait pressentis lorsqu'il écrivit son paragraphe fameux sur les révolutions qu'il est toujours bon de relire : « Il se trouve quelquefois, dans la durée des Etats, des époques violentes où les révolutions font sur les peuples ce que certaines crises font sur les individus, où l'horreur du passé tient lieu d'oubli, où l'Etat, embrasé par

les guerres civiles, renaît pour ainsi dire de ses cendres et reprend la vigueur de la jeunesse en sortant des bras de la mort. Telle fut Sparte au temps de Lycurgue, telle fut Rome après les Tarquins, et telles ont été parmi nous la Suisse et la Hollande après l'expulsion des tyrans. Mais ces événements sont *rares ;* ce sont des *exceptions* dont la raison se trouve toujours dans la constitution particulière de l'Etat excepté (non, mais dans le niveau moral des citoyens). Elles ne sauraient même avoir lieu deux fois pour le même peuple : car il peut se rendre libre tant qu'il n'est que barbare, mais il ne le peut plus quand le ressort civil est usé. En ce cas, les troubles peuvent le détruire sans que les révolutions le puissent établir, et, sitôt que ses fers sont brisés, il *tombe épars* et n'existe plus : il lui faut désormais un maître et non plus un libérateur ! »[1] — Combien de fois déjà les événements n'ont-ils pas donné raison à l'auteur du *Contrat social* en ceci !

1. Rappelons ici, d'après l'excellent ouvrage d'Esmein sur *Gouverneur Morris* (1905), quelques opinions de ce témoin américain sur la Révolution française qui fut rousseauiste en dépit de Rousseau : « Les hommes de l'Assemblée Nationale ont tous l'esprit *romantique* et toutes ces idées *romantiques* dont heureusement pour les États-Unis, nous avons été guéris avant qu'il fût trop tard... ils portent des idées métaphysiques (*mystiques*) dans les affaires de ce monde... Le Tout-Puissant lui-même ne pourrait faire réussir leur constitution à moins de créer une nouvelle espèce d'hommes... L'homme, animal raisonnant, mais non pas raisonnable, ne s'instruit que par l'expérience et ne se corrige que par le malheur... Surtout la liberté ne peut s'établir chez un peuple qui n'a pas de moralité... qui est dans l'extrême corruption. » Il se souvenait que Talleyrand lui avait recommandé, à titre de lecture récréative, un livre obscène, *Le portier des Chartreux*, et il conclut que le solide estomac de la monarchie est nécessaire pour digérer des mœurs si gâtées. Morris se montre encore contraire à la Déclaration de Droits telle qu'on l'a promulguée en France : celle de chaque Etat particulier, dans sa patrie, contient en effet des réserves en faveur de certains droits positifs des citoyens et un avertissement sur les *devoirs* religieux, contrepoids nécessaires des droits civiques. A la formule qui a été préférée chez nous, il reproche cette fausse supposition *abstraite* (non, *mystique* encore) que tous les hommes sont pareils et pareillement raisonnables : schéma fantastique selon lui, mots vagues et ambigus, rêve d'écolier qui conduit aux plus sanglantes conséquences !

Et ses *Considérations sur le gouvernement de la Pologne* seront encore plus sages [1].

Mais — comme il arrive en tous ses écrits au surplus — il a laissé parler sa passion d'abord, et celle-là seulement devait être écoutée. A son œuvre sociologique et politique s'applique excellemment déjà l'appréciation pénétrante que M. Lanson formulait sur le caractère de ses ouvrages, à propos du deuxième centenaire de sa naissance (dans les *Annales* de la Société J.-J. Rousseau). Presque toujours, indiquait le savant professeur de Sorbonne, on trouve chez lui l'antidote (rationnel) du poison (émotif) qu'il vient de verser à son lecteur ; mais, après avoir posé deux affirmations antagonistes, il n'en fait presque jamais la synthèse et ne laisse pas même à ses clients le sang-froid qu'il leur faudrait pour réaliser cette synthèse à sa place : « Ici, poursuivait M. Lanson, je touche à la vraie, à la profonde et ineffaçable contradiction de Rousseau.. Tour à tour exalté et déprimé, enthousiaste, puis haineux, rêveur idyllique et révolté amer, il *envenime* ou enflamme de sa passion toutes ses idées... C'est seulement dans ses reprises de bon sens, dans ses intuitions réparatrices du réel que le flot de passion s'apaise. Il arrive donc, par nécessité, que, chez lui, ce qui lutte, ce qui condamne, ce qui *dénonce*, ce qui indigne et soulève semble incomparablement plus fort et plus séducteur que ce qui retient, modère ou absout. Ses anathèmes à la propriété, aux riches, sa proclamation des *haines* de classes, ses appels à la *lutte des classes*, son âpre accent égalitaire, sa *radicale indiscipline*, son *amour-*

Même l'égalité devant la loi reste à ses yeux une sottise si on la prend au pied de la lettre. Tout gouvernement est selon lui nécessairement aristocratique, car la démocratie n'est pas un gouvernement du tout « Lorsqu'une multitude de paresseux et de débauchés peut être réunie et organisée, leur envie de la fortune des talents, de la réputation pourra les conduire à se donner un maître (un César ou un tzar pour écrire le mot à la russe) pourvu qu'en le faisant ils mortifient et humilient leurs supérieurs ». Mais ces improvisations demeurent des expédients précaires qui n'arrêteront pas longtemps l'anarchie dans sa marche dévastatrice.

propre immense jusqu'à l'insociabilité, font, sur ses lecteurs, *une tout autre impression* que ses retours de prudence réaliste, ses considérations des possibilités, ses conseils de discrétion ou de résignation et toute sa sagesse d'application. Ce n'est pas uniquement la faute des lecteurs du deuxième *Discours* si l'on n'entend pas, dans cette orchestration orageuse des sentiments de révolte, la petite chanson calmante [1] qui dit l'impossibilité du retour à l'état de nature et qui persuade la soumission aux lois. L'œuvre est mère de violence, source d'intransigeance ; elle lance les âmes simples qui se livrent à son *étrange vertu* dans la poursuite éperdue de l'absolu, d'un absolu qui se réalise aujourd'hui par l'*anarchie* et demain par le despotisme social ! » Ces lignes sont tout aussi vraies du *Contrat social* et l'auteur de ce commentaire, si remarquable, ajoute que l'anarchiste est le plus souvent candidat au despotisme, car tel est *le pli de l'étoffe humaine*. — Nous dirons, dans le vocabulaire dont nous avons fait choix, que tel est le fruit de la primordiale volonté de puissance ou de l'impérialisme essentiel des êtres. — C'est pourquoi Philippe Cramer, cet imprimeur genevois qui fut un des admirateurs de Jean-Jacques, jugeait dès 1764 que son livre n'est pas fait pour les hommes *tels qu'ils sont !*

1. Relevons par exemple, chez l'ennemi des riches, cette remarque de psychologie délicate qui lui fait honneur, car de tels scrupules sont bien loin de la pensée de ses présents disciples : « Je n'aime pas la fin de votre lettre, écrivait-il assez rudement en 1758 à Romilly, fils d'un horloger enrichi de Genève. Vous me paraissez juger trop sévèrement les riches, vous ne songez pas qu'ayant contracté dès leur enfance mille besoins que nous n'avons pas, les réduire à l'état des pauvres, ce serait les rendre plus misérables que ceux-ci. *Il faut être juste envers tout le monde !* »

CHAPITRE II

LES ÉCRITS MORAUX ET PÉDAGOGIQUES

Si la conception du *Contrat social* est très certainement antérieure à celle des *Discours*, sa publication fut de plusieurs années postérieure : années pendant lesquelles Rousseau fut conduit à transférer sur le terrain de la morale proprement dite l'activité intellectuelle qu'il avait d'abord consacrée à peu près uniquement aux questions politiques. De ces difficiles problèmes, il va parler quelque temps en « philosophe » rationnel encore, mais déjà en romanesque et en mystique retourné vers ses complaisances premières, et le mélange constant de ces deux inspirations antagonistes rendra difficile le discernement de ce que nous devons rapporter à l'une ou à l'autre dans les écrits les plus retentissants qui soient sortis de sa plume. — Nous nous efforcerons toutefois d'opérer ce discernement de notre mieux afin de faire comprendre et les services rendus sur quelques points par ces ouvrages à la conception rationnelle de la vie, et les germes de désagrégation morale ou sociale qu'ils renferment, à notre avis, de façon beaucoup plus profuse. C'est pourquoi ils en ont très amplement ensemencé l'atmosphère que respirent les âmes contemporaines.

I

LA LETTRE A D'ALEMBERT SUR LES SPECTACLES ET SON CARACTÈRE AMBIGU

« Dans la dernière visite que Diderot m'avait faite à l'Ermitage (en octobre 1757), lisons-nous dans les *Confessions*, il m'avait parlé de l'article *Genève* que d'Alembert avait mis dans l'*Encyclopédie*. Il m'avait appris que cet article, concerté avec des Genevois de haut étage, avait pour but l'établissement de la comédie à Genève... Indigné de tout ce manège de séduction dans ma patrie, j'attendis avec impatience le volume de l'*Encyclopédie* où était cet article pour voir s'il n'y aurait pas moyen de faire quelque réponse qui pût parer ce malheureux coup... Je trouvai l'article fait avec beaucoup d'adresse et d'art, et digne de la plume dont il était parti... Je composai, dans l'espace de trois semaines, la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles.* » — Ces choses se passaient au lendemain de la terrible crise morale qui ébranla si profondément Rousseau pendant l'année 1757 et dont nous conterons les péripéties émouvantes. Il pourra donc dire à son correspondant Deleyre vers la fin de 1758 : « J'aime cet ouvrage plus que les autres, parce qu'il m'a *sauvé la vie* et qu'il me servit de distraction dans des moments de douleur où, sans lui, je serais mort de désespoir ! »

La lettre eut un immense succès. C'est de cette heure que datent les fanatismes suscités non plus seulement par les idées, mais par la personnalité morale de son auteur. Aussi bien la langue moins tendue, moins polémique que dans les *Discours*, a-t-elle pour la première fois ces qualités insinuantes, cet attrait indéfinissable qui se retrouvera désor-

mais dans la plupart des écrits du grand artiste. Les pasteurs de Genève lui surent un gré infini de son intervention en faveur des sévères traditions calvinistes et quelques-uns d'entre eux lui restèrent attachés en dépit des anathèmes qu'il devait lancer, quelques années plus tard, contre sa cité et contre sa religion d'origine. La *Lettre* marquait en outre un troisième pas en avant du Réformateur nouveau, et, cette fois, sur le terrain le plus intéressant pour l'âme contemporaine. Après avoir protesté contre les abus de la culture dans son premier *Discours* et contre l'ensemble des institutions de son temps dans le second, il s'attaquait (au moins en apparence, car le fond de son cœur était tout autrement disposé, nous allons le dire) à la conception *romanesque* de la vie qui a pénétré si profondément le subconscient dans l'homme moderne. De ce moment, son époque allait lui devenir plus attentive encore, et peut-être d'autant plus qu'elle sentit fort bien ce que lui-même a tant de fois avoué dans la suite : c'est-à-dire que ce censeur sévère de la morale des romans était leur secret adepte et même un adepte incroyablement passionné, comme nous le savons.

Poursuivons plutôt la lecture du passage des *Confessions* que nous venons de rappeler : « Jusqu'alors, l'indignation de la vertu m'avait tenu lieu d'Apollon. La *tendresse* et la douceur d'âme m'en tinrent lieu cette fois. Les injustices dont je n'avais été que spectateur m'avaient irrité ; celles dont j'étais devenu l'objet m'attristèrent, et cette tristesse sans fiel n'était que celle d'un cœur *trop aimant, trop tendre* qui, trompé par ceux qu'il avait crus de sa trempe, était forcé de se retirer au dedans de lui ! » Nous dirons bientôt ce qu'il faut penser de cette interprétation des rapports qui unirent Rousseau à ses amis de ce temps. « Sans m'en apercevoir, reprend-il cependant, je décrivis dans mon livre ma situation actuelle ; j'y peignis Grimm, Mme d'Épinay, Mme d'Houdetot, Saint-Lambert, moi-même. En l'écrivant, que je *versai de délicieuses larmes !* Hélas on y voit trop bien que l'*amour*, cet amour fatal dont je m'efforçais de me guérir, n'était pas

encore sorti de mon cœur. A tout cela se mêlait un certain attendrissement sur moi-même qui me sentais mourant et qui croyais faire au public mes derniers adieux... Voilà les secrètes causes du *ton singulier* qui règne dans cet ouvrage et qui tranche *si prodigieusement* avec celui du précédent ! » C'est-à-dire avec le second *Discours*.

Oui certes, ce philosophe, toujours stoïque en apparence et adversaire du théâtre romanesque pour sa ville natale, était, au cours des deux années précédentes, revenu en réalité, corps et âme, à ses romanesques propensions de jeunesse, et revenait alors au mysticisme fénelonien qui avait prospéré vingt ans plus tôt dans son âme, au cours d'une crise de thanatophobie de même caractère et d'analogue origine. L'initiateur du Romantisme se fait donc nécessairement sentir cette fois sous le sage prétendu qui persiste encore, mais sans nulle conviction désormais, dans un rôle disproportionné à ses forces psychiques. En réalité, il est pleinement sorti dès lors de la période de vertueuse « effervescence » dans laquelle l'avait jeté et maintenu quelque temps sa volonté de puissance, lorsqu'il entrevit la possibilité de conquérir sur cette voie la renommée : délicieuse satisfaction pour un amour-propre si longtemps sans pâture ! « Cet écrit, indiquera-t-il encore à Deleyre, est bien loin de la prétendue méchanceté dont vous parlez. Il est *lâche et faible* (au point de vue moral). Les méchants n'y sont plus gourmandés. Vous ne m'y *reconnaîtrez plus !* » — Son époque l'y reconnut sans hésitation toutefois, tant la transition y est habilement ménagée entre le point de vue plutarchien des *Discours* et l'attitude le plus souvent érotico-romanesque qui sera celle de l'*Héloïse* [alors en bonne voie d'achèvement]. La *Lettre* suscita, dit-on, plus de quatre cents brochures d'apologie ou de critique. En voici les arguments principaux.

Certes, objectait l'auteur à d'Alembert, le théâtre affiche la prétention de réformer les mœurs par le spectacle des châtiments ou tout au moins des inconvénients du vice. Si pourtant un auteur qui entreprend de peindre les passions

humaines n'avait grand soin de *flatter* habilement ces passions exigeantes, ses clients seraient bientôt lassés de le suivre et son œuvre tomberait à plat. A quoi donc se verra-t-il incliné par ces dispositions de son public ? A marquer quelques passions de couleurs odieuses, mais à prendre grand soin que ces passions *de rebut* servent toujours à en *faire valoir* d'autres qui ne sont pas plus légitimes, quoiqu'il les sache *davantage à la convenance de ses auditeurs*. En fin de compte, la raison seule se verra interdire de porter la parole en cette affaire, car l'*émotion*, le *trouble*, l'*attendrissement*, qui sont les fruits de la littérature érotique, préparent fort mal à surmonter ou même à régler ses passions ; les impressions vives et touchantes *dont on se fait une douce habitude* sont, en tous cas, les moins propres à favoriser une si difficile entreprise.

Depuis Corneille et Molière, poursuit Rousseau (mais, en réalité, dès longtemps avant ces maîtres de la scène), *on ne voit réussir au théâtre que des romans sous le nom de pièces dramatiques*. On nous dira bien que les passions désordonnées dont ce théâtre romanesque nous offre le spectacle sont suivies de désappointements et de peines ; mais pourquoi l'image de ces peines effacerait-elle le souvenir des « transports de plaisir » qui les ont précédées sous nos yeux, transports que les auteurs n'ont pas manqué de peindre sous les plus vives et les plus attrayantes couleurs ? La première loi de leur art n'est-elle pas de *réussir ?* C'est pourquoi ils purgeront bien volontiers *les passions qu'on n'a pas*, pourvu qu'on les laisse fomenter hypocritement *celles qu'on a !* — L'amour est le *règne des femmes*, insiste Jean-Jacques ; ce sont elles qui, nécessairement, donnent la loi dans ce domaine parce que, selon l'ordre de la nature, la résistance leur appartient et que les hommes ne peuvent vaincre cette résistance qu'aux dépens de leur liberté. Un effet naturel du théâtre romanesque sera donc d'*étendre l'empire du sexe*, de faire des femmes et des jeunes filles les précepteurs du public, de leur donner sur l'âme du spectateur le même pouvoir despotique

qu'elles exercent sur leurs amants. « Pensez-vous, Monsieur, écrit en propres termes le contradicteur de d'Alembert après cet excellent exposé, pensez-vous qu'un tel ordre [social] soit sans inconvénient, et que, en augmentant avec tant de soins l'ascendant des femmes, les hommes en seront mieux gouvernés ? »

La même cause qui, dans nos pièces tragiques ou comiques, donne l'ascendant aux femmes sur les hommes, le donne encore aux amoureux sur les barbons, aux *jeunes gens* sur les hommes mûrs : autre renversement des rapports naturels qui n'est pas moins répréhensible ! « Observez, insiste en effet Rousseau, observez à Paris dans une assemblée l'air suffisant et vain, le ton ferme et tranchant d'une impudente jeunesse, tandis que les anciens, craintifs et modestes, ou n'osent ouvrir la bouche, ou sont à peine écoutés ! » Il avait déjà parlé sur ce ton dans son premier *Discours*, ainsi que nous l'avons dit, et c'était sans doute en conséquence de ses dispositions à morigéner ses contemporains. Quand il sera devenu ouvertement romancier, comme il l'est dès lors en secret, il s'appuiera avec orgueil, avec prédilection sur le suffrage des femmes ou des jeunes gens et ses continuateurs feront de même. Lamartine se vantait, dit-on, volontiers de ces adhésions qui le dispensaient de compter avec les autres.

Rousseau ne reproche pourtant pas précisément au théâtre romanesque d'inspirer des passions criminelles ; il l'accuse de disposer l'âme à des sentiments *trop tendres* qu'il faudra presque nécessairement satisfaire ensuite aux dépens de la vertu. Les douces émotions dont ce théâtre est prodigue ne donnent pas immédiatement de l'amour, dit-il, mais elles préparent à en ressentir. Les vives images d'une tendresse innocente ne sont-elles pas aussi douces, aussi séduisantes, aussi capables d'échauffer un cœur sensible que celles d'un amour criminel dont l'horreur du vice fournira tout au moins le contrepoids ? Voyez plutôt la Bérénice de Racine. Chacun ne voudrait-il pas, au fond du cœur, que Titus se laissât vaincre à la fin ? Les tableaux d'amour feront toujours plus

d'impression que les maximes de la sagesse et l'effet d'une tragédie est indépendant de son dénouement : « Je serais très curieux, écrit le défenseur des mœurs genevoises, de trouver quelqu'un, homme ou femme, qui s'osât vanter d'être sorti d'une représentation de *Zaïre* bien prémuni contre l'amour ? Pour moi, je crois entendre chacun des assistants dire en son cœur à la fin de la tragédie : Ah ! qu'on me donne une Zaïre, je ferai bien en sorte de ne pas la tuer ! — Nulle autre tragédie ne montre avec plus de charme le pouvoir de l'amour et l'empire de la beauté, et on y apprend, par surcroît de profit, à ne pas juger sa maîtresse sur les apparences... Qu'on nous peigne au surplus l'amour comme on voudra, il séduit, ou ce n'est pas lui ! S'il est mal peint, la pièce est mauvaise ; s'il est bien peint, il offusque tout ce qui l'accompagne. Ses combats, ses maux, ses souffrances le rendent plus touchant encore que s'il n'avait nulle résistance à vaincre. On se dit malgré soi qu'un sentiment si délicieux console de tout ; on prend de la passion ce qui mène au plaisir, on en laisse ce qui tourmente. »

Quelle connivence profonde, derrière la critique apparente, entre Voltaire, habile serviteur des propensions romanesques de son public parisien, et Rousseau romanesque aussi de naissance, puis hôte assidu de nos théâtres. Et combien ce dernier a parlé juste en avertissant ses fidèles que le point de vue plutarchien de ses *Discours* était profondément modifié, sans qu'il en voulût encore publiquement convenir, dans l'ouvrage qui les suivit immédiatement sous sa plume. Car son séjour à l'Ermitage et son amour enflammé pour Mme d'Houdetot avaient trouvé place entre ces deux manifestations de sa pensée ! — Nous percevons désormais les accents enchanteurs qui, prolongés peu après par les lettres brûlantes de l'*Héloïse*, ont transporté sur un tout autre terrain que ses premiers écrits, sur le terrain spécifiquement passionnel, l'influence et la réputation de l'auteur. A l'heure où il jetait sur le papier ses protestations contre le théâtre romanesque, il avait déjà décidé dans son esprit la publication de la *Julie*, cette œuvre

follement romanesque pour une si grande part, et dont il ne s'était justifié à ses propres yeux quand il en commença la rédaction que par le ferme propos d'en garder les langoureuses imaginations pour lui seul. Aussi a-t-il vu mieux que personne à quel point il se rendit coupable de *contradiction* en cette heure décisive de sa carrière, puisque, dans la grande préface dialoguée de son roman (la seconde en date), il écrira nettement : « Souvenez-vous que je songeais à faire imprimer ces lettres (celles qui composent la *Julie*) quand j'écrivis contre les spectacles et que le soin d'*excuser* un de mes écrits ne m'a pas fait altérer la vérité dans l'autre. Je me suis *accusé d'avance, plus fortement peut-être que personne* ne m'accusera ! Voulez-vous qu'on soit toujours conséquent ? Un des écrits au moins portera de bons fruits ! » Par malheur, ce fut celui qui devait être le moins lu, de beaucoup.

S'est-il cependant accusé avec autant de *force* qu'il le croit ? Que de précautions oratoires, au contraire, pour faire accepter du lecteur l'attitude antiromanesque que lui impose encore à ce moment sa précédente « effervescence » vertueuse et l'objet même de sa protestation patriotique ! Que de concessions tacites à l'érotisme traditionnel pour s'assurer, une fois encore, le *succès*, ce but nécessaire de tout artiste, comme il vient de le rappeler. Écoutons plutôt les humbles accents de sa préface : « Depuis que je ne vois plus les hommes (après sa retraite à la campagne), j'ai presque cessé de haïr les méchants. J'espère qu'on ne me trouvera plus cette âpreté qu'on me reprochait, mais qui me faisait lire... Je suis au-dessous de moi-même. Un instant de *fermentation* passagère a produit en moi quelques lueurs de talent ; il s'est montré tard, il s'est éteint de bonne heure. En reprenant mon état *naturel*, je suis *rentré dans le néant*... Lecteur, recevez ce dernier ouvrage avec indulgence, car, pour moi, je ne suis plus ! » C'était le contraire même de la réalité, car son talent s'épanouissait précisément à l'heure où, renonçant à une attitude pour lui trop pénible à tenir, il retournait, une dernière fois masqué à demi de stoïcisme factice, vers ses propensions

romanesques de fond et redevenait enfin lui-même. Une nouvelle carrière érotico-mystique s'ouvre à cet instant devant le pseudo-rationnel d'une heure. Il va donner au mysticisme passionnel un essor que le christianisme rationnel avait quelque peu entravé jusque-là, au cours de l'évolution romanesque. Son Messianisme se pose et s'affirme déjà dans ce livre de transition dont l'importance est décisive. Il mesure avec effroi mais avec une tacite complicité de tout son être, la grandeur du péril érotico-romanesque pour sa petite patrie que le christianisme rationnel a fait ce qu'elle est dans le monde ! Il n'hésitera pourtant pas à mettre peu après ses concitoyens en mesure de lire, ne fût-ce que par curiosité, le plus insidieux des romans, sous le prétexte, inacceptable, qu'il l'écrivit seulement pour les Français !

Il n'ignorait pourtant pas la secrète fragilité de ses compatriotes, puisqu'il écrivait d'eux à d'Alembert : « J'ajouterai que les objets trop passionnés sont plus dangereux à nous montrer qu'à personne parce que nous n'avons naturellement que trop de penchants à les aimer. Sous un air flegmatique et froid, le Genevois cache une âme ardente et sensible, plus facile à émouvoir qu'à retenir... Dans ce séjour de la raison, le levain de la *mélancolie* fait souvent fermenter l'amour. Les hommes n'y sont que trop capables de sentir les passions violentes, les femmes de les inspirer ! » Nous avons vu que, par l'histoire de sa famille, paternelle aussi bien que maternelle, il en savait quelque chose ! « L'amour, poursuit-il cependant, l'amour même y prend le masque de la vertu pour la surprendre. Il se pare de son enthousiasme, il usurpe sa force ; il affecte son langage ! » Qu'avait-il fait autre chose la veille avec Mme d'Houdetot et que fera Saint-Preux près de Julie ? « Quand on s'aperçoit de l'erreur, qu'il est tard pour en revenir !... On triomphe aisément d'un faible penchant, mais celui qui connut le véritable amour et qui l'a su vaincre, ah ! pardonnons à ce mortel, *s'il existe*, d'oser prétendre à la vertu ! » C'est, sous une forme délicieusement mélodique dès lors, l'aveu de sa réelle disposition d'âme à cette

heure de son existence ; aveu qui fut suffisamment compris des intéressés pour faire accepter de l'opinion avec transport un écrit si fort « inactuel » en apparence, si sévère à toutes les prédilections du public.

Quant au reproche de contradiction entre sa conduite et ses leçons, reproche qu'il avait maintes raisons de redouter dès lors, il se hâta de le prévenir dans une note significative : « On dira : cet homme ne peut souffrir la comédie ! — J'aime la comédie à la passion. — Il a de l'aversion pour les femmes ! — Je ne serai que trop bien justifié là-dessus ! » Sans doute par les échos de son roman d'Eaubonne et par la publication dès lors projetée de l'*Héloïse* qu'il laissa volontiers considérer comme une autobiographie discrète, afin d'en augmenter le retentissement. « Racine me charme, ajoute-t-il. Je n'ai jamais manqué volontairement à une représentation de Molière ! » Que lui restait-il après cela d'autorité pour avertir ses concitoyens que l'introduction de la comédie à Genève était leur perte assurée ? Mais l'opinion de son temps lui a passé bien d'autres non-sens.

II

L'ASPECT RATIONNEL DE L'*HÉLOISE*

Peu de mois après la *Lettre à d'Alembert*, la publication de *Julie ou la nouvelle Héloïse* venait donner à la réputation de Rousseau un incroyable essor. Ce roman pourrait être défini comme un cours de morale rationnelle et chrétienne, encadré de deux épisodes qui se rattachent à la plus suspecte tradition romanesque, celle du XVI[e] siècle galant. Au début se place une séduction domestique sous un vernis de platonisme insi-

dieux ; au dénouement se développe un demi-adultère en pensée, également fardé de platonisme et défendu par une conclusion abondamment émotive. — Nous dirons ici quelques mots de l'aspect « philosophique » du roman, — au sens rationnel du mot de philosophie, qui est science de la sagesse, — nous réservant de portraiturer plus loin son héros, dont la postérité devait être innombrable : le précepteur et l'amant de Julie, Saint-Preux.

Les deux premières parties du roman, la seconde surtout, offrent çà et là des lettres aux prétentions moralisatrices qui alternent avec les diverses étapes de la séduction de Julie ; l'auteur y traite *ex professo*, sous le couvert de ses personnages, du duel, du préjugé de naissance, de la noblesse, des lectures à choisir, du Paris de Louis XV, de l'art dramatique et musical en France, des femmes françaises, etc... C'est toutefois vers le milieu de la IIIe partie seulement que s'ouvre l'intermède proprement rationnel dont nous avons dit plus haut le caractère. Une longue lettre de Julie raconte à son ancien amant son mariage, presque contraint, avec le baron de Wolmar. Aux pieds des saints autels, elle a senti s'opérer dans son cœur la révolution qui trahit la présence de la grâce divine : « Une puissance inconnue sembla corriger tout à coup le désordre de mes affections et les rétablir selon la loi du devoir et de la nature. » Ce miracle, — et il n'y fallait rien moins sans doute, — inaugure la portion morale du roman de Rousseau, que fermera la très singulière inspiration de Wolmar, rappelant près de son épouse l'homme qui l'a rendue mère avant son mariage.

Ses amis et parents, M. et Mme d'Orbe, expose alors la jeune femme, sont d'excellents époux quoiqu'il n'y ait pas entre eux d'amour, au sens romanesque de ce terme ; ils lui serviront désormais d'exemple et elle tiendra son serment conjugal jusqu'à la mort, car le Dieu du mysticisme passionnel s'est alors effacé pour elle devant le Dieu du Christianisme rationnel, celui qui fonde et soutient la famille. « Qui m'a mise sous la sauvegarde d'un époux vertueux, sage,

aimable par son caractère et même par sa personne ? Qui me permet d'aspirer enfin au titre d'honnête femme et me rend le courage d'en être digne ? Je le vois, je le sens, la main secourable qui m'a conduite à travers les ténèbres est celle qui lève à mes yeux le *voile de l'erreur !* » A savoir, de l'erreur platonique et romanesque dans laquelle, en compagnie de son amant, elle a vécu des années d'illusion. « L'auteur de toute vérité, reprend-elle, n'a point souffert que je sortisse de sa présence coupable d'un vil parjure... Providence éternelle, tu me rappelles au bien que tu m'as fait aimer !... Je veux aimer l'époux que tu m'as donné... Je veux tout ce qui se rapporte à l'ordre de la nature que tu as établi et *aux règles de la raison que je tiens de toi...* Ne permets plus que l'erreur d'un moment l'emporte sur *le choix de toute ma vie !* » Julie s'écarte ici des héroïnes de Marguerite de Navarre ou de Bandello pour se rapprocher de celles qui émurent les premières la précoce sensibilité de Jean-Jacques enfant, la Statira de *Cassandre*, ou la Mariamne de *Cléopâtre*, ces beaux romans stoïco-chrétiens de notre siècle classique.

Et, sous la plume de Mme de Wolmar, voici venir une discussion plus approfondie du platonisme insidieux : « Je me sentais *bien née* et me *livrais à mes penchants...* Je suivais, pour toute lumière, la *fausse lueur des feux errants qui me guidaient pour me perdre...* Que le caractère et l'amour du *beau* soient empreints par la nature au fond de mon âme (souvenir du platonisme de Shaftesbury, naguère paraphrasé par Diderot), j'aurai ma règle aussi longtemps qu'ils ne seront point *défigurés.* Mais comment m'assurer de conserver toujours dans sa pureté cette effigie intérieure qui n'a point, parmi les êtres sensibles, de modèle auquel on puisse la comparer ?... La *conscience s'altère et se modifie insensiblement dans chaque siècle,* dans chaque peuple, dans chaque individu selon l'inconstance et la variété des préjugés. Adorez l'Éternel, mon digne et sage ami, etc... » D'ailleurs, cette belle déclaration de Julie est coupée çà et là de sophismes et présentée par elle comme un plaidoyer contre la *raison* dont se targuent les phi-

losophes, à cette heure abhorrés de Jean-Jacques. Mais on n'en peut pas moins tirer de sa longue homélie un éloquent plaidoyer pour la morale rationnelle, élaborée par la sagesse antique et l'église chrétienne en matière de relations conjugales.

La lettre suivante de Mme de Wolmar se maintient dans cette sphère élevée ; on y trouve un portrait apologétique de son mari, le sage vraiment digne de ce nom, et qui est en réalité ce que lord Bomston croit être seulement, « bien supérieur à *tous nous autres gens à sentiments*, qui *nous admirons tant nous-mêmes*, car le cœur trompe en mille manières et n'agit que par un principe *toujours suspect !* » Ce qui est la négation même du rousseauisme moral, issu du quiétisme féminisé, et ce qui est revenir par un détour à la conception du péché d'origine. — L'amour, poursuit Mme de Wolmar avec autorité, n'est pas nécessaire pour conclure un heureux mariage ; certaines convenances, moins encore de condition et d'âge que de caractère et d'humeurs (ceci pour ne pas trop humilier Saint-Preux), suffisent entre deux époux et permettent qu'il résulte de leur union un attachement très tendre qui, pour n'être pas précisément l'amour, n'en est pas moins doux et n'en est que plus durable. On ne s'épouse point pour penser uniquement l'un à l'autre, mais pour remplir conjointement les devoirs de la vie civile, gouverner prudemment la maison et *élever ses enfants*. Il n'y a point de passion qui nous fasse une si forte illusion que l'amour. « Je ne vous ai jamais vu qu'amoureux. Que sais-je ce que vous seriez devenu cessant de l'être ?... Mon ami, le ciel éclaire la bonne intention des pères (celle de M. d'Étange !) et récompense la docilité des enfants... Je serais libre encore, ce n'est pas vous que je choisirais, c'est M. de Wolmar... Veuve, je ne prendrai jamais un autre époux ! » Il est vrai que, dans une note ajoutée après la première édition, une interprétation grossière de l'auteur vient déflorer et dégrader cette résolution *si critiquée*, dit-il. Il insinue que Julie se sentant toujours tentée par Saint-Preux, aurait voulu pour ainsi dire couper les ponts derrière

elle et s'interdire, par un engagement solennel, une perspective à laquelle elle songerait trop sans cela. Elle « met ses sens du parti de sa vertu » ! Sans doute Rousseau a-t-il espéré faire accepter plus facilement, par ses lecteurs romanesques, la fermeté d'âme de son héroïne au prix de cette fâcheuse addition.

Julie ordonne à son séducteur de ne lui plus jamais écrire (interdiction qu'elle lèvera plus tard). Pour les communications indispensables, il devra s'adresser à leur amie commune, Mme d'Orbe. Enfin, elle va jusqu'à formuler cette rétractation courageuse, qui a été si peu prise en considération par l'école rousseauiste : « Je frémis quand je songe que des gens qui portaient l'adultère au fond de leur cœur (car ils en avaient formé le projet avant cette cérémonie religieuse du mariage qui a converti Mme de Wolmar) *osaient parler de vertu !* Savez-vous bien ce que signifiait pour nous un terme si respectable et si profané tandis que nous étions engagés dans un commerce criminel ? C'était cet amour forcené dont nous étions embrasés l'un et l'autre qui *déguisait* ses transports sous ce *saint enthousiasme* pour nous les rendre encore plus chers et nous abuser plus longtemps. Choisissez donc, pour aller au bonheur, une route plus sûre que celle qui nous a si longtemps égarés. »

La IVe partie du roman peint le bonheur paisible du ménage Wolmar après six années d'union heureuse. Elle renferme un long exposé des relations que ce ménage modèle entretient avec ses domestiques : relations rationnelles au total (quoique romanesques encore en certains détails) et pratiquées au surplus de tout temps par les aristocraties que l'expérience façonne au commandement intelligent des hommes, tels qu'ils sont. Nous apprenons d'ailleurs que le baron d'Étange, qui a des façons bien plus despotiques, est aimé de ses serviteurs autant que sa fille et son gendre. — Une autre lettre décrit l'« Elysée » des Wolmar, ce verger clos et abandonné jusqu'à un certain point aux frondaisons ou floraisons spontanées de la nature : c'est un écho des conceptions anglaises du temps sur l'art des jardins.

La Ve partie reste le plus souvent dans le ton de la IVe. Julie y propose à Saint-Preux ses vues sur l'ascétisme modéré qui est un des préceptes de la morale stoïco-chrétienne, parce qu'il est un éducateur de la volonté. Elle s'impose, dit-elle, avec assiduité des privations, non de ces privations pénibles ou douloureuses qui blessent la Nature et dont son Auteur dédaigne l'hommage insensé (fakirisme) ; mais des privations passagères et mesurées *qui conservent à la raison son empire ;* car elle entend rester maîtresse d'elle-même, accoutumer ses passions à l'obéissance, plier tous ses désirs à la règle de vie qu'elle s'est prescrite. Et, par exemple, elle a meublé, au premier étage de son habitation, une petite salle à manger, dite « salon d'Apollon » où elle donne de temps en temps des repas de famille que ne gêne pas la présence habituelle des domestiques à la table de leurs maîtres. Mais ces agapes restent, de par sa ferme volonté, exceptionnelles : « Tous les jours, ce serait trop agréable, dit-elle, et l'ennui d'être sans cesse à son aise est le pire de tous. » Puis vient la description, jadis fameuse, d'une « matinée à l'anglaise » que l'on passe tous ensemble, mais chacun absorbé par ses occupations du moment et « dans le silence de l'amitié ». Ce qu'on dit à un ami peut-il jamais valoir en effet ce que l'on ressent à ses côtés ? Une étreinte contre la poitrine, le soupir qui la suit expriment bien plus que des paroles ! — Enfin le système d'éducation des jeunes Wolmar est longuement exposé, mais nous nous réservons d'en parler à propos de l'*Emile.*

Des commentaires sur l'attitude religieuse du baron de Wolmar procèdent également d'un sens droit. Russe de nationalité et par conséquent élevé dans le rite grec, puis longuement établi en pays catholique, ce gentilhomme n'est venu que tard en pays « chrétien » (réformé), par malheur. Aussi, dans l'innocence d'une vie sans reproche, demeure-t-il sceptique en matière de foi et porte-t-il au cœur l'affreuse paix des méchants sur les choses de l'Au-delà, sans être méchant lui-même. Julie, de tout temps fort pieuse, ne peut supporter la pensée de voir un *réprouvé* dans le père de ses enfants. Elle

s'en plaint souvent à Saint-Preux, alors devenu précepteur de ses fils par la volonté de son mari : « Si le ciel me refuse, dit-elle, la conversion de cet honnête homme, je n'ai plus qu'une grâce à lui demander, c'est de mourir la première ! » Prière qui sera exaucée, comme on le sait, mais préparera la conversion de Wolmar, que Jean-Jacques fait prévoir au terme de son récit : et ce trait exaspéra de tout temps les rousseauistes anticléricaux, tels que Michelet. Ajoutons que Wolmar ne laisse rien soupçonner de son incroyance au vulgaire ; il assiste régulièrement aux offices publics et se conforme, en toutes choses, aux usages religieux établis dans le pays qu'il habite.

Bien que dominée et presque remplie par la mort érotico-mystique de Mme de Wolmar, la VIe partie de l'*Héloïse* a encore quelques pages teintées de christianisme rationnel. Rousseau avait lu Muralt et Marie Huber pendant son séjour de 1754 à Genève ; il était resté sous l'impression de leur mysticisme calviniste. Il traite donc de la prière dans sa lettre sixième. « Selon vous, écrit Julie à Saint-Preux (car ils ont alors repris leur correspondance), cet acte d'humilité ne nous est d'aucun fruit. Ce n'est pas là, vous le savez, la doctrine de Saint-Paul ni celle que professe notre église. Nous sommes libres, il est vrai, mais nous sommes ignorants, faibles, *portés au mal !* Et d'où nous viendraient la lumière et la force si ce n'est de Celui qui en est la source ? » Voilà donc une fois de plus la « bonté naturelle » — au sens qui sera préféré par Jean-Jacques pendant sa vieillesse, — reniée pour laisser place à la psychologie chrétienne de la concupiscence originelle. Puis, dans la lettre suivante, Julie continuera de justifier par des arguments excellents sa dévotion désormais plus éclairée que dans le passé. « Avec du *sentiment* et des lumières (?), j'ai voulu me gouverner et je me suis mal conduite... Je crois valoir autant qu'une autre et mille autres ont vécu plus sagement que moi... Comment font celles qui *résistent ?* Elles ont un meilleur *appui.* » Tel est, dans ses grandes lignes, l'aspect rationnel de l'*Héloïse*, concentré presque tout entier

dans le personnage de Julie, entre sa jeunesse folle et sa mort discutable; il a contribué à rassurer maint lecteur sur l'inspiration romanesque et sur la morale romantique qui s'étalent en revanche dans le reste de l'ouvrage. C'était l'écho de l'éducation chrétienne de l'auteur, des leçons de M. Lambercier et de ses féneloniennes méditations des Charmettes ; car si la morale de Fénelon a quelques côtés suspects que son disciple Jean-Jacques a trop largement développés par ailleurs, elle garde aussi bien des traits du haut enseignement rationnel dont le prélat avait le dépôt, comme pasteur des âmes.

III

LA PÉDAGOGIE DE ROUSSEAU AVANT L'*ÉMILE*

A la fin de l'année 1740, le jeune précepteur engagé par M. de Mably pour s'occuper des enfants de ce magistrat lui présenta par écrit un *Projet pour l'éducation de M. de Sainte-Marie*, son fils aîné. De même que les commentaires de Fénelon sur l'*Éducation des filles*, ouvrage de sa jeunesse, sont beaucoup plus rationnels que ses vues ultérieures sur le même sujet après sa prise de contact avec Mme Guyon, ainsi le *Projet* de Rousseau reflète honnêtement les persuasions, suffisamment sages encore, de la première moitié du XVIIIe siècle sur les méthodes convenables à la formation d'un jeune gentilhomme[1].

1. Il avait lu dans *Clélie* le plan d'éducation de Brutus, le futur libérateur de Rome, par Damo, fille du sage Pythagore (IIe partie, livre I). « On ne lui apprit rien que par raison et non pas seulement par simple effort de mémoire ; elle disait qu'il fallait donner une honnête liberté à tous ceux qui commencent de vivre et que la vertu devait avoir *une espèce de jeunesse*, si l'on peut parler ainsi, pendant laquelle les fêtes, les jeux et les plaisirs innocents fussent permis, de peur que l'âme ne se rebutât

Pas de châtiments corporels qui avilissent et dégradent ; former le cœur avant de façonner le jugement et l'esprit, mais faire naître sans délai le goût de l'étude chez cet enfant de huit ans qui témoigne encore « une aversion horrible pour tout ce qui sent l'application » car « on a beau parler au désavantage des études, *tâcher d'en anéantir la nécessité et d'en grossir les mauvais effets*, il sera toujours beau et utile de savoir, etc... » Voilà qui est aux antipodes du rousseauisme mystique ; en revanche on trouve déjà dans ce mémoire certains de ces procédés de formation assez puérils qui deviendront plus franchement romanesques avec le temps et tiendront tant de place dans *Émile*. Ainsi, par un geste convenu d'avance (en désignant du doigt soit les boutons, soit les boutonnières de son habit à la française) le gouverneur renseignera les parents, dès son entrée dans la pièce où ils se tiennent, sur la satisfaction que lui a donnée dans la journée son élève ; et ils traiteront aussitôt le bambin en conséquence, comme s'ils étaient doués du don de divination. Mais il est permis de penser qu'un enfant éveillé chercherait bientôt l'explication de ce quotidien miracle et ne tarderait pas sans doute à la trouver. En 1743 ou 1745, Rousseau retoucha ce mémoire au profit des Dupin, ses protecteurs, pour l'éducation de leur plus jeune fils, M. de Chenonceaux, dont il eut à s'occuper un instant ; il n'en modifia pas toutefois le caractère raisonnable, engagé qu'il était alors dans la période à peu près purement philosophique et rationnelle de sa pensée. — Enfin, s'il fallait en croire les souvenirs, toujours sujets à caution, de Mme d'Epinay, l'hôte de l'Ermitage aurait conservé jusqu'en 1757 des idées fort réalistes et parfaitement sensées en matière d'éducation.

d'abord de toutes les difficultés et ne se trouvât accablée de ce qui devait la rendre capable de *ne le pouvoir jamais être par la mauvaise fortune !* » Mais Madeleine de Scudéry estime qu'il faut inspirer avant tout aux enfants *l'amour de la gloire* qu'ils doivent toujours préférer aux impulsions de leur tempérament ; et l'auteur d'*Émile* n'a pas accepté de celui d'*Artamène* cette ferme suggestion.

Quoi qu'il en soit de cette dernière indication, voici ce que nous apprennent les *Confessions* sur les origines de la pédagogie proprement rousseauiste. « Je méditais depuis quelque temps (en 1756) un système d'éducation dont Mme (Dupin) de Chenonceaux (née Rochechouart et femme de celui dont nous venons de parler), que celle de son mari faisait trembler pour son fils, m'avait prié de m'occuper. L'autorité de l'amitié faisait que cet objet, quoique moins de mon goût en lui-même (que les ouvrages alors projetés par lui) me tenait au cœur plus que tous les autres. Aussi, de tous les sujets dont je viens de parler, celui-là est-il le seul que j'aie conduit à sa fin. » Ce livre mené à bonne fin fut l'*Émile.*

On peut, croyons-nous, considérer les vues de Rousseau sur l'éducation comme l'extension à l'individu humain des idées exposées par lui sur la jeunesse et la genèse des sociétés humaines dans le *Discours sur l'inégalité,* ou, si l'on veut, comme une psychologie et une morale qui s'apparenteraient de fort près à la sociologie et à la politique proposées dans ce *Discours.* Il prescrit en effet de maintenir longuement l'enfant dans ce stade de *nullité* intellectuelle qui prépara selon lui l'éclosion de la société telle qu'il eût été désirable de la voir rester toujours. De la sorte, aussitôt que la raison viendra éclairer spontanément et soudainement son cerveau vers l'adolescence, elle ne trouvera devant elle aucune habitude prise qui puisse faire obstacle à sa céleste lumière. Émile, devenu bon sans aucun *effort* parce qu'on aura patiemment attendu l'âge marqué par le Dieu-Nature pour l'éclosion de la *bonté naturelle* en son âme, évitera que cette bonté se corrompe, restera bon sa vie durant et ne connaîtra pas le troisième état d'esprit, celui de méchanceté qui est le sort des hommes constamment mal élevés jusqu'à Jean-Jacques, comme il fut le destin des sociétés mal inspirées par leur goût prématuré pour le savoir. — Encore une fois, c'est ici la commode psychologie du Quiétisme qui cherche à se faire accepter par le sens déjà philosophique et rationnel de l'époque, en lui consentant quelques concessions pour les

reprendre aussitôt et conclure à sa morale de veulerie tendre.

Par malheur, loin qu'il y ait en réalité illumination de raison, épanouissement de bonté sans effort après la nullité de l'être « féroce » que nous a montré le second *Discours*, on constate à tous les stades de la vie individuelle comme de la vie sociale, le déploiement de la volonté de puissance plus ou moins éclairée par l'expérience personnelle ou transmise ; on constate la *lutte* plus ou moins réglée par les enseignements de la tradition. C'est pourquoi l'éducation, comme la politique doit être tournée très souvent *contre* la Nature, impérialiste irrationnelle en son essence, afin de lui procurer une certaine adaptation sociale : « Vous dites très bien, écrira Rousseau lui-même à son admirateur le Genevois Cramer en 1764, qu'il est impossible de faire un Émile. Mais je ne puis croire que vous preniez le livre qui porte ce titre pour un *vrai* traité d'éducation. C'est un ouvrage, assez philosophique, sur ce principe avancé par l'auteur dans d'autres écrits, que l'homme est *naturellement bon*. Pour accorder ce principe avec cette autre vérité, non moins certaine, que les hommes sont méchants, il fallait, dans l'histoire du cœur humain, montrer l'origine de tous les vices... C'est ce que j'ai fait dans ce livre, souvent avec justesse et quelquefois avec sagacité. » En réalité, posant une contre-vérité en « principe » et cherchant à l'accorder avec une vérité d'expérience (à cela près, nous l'avons dit, que « méchant » n'est pas le mot convenable à caractériser l'humaine nature), il n'a produit et ne pouvait produire qu'une suite d'assertions arbitraires ou contradictoires. Utile, frappant même, quand il est d'accord avec les faits, il est tranquillement hors de sens quand il écoute sa psychologie romanesque de rêve.

On trouve dans l'*Héloïse* un premier exposé des vues éducatrices que ses méditations semi-extatiques de l'Ermitage, venant après celles de la forêt de Saint-Germain, commençaient de mûrir en sa pensée vers cette époque ; cet exposé se place dans la troisième lettre de la cinquième partie où Saint-Preux résume, au profit de lord Bomston, les directions

données par Mme de Wolmar à ses enfants. Le début en est déjà fort sujet à discussion, ou même à peu près inintelligible. La raison, pense en effet cette tendre mère, ne commence à se former qu'au bout de plusieurs années, quand le corps a pris une certaine consistance. — C'est tout à fait faux, car elle commence à se former dès le premier contact avec la vie, si elle ne commence à compter qu'après quelques années en effet. — L'intention de la Nature serait donc que le corps se fortifiât avant que l'esprit ne fût mis en exercice et, pour commencer l'éducation proprement dite, il faudrait attendre la *première étincelle* de la raison. — Non, mais son développement déjà quelque peu avancé. — Jusqu'à ce moment, on substituera au joug de la discipline inculquée, le joug, bien plus inflexible, de la nécessité subie. On fera sentir à l'enfant qu'il est faible en présence de grandes personnes bien plus fortes dont il a besoin à toute heure. — Si cela veut dire qu'il faut le faire obéir par contrainte et sans lui donner de raisons, c'est dur et étroit, mais pourrait se défendre. Il s'agit de toute autre chose, car Mme de Wolmar épargne à ses fils *toute contrainte* (comment fait-elle ? C'est un véritable miracle) et écarte d'eux par là même le mensonge, la vanité, la colère, l'envie, en un mot *tous les vices qui naissent de l'esclavage.* La mésintelligence, explique en effet Saint-Preux, interprète de Julie, ne s'élève entre l'enfant et sa gouvernante que si *l'un d'eux veut assujettir l'autre à ses caprices* (à ses volontés, tout simplement). Or cela ne peut arriver ni sur l'enfant *dont on n'exige rien,* ni sur la gouvernante à qui l'enfant *n'a rien à commander.* — Comprenne qui pourra !

Mais voici qui est beaucoup plus sage : « J'avais, a encore expliqué Mme de Wolmar à son ancien précepteur attentif, j'avais d'abord résolu d'accorder à mon fils tout ce qu'il demanderait, persuadée que *les premiers mouvements de la nature sont toujours bons et salutaires.* Mais je n'ai pas tardé à reconnaître qu'en se faisant un *droit* d'être obéis, les enfants *sortent de l'état de nature presque en naissant.* » Supprimons le « presque » et nous avons le péché d'origine, mais voilà

qui est bien commode pour sauvegarder la responsabilité de la bonne Nature ! « Ils contractent nos vices par notre exemple. Ne pouvant, jusqu'à l'*apparition* (toujours la soudaineté du miracle insinuée) de la raison *lui sauver tout chagrin*, j'ai préféré le moindre et le plus tôt passé ! » Hé, c'est là tout le secret de l'éducation rationnelle qui est ici réintroduite subrepticement après une feinte au profit de la psychologie optimiste. « Je l'ai *plié au refus !* Dans tout ce qui le chagrine, il sent l'*empire de la nécessité*, l'effet de sa propre faiblesse, jamais l'ouvrage du mauvais vouloir d'autrui ! » Il raisonne donc profondément bien avant l'âge de raison. On verra d'ailleurs un peu plus loin, dans le roman, que l'aîné des petits Wolmar, qui a cinq ans, a pris de force un tambour à son cadet qui pleure à fendre l'âme. *Une heure plus tard*, sa bonne le lui prend aussi de force, et, l'ayant fait pleurer à son tour (voilà de la contrainte, ou je meure ! comme on disait au XVIIe siècle), l'amène à comprendre l'injustice de sa précédente violence. C'est fort bien, mais pourquoi attendre « une heure » ? L'enfant, précocement éveillé sur ses plaisirs, jugera que c'est autant de pris sur l'ennemi et récidivera sans scrupule.

Wolmar, lui aussi, a une *telle idée du premier développement de la raison* (c'est ici la mystique de la raison naturelle, un peu plus spécieuse seulement que celle de la bonté naturelle) qu'il soutient que, quand son fils ne saurait rien à douze ans, il n'en sera pas moins instruit à quinze ! — En fait, au prix d'une comédie longue et compliquée, on lui a fait apprendre à lire couramment dès cinq ans, sans nulle contrainte, parce qu'il avait hâte de lire des récits amusants ; et c'est là une science fort rare à cet âge. Ainsi chez les Wolmar le bon sens agit et le mysticisme provoquant tient seulement la parole. L'écrivain qui leur dicte ses paradoxes romanesques concède au surplus que pour appliquer les principes qu'il leur prête, il fallait opérer sur des enfants bien nés, en qui la nature eût assez fait pour qu'on pût aimer en eux son seul ouvrage ! Ce qui est beaucoup demander vraiment à l'hérédité sociale, si

sommaire et si capricieuse encore, fût-ce en plein milieu aristocratique, comme c'est le cas chez Julie. Quoi qu'il en soit, par les procédés que celle-ci met en œuvre, *la Nature est justifiée* et tout prouve que les défauts dont nous accusons cette bonne Mère universelle ne sont point son ouvrage, mais le nôtre. C'est le principal aux yeux de l'auteur. Mme de Wolmar n'est que la servante du grand Jardinier divin qui cultive d'en haut la plante humaine ; elle sarcle le terrain et tient la mauvaise herbe à l'écart. *C'est à lui de faire germer la bonne !* — Mais encore nous demande-t-il de la semer et de l'arroser de nos mains.

On le voit, nous sommes ici en présence d'une série d'assertions mystiques de très médiocre valeur et de faits qui les contredisent naïvement. L'éducation des jeunes Wolmar est tout simplement celle d'enfants surveillés de près par des parents sages et de sage conduite, pourvus de richesse au surplus et par conséquent d'amples loisirs. En outre, comme ces bambins ont cinq et quatre ans tout au plus (le mariage des parents a six ans de date), l'absence du travail intellectuel dans les occupations de leurs journées n'a encore rien de bien choquant pour le sens commun, d'autant que l'aîné sait déjà lire. Il y eut donc dans ces pages une préparation habile des paradoxes de l'*Emile* qui ne fut pas assurément sans influence. Le public aborda ce gros livre avec moins de surprise après s'être attendri sur le bonheur intime des Wolmar quelques mois plus tôt. Mais les disciples du maître allaient tirer sans délai bien plus hardiment que lui-même les conclusions logiques des « principes » de mysticisme masqué qui s'étalent au premier plan de son œuvre.

IV

ÉMILE. PSYCHOLOGIE DE L'AMOUR DE SOI. LE VICAIRE SAVOYARD

Emile débute par une nouvelle expression du principe cher à l'auteur, celui de la « bonté naturelle ». Tout est bien, dit-il, en *sortant des mains de l'Auteur des choses ;* tout dégénère entre les mains de l'homme ! Assertions facilement acceptables en leur sens général dans une civilisation dès longtemps façonnée par la morale rationnelle du christianisme à une utile humilité devant le Dieu de l'ordre social, mais qu'il ne faudrait pas trop appuyer, sous peine de réveiller malgré tout, par la première des deux affirmations, l'originelle outrecuidance humaine. — Le premier livre de l'ouvrage traite de l'enfant en bas âge. La mère y est invitée à nourrir elle-même son rejeton : recommandation qui était mise en avant par tous les hygiénistes de l'époque, mais à laquelle le talent de Rousseau fit un succès de vogue. Il s'étend longuement sur la souplesse nécessaire des langes, sur les bains froids précoces et autres prescriptions de *nursery.* Il était assurément singulier de voir cet homme d'âge qui n'avait jamais eu d'enfants à élever faire ainsi figure de sage-femme. Mais, dans le domaine purement physique, la nature est en effet bonne conseillère, à la condition de faire entrer en ligne de compte les modifications survenues dans le tempérament humain par le fait de la vie civilisée. Rousseau ne s'y refuse pas entièrement (sauf en ce qui concerne le bain froid) et le début de son traité n'a donc rien de trop hasardeux. C'est une habile entrée en matière.

En revanche, au livre deuxième, lorsqu'Emile a quelque

peu grandi, le parti pris mystique de l'auteur commence à se faire sentir. Désormais, nous le verrons sans cesse préoccupé d'expliquer par une prétendue spontanéité sociale de la Nature les résultats pédagogiques, qui, en réalité, ont été obtenus de tout temps par un pénible effort de dressage exercé sur la jeune créature humaine (impérialiste irrationnelle de naissance). Cela ne peut se faire, on le conçoit, que par une grande habileté d'argumentation sophistique. Le succès du livre prouve que l'auteur possédait cette habileté au suprême degré. Voyons-le par exemple reprendre la thèse, véritablement incompréhensible, que nous avons rencontrée dans l'*Héloïse.* Votre enfant, expose-t-il à ses lecteurs, ne devra *rien faire par obéissance,* mais seulement par *nécessité.* Ne lui commandez jamais rien ; ne le laissez pas même imaginer que vous prétendiez aucune autorité sur ses faits et gestes ! Que ses désordres ne lui attirent de votre part ni punitions, ni gronderies, *pas même un mot de reproche !* Qu'il sente seulement de bonne heure sur sa tête altière *le dur joug* que la Nature impose à l'homme ! Qu'il sente qu'il est faible et que vous êtes fort, que par son état et le vôtre, il est nécessairement à votre merci. — Et comment le sentirait-il s'il n'encourt jamais une punition ou même un reproche, qui sont précisément les moyens inventés depuis longtemps pour le lui faire sentir ? — Mais ces détails ne regardent pas notre théoricien mystique ! La première éducation, insiste-t-il, doit être purement *négative.* Elle consiste non point à enseigner la vérité ni la vertu, mais à garantir le cœur du vice et l'esprit de l'erreur. Si vous pouviez *ne rien faire et ne rien laisser faire,* si vous ameniez votre élève sain et robuste à l'âge de douze ans sans qu'il sût distinguer sa main droite de sa main gauche, alors (et dès vos premières leçons sans nul doute) *les yeux de son entendement s'ouvriraient à la raison.* Sans *préjugés,* sans *habitudes* (comme si l'éducation avait un autre but que d'inculquer des habitudes ?), il n'aurait rien en lui qui pût contrarier l'effet de vos soins. *Bientôt,* il deviendrait entre vos mains *le plus sage des hommes,* et, en

commençant par ne rien faire, vous auriez fait un prodige d'éducation (toujours par l'hypothèse d'une révélation soudaine de la raison)! Prenez le *contrepied* de l'usage et de la tradition, et vous ferez *presque toujours bien !* Préceptes qui ne méritent assurément pas le temps qu'on perdrait à les discuter.

Il est vrai qu'en dépit des précautions prises pour laisser ses passions en sommeil, Émile verra près de lui les passions d'autrui se donner carrière et c'est là « une objection forte autant que solide » aux yeux de son précepteur. Mais ce dernier a-t-il donc prétendu que ce fût une entreprise facile qu'une éducation *naturelle ?* O hommes, est-ce sa faute si vous avez rendu difficile *ce qui est bien?* — Supposons cependant que l'on soit parvenu à réaliser cette ignorance absolue des passions chez l'intéressant pupille. Une suite de scènes de comédie ou de roman seront alors instituées, — à grands frais de conciliabules préalables, de préparatifs coûteux et de complaisances étrangères, — pour préparer à Émile le bienfait de l'éducation naturelle. Un jardinier, stylé par le précepteur de l'enfant, lui procurera la notion de la propriété en ravageant les plates-bandes qu'on lui a laissé cultiver tout d'abord. Un petit drame complet sera mis en répétition dans la rue voisine, avec rôles distribués à tous les commerçants du quartier, pour l'empêcher de sortir seul avant l'âge, « sans l'ennuyer d'avertissements inutiles » !

Le troisième livre montre Émile commençant enfin, après douze ans, de recevoir les premières notions du savoir humain, de l'astronomie tout d'abord, puis de la géographie et de la physique. Une scène, instructive cette fois, lui est préparée par son précepteur, après entente avec un joueur de gobelets, dans une foire. Une autre fois, on feindra de s'égarer dans la forêt de Montmorency pour mettre en jeu la perspicacité de l'adolescent. — Le quatrième livre traite de l'éveil des passions lors de la puberté et se développe en traité de psychologie, une psychologie déjà fort différente de celle du second *Discours.* La source de nos passions, expose Rousseau cette

fois, la passion origine et principe de toutes les autres, la *seule* qui naisse avec l'homme et ne le quitte jamais tant qu'il vit, ce n'est plus la compassion : c'est l'amour de soi (qui n'apparaissait qu'en appendice dans le traité des *Origines de l'inégalité parmi les hommes*). L'amour de soi est une passion primitive, innée, antérieure à toute autre et les autres n'en sont que des modifications dans notre âme. Il faut en effet que nous nous aimions pour nous conserver ; il faut même que nous nous aimions *plus que toute chose.* Et ce sentiment nous conduit à aimer *ce qui nous conserve.* C'est pourquoi le premier sentiment d'un enfant est de s'aimer lui-même, le second est d'aimer ceux qui l'approchent car il ne connaît alors personne que par l'assistance et les soins qu'il en reçoit.

L'enfant est donc naturellement enclin à la bienveillance parce qu'il voit tout ce qui l'approche en disposition de l'assister et qu'il prend de cette observation l'*habitude* d'un sentiment favorable à son espèce. — C'est possible pour les premiers mois de la vie, mais bien vite viennent les disciplines nécessaires et inexpliquées tout d'abord de la part des proches, puis la concurrence des camarades du même âge. Saint Augustin a fait une observation fameuse sur deux nourrissons qu'il vit partager le même sein et se jeter déjà des regards de rivalité, ou même d'hostilité effrayante. — A mesure que l'enfant étend ses relations ou ses besoins, reprend Jean-Jacques avec plus d'exactitude, le sentiment de ses rapports à autrui s'éveille ; alors il devient *impérieux*, jaloux, trompeur, vindicatif. L'amour de soi, qui ne regarde que nous, est content quand ses *vrais* (?) besoins sont satisfaits. Mais l'*amour-propre* qui se compare (non, qui prévoit, tout simplement) n'est jamais content et ne saurait l'être parce que ce sentiment, en nous préférant aux autres, exige que les autres *nous préfèrent à eux*, ce qui est impossible. — Peut-être, répondrions-nous, mais par la *puissance* qui permet la *contrainte* physique, morale ou même affective, nous faisons *agir* les autres *comme si* ils nous préféraient à eux, ce qui nous suffit faute de mieux. Les parents ou nourrices mis à part, l'enfant le constatera

bien vite ; s'il prétend que les autres le préfèrent ou agissent comme s'ils le préféraient à eux-mêmes, il doit le leur *imposer* par le développement de son *pouvoir*, fût-ce un pouvoir d'affection. Cette distinction de l'*amour de soi* et de l'*amour-propre* ne tient donc pas un instant devant l'expérience et la réflexion.

Voilà, poursuit cependant Rousseau (qui n'a pas même fourni un commencement de preuve), voilà comment les passions douces et affectueuses naissent de l'*amour de soi* et comment les passions haineuses et irascibles naissent de l'amour-propre. Ce qui *rend* l'homme *essentiellement bon*, c'est d'avoir *peu de besoins* et de *peu* se comparer aux autres. — Voilà donc une « essence » qui a des conditions préalables ! — Ce qui le rend essentiellement méchant, c'est d'avoir beaucoup de besoin et de tenir beaucoup à l'opinion ! Il est vrai, soupire alors le rêveur, que les enfants et les hommes pouvant *difficilement vivre toujours seuls*, vivront difficilement *toujours bons*. Cette difficulté augmentera même nécessairement avec leurs relations plus étendues, et c'est en ceci surtout que les *dangers de la société* rendent l'art et le soin de l'éducation plus indispensables pour prévenir dans le cœur humain la dépravation qui naît de ces besoins nouveaux. L'amour même, cette source de toute bonté, oblige à se rendre *aimable* pour être *préféré* de l'objet aimé (c'est le *pouvoir* d'ordre affectif dont nous parlions tout à l'heure), et de là les premières *comparaisons* avec nos semblables ; puis bientôt l'émulation, les rivalités, la jalousie, les dissensions, l'inimitié, la haine ! Enfin, du sein de tant de passions émues, l'*opinion* s'élève sur un trône inébranlable, et les *stupides* mortels, asservis dès lors à son empire, ne fondent plus leur propre existence que sur les jugements d'autrui ! — (Comme si l'opinion n'était pas au contraire un instrument essentiel de la discipline sociale et de la moralisation par la contrainte !)

Voilà comment, conclut-il, l'*amour de soi*, cessant d'être un sentiment absolu, devient orgueil dans les grandes âmes, vanité dans les petites, et, dans toutes, se nourrit sans cesse

aux dépens du prochain. Ces sortes de passions, *n'ayant point leur germe dans le cœur des enfants*, n'y peuvent naître d'elles-mêmes ; *c'est nous seuls qui les y portons*, et jamais elles n'y prennent racine que par notre faute ! — Mais pourquoi s'arrêter à discuter ces contre-vérités patentes, puisque l'auteur d'*Emile* concède aussitôt de l'adolescent ce qu'il conteste de l'enfant. Il n'en est plus, dit-il, ainsi du cœur du jeune homme. *Quoique nous puissions faire, ces passions y naîtront malgré nous :* il est donc temps de *changer de méthode.* — Quand on pense que ces affirmations absurdes, le mot n'est pas trop fort, ont été acceptées comme parole d'évangile par tant de contemporains de leur auteur, et cela en raison des subtils détours d'un impérialisme de conquête qui se manifestait dans leur pensée en dépit d'eux-mêmes, on s'étonne au contraire de l'influence sur le cœur humain de ces passions combattives dont Rousseau s'est employé de son mieux à obscurcir, sinon à nier en toute occasion l'existence ! Il n'a en réalité triomphé que par elles. — Et nous ajouterons qu'après avoir exposé cette psychologie de l'amour de soi, il se souvient de son second *Discours*, et donne une petite place à la pitié dans le cœur humain, où, dit-il, cependant ici, elle se *développe tard* et ne tient donc plus nullement la place prépondérante qu'il lui attribuait six ans plus tôt, faute de mieux.

Nous venons de le dire, Émile, devenu *jeune homme*, verra son précepteur changer soudain de méthode. Il devra connaître enfin ses semblables, mais ce sera sous un angle très particulier tout d'abord. « Je voudrais qu'on choisît tellement les sociétés d'un jeune homme qu'il pensât bien de ceux qui vivent avec lui et qu'on lui apprît si bien à connaître le monde qu'*il pensât mal de tout ce qui s'y fait.* » Qu'il sache combien l'homme est *naturellement bon*, qu'il le *sente* en son propre cœur, et qu'il juge de son prochain sur ce point par *lui-même ;* mais qu'il constate aussitôt combien la société déprave et pervertit les hommes. Qu'il trouve dans leurs *préjugés* la source de *tous* leurs vices. Qu'il soit porté à estimer chaque individu autant qu'à *mépriser la multitude !* —

Son précepteur veut bien reconnaître que la méthode qui conduirait à des résultats si désirables « n'est pas facile dans la pratique ». Le mieux sera de lui montrer encore les hommes *de loin*, et surtout dans les pages de l'histoire ; ce qui prépare une longue digression sur les historiens.

Puis enfin, le temps étant venu de lui procurer la connaissance de Dieu et des émotions religieuses, se déroule la célèbre *Profession de foi du vicaire savoyard*, avec son introduction autobiographique fort piquante pour la curiosité des contemporains, et d'ailleurs assez largement romancée, car l'anecdote de l'hospice de Turin sera plus tard présentée dans les *Confessions* sous un jour beaucoup moins dramatique. On sait que ce vicaire, comme Mlle d'Étange, recevra d'abord des mains de son inventeur littéraire le baptême de la religion d'Éros : il a séduit une de ses jeunes paroissiennes avant de parler en évangéliste de la moderne alliance et en a été puni par son évêque ! Or c'est là une gratuite imagination de Rousseau, sans nul doute, car ni chez M. Gaime, ni chez M. Gâtier, — les deux excellents prêtres dont il déclare s'être inspiré pour tracer cette figure ecclésiastique, — l'érudition n'a pu relever rien de semblable.

M. Ritter écrit que la *Profession de foi* date des Charmettes dans toute sa partie affirmative [1]; et Pierre-Maurice Masson, qui en avait fait une particulière étude, l'a donnée pour centre à son important ouvrage sur *La religion de Rousseau*. Le vicaire, dit-il, semble oublier presque constamment la « bonté naturelle » pour présenter l'homme, en parfait accord avec le dogme chrétien, comme déchu et comme affecté par nature d'inquiétude, de désir et d'*orgueil*, pour affirmer que l'homme social doit être vertueux, mais n'a jamais pu l'être sans de grands efforts sur lui-même. Après quoi, et assez timidement d'ailleurs, ce psychologue pessimiste essayera de coudre à son enseignement principal la « bonté naturelle », mais dans le sens rationnel et chrétien du mot naturel que

1. *La famille de J.-J. Rousseau*, p. 278.

nous avons défini plus haut, c'est-à-dire comme une bonté *en avant*, comme une *perfection* désirable de l'espèce. Il dira la conformité de notre nature avec la bonté et la prédestination de l'homme à la bonté au prix de l'expérience et de l'effort; en un mot tout le contraire de l'affirmation de la bonté *primitive* qu'il a osé si souvent par ailleurs.

Ceci constaté, nous nous reporterons aux excellentes remarques que nous avons empruntées plus haut à M. Lanson et nous ajouterons que le vicaire a été compris le plus souvent dans le sens où la portion émotive de l'œuvre rousseauiste inclinait les lecteurs du temps à le comprendre, c'est-à-dire comme un psychologue optimiste et comme un moraliste romantique. La marquise de Créqui, cette chrétienne solide qui fut la correspondante longtemps fidèle de Jean-Jacques, lui fit connaître en termes heureux qu'il serait surtout entendu de la sorte : « Je vous avoue que le manuscrit [supposé du Vicaire] dont vous avez tiré de pareilles choses ne me paraît bon qu'*à mettre les passions à leur aise*... La source de toutes les méprises, en ce genre, c'est de sauter à pieds joints *par-dessus le péché originel*, et d'avoir trop de confiance dans des principes qui partent d'une nature corrompue. Vous la voyez, cette nature, mieux que moi, mais je la sens apparemment mieux que vous et je vous jure, de bonne foi, que l'idée du bien charme mon âme, mais que la *pratique* m'en déplaît fort. J'ai besoin de grands motifs pour faire des choses communes ! » C'est l'accent de Mme de Maintenon revenue de son fénelonisme d'une heure ; c'est, plus généralement, celui de la psychologie expérimentale et de la morale rationnelle.

Le cinquième livre de l'*Emile* est consacré à l'éducation des filles et la faveur dont continuait de jouir le traité de jeunesse de Fénelon sur ce sujet rend ici notre théoricien beaucoup moins hasardeux. Il n'a point au surplus dans cette matière de personnelles expériences ou rancunes à mettre en œuvre. — Enfin, la conclusion se fait sur la plus importante des inventions romanesques qui émaillent ce véritable roman

de l'éducation humaine. Sans motif intelligible au premier abord, le précepteur arrache brusquement Emile des bras d'une fiancée qu'il adore et le contraint à un départ précipité pour un lointain voyage ; et cela en vertu d'un serment d'obéissance aveugle qu'il lui a fait prêter au préalable. L'explication de cet acte arbitraire vient ensuite : il s'agit d'acquérir, au prix d'une renonciation unique, mais d'importance capitale, la maîtrise de soi et par conséquent la vertu au privilégié que forma l'éducation *naturelle !* Incorrigible dédain de l'entraînement sagace et de l'habitude (cette collaboratrice indispensable de l'attitude morale dans la vie) qui trahit donc jusqu'au bout le psychologue et le moraliste purement chimérique ! Plus choquant même sur ce terrain que sur celui de la sociologie, parce qu'il traite de sujets d'expérience journalière et propose des conseils pratiques, au lieu de spéculer dans le vague sur les lointaines origines de l'homme.

Mais le livre a des suggestions de détail qui contredisent ses principes de fond et firent illusion sur ces principes. Saint-Marc Girardin, admirateur d'*Émile,* quoique sévère à l'enseignement de Rousseau dans son ensemble, a dit que le paradoxe n'y était qu'une enseigne propre à piper le public curieux et blasé, puisque, une fois le public alléché, l'auteur se hâte de revenir à la raison en tâchant d'y mener avec lui ce public. Nous avons déjà dit plus d'une fois ce que nous pensons de ces raisonnements apologétiques. En réalité, les paradoxes mystiques essentiels de Rousseau devaient agir bien plus amplement, bien plus durablement surtout que sa courte sagesse. Nous allons exposer en effet quels furent les fruits immédiats de l'*Emile* et quel jugement son auteur en porta bientôt lui-même.

V

ÉDUCATIONS ÉMILIENNES

Recommandé à l'attention publique par les poursuites inattendues de l'autorité française et peu après de l'autorité genevoise, *Emile* eut un retentissement prodigieux. L'auteur se vit donc obsédé bientôt par une nuée d'éducateurs naïfs très désireux de mettre en pratique les vues qu'il soutenait avant tant d'assurance et développait avec tant de minutie. C'est ainsi qu'à Mme Roguin, née Bouquet, — d'une famille fort dévouée à ses intérêts, — il voudra bien répondre le 31 mars 1764, sur son enfant encore à naître : « Il importe fort peu que l'enfant soit couché dans un panier d'osier ou dans autre chose. Qu'il soit couché mollement, *un peu de biais* et souvent au grand air... Baignez-le dans l'eau froide le jour de sa naissance, et n'ayez pas peur des rhumes, etc... » — Nous nous arrêterons seulement sur ses relations, particulièrement typiques à ce point de vue, avec le prince Louis-Eugène de Wurtemberg, qui, par la suite, devait devenir le chef de sa maison souveraine et duc régnant de 1793 à 1795, en pleine période terroriste ; il serait curieux de connaître ses sentiments intimes à cette date sur les disciples jacobins de Jean-Jacques.

Trente ans plus tôt, il déclarait avoir été converti à la vie simple et à la vertu par l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* et il avait résolu d'élever sa petite fille selon les préceptes du grand homme. Il semble que ce robuste bébé allemand ait assez bien résisté à ces essais d'hygiène spartiate, peut-être quelque peu mitigés par une tendre mère. Son père, correspondant assidu de l'exilé, dut essuyer de celui-ci deux ou trois rebuf-

fades qu'il sut accepter avec une méritoire égalité d'âme. Bien mieux, il accueillit avec étonnement, mais sans ironie, certaine lettre particulièrement romanesque dont nous allons parler. Aussi bien, sentait-il, lui aussi, en exilé et en persécuté à ce moment, et se disait-il victime non de philosophes, mais de généraux, ses collègues, dont il avait « critiqué hautement la lâche oisiveté ».

Voici donc les conseils qu'il se vit adresser sur le choix d'une gouvernante capable de procurer à sa fille les bienfaits de l'éducation *naturelle*. Cette femme, exposait Rousseau, devra s'attacher à son élève *par intérêt*, et parce qu'elle aura la perspective d'être récompensée largement à la fin de son entreprise éducatrice, si cette entreprise a été couronnée de succès. Car telle est la plus sûre garantie de tout dévouement mercenaire. Elle devra de plus être dépourvue de *toute culture intellectuelle*. Si en effet elle savait trop, elle se déguiserait plus facilement aux yeux de ses maîtres : « Vous la connaîtrez bien mieux si elle est ignorante. Dût-elle ne pas savoir lire, tant mieux, *elle apprendra avec son élève !* » Thérèse Le Vasseur aurait donc pu poser sa candidature à cet emploi de si grande difficulté pratique. Pour s'assurer du dévouement de cette éducatrice à ses devoirs, le prince et la princesse lui montreront un jour, en se promenant avec elle, une jolie petite maison pourvue de basse-cour, jardins, terres arables, lui en feront admirer les agréments divers et lui diront soudain : « Élevez notre fille à notre fantaisie. Tout ce que vous voyez ici est à vous ! »

L'enfant elle-même devra savoir de bonne heure que le sort de sa gouvernante est *entre ses mains*. Et voici qui sera fort contraire à cette éducation initiale par la *nécessité*, dont *Emile* fait l'assise de la pédagogie du premier âge, à ce sentiment de faiblesse qui, seul, fait regarder l'enfant avec quelque respect vers les adultes plus forts. Mais Rousseau a son idée de derrière la tête en instruisant sur ce point la jeune personne. Supposons, indique-t-il en effet tout aussitôt, un moment important, critique même, où la princesse ne veuille

rien entendre des suppliantes objurgations de sa bonne, cette dernière, ayant tout essayé en vain pour se faire écouter, s'attendrira soudain en regardant son élève avec douleur et lui dira : « C'en est donc fait ! Tu m'ôtes le pain de ma vieillesse ! » Et le philosophe d'ajouter : « Je suppose que la fille d'un tel père ne sera pas *un monstre !* Cela étant, l'effet de ce mot est sûr. » Et l'on peut faire en sorte que la petite personne se le redise mentalement à toute heure !

Au surplus, les autres modes de l'éducation conseillée procèdent tous de la même inspiration romanesque : depuis le *mémoire* rédigé d'avance qui règle les plus minces détails de cette éducation et que tout le monde, dans la maison, doit savoir par cœur, jusqu'à ces sublimes conversations concertées en vue l'enfant, qui, pendant le repas familial, amènent les domestiques « derrière les chaises à se prosterner devant leurs maîtres au fond de leur cœur ! » Mais la conclusion de cette longue lettre rend enfin la parole au bon sens, trop constamment tenu par l'auteur à l'écart. Et quelle épigraphe topique elle fournirait, au besoin, pour l'*Émile* : « Du reste, ce ne sont peut-être ici que *les délires d'un fiévreux*. La comparaison de ce qui *est* à ce qui *doit être* m'a donné l'*esprit romanesque* et m'a toujours jeté loin de tout ce qui *se fait !* Mais ce sont *mes* idées que vous me demandez. Je vous tromperais si je vous donnais la raison des autres pour *les folies qui sont à moi !* En les faisant passer sous les yeux d'un si bon juge, je ne crains pas *le mal qu'elles peuvent causer !* » Par malheur elles n'ont pas toujours passé sous les yeux de bons juges ! Cette fois du moins l'auteur eut raison de penser qu'elles resteraient inoffensives. L'Allemand sentimental, mais pratique aussi, ne songea pas un instant à tenir compte de si singuliers avis ; mais l'inventeur conserva malgré tout quelque inquiétude à leur sujet, car on le voit écrire, le 24 janvier 1764, à des amis du couple princier : « Flatté de l'approbation qu'ils donnent à mes maximes, je ne suis pas sans crainte que leur enfant ne soit peut-être un jour *victime de mes erreurs !* » C'est une réserve qu'il a faite également mainte

fois au sujet de ses propositions politiques, mais qui n'a pas été écoutée de ses clients mystiques : « Je les suppose, poursuit-il en parlant toujours de ses correspondants souabes, assez éclairés pour discerner le vrai et ne pratiquer que ce qui est bien... La difficulté d'une telle éducation est extrême ! Elle n'est bonne que dans son tout et qu'autant qu'on y persévère ! (Comment peut-il en savoir quelque chose ?) Si on change de système ou si seulement on se relâche, tout ce qu'on aura fait jusque-là *gâtera tout ce qu'on voudrait faire à l'avenir !* » Oh combien !

Innombrables sont, au surplus, les jugements hésitants, scrupuleux, ou même franchement sévères qui sont tombés de la plume de Jean-Jacques en personne sur l'ouvrage, d'ailleurs jugé par lui et par ses contemporains comme le plus important de son œuvre : « Il me reste à publier, écrit-il dès le 29 novembre 1760 au pasteur Vernet, une espèce de traité de l'éducation, *plein de mes rêveries accoutumées* et dernier fruit de *mes promenades champêtres !* » Ces promenades dont nous savons déjà et dont nous dirons mieux encore par la suite le caractère presque constamment hallucinatoire ! — Puis, dans la préface même du livre, l'auteur eut soin de consigner cette remarque : « On m'attaquera sans doute, et peut-être n'aura-t-on *pas tort*. On croira moins lire un traité d'éducation que *les rêveries d'un visionnaire* sur l'éducation. Qu'y faire ? [On peut toujours se taire sur ce qu'on ignore.] Ce n'est pas les idées d'autrui que j'écris, ce sont les miennes. Je ne vois point comme les autres hommes [vision romanesque et mystique du monde]. Il y a longtemps qu'on me l'a reproché. Mais dépend-il de moi de me donner d'autres yeux et de m'affecter d'autres idées ? Il dépend de moi de ne point abonder dans mon sens [ne l'a-t-il pas fait ?] et de ne point croire être seul plus sage que tout le monde [donne-t-il l'impression qu'il ne le croit pas ?] Je dis exactement ce qui se passe dans mon esprit. » Nous savons dans quelles conditions, sous l'empire de quels souvenirs et de quelles rancunes.

Ses lettres au prince de Wurtemberg sont souvent un com-

mentaire de ces réserves, ainsi que nous l'avons vu. Lorsqu'il s'arrêta quelques jours à Strasbourg après sa fuite de Motiers, en 1765, un certain M. Angar se fit présenter à lui pour lui dire : « Vous voyez, Monsieur, un homme qui élève son fils suivant les principes qu'il a eu le bonheur de puiser dans votre *Emile*. — Tant pis, Monsieur, lui répondit laconiquement l'homme célèbre ! Tant pis pour vous et pour votre fils ! Tant pis ! » — En 1770, consulté par un précepteur chargé d'un enfant de grande maison, il écrira, toujours dans le même sens : « S'il est vrai que vous avez adopté le plan que j'ai tracé dans *Emile*, j'admire votre courage. Il faut tout ou rien [c'est l'échappatoire qu'il a choisie]... Il faut exercer pendant dix ans au moins, vigilance, patience, *fermeté* [?] (de la fermeté à ne pas faire même une observation au gamin) trois qualités sur lesquelles vous ne sauriez vous relâcher un instant sans risquer de tout perdre, entièrement tout ! Un moment d'impatience, de négligence ou d'oubli peut vous ôter le fruit de six ans de travail *sans qu'il ne reste rien du tout*, pas même la possibilité de le recouvrer par le travail de dix autres ! »

Voilà donc le fin du fin en matière d'éducation naturelle ! L'éducation traditionnelle n'est pas du moins une arme à double tranchant comme cette diabolique invention ! Mais n'y a-t-il pas tout simplement, dans ces lignes si dubitatives, une rétractation, arrêtée dans sa franche expression par l'orgueil ? « L'entreprise est héroïque, conclut cependant le pédagogue mystique !... Mais aussi, quel don vous aurez fait à vos semblables et quel prix pour vous-même ! (Par l'acquisition d'un ami modèle dans la personne de son pupille)... Dix ans de travaux immenses, et les plus douces jouissances pour le reste de vos jours et *au delà* !... Si d'ailleurs vous avez besoin de conseils, ils sont désormais au-dessus de mes forces; je ne puis vous promettre que de la bonne volonté ! » C'est encore ce qu'il y a de mieux à fournir lorsqu'on entreprend d'adapter à la vie sociale une petite créature dont les instincts la poussent la plus souvent dans un tout autre

sens. Mais quelques jours plus tard, l'hôte de la rue Plâtrière ne se sentira même plus la force de tenir cette dernière promesse et préférera dégager entièrement sa responsabilité par cette déclaration finale : « Votre élève est fait (par sa naissance) pour avoir un jour place aux petits soupers des rois. Il doit sans doute aimer tout ce qu'ils aimeront. Ce n'est pas un Émile que vous avez à élever. Aussi, *gardez-vous bien d'être un Jean-Jacques !* » C'est ainsi qu'il lui fallait bien se dérober chaque fois qu'il risquait de se trouver en contact avec la nature humaine véritable et avec les faits de la vie, beaucoup moins complaisants que les romans à ses rêveries favorites.

Il reste que l'*Emile* a largement influé sur la culture de la plante humaine en notre temps : « Si le premier âge de l'homme, écrira la Harpe (que la Révolution devait faire plus sévère au rousseauisme dans son ensemble), si cet âge si intéressant et si aimable jouit aujourd'hui, en tous sens, de cette douce liberté qui lui permet de développer tout ce qu'il a de naïveté, de gaité et de grâce, s'il n'est plus *intimidé et contraint*, c'est à l'auteur de l'*Emile* qu'il en a l'obligation. » Pour une part, certes, — bien qu'on ne voie pas que l'enfance d'une Sévigné ou même d'un Racine ait été si contrainte — mais c'est une question encore ouverte que celle de savoir si l'éducation masculine n'a pas perdu fâcheusement de sa virilité traditionnelle a mesure que se répandit cette influence du Quiétisme féminisé. L'Angleterre et la Prusse, qui ont résisté à ces suggestions plus longtemps que les autres nations de l'Europe au cours du siècle romantique, ne s'en étaient pas mal trouvé jusqu'à son terme. Les caractères, au cours de la période rousseauiste, vaudront-ils, sous le regard moins prévenu des historiens futurs, ceux que mûrissaient des âges plus rationnellement chrétiens ? C'est une décision qu'il faut laisser à l'avenir.

Ajoutons que le gazetier Bachaumont, écho des cercles littéraires et mondains du Paris de Louis XV, avait proposé du livre, au lendemain de sa publication, ce jugement assez

topique : « Tout le monde convient que ce traité d'éducation est d'une exécution impossible et l'auteur n'en disconvient pas lui-même. Les seules choses judicieuses qui y soient sont tirées de livres écrits sur cette matière, et de Locke en particulier. La plupart des préceptes de médecine qu'il débite sur le premier âge sont très bons, mais tirés de toutes les thèses soutenues dans la Faculté depuis plusieurs années... C'est par un *talent rare* qu'il a le secret d'enchaîner son lecteur et de l'empêcher de voir le vice de ce livre. Son éloquence, rapide et brûlante, porte de l'intérêt dans les plus grandes minuties. D'ailleurs, l'*amertume sublime* qui découle continuellement de sa plume ne peut que lui concilier le plus grand nombre des lecteurs... Il faut ajouter que l'auteur possède au suprême degré la partie du sentiment. Ah ! que ne pardonne-t-on pas à qui *sait émouvoir!* » Il y a là un juste milieu entre « la honte d'un siècle qui pense », selon le jugement, cité plus haut par nous, de Bonnet, et les enthousiasmes excessifs des dévots de la religion nouvelle.

Pour terminer sur ce sujet, nous nous tournerons une fois encore vers Rousseau lui-même et nous rappellerons les vues qu'il échangea peu avant sa fin, avec Bernardin de Saint-Pierre. Le plus intime confident de ses derniers jours nous les a transmises en ces termes : « Voilà, lui dis-je aux Tuileries, voilà des enfants que vous avez rendus heureux ! On a fait ce que vous demandiez ! — Il s'en faut bien, me répondit-il ! On se jette toujours dans les extrémités. J'ai parlé contre ceux qui leur faisaient ressentir leur tyrannie, et ce sont eux à présent qui *tyrannisent* les gouvernantes et les précepteurs à leur tour! » Résultat engendré, remarquons-le, dans toutes les sphères de l'activité humaine et dans le domaine politique en particulier, par la mystique et « impérialiste » prédication de la *bonté naturelle !*

VI

LA LETTRE A M. DE BEAUMONT. — PSYCHOLOGIE DE L'AMOUR DE L'ORDRE ÉVEILLÉ PAR L'EXPÉRIENCE

Après que l'autorité laïque se fut prononcée contre l'*Emile*, en menaçant l'auteur de sévices auxquels on le laissa se dérober par la fuite, l'autorité religieuse sentit la nécessité de s'élever à son tour contre l'audacieuse critique des Églises établies qui fait le fond de *La profession de foi du vicaire savoyard*. L'archevêque de Paris, dès lors autorisé par l'importance grandissante de son siège épiscopal, à parler au nom de l'Église de France, était à cette date Christophe de Beaumont, prélat fort estimé pour son caractère et pour la dignité de sa vie. Il publia le 20 août 1762 un Mandement pastoral dont l'objet était d'éclairer ses diocésains sur les dangers de l'ouvrage en vogue et l'on entendit dans ces pages la protestation du Christianisme traditionnel et rationnel contre l'hérésie mystique nouvelle qui allait fournir une si prodigieuse carrière. — « Du sein de l'erreur (protestante), écrivait l'archevêque, s'est élevé un homme plein du langage de la philosophie sans être véritablement philosophe... caractère livré aux *paradoxes d'opinion et de conduite*, alliant la simplicité des mœurs avec *le faste des pensées* [Que cela est bien vu !], le zèle des maximes antiques avec la fureur d'établir des nouveautés, l'obscurité de la retraite avec *le désir d'être connu de tout le monde.* » Cet homme, poursuit le prélat, s'est fait l'oracle du siècle pour achever de le perdre. Dans une production de sa plume [l'*Héloïse*], il avait *insinué le poison de*

la volupté en paraissant le proscrire [encore une appréciation bien pénétrante !] ; dans la plus récente, il s'empare des premiers moments de l'homme pour assurer le triomphe de l'irréligion.

L'auteur de l'*Emile* fait en effet son point de départ d'un principe démenti non seulement par la religion, mais encore par l'*expérience* de tous les peuples et de tous les temps. Il pose pour maxime incontestable que les premiers mouvements de la nature sont toujours droits, qu'il n'y a point de perversité originelle dans le cœur de l'homme ! Or ce langage contredit la doctrine de l'Écriture et de l'Évangile touchant la *révolution* qui s'est faite dans notre nature après la faute d'Adam ; il nous prive du rayon de lumière qui nous permettait de connaître le mystère de notre propre cœur. — Après cette critique psychologique excellente, l'archevêque passait à la défense du dogme, puis à celle de la hiérarchie, sacrée et profane ; il rappelait les constantes insinuations de révolte et de haine qui étaient pour beaucoup, selon lui, dans le succès du nouveau prophète, ses excitations contre les souverains ou les ordres « distingués » qui, avait-il écrit en propres termes, « se prétendent utiles aux autres et ne le sont en effet qu'à eux-mêmes, aux dépens des autres » ; par où l'on doit juger de la considération qui leur est due, selon la justice et selon la raison ! — N'était-ce pas là « souffler des maximes qui ne tendent qu'à produire l'anarchie et les malheurs qui en sont la suite » ?

Aussitôt que Jean-Jacques put lire cet acte d'accusation, qui touchait si juste sur tant de points, il sentit se réveiller en lui le polémiste redoutable qu'il était de tempérament et d'habitude, l'homme dont un observateur clairvoyant a pu dire qu'il n'était jamais plus redoutable dans la discussion que quand il avait tort. Il publia peu après (le 18 novembre 1762) la célèbre *Lettre à M. de Beaumont :* écrit extraordinairement habile, vivant et brillant qui eut un immense succès près de ses partisans, dès lors répandus dans toute l'Europe et croissant chaque jour en nombre autant qu'en fanatisme

pieux. — Pour la première fois, il se prend à maudire, en tête de cette riposte, sa tardive vocation littéraire et la « misérable question d'Académie » qui lui mit la plume en main naguère, pour lui ôter peu après son repos et ses amis, pour le forcer à dévorer ses peines dans la solitude et dans l'opprobre. Il fallut désormais qu'un *peu de réputation* lui tînt lieu de tout ! « Après mon premier *Discours*, gémit-il, j'étais un homme à paradoxes qui se faisait un jeu de prouver ce qu'il ne pensait pas. Après ma *Lettre sur la musique française*, j'étais l'ennemi déclaré de la nation. Après mon *Discours sur l'inégalité*, j'étais athée et misanthrope ; après la *Lettre à M. d'Alembert*, j'étais le défenseur de la morale chrétienne [nous avons vu avec quelles restrictions mentales] ; après *Héloïse*, j'étais tendre et doucereux. Maintenant, je suis un impie !... [en réalité], je suis toujours demeuré le même, plus *ardent qu'éclairé* dans mes recherches, mais sincère en tout, même contre moi (?), simple et *bon*, mais sensible et faible, faisant souvent le mal et toujours aimant le bien, disant mes fautes à mes amis [à quelques-uns], mes sentiments à tout le monde ! » C'est ici l'accent et le vocabulaire de l'humilité chrétienne, très habilement empruntés par un homme qui en a mis si peu dans sa vie, en dépit des apparences. Puis, pressé par la protestation du bon sens, le voici à la besogne en vue de fournir, — après la peu persuasive psychologie de la *compassion* dans son second *Discours*, après la plus insidieuse psychologie de l'*amour de soi* dans *Emile*, — un troisième effort pour se rapprocher davantage de la psychologie chrétienne expérimentale, sans renier franchement toutefois le mot d'ordre follement mystique qui sera seul retenu par ses disciples après ses diverses palinodies dans ce domaine : celui de la *bonté naturelle*. « Le principe fondamental de toute ma morale, expose-t-il donc cette fois, est que l'homme est un être *naturellement bon*... que les premiers mouvements de la nature sont toujours *droits !* » Il s'agit donc bien de bonté en arrière et non pas en avant, de bonté primitive et non point à réaliser par l'effort. « J'ai fait voir que l'unique passion qui naisse avec l'homme,

à savoir l'*amour-propre* (sic), est une passion indifférente en elle-même au bien et au mal ! » Il a enseigné *tout le contraire* et montré longuement dans l'*amour-propre* une passion dérivée, ouvrage des erreurs humaines. Mais la chose pourra passer pour une négligence de plume, un *lapsus calami*, car il va revenir à parler de l'*amour de soi* comme passion primitive et à lui opposer l'amour-propre, sentiment secondaire et corrompu déjà. N'importe, le premier aspect de son exposition en satisfera mieux le bon sens. « J'ai expliqué, reprend-il en effet, ce que j'entendais par cette bonté *originelle*, qui ne *semble* pas se déduire de l'indifférence au bien et au mal naturelle à l'*amour de soi.* » Il l'a toujours expliqué peu clairement et jamais dans les termes où il va présentement le faire. Nous devons donc l'écouter ici avec plus d'attention que jamais.

« L'homme étant composé de deux substances, expose-t-il, l'âme et le corps, l'amour de soi n'est *plus* [?] une passion simple. » Ce « plus », si singulier, est-il une indication tacite pour convenir qu'il se corrige et se rétracte en ce moment ? « L'amour de soi a deux principes, poursuit-il, l'appétit des sens qui tend au bien du corps et l'*amour de l'ordre* qui tend au bien de l'âme. » Or ce dernier amour, *développé* et *rendu actif*, porte le nom de *conscience ;* mais la conscience, organe de l'amour de l'*ordre*, ne se *développe* et n'*agit* qu'avec le secours des *lumières* de l'homme — c'est-à-dire, de toute évidence, avec son *expérience* et sa *science* accrue, contrairement à la thèse du premier *Discours*, tant bien que mal conservée dans les écrits suivants. — Ce n'est en effet que *par ses lumières* qu'il parvient à *connaître l'ordre ;* et ce n'est que quand il le connaît que sa conscience le porte à l'*aimer*. La conscience est donc *nulle* dans l'homme qui n'a rien *comparé*. Dans cet état, il est *nul*, il est *bête*. — Remarquons que naguère selon Rousseau, cette *comparaison* primitive qu'il appelle désormais de ses vœux engendrait l'*amour-propre* et devenait la source de tout le *mal social*. Ici, elle est donnée pour la source même de la *conscience*, organe de l'amour de l'ordre, c'est-à-dire de l'*amour de soi* en ce qui regarde les choses de

l'âme, cette unique passion naturelle qui naisse avec l'homme ! La contradiction est-elle assez flagrante ? Ce qui ne l'empêche pas de conclure d'un air détaché : « C'est ce qu'a fait voir le *Discours sur l'inégalité !* » Qui, en fait, dit exactement le contraire !

La vérité c'est qu'il se rallie en ce moment, sans l'avouer et en faisant mine de rester fidèle à son paradoxe sociologique et psychologique de début, à la *psychologie pessimiste* du christianisme qui en prépare la morale rationnelle et que lui opposait précisément M. de Beaumont. On peut même dire qu'il ne reste rien de la bonté originelle après cette explication dernière qui fait mine de la démontrer une fois de plus ! Il ne reste que l'obstination mystique à l'affirmer hautement, en dépit du sens commun, afin de pouvoir la transporter bientôt sur un terrain tout autre que celui de l'histoire primordiale, sur le terrain de la psychologie personnelle qui sera celui des œuvres autobiographiques de sa vieillesse. Entre les trois psychologies successives du théoricien, deux sont intenables et toutes trois sont rendues confuses par leurs contradictions trop patentes : c'est donc de l'affirmation imperturbable qui les relie, c'est de la bonté naturelle que feront seulement leur profit les lecteurs d'intelligence moyenne, au surplus trop disposés d'avance à recevoir de leur Révélateur cette charte d'alliance mystique avec un tout-puissant Allié.

« Quand, par un développement dont j'ai montré les progrès, achève cependant le contradicteur de M. de Beaumont, les hommes commencent *à jeter les yeux sur leurs semblables...* à voir leurs rapports... à prendre des idées de convenance, de justice et d'ordre, le *beau moral* commence à leur devenir sensible et la *conscience agit.* Alors ils ont des *vertus*, et, s'ils ont aussi des *vices*, c'est parce que leurs intérêts se *croisent* et que leur ambition *s'éveille* à mesure que leurs lumières s'étendent. Mais, *tant qu'il y a moins d'opposition d'intérêts que de concours de lumières,* les hommes sont *essentiellement* bons ! »

Ainsi, une « essence » qui est un « second état » et qui a

besoin d'une longue évolution préalable ! Là réside l'ambiguïté sophistique qui fit d'abord illusion sur la thèse fondamentale de Rousseau et qui conduisit ses contemporains à en accepter la formule menteuse. Cela revient à dire qu'il est un certain état social — celui des Perses, des Scythes, des premiers Grecs ou Romains, des Montagnons de Neufchâtel dans le présent et des montagnards de la Savoie dans le souvenir de Jean-Jacques, — où la différenciation intellectuelle des individus n'a pas encore été poussée assez loin pour entraîner de très grandes inégalités sociales ; et cet état est présenté par lui comme bon parce qu'il l'imagine plus heureux que celui d'extrême civilisation, comportant luxe, contrastes sociaux, corruption des mœurs. C'est dans cet état patriarchal qu'il y aurait eu « moins d'opposition d'intérêts que de concours de lumières ». Cela est soutenable sinon très certain, mais n'a que peu de rapport avec l'affirmation de la bonté *primitive :* les hommes ne sont *essentiellement* bons ni *avant* cette heure de discipline sociale efficace, comme l'a prétendu d'abord Rousseau, ni *pendant*, comme il l'affirme désormais, ni *après* comme il est trop facile de le constater chaque jour, — sans qu'il soit interdit d'espérer une lente marche de l'humanité vers cette bonté sociale désirable.

Les hommes ont été d'abord *féroces* dans leur isolement (si tant est qu'ils aient vécu isolés tout d'abord ?) ; puis ils ont formé des sociétés « sanguinaires et cruelles » régies surtout par des « vengeances terribles, » nous a dit Rousseau. Puis encore ils se sont élevés, par l'expérience sociale continuée, à cet *ordre* un peu plus juste et moins brutal, où l'accroissement des lumières équilibre, jusqu'à un certain point, les oppositions d'intérêts les plus criantes. Il les proclame alors *essentiellement* bons. Mais essentiellement est de trop à coup sûr, car, encore une fois, c'est là le contraire de la bonté *primitive*, c'est un commencement de bonté *acquise*. On peut l'appeler *naturelle* si l'on y tient, à la condition de définir la nature par la perfection de l'espèce. Mais encore cette nature fut-elle bien imparfaitement réalisée chez les Scythes,

les Spartiates ou les Helvètes, car les historiens qui regardent les choses de près, n'ont jamais rencontré l'âge d'or, sinon dans les pages platoniciennes de l'*Astrée*. On nous dira peut-être que c'est trop s'attarder à la démonstration d'un *truisme;* mais la négation de ce *truisme* a eu et continue d'avoir de telles conséquences qu'on n'en saurait trop soigneusement scruter la genèse !

Il restait à rappeler comment la société humaine s'éloigne de ce second état si enviable et si regrettable : « Quand *enfin*, tous les intérêts particuliers agités s'entrechoquent, quand l'amour de soi, *mis en fermentation*, devient *amour-propre* [l'amour-propre était donc encore ignoré], quand l'*opinion* [elle ne fonctionnait donc pas jusque-là] rendant l'univers entier nécessaire à chaque homme [c'est le fruit de l'impérialisme irrationnel], les *rend* tous *ennemis-nés* [!] les uns des autres et fait que nul ne trouve son bien que dans le mal d'autrui, alors la conscience, plus faible que les passions exaltées, est étouffée par elles... Les hommes deviennent *méchants*... C'est le troisième et dernier terme au delà duquel rien ne reste à faire... Et voilà comment, l'homme étant bon, les hommes sont devenus méchants ! » Et voilà pourquoi votre fille est muette disaient les médecins de Molière après un raisonnement aussi solide.

L'auteur de l'*Emile* vient ensuite à défendre en particulier ce dernier livre qui, dit-il, a pour objet de chercher comment il faudrait s'y prendre pour empêcher les hommes de devenir méchants. Il n'y a pas affirmé, dit-il, que, dans l'ordre actuel des choses, l'entreprise fût réalisable ; mais il a du moins certifié et certifie une fois de plus au besoin que, pour en venir à bout, il n'y a pas d'autres moyens que ceux dont il a fait la proposition ! — Il s'attache ensuite à la discussion du péché originel, cette heureuse allégorie de psychologie expérimentale qu'a dû lui proposer Beaumont. Bien éloigné sur ce point des convictions de Calvin, il déclare expressément ce dogme contraire à la justice et à la bonté de l'Être suprême. Il affirme qu'au surplus le baptême nous rend aussi sain que l'homme

avant son péché — ce qui est une énormité théologique autant que psychologique, puisque la doctrine chrétienne maintient la *concupiscence* après le sacrement, dont l'unique effet est de nous rendre aptes de nouveau à recevoir la grâce divine, ce fruit des mérites du Rédempteur des hommes. « Du reste, conclut l'argumentateur sans scrupule, vous convenez comme moi que l'homme fut créé bon — c'est sur la façon dont il devient méchant que nous différons ! » Sans doute, mais cette façon-là est d'importance pour la vie sociale : puisque l'une des deux explications suggère l'humilité et l'effort sur soi-même, tandis que l'autre engendre l'orgueil et l'obéissance aux impulsions irraisonnées de l'impérialisme vital [1].

Passant de sa psychologie à sa pédagogie mystique, Rousseau doit également chercher des échappatoires pour sa défense : « J'établis, dit-il, l'éducation *négative*, parce qu'il suffit de fermer l'entrée au vice pour que le cœur humain *demeure* toujours bon. J'appelle éducation positive celle qui tend à former l'esprit *avant l'âge* et à donner à l'enfant la con-

1. La plus récente psychologie scientifique, celle dont le Dr Pierre Janet (qui est l'un de ses principaux créateurs) donnait récemment un résumé remarquable au *British journal of psychology* (janvier 1921), distingue environ dix stades successifs dans l'évolution progressive de la mentalité humaine. Les plus bas sont celui des *réflexes* simples, puis celui des réflexes suspensifs qui se développent en plusieurs temps : ils appartiennent à la plupart des êtres vivants. Le troisième stade, celui des tendances dites *sociales* ou *socio-personnelles* se développe chez certains êtres vivant en groupes et nous paraît déjà décisif pour l'avenir humain en particulier. Alors s'ébauchent en effet la collaboration et la pitié, aussi bien que la lutte, la rivalité et la haine, la tendance à se distinguer des autres, à jouer un rôle, à *augmenter* le corps et sa puissance par toutes sortes d'acquisitions diverses : actions qui sont les germes des conduites conscientes de l'avenir. C'est ici l'*état de nature* pour l'homme encore à peu près identique à la brute.

Au-dessus se place le stade des tendances intellectuelles élémentaires au milieu duquel naît le *langage*, bientôt les volontés et les croyances qui vont constituer l'humanité proprement dite. — Un progrès encore, et voici l'état mental dit *prælogique* dont on trouve au moins des traces chez les populations les plus *primitives*, ainsi que chez les enfants et même chez les civilisés soumis à de fortes impressions émotives. Il conduit à l'état de

naissance des devoirs de l'homme ! J'appelle éducation *négative* celle qui tend à perfectionner nos organes, instruments de nos connaissances. » Mais il ne perfectionne pas le cerveau qui est assurément le plus efficace instrument de ces connaissances. — Cette éducation, poursuit-il, prépare à la raison par l'exercice des sens ; mais on ne voit même pas qu'il *exerce* ceux-ci, puisqu'il prescrit de ne *rien faire.* « L'éducation négative, affirme-t-il cependant, n'est pas *oisive ;* elle n'apprend pas la vérité, mais elle préserve de l'erreur ; elle dispose l'enfant à tout ce qui peut le mener au vrai quand il est *en état* de l'entendre et au bien quand il est en état de l'*aimer !* » On voit ce qui resterait de l'*Emile* si l'auteur s'était véritablement tenu dans ces limites et si d'ailleurs il était avantageux ou même possible de préserver quelqu'un de l'erreur en lui cachant la vérité. La vérité, a dit Spinoza, éclaire elle-même et l'erreur : *est enim verum index sui et falsi.*

Enfin Jean-Jacques, personnellement mis en cause et critiqué par Beaumont dans son caractère ainsi que dans son

réflexion, de délibération et de raisonnement qui crée l'homme prêt à conquérir la maîtrise du globe, l'homme réfléchi et intéressé. L'homme qui n'a pas dépassé ce stade intellectuel ou qui y revient sous l'influence de la maladie présente régulièrement, dit M. Janet, quatre caractères principaux : la passion, l'égoïsme, le mensonge et la paresse (qu'à notre avis il convient toutefois de définir de façon plus précise comme la tendance au moindre effort dans la persistante volonté de puissance : tel le nègre qui fait travailler pour lui sa femme, mais à la condition de la maintenir sous son joug). Ceci est le véritable *état de nature* pour l'humanité enfin dégagée de ses analogies bestiales d'origine. On voit qu'il est fort loin du rêve paradisiaque de Rousseau sous les ombrages de Saint-Germain ou de Montmorency. Au-dessus viendront le stade *rationnel*, celui des aristocraties disciplinées, puis un stade plus largement *expérimental* que les précédents, celui de la science issue de la morale aristocratique et religieuse, au cours duquel la notion de *progrès* se précise. Rousseau, rétrograde comme logicien et servi comme artiste par sa maladie mentale, médit de la raison, condamne le stade réfléchi de la pensée humaine avec ceux qui s'appuient sur celui-là ; par son recours au sentiment, dépourvu de suffisants correctifs, on retournerait vers le *prælogisme* avec ses réactions émotives confuses, et, parfois, le temps présent nous donne l'impression qu'on n'est pas loin d'y être revenu.

attitude vitale, s'en plaint avec amertume et entreprend sa propre apologie sur un ton bien autrement agressif que celui du prélat. Relevons seulement le trait par lequel il termine ce développement polémique ; nous avons rappelé que l'archevêque accusait l'*Héloïse* d'avoir insinué le poison de la volupté, et à combien juste titre ! Les résultats sont là pour le démontrer. « Eh, riposte l'ancien contradicteur de d'Alembert, que ne puis-je aux horreurs de la débauche, substituer *le charme de la volupté ?* Mais rassurez-vous, Monseigneur, vos prêtres sont à l'épreuve de l'*Héloïse* : ils ont pour préservatif l'*Aloïsia !* » C'est-à-dire un livre très connu de pornographie sans voile ! — Une telle insinuation, étendue à toute la classe sacerdotale, choqua le séide de Rousseau le plus dénué de jugement personnel en ce qui touchait à son idole. Le pasteur Moultou, ayant pu lire la *Lettre* avant sa publication, écrivit à l'auteur de supprimer à tout prix ce passage, fût-ce par un « carton » introduit à la dernière heure dans la composition typographique du volume : car le trait blessera même à Genève, dit-il, en raison de la solidarité qui existe entre catholiques et protestants quand il s'agit de sauvegarder la dignité du ministre des autels.

VII

LES LETTRES DE LA MONTAGNE. ADHÉSIONS AU DOGME DE LA BONTÉ NATURELLE.

Les pasteurs devaient en effet se voir bientôt insultés à leur tour ! Les *Lettres de la montagne* furent écrites par l'hôte de Motiers-Travers pour répondre aux mesures prises contre

l'auteur de l'*Emile* à Genève, et pour commenter les troubles qui avaient été la suite de ces mesures. Le talent polémique y est plus évident que jamais, mais le sujet, très particulier, de l'ouvrage qui est la discussion minutieuse des lois constitutionnelles de la cité calviniste, le rend moins intéressant que les précédents pour les historiens du rousseauisme proprement dit. « Les rieurs, a écrit Jean-Jacques en annonçant le livre à un ami, y sont toujours pour le clergé catholique contre nos ministres. » Il prévoit donc quel sera le retentissement de ce pamphlet en pays protestant et tout le parti qu'en vont tirer contre lui ses « implacables ennemis ». Mais l'amour-propre blessé emporte la balance et il hasarde ce pas dont les conséquences seront pour lui si fâcheuses, à tous les points de vue.

Les *Lettres* sont en effet impitoyables pour les théologiens du protestantisme qu'elles accusent d'avoir arbitrairement restreint et contredit le principe même de la Réforme, celui du libre examen des Écritures, et le Réformateur de Genève en personne est loin d'y être épargné. « Calvin était sans doute un grand homme, écrit l'exilé de Motiers, mais, enfin, c'était un homme, et, qui pis est, un théologien ! La plupart de ses collègues étaient dans le même cas (d'orgueil et de tyrannie), en cela d'autant plus coupables qu'ils étaient plus inconséquents. Aussi, quelle prise n'ont-ils pas donné sur ce point aux catholiques ! Et quelle pitié n'est-ce pas de voir, dans leurs défenses, ces savants hommes, ces esprits éclairés qui raisonnaient si bien sur tout autre article, déraisonner si sottement sur celui-là ! Ils suivaient bien plus leurs passions que leurs principes. Leur dure orthodoxie était elle-même une hérésie. C'était bien là l'esprit des Réformateurs, mais ce n'était plus celui de la Réformation ! » Tel est du moins son sentiment, parce qu'il juge la Réforme issue de la *raison ;* au vrai, elle l'était surtout d'un élan mystique de l'âme chrétienne en des individus, d'ailleurs éminents par l'esprit, et cherchant donc contact sans intermédiaire avec un tout-puissant Allié ; elle devait porter les fruits de tout mysticisme

extrême dont la théocratie ou l'autocratie sont les aspirations presque nécessaires. Les réformateurs repoussaient le miracle moins par une vue rationnelle du monde que parce qu'ils n'en savaient pas faire en personne l'appui de leur mission divine ; ils fondaient donc leurs prétentions autoritaires sur leur *savoir* doctrinal, sur leur personnelle capacité d'*interprétation* des Écritures, bien supérieure à celle qu'ils attribuaient au vulgaire ; ce qu'ils exprimaient en se disant mieux *éclairés* du Très-Haut et autorisés à imposer autour d'eux leurs lumières. De là les supplices ordonnés par eux, en toute sécurité de conscience, contre les moins favorisés de l'alliance céleste. Comme le font aujourd'hui les dirigeants du Mysticisme démocratique, si fort appuyé par la prédication de Rousseau, ils ne démocratisaient leur mysticisme d'inspiration qu'en paroles seulement. Au fond du cœur ils se réservaient sinon le monopole tout au moins la plus ample part du céleste appui.

Les *Lettres de la montagne* sont les derniers écrits théoriques ou même « philosophiques » de Jean-Jacques, bien qu'il répudie cette dernière épithète ; il n'a plus rien fait imprimer de son vivant après ce volume ; car ses écrits autobiographiques, — les plus influents de tous à la longue — sont, ou bien antérieurs, comme l'étude du caractère de Saint-Preux, calqué sur le sien, et les quatre *Lettres au président de Malesherbes ;* ou publiés par ses exécuteurs testamentaires après sa mort, comme les *Confessions*, les *Dialogues* et les *Rêveries.*

Pour résumer ses dernières manifestations théoriques, il est permis de dire que, sous la pression de ses adversaires plus rationnels, il aboutissait en somme à *retirer* l'affirmation de la *bonté naturelle* au point de vue sociologique, de même qu'il avait naguère retiré subrepticement, dans la préface de *Narcisse*, son anathème aux sciences et aux arts. Il la maintenait toutefois plus que jamais en paroles, pour ne point s'avouer en défaut ; il répétait que l'*Emile* était comme l'évangile de cette bonté naturelle dont il ne restait rien entre ses propres mains dès qu'on le sommait de préciser quelque

peu ses dires. Il était en outre décidé à la maintenir au point de vue psychologique, c'est-à-dire à l'affirmer présente en lui-même, ce qui allait permettre à ses dociles adhérents de se concéder le même privilège, au détriment de leurs adversaires dans la lutte vitale. Aussi les réserves que nous avons soulignées dans sa *Lettre à M. de Beaumont* passèrent-elles aussi parfaitement inaperçues que celles de son *Contrat social* sur le terrain politique et que plus tard ses sages objurgations aux Polonais, mal satisfaits de leur constitution nationale. Une atteinte, de très durables conséquences, avait été portée par lui à la psychologie expérimentale et aux morales rationnelles qui s'appuient sur cette psychologie prudemment pessimiste. Une hérésie mystique nouvelle commençait sa triomphante carrière.

Il est trop facile de s'en convaincre en constatant de quelle façon il fut aussitôt compris et interprété par ses dévots. Dans son excellent recueil d'études sur *Le socialisme utopique*, M. André Lichtenberger nous a naguère fait connaître un commentaire sociologique et un commentaire pédagogique presque *immédiats* du *Discours sur l'inégalité* et de l'*Emile*. Ils sont fort instructifs à méditer l'un et l'autre. Le premier est de Rouillé d'Orfeuil, dans son *Alambic des lois*, qui est de 1773 : « J'ai toujours regretté, écrit ce publiciste, de n'avoir pas une santé assez forte pour entreprendre de longs voyages sur mer. J'aurais voulu pénétrer dans l'intérieur des terres inconnues ; je suis certain que j'aurais trouvé des peuples vivant absolument dans l'état de nature, *suivant ses institutions avec douceur* et se conformant en tout à l'admirable simplicité de ses lois immuables... Oh, les heureuses nations, Oh, les aimables hommes ! Quelle douceur dans les mœurs ! Quelle simplicité dans les lois et dans les usages ! Quelle union ! Quelle harmonie ! Je voudrais vivre avec eux : ils me corrigeraient sûrement, car l'exemple est pour nous le guide le plus certain, et je serais heureux comme eux. » Voilà l'état d'esprit qui a préparé les excès révolutionnaires. C'est un fruit de la sociologie mystique.

Dès 1763, dans son *Élève de la nature*, un pédagogue mystique nommé Guillard de Beaurieu avait entrepris de faire mieux que le précepteur d'*Emile*. Le livre de Rousseau, remarque en effet M. Lichtenberger, parle d'éducation naturelle, mais place encore un intermédiaire entre l'enfant et la Nature. Un homme, de haute culture, explique, commente, conseille, et, par conséquent, quelle que soit sa discrétion, altère, fausse et stérilise les pures leçons de cette incomparable Mère. Ne vaudrait-il pas mieux qu'Émile, élève d'un homme sage, instruit et prudent sans nul doute, mais enfin d'un homme civilisé, fût uniquement « l'élève de la Nature » et que celle-ci directement, sans aucun intermédiaire, pût imprimer en lui ses préceptes salutaires ? — Tel est le sujet du livre de Beaurieu, réédité plusieurs fois, attribué même à Rousseau par un libraire sans scrupule, et voici l'analyse sommaire que nous en fournit l'auteur du *Socialisme utopique*.

Un gentleman anglais a eu l'ingénieuse idée d'élever un de ses fils jusqu'à l'âge de quinze ans dans une espèce de boîte, sans aucune communication avec le monde. Après quoi, il le fait transporter par un vaisseau dans une île déserte où l'adolescent est lâché tout seul, en liberté. On assiste alors aux résultats merveilleux de cette éducation, véritablement *négative*. Certes, avant d'arriver à la connaissance de l'univers et à la sagesse parfaite, l'élève de la Nature devra traverser bien des expériences ; mais cette infaillible éducatrice aura si bien préparé son cœur et son cerveau qu'il acquerra *rapidement* des impressions exactes de toutes choses. Il aura d'abord des étonnements, des admirations, des déductions puériles ; mais, dès le premier jour, il manifestera la plus exquise sensibilité. Il a pleuré quand il a vu le ciel ; il s'est attendri devant le soleil. — Quelques heures après sa mise en liberté, il aperçoit un chien attaché qu'on lui a laissé pour compagnon dans sa solitude ; or, à l'exception d'une mouche, c'est le premier être vivant qui ait frappé ses regards. Il s'empresse de le délivrer ; et l'on se doutait bien en effet « qu'un homme naturel était trop bon, trop sensible pour voir

un animal privé de la liberté et ne pas la lui rendre ». Il sera d'ailleurs récompensé sans délai de ce bon mouvement, car son chien le caresse davantage, et il en conclut aussitôt que l'âme s'affaisse pour ainsi dire dans l'esclavage et dans le malheur, alors qu'elle recouvre, avec la liberté, toute son énergie native ! — Ajoutons que Beaurieu, comme Calvin et plus tard les rousseauistes révolutionnaires, se jugeait doté de révélations privilégiées et se préparait à traiter les incrédules en suspects : « Persuadez-vous bien, leur disait-il, que la Nature découvre volontiers son sein à un homme *simple et uni* comme elle, qui ne veut voir que son sein ! »

Voilà comment Rousseau fut compris par le commun de ses lecteurs, en dépit de ses reculs effrayés vers le bon sens. Aussi bien est-ce de la sorte qu'il aurait dû raisonner en personne s'il avait voulu être logique avec son affirmation retentissante, celle de la bonté primitive. Mais il était resté largement rationnel encore, en dépit de sa suggestion mystique fondamentale et il ne se reconnaissait donc nullement dans ses trop dociles commentateurs. — Nous verrons pourtant qu'il a fini par se prendre au mot lui-même, surtout à l'époque de sa vie où il déclarera ne plus savoir raisonner ses convictions essentielles, mais les accepter toutes faites de son passé, plus lucide et plus capable de synthèse mentale. En ce temps, il ne peinera plus pour montrer la bonté naturelle chez les primitifs ou chez les enfants : il se contentera de la découvrir et de l'analyser en *lui-même*. Ce sera le stade autobiographique, ou, pour mieux dire, autoapologétique de sa prédication morale, celui qui, nous l'avons dit, a exercé de beaucoup l'influence la plus tenace et n'a pas encore épuisé sans doute son action tonique, mais périlleuse, sur l'âme contemporaine et sur ses décisions dans l'ordre social.

LIVRE III

LE MALADE

Dans son récent et considérable ouvrage sur *Les médications psychologiques*[1], le docteur Pierre Janet, professeur de Psychologie expérimentale au Collège de France, a voué de précieuses analyses à certaines déviations névropathiques de la vie affective normale qu'il a observées avec une perspicacité singulière. Nous avons étudié cet aspect de son vaste travail à la lumière de nos propres convictions psychologiques dans la *Revue hebdomadaire* du 10 juillet 1920, et nous croyons préparer utilement ce qui va suivre en empruntant ici quelques traits à cette étude.

Nous estimons que le ressort principal de la vie étant la volonté de puissance, — *l'esprit de principauté*, comme disait Saint-Cyran avec la théologie chrétienne, ou pour employer un seul mot, suggéré par l'histoire récente des grandes nations du globe, l'*impérialisme* essentiel et primordial de l'être, — la dépression psychique morbide, quand elle ne

1. Trois volumes grand in-8°. Alcan, 1919.

procède pas d'une maladie organique affectant directement ou indirectement le système nerveux, naît de causes morales qui sont principalement l'insatisfaction, l'humiliation actuelle ou prévue que subit durablement en nous cette Volonté de puissance. La guérison se ferait donc, en ce cas, si le malade parvenait à se rendre la réalité commençante ou seulement l'espoir prochain de la puissance sur le monde extérieur ; car c'est d'un tel aliment qu'il a faim et soif, sans être en mesure de rassasier un appétit spirituel aussi normal pour notre système nerveux supérieur que l'appétit de nourriture le peut être pour les fibres de nos muscles et pour les cellules de nos grands appareils physiologiques.

Afin de tonifier à tout prix leur défaillante volonté de puissance, les psychasthéniques intelligents, — à plus forte raison ceux qui poussent l'intelligence jusqu'au génie, — emploient les plus singuliers détours et M. Janet en a signalé de bien intéressants chez les malades dont l'observation, poursuivie durant de longues années, lui procure les matériaux de ses constructions psychologiques excellentes. Le moins compliqué de ces détours est la sollicitation tacite des « compliments » ; penchant normal au surplus, tant il est universellement répandu, mais qui se présente chez certains déprimés avec une exagération fort instructive et se manifeste en particulier par une attitude d'humilité gémissante, ces malades répétant sans cesse qu'ils ne sont bons à rien, qu'ils n'ont aucune valeur intellectuelle, aucune aptitude à bien faire. Ils seraient très confus toutefois d'être pris au mot, persuadés qu'ils sont du contraire et pensant avoir reçu de la Nature des facultés incomparables dont, seul, leur état de santé entrave momentanément le plein exercice. Ils plaident le faux pour se convaincre du vrai ; ils escomptent les flatteuses contradictions de leurs interlocuteurs.

A défaut du succès social, dont le compliment est la constatation par la bouche d'autrui, les névropathes cherchent à se procurer le succès d'imagination pure. C'est ainsi que la rêverie habituelle est, selon M. Janet, d'une part un symptôme de dépression, puisqu'elle réduit le travail mental à une activité de faible tension qui remplace l'activité réellement synthétique de la pensée, opération beaucoup plus « coûteuse » ; d'autre part un procédé de tonification psychique parce qu'elle facilite le développement de certaines représentations flatteuses à l'appétit du pouvoir. L'auteur des *Médications psychologiques* appelle parfois « histoire continuée », cette rêverie habituelle qui, explique-t-il — de façon fort intéressante pour notre présente étude, — n'est pas seulement un récit que le rêveur se ferait à lui-même, mais souvent tout un programme idéal de conduite, une manière de vivre en dedans à sa guise, avec des attitudes, des gestes et des paroles intérieures à peine esquissées [1] ; c'est encore, si l'on préfère, une autre vie que la vie réelle, menée dans des circonstances artificielles et beaucoup plus propices au besoin de tonification, de succès, de compliments, de domination dont souffre le malade qui s'efforce de la vivre. Les individus dits normaux s'y peuvent plaire par intervalles ; mais elle prend un développement incroyable, elle devient la vie principale chez les affaiblis dont la faible tension psychique s'accommode mal de la réalité antagoniste et cherche donc à se créer un milieu factice où elle pourra se maintenir sans perte, ou même s'accroître sans efforts. Ces rêveries obsédantes deviennent alors analogues à celles que l'opium ou le haschich procurent, plus despotiquement encore, à leurs

1. M. Paul Bourget en a récemment donné une excellente description en tête de son recueil de nouvelles intitulé *Anomalies* (Plon, 1920).

adeptes ; elles se déroulent à moins de frais dans des imaginations faciles à mettre en campagne, à émanciper du cadre expérimental ou rationnel rigide dans lequel doit s'enfermer toute pensée véritablement synthétique et adaptatrice du penseur au réel. — Les relations de Rousseau avec ces êtres éthérés qu'il appelle « nos habitants » dans ses ouvrages ont été de ce caractère, tout en conservant des relations certaines avec la création esthétique comme il arrive chez certains artistes éminents.

Mais *Les médications psychologiques* nous fournissent encore des observations excellentes sur les névropathes qui cherchent dans leurs relations avec leur entourage, dans leurs affections de famille, dans leurs amitiés ou dans leurs amours un point d'appui pour leur élan vital entravé par la maladie. Aux yeux de ces déprimés, celui qu'ils aiment et dont ils réclament l'amour est avant tout celui qui les *remonte* ou les *réconforte* par ces manifestations de déférence ou de dévouement qui ont la propriété d'être toniques pour l'impérialisme vital. Ce qu'ils réclament, c'est un « esclave intelligent », capable d'exécuter pour eux avec tact et dextérité les actions qui exigent un certain degré de tension psychique et qu'ils se sentent incapables de mener à bien par eux-mêmes. Obtiennent-ils de tels dévouements, — ce qui arrive plus souvent qu'on ne serait porté à le croire, surtout dans l'intimité des familles unies, — ils exigeront en outre la certitude que la personne qui les aime remplira près d'eux son rôle d'indispensable auxiliaire *à perpétuité* — leur « fermera les yeux », comme disait volontiers Rousseau, — ne changera jamais à leur égard, sera toujours à leur disposition pour les défendre, les consoler, les tonifier, pour leur rendre des services innombrables sans qu'ils aient jamais à la *payer* obligatoirement de quelque complaisance du même ordre : « C'est payé, ce n'est

pas de l'amour », proclament-ils en effet dès qu'ils ont été conduits à répondre, par une dépense psychique de leur fond, à des générosités de cette nature : « Il me faut, ajoutent-ils le plus souvent alors, il me faut quelqu'un qui m'aime *pour moi-même !* » Notion qu'il est donc intéressant d'étudier avec soin en matière de psychologie morbide.

Lorsque les malades de la volonté, dit M. Janet, sont contraints de reconnaître les services qu'ils reçoivent par quelque service réciproque, fût-ce dans une proportion aussi réduite que possible, ils ne sentent plus la certitude absolue, *inconditionnelle* de la durée sans fin du dévouement qui les soutient. Ils cesseront quelque jour, prévoient-ils, d'être jeunes et séduisants ; ils peuvent cesser d'être riches ou attachants ; et, alors, s'ils sont aimés pour l'un ou pour l'autre de ces divers motifs, l'amour qui les tonifie leur fera donc défaut ? Perspective intolérable à leurs yeux ! « Il serait bien préférable, répètent-ils en conséquence avec nostalgie, d'être vraiment *aimé pour soi-même.* » — Dans certains cas, ils s'imposent encore quelques efforts afin de reconnaître les dévouements dont ils sont l'objet; mais ces « payements » de leur part impliquent des actes à faire ; or ils ont peur de ne pouvoir faire toujours ces actes ; ils sont effrayés d'avoir à les recommencer sans cesse pour conserver les affections dont ils se sustentent ; et ils rediront alors, comme un refrain, la formule de l'amitié idéale : « Tout cela, ce n'est pas être *aimé pour soi-même !* » Amitié dont le type serait l'amour maternel, ou quelquefois, filial et fraternel, mais qui est plus difficilement concevable en dehors de ces relations du sang.

La seule perspective qu'ils peuvent accepter sans appréhension, reprend M. Janet en résumant ses observations de longue date, c'est de payer avec des qualités *naturelles*, qu'ils croient posséder d'une manière définitive, sans avoir

à y rien ajouter par des efforts *présents* dont ils se sentent incapables. A l'appui de leur exigence d'amour *pour soi-même*, ils allégueront, en conséquence, des prestiges d'ordres divers, mais qui, tous, auront pour caractère d'être possédés par eux d'une manière *naturelle* et indélébile, des qualités données par la naissance. Tout au moins ces maniaques de l'amour tireront-ils argument à leur profit de qualités déjà conquises par eux à titre définitif et non plus à conquérir ou à augmenter dans le futur par adaptation sociale continuée, par modification méthodique du Moi, car c'est là ce que leur interdit leur chronique dépression. Ils chercheront donc dans leurs attraits soi-disant *naturels* les éléments de ce fameux *soi-même* au bénéfice duquel ils prétendent obtenir l'affection tonificatrice. — Et nous débouchons ici en pleine psychologie rousseauiste de la « bonté naturelle », conçue comme une qualité aujourd'hui restreinte à certains tempéraments d'élite et d'élection divine, ou mieux à un seul homme en ce bas monde. Telle est l'affirmation de Rousseau dans ses *Dialogues :* il est *l'homme de la nature primitive,* le Messie de la moderne Alliance avec le Très-Haut. C'est ce que nous avons ailleurs appelé l' « immaculée conception » de Jean-Jacques ; et cette conviction explique ses fréquents soupirs vers « le prix qu'avait mérité son cœur » !

On trouverait une origine analogue à l'importance que prend, dans la pensée, puis dans le vocabulaire des névropathes, la notion impérative de leurs *droits.* M. Janet propose de définir le droit comme la possibilité d'exiger d'autrui une action *sans avoir à faire soi-même une action présente ou future en retour.* On pourrait dire aussi que le droit est une accumulation antérieure de puissance sociale, sous quelque forme d'ailleurs que cette puissance ait été préalablement consentie à l'individu par la société de ses sem-

blables. — Pour les déficitaires de l'élan vital, réclamer des droits revient donc à réclamer de la puissance sans avoir à faire de nouveaux frais pour l'acquérir. C'est une remarque d'expérience que les hommes qui disposent d'une large capacité d'action songent d'ordinaire à augmenter leur puissance plutôt qu'à user sans délai jusqu'au bout de celle dont ils sont déjà détenteurs ; ils s'occupent moins fréquemment de leurs « droits », résultats d'actes antérieurs, que de leurs devoirs, conditionnant les actes qu'ils visent à réussir dans la suite, afin d'augmenter d'autant leurs droits effectifs. — Au contraire, comme ces prodigues qui sont contraints de dépenser leur capital, les abouliques ne songent qu'aux droits, réels ou prétendus, qu'ils croient posséder ; droits qui font faire des actions par les autres et les dispensent d'en accomplir par eux-mêmes. Pour plus de commodité, ils vont souvent chercher ces droits dans la vague région du sentiment et demandent un cordial à quelque impérialisme de caractère irrationnel, si nous osons cette formule abstraite.

Écoutons plutôt ce malade, aspirant au rôle de don Juan et qui, soigné par le docteur Janet, lui parlait sans cesse des droits de tout bon jeune homme à être aimé des midinettes qu'il courtise — ouvrant à nos yeux des perspectives bien curieuses sur la mystique spécifiquement passionnelle du rousseauisme ou romantisme contemporain : cette mystique qui procède du refus de faire effort sur soi-même et contre sa passion lorsque celle-ci est contrariée par quelque obstacle d'ordre social. — « Tout est *artificiel*, protestait donc ce déséquilibré aigri, chez ces petites ouvrières parisiennes qui ne savent pas se donner simplement, *parce qu'on aime !* Elles sont vraiment immorales et malfaisantes quand elles se moquent de mes propositions. Je ne trouve jamais en elles Jenny l'ouvrière ni la grisette que chanta Béranger. Je ne trouve *la nature* nulle part ; toujours l'artifice, les

préjugés, une foule d'obstacles à vaincre : toutes choses qui ne devraient pas exister dans une *nature naturienne (sic !)* L'amour est *naturel,* et j'ai *droit à l'amour !* J'ai droit à la justice, j'ai droit à la vérité, etc... » C'est ainsi que les faibles se réfugient éperdument dans la notion, le plus souvent abusive ou illusoire, de leurs justes droits !

Lorsque le sentiment de l'incomplétude, la soif ardente de quelque tonique pour leur impérialisme vital durablement déprimé ont fait naître chez ces névropathes l'appréhension aiguë de l'isolement sentimental, leurs obsessions amoureuses deviennent, sous une forme détournée, l'*équivalent* de ces obsessions *autoritaires* qu'on rencontre chez d'autres malades différemment disposés par leur caractère. Les unes aussi bien que les autres rendent le contact de ces malades extrêmement fatigant ou « coûteux » à leur entourage. On doit, dit M. Janet, leur rendre d'innombrables services sans aucune compensation possible : c'est un travail incessant, difficile, une pénible servitude ! Tout en leur prodiguant gratuitement ces services, on devra les rassurer avec habileté sur l'avenir et les convaincre qu'on les servira sans trêve, pendant leur vie tout entière. Il faudra se tenir constamment en garde contre les saillies irréfléchies de sa propre volonté de puissance et leur laisser toujours entendre qu'on n'attend rien de leur part en retour de ses peines, car l'antipathie naîtrait chez eux du moindre effort personnel en perspective. Il faut les convaincre enfin qu'on les aime bien *pour eux-mêmes,* c'est-à-dire qu'ils ont en eux-mêmes, *par le seul fait qu'ils existent,* le *droit* d'être aimés indéfiniment de leur entourage. Entre les « amis » de Rousseau, le prince de Conti sera le type par excellence de ces bons Samaritains, méritoirement, admirablement charitables de leurs économies spirituelles autant que de leurs richesses matérielles.

Leur tâche leur sera d'autant plus lourde que la manie des droits de l'amitié ou de l'affection porte le malade à exiger de ceux qui l'approchent une attitude d'humilité perpétuelle. Si en effet un tel malade possède la puissance ou le « droit » d'imposer aux personnes de son intimité des actions de tout genre, sans en *devoir* accomplir lui-même aucune à leur considération par réciprocité, c'est donc, raisonne-t-il malgré lui à la longue, c'est que ces personnes lui sont subordonnées par nature, et, en fin de compte, *inférieures*. Il l'entend bientôt tout à fait de la sorte ; il se plaît à souligner leur infériorité par son attitude, afin de la faire mieux constater et accepter par eux. — Or de semblables prétentions ne manquent pas de réveiller en autrui une réaction instinctive de *défense* et de riposte ; les continuelles réclamations du névropathe au nom des *droits* de l'amitié ou de l'amour lui attirent, de façon presque irrésistible, cette réponse, fort équitable, que les autres aussi ont des droits, dont il ne tient aucun compte. Ceux qui l'approchent habituellement devront pourtant réprimer en eux de semblables impulsions à toute heure, adoptant de la sorte à son égard une attitude moralement très élevée parce qu'elle est psychologiquement très difficile à tenir. Mme d'Epinay, Grimm, Diderot, Hume ont été, autour de Rousseau, de ceux qui n'ont pas su tenir jusqu'au bout cette attitude et qui ont réagi malgré eux à des provocations trop brutales.

Car une telle abnégation est certes possible, puisqu'on voit fréquemment se manifester, sous l'influence des affections de famille, de la foi religieuse, de la cordialité du caractère ou même de la seule conscience professionnelle, des dévouements presque sublimes autour de psychasthéniques véritablement odieux. On aurait tort d'oublier néanmoins, ajoute M. Janet, que l'homme moyen n'est pas capable de

se conduire toujours comme un héros ou comme un saint et qu'une telle complaisance est mentalement très coûteuse ou même ruineuse avec le temps, dès qu'elle se prolonge. On ne sera donc pas trop surpris des plaintes, réclamations ou protestations que les survenants entendront parfois de ceux qui se l'imposent sans avoir l'entière vocation de la sainteté. Si pourtant le malade venait à surprendre ces plaintes, l'antipathie se déclarerait tout aussitôt chez lui, et resterait souvent implacable ; enfin plusieurs de ces expériences pourraient déclancher la manie des persécutions dans son cerveau.

Ajoutons que ces dévouements, si dignes d'éloges en tous cas, seront cependant plus faciles à certains caractères qu'à d'autres parce que les pauvres en réserves vitales souffrent de leurs dépenses spirituelles plus que les riches de ce genre. Quiconque est affecté de quelque débilité morale sera rapidement *ruiné* par les personnes dont les relations sont psychologiquement très *coûteuses*. Le meilleur « ami » pour le névropathe, en conclut M. Janet, est l'homme doué d'un ample rayonnement vital, le personnage qu'on peut appeler un sympathique de naissance. C'est celui-là qui offre, au moment opportun, le fameux *amour pour soi-même*. Il aide à agir : il n'est pas coûteux par sa seule présence, au contraire. Il se place, sans y attacher d'importance, *au-dessous* du déprimé qu'il fréquente. Ses éloges adroits (car il les faut adroits au suprême degré vis-à-vis de ces méfiants d'eux-mêmes et d'autrui) font naître des attitudes de confiance et de fierté ; il donne l'impression d'une fidélité inébranlable quand même on ne pourrait rien lui offrir en échange. Tel est le grand, le vrai sympathique dont l'amitié est le rêve des faibles. S'il le souhaite, il prendra sur eux une immense et parfois incompréhensible influence, dont il sera tenté dans certains cas d'abuser.

— Diderot dut apporter quelque temps à Rousseau ce genre de réconfort; mais Rousseau était un malade de génie ; il était considéré comme un génie et nullement comme un malade par des adhérents sans cesse plus nombreux ; d'où une difficulté psychologique de plus à se subordonner à lui sans réserve, comme on le conçoit sans peine ; car ce n'était plus seulement paraître *inférieur* à ses yeux, mais également à ceux du public, sacrifice encore plus héroïque que celui dont nous venons de tracer le tableau. Diderot y tint un peu plus longtemps que d'autres, mais, finalement, ne poussa pas la « sainteté » jusque-là.

Ajoutons pour terminer cette digression apparente — on verra mieux par la suite à quel point elle est justifiée, — que la foi religieuse permet de chercher dans l'Au-delà ces amitiés incomparables, ces solides points d'appui que l'humaine nature refuse trop souvent aux fatigués de la lutte vitale. C'est ici la solution *mystique* au problème de la tonification psychique, le remède mystique à la dépression morbide. Il est sans doute employé depuis que l'humanité existe, car quiconque a gardé la foi peut trouver en elle, à certaines conditions, le plus efficace des réconforts. Innombrables sont les maladies mentales qu'elle a conjurées, atténuées ou même guéries. La conception chrétienne de l'existence en particulier — cette attitude mystique corrigée par l'expérience des races les plus douées et des siècles les plus récents de l'évolution humaine — est éminemment propre à exercer une action curative par les satisfactions délicates qu'elle procure à l'appétit mystique ancestral et par le cadre moral, de source expérimentale et rationnelle, qu'elle oppose néanmoins à l'outrecuidance, si facilement suscitée dans le croyant par son recours à des amitiés métaphysiques très puissantes : en sorte qu'elle ne l'engagera dans aucun conflit avec la société de ses pairs. Nous ver-

rons que Rousseau a dû se restreindre de plus en plus, avec les années, à l'usage de ce dernier remède, lorsqu'ayant fatigué autour de lui mainte amitié dévouée, il refusa désormais de se fier à celles que son talent d'expression et ses dextérités mystiques géniales faisaient cependant renaître à chaque instant sous ses pas.

Qu'il ait été en effet, — et jusqu'à un certain point tout au moins, — du type de ces maniaques de l'amour dont nous venons d'évoquer la silhouette instructive, c'est ce que le spectacle de sa vie va nous confirmer de plus en plus à mesure que nous continuerons de le dérouler sous les yeux de nos lecteurs. Et c'est bien ainsi que l'ont vu déjà, puis caractérisé, dans un vocabulaire un peu différent du nôtre, quelques-uns de ses plus pénétrants critiques. Il enseigne, a dit Saint-Marc Girardin, que quiconque se laisse conduire par la « sensibilité » ne saurait s'égarer, ou du moins ne saurait avoir que d'honnêtes égarements ; or c'est là une très dangereuse erreur parce que la sensibilité tient beaucoup des sens et qu'elle trompe souvent l'homme sur lui-même. Elle lui laisse croire qu'il a la *force* des bons sentiments dont il n'a que l'*émotion*, et, une fois illusionné à ce point sur lui-même, un homme insinuant *trompera facilement les autres ;* de dupe, il deviendra charlatan. C'est la prédominance de la sensibilité qui donne aux jeunes gens tant de charmes, ainsi que l'heureuse confiance qu'ils ont en eux-mêmes ; ils font honneur à leur âme des émotions qu'ils tiennent de leur âge, et les hommes sensibles ressemblent également aux femmes par beaucoup de traits. Or Rousseau avait à un degré éminent ce genre de sensibilité, tout ensemble *ardente et faible ;* elle l'a servi dans ses ouvrages et égaré dans son existence, ainsi qu'elle égare après lui ses lecteurs. Pour un homme à ce point sensible, il est mauvais de n'avoir pas un état qui règle ses actions, une

famille qui lui serve à la fois d'appui dans ses résolutions sages et de barrière contre ses fantaisies périlleuses. Rousseau avait eu pour guide Mme de Warens, la fausse moralité au lieu de la vraie (celle du quiétisme au lieu de celle du stoïco-christianisme). Il devait la quitter sans regrets et la négliger dans ses besoins de vieillesse ; il se l'est reproché, mais trop tard, et c'est ainsi que font les héros ou les héroïnes de la sensibilité : ils se croient nés pour vivre et pour mourir ensemble ; vienne le moindre accident, une contrariété, une absence, aussitôt l'oubli ou l'indifférence arrivent. C'est le moment de la rupture et de la répugnance. *Les romans cachent ce moment-là avec grand soin ;* ils font mourir leurs héros à temps (comme Julie d'Etange) car la séparation que fait la mort est moins triste que celle qui naît de l'indifférence. Thérèse Le Vasseur eut au moins un cœur de mère, mais Rousseau se déterminait à l'abandon de ses enfants « gaillardement », sans le moindre scrupule, parce que la sensibilité est incapable de reconnaître le devoir qui se montre sous l'aspect d'un embarras ou d'un sacrifice, qui n'est pas accompagné de plaisir. La morale du cœur, celle qui cherche les devoirs dans les émotions, *ne croit l'homme obligé que quand il est attendri.* Au contraire, une conception plus virile du devoir a cela de bon qu'elle prescrit de résister à la lassitude, à la distraction, à l'oubli et que, conseillés par elle, nous nous sentons coupables quand nous nous trouvons négligents. L'obligation qui procède du seul sentiment s'efface avec le sentiment qui l'a créée.

Plus près de nous, M. Lanson a résumé en quelques traits, également précieux à retenir, le portrait moral du Réformateur de l'humanité contemporaine : « Un être de sensibilité et d'imagination, dit-il, jouet perpétuel de ses illusions et de ses désirs, travaillé d'amour-propre, voluptueux,

enthousiaste, romanesque, curieux d'aventures, réfractaire à toute discipline, impropre à l'action, plus apte à l'effort qui renonce qu'à l'effort qui conquiert et saisissant par le rêve les jouissances dont son inertie lui fait manquer la possession réelle ; un être candide, orgueilleux et timide, soupçonneux, défiant, ombrageux, à la fois ravi et souffrant du monde et de la politesse, de toute cette brillante vie de société où il a été introduit sur le tard, où il se sent gauche, toujours mal à l'aise et primé par l'aisance élégante des sots qui y sont nés ! » Il avait eu pourtant des succès de conversation très mérités dans ce monde difficile sur la qualité de ses plaisirs sociaux, et il s'en est longtemps souvenu ; mais, lorsqu'il rédigea ses écrits autobiographiques, il ne voulait plus s'en souvenir parce que ces faits s'accommodaient mal avec le personnage qu'il avait finalement décidé de jouer. — Ainsi munis de renseignements de sources diverses sur la névropathie de nuance sentimentale, entrons dans l'étude de la période qui a remis au jour le véritable Jean-Jacques, après ses dix ans de conviction philosophique à la mode du jour et les six années d' « effervescence » pseudo-stoïcienne provoquée en lui par le succès inattendu de son paradoxe plutarchien.

CHAPITRE PREMIER

LE SÉJOUR DE ROUSSEAU A L'ERMITAGE DE LA CHEVRETTE ET SES CONSÉQUENCES MORALES

Le *Discours sur l'inégalité*, publié en 1756, avait été accueilli sans enthousiasme par Genève, ville d'expérience politique et morale, qui se refusait à reconnaître le passé probable de l'humanité dans cette fantaisie mystico-philosophique. Mais Rousseau, redevenu solennellement quelques mois plus tôt calviniste et « citoyen », c'est-à-dire membre de l'aristocratie gouvernante dans sa cité natale, gardait encore le projet de s'y établir à demeure pour mettre un terme à la fatigante existence qu'il menait depuis quelque quinze années déjà dans la capitale française ; sentant bien toutefois que le centre vrai de sa renommée était à Paris, il hésitait à prendre cette résolution d'importance. Un moyen terme, qui permettait un ajournement, s'offrit alors à lui et orienta sa destinée sur une autre voie : « M. d'Epinay, disent les *Confessions*, faisait une dépense immense pour achever son château de la Chevrette. Étant allé voir un jour avec Mme d'Epinay ces ouvrages, nous poussâmes notre promenade un quart de lieue plus loin, jusqu'au réservoir des eaux du parc qui

touchait la forêt de Montmorency et où était un joli potager, avec une petite loge fort délabrée qu'on appelait l'Ermitage. Ce lieu solitaire et très agréable m'avait frappé quand je le vis pour la première fois, avant mon voyage à Genève. Il m'était échappé de dire dans mon transport : « Ah, Madame, quelle habitation délicieuse ! Voilà un asile tout fait pour moi ! » L'épouse du fermier général avait fait alors réparer avec soin la maisonnette, et, quelques mois plus tard, ayant ramené de ce côté l'homme de lettres sans l'avoir prévenu de rien, elle lui avait dit soudain : « Mon ours, voilà votre asile. C'est vous qui l'avez choisi. C'est l'amitié qui vous l'offre. J'espère qu'elle vous ôtera la cruelle idée de vous éloigner de moi ! » L'auteur de ces lignes ajoute qu'il ne croit pas avoir été jamais plus vivement, plus délicieusement ému et qu'il mouilla de ses pleurs la main bienfaisante de son amie ! Pleurs faciles à sécher au feu de la passion impérieuse; amitié d'un cœur trop « sensible » dont nous dirons bientôt les lendemains.

I

LA RÉSURRECTION DU ROMANESQUE DANS LE PHILOSOPHE. — LE « BERGER EXTRAVAGANT »

Protégé des Dupin dès les premiers temps de son séjour à Paris, Rousseau avait été choisi comme secrétaire par Dupin de Franceuil, né du premier mariage du richissime financier, châtelain de Chenonceaux. Ce Franceuil était devenu l'amant de Mme d'Épinay dans des conditions qui sont longuement commentées par les *Mémoires* de cette dame, et il avait pré-

senté peu après le Genevois à sa maîtresse : « J'y soupais quelquefois avec lui, lisons-nous dans les *Confessions.* Elle était aimable, avait de l'esprit et des talents... M. de Franceuil lui communiqua une partie de l'amitié qu'il avait pour moi. »

Louise d'Esclavelles, fille d'un brigadier des armées du roi, noble mais sans fortune et qui la laissa de bonne heure orpheline, avait épousé son cousin germain (par leurs mères, nées Prouveur de Preux) La Live d'Epinay, fils aîné du fermier général La Live de Bellegarde et destiné à la survivance de cette place considérable. Les cousins, tous deux fort jeunes, s'épousèrent par inclination, mais le mari se dérangea bientôt et se montra parfois brutal, tandis que sa femme se montrait peut-être insuffisamment patiente et conciliante. Les *Mémoires* de celle-ci content, fort crûment, le dommage que sa santé souffrit des débauches de son époux ; elle ne tarda guère à se donner quelque liberté à son tour et vécut entourée de complaisants, d'origines diverses. Ceux-ci étaient attirés en partie par ses agréments, très réels, en partie par la grande fortune et le large train de maison qu'elle ne devait perdre qu'après quelque vingt années de mariage par les désordres de son époux. De sa propre plume, elle a transcrit dans ses *Mémoires* ce sévère portrait moral que Rousseau lui aurait fait d'elle-même, peu de mois avant de devenir son hôte : « On vous croit sans caractère, bonne femme, fausse cependant, un peu de penchant à l'intrigue, inconstante, légère, beaucoup de finesse, beaucoup de prétention à l'esprit qui n'est, chez vous, que très superficiel... Je n'en crois pas la moitié ! » C'était croire beaucoup déjà car ceux des biographes de Jean-Jacques qui ont montré le plus de partialité à son égard sont bien moins sévères à cette amie de ses mauvais jours. Musset-Pathay la dit aimable, bonne, douce, spirituelle, d'un commerce agréable et *sûr.* Jules Levallois a écrit en tête des *Inédits* de Streckeisen-Moulton que Rousseau commit une grande faute en prêtant l'oreille aux commérages de Thérèse qui le firent soupçonner de vilaines actions, parfaitement gratuites, une femme jusque-là si bienveillante à son endroit,

qui le conduisirent à offenser grièvement par ses soupçons, ses reproches et ses violences une personne qui ne se sentait aucunement *en faute* vis-à-vis de lui. Plus récemment enfin, M. Bouvier la proclamait une fois de plus bonne, avenante et charmante. Nous allons voir qu'elle eut aux yeux de son hôte le double tort et d'en avoir fait son obligé tout d'abord, et d'avoir peut-être marqué qu'elle attendait de lui, en assiduités et en égards, quelque « payement » de ses propres et très considérables avances sur le terrain de l'amitié. — Un an se passa toutefois avant que du voisinage et de l'intimité naquît entre eux la mésintelligence ouverte. Les *Confessions* vont nous apprendre que cette année paisible agit de façon profonde sur la disposition d'esprit de l'ermite, après qu'il eut pris possession de son logis champêtre le 9 avril 1756, en compagnie de Mlle Le Vasseur et de la mère de celle-ci.

Il résume d'abord, en termes frappants, la période de sa vie qui s'achevait à cette heure. Son établissement à Paris tout d'abord, puis son succès littéraire inopiné l'avaient, dit-il, jeté dans un état d'esprit tout différent de celui où s'était écoulé sa jeunesse. Il s'était mis en tête de réformer le monde, et, à force de s'en préoccuper, n'avait plus vu qu'erreur ou folie dans la doctrine des philosophes, qu'oppression ou misère dans l'ordre social alors établi : « Dans l'illusion de mon *sot orgueil*, écrit-il vingt ans après ses débuts d'homme de lettres, je me crus fait pour dissiper tous ces prestiges... Jusque-là j'avais été bon; dès lors, je devins vertueux ou *du moins enivré de la vertu*. Cette ivresse avait commencé dans ma tête, mais elle avait passé dans mon cœur. Le plus *noble* orgueil y germa sur les débris de la vanité déracinée [?]... Voilà d'où naquit ma subite éloquence... Audacieux, fier, intrépide... le mépris que mes profondes méditations m'avaient inspiré pour les mœurs, les maximes et les préjugés de mon siècle me rendait insensible aux railleries de ceux qui les avaient, et j'écrasais leurs petits bons mots avec mes sentences, comme j'écraserais un insecte entre mes doigts... Qu'on cherche l'état du monde *le plus contraire à*

mon naturel, on trouvera celui-là... Il dura près de six ans ; il durerait peut-être encore (en 1769) sans les circonstances particulières qui le firent cesser et qui *me rendirent à ma nature*, au-*dessus* de laquelle j'avais voulu m'élever ! »

Ces circonstances particulières sont le séjour champêtre qu'il fit à l'Ermitage pendant près de deux années sans interruption, et les incidents de ce séjour. — Voici comment il y organisa, sur un nouveau plan, son existence. Il n'avait jamais cessé, dit-il, de regretter ses chères Charmettes et la douce vie qu'il s'y était faite. A Paris, dans le tourbillon de la vie mondaine, toujours ses bosquets, ses ruisseaux, ses promenades solitaires étaient venus, par leur souvenir, le distraire, le contrister, lui arracher des soupirs et des aspirations nostalgiques. Aussi s'empressa-t-il de reprendre ses promenades rêveuses aussitôt après son établissement à l'Ermitage où il donna quelques jours sans trêve à la satisfaction de son « délire champêtre ». Ce délire reprit sans tarder la couleur érotique et romanesque qu'il avait revêtu lors de sa triste adolescence genevoise, sous la verge de M. Ducommun, puis, un peu plus tard, durant ses voyages pédestres de jeunesse, enfin dans le tranquille isolement des Charmettes. « Tout concourut, expose-t-il en effet, à me replonger dans cette mollesse trop séduisante pour laquelle j'étais né mais dont le ton dur et sévère auquel venait de me monter une longue *effervescence* aurait dû me délivrer pour toujours. J'allai malheureusement me rappeler le dîner du château de Toune et ma rencontre avec ces deux charmantes filles, dans la même saison et dans des lieux à peu près semblables à ceux où j'étais en ce moment... Bientôt, je vis rassemblés autour de moi tous les objets qui m'avaient donné de l'émotion dans ma jeunesse, Mlle Galley, Mlle de Graffenried, Mlle de Breil, Mme Basile, Mme de Larnage, mes jolies écolières et jusqu'à la piquante Zulietta [de Venise] que mon cœur ne peut oublier ! ». Il omet ici Mlle Goton, mais nous savons par les premières pages des *Confessions* que, dix ans après son séjour à l'Ermitage, ce dernier souvenir lui revenait encore « plus souvent

qu'il n'était sain pour un vieux fou » ! Il omet aussi Mlle Serre de Lyon, dont nous dirons quelques mots par la suite.

« Je me vis, poursuit-il cependant, entouré d'un sérail d'houris, de mes anciennes connaissances pour qui le goût le plus vif ne m'était pas un sentiment nouveau. Mon sang s'allume et pétille, la tête me tourne, malgré mes cheveux déjà grisonnants et voilà le grave *citoyen* de Genève, voilà l'austère Jean-Jacques à près de quarante-cinq ans, *redevenu* tout à coup le *berger extravagant !* » C'est le nom d'un roman de Sorel qui est une satire de l'*Astrée.* Ajoutons que ces transports érotiques eurent des conséquences sur lesquelles nous n'insisterons pas, quoique le promeneur les mentionne assez crûment à plusieurs reprises, en particulier au livre IV et au livre XII de ses *Confessions*. Elles étaient faites pour augmenter le désordre de son système nerveux dont l'équilibre ne s'était jamais pleinement rétabli, si nous l'en croyons, depuis son « accident » des Charmettes, provoqué par d'analogues imprudences.

N'envisageons ici que l'aspect intellectuel de son exaltation factice et usons de l'excellente description qu'il nous en offre à cette page de ses immortels mémoires : « L'impossibilité d'atteindre aux êtres réels me jeta dans le pays des chimères, et, ne voyant rien d'existant qui fût digne de mon délire, je le nourris dans un monde idéal que mon imagination créatrice eut bientôt peuplé d'êtres selon mon cœur... Oubliant tout à fait la race humaine, je me fis des sociétés de créatures parfaites, aussi célestes par leurs *vertus*, que par leur beauté, d'*amis sûrs, tendres et fidèles*, tels que je n'en trouvai jamais ici-bas ! » Par sa faute ! « Je pris un tel goût à *planer ainsi dans l'empyrée* au milieu des objets charmants dont je m'étais entouré que je passais les heures, les jours sans compter, et, perdant le souvenir de toute autre chose, à peine avais-je mangé un morceau à la hâte que je brûlais de m'échapper pour courir retrouver mes bosquets. Quand, prêt à partir pour *le monde enchanté*, je voyais arriver de *malheureux mortels* qui venaient me *retenir sur la terre*, je ne pouvais ni modé-

rer, ni cacher mon dépit, et, n'étant plus maître de moi, je leur faisais un accueil si brusque qu'il pouvait porter le nom de brutal ! » Or ces mortels étaient des *amis* terrestres qui ne se voyaient pas sans quelque dépit maltraités de la sorte au bénéfice d'amis célestes dont ils ne soupçonnaient pas l'existence fantomatique et les trop faciles « vertus ».

Eurent-ils donc si mauvais jugement, ces amis de l'en-deçà, lorsqu'ils le crurent alors engagé sur une voie malsaine, la droite Mme de Chenonceaux en lui écrivant : « C'est toujours de la société que j'ai été occupée pour vous et vous n'êtes pas homme à pouvoir être heureux sans liaisons ! » Grimm en opinant plus crûment à son tour : « Rousseau finira par être fou : ce sera son séjour à l'Ermitage qui en sera cause. Il est impossible qu'une tête aussi chaude et aussi mal équilibrée supporte la solitude ! » Le marquis de Mirabeau en ajoutant : « Vous n'avez d'ennemis qu'en vous... Vous êtes plus attaché à la société que tout autre ! » Diderot enfin, lorsqu'il affirma publiquement après leur rupture : « Le séjour et la solitude des forêts l'ont perdu. On ne s'améliore pas dans les bois *avec le caractère qu'il y portait*... Ce qui lui est arrivé [la manie], je l'avais prédit ! »

II

ÉPANOUISSEMENT DU MOI PROFOND. — L'ORGUEIL MASQUÉ DE DÉTACHEMENT

L'ermite possède alors la célébrité, et, par suite, — comme il le rappelle lui-même en cet endroit de ses *Confessions*, — le pain assuré pour ses vieux jours, fût-ce par le détour de ce prétendu métier de copiste qui ne le nourrit qu'en raison de

sa notoriété littéraire et lui fournit, vis-à-vis de son orgueil, un prétexte pour accepter des demi-aumônes. Il est « arrivé », comme on dit aujourd'hui ; il n'a plus de motifs pressants pour lutter contre lui-même et pour s'efforcer désormais aux adaptations sociales essentielles qui lui ont toujours paru difficiles à réaliser. C'est donc à ce moment que son Moi véritable va s'épanouir au grand jour, pour se peindre dès lors dans sa correspondance, puis dans ses écrits autobiographiques, et pour agir plus tard par contagion, en vertu des prestiges de son génie, sur de successives générations de lecteurs. C'est pourquoi le moment nous paraît venu d'étudier de plus près ce Moi, si intéressant, et de dessiner les lignes caractéristiques d'une physionomie mentale que la névropathie, exaspérée par les agitations érotiques, fait désormais saillir en plein relief. « Je hais, écrira-t-il à Mme de Créqui quelques mois après sa sortie de l'Ermitage, je hais ces santés robustes, ces gens qui ont tant de force et *si peu de vie.* Il me semble que je n'ai vécu moi-même que depuis que je me sens demi-mort ! » C'est la maladie qui se met orgueilleusement au-dessus de la santé, un thème qui a été souvent repris et plus amplement traité par l'école rousseauiste et qui n'est pas toujours justifié par le génie; mais c'est aussi l'affirmation qu'il s'est enfin retrouvé lui-même dès qu'il n'a plus été soucieux de se contraindre.

A la ressemblance de ces « maniaques de l'amour » dont nous avons tracé la silhouette instructive, Jean-Jacques s'est le plus souvent vu et décrit très différent de ce qu'il fut en réalité, au point de vue affectif ; mais, par le privilège de son verbe inspiré, il a imposé à ceux de ses lecteurs que leur tempérament prédisposait à le suivre, l'image déformée de lui-même que lui présentait sa manie. Écoutons plutôt Musset-Pathay dans l'*Introduction* à son *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau.* Là, le Genevois nous est présenté comme le naturel le plus *poétique* qui ait jamais existé, c'est-à-dire qu'il ne laissa sur lui aucune prise aux passions dont les autres hommes sont esclaves, à savoir la cupidité et l'ambi-

tion. Il ne veut *ni dominer, ni se repaître de louanges !* Le désir dont il sera tourmenté sans trêve sera d'être aimé autant qu'honoré, car, dans son « monde idéal » (celui de *nos habitants*), quiconque se dévoue à la vérité et à la justice, quiconque n'agit que pour faire du bien aux hommes a *droit* à leur amour et à leur *vénération !* Lui refuse-t-on cependant l'estime, l'*affection* dont il se sent digne, il ne haïra pas, il en est incapable (nous verrons quelle fut la mesure exacte de cette incapacité prétendue), mais il s'affligera profondément et *le sentiment de l'injustice le rendra extrêmement malheureux !* Il fit l'aveu sincère de ses vices et *passa sa vie à les combattre* (il a dit vingt fois tout le contraire), ce qui le distingue non moins profondément des autres hommes. Sa morale et ses actions furent en parfaite harmonie *dès qu'il fut devenu moraliste.* — N'oublions pas qu'il continuait d'exposer ses enfants après 1750 ! Ce portrait est donc une accumulation de contre-vérités hagiographiques ; mais c'est bien ainsi que Rousseau parvint à se faire voir le plus souvent de ses fidèles, (comme s'y essayent au surplus les malades de M. Janet) ; non toutefois sans quelques retours de clairvoyance psychologique et morale de sa part, en raison de sa haute intelligence ; ce sont précisément ces retours que nous avons opposés déjà au témoignage trop ému de Musset-Pathay. Les faits vont d'ailleurs suffire à rectifier, autant qu'il en sera besoin, cette image illusoire de sa personnalité morale.

« Jamais individu de notre espèce n'eut *naturellement moins de vanité que moi* », peut-on lire au début des *Confessions.* Mais la formule elle-même est vaniteuse, noterait un psychologue rationnel ; elle fait songer à celle de ce dévot qui avait coutume de dire : « Moi, pour l'humilité, je ne crains personne ! » Il est vrai que les orgueilleux se croient rarement vaniteux, parce qu'ils définissent la vanité comme un orgueil sans raison suffisante et que le leur apparaît toujours comme très légitime à leur âpre volonté de puissance. Dans un autre passage des *Confessions* que nous avons rappelé et qui a pour objet de préciser le caractère de cette « effervescence » sus-

citée dans l'âme de Rousseau par son succès académique, il se reconnaît, au moins pour cette période de son existence, un orgueil qu'il qualifie de *sot*, tout d'abord, puis de *noble* quelques mots plus loin ; or il est cette fois beaucoup plus près de la vérité, pour tous les temps de sa vie.

Écoutons-le plutôt se confesser à lui-même et sans témoins, dans ces précieux inédits de sa plume qui ont été publiés en 1861 par Streckeisen-Moultou, descendant d'un de ses plus imperturbables dévots : « Je ne me soucie point d'être remarqué, mais, quand on me remarque, je ne suis pas fâché que ce soit *d'une manière un peu distinguée*, et j'aimerais mieux être oublié de tout le genre humain que d'être regardé comme un homme ordinaire ! Je passe pour un homme si singulier, que, chacun se plaisant à amplifier, je n'ai, pour me faire valoir, qu'à m'en remettre à la voix publique ! » Quel dédain profond et mérité pour les niais qui lui procuraient ces gratuites amplifications de valeur ! « La voix publique me servira *mieux* que mes *propres* louanges, poursuit-il avec une confiance amplement justifiée par les événements. Ainsi, à ne consulter que mon intérêt, il serait plus adroit de laisser parler de moi les autres que d'en parler moi-même. Mais peut-être que, *par un autre retour d'amour-propre*, j'aime mieux qu'on en dise moins de bien et qu'on en parle davantage ! Or, si je laissais faire le public qui a tant parlé de moi, il serait *à craindre* qu'en peu de temps il n'en parlât plus ! » Voilà l'homme sans vanité, peint par lui-même ! — Comment après cela ne pas donner raison à Grimm disant de lui à Mme d'Epinay, bien avant leur rupture, si les *Mémoires* de celle-ci sont exacts sur ce point : « Que vous connaissez mal votre Rousseau ! *Retournez toutes ses propositions* si vous voulez lui plaire. Ne vous occupez guère de lui, mais ayez l'air de vous en occuper beaucoup ; parlez de lui sans cesse aux autres, même en sa présence, et ne soyez point la dupe de l'humeur qu'il vous en marquera ! » Et comment n'en pas croire Mme de Genlis qui rompit avec lui pour lui avoir offert au théâtre une loge grillée ; brouille qu'elle explique par le

désir ardent qu'il avait de se faire applaudir du public en feignant de se dérober à lui !

Écoutons-le maintenant commenter vis-à-vis de Moultou, le 5 avril 1762, à la veille de la publication de l'*Emile*, les conséquences probables qu'engendrera cette publication dans sa patrie : « Je vois très bien que cela ne fera que démasquer les haines qui couvent. Autant vaut les mettre à leur aise ! Pouvez-vous croire que je ne m'aperçoive pas que ma réputation *blesse les yeux de mes concitoyens* et que, si Jean-Jacques n'était pas de Genève, Voltaire y eût été moins fêté ! » N'est-ce pas au contraire ici l'interprétation tendancieuse d'un homme que les succès de Voltaire dans sa ville natale empêchent de dormir, parce qu'il se place depuis longtemps en pensée *au-dessus* de ce roi du siècle. N'écrivait-il pas quelques semaines plus tôt à Roustan, autre séide : « Pas un homme de lettres vivant, *sans en excepter Voltaire*, n'a eu des moments *plus brillants que les miens !* » — Mais revenons à la lettre dont Moultou fut le destinataire. « Il n'y a pas une ville de l'Europe dont il ne me vienne des visites à Montmorency, mais on n'y aperçoit jamais la trace d'un Genevois ! » En réalité, le Genevois Coindet y est assidu, beaucoup trop même au gré du citoyen que ce jeune homme ennuie ; et il vient d'avoir deux visites d'un des plus hauts dignitaires de la petite république alpestre, le syndic Fabre. Aussi doit-il se reprendre aussitôt en ces termes, déjà suspects de manie (c'est peu après son accès de défiance morbide contre les jésuites) : « Et, quand il en est venu quelqu'un, ce n'a jamais été que des disciples de Voltaire, qui n'y sont venus que comme *espions*. J'aime trop ma patrie pour m'y retirer et m'y voir *haïr !* » Est-ce là le langage d'un homme dénué de toute vanité naturelle ?

Enfin, après les *Lettres de la montagne*, il écrira à une Mme Guyenet cette lettre, dictée par un orgueil fiévreux : lettre qu'il priera quelques jours plus tard un ami de répandre dans le public autant qu'il sera possible : « Que j'apprenne à ma bonne amie mes bonnes nouvelles. Le 22 janvier, on a brûlé

mon livre à La Haye ; on doit aujourd'hui le brûler à Genève (dans les deux métropoles du protestantisme). On le brûlera, j'espère, encore ailleurs. Voilà, par le froid qu'il fait, des gens bien brûlants... Qu'ont donc fait mes autres écrits pour n'être pas aussi brûlés ? Et que n'en ai-je à faire brûler encore ? Mais j'ai fini pour ma vie ! Il faut savoir mettre des bornes à mon orgueil... à mes triomphes [1] ! »

Encore la vanité du talent est-elle assurément moindre en lui que celle de la supériorité morale, de l'impeccabilité de nature et de la « vertu », ou tout au moins de la parfaite bonté. Empruntons aux mêmes fragments de Streckeisen-Moultou ces lignes si frappantes : « Quelques auteurs se *tuent* d'appeler le poète Rousseau (Jean-Baptiste) le *grand* Rousseau durant ma vie. Quand je serai mort, le poète Rousseau sera un grand poète, mais il ne sera plus le grand Rousseau. Il n'est pas impossible qu'un auteur soit un grand homme, mais ce n'est pas en faisant des livres, ni en vers, ni en prose, qu'il deviendra tel ! » Il sera donc grand comme délégué du Ciel à la rédemption des peuples, et c'est bien dans ce sens qu'il faut comprendre son fameux cri du cœur à Marianne La Tour en 1762 : « Quiconque ne se *passionne* pas pour moi n'est pas *digne de moi ;* on peut ne pas aimer mes livres, et je ne trouve pas cela mauvais. Mais quiconque ne m'aime pas à cause de mes livres est un *fripon !* » Assertion qu'il développera davantage quelques mois plus tard à l'horloger genevois Beauchâteau : « Combien de fois, entrant dans une assemblée, je me suis applaudi de voir la fureur étinceler dans l'œil des fripons et

1. « Quand je me rappelle, écrit-il encore en mars 1763 à Daniel Roguin, qu'à peine vous daignâtes jeter les yeux sur mon portrait que je vous montrai, que vous ne m'en dites pas un seul mot... il aurait fallu que je fusse le plus extravagant des hommes pour croire vous faire le moindre plaisir en vous le présentant. Je dis dès le soir même à Mlle L. V. [Thérèse, sans doute] la *mortification* que vous m'aviez faite, car je vous avoue que j'avais attendu et même mendié un mot obligeant... vous me permettrez de dire que cette discrétion était pour moi un peu *humiliante !* »

l'œil de la bienveillance m'accueillir chez les *gens de bien*. Non qu'il n'y ait beaucoup de ces derniers qui trouvent mes livres mal faits et qui ne sont pas de mon avis. Mais il n'y en a pas un *qui ne m'aime à cause de mes livres !* Voilà ma couronne, cher Beauchâteau. Qu'elle me paraît belle ! Elle est parée sur ma tête par les mains de la *vertu !* Puissé-je être digne de la porter ! »

Ce caractère de l'orgueil rousseauiste a été fort bien aperçu par P. M. Masson, plutôt favorable au total à Jean-Jacques, parce qu'il le considère comme le rénovateur prédestiné du catholicisme avant Chateaubriand : « L'orgueil de Rousseau, a-t-il écrit vers la fin de sa considérable étude sur la *Religion de Rousseau*, et celui de Chateaubriand, qui furent pourtant [celui de Hugo mis à part], les plus immodérés que jamais gens de lettres aient conçus, ne se ressemblent guère que de nom. [Ils se ressemblent plus que cela en réalité]. Ce serait fausser celui de Jean-Jacques que d'y chercher un désir de gloire, et surtout de gloire littéraire. Son orgueil fut d'abord, si l'on peut ainsi parler, le sentiment de son *excellence humaine*, l'intime conviction que la Nature (divinisée) avait manifesté en lui ce qu'elle avait de plus profond, de plus simple et de plus pur ; ce fut l'orgueil de sa *bonté* beaucoup plus que de son génie ! » En d'autres termes, un orgueil messianique, mais c'est aussi le trait par lequel, en dépit de tout son génie, il s'apparente aux autres maniaques de l'amour ; c'est l'effort pour conquérir la puissance sous la bannière du sentiment. Il est permis de penser d'ailleurs que l'orgueil légitime du génie se mêlait encore intimement dans son âme à l'orgueil bien moins justifié de son excellence humaine : ce génie lui apparaissant le plus souvent comme la fleur visible de sa bonté exceptionnelle, ou même unique. Par la différence de ses relations avec ses frères en humanité avant et après 1750, il avait trop bien senti et compris que son génie lui conciliait l'amour, tonique à son anémie nerveuse, de ceux qu'il estimait aussitôt *gens de bien*. Chez quelques autres toutefois l'amour, insuffisamment manifesté, lui parut bien-

tôt *haine;* puis ses violentes attaques aux hiérarchies sociales lui attirèrent des inimitiés véritables, et, par le progrès de son mal, il en vint à désavouer enfin ce génie comme lui ayant attiré l'envie et l'hostilité des *méchants* beaucoup plus encore que l'attachement des *bons*. Alors, parmi les qualités *naturelles* sur lesquelles il comptait pour s'emparer durablement des cœurs, la bonté fut la seule qu'il continua de mettre en avant, plus que jamais, avec le succès contagieux que l'on sait.

Nul ne nous paraît l'avoir mieux vu, de son vivant, sous son véritable jour, que cette Mlle Massarelli, dont on ne sait rien sinon qu'on a trouvé une lettre d'elle dans la correspondance adressée à l'exilé de Motiers par ses admirateurs et conservée à la bibliothèque de Neufchatel. On croirait entendre une Mme Roland, plus clairvoyante sur les défauts de son grand homme. « Non, la solitude ne calme point l'âme et n'apaise point les passions que le désordre du monde a fait naître. Vous êtes encore plein du fiel qui vous éloigna de nos villes, plein des passions que vous condamnez dans les autres. Homme *faible et superbe,* votre *orgueil* vous a trompé s'il vous a dit que vous ne deviez jamais être dupe... Ayez le courage de vous dire : je ne veux plus d'une misanthropie où l'on croit beaucoup faire pour la sagesse *en faisant tout pour la vanité* ! »

III

LA PRÉTENTION D'ÊTRE « AIMÉ POUR SOI-MÊME »

Musset-Pathay, interprète involontaire des aspirations de Rousseau à la tonification par la puissance affective, nous

l'a bien indiqué plus haut : le désir dont Jean-Jacques se sent constamment tourmenté, c'est d'être *aimé* autant qu'*honoré ;* car l'honneur ne s'adresse qu'à l'écrivain et l'amitié s'adresse à l'homme moral. Il prétend donc à l'affection en même temps qu'à l'estime et son génie d'expression lui a dicté parfois des formules très heureuses de cette prétention, si humaine au surplus sous sa forme modérée, si légitime même quand elle est suffisamment encadrée de raison, réglée ou corrigée par l'expérience des hommes. A Mme Boy de la Tour, cette amie éprouvée, il écrira par exemple, au moment de quitter Monquin, dans une lettre qui est toute pleine de ses affres pathologiques et de ses hantises de complot : « Rose, vous m'avez accordé de l'estime sur mes écrits ; vous m'en accorderiez encore plus sur *ma vie,* si elle vous était connue, et davantage encore sur mon cœur s'il était ouvert à vos yeux. Il n'en fut jamais un plus tendre, un meilleur, un plus *juste ;* la méchanceté et la haine n'en approchèrent jamais ! » Affirmations engageantes, certes, quoique fort éloignées de cette méfiance de soi qui est le précepte du christianisme rationnel parce qu'elle est le commencement de la sagesse au regard de l'expérience psychologique et morale.

On trouvera dans la même correspondance cet épanchement qui est plus conforme à la vérité tout en restant fort agréable encore : « Depuis mon départ (de Lyon), j'ai dit et fait en route beaucoup de sottises. Ma tête va toujours mal quand mon cœur ne s'épanche plus, et je ne suis sage que sous vos yeux. Si j'ajoutais qu'il est heureux de recouvrer la raison où l'on risquerait de la perdre, cela serait d'un vieux fou ou d'un jeune galantin, et ma belle cousine n'aime pas mieux les uns que les autres ! » — A Vernes enfin, il écrivait dès 1758 : « Ah, mon ami, mon concitoyen, saches m'aimer et laisse-là tes inutiles offres (de subsides). En me donnant ton cœur, ne m'as-tu pas enrichi ? » Puis à Moultou un peu plus tard : « Comme ce que j'ai eu de plus estimable a été un cœur très aimant, tout ce qui peut m'honorer dans les actions de ma vie est enseveli dans des liaisons très intimes ! » Mais

aussi quelques traits moins susceptibles de l'honorer, comme nous le savons. — Ces belles cadences verbales n'en ont pas moins fait illusion à ses admirateurs prévenus et à tous ceux qui se prennent volontiers par les oreilles.

Voici maintenant à Coindet, au début de leur amitié, une déclaration qui est spécieuse encore, quoique déjà plus instructive pour le psychologue attentif : « Cher Coindet, je suis sensible à votre zèle... Je n'imagine pas d'autre bonheur dans la vie qu'une intimité sans réserves, mais il faut vous donner la mienne et n'en espérer point de vous. Cela n'est pas possible ! Je sens que je vous aime l'hiver, parce que vous venez seul, et que je vous hais l'été parce que vous allez ramassant des cortèges d'importuns qui me désolent... Si nous pouvions former entre le cher Carrion [une ancienne relation de Venise], vous et moi une petite société exclusive où nul autre mortel au monde ne fût admis, cela serait trop délicieux. Mais je ne puis me corriger de mes *châteaux en Espagne !* J'ai beau vieillir, je n'en suis que plus enfant ! Oh, quand serai-je ignoré de la tourbe et aimé de deux amis !... Cher Coindet, *je cherche à vous aimer*. Pour Dieu, ne gâtez pas cette fantaisie... C'est à vous, comme le plus jeune, *à me supporter et à ne pas vous choquer de mes fantaisies*. Je vous dirai peut-être quelquefois des vérités dures *et il y a de quoi !* Vous pouvez m'en rendre de plus dures, *aussi justement*, et je ne m'en fâcherai jamais. » Peut-être, mais il s'agit de savoir s'il reconnaîtra ces vérités comme justes ; on n'ignore pas en effet qu'il s'est trop souvent *fâché* en pareille occurrence sans pouvoir jamais être ramené.

Enfin, voici une dernière formule, encore acceptable à la rigueur, bien que déjà singulièrement orgueilleuse, d'une prétention qui devint trop souvent intolérable, sur le tard, dans ce cerveau lentement envahi par l'obsession morbide : « Je suis fâché, écrit-il à Moultou, bien moins aimablement qu'à Vernes ci-dessus, je suis fâché que l'offre de votre bourse m'ait ôté la ressource d'y recourir au besoin. Ma maxime la plus chérie est de *ne jamais rien demander à ceux qui*

m'offrent. Je les punis de *m'avoir ôté un plaisir en les privant d'un autre !* Cela tient à mon tour d'esprit particulier dont je n'excuse pas la bizarrerie, mais que je dois consulter quand il s'agit d'être obligé. Car, autant je suis touché de ce que l'on m'accorde, autant je le suis peu de ce qu'on me fait accepter. Aussi n'acceptai-je jamais rien qu'en rechignant et vaincu par la tyrannie des importunités. Mais l'ami qui veut bien m'obliger à ma mode et non à la sienne sera toujours content de mon cœur ! » Autant d'assertions qui seront contredites chaque jour davantage par sa lypémanie, grandissante avec le cours des ans.

Venons aux exigences plus nettement formulées de cet appétit de domination dissimulé sous des prétextes affectifs. A Mme d'Epinay, au début de 1757, il adresse cette profession de foi sans ambage : « Que je vous fasse donc ma déclaration sur ce que *j'exige* de l'amitié. Les grands empressements de mes amis à me rendre mille services dont je ne me soucie point me sont à charge. *J'y trouve un certain air de supériorité qui me déplaît !...* Il n'y a que leurs caresses qui puissent me faire *endurer* leurs bienfaits, et, quand je *fais tant* que d'en recevoir d'eux, je veux qu'ils consultent mon goût *et non pas le leur !...* Si je reçois *mal leur censure,* si je m'aigris *sans sujet* [je ne me fâcherai jamais, l'avons-nous entendu dire à Coindet], si je me mets en colère *mal à propos,* je ne *veux* point que mon ami s'y mette à son tour. Je veux qu'il me caresse bien, qu'il me baise bien, entendez-vous, Madame, en un mot qu'il commence par *m'apaiser,* ce qui ne sera *pas long* [??]... Alors quand je serai *attendri, calme,* honteux, confus [?] qu'il me gourmande bien, qu'il me dise mon fait, et, sûrement, il sera *content de moi !* » C'est donc qu'il ne sera pas difficile sur le choix de ses amitiés. Mais si la colère du chatouilleux personnage allait recommencer aussi *mal à propos* que précédemment, que faire ? Faudrait-il recommencer à le baiser ? Il ajoute au surplus cette peu rassurante indication : « J'ai encore bien d'autres *prétentions* avec mes amis, et *elles augmentent à mesure qu'ils me sont chers !* » Tout cela serait fort roma-

nesque et fort beau s'il montrait en même temps ce qu'il leur offre, par réciprocité, après tant de prétentions. En fait, dans sa pensée, ce sont uniquement ses qualités *naturelles* qui n'exigent de lui aucun effort, et en particulier son génie d'expression, sa réputation européenne. Mais, quoi qu'il en soit, voilà les courtisans de sa gloire suffisamment avertis ; ce n'est pas sa tolérance à leur endroit qu'ils doivent espérer de voir grandir avec leur liaison plus étroite, ce sont uniquement ses exigences à leur égard.

Rien ne fut plus vrai pour Mme d'Epinay en particulier, puisqu'après sa brutale rupture avec cette amie de dix ans, il en écrit à Mme d'Houdetot, en novembre 1757 : « Quand il n'y aurait *aucun fondement* à mes principaux griefs contre elle [on voit combien peu solides furent toujours ces griefs, à ses propres yeux], elle a des manœuvres trop cachées, trop d'adresse, trop d'astuce et de ruse en toute sa conduite pour que son caractère et le mien puissent s'accorder. Moi qui *passe ma vie à faire des étourderies*, je ne veux point d'amis *si prudents ;* j'ai toujours eu de l'aversion pour les gens *qui ne font jamais de fautes !* » C'est pleinement contradictoire avec ce qu'il réclamait plus haut de prudence et d'abnégation incessante chez les candidats au privilège de sa très fragile amitié. Rôle bien difficile à tenir, on en conviendra, que celui de second dans une liaison de cette sorte. Rôle qui ne justifie que trop l'exclamation irritée de Grimm vers ce même temps : « Voilà cet homme qui faisait un code de l'amitié ! Il y a à *lui pardonner toute la journée* et il *ne passe rien aux autres !* » Il ne leur dissimulait pas comme nous venons de le voir. C'est qu'il s'agissait déjà pour lui d'amitié pathologique ou de tendance à la domination par la voie d'une affectivité insidieuse.

A Mme d'Houdetot peu après, c'est-à-dire aux derniers jours de décembre 1757 et au début de l'année 1758, Rousseau exposera plus amplement encore sa névropathique théorie de l'amitié « pour soi-même ». Cette amie, pourtant remplie de délicatesse et d'une infatigable indulgence à son égard, l'a blessé au vif dans son immense amour-propre par

cette phrase, d'intention flatteuse cependant : « Je vous crois honnête homme, puisque vous êtes de mes amis. » Ce qui lui attire aussitôt cette riposte de supériorité impérieuse : « Ce n'est point *de vos amis* que je dois être, mais *votre ami*... Je dois céder la première place à celui qui vous est cher [Saint-Lambert]. Vous m'en avez prévenu ; j'y ai consenti. Mais, lui seul excepté, la seconde après tout autre est *indigne de mon cœur* et je la refuse... J'ai l'âme trop sensible et je suis trop malheureux pour n'avoir pas de la *fierté !* » Il ne manquera jamais d'excuses éloquentes et spécieuses pour les manifestations de son orgueil ! — Calmé à grand'peine par la douce diplomatie de la jeune femme, il s'exalte à nouveau quelques jours plus tard : « Je commencerai par vous dire que le style équivoque et louche de vos dernières lettres ne m'a point échappé... La franchise de vous autres gens du monde est de ne jamais dire ce que vous pensez qu'avec précautions, réserves, poliment, à double entente, à demi-mot... Puisqu'au lieu de vous *honorer* de mon amitié, vous en avez honte, je la retire pour ne vous en pas laisser rougir plus longtemps... Je vous déclare que, dès cet instant, je ne vois plus en vous que madame la Comtesse et en lui [Saint-Lambert] avec tout son *génie*, que monsieur le Marquis ! *Et c'est être plus descendus que vous ne pensez !*... Je vois manifestement par vos lettres que la chose à laquelle vous donnez le plus grand prix dans le monde, c'est l'argent... Le riche est l'unique dispensateur des bienfaits à votre compte, et nous sommes privés, nous autres pauvres, du plaisir d'exercer jamais le plus doux acte de l'humanité... Appliquons, madame, vos principes aux copies que je fais pour vous... Que je n'en reçoive aucun payement... M'ayant donné de l'argent pour mon temps, vous prétendrez que je suis fort en reste avec vous. Moi, je prétends *tout le contraire !* etc... »

Sophie lui répond avec son imperturbable mansuétude, mêlée cette fois de quelque réserve digne : « Votre lettre ne m'a point offensée. Je méritais trop peu les injures que vous m'avez dites pour être en colère... Notre caractère et nos

opinions sont *trop opposés*. Je romps, sans aigreur et sans rancune, une liaison où je ne pouvais jamais vous contenter. » Cette retraite alarme le querelleur qui ne s'attendait point à être pris au mot de la sorte ; c'est donc lui qui s'empresse de revenir, mais on va voir de quel ton rogue et condescendant : « Il n'est jamais permis d'être malhonnête. Ma lettre l'était. J'en suis justement puni. *Je la désavouais même en l'écrivant ! Vous ne l'ignorez pas !!* Mais, contente d'y trouver *le prétexte d'une rupture que vous cherchiez depuis longtemps*, et *violant la foi de l'amitié*, vous avez su mettre les procédés de votre côté tandis que *les sentiments étaient du mien !* Tel est l'ordinaire partage des gens du monde et des *solitaires*... Les apparences me condamnent, j'en conviens. Mais j'en appelle à votre cœur. Il connaît le mien. Qu'il le juge. J'ai dû m'attendre à ce qui arrive ; il y a longtemps qu'on *me l'a prédit !...* Si vous aviez si peu de temps à donner au commerce de notre amitié, pourquoi prendre tant de peine à la former ? J'étais heureux et tranquille quand vous *vîntes troubler mon repos*. Vous avez bien su trouver tout le temps qu'il vous fallait pour me rendre misérable. Vous n'en avez plus pour me consoler ! »

Inlassable cependant dans sa féminine indulgence, elle revient une fois encore sur sa résolution de rupture ; elle déclare se *repentir* à son tour et nous verrons qu'elle n'avait vraiment pas grand'chose à se reprocher dans toute cette affaire, quoi qu'en aient dit certains fervents de son peu commode amoureux. Mais elle sera bientôt contrainte de se retirer malgré tout, par étapes, devant les incessantes algarades de son poursuivant éconduit. Pour reprendre en effet l'épithète que nous a fourni M. Janet, elle n'est pas une sainte après tout, et, Saint-Lambert, dont elle est uniquement occupée, n'est pas un saint davantage. L'entière rupture se consommera donc quelques semaines plus tard. — Nous aurons longuement à revenir sur les événements qui ont précédé cette discussion théorique sur les droits ou devoirs de l'amitié et qui l'éclaireront d'un jour nouveau, mais nous tenions à constater dès à présent que Mme d'Houdetot, mieux faite

cependant que quiconque pour se plier aux plus tyranniques exigences, n'avait pu mettre plus de quelques mois en pratique ce programme de perfection amicale que Rousseau adressera quatre ans plus tard à Marianne la Tour : « Ne sais-je pas que mes amis m'entendront toujours, qu'ils expliqueront mes discours par mon caractère, *non mon caractère par mes discours*, et que, si j'avais le malheur de leur écrire des choses malhonnêtes [nous venons de le voir tomber dans ce malheur], ils ne seraient sûrs de m'avoir entendu qu'en y trouvant un sens qui ne le fût pas. » Le trait est charmant de forme et même de fond, si l'on veut, mais encore une fois, il faut la sainteté pour se conduire selon ces maximes et les choses ne se passent de la sorte, à la longue, que dans la romanesque patrie de « nos habitants ». Il est vrai que leur congénère se considérait au fond comme le délégué du Dieu-Nature à la Rédemption de ses semblables et prétendait se voir traiter en conséquence.

Nous avons dit que Moultou, pasteur de Genève, fut un des plus imperturbables entre ses fidèles. Voici pourtant quelques-unes des leçons d'amitié qu'il dut accepter de son maître. « Je puis avoir mis de l'humeur dans ma lettre, écrit celui-ci en 1763, et j'ai eu tort. Je trouve au contraire beaucoup de raison dans la vôtre, mais j'y vois en même temps un certain ton *redressé* cent fois pire que l'humeur et les injures. » Combien significative est cette épithète de « redressé » ; il faudrait donc rester toujours courbé sous la main du despote ! « J'aimerais mieux que vous eussiez déraisonné, poursuit ce dernier. » Eh, sans doute, car c'eût été, pour Moultou, une faiblesse, une force pour son aggresseur. « Quand j'aurai tort, répète une fois de plus le névropathe, dites-moi mes vérités *franchement et durement*, mais ne vous redressez pas ! » Comment faire pour être dur à genoux ? « Cela *finirait mal*... A mon âge on a pris son pli. C'est au vôtre qu'on en prend un. Il faut vous accommoder de moi tel que je suis ou me laisser là ! » Nous avons déjà vu la question d'âge servir de couverture au manège du « sensible » despote.

Un peu plus tard, à la veille de ces *Lettres de la montagne* qui vont mettre le comble à l'agitation suscitée dans Genève par les démagogiques écrits du « citoyen », Moultou, irrité des offenses faites à son dieu, lui annonce qu'il projette de s'expatrier avec les siens pour ne plus entendre parler contre lui ses détracteurs : « Vous songez à changer de pays, répond brièvement le grand homme ; c'est fort bien à mon avis, mais il eût été encore mieux de commencer par changer de robe, puisque celle que vous portez ne peut plus que vous déshonorer ! Je vous aimerai toujours et je n'ai point cessé de vous estimer ; *mais* je veux que *mes amis sentent ce qu'ils se doivent* et qu'ils fassent leur *devoir* pour eux-mêmes, aussi bien qu'ils le font pour moi ! » Ainsi Moultou, père de famille, devait renoncer à sa vocation sacerdotale en même temps qu'à son foyer domestique ! Et voilà un ami bien reçu dans ses témoignages d'héroïque attachement. Celui-ci se sentit profondément blessé par un si monstrueux égoïsme. Il resta plus d'un an sans donner signe de vie à son tyran. Après quoi, l'appétit mystique l'emportant sur les souvenirs de l'amour-propre meurtri, il reprit en soupirant le joug du prophète inspiré de la moderne alliance.

Enfin en 1770, descendu à la manie de la persécution sans intervalles lucides, Jean-Jacques exposera une fois de plus les devoirs de l'amitié telle qu'il la comprend à Mme Delessert, fille de sa vieille amie Mme Boy de la Tour et qui l'a comblé, comme celle-ci, des témoignages de son dévouement : « Vous aurez toujours ma bienveillance, et quelque chose de plus, mon attachement. Quand à l'amitié et à l'étendue que je donne au sens de ce mot si grand, si sacré pour moi[!] c'est une autre affaire. Elle donne de trop grands *droits* [à lui], elle impose de trop grands *devoirs* [aux autres, comme nous l'allons voir] pour qu'un infortuné, victime des noirs complots des puissants et des méchants, doive espérer ou même désirer que ceux qu'il affectionne *osent remplir ces devoirs envers lui !* Si cela arrivait, je serais le premier à les en détourner de peur de les impliquer dans mes misères et de les leur

voir augmenter en les partageant. Mais c'est un danger auquel je n'ai pas peur que *personne* s'expose et *tous* ceux qui s'empressent autour de moi savent trop bien ce qu'ils font pour que je m'alarme pour eux. Si j'ai quelque ami sur la terre, j'ai, dans ma situation, la marque simple et sûre pour le reconnaître ! » Il voudrait désormais que cet ami s'empressât de délirer avec lui sur les prétendus complots qui l'enserrent. « Je ne cherche à la trouver dans *personne ;* mais encore une fois, je n'appellerai jamais mes amis ceux en qui je ne la trouverai pas. On a toujours beau jeu pour savoir ce que je pense, car, tandis que *tous* les cœurs s'enveloppent à mes yeux de ténèbres, le mien, transparent comme le cristal, ne saurait où cacher aucun de ses sentiments. Vous venez, ma cousine, d'en avoir la preuve. » Par la très peu obligeante déclaration que nous venons d'entendre. « Je ne doute point que vous ne soyez, l'une et l'autre (la mère et la fille), dupes de gens aussi rusés que méchants qui, pour comble de scélératesse, savent couvrir leur haine infernale du vernis de la générosité. Je doute encore moins que vous ne versiez un jour sur votre *erreur* des larmes amères. Quand donc je verrai que vous me trompez, j'en conclurai qu'on vous trompe ; je gémirai sur moi, je vous plaindrai et je ne vous en aimerai pas moins. Voilà mes sentiments pour le reste de ma vie, à moins que, par une révolution difficile à prévoir, votre cœur ne vienne enfin à *s'ouvrir au mien !* » Encore une fois, il veut désormais voir ses amis abonder dans son sens et flatter sa manie déprimante ; il ne leur pardonne pas de chercher à le tranquilliser sur ce point. « Alors, conclut-il, nous *retrouverons* avec un plaisir égal, moi, mon amie, vous, votre ami, dont vous vous *honorerez* un jour ! » Certes, un état nettement pathologique dicte désormais des déclarations de cette sorte, répétées dans les lettres contemporaines à du Peyrou ou à Marianne La Tour[1], et leur auteur est dorénavant

1. Celle-ci dut lui écrire un jour qu'elle possédait de sa main cinquante-cinq lettres, « trente-quatre où vous êtes à mes pieds, dit-elle, six où vous

irresponsable de certains de ses gestes. Mais nous avons vu par quelle insensible gradation il a marché vers la lypémanie qui s'est installée, vers la fin de sa vie, à demeure dans le cerveau de ce très ancien exploiteur de l'amitié et maniaque de l'amour.

IV

L'EFFROI DEVANT LES RÉCIPROCITÉS DU LIEN AMICAL

Sa morbide inaptitude à payer les services de l'amitié par le moindre effort sur lui-même l'a conduit non seulement à se montrer ingrat, mais encore à construire, pour sa justification, toute une théorie de l'ingratitude légitime : théorie qu'il a exposée à plusieurs reprises, en la perfectionnant toujours davantage dans son appareil logique et dans son expression. — Pour la première fois, ce fut l'objet de sa fameuse lettre à Grimm lors du départ de Mme d'Epinay pour Genève, le 26 octobre 1757, lettre qu'il a dû qualifier lui-même et presque aussitôt de « mauvaise »[2], en présence de l'effet qu'elle produisit sur ses amis : car Diderot l'appelle un *prodige d'ingratitude* et Grimm l'exposé d'un *horrible système.* « Quant aux bienfaits, y exposait-il avec âpreté, premièrement je ne les aime point, je n'en veux point et je ne sais aucun gré de

me mettez sous les vôtres, neuf où vous me traitez en simple connaissance et six où vous vous livrez aux épanchements de la plus tendre amitié ». Tout le monde (et le sexe masculin surtout) n'accepte pas de se laisser mettre six fois sous les pieds d'un autre homme, fût-il un homme de génie.

2. *Correspondance;* édition Auguis, II, 4.

ceux qu'on me fait supporter par force... Cherchez combien d'argent vaut une heure de la vie et du temps d'un homme (tel que moi est ici sous-entendu). Comparez les bienfaits de Mme d'Epinay avec mon pays sacrifié [!] et deux ans d'*esclavage*, et dites-moi qui, d'elle ou de moi, a plus d'obligation à l'autre ?... Oh, que je connais bien tous les sens de ce mot d'amitié. C'est un beau nom qui sert souvent de salaire à la servitude ! Mais où commence l'*esclavage*, l'amitié *finit à l'instant !* J'aimerai toujours à servir mon ami *pourvu qu'il soit aussi pauvre que moi ;* s'il est plus riche, soyons libres tous deux, ou qu'il me serve lui-même, car son pain est tout gagné et il a plus de temps à donner à ses plaisirs... tant c'est une belle chose que d'être riche pour *dominer* et changer en bienfaits les fers qu'on nous donne ! etc... »

Quelques semaines plus tard, il écrira, tout à fait sur le même ton, à Mme d'Houdetot, en lui parlant de sa belle-sœur : « De tous les services, ceux qui se tirent de la bourse et qu'on rend avec de l'argent sont ceux dont je fais le moins de cas, surtout quand ils sont publics, car de toutes les sortes de sacrifices, l'argent est celui qui coûte le moins à donner et *le plus à recevoir !* » Où sont les larmes d'attendrissement dont il mouilla la main de sa bienfaitrice lors de leur première visite à l'Ermitage, préparé pour le recevoir ? Saint-Lambert relèvera vertement, lui aussi, cette déclaration si choquante chez un homme qui, avec l'argent très délicatement donné, avait reçu tant de témoignages d'une affectueuse estime. « Ainsi, poursuit-il encore sur un ton de plus en plus amer, ainsi, entre amis, celui qui donne est, sans contredit, *fort obligé à celui qui reçoit...* Ne s'agit-il donc, en amitié, que de *poursuivre, l'argent à la main*, un homme qui ne s'en soucie point et fait plus de cas d'une heure de *son* temps et de sa liberté que de tous les trésors du monde ? Ne s'agit-il que de mettre aux *méprisables* dons qu'on le *contraint* d'accepter un prix qu'il ignore et qu'on ne lui *apprend* que quand il n'est plus temps de s'en dédire ; comme ces malheureux qui se trouvent enrôlés après avoir reçu [l'ar-

gent de] leur engagement en pur don ? » Mais était-il donc au niveau intellectuel et moral des infortunés de cette sorte et ignorait-il que la reconnaissance a été inventée pour payer les dons qu'on ne saurait rembourser d'autre manière ?

« Ne parlons plus, conclut-il cependant, de ces amis *perfides*. Ils m'ont perdu ! Ils en perdront d'autres qui ne s'en défient pas... J'ai cru devoir vous exposer *mes principes* sur ce point... Pourquoi devrais-je du retour à qui ne me fait pas le moindre plaisir ? Je ne sais si ces maximes sont celles de l'ingratitude, mais sûrement, elles ne sont pas celles de l'avidité. *Je me fais honneur d'avoir un cœur qui n'est point à vendre*, etc... » Pourtant, le redoutable sophiste garde quelque inquiétude sur l'accueil qui sera fait à des déclarations dans lesquelles sa prétendue « sensibilité » se montre sous un jour si étrange, car il croit devoir terminer par cette échappatoire prudente : « Je ne sais, Madame, si vous comprenez quelque chose à tout ce verbiage. Pour moi, je viens de le relire, et je n'y comprends rien. Mais ma tête s'en va. Mon âme et ma raison sont à bout et je me sens hors d'état de recommencer ! » Ainsi, dans l'*Héloïse*, des notes mises au bas des pages par l'éditeur supposé de ces lettres, monuments du mysticisme passionnel, viennent atténuer les trop démoralisantes affirmations de ses romanesques héros.

Dans son *Introduction* au livre posthume de Saint-Marc Girardin sur *Rousseau*, Bersot, cet homme de cœur et de talent, a souligné le danger du sentiment qui inspire les lignes que nous venons de reproduire, et qui forme d'ailleurs un des corollaires essentiels du Rousseauisme, puisqu'il n'est qu'une autre façon d'affirmer la bonté naturelle comme un privilège des plébéiens de notre temps : c'est la protestation des pauvres contre les riches en vertu d'une supériorité morale prétendue de ces pauvres sur ces riches ; suggestion du christianisme certes, mais que Jean-Jacques professait en mystique hérétique, sans l'avoir suffisamment encadrée de raison : « Il plaisait, dit-il, à Rousseau, de faire le pauvre qui a pitié des riches. Cette pitié *superbe* est bien haute pour

le commun des âmes. Dans la plupart, elle devait céder la place à l'*envie* qui est un sentiment simple ! » Si simple et si « naturel » en effet qu'il était assurément la source de l'autre, chez le maître aussi bien que chez les disciples.

Une troisième fois, parmi les inédits de Streckeisen-Moultou, nous trouvons sous la plume de Rousseau, — dans un fragment que l'éditeur considère comme un projet de préface aux *Confessions* et date du séjour à Wooton — un commentaire sur son ingratitude théorique : « J'étais fait, écrit-il alors, pour être *le meilleur ami qui fût jamais*, mais celui qui devait me répondre est encore à venir... Pour de l'argent et des services, mes amis sont toujours prêts ; j'ai beau refuser ou mal recevoir, ils ne se rebutent point et m'importunent sans cesse de sollicitations qui me sont insupportables. Je suis accablé de choses dont je ne me soucie point; les seules qu'ils me refusent sont les seules qui me seraient douces. Un sentiment doux, un tendre épanchement est *encore à venir* de leur part [!!!] et l'on dirait qu'ils prodiguent leur fortune et leur *temps*, pour épargner leur *cœur*... Je ne reconnais pour vrais bienfaits que ceux qui peuvent contribuer à mon bonheur et c'est pour ceux-là que je suis pénétré de reconnaissance (?). Mais certainement l'argent et les dons n'y contribuent pas ! (Il n'a pourtant guère vécu pendant trente ans d'autre chose.) Quand je cède aux longues importunités d'une offre cent fois réitérée, c'est plutôt un malaise dont je me charge pour acquérir le repos qu'un avantage que je me procure. De quelque prix que soit un présent et quoi qu'il coûte à celui qui me l'offre, comme *il me coûte encore plus à recevoir*, c'est celui dont il vient qui *m'est redevable.* C'est à lui de n'être pas un ingrat ! Cela suppose, il est vrai, que la pauvreté ne m'est point onéreuse et que je ne vais point à la quête des bienfaiteurs et des bienfaits. Ces sentiments, que j'ai toujours professés, témoigneront de ce qu'il en est ! » Au vrai, — car, avec lui, il faut toujours prendre le sophisme sur le fait de peur de le laisser échapper, tant il est habile, — au vrai, il n'a jamais manqué de rien

depuis 1750 et c'est la médiocrité dorée, nullement la pauvreté dont il se contente ; et cette absence de souci pour le lendemain, qu'il dut à des amis presque sa vie durant, contribue grandement à son bonheur quoi qu'il en dise, — après qu'il s'est d'ailleurs exonéré, par le moyen que l'on sait, de toute charge de famille. — Il a enfin résumé en termes frappants cette thèse d'incommensurable orgueil, à la fois artistique et mystique, lorsqu'il a écrit [1] : « Mes amis riches m'ont recherché... c'est à eux de me faire oublier leur opulence. Pourquoi fuirais-je un ami dans l'opulence tant qu'il sait me la faire oublier. *Ne suffit-il pas que je lui échappe à l'instant que je m'en souviens ?* » Telle est sa conception vraie du « devoir sacré » de l'amitié, tout au moins en ce qui le concerne.

Pour résumer nos observations sur ce point, nous remarquerons qu'il invoque tantôt la *supériorité* de l'homme d'âge sur le jeune homme, tantôt celle du pauvre sur le riche pour échapper aux réciprocités amicales. Dans la réalité, comme nous l'avons indiqué, ce n'est ni comme vénérable par les ans, ni comme pauvre par sa volonté (et toujours assez relativement pauvre, nous l'avons dit) que Rousseau se sent *supérieur* à ses familiers et en situation de les traiter comme il le fait le plus souvent ; ces deux qualités n'attirent guère les amis et ne mettent en situation d'exercer vis-à-vis d'eux aucune exigence. C'est à titre d'homme de génie reconnu et consacré par l'opinion tout d'abord, puis, de plus en plus avec les années, c'est comme délégué du Dieu-Nature à la rédemption du monde moderne, et comme doté à ce titre d'un privilège éminent, la qualité naturelle et inamissible de la *bonté* qu'il a réclamé tous les droits et rejeté tous les devoirs de l'amitié. Telles sont les véritables sources de puissance dans lesquelles il puise jusqu'à l'ivresse, tout en évitant de les mentionner franchement au cours de ses incessantes apologies personnelles sur ce point : tel est l'argument inexprimé qui persuadait dans ses plaidoyers et qu'on y doit sous-entendre sans cesse.

1. *Annales*, IV, 272.

C'est le mysticisme esthétique et le mysticisme social qui lui fournissent la justification de son attitude en amitié et qui le conduisent à juger ses bienfaiteurs très largement redevables encore à leur obligé.

Tous n'étaient pas de cet avis, cependant, et Voltaire, — incapable d'apercevoir nettement ce trait mystique en son rival qu'il ne pouvait envisager dans la perspective du temps, — a méchamment mais spirituellement résumé dans son pamphlet de la *Guerre de Genève* ce qui paraissait au dehors des successives et retentissantes ruptures de l'homme au cœur sensible avec ses plus discrets bienfaiteurs (car Hume, par exemple, ne lui prit certainement rien du temps précieux de ses rêveries érotiques).

Il se connaît finement en amis !
Il les embrasse et pour jamais les quitte.
L'ingratitude est son premier mérite.
Par grandeur d'âme, il hait ses bienfaiteurs.
Versez sur lui les plus nobles faveurs,
Il frémira qu'un homme ait la *puissance*,
La volonté, la coupable impudence
De *l'avilir* en lui faisant du bien, etc...

Si, d'ailleurs, on trouvait trop fort ce mot de « haïr » — en songeant que Rousseau s'est déclaré et cru incapable de haine, aussi bien que de vanité, — on devrait se souvenir qu'il l'avait jeté non seulement à Voltaire et en public : « Je vous hais, Monsieur... je vous hais enfin, puisque vous l'avez voulu ! » Mais en outre à des catégories entières de citoyens : « Je hais les riches... Je hais les grands et je les haïrais bien davantage encore si je les méprisais moins ! » Ceci en s'adressant à l'un des moins haïssables d'entre eux, le président de Malesherbes. Et quoi qu'il ait dit sur ce point, il n'en restait pas toujours aux généralités contre les autorités sociales : car on sait de quelle animosité il poursuivit le comte de Lastic, — « l'homme au beurre » de la *Nouvelle Héloïse* — pour un

malentendu grossi par les Le Vasseur mère et fille, ces deux infatigables commères. Cette ténacité dans la rancune choqua sa fidèle et droite amie Mme Dupin de Chenonceaux qui lui reprocha sévèrement ce trait de son roman et lui conseilla de l'effacer par un « carton », comme Moultou devait le faire pour la mention de l'*Aloïsia* dans la *Lettre à M. de Beaumont.* Puisque, lui disait-elle, cette histoire de beurre naquit d'une inadvertance, suivie d'excuses et d'honnêteté de toutes sortes, il suffit pour effacer cette insulte peu justifiée de n'être pas un *monstre !* — Elle ne fut pourtant pas effacée.

Dès 1749, Rousseau, annonçant à Mme de Warens qu'il a été chargé de quelques articles dans l'Encyclopédie naissante, lui envoie cette profession de foi spontanée : « Je tiens au c... et aux chausses des gens qui m'ont fait du mal ; la bile me donne des forces et même de l'esprit et de la science... Si l'ardeur de la *haine* l'a emporté quelques instants dans mes occupations sur celle de l'amitié, croyez qu'elle n'est pas faite pour avoir longtemps la préférence dans un cœur qui vous appartient. Je quitte tout pour vous écrire, etc... » C'est que l'invective est son élément et que sa morsure emporte le morceau. Préparant la *Lettre à M. de Beaumont,* il décrit à Moultou son état d'âme en ces termes : « Je vous jure que les mains me démangent. *Le genre polémique n'est que trop de mon goût.* J'y avais renoncé pourtant. Ceux qui me forcent à le reprendre ne s'en trouveront pas longtemps aussi bien qu'ils l'ont espéré. » Puis, le tour des protestants, de Montmollin en particulier, étant venu avec les *Lettres de la montagne :* « Vos ministres, écrit-il à du Peyrou, vu leurs mœurs, leur crasse ignorance, devraient trembler qu'on s'aperçût qu'ils existent. Je suis tenté de faire ma paix avec tous les clergés aux dépens du vôtre... J'espère ne pas me livrer à la vengeance, mais, si je les touche, comptez qu'ils sont morts ! Je les trouve peu sages de m'aimer mieux loup que brebis ! » Car telles sont les réactions trop fréquentes de la sensibilité trop aveuglément écoutée. Mais, sur tout cela, le plaintif virtuose a su faire amplement illusion au public.

CHAPITRE II

LA CRISE DE 1757

Lorsque Rousseau sent l'impérieux besoin d'échapper, coûte que coûte, à cet « esclavage » de la réciprocité amicale qui pèse lourdement sur ses débiles épaules, son émotivité extrême connaît deux sortes de paroxysmes, qui s'associent d'ailleurs ou même se substituent l'un à l'autre, par des transitions insensibles, dans les crises typiques de son existence affective. Le premier est un irrésistible élan vers l'indépendance à tout prix reconquise, une sorte de fuite éperdue, en se bouchant les oreilles pour ne pas entendre les plaintes ou les imprécations des victimes de son ingratitude ; le second est un accès de suspicion morbide à l'égard de quiconque paraît faire obstacle à cette libération immédiate ou à tout autre élan passionnel du caractère faible. Comme exemple du premier cas, on pourrait citer l'abandon dans la rue de Lyon de M. Lemaître, terrassé par une attaque épileptiforme; comme exagération du second, l'aventure du ruban « rose et argent » dérobé à la camériste de Turin et dont la pauvre Marion porta la peine : « Lorsque je chargeai cette malheureuse fille, a écrit Rousseau, il est bizarre, mais il est vrai que mon *amitié* pour elle en fut la cause. Elle était présente à ma pensée ; je m'excusai sur le premier objet qui s'offrit : je l'ac-

cusai d'avoir fait ce que je voulais faire et de m'avoir donné le ruban parce que mon intention était de *le lui donner !* »

Mais d'autres incidents de sa jeunesse sont plus instructifs que ceux-là. Tout d'abord son attitude de 1729 à l'égard de ses maîtres, les Solar-Gouvon qui lui préparaient, avec une méritoire sollicitude et des soins personnels, une destinée fort au-dessus de celle qu'il pouvait raisonnablement espérer à cette époque de sa vie. Nous avons dit qu'engoué du Genevois Bâcle, son ancien camarade d'atelier, il commença de se déranger dans son service aussi bien que dans ses heures de leçons ; et voici ses commentaires sur les conséquences immédiates de cette première faute. « On me fit des réprimandes que je n'écoutai pas. On me menaça de me congédier. Cette menace fut ma perte : elle me fit entrevoir qu'il était possible que Bâcle ne s'en allât pas seul [vers Genève où il retournait]. Dès lors, je ne vis plus d'autre plaisir, d'autre sort, d'autre bonheur que celui de faire un pareil voyage... Plein de cette sage fantaisie, je me conduisis si bien que je vins à bout de me faire chasser, et, en vérité, ce ne fut pas sans peine... Sentant, malgré moi, l'extravagance de ma conduite, j'y ajoutai, pour m'excuser, l'injustice et l'*ingratitude*, croyant ainsi mettre les gens *dans leur tort* et *me justifier à moi-même un parti pris par nécessité.* » C'est-à-dire un parti qu'il pourrait alors se dire avoir été pris par nécessité. — Que n'a-t-il raisonné aussi sainement, dans ses *Confessions*, sur sa rupture avec Mme d'Epinay qui a plus d'une analogie avec cet épisode de sa jeunesse. Mais les conséquences des événements de 1757 lui étaient encore trop présentes en 1769 pour qu'il pût juger de ces derniers avec le même détachement.

A Turin, cependant, l'un des grands seigneurs qui s'intéressent à lui, le comte de Favria, lui propose encore, avec une vraie générosité de cœur, d'oublier ses incartades et ses impolitesses s'il veut bien rentrer dans le droit chemin sans arrière-pensée ; et ce langage touche un instant le jeune fou par sa franche bienveillance. Mais ce ne fut, dit-il, qu'un éclair de bon sens et de bonne foi : « Ce cher voyage était trop

empreint dans mon imagination pour que rien en pût balancer le charme ! » Que n'a-t-il écrit, en rappelant un autre projet de voyage vers Genève, celui de 1757 : « Ce fatigant, ce peu triomphant voyage aux côtés de Mme d'Epinay malade était trop empreint de sombres traits dans mon imagination despotique pour que rien en pût balancer les affres ! » Au lieu de rester, il s'agissait alors pour Rousseau de partir afin de satisfaire à la reconnaissance et à l'amitié ; mais il restera la seconde fois de même qu'il partit la première, obéissant à sa congénitale faiblesse de caractère qu'il revêtira seulement désormais de plus spécieux prétextes.

Il voit clair dans son état mental de 1729 en 1766. « J'étais tout à fait hors de sens, ajoute-t-il en effet. Je m'endurcis, je fis le fier et je répondis *arrogamment* que, puisqu'on m'avait donné mon congé, je l'avais pris, qu'il n'était plus temps de s'en dédire et que, quoi qu'il pût arriver en ma vie, j'étais bien résolu à ne jamais me faire *chasser deux fois d'une maison !* » Quelle dextérité déjà dans le choix des arguments protecteurs de l'instabilité affective. « Alors, achève-t-il, ce seigneur, *justement irrité*, me donna *les noms que je méritais*, me mit hors de la chambre par les épaules et me ferma la porte aux talons... Moi, je sortis *triomphant*, comme si je venais de remporter la plus grande victoire, et, de peur d'avoir un second combat à soutenir, j'eus l'*indignité* de partir sans aller remercier M. l'abbé de Gouvon de ses bontés ! » Folie pardonnable à dix-sept ans, sans doute, et que la sincérité du narrateur fait très volontiers excuser de son lecteur. La suspicion injustifiée ne s'y mêle pas du moins à la légèreté du cœur pour en aggraver les fautes.

Mais venons au second type de la crise d'imagination chez Rousseau : celui de la suspicion morbide, fût-ce devant le bienfait reçu, surtout devant ce bienfait parce qu'il sent l'incapacité de le payer. Une première ébauche nous en sera fournie par sa célèbre aventure avec la courtisane Zulietta sur les bords de l'Adriatique : « Non, soupire-t-il en contant cet épisode dans ses *Confessions*, non, la Nature ne m'a point

fait pour jouir! Elle a mis, dans ma *mauvaise* tête, le poison de ce bonheur ineffable dont elle a mis l'appétit dans mon cœur. S'il est une circonstance de ma vie qui peigne bien mon caractère, c'est celle que je vais raconter... Qui que vous soyez qui voulez connaître un homme, osez lire ce qui va suivre : vous allez connaître à plein Jean-Jacques Rousseau ! » Il a été mis en relations par un ami avec une belle personne peu sévère et le voici quelques instants plus tard en tête à tête avec elle. Elle lui paraît si accomplie que le don de sa personne peut passer pour un bienfait véritable ; et, tout aussitôt, le soupçon envahit sa pensée de façon à la remplir presque aussitôt tout entière. Il se demande comment un très mince personnage, un galant de passage et d'occasion tel que lui obtient si facilement les faveurs d'un pareil trésor de beauté. Un éblouissement, des pleurs involontaires sont la première conséquence de cette inquiète interrogation : « Qui pourrait deviner la cause de mes larmes et ce qui se passait dans ma tête à ce moment ? Je me disais : il y a là quelque chose d'inconcevable. Ou mon cœur me trompe, fascine mes sens et me rend la dupe d'une indigne s....., ou il faut que quelque défaut secret que j'ignore détruise l'effet de ses charmes et la *rende odieuse à ceux qui devraient se la disputer !* » C'est donc une appréhension pathologiquequi fait alors couler dans ses veines « un froid mortel », au point qu'il sent ses jambes flageoler sous lui !

Ce défaut secret qu'il entrevoit comme la solution du problème posé devant son sens logique affolé, il s'est pris aussitôt à le chercher *avec une contention d'esprit singulière,* et ce sont encore ces investigations, si pleinement inopportunes, qui lui ont fait verser de peu touchantes larmes. Enfin, il respire, il a trouvé. Il constate en effet une anomalie fort insignifiante et pour ainsi dire invisible dans les charmes sans voiles de la Zulietta; nous n'appellerons pas, comme il le fait, ce très léger défaut par son nom : « Je me frappe, dit-il, j'examine... me voilà cherchant dans ma tête comment on peut avoir ce défaut ; et, persuadé que cela tenait à quelque notable vice naturel, je vis, *clair comme le jour,* que dans la

plus charmante personne dont je pusse me former l'image, je ne tenais dans mes bras qu'*une espèce de monstre*, le rebut de la Nature, des hommes et de l'amour ! ... Je poussai la stupidité jusqu'à lui parler de la chose. Elle la prit d'abord en plaisantant... mais je la vis enfin rougir, se *redresser*, et, sans dire un seul mot, s'aller mettre à la fenêtre ! » — Elle l'écarte ensuite avec obstination malgré ses tentatives de retour. Il sent trop tard son extravagance, se la reproche, regrette des instants qu'il n'avait tenu qu'à lui de rendre les plus doux de sa vie et termine sur cette remarque caractéristique : « De quoi je n'ai pu me consoler, c'est qu'elle n'ait emporté de moi qu'un souvenir *méprisant !* » — Transportez maintenant du physique au moral cette investigation rationnelle en apparence et pathologique en réalité, vous aurez l'affaire d'Epinay ou l'affaire Hume. C'est par cette disposition du tempérament qu'il a, selon ses propres termes, passé sa vie à faire de grandes et courtes fautes, puis à les expier par de « vifs et longs repentirs » ! Seulement, il est venu un temps où le repentir n'est plus monté pour lui jusqu'à cette sphère de l'esprit où se forment les idées synthétiques et les raisonnements dignes de ce nom.

Nous venons de mentionner l'affaire Hume. C'est surtout dans l'*Héloïse*, en caractérisant Saint-Preux, cet autre lui-même, que Rousseau a placé une étonnante prophétie de son aventure anglaise, quelque sept ou huit années avant l'événement. On la trouvera dans la dixième lettre du livre II, qui est adressée par l'amant de Julie à l'amie de celle-ci, Claire d'Orbe. — Lord Bomston, ami du précepteur et séducteur de Mlle d'Étange, vient de lui donner cette marque d'affection généreuse de se faire bénévolement son compagnon de route au cours du très pénible voyage qui va l'éloigner de sa maîtresse ; mais la logique morbide du jeune homme s'est éveillée sous l'influence de son chagrin et l'Anglais va bientôt s'en ressentir. « En rapprochant, dans mon *délire*, écrit en effet Saint-Preux, toutes les circonstances de mon départ, j'y crus reconnaître un dessein prémédité. » A savoir, chez le

lord, le dessein de se réserver la possession de Julie qu'il aimerait secrètement et dont il éloignerait un rival. « A peine ce doute affreux me fut-il entré dans l'esprit, que *tout me sembla le confirmer*... Tout redoublait mes *ridicules* soupçons et le zèle de l'humanité ne lui inspirait rien d'honnête en *ma faveur*, dont mon aveugle jalousie *ne tirât quelque indice de trahison!* A Besançon, je sus qu'il avait écrit à Julie sans me communiquer sa lettre. » C'était pour offrir à la jeune fille (qui le refusera) un refuge avec son amant dans un des manoirs anglais du grand seigneur. « Je me tins alors *suffisamment convaincu*... Il reçut la réponse : je lui laissai le temps de l'ouvrir, je l'entendis de ma chambre *murmurer*, en lisant, *quelques mots :* « Ah, Julie, j'ai voulu vous rendre heureuse... Je respecte votre vertu, mais je plains votre erreur !... — J'enfonçai la porte, j'entrai comme un furieux ! Non, je ne souillerai point ce papier ni vos regards des injures que me dicta la rage pour le porter à se battre avec moi sur-le-champ. Il prit mes discours pour un vrai délire : Vous avez perdu la raison. Je ne me bats point contre un insensé ! — Je sentis, dans l'accent de ce discours, je ne sais quoi qui n'était pas d'un perfide ! Je n'eus pas jeté les yeux sur les siens, que tous mes soupçons se dissipèrent. Imaginez dans quel état je me trouvai après avoir lu la lettre de Julie qui m'apprenait les bienfaits inouïs de celui que j'osais calomnier avant tant d'indignité, etc... » Milord Édouard rapportera de son côté cette scène à Julie en ajoutant : « Une erreur de notre ami l'a ramené à la raison ! » Jean-Jacques, qui écrit vraisemblablement ici de souvenir et fait allusion à quelque circonstance de sa vie qui n'a pas trouvé place en ses mémoires, était également revenu à la raison aussitôt après son accès aux pieds de Zulietta ; mais il y reviendra de moins en moins facilement par la suite, à mesure que progressera la maladie mentale dont assurément il portait en lui dès longtemps le germe. Il finira par n'y pouvoir plus revenir.

I

L' « ABUS D'UN DÉPOT CONFIÉ PAR L'AMITIÉ »

Étudions maintenant la première crise de cette sorte sur laquelle nous possédions d'autres témoignages que le sien, parce qu'elle se produisit après ses éclatants débuts dans la carrière des lettres et lorsque l'attention publique s'était fixée déjà avec curiosité sur ses faits et gestes. — Lorsque, dans ses *Confessions*, il mentionne sa rencontre initiale avec Mlle de Bellegarde, la future Mme d'Houdetot (en 1748), il écrit à ce propos : « J'étais bien éloigné de prévoir que cette jeune personne ferait un jour *le destin de ma vie*, et m'entraînerait, quoique *bien innocemment*, dans l'abîme où je suis aujourd'hui ! » — Retenons ce « bien innocemment », car certains disciples, moins équitables que leur maître, ont prétendu rendre Sophie responsable pour une bonne part des conséquences que ses visites à l'Ermitage entraînèrent pour son imprudent amoureux. Et confirmons en outre que celui-ci ne se trompe point sur l'importance dans sa vie, dans son œuvre et dans les immenses répercussions de cette œuvre, des rapports de voisinage noués entre Mme d'Houdetot et lui au cours de l'année 1757.

Née d'un *self made man* qui paraît avoir été un homme de droiture et de cœur, — en cela bien différent de son fils aîné, le peu sympathique Epinay, — cette jeune femme avait hérité la bonté de son père, mais non pas sa ferme volonté : âme douce et tendre, mais quelque peu molle et malléable, aux hommes aussi bien qu'aux événements, elle devait toutefois s'attacher fidèlement à Saint-Lambert, qui fut le véri-

table mari de son choix; l'époux dont elle portait le nom lui ayant été imposé par les siens. Cette liaison, qui devait durer plus d'un demi-siècle, était établie et à peu près consacrée par l'opinion déjà, lorsque se déroulèrent les événements que nous avons à commenter. Nous suivrons, en général, le récit des *Confessions*, non sans le contrôler et le rectifier constamment par les nombreux témoignages qui ont été mis, depuis cent cinquante ans, à la disposition des historiens de Rousseau.

Nous avons exposé déjà, d'après ce livre fameux, quel état d'âme son établissement dans le parc de la Chevrette avait réveillé chez le nouvel « ermite » et comment « le grave citoyen de Genève, l'austère Jean-Jacques » était redevenu rapidement, dans sa quarante-cinquième année, le rêveur érotique ou le « berger extravagant » de la seizième. Toutefois, remarquons-le avec soin, rien ne trahissait encore aux yeux de ses familiers, moins encore aux yeux du public, cette entière métamorphose intérieure. Il restait, pour tous, l'âpre critique social des *Discours*, ses seuls écrits publiés : nous aurons à tirer parti de cette observation dans la suite. « Au plus fort de mes rêveries, poursuit-il cependant, j'eus une visite de Mme d'Houdetot... C'était pour m'apporter des nouvelles de Saint-Lambert [dès lors assez intimement lié avec Rousseau par Diderot et Mme d'Épinay, leurs amis communs]. Il était, je crois, à Mahon. » L'année suivante, c'est-à-dire dans les premières semaines de 1757 il eut, de la même voisine, qui villégiaturait alors à Eaubonne, une seconde visite ; cette fois, elle était à cheval et en habits quasi masculins : « Quoique je n'aime guère ces sortes de mascarades, je fus pris à l'*air romanesque* de celle-là, et, pour cette fois, ce fut de l'amour ! » Il trace alors un portrait charmant et juste de celle qu'il appellera le plus souvent Sophie désormais : « On l'avait mariée très jeune et malgré elle au comte d'Houdetot, homme de condition, bon militaire, mais joueur, chicaneur, très peu aimable et qu'elle n'a jamais aimé. » Ce gentilhomme avait au surplus une liaison ancienne

à laquelle il ne renonça nullement après son mariage et qui lui fit tolérer ensuite, par esprit de réciprocité, celle que sa femme noua un peu plus tard avec Saint-Lambert : « Elle trouva dans celui-ci, écrit Rousseau, tous les mérites de son mari avec des qualités plus agréables, de l'esprit, des vertus, des talents. S'il faut pardonner quelque chose aux mœurs du siècle, c'est sans doute un attachement que sa durée épure, que ses effets honorent et qui ne s'est cimenté que par une estime réciproque. »

L'ermite a fort bien vu et dit la cause des visites que lui fit alors la jeune femme : visites que nous n'attribuerons nullement, comme on a tenté de le faire, à la curiosité oiseuse, au besoin de distraction ou même à la coquetterie plus ou moins consciente, car lui-même a pris le soin de l'en défendre ; au surplus, l'examen de ses lettres et celui de son caractère suffiraient, à notre avis, pour la décharger entièrement de ce reproche : « C'était un peu par goût, à ce que j'ai pu croire, écrit en effet Jean-Jacques, mais *beaucoup* pour complaire à Saint-Lambert qu'elle venait me voir. Il l'y avait exhortée et il avait raison de croire que l'amitié qui commençait de s'établir entre nous rendrait cette société agréable à tous les trois... Elle savait que j'étais instruit de leurs liaisons et, pouvant me parler de lui sans gêne, il était naturel qu'elle se plût avec moi... Pour m'achever, elle me parla de Saint-Lambert en amante passionnée ! Force contagieuse de l'amour ! En l'écoutant, en me sentant auprès d'elle, j'étais saisi d'un frémissement délicieux... J'avalais à longs traits la coupe empoisonnée dont je ne sentais encore que la douceur... Enfin, sans que je m'en aperçusse et sans qu'*elle s'en aperçût*, elle m'inspira pour elle-même tout ce qu'elle exprimait pour son amant ! » Situation rare que celle-là, remarquons-le tout d'abord ici ! Pour qu'un tempérament masculin s'y complût, il fallait peut-être qu'il fût tel que Rousseau nous l'a révélé dans ses confidences sur ses rapports avec Mlle Lambercier et Mlle Goton, ne demandant guère aux objets de ses flammes qu'une impulsion initiale pour sa

rêverie sensuelle. Amour quasi satisfait par celui de sa bien-aimée pour un autre ! Tel sera pourtant le *leitmotiv* de cette passion singulière et le thème le plus fréquent des lettres de l'amoureux qui s'y rapportent, aussi bien que du récit des *Confessions* dont nous venons de commencer l'analyse.

Il se continue par une très équitable appréciation de l'attitude de Sophie après qu'elle connut enfin l'amour imprévu de l' « austère citoyen » à son égard : « Le parti qu'elle prit était également celui de la générosité et de la prudence. Elle ne pouvait s'éloigner brusquement de moi sans en dire la cause à Saint-Lambert, qui l'avait lui-même engagé à me voir : c'était exposer deux *amis* à une *rupture*, et peut-être à un *éclat* qu'elle voulait éviter. Elle avait pour moi de l'estime et de la bienveillance. Elle eut pitié de ma folie. *Sans la flatter*, elle la plaignit et tâcha de m'en guérir. Elle était bien aise *de conserver à son amant et à elle-même un ami dont elle faisait cas* : elle ne parlait de rien avec plus de plaisir que de l'intime et très douce société que nous pourrions former entre nous trois *quand je serais devenu raisonnable.* » Voilà la vérité incontestable sur les ménagements longtemps gardés par Mme d'Houdetot à l'endroit de Rousseau. Saint-Lambert tenait grandement à la sympathie d'un homme de lettres célèbre déjà [et dont les esprits clairvoyants sentaient qu'ils le deviendrait sous peu davantage encore] ainsi qu'à l'amitié d'un *moraliste* jusque-là respecté pour son désir apparent de mettre sa vie en accord avec ses principes sévères. Toute dévouée aux intérêts d'esprit et de cœur du compagnon de son choix, Mme d'Houdetot ne songeait qu'à continuer de les servir, et, cela, en dépit de la complication imprévue qui venait de surgir par la « folie » de l'ermite !

« Elle ne se bornait pas toujours à des exhortations amicales, reprend en effet ce dernier ; elle ne m'épargnait pas, au besoin, les reproches plus durs que j'avais *mérités.* » Et voici venir sous la plume du citoyen, quelque douze ans après les événements, une très juste peinture de sa situation morale en cette occurrence : « Ces reproches, je me les épargnais encore moins

moi-même... Mes mœurs, mes sentiments, mes *principes*, la honte, l'*infidélité*, le *crime*, l'*abus d'un dépôt confié par l'amitié*, le ridicule enfin, de brûler à mon âge de la passion la plus extravagante pour un objet dont le cœur préoccupé ne pouvait ni me rendre aucun retour, ni me laisser aucun espoir ! » Mais il évoqua vainements ces puissants motifs pour se rendre maître de sa passion. « Coupable *sans remords*, je le fus bientôt *sans mesure*... L'amitié de Mme d'Houdetot m'eût suffi, je le proteste, si je l'avais crue sincère ; mais, la trouvant trop vive pour être vraie, n'allai-je pas me fourrer dans la tête que l'amour, désormais peu convenable à mon âge, à mon *maintien*, m'avait avili aux yeux de Sophie, que cette jeune folle ne voulait que se divertir de moi et de mes douceurs surannées, qu'elle en avait fait confidence à Saint-Lambert et que l'*indignation de mon infidélité* ayant fait entrer son amant dans ses vues, ils s'entendaient tous deux pour achever de me faire tourner la tête et me persifler. Cette bêtise m'avait fait extravaguer à vingt-six ans auprès de Mme de Larnage [et un soupçon analogue, près de Zulietta]... Content d'aimer et de l'*oser dire*, j'aurais été dans la plus douce situation si mon *extravagance* n'en eût détruit tout le charme ! » Cette « extravagance » procédait surtout de sa mauvaise conscience vis-à-vis de Saint-Lambert, il vient de nous le dire.

Elle le porta bientôt à la violence, comme il était arrivé trop souvent des précédentes lubies du névropathe : « Mon cœur, incapable de savoir jamais rien cacher de ce qui s'y passe, ne lui laissa pas longtemps ignorer mes soupçons. Elle en voulut rire : cet expédient ne lui réussit pas. Des *transports de rage* en auraient été l'effet. Elle *changea de ton :* sa compatissante douceur fut invincible... *J'exigeai des preuves* qu'elle ne se moquait pas de moi. Elle vit qu'il n'y avait nul autre moyen de me rassurer. Je devins *pressant*. Le pas était délicat. Il est étonnant, il est unique peut-être qu'une femme ayant pu venir jusqu'à marchander s'en soit tirée à si bon compte. Elle ne me refusa rien de ce que la plus tendre amitié pouvait accorder. Elle ne m'accorda rien de ce qui pût la rendre infidèle. »

Ainsi, — et nous allons voir revenir à plusieurs reprises, en se formulant toujours plus clairement, cette prétention singulière, — ainsi Rousseau, au lieu de confesser l'odieux de cette conduite comme il vient de s'accuser pour de moindres écarts, paraît se faire un mérite de n'avoir pas été jusqu'à la contrainte, — on pourrait presque dire jusqu'au viol, — dans ses relations avec cette jeune femme, fourvoyée par les ambitions littéraires de son amant sur un chemin fort périlleux à sa fidélité. Il est « unique », dit-il, qu'elle s'en soit tirée à si bon compte ; mais nous allons mieux voir que cette exception unique est tout entière du fait de la jeune femme, nullement du sien. — Il revient en effet à ce moment, avec complaisance, sur ce thème étrange de l'amour par répercussion ou par ricochet, si l'on peut ainsi dire, qui domine toute cette aventure mémorable : « J'ai tort de dire un amour non partagé, car le mien l'était *en quelque sorte*. Il était *égal* des deux côtés, quoiqu'il ne fût pas *réciproque*. Nous étions ivres d'amour l'un et l'autre, elle pour son amant, moi pour elle : nos soupirs, nos *délicieuses* larmes se *confondaient !* » Encore une fois à quel degré doit être modifiée, abaissée dans sa tension normale, l'impulsion érotique virile pour en venir à se complaire dans une situation si parfaitement contraire à la nature : c'est le fruit de la formation romanesque sur un tempérament anémié déjà dans ses possibilités vitales.

Vers quelles déterminations furent conduits cependant les deux exécutants de ce duo, si contraire aux règles de l'harmonie : « Au milieu de cette dangereuse ivresse, expose Jean-Jacques, jamais elle ne s'est oubliée un moment ! » Et nous le croyons sans peine puisqu'elle ne songeait qu'à un autre et que le citoyen, avec ses infirmités précoces, n'avait assurément plus rien de séduisant au physique. « Et quant à moi, poursuit-il, je proteste, je jure que si, quelquefois, égaré par mes sens, *j'ai tenté de la rendre infidèle*, je ne l'ai jamais *véritablement* désiré. L'éclat de toutes les vertus ornait, à mes yeux, l'idole de mon cœur : en souiller la divine image eût été l'anéantir. » C'est ici la thèse romanesque pure, jadis posée

par les troubadours qui prenaient au sérieux leur principe de morale érotique ; mais les « faveurs » dont se contentaient ces discrets galants étaient loin de celles que Jean-Jacques se faisait quotidiennement accorder, nous le verrons, par sa pression menaçante et l'on pourrait dire par son amoureux chantage. « J'aurais pu commettre le *crime*, reprend-il, il a été *cent fois commis dans mon cœur!* » Comment dit-il donc, deux lignes plus haut, qu'il n'a jamais « désiré » ce crime ? « Ah ! cela se pouvait-il jamais ? Non, non, je le lui ai dit cent fois à elle-même, eussé-je été le maître de me satisfaire, sa propre volonté l'eût-elle mise à ma discrétion, *hors quelques courts moments de délire*, j'aurais refusé d'être heureux à ce prix. » Qu'il est donc facile d'être content de soi à si bon compte puisque le plus vulgaire bon sens reconnaîtra que les « rares instants » sont tout en pareille matière : un seul de ces instants suffit à parachever le « crime » et, s'il s'agissait d'une fille, — cas que Jean-Jacques a toujours considéré comme beaucoup plus innocent que l'adultère, — pour entraîner les conséquences décisives.

Nous possédons une lettre, assez récemment découverte, de Rousseau à la comtesse, qui éclairera davantage encore ce décisif passage des *Confessions*, — à la rédaction duquel ces pages ont dû servir au surplus, car on y retrouve des expressions et des rythmes très analogues. — Nous allons y lire plus nettement que, si la « volonté » de Sophie se fût un instant relâchée sur ses résolutions de constance, elle était perdue : « Que je vous dise une fois ce que vous devez attendre, sur ce point difficile, de votre trop tendre et trop *faible* ami. Mes promesses n'ont jamais trompé personne : ce n'est pas par vous qu'elles commenceront... Ma passion funeste, vous la connaissez ! Il n'en fut jamais d'égale : je n'ai rien senti de pareil à la fleur de mes ans : elle peut me faire oublier tout, et mon devoir même, excepté le vôtre. Cent fois, elle m'eût déjà rendu méprisable si je pouvais l'être par elle sans que vous le devinssiez

1. *Annales*, II, 33.

aussi... Non, je le sens, la vertu même, près de vous, ne m'est pas assez sacrée pour me faire respecter, dans mes égarements, *le dépôt d'un ami*. Mais vous êtes à lui. Si vous êtes à moi, je perds, en vous possédant, celle que *j'honore* et je vous ôte à celui que vous aimez. Non, Sophie, je puis mourir de mes fureurs, mais je ne vous rendrai point vile ! » Il y a là un reste d'honnêteté. L'amoureux ne croit plus rien devoir ni à son ami, ni à lui-même ; sa culture romanesque le persuade pourtant qu'il doit encore quelque chose à l'élévation morale conservée de celle qu'il aime. Le corollaire, — et c'était celui de la tradition chevaleresque la plus relevée, — c'est qu'il devrait au besoin la protéger contre elle-même et contre ses propres vertiges, ainsi que les héroïnes de d'Urfé, La Calprenède et même Scudéry le répètent souvent à leurs amoureux serviteurs. Jean-Jacques ne va pas jusque-là dans la droiture ; écoutons sa conclusion qui « promet » exactement le contraire : « Si vous êtes faible, et que je le voie, je succombe à l'instant même. Tant que vous demeurerez à mes yeux ce que vous êtes, je n'en trahirai pas moins mon ami dans mon cœur, mais je lui rendrai son dépôt aussi pur que je l'ai reçu. Le crime est déjà cent fois commis par ma volonté. *S'il l'est dans la vôtre, je le consomme*, et je suis *le plus traître et le plus heureux des hommes*. Mais je ne puis corrompre celle que j'idolâtre [il faudrait dire : je ne puis violer, car que fait-il autre chose depuis des semaines que de tenter de la corrompre ?] Qu'elle reste fidèle et que je *meure*, ou qu'elle me laisse voir dans ses yeux qu'elle est coupable et je n'aurai plus rien à ménager ! » Encore une fois, quel est le sens d'une pareille et solennelle « promesse » ? En dépit des belles paroles qui l'entourent, c'est, tout simplement : « Je ne vous violenterai point et j'en mourrai sans nul doute ; mais encouragez-moi d'une simple expression du regard, je vous épargne aussitôt le reste du chemin vers le *crime* et vous aurez fait un bienheureux ! » C'est l'attitude des séducteurs soi-disant platoniques du XVIe siècle. Voilà ce qui restait à cette date de la « vertu » du citoyen et de la « sensibilité » de l'ami.

II

L'ENTRÉE EN SCÈNE DE SAINT-LAMBERT

Une si bizarre situation se prolongea durant quelques semaines, jusqu'aux derniers jours de juin 1757, Rousseau poussant sa pointe dans les conditions que nous venons de dire, Sophie hésitant toujours devant l' « éclat » que pouvait amener une rupture, — surtout après les *transports de rage* dont elle avait été menacée — et espérant encore du temps l'apaisement de l'orage passionnel qu'elle n'avait soulevé que par trop de déférence aux vœux de son amant. Le point culminant de cet étrange duo fut une certaine déclaration de Rousseau sous un accacia en fleurs, près d'Eaubonne (le séjour de Sophie), déclaration qui a dicté une page délicieuse et bien connue des *Confessions :* elle montre les deux acteurs du drame dans la même situation où nous venons de les contempler [1].

Mais nous savons que chez Rousseau l'impulsion passionnelle, entravée dans son élan, engendrait presque nécessairement le soupçon morbide : il avait d'abord soupçonné Sophie

1. « O philosophe, a écrit sur ce sujet Saint-Marc Girardin, quel rôle aviez-vous dans ces tête-à-tête ? Vous poussez Sophie vers les plus tendres souvenirs, espérant que ces souvenirs deviendront des émotions et que vous en profiterez. C'est l'amour platonique de Priape ! » Et le professeur en Sorbonne ajoute que ses jeunes auditeurs partageaient ses sentiments sur ce point quand ils examinaient avec lui le texte des *Confessions*. En serait-il encore de même aujourd'hui, après deux générations d'enseignement rousseauiste continué ? Le jugement est d'ailleurs un peu excessif à notre avis en ce que Rousseau n'avait point à *pousser* Sophie vers des souvenirs qui furent plutôt pour elle une défense efficace qu'une capitulation commencée.

de le railler, il soupçonna bientôt Mme d'Epinay de le trahir en ses folles amours. Il l'imagina jalouse des relations trop intimes qu'il avait nouées avec sa belle-sœur, et par despotisme amical à son égard et par instinctive coquetterie de femme, bien qu'elle fût dès lors la maîtresse de Grimm : « Nous allions l'un et l'autre à La Chevrette, dit-il en parlant de la comtesse, nous promenant tous les jours tête à tête et causant de nos amours, de nos devoirs, de notre ami, de nos *innocents* projets, vis-à-vis de l'appartement de Mme d'Épinay, sous ses fenêtres d'où, ne cessant de nous examiner et se croyant bravée... elle assouvissait son cœur par ses yeux de rage et d'indignation... J'étais devenu la fable de toute la maison et des survenants. » Retenons cet aveu qui démontre combien facilement le secret de ses amours put transpirer par d'autres témoins que par la châtelaine de la Chevrette. Il assure que d'Holbach, instruit par la rumeur publique, vint tout exprès de Paris pour se donner le plaisant spectacle du « citoyen amoureux ». On voit combien ces deux épithètes juraient d'être accouplées l'une à l'autre et dans l'opinion de Rousseau et dans celle de ses familiers de ce temps, l'une rappelant le stoïcisme des *Discours*, l'autre annonçant le romanesque de l'*Héloïse*. — Mais la jalousie attribuée ici à Mme d'Épinay est contredite par tout ce que nous savons d'elle et de ses sentiments à cette époque. Très amoureuse de Grimm, nullement malveillante à sa belle-sœur, et réellement dévouée à Rousseau, elle n'éprouvait devant l'amour inattendu de celui-ci que de la surprise, comme tout le monde, et sans doute aussi quelque curiosité de femme, de voisine et de proche parente de Sophie.

Quoi qu'il en soit, dans les derniers jours de juin ou les premiers de juillet 1757, Mme d'Houdetot étant revenue à Eaubonne après une absence, Rousseau courut vers elle pour reprendre les entretiens enivrants dont il nous a conservé le souvenir. Mais il la trouva triste et recueillit de sa bouche des nouvelles fâcheuses, dont nous soulignerons quelques termes en vue d'une démonstration que nous allons bientôt entre-

prendre : « Ah, lui dit-elle alors en soupirant, je crains bien que vos folies ne me coûtent le repos de mes jours. Saint-Lambert est instruit et *mal instruit.* Il me rend justice, mais il a de l'humeur, dont, qui pis est, *il me cache une partie.* Heureusement que je ne lui ai rien tû de nos liaisons qui se sont faites sous ses auspices. Mes lettres étaient pleines de vous ainsi que mon cœur : je ne lui ai *caché que votre amour insensé* dont j'espérais vous guérir, et dont, *sans m'en parler*, je vois qu'il me fait un crime. On nous a desservis : on m'a fait tort. Mais, n'importe ! Ou rompons tout à fait, ou soyez ce que vous devez être. Je ne veux plus rien avoir à cacher à mon amant ! »

Dans les *Mémoires* de Mme d'Épinay où sont également racontés ces incidents, il est dit que Saint-Lambert fut instruit par une lettre anonyme ; la châtelaine de La Chevrette l'attribuerait volontiers à Thérèse Le Vasseur, plus que personne en droit de voir d'un mauvais œil les amours de son compagnon de vie. Mais la lettre pouvait être de bien d'autres encore, d'après ce que nous avons remarqué plus haut. Dans son excellente étude sur *J.-J. Rousseau et madame d'Houdetot* [1] à laquelle nous aurons fréquemment recours, M. Ritter suppose que Saint-Lambert fut instruit par Grimm (lui-même averti par les lettres de Mme d'Épinay) car ils passèrent une soirée ensemble à l'armée d'Allemagne vers le même temps. Ce n'est pas impossible non plus, mais nous dirons bientôt que cette confidence, si elle eut lieu en effet, dut être fort discrète et fort prudente à en juger par ses résultats dans l'esprit de Saint-Lambert : il n'y fut nullement question d'amour de la part de Jean-Jacques, mais seulement de son influence supposée sur Sophie, puisque le marquis fit complètement fausse route, nous allons le voir, dans ses hypothèses sur les événements d'Eaubonne.

Mais rappelons tout d'abord quel fut le contre-coup immédiat de la tristesse et des sévères décisions de Sophie, dans le

1. *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, II, 36.

cerveau exalté de Jean-Jacques. Entravé dans la satisfaction de ses appétits érotiques, il en conclut qu'il a été trahi par Mme d'Épinay, qui a dû aviser Saint-Lambert en exagérant encore sa faute. Il écrit aussitôt à celle-ci dans les termes les plus injurieux et les plus violents : c'est le rapide échange de correspondance entre l'Ermitage et le château de la Chevrette qu'on a nommé la journée des *cinq billets*. Rousseau, tel Saint-Preux à Besançon vis-à-vis de lord Bomston, se porte tout d'abord aux grossièretés blessantes : « Mon cœur, écrit-il, si prompt à s'épancher dans un cœur qui s'ouvre pour le recevoir, se ferme à la ruse et à la finesse... Je saurai vaincre vos subtilités à force de franchise... Ainsi donc, la femme que j'estime le plus (Sophie) aurait, de son sû, l'infamie de partager son cœur et sa personne entre deux amants et *moi celle d'être un de ces lâches*. Si je savais qu'un seul moment de la vie vous eussiez pu penser ainsi d'elle et de moi, je vous *haïrais* jusqu'à la mort. *Mais c'est de l'avoir dit et non de l'avoir cru que je vous taxe !* » Comme si cela n'était pas cent fois pire et ne méritait point une *haine* encore plus irrémissible ? Et comme si une telle sortie convenait en outre au tentateur dont nous connaissons la lettre à la comtesse et les aveux ultérieurs dans les *Confessions !*

« Si vous aimez le repos, reprend-il, craignez d'avoir eu le malheur de réussir... vos secrets seuls [avec Francueil et Grimm] seraient respectés car je ne serai jamais un homme sans foi... Si je me suis trompé [sur l'auteur de l'avis à Saint-Lambert], j'aurai peut-être de grands torts à réparer vis-à-vis de vous... Savez-vous comment je rachèterai mes fautes ? En vous disant franchement ce qu'on pense de vous dans le monde et les brèches que vous avez faites à votre réputation, etc... » Mme d'Épinay, d'abord outrée de colère, pardonna cependant, après une scène d'attendrissement sur leur amitié passée : « A mon abord, elle me sauta au cou en fondant en larmes. Cet accueil inattendu de la part d'une ancienne amie m'émut extrêmement : je pleurai beaucoup aussi. » Et il écarta pour un temps ses soupçons puisque la réconci-

liation fut scellée ; mais elle devait être moins durable que celle de Saint-Preux avec son pair d'Angleterre, après la scène de l'auberge comtoise.

Que se passa-t-il pourtant au vrai dans l'esprit de Saint-Lambert après la lettre anonyme ou l'entretien possible avec Grimm ? Voilà le point sur lequel nous voyons autrement et croyons voir plus clair qu'on ne l'a fait jusqu'ici. Nous réclamons donc de nos bienveillants lecteurs une attention sympathique.

Le marquis vint à Paris peu de jours après, avec une mission de son chef, et y demeura une partie du mois de juillet. Écoutons les *Confessions* sur ce séjour : « Pour Saint-Lambert, il se conduisit en honnête homme, et judicieux. Comme j'étais le *seul* coupable, je fus aussi le seul puni et même avec indulgence. Il me traita durement, mais amicalement et je vis que j'avais perdu quelque chose dans son estime, mais rien dans son amitié. » On peut perdre dans l'amitié de quelqu'un sans perdre dans son estime, mais le contraire nous paraît impossible. « Je m'en consolai, sachant que l'une me serait bien plus facile à recouvrer que l'autre ! » Là encore, c'est le contraire qui est vrai psychologiquement. « S'il y avait eu de ma faute dans tout ce qui s'était passé, *il y en avait eu bien peu*, poursuit le sophiste réveillé, qui vient pourtant de se proclamer coupable et seul coupable, mais qui l'a déjà oublié. « Était-ce moi qui avais recherché sa maîtresse ? N'était-ce pas lui qui me l'avait envoyée ?... Pouvais-je éviter de la recevoir ?... *Eux seuls* avaient fait le mal, et c'était moi qui l'avais *souffert* ! A ma place, il en eût fait autant que moi et peut-être pire ! » On appréciera le bon goût de ces hypothèses après l' « abus d'un dépôt confié par l'amitié » ! — Rousseau ajoute que Saint-Lambert profita pourtant de sa timidité native pour l'*humilier* à l'occasion : il en cite un exemple unique, et parfaitement oiseux.

Ce passage et tout ce qui le suit laisse dans l'esprit du lecteur l'impression que le différend fut réglé dès lors entre l'ami traître et l'ami trahi. Bien mieux, les *Mémoires* de Mme d'Épi-

nay, fort décousus en ce qui touche à ces incidents, n'ont pas paru contredire, — au moins de façon *directe* et voulue, — cette interprétation de Rousseau. Elle n'en est pas moins erronée à notre avis : elle résulte, soit d'un défaut de mémoire après plus de dix ans écoulés, soit d'une habileté consciente ou inconsciente de sa part et les *Mémoires* de son hôtesse nous laissent lire entre leurs lignes, par la seule publication de certains documents contemporains des faits, une tout autre interprétation de ces faits. Car nous rappellerons ici qu'en dépit des démonstrations intéressantes de Mme Macdonald sur les remaniements et interpolations subis par ces *Mémoires*, les meilleurs juges, tels que M. Ritter, n'hésitent pas à y recourir encore, sous la condition de le faire avec circonspection et avec discernement. — Notre interprétation n'a pas été proposée jusqu'ici, fût-ce par les plus soigneux historiens de Rousseau, et nous la considérons néanmoins comme fort importante, en raison des conséquences psychologiques et morales qu'engendra dans la pensée et dans l'œuvre de Jean-Jacques cette crise, si évidemment décisive en son existence.

III

LE CARACTÈRE VRAI DES INQUIÉTUDES DE SAINT-LAMBERT

Nous avons dit combien peu explicite avait été sans doute ou la lettre anonyme qui parvint à Saint-Lambert, ou son hypothétique explication avec Grimm ; l'une ou l'autre ayant précédé de peu sa semonce à Mme d'Houdetot dont celle-ci résuma « tristement » le contenu à son visiteur d'Eaubonne vers la fin de juin 1757. Grimm était, quoi qu'en pensent ou

quoi qu'en disent les hagiographes du Messie romantique, un homme de droiture et même un homme de cœur sous une apparence froide et guindée parfois. Les souvenirs récemment publiés du bâlois Iselin, dont nous avons parlé déjà, confirmeraient au besoin sur ce point bien d'autres opinions contemporaines. Amant de Mme d'Épinay, comme Saint-Lambert l'était de Mme d'Houdetot, Grimm put se voir conduit par une sorte de solidarité sentimentale, à ne pas laisser cet ami dans l'entière ignorance des événements de La Chevrette dont certains échos, d'ailleurs hésitants et contradictoires encore, lui parvenaient à ce moment de Mme d'Épinay et d'autres familiers peut-être. Si ce fut lui qui parla, il ne parla certainement qu'à demi-mot, puisque Saint-Lambert fut mal instruit, parut cacher une partie de ce qu'il savait et que nous allons bientôt fournir une preuve irréfutable de son très long aveuglement sur le caractère vrai des relations de Rousseau avec son amie. Toujours en supposant un avertissement de la part de Grimm, celui-ci n'écarta pas du front de Jean-Jacques — quoiqu'il le connut mieux que personne et jusque dans ses fautes secrètes, — l'auréole de civisme et de stoïque vertu que le « citoyen » avait posé de ses mains sur ce front altier, quelques années auparavant. Car Saint-Lambert se prit à redouter, dans le familier de sa maîtresse, le *citoyen* et le *moraliste* austère, nullement l'amoureux trop mûr et « le berger extravagant ». Pas un instant, à cette date, il ne le supposa épris d'elle et faisant de son mieux pour la séduire : il le crut occupé à la séparer de lui, mais de toute autre manière que par une infidélité du cœur ou des sens ; il l'imagina *prêchant la vertu* à la jeune femme et la rappelant au respect du *devoir conjugal*, ainsi qu'il seyait à l'apologiste des primitives disciplines familiales et sociales. Telle est, du moins, la conclusion qu'impose, à notre avis, tout le cours ultérieur des faits, et c'est ce dont nous fournirons mainte preuve au passage, mais ce dont nous voulons avant tout proposer une confirmation si patente, que nous nous étonnons, une fois de plus, qu'elle n'ait point frappé jusqu'ici les divers narrateurs

du roman d'Eaubonne, tous illusionnés par le récit des *Confessions* sur l'attitude de Saint-Lambert au cours de l'été 1757.

Cette confirmation, c'est la lettre adressée par Sophie à Jean-Jacques le 6 mai 1758, près d'un an après l'éveil de Saint-Lambert sur les incidents de La Chevrette, et publiée naguère par Streckeisen-Moultou ; avant cette lettre s'écoulent encore de longs mois remplis par une affectueuse correspondance et par mainte entrevue amicale entre les trois acteurs de ce drame sentimental, et nous prions qu'on en veuille bien remarquer tous les termes, puisqu'ils ne laissent aucune place à l'incertitude ou à l'hésitation, si nous ne nous trompons fort. Nous estimons d'ailleurs que cette page, bien que signée de Sophie seule, a été revue et retouchée par Saint-Lambert en personne avant d'être envoyée ; on n'y reconnaît point en effet le style mou et comme vacillant qui est habituel à son amie et qui reflète assez fidèlement son caractère : « J'ai à me plaindre, écrit donc Mme d'Houdetot à Rousseau, de votre indiscrétion et de celle de vos amis. Je vous aurais gardé toute ma vie le secret de votre malheureuse passion pour moi et *je la cachais à ce que j'aime* pour ne pas lui donner de l'*éloignement pour vous*. Vous en avez parlé à des gens qui l'ont rendue publique [Diderot] et qui ont fait voir contre moi des vraisemblances qui pouvaient nuire à ma réputation. Ces bruits sont parvenus *depuis quelque temps* à mon amant qui a été affligé que je lui eusse *fait un mystère* d'une passion que je n'ai jamais flattée et que je lui taisais dans l'espérance que vous deviendriez raisonnable et que vous pourriez être notre ami. *J'ai vu en lui un changement qui a pensé me coûter la vie.* La justice qu'il me rend *enfin* sur l'honnêteté de mon âme et son *retour* à moi m'ont rendu mon repos, mais je ne veux pas risquer de le troubler davantage. Depuis qu'il est établi dans le monde que vous êtes amoureux de moi, il ne serait pas décent pour moi de vous voir en particulier. Je l'ai fait dans un temps où j'ai cru que votre passion resterait cachée et où vous demandiez à mon amitié de vous aider à vous guérir. Vous pouvez *être tranquille* sur la manière dont

nous pensons de vous, mon amant et moi [on sent ici qu'elle le connaît et le craint]. Dans les premiers moments qu'il a appris votre passion et ce qu'elle vous avait fait faire, il *a cessé un instant de voir en vous la vertu qu'il y cherchait* et qu'il y croyait trouver. Depuis, il vous plaint plus de votre faiblesse qu'il ne vous la reproche, et, l'un et l'autre, nous sommes fort éloignés de nous unir aux gens qui veulent vous noircir : nous osons et nous oserons toujours parler de vous avec *estime*. Du reste, vous sentez que vous me devez de n'avoir là-dessus ni confidence, ni explication et qu'il faut laisser oublier parfaitement et votre passion et les peines qu'elle m'a faites. Tout ce que vous me devez est de *rester tranquille*. »

Cette page (qu'on serait tenté de rapporter à l'année précédente d'après le récit de Rousseau, mais qui est bien de sa date, à y regarder de près) a été rédigée avec une prudence toute diplomatique. Quoique, en fait, elle ait mis fin aux relations entre Jean-Jacques et Sophie, elle montre à quel point Saint-Lambert redoutait quelque esclandre de sa part et, sans doute aussi, continuait de ménager en lui sa grandeur future, dès lors pressentie par les juges éclairés des choses littéraires. Mais elle aurait été écrite en effet dix mois plus tôt si Saint-Lambert avait été réellement éclairé dès juillet 1757. Les *Confessions* lui prêtent donc à ce moment des sentiments qu'il n'eut, au vrai, l'occasion de manifester qu'en avril de l'année suivante. Et il faut reconnaître que la modération de ces sentiments lui était alors bien autrement facile, puisque la pleine exaltation érotique du citoyen était déjà de l'histoire ancienne et que, pendant près d'une année, son active correspondance avec Mme d'Houdetot — et avec Saint-Lambert lui-même, comme nous le verrons, — n'avait plus été remplie que de ses plaintes, fort justifiées, sur la réserve cruelle de la comtesse à son égard. — Quoi qu'il en soit, comment douter désormais qu'au milieu de l'année 1757, Saint-Lambert ait compris de toute autre manière que de la vraie le danger dont les relations du citoyen avec sa maîtresse menaçaient ses très constantes amours !

Revenons maintenant aux preuves de notre opinion qui se peuvent tirer des *Mémoires* de Mme d'Épinay, exploités avec les précautions nécessaires : mémoires, dont ce n'est nullement la thèse, répétons-le encore, et qui ne viennent qu'indirectement à l'appui de notre dire. — On y trouve trois versions successives des relations établies au printemps 1757 entre Rousseau et Mme d'Houdetot. Commençons par écarter la troisième, certainement introduite après coup dans le manuscrit de Mme d'Épinay sous l'influence de Diderot et qui est absolument intenable. Rousseau aurait imaginé de détacher la comtesse de son amant en présentant à celle-ci Mme d'Épinay comme amoureuse du marquis et ce dernier comme *flatté* de cet amour nouveau ! Tout le passage est au plus haut degré confus et invraisemblable.

La seconde version n'est autre que le sentiment auquel s'arrêta, selon moi, Saint-Lambert en juin 1757 ; sentiment qui pourrait bien avoir été en effet pendant quelque temps celui de Mme d'Épinay égarée, elle aussi, par la réputation d'intégrité de son hôte ; enfin sentiment de Grimm par reflet, et celui qu'il transmit à son compagnon d'armes, si leur conversation de Munster se place à ce moment : « Eh bien, écrit à Grimm la châtelaine de la Chevrette, j'avais raison lorsque je soutenais que les amours de Rousseau n'étaient qu'un bavardage : il n'y a pas un mot de vrai dans tous les propos de Thérèse. Que je me sais gré de n'avoir jamais voulu y prêter l'oreille. Mme d'Houdetot a confié à M. de Croismare que Rousseau avait pensé se brouiller avec elle dès l'instant où elle lui avait parlé, sans détour, de ses sentiments pour Saint-Lambert. La comtesse y met un *héroïsme* qui n'a pu rendre Rousseau *indulgent sur sa faiblesse.* Il a épuisé toute son éloquence pour lui faire naître des scrupules sur cette liaison qu'il nomme *criminelle ;* elle est très loin de l'envisager ainsi, elle s'en fait gloire et ne s'en estime que davantage. Croismare m'a fait un narré très plaisant de cette effusion de cœur. » Ce fut peut-être prudence de la part de l'intéressée, ou, réellement, une des premières étapes

de ses relations avec Jean-Jacques ? « Quoi qu'il en soit, achève Mme d'Épinay, voilà ce me semble l'énigme expliquée des fréquentes conférences de Rousseau et de la comtesse. Cette chaleur, cette activité, ces mystères réciproques se réduisent à rien, et, s'ils ne font pas honneur à leur prudence, ils font du moins l'éloge de leur honnêteté. J'en étais sûre ! Oh, que j'aurais de regrets si je m'étais pressée de juger ! » Ceci, également, pourrait avoir été arrangé après coup dans les *Mémoires*, mais, encore une fois, il est évident que c'est là ce que la lettre anonyme ou Grimm firent entendre à Saint-Lambert au début de l'été 1757, et ce que le marquis continua de croire jusqu'au printemps de 1758, comme nous allons bientôt le mieux voir et comme Mme d'Houdetot nous en est déjà garante par sa lettre du 6 mai 1758.

Enfin voici la première des versions données par les *Mémoires* dans une autre lettre de Mme d'Épinay à Grimm, celle dont elle se félicite dans le texte ci-dessus de n'avoir point voulu faire état. En réalité, c'est la vraie, la seule conforme au récit des *Confessions* sur les amours de Jean-Jacques. Cette page serait même admirable par l'interprétation psychologique des faits si elle est tout entière contemporaine des événements ; mais les premières lignes, tout au moins, pourraient bien avoir été retouchées, après que la version de Rousseau fut connue par ses lectures ou par la publication de ses souvenirs. La voici : « Certainement, si je l'avais voulu, je serais fort au courant des amours de Rousseau, ou, du moins, au courant des bavardages de Thérèse; elle est venue plusieurs fois me porter ses plaintes, que j'ai toujours fait taire. Elle est allée se confier à Margency. Quoiqu'il semble ne pas ajouter plus de foi que moi aux propos de cette créature, il les répète cependant et s'en amuse. J'ai même été obligée de lui rappeler plus d'une fois que ces contes, vrais ou faux, me déplaisaient et que mes amis doivent ménager ma belle-sœur [et cousine-germaine] à plus forte raison si elle ne méritait pas qu'on la déchirât. En effet, sur quel fondement ? Sur le rapport d'une fille *jalouse*, bête, bavarde et menteuse,

qui accuse une femme qui nous est connue pour étourdie, confiante, inconsidérée à la vérité, mais franche, honnête et très bonne, sincère et *bonne au suprême degré de bonté !* J'aime mille fois mieux croire que Rousseau *s'est tourné la tête tout seul*, sans être aidé de personne, que de supposer que Mme d'Houdetot s'est réveillée un matin *coquette* et corrompue. »

Et voici qui est particulièrement pénétrant : « Mon opinion est donc que, prévenue comme elle l'était de *la vertu* de notre ermite, elle n'a jamais vu en lui qu'un *ami*, qu'un *confident*, un *consolateur*, un *guide*, et qu'elle n'est que pour son inadvertance dans le mal qu'elle a fait. Leurs promenades solitaires n'avaient sûrement pas d'autre but, de la part de la comtesse, que de *métaphysiquer* sur la morale, *la vertu*, *l'amitié*, *l'amour* et tout ce qui s'ensuit. Si l'ermite a eu un but plus physique, je n'en sais rien, mais la comtesse n'en aura rien vu. S'il l'a expliqué de manière à n'en pouvoir douter, elle sera *tombée des nues*. Je la vois d'ici : elle aura fait l'impossible pour le ramener à ce qu'il se doit. Peut-être aura-t-elle tû cette folie au marquis par égard pour Rousseau ? Je ne réponds pas que, par bonté d'âme, par honnêteté, elle n'ait entassé sottise sur sottise. Peut-être finira-t-elle par en être la victime et par avoir tout l'apparence d'un tort qu'elle n'aura point. Je ne sais que trop que cela se passe ainsi. J'ignore ce que l'on murmure d'une lettre que Thérèse a trouvée, il faudrait avant tout savoir si le fait est vrai et ensuite voir la lettre et connaître toutes les circonstances avant de juger. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne peut voir Rousseau sans compassion. Il a l'air d'un *désespéré !* » — Et Grimm de répondre, toujours selon les *Mémoires :* « Vous prenez les amours de Rousseau bien au tragique. Jamais une passion insensée ne m'a fait peur. A moins que le diable ne s'en mêle, il faut bien que le tour de la raison revienne !... Cette histoire n'allait point au caractère franc et honnête de Mme d'Houdetot, c'est aussi ce qui me rassure. Quand on est sans espérance, la tête ne saurait tourner tout à fait, et je parierais comme vous que Rousseau n'en saurait avoir ! » — Faut-il intervertir l'ordre chronolo-

gique entre la première et la seconde version des *Mémoires* (la troisième restant entièrement écartée comme nous l'avons dit) ? Quoi qu'il en soit, Saint-Lambert s'arrêta pour longtemps à la seconde, comme toute la suite des événements va continuer de nous le prouver.

IV

CONSÉQUENCES DE L'INTERVENTION DE SAINT-LAMBERT

Transportons-nous maintenant à l'Ermitage, après la journée des « cinq billets » — qui laissait de pénibles souvenirs entre Rousseau et son hôtesse, — et après le court passage de Saint-Lambert à Paris en juillet 1757. Selon nous, Mme d'Houdetot, en revoyant son amant, l'a trouvé beaucoup moins instruit qu'elle n'avait pu le redouter tout d'abord sur la lettre énigmatique, mal instruite et insuffisamment explicite qu'elle a reçue d'Allemagne. Rousseau a partagé cette agréable surprise ; il n'a pas eu à se plaindre en effet de l'*amitié* que continue de lui témoigner le marquis et leurs explications n'ont porté que sur les prétendus efforts moralisateurs du citoyen qui a bien volontiers promis au survenant d'y renoncer ! — La jeune femme n'en reste pas moins dûment avertie, par ses affres du mois de juin, sur le danger qui continue de la menacer si elle ne ramène pas enfin l'ermite au sang-froid. Elle va se conduire en conséquence : « Quand Saint-Lambert fut parti, nous apprennent les *Confessions*, je trouvai Mme d'Houdetot fort changée à mon égard. J'en fus surpris, comme si je n'avais pas dû m'y attendre. » Il s'y serait attendu bien davantage encore et

toute « surprise » aurait été impossible de sa part si les choses s'étaient alors passées entre Saint-Lambert et lui comme il vient de le raconter : « J'en fus plus touché que je n'aurais dû l'être, poursuit-il, et cela me fit beaucoup de mal... Quand je voulus lui parler, je la trouvai distraite, embarrassée, je sentis qu'elle avait cessé de se plaire avec moi. Elle me redemanda ses lettres ; elle me dit qu'elle avait brûlé les miennes ; j'osai en douter,... mais je ne crains pas qu'elle en ait abusé, je ne l'en crois pas capable, et, de plus, j'y avais mis bon ordre. La sotte mais vive crainte d'être persiflé m'avait fait commencer cette correspondance sur un ton qui mît mes lettres à l'abri des communications. Je portais jusqu'à la tutoyer la familiarité que je pris dans mon ivresse... Elle s'en plaignit plusieurs fois, mais sans succès. Ses plaintes *ne faisaient que réveiller mes craintes.* » Quelle disposition d'esprit pour une correspondance d'amour que ce soupçon incessant et cette brutalité calculée, dans un intérêt de vanité personnelle, pour pouvoir continuer vis-à-vis du public la comédie du stoïcisme ou du « civisme » tout en faisant le « berger extravagant » ! — Toutefois, la passion et le talent y aidant, ces calculs n'ont pas fait fort à l'éloquence des lettres du galant suranné, si nous en jugeons par les trop rares échantillons qui nous en ont été conservés ; ce sont peut-être les plus saisissants des cris de désir qui soient jamais sortis d'une poitrine humaine.

Quoi qu'il en soit, Rousseau, traité désormais par sa voisine avec plus de circonspection, prit un parti absolument inconciliable, on va le voir, avec l'hypothèse d'une entière explication entre Saint-Lambert et lui dès le mois de juillet 1757, — ce qui est pourtant la donnée des *Confessions :* « La douleur que me causa le refroidissement de Mme d'Houdetot, écrit-il, et la certitude de ne l'avoir pas *mérité* [!] me firent prendre le singulier parti de m'en plaindre à Saint-Lambert lui-même. » Parti singulier en effet, mais qu'il ne prit vraisemblablement pas de son propre mouvement. MM. Perey et Maugras ont en effet publié naguère, à la suite de leur livre sur *La jeunesse*

de Mme d'Epinay, un manuscrit de Diderot, des « tablettes », écrites par celui-ci environ un an après cette période du roman d'Eaubonne et sous le coup de l'émotion que lui causa la *Lettre à d'Alembert*, par laquelle Rousseau rompait publiquement avec lui. « Le citoyen Rousseau, note-t-il sur ces tablettes, a fait sept scélératesses à la fois qui ont éloigné de lui tous ses amis ! » Or voici celle de ces « scélératesses » qui présentement nous importe seule : « Embarrassé de sa conduite avec Mme d'Houdetot (en août 1757), il m'appela à l'Ermitage pour savoir ce qu'il avait à faire. Je lui conseillai d'écrire à M. de Saint-Lambert et de s'éloigner de Mme d'Houdetot ; le conseil lui plut : il me promit qu'il le suivrait. Je le revis dans la suite ; il me dit l'avoir fait et me remercia d'un conseil qui ne pouvait lui venir que d'un ami aussi sensible que moi et qui le réconciliait avec lui-même ! » En effet Rousseau lui aurait alors avoué sa brûlante passion, ajoutant toutefois que ses *principes* lui interdisaient de s'y livrer, *quand même il serait écouté*, qu'il se sentait assez sûr de lui pour ne rien redouter de malhonnête de son amour et pour n'en avoir *jamais fait part à la comtesse*. De là le conseil de Diderot, autrement inexplicable et déjà fort romanesque dans les conditions de demi-ignorance où il fut donné.

Nous possédons la lettre que Jean-Jacques adressa au marquis après cet entretien avec Diderot. Elle est datée du 4 septembre 1757 et va nous éclairer davantage sur l'état de leurs relations à cette heure, en nous démontrant une fois de plus qu'aucune explication n'avait eu lieu au préalable entre les deux hommes sur les relations d'*amour* nouées depuis quelques mois par l'ermite avec Sophie. Il n'y parle en effet que d'*amitié* entre la jeune femme et lui dans le passé ; il rappelle que les avances *amicales* sont venues d'elle et ajoute qu'il s'est alors attaché à son tour, mais par des liens dont il ne laisse aucunement soupçonner le véritable caractère : « C'est à vous que je demande compte d'elle, écrit-il donc à l'absent avec une étonnante audace !... Dites-moi d'*où vient son refroidissement ?* Auriez-vous à craindre que je cherchasse à *vous*

nuire auprès d'elle et qu'une *vertu* mal entendue me rendît perfide et trompeur ? » Dictée par la « vertu », cette façon de nuire à l'amant ne saurait être que le rappel aux devoirs du mariage, on en conviendra : « L'article d'une de vos lettres qui me regarde m'a fait *entrevoir ce soupçon !* » Il s'agit très vraisemblablement de la lettre qui rendit triste Sophie à la fin de juin, et ceci prouverait qu'en juillet les deux hommes ne se sont expliqués à proprement parler ni sur l'amour de Rousseau, ni même sur sa prétendue intervention moralisatrice : « Non, non, Saint-Lambert, reprend le virtuose de l'accacia d'Eaubonne, la poitrine de Jean-Jacques n'enferma jamais le cœur d'un traître et je me mépriserais bien plus que vous ne pensez si j'avais essayé de vous ôter le sien (par une prédication contre l'adultère, évidemment). Ne croyez pas toutefois m'avoir séduit par vos raisons (en faveur de la liaison établie entre Saint-Lambert et Sophie que l'un et l'autre avaient assurément tenté de justifier plus d'une fois envers leur ami commun et confident). J'y vois l'honnêteté de votre âme et non votre *justification. Je blâme vos liens ;* vous ne sauriez les approuver vous-mêmes, et, tant que vous me serez chers l'un et l'autre, je ne vous laisserai jamais *la sécurité de l'innocence dans votre état !* » C'est donc le « citoyen » qui parle ici plus haut que jamais ! Or cela est-il admissible après explication en juillet, retrait d'estime (sinon d'amitié) et même humiliations voulues de la part du marquis ? Pourtant ce citoyen connaît des accommodements avec la morale stricte et rassure le coupable aussitôt après l'avoir inquiété : « *Mais* un amour tel que le vôtre mérite aussi des *égards* et le bien qu'il produit le rend moins coupable, etc... »

Ainsi, le signataire de la lettre d'amour que nous avons plus haut reproduite continue imperturbablement sa froide comédie de stoïcisme et joue une fois de plus au directeur de conscience vis-à-vis de l'ami qu'il s'accusera dans ses *Confessions* d'avoir *criminellement* trahi ? N'est-ce pas parce que cet ami ne peut encore, à ce moment, percer le tissu de mensonges savants dont il s'enveloppe : « Je le répète, insiste-t-il,

je ne veux point vous ôter l'un à l'autre ; je ne veux que prévenir l'infaillible terme de l'amour en vous unissant d'un lien plus durable ! » A savoir par une pure amitié, et Tartuffe n'a jamais mieux dit [1] ! Puis, revenant à ce qui le concerne et nous démontrant toujours la parfaite ignorance de son correspondant sur la véritable allure des événements : « Un excès de *délicatesse* vous *aurait-il* fait croire que l'*amitié* fait tort à l'amour et que les *sentiments* [d'amitié] *que j'obtiendrais* [de Sophie] *nuiraient à ceux qui vous sont dus ?* Quoi, ne vous est-il point doux, dans l'éloignement, qu'il se trouve un être sensible à qui votre amie aime à parler de vous et qui se plaise à l'entendre ? » Nous savons quel fut l'accent vrai de ces conversations, certes pénétrées de « sensibilité » débordante ! — Telle est cette lettre du 4 septembre qui, à elle seule suffirait, selon nous, à convaincre l'auteur des *Confessions* d'inexactitude, volontaire ou non, et à démontrer notre thèse.

Revenons aux « tablettes » de Diderot : « Au lieu d'écrire à M. de Saint-Lambert sur le ton dont nous étions convenu, reprend celui-ci, il lui écrit une lettre *atroce*, à laquelle M. de Saint-Lambert disait qu'on ne pouvait répondre qu'avec un bâton. » Ici Diderot se trompe à son tour. Saint-Lambert a pu parler en ces termes quand il fut instruit des antécédents de la lettre du 4 septembre, c'est-à-dire vers avril 1758. Mais en 1757, il y répondit sur le ton le plus affectueux : une preuve de plus qu'il en pouvait encore être la dupe. Il obtenait en effet du « citoyen » la concession qu'il avait désirée de lui puisqu'à cette date, il ne redoutait que son intervention, trop morale, auprès de Sophie. Il écrivit donc à Rousseau aussitôt que sa santé le lui permit, car il avait été frappé à l'armée d'une sorte de paralysie dont la convalescence devait être lente, ce qui facilita sa longue ignorance des bruits répandus sur les amours de Jean-Jacques. Le 11 octobre 1757,

1. La situation est tout-à-fait celle que traita Molière. Un mari (St-Lambert) menacé dans ses droits par un homme qu'il croit un parangon de vertu et dont il tient l'amitié à grand honneur.

il s'applique à rassurer celui-ci sur les sentiments de Sophie à son égard : « Son cœur n'est point changé pour vous... Elle a voulu m'éviter (en se retirant quelque peu) des peines que vous n'auriez pas dû me faire (exhortations à la vertu) mais que vous ne m'en aviez pas moins faites, et *par ma faute.* C'est moi qui ai cherché à vous lier l'un à l'autre... Il y a dans mon cœur un désir continu d'unir et de rassembler ce que j'aime et je me suis toujours fait une charmante image de la manière dont je passerais ma vie à Eaubonne entre elle et vous, si nous pouvions vous engager à *vivre chez elle !...* Ne pensez pas, mon cher ami, que je vous crusse ni perfide, ni traître. Je connaissais *l'austérité de vos principes.* Elle m'en parlait elle-même avec un *respect* dont ne s'accommodait pas l'amour [à savoir l'amour adultère]. Il ne m'en fallut pas davantage pour être alarmé d'une intimité que j'avais si fort désirée [tardive explication de la lettre de juin à Sophie], et vous sentez bien, qu'une fois inquiété, il a dû passer dans ma tête toutes les *fausses délicatesses* et toutes les bêtises possibles. » C'est ici la réponse au reproche d'*excès de délicatesse* que Jean-Jacques a bien osé lui jeter dans sa lettre du 4 septembre. « *J'ai fait trois malheureux,* achève le marquis sur son lit de souffrance. Nous n'avons, ni l'un ni l'autre, cessé de vous *estimer et de vous aimer. Pardonnez-nous et aimez-nous !* Dites-moi que vous me pardonnez ! » Par ce que nous savons de l'attitude de Saint-Lambert en avril 1758, quand il fut congrument informé, nous pouvons juger si, instruit dès juillet et ayant dès lors traité *durement* l'ermite, il aurait parlé de la sorte en octobre 1757 ?

D'après les tablettes de Diderot, cette dissimulation de Rousseau se serait tournée finalement contre lui pour le démasquer. Car, lorsque Saint-Lambert revint à Paris, à peu près remis, en mars 1758, il alla voir l'auteur du *Père de famille :* « Persuadé, note celui-ci, que Rousseau lui avait écrit (naguère) sur le ton dont nous étions convenu, je lui parlai de cette aventure (d'amour) comme d'une chose qu'il *devait connaître mieux que moi.* Point du tout, c'est qu'il ne

savait les choses *qu'à moitié* et que, par la fausseté de Rousseau, je tombai dans une indiscrétion ! » — Ceci n'est pas en accord avec deux documents qui figurent dans les *Mémoires* de Mme d'Épinay et montrent Diderot instruit dès l'automne de 1757 sur le contenu de la lettre du 4 septembre. Grimm aurait en effet renseigné ainsi Mme d'Épinay à Genève : « Rousseau prétend [à Diderot, évidemment, car Grimm n'a plus alors de relations avec l'ermite] Rousseau prétend avoir écrit à Saint-Lambert franchement sur sa passion. En fait, la lettre n'est qu'une *homélie* sur leur situation illégitime, un long sermon sur la nature de la liaison qui est entre lui et la comtesse ! » Grimm aurait donc vu la lettre du 4 septembre et aussitôt éclairci Diderot, car celui-ci parle à son tour (dans un billet daté du 5 seulement, mais du 5 novembre 1757 de toute évidence) de cette lettre conseillée par lui qui « devait tranquilliser Saint-Lambert sur les sentiments que Rousseau se reprochait, et où, loin d'avouer une passion née dans son cœur malgré lui, *il s'excuse d'avoir alarmé Mme d'Houdetot sur la sienne* ! » Donc, ou ces deux derniers billets sont retouchés dans les *Mémoires* et traduisent, pour une part, les sentiments de Grimm et Diderot au printemps de 1758, quand Saint-Lambert, rapportant avec lui la lettre du 4 septembre, la leur eut montrée, ou Diderot, toujours fougueux et facilement oublieux, dut trahir à ce moment le secret de Rousseau non par ignorance, mais par étourderie.

Quoi qu'il en soit, la réponse de Saint-Lambert, datée du 11 octobre, tranquillisa pleinement Rousseau de ce côté. Aux yeux du malade lointain, il était donc toujours le « citoyen » qui gardait le pouvoir d'*écraser* ses adversaires comme des insectes sous le poids de ses vertueuses maximes. Heureux d'en être quitte à si bon compte, il bénit solennellement, le 28 octobre (en pleine crise de discussion sur ses devoirs d'ami vis-à-vis de Mme d'Épinay) l'union illégitime qu'il avait fait mine de condamner : « Oui, mes *enfants*, écrit-il au marquis, soyez *à jamais unis !* Il n'est plus d'âmes comme les vôtres et vous méritez de vous aimer jusqu'au tombeau...

L'estime que vous lui devez (à Sophie) et celle dont elle m'honore vous feront sentir toute votre vie l'injustice de vos soupçons ! » Soupçons sur l'intervention trop strictement moralisante du citoyen.

Malheureusement pour ce dernier, ni Grimm, qui connaissait l'exposition de ses cinq enfants, ni Sophie, qui le pratiquait depuis quelques mois, ne gardaient les mêmes illusions que Saint-Lambert sur l'austérité de sa vertu. Aussi la comtesse ne songe-t-elle nullement, cette fois, à suivre l'impulsion donnée par son amant avec autant de simplicité que par le passé ; elle joue depuis quelque temps déjà entre les deux hommes un rôle difficile et ambigu, cherchant à contenir l'un dans ses exigences, à entretenir l'autre dans ses illusions, et elle se refuse à compliquer encore sa tâche.

Jean-Jacques est donc conduit à lui adresser alors l'admirable lettre de plaintes et d'objurgations qui, longtemps, a été la seule connue de ces lettres d'amour dont la disparition est assurément une perte pour l'art. Les premières éditions de sa *Correspondance* générale ont toutefois daté ces pages à tort du mois du juin 1757, alors qu'elles ne peuvent être que d'août ou de septembre après que la comtesse eût nettement marqué ce mouvement de retraite dont son amoureux s'avisa de se plaindre à son amant. Le thème, singulièrement scabreux, de ce long développement, c'est celui auquel Rousseau s'est restreint depuis l'alerte de juillet. Que son amie lui permette seulement de l'aimer, de le lui dire et de le lui prouver par ses soins, tandis qu'elle continuera d'aimer Saint-Lambert et de parler de lui ; leur duo passionné se poursuivra de la sorte sur deux thèmes discordants dont le cœur et le génie se chargeront de réaliser l'harmonie malgré tout ! « Ah ! que ton amant serait fier de ta constance s'il savait ce qu'elle a surmonté ! Si ton cœur et moi sommes seuls témoins de ta force, c'est à moi seul à m'en humilier... Où est [pour elle] le crime d'*écouter* un autre amour, si ce n'est le danger de le *partager ?* Mais loin d'éteindre tes premiers feux, les miens *semblaient* les irriter encore... L'amour

a tout perdu par ce changement bizarre que tu couvres de si *vains* prétextes... Mes transports, que tu ne pouvais pas partager, ne laissaient pas de te plaire et j'aimais à t'entendre exprimer les tiens... Je te défie de jamais dire à ton amant rien de plus touchant que ce que tu me disais *de lui* mille fois le jour... Tu ne te faisais point un vain scrupule de lui cacher des entretiens qui tournaient au profit de ton amour ! » Nous savons que Mme d'Houdetot ne les lui cachait point en effet, mais cachait pourtant leur vrai caractère.

Après quoi, Rousseau esquisse le thème platonique qu'il devait reprendre dans les *Confessions* plus tard, afin de se couvrir vis-à-vis de ses peu perspicaces lecteurs. Il n'a *jamais*, dit-il, songé à dégrader celle dont la perfection *morale* et la vertu avaient surtout fait naître son amour. — Nous savons pourtant, par sa lettre plus récemment mise au jour, avec quelle nostalgie il avait épié naguère l'occasion de mettre à néant cette vertu ! — Mais désespérant d'en triompher désormais, il voudrait du moins, pour sa volonté de puissance, cette satisfaction de se retirer de l'aventure à son heure et avec les honneurs de la guerre, au lieu de recevoir son congé comme il sent bien qu'il l'a reçu dès la fin de juin, après l'intervention, même hésitante et abusée, de Saint-Lambert : « S'il n'eût fallu que triompher de moi, reprend-il en effet, peut-être l'honneur de vaincre m'en eût-il donné le pouvoir ? Mais devoir au dégoût de ce qu'on aime les privations qu'on eût dû s'imposer, ah, c'est ce qu'un cœur sensible ne peut supporter sans désespoir !... Quoi, mes lèvres brûlantes ne déposeraient plus sur ton cœur mon âme avec mes baisers ? Quoi, je n'éprouverais plus ce frémissement céleste, ce feu rapide et dévorant qui, plus prompt que l'éclair... Moment, moment inexprimable ! Quel cœur, quel homme, quel Dieu peut l'avoir ressenti et renoncer à toi ?... Quand ma bouche osait presser la tienne, quelquefois au moins je la sentais résister... Ah, si jamais je te voyais un signe de pitié... que ton bras se jetât autour de mon cou, qu'il me pressât contre ton sein... Oui, tu m'aurais consolé de tout ! » Certes,

il nous est aisé de le croire et le platonisme a décidément tort en cet endroit ! Mais que tout cela était donc peu rassurant pour les droits de Saint-Lambert et combien Sophie avait à juste titre résolu de ne plus se prêter à de tels jeux, — fût-ce pour conjurer les « transports de rage » dont elle s'était vue menacée naguère et dont elle n'avait alors pu écarter qu'à ce prix les néfastes conséquences !

Nous avons attaché grande importance à restituer dans sa vérité le rôle de Saint-Lambert au cours de la crise émotive traversée par Jean-Jacques en 1757 et 1758, parce que son aveuglement prolongé eut des conséquences beaucoup plus importantes qu'il ne semblerait au premier abord. C'est parce qu'il continue de voir dans Mme d'Épinay une délatrice, toujours possible, de ses amours, encore inconnues de l'intéressé, que malgré leur replâtrage de juillet, l'ermite persiste à détester en secret cette femme sans méchanceté d'une haine pathologique ; et ce sera cette haine latente qui, se donnant carrière dans la « mauvaise » lettre de la fin d'octobre, tournera contre Rousseau tous ses amis de ce temps. D'autre part, c'est parce que Mme d'Houdetot peut toujours craindre, elle aussi, de voir révéler pleinement à Saint-Lambert ses imprudentes tolérances du printemps, qu'elle ménage encore grandement le « citoyen » dans ses lettres, jusqu'à l'heure où la totale clairvoyance de son amant sera le signal de son immédiate et entière rupture (sauf quelques très rares gestes de politesse contrainte et distante). Enfin, c'est au cours de cette période d'agitations fébriles que l'apôtre du Vrai à tout prix, l'homme de la devise fastueuse : Vitam impendere vero, s'est accoutumé de nouveau au mensonge soutenu et prolongé, vis-à-vis de tout le monde, à peu près. Par là, cet amour sans frein a fait de lui un autre homme que la veille, comme il l'a déclaré tant de fois. Mais cet autre homme est l'homme ancien, et c'est le vrai : quelques années encore il continuera de se dissimuler à demi derrière le plutarchien de 1750. Puis, après sa seconde crise, plus nettement pathologique, de 1766, il n'hésitera plus à se montrer au grand jour

V

LE VOYAGE DE Mme D'ÉPINAY A GENÈVE. — LA « MAUVAISE » LETTRE

Au début de l'automne 1757, Mme d'Épinay, dont la santé, de tout temps délicate était alors particulièrement éprouvée, décida de se rendre à Genève pour y recevoir les directions médicales du célèbre Tronchin qu'elle avait déjà consulté à Paris. Le bruit courut alors dans son entourage, ou plutôt dans son antichambre, qu'elle voulait dissimuler une grossesse des œuvres de Grimm, son nouvel amant. Or Rousseau a mis à sa grande lettre, à sa « mauvaise » lettre du 26 octobre, une note destinée à faire entendre qu'il connaissait cette rumeur et qu'elle aurait grandement influé sur sa décision négative, lorsque Diderot lui représenta qu'il devait à sa bienfaitrice de l'accompagner dans sa ville natale. Il aurait alors pensé que, par sa présence aux côtés de l'accouchée, on voulait lui faire endosser cette paternité adultérine. — Et voilà de bien noires machinations. Mais sa note nous laisse encore sceptique pour deux autres raisons. La première c'est que nous estimons qu'en réalité il ne connut ces rumeurs qu'un peu plus tard — ce dont il a pu ne pas se souvenir exactement dans la suite. — Rien en effet de ce qu'il écrit en ces jours d'angoisse et de paroxysme émotif où il dit tout, et plus que tout, ne laisse même soupçonner une telle préoccupation au fond de sa pensée. La seconde, c'est que la plupart des historiens de ces faits ont relevé la parfaite invraisemblance d'une pareille incrimination pour tout esprit quelque peu éclairé. Mme d'Épinay devait voyager *en compagnie de son mari,* et Rousseau le savait ; de plus, elle allait se trouver à

Genève le point de mire de toutes les curiosités et l'objet de l'attention universelle : c'était donc singulièrement choisir le lieu d'une dissimulation de cette sorte ! Mme Macdonald, l'avocate exaltée de Jean-Jacques, a supposé, il est vrai, que la voyageuse fit une fausse couche dès ses premiers pas vers la Suisse, le 6 novembre, à Châtillon-de-Michaille, parce qu'elle écrit alors à Grimm : « L'orage a commencé dimanche après-dîner tandis que je mourais à Châtillon ! » Mais sa phrase même indique qu'elle a poursuivi son voyage ! Et n'est-ce pas là un soupir trop naturel chez une malade épuisée déjà par les premières étapes d'une route fatigante ?

Revenons à la veille de son départ. Aussitôt qu'elle eut décidé ce déplacement, Diderot, poussé par son habituelle chaleur de sentiments, crut que Rousseau se devait d'accompagner son amie. Il n'était pas pleinement renseigné sans doute sur la journée des cinq billets, car à cette époque il n'était pas en relations personnelles avec la châtelaine de la Chevrette et se refusait à l'être. Il fit donc connaître son sentiment à l'ermite par un billet qui, en offrant au regard de celui-ci toute une perspective de dérangements à ses habitudes, à ses aises et à ses amours, déchaîna soudain dans ce cerveau, dont nous connaissons la mobilité, un véritable orage émotif, assez analogue en sens inverse, nous l'avons dit, à celui qu'il avait traversé lorsqu'il quitta la maison des Solar-Gouvon. « Le tremblement de colère, écrira-t-il, l'éblouissement qui me gagnaient en lisant ce billet et qui me permirent à peine de l'achever, ne m'empêchèrent pas d'y remarquer l'*adresse* avec laquelle Diderot y *affectait* un ton plus doux, plus caressant, plus honnête que dans ses autres lettres. » C'est-à-dire qu'il aurait flairé dès lors un *complot* tramé par ses prétendus amis contre son repos !

Il répondit aussitôt par une lettre violente que, pour mieux couper les ponts derrière lui, comme jadis à Turin, il imagina d'aller lire « avec intrépidité » à Mme d'Épinay et à Grimm, ainsi que le billet qui l'avait motivée. Il assure qu'il vit ses auditeurs « atterrés » par le sentiment de leur « crime » ; en

réalité, c'était par un mélange de stupéfaction et d'indignation devant une sortie que rien au monde ne justifiait, comme en conviendra tout esprit de sang-froid. — Mais en outre ce geste de véritable folie souleva une complication à laquelle il n'avait aucunement songé dans son agitation. Les termes du billet de Diderot, — que ce billet ait été d'ailleurs conforme au texte donné par les *Confessions* ou à celui qui se lit dans les *Mémoires*, — indiquaient que l'ermite avait mis cet ami au courant de ses griefs contre son hôtesse, qu'il la jugeait mal intentionnée à son égard et lui reprochait des torts. Celle-ci se sachant discutée et critiquée dans le monde ne pouvait que ressentir un vif mécontentement à se voir traitée de la sorte par son obligé vis-à-vis d'un homme influent qui affectait à ce moment de repousser ses avances ! Elle réclama donc à Rousseau une explication sur ce point le lundi 24 octobre ; explication dans laquelle, a écrit M. Ritter, Rousseau eut le dessous ; il dut se reconnaître coupable et jura qu' « il n'aurait pas assez de sa vie pour réparer les outrages qu'il avait faits » à son hôtesse !

Le 25, il alla voir à Eaubonne Mme d'Houdetot qui rentrait à Paris et elle lui donna le conseil — excellent d'intention, très fâcheux par ses résultats, — d'écrire à Grimm ses raisons pour se dispenser du voyage de Genève : voyage que personne ne lui avait demandé, sauf Diderot, et dans les conditions que nous avons dites. — L'ermite s'acquitta le lendemain de cette tâche, mais dans des dispositions d'esprit si troublées, qu'il en résulta la longue missive dont nous avons parlé plus d'une fois déjà, en la qualifiant de « mauvaise » avec son auteur. Elle est trop connue pour que nous croyions devoir en analyser le contenu : outre une longue description, déjà semi-pathologique, de la « servitude » que lui avait imposée le voisinage de La Chevrette, il y hasardait pour la première fois sa théorie de l'ingratitude géniale à laquelle il s'efforçait de donner un vernis chrétien ou même démagogique en la justifiant par sa pauvreté. Cette thèse ne parut défendable à personne dans son entourage. — Au contraire,

les considérations de convenances personnelles et surtout de santé qui l'accompagnaient étaient exagérées sans doute, mais plausibles et fournissaient un prétexte très suffisant à son refus de remplir le devoir amical. Il aurait donc fait sagement de s'y restreindre, d'autant qu'on ne lui en demandait pas davantage du côté de Mme d'Epinay. Après les scènes du 29 juin et du 24 octobre, celle-ci ne devait pas souhaiter très ardemment sa compagnie.

Grimm répondit tout d'abord à la « mauvaise » lettre par un billet évasif, soit qu'il voulût épargner à Mme d'Épinay avant son départ l'émotion de la rupture qu'il projetait dès lors avec son ancien ami, soit qu'il fût décidé à ne pas discuter davantage avec ce dernier pour le moment, en raison de l'état mental dans lequel il le voyait. Mais alors, et par un second message dont nous ne possédons pas le texte. Rousseau le *pressa* de lui répondre. Il le fit donc, et ce fut par un congé en bonnes formes que les *Confessions* disent avoir été de quelques lignes seulement, mais que les *Mémoires* de Mme d'Épinay, — sur ce point plus dignes de foi selon les arguments de M. Ritter, — reproduisent tout au long et montrent au contraire assez amplement motivé (quoique beaucoup moins développé que le factum auquel il répond). « J'ai fait ce que j'ai pu, écrivait Grimm, pour éviter de répondre positivement à l'*horrible* apologie que vous m'avez adressée. Vous me *pressez*. Je ne consulte plus que ce que je me dois à moi-même et ce que je dois à mes amis que vous outragez... Votre monstrueux système m'a fait frémir d'indignation : j'y vois des principes si odieux, tant de noirceur et de duplicité... Vous osez me parler de votre esclavage à moi, qui, depuis deux ans, suis le témoin journalier *de toutes les marques de l'amitié la plus tendre et la plus généreuse* que vous avez reçues de cette femme, etc... » Mais ce qui n'est pas esclavage pour les uns l'est pour les autres, quand un lien de fleurs semble une lourde chaîne à leur incapacité d'adaptation vitale.

Dès le 28 octobre, et *avant* d'avoir reçu la réponse de Grimm, Rousseau avait informé Saint-Lambert de ces incidents, à

peu près sur le ton de la lettre du 26, quoique plus prudemment déjà, et en y mêlant des remerciements pour la réconfortante missive du 11 octobre qu'il avait sans doute reçue peu auparavant. Indiquons dès à présent que le 21 novembre, Saint-Lambert, toujours diplomate, peu intéressé dans cette question de voyage et ignorant la « mauvaise » lettre au surplus, lui répondra par ces mots, de critique discrète et de parfait bon sens : « Je trouve tout simple et très honnête que vous n'ayez pas suivi Mme d'Épinay. Mais au reste, mon cher ami, si vous étiez parti avec elle, je ne vous aurais point vu [ces mots textuellement empruntés à la lettre qu'il vient de recevoir de Rousseau] *faisant partie du cortège d'une fermière générale, étalant dans votre pays votre misère et votre esclavage.* Je vous aurais vu auprès de votre *amie* malade, ou bien suivant, auprès de votre *bienfaitrice,* le doux sentiment de la reconnaissance, ou du moins mettant les *procédés*, qu'on a quand on le *veut,* à la place du sentiment auquel on ne commande pas. Je vous répète encore que je trouve votre conduite très honnête et irréprochable. Ce sont vos *principes* dont je ne conviens pas.. — Il y en a encore un dans votre lettre que je n'aime pas. Vous avez, dites-vous, plus d'horreur de la faiblesse que de l'ingratitude. Je ne vous dirai qu'une chose : on n'est pas le maître d'être fort ou faible ; on l'est de n'être pas injuste, et il y a de l'injustice dans l'ingratitude, il y a même de la faiblesse ! » Oh combien, surtout dans le cas qui nous occupe ! « Ces principes-là, mon cher ami, ce sont ceux de votre *colère* [maladive] : ce ne sont pas les vôtres... Que penser de Diderot [le conseiller malencontreux du voyage] ?... surtout de Grimm qui vous écrit d'abord que vous ne devez point partir... et, lorsqu'il n'est plus temps, vous accable de ce devoir ! » Il n'est encore renseigné que par Rousseau et par Sophie, notons-le bien. « Disons qu'il y a là de la folie... Vous êtes *le plus fou de tous,* mais vous êtes *le moins coupable !* » Les rousseaulâtres font grand état de cette déclaration, mais nous savons maintenant combien peu le malade lointain était alors à même de se prononcer en con-

naissance de cause. « Vos amis, achève l'absent, doivent très aisément vous pardonner. Ils vous ont *donné la fièvre...*, le transport... le *délire.* Il y aurait aussi trop d'amour-propre à vous de vouloir *justifier le délire,* de vouloir le conserver et de vouloir exécuter de sang-froid des projets formés dans le délire! Ne rompez point avec Mme d'Épinay ! » Ceci est beaucoup plus acceptable. Tel était aussi le refrain de Sophie, toujours ennemie des esclandres, et sur les communications de laquelle cette réponse repose assurément pour une grande part. « Mme d'Épinay, conclut Saint-Lambert, a peut-être eu des torts. Ayez le plaisir de les lui pardonner !... Vos amis se tairont et vous *réparerez !* » Ce seul mot détruisait tout l'effet des précédents conseils, la « réparation » étant au-dessus des forces du névropathe. « Vous devez rester l'ami de Mme d'Épinay. Il faudrait être le dernier des misérables pour lui rendre [lui répéter) une des choses qui vous sont échappées dans la colère ! Elle doit *ignorer* vos fautes ! » Nous savons que Rousseau avait plus d'une fois laissé parler directement sa colère vis-à-vis de son hôtesse et qu'elle ne pouvait guère ignorer son état d'âme. « Ce que vous dites de l'argent [donné en charité] qu'il n'est que boue est fort beau. Cela est vrai de celui qui nous vient de notre travail ou de nos biens. Mais celui qui nous vient des autres est *un métal précieux* dont ils se sont privés pour nous... Songez combien les gens opulents sont avares et Mme d'Épinay *n'est pas riche* (comme épouse d'un mari prodigue, toujours embarrassé de dettes et peu généreux de ses deniers à l'égard de sa femme)... O philosophes dignes des étrivières, que je vous honore et vous aime tous et suis fort aise de vous trouver des hommes ! » Jugement trop sommaire et facile qui n'éclairait en rien la question.

Franceuil sera plus sévère, un an plus tard, quand il connaîtra par Mme d'Épinay la « mauvaise » lettre. Il en a été révolté, écrit-il à l'auteur, et il cite par à peu près une phrase, particulièrement injurieuse à son avis, sur les « froides indigestions » que Rousseau assurait avoir rapporté trop sou-

vent des dîners de La Chevrette. « J'ai vu, ajoute-t-il, Mme d'Épinay enchantée de bonne foi de vous être utile... J'ai plus jeté la faute sur la *chaleur de* votre tête et votre, façon, souvent extraordinaire, de voir et de juger les objets que sur votre cœur, que je crois toujours le même ! »

Revenons maintenant à Rousseau, lorsqu'il se trouve en possession de la méprisante lettre de rupture dont Grimm vient de le gratifier. Il est à la fois atterré et exaspéré, mais sa préoccupation véritable est du côté de Mme d'Houdetot. Va-t-elle prendre le parti de sa belle-sœur ? Il lui écrit fiévreusement lettres sur lettres et la mauvaise chance veut que les réponses de la comtesse éprouvent quelque retard. Il passe donc cinq jours dans d'indicibles angoisses qu'il exprime en des lignes frappantes dont l'accent rappelle celui des psaumes de David, momentanément délaissé par son Allié divin. En voici un fragment, qui n'est connu que depuis peu (par la publication révélatrice de M. Buffenoir, dont nous aurons à reparler). « Il faut se taire et se laisser mépriser ! Providence, Providence ! Et l'âme ne serait pas immortelle ! Je suis un *méchant*, moi ! Quoi, cette indignation de l'honneur outragé, ces élancements de douleur, ces sanglots qui me suffoquent seraient la synderèse [le remords] du crime ? » Et pourtant n'a-t-il pas déjà traité de crime en ses lettres et ne marquera-t-il pas du même terme, dans ses *Confessions*, son « abus d'un dépôt confié par l'amitié » ? Mais sans doute a-t-il entièrement oublié cet aveu à l'heure où sa réputation, sa puissance sociale lui paraissent si gravement menacées. « Ah, si je suis un méchant, reprend-il, que *tout le genre humain est vil !* Qu'on me montre un homme meilleur que moi ! » C'est déjà le début significatif des *Confessions !* « Qu'on me montre une âme plus *aimante*, plus *sensible*, plus éprise des *charmes de l'amitié*, plus touchée de l'honnête et du beau ! Qu'on me la montre, et je me tais ! Vous qui m'avez connu, dites-moi : tu es un méchant, et je me *punis !* » C'est la hantise du suicide. « L'agitation m'oppresse. Je ne puis respirer. Ah, mon amie ! Ah, Saint-Lambert ! (cet appel est significatif !)...

Cruelle, je ne supporterai *pas longtemps mon opprobre!* Adieu! » La menace est claire.

Ceci est du 2 novembre. Deux jours encore et la première réponse de Sophie parvient enfin à sa destination. Aussitôt, c'est un cri de délivrance et de triomphe : « Elle arrive enfin, cette lettre si mortellement attendue ! Je la tiens, je l'ouvre avec un tremblement convulsif. *Mon cher citoyen !* Ai-je bien lu ? Ma vue se trouble. Il faut relire. *Cher citoyen !* Ah, respirons ! On ne renaît que peu à peu ; la sérénité ne rentre pas dans l'âme aussi promptement que la douleur. La lettre de Grimm, ses indignes outrages, votre long silence, celui de Diderot, tout allumait mon incorrigible imagination à un point dont vous avez pu juger par ma dernière lettre, etc... » Et encore, le même jour [1] : « Je sais à présent comment il faut peindre les tourments de l'enfer. C'est un homme de *bien*, dans l'ignominie et *méprisé par ce qu'il aime !* » Car il a cru l'être par Sophie. A Diderot, lié avec Grimm mais non avec Mme d'Épinay à cette date, il se rattache désespérément aussi : « Je lui ai écrit des injures, dit-il à la comtesse, mais nous sommes accoutumés à nous en dire. Il sait que je rachèterais de mon sang les chagrins que je lui donne (!)... J'ignore si Grimm ne lui a point communiqué la lettre sur laquelle il me regarde comme un *monstre* et qu'il appelle *mon horrible système !* » Dans un mouvement d'orgueil maladroit, Rousseau avait autorisé la communication de cette lettre à tout l'univers ! « Comme si un homme *toujours livré à l'emportement de ses passions, qui, heureusement, ne sont pas d'un méchant, pouvait avoir un système!* » Dieu sait pourtant qu'il

1. Cette lettre de Rousseau, si intéressante, a été communiquée avec dix-sept autres par le comte Foy, descendant de Mme d'Houdetot à M. H. Buffenoir qui les a publiées en 1905 dans son important ouvrage intitulé : *La comtesse d'Houdetot, Sa famille et ses amis*. Nous leur avons déjà fait un emprunt assez ample en citant les pages de décembre 1757 et janvier 1758 dans lesquelles Jean-Jacques expose de nouveau, à l'adresse de Sophie, ses « principes » d'ingratitude théorique et d'amitié dénuée de charges ; nous aurons bientôt à leur emprunter encore.

avait plus d'une fois mis en avant ses « principes » en toutes choses et qu'il est revenu par la suite à plusieurs reprises à poser ces « principes » et à établir ce système en ce qui touche à la gratitude. « Je ne me souviens pas du quart de ce qui est dans cette lettre, poursuit-il. Je ne sais si elle donnera à Diderot autant d'indignation qu'en a conçu M. Grimm après trois jours de méditation... Adieu, mon aimable et chère amie, ma plume ose donc écrire ce mot... Oh, joie, ô *fierté*, ô *mon* Diderot, que ne vous sais-je tout à fait apaisé ? O Saint-Lambert, que ne vous sais-je tout à fait guéri ! je serais le plus heureux des hommes ! » Il passe de la sorte en revue ce qui lui reste de possibles relations parmi les familiers que la « mauvaise » lettre ne surprendra pas trop de sa part ; mais une année ne s'achèvera pas sans que ces trois amis ne se soient séparés de lui à leur tour. Il est vrai qu'il en retrouvera par compensation beaucoup d'autres.

Quel était cependant l'état d'esprit de ce Diderot qui tenait une si grande place, lui aussi, dans les préoccupations de l'ermite sur le point de quitter son Ermitage. Il alla le 5 novembre de Paris à La Chevrette et les *Mémoires* de Mme d'Épinay reproduisent une lettre qu'il aurait adressée à Grimm au retour de cette visite ; si elle a été supposée après coup, elle résume du moins avec vraisemblance ses impressions de ce moment : « Cet homme est un forcené, écrit-il. Je l'ai vu, je lui ai reproché avec toute la force que donne l'honnêteté et une sorte d'intérêt qui reste au fond du cœur d'un ami qui lui est dévoué depuis longtemps l'énormité de sa conduite, les pleurs versés aux pieds de Mme d'Épinay dans le moment où il la chargeait auprès de moi des accusations les plus graves, cette odieuse apologie qu'il vous a envoyée et où il n'y a pas une seule des raisons qu'il y avait à dire, cette lettre projetée à Saint-Lambert qui devait le tranquilliser (lui, Rousseau) sur des sentiments qu'il se reproche, et où, loin d'avouer une passion née dans son cœur malgré lui, il s'excuse d'avoir alarmé Mme d'Houdetot sur la sienne. Que sais-je encore... Je ne suis pas content de ses réponses.

Je n'ai pas eu le *courage de le lui témoigner*. J'ai mieux aimé lui laisser la misérable consolation de croire qu'il m'a trompé. Qu'il vive ! » Sans doute l'ermite avait-il usé de la menace du suicide une fois de plus. « Il a mis dans sa défense un emportement froid qui m'a affligé. J'ai peur qu'il ne soit endurci... Adieu, mon ami. Je vous embrasse bien tendrement... Je me jette dans vos bras comme un homme effrayé. Je tâche en vain de faire de la poésie, mais cet homme me revient à travers mon travail. Il me trouble et je suis comme si j'avais à côté de moi un *damné !* » Rousseau n'évoquait-il pas l'enfer pour caractériser sa souffrance d'amour-propre intense, et les mysticismes anciens ne parlaient-ils pas, eux aussi, de *possession* devant les plus frappantes manifestations de la névrose ? La longue lettre de Diderot continue jusqu'au bout sur ce ton.

VI

LES DERNIERS CHAPITRES DU ROMAN D'EAUBONNE

Rousseau resta six semaines encore à l'Ermitage. Il en partit le 15 décembre 1757, sur le congé tacite que lui donna Mme d'Epinay, poussée à bout par la lettre maladroite et rogue qu'il lui avait adressée le 23 novembre. Il faut citer, de cette période, les pages qu'il envoya le 10 novembre à Mme d'Houdetot pour justifier, une fois de plus, son attitude à l'égard de son hôtesse. C'est la « mauvaise » lettre, récrite avec un peu plus de précautions par suite de l'expérience acquise, et développée du côté où elle n'avait pu l'être autant vis-à-vis de Grimm, c'est-à-dire en acte d'accusation formel contre la châtelaine de La Chevrette : « Insensiblement,

écrit-il, elle jeta sur moi les *liens de l'assujettissement*... Il fallait s'y rendre chaque fois qu'elle était seule ; tous mes jours m'étaient prescrits, sans consulter mon amour pour la retraite ni le besoin où j'étais de travailler pour vivre... Mes voyages d'Eaubonne ne m'ont point été pardonnés... Elle jura de nous désunir. Elle s'*en vanta* [à Thérèse sans doute, comme le fait supposer ce qui suit. Mais, en ce cas, quel témoignage !] et ses propres termes furent : *cela finira d'une manière ou d'une autre !* » Termes bien peu compromettants en vérité, si toutefois ils ont été employés ! « Incrédule à l'honneur [!], à la foi, à l'*amitié sacrée* [!!], elle osa ternir par ses *calomnies* [!] ce qu'il y a de plus respecté parmi les hommes et jeter d'*indignes* soupçons sur les deux personnes à qui elle devait le plus d'estime, sa sœur et son ami ! » Le sophiste se montre-t-il assez à plein dans ces lignes, après ce que nous savons de son attitude passée par lui-même ! C'est à Sophie en personne, c'est à l'héroïne de la scène sous l'accacia d'Eaubonne qu'il présente sous ce jour les soupçons de Mme d'Épinay, soupçons plus que justifiés en ce qui le regarde !

Il faut voir, dans ces lignes sans vergogne, la transition vers ces lettres audacieusement moralisantes *à Sophie*, dont nous parlerons dans un instant : celles-ci ayant elles-mêmes préparé les lettres soi-disant morales de l'*Héloïse* dont la rédaction continuait pendant ces mois de pénible apologie personnelle. Mais voici que le réquisitoire se poursuit contre Mme d'Épinay : « Elle osa solliciter une personne qui m'est attachée à me quitter avec éclat pour se réfugier chez elle... Le *mépris* se cache-t-il ? Elle a *trop vu* le mien ! Dans la crainte qu'elle n'eût fait pis que je n'en savais encore, je lui témoignai mes soupçons avec *la hauteur et le dédain* que les siens avaient mérités ! » On peut juger, en connaissance de cause, si ces deux genres de soupçons étaient aussi solidement fondés les uns que les autres. « Je pris le parti qui convenait à ma *franchise !* J'écrivis à votre ami. J'ai l'âme trop haute et pense trop de bien de la sienne pour *daigner relever de basses calomnies !* » Explication singulièrement forcée de sa lettre du 4 septembre

dont la *franchise* et la hauteur d'âme sont assurément les plus contestables mérites ! Mais sa virtuosité sophistique l'amène, sur ce point aussi, à escompter pour les gratuites affirmations de sa plume une vertu persuasive qu'elles ne pouvaient avoir vis-à-vis de Sophie.

Enfin, il revient à atténuer les possibles effets de sa « mauvaise » lettre que Mme d'Houdetot ne connaissait sans doute pas encore à cette date, mais qui pouvait lui être montrée : « Vous pouvez croire qu'avec ma raison secrète [à savoir les prétendues tentatives de corruption faites sur Thérèse] cette lettre n'était pas bien tendre. Cependant, je défie que, dans toute sa sécheresse, on y trouve un seul mot *offensant* pour Mme d'Épinay ! » Cela dépend de la définition de l' « offense » ; il y accuse très crûment Mme d'Épinay de lui avoir imposé la *servitude* sous le prétexte de l'*amitié*. « On y voit seulement que je n'ai pas pour elle une amitié *bien vive*, et que je ne me crois pas obligé à une *grande* reconnaissance. Quant aux emportements *puérils* qui y règnent, ils regardent seulement la gêne de ma situation et ma répugnance à la *servitude*. Rien d'*applicable à Mme d'Epinay* [!!] » Nous avons déjà vu que trois semaines plus tard, il devait retirer implicitement toutes les accusations que nous venons de lire et les « propres termes » reprochés par lui à son hôtesse, puisqu'il écrira, comme par prétérition, que n'y eut-il *aucun fondement* à ses griefs, cette femme aurait encore pour son goût des manœuvres trop cachées, trop d'adresse, d'astuce ou de ruse ou même tout simplement de *prudence ;* car il suffit aux gens de ne faire jamais de fautes pour être *détestés* de lui ! — On voit quelle était la solidité de son réquisitoire.

Mme d'Houdetot qui sent et sait fort bien la valeur de ces arguments répond sur un ton de réserve et de gêne ; elle se garde surtout de prendre parti, parce qu'elle ne saurait être pleinement sincère vis-à-vis de personne dans cet imbroglio où l'a jetée le vœu imprudent de Saint-Lambert, l'homme du monde auquel elle souhaite désormais le plus d'en dissimuler les origines vraies. — A combien juste titre ! C'est ce que

démontrera l'attitude réprobatrice du marquis lorsqu'il sera enfin mieux éclairé par les inadvertances de Diderot en avril 1758. — « Messieurs, amie de tout le monde! » Tel est le mot d'ordre et le refrain de Sophie dans cette affaire, refrain qui alterne sous sa plume avec des caresses, parfois un peu plates, à l'endroit de l'irritable ermite. — En décembre, il transporte son domicile à Montlouis dans la commune de Montmorency, à peu de distance de l'Ermitage. A partir de ce moment, la comtesse se retire davantage encore, sans discontinuer ses assurances d'amitié et ses ménagements anxieux ; elle annonce que sa correspondance sera plus espacée désormais, ce qui lui vaut une bordée d'injures et la proposition de rompre sans délai. Elle le ramène encore, avec une patience inlassable. Le 30 décembre, répondant à une lettre du 29 qui nous est inconnue, elle hasarde ces observations hésitantes : « J'avoue que pour moi, mon cher citoyen, je ne me résoudrai jamais à regarder comme des *chaînes* les bienfaits de l'amitié et que la reconnaissance sera toujours douce à mon cœur. Je ne me croirai point esclave quand je me reconnaîtrai redevable à l'amitié et que je serai dans le cas de le lui marquer par tous les soins qui pourront lui être agréables et qu'on peut rendre. Je ne me ferai même pas une peine de lui sacrifier quelque chose de ma liberté. Ce qui vous paraît une chose basse et un dur esclavage serait pour moi, en pareil cas, un acte agréable de ma reconnaissance. » Ce sont, dans une langue plus molle, les mêmes objections que Saint-Lambert opposait, quelques semaines plus tôt, aux despotiques « principes » du névropathe.

Le 9 janvier, injuriée de nouveau, elle rompt à son tour, mais rétracte dès le lendemain cette rupture, ajoutant toutefois, — de façon significative, — que la présence à ses côtés de son mari revenu du service ne lui permet plus de recevoir les lettres de Rousseau. Elle expliquera dans sa lettre suivante que le comte d'Houdetot ne verrait pas d'un œil favorable une liaison de sa femme dans le milieu des lettres. Elle s'excuse toutefois de son mouvement d'humeur, demande même son pardon, comme Saint-Lambert le

en octobre, mais ajoute, comme en dépit d'elle-même : « Seulement, ne montrez plus cette défiance de vos amis qui vous donne trop souvent pour eux d'injurieux soupçons ou une opinion désavantageuse, et qui *se répand en injures* et en termes méprisants ou dénigrants. » Puis encore, un peu plus tard : « Croyez que je vous ai toujours vu beaucoup meilleur que vous ne vous *montrez quelquefois vous-même !* »

Son correspondant conserve, malgré tout, le ton rogue et écrit par exemple le 5 mars 1758 : « Vous me parlez de fautes, de faiblesses d'un ton de reproche. Je suis faible, il est vrai ; ma vie est pleine de fautes car je suis homme. Mais, ce qui me distingue de *tous les hommes que je connais*, c'est qu'au milieu de mes fautes, je me les suis toujours *reprochées ;* c'est qu'elles ne m'ont jamais fait mépriser mon devoir ni fouler aux pieds la vertu ! C'est qu'enfin j'ai combattu et *vaincu* pour elle dans le moment où *tous les autres l'oublient !* » Nous savons à qui revenait le mérite de cette « victoire »-là ! — Enfin, le 6 mai, Sophie, après un long silence qui correspond à la crise alors traversée par ses relations avec Saint-Lambert, reprend la plume pour une lettre d'explication définitive que nous avons analysée au début de cet examen critique des faits. Après quoi, Rousseau ne recevra plus jamais de la jeune femme que deux billets polis, mais rédigés l'un et l'autre à la troisième personne.

Quant à Saint-Lambert, en juin, il est froid et donne du *Monsieur* à son ancien rival. Puis la diplomatie reprend peu à peu le dessus dans son âme. En octobre, il dit encore monsieur dans un court billet, mais reparle de tendre amitié. Presque aussitôt, la *Lettre à d'Alembert* qui marque la rupture de son auteur avec Diderot, amène le marquis à rompre à son tour avec Jean-Jacques. Mais encore, quinze jours plus tard, M. d'Épinay arrange entre sa sœur, Saint-Lambert et Rousseau un déjeuner de raccommodement à La Chevrette (dont la châtelaine est toujours absente) : cette réunion se passe de façon correcte et laisse place à des rapports convenables, bien qu'à peu près nuls désormais, entre les trois acteurs principaux de ce singulier drame d'amour !

VII

LES LETTRES A SOPHIE

Nous avons remarqué que, dans sa lettre apologétique du 10 novembre à la comtesse, Rousseau s'efforçait plus que jamais de présenter sous un aspect moral et presque sous un jour « austère » ses gestes de « berger extravagant ». C'est à ce travail de tonification pour son amour-propre qu'il emploiera une partie de son hiver : « J'ai bien encore une autre copie à vous faire, écrit-il à Sophie dès le 24 novembre, mais l'original est encore trop peu avancé. » Puis, le 28 janvier : « Il y a aussi un commencement des *Lettres morales* en question. C'est à quoi je me délasse de mon métier de copiste. » — Les six *Lettres à Sophie* se trouvent pour une part dans les inédits de Streckeisen-Moultou, pour une autre part dans l'étude de M. Ritter sur *Mme d'Houdetot et Rousseau* dont nous avons déjà parlé. Plutarque, Sénèque ou Marc-Aurèle sont désormais relégués dans ce passé d' « effervescence » que l'auteur des *Discours* juge contraire à son tempérament vrai. Il s'agit maintenant pour lui de faire apparaître une divagation érotique sous un jour moral à tout prix : il aura donc recours au Platonisme qui est, comme le rappelle une des notes de l'*Héloïse*, la constante philosophie des amants. C'est sous un aspect platonique de perfectionnement mutuel qu'il présentera maintenant à Sophie leurs étranges amours en partie double.

La première lettre pose en effet sans délai le berger romanesque dans son rôle nouveau de précepteur : « En m'abstenant de donner à mes fautes des noms honnêtes (il a dit : où est le crime d'écouter un autre amour ? — signalé de *vains*

prétextes chez Sophie, etc...), j'empêchai que l'honnêteté ne sortît de mon cœur. Mon âme n'est pas celle d'un vil séducteur [c'est tout l'accent de Saint-Preux]... Avec un cœur faible, je n'ai pas l'âme d'un *méchant*... Mes désirs ne tendent plus qu'à la perfection de *votre* âme... Puisse mon zèle vous aider à vous élever si fort au-dessus de moi que l'amour-propre me dédommage en vous de mes humiliations et me console en quelque sorte de n'avoir pu vous atteindre... *Je me crois envoyé du ciel pour perfectionner son plus digne ouvrage !*... J'en deviendrai meilleur moi-même en m'efforçant de vous donner [enfin] l'exemple des vertus dont je veux vous inspirer l'amour... Songez à ces *entretiens* délicieux où, dans l'effusion de nos âmes, la confidence de nos peines les soulageait mutuellement et où vous versiez la paix de l'*innocence* sur les plus doux sentiments que le cœur de l'homme ait jamais goûtés. Sans doute, l'homme *vil et corrompu* (Grimm, Mme d'Épinay) pouvait interpréter de loin nos discours *selon la bassesse de son cœur !* Mais le Témoin sans reproche, l'*Œil* éternel qu'on ne trompe point *voyait peut-être avec complaisance deux âmes paisibles* [!!!!] s'encourager *mutuellement* [!!!] à la vertu, et nourrir, par un épanchement délicieux, tous les plus *purs* sentiments dont il les a pénétrés ! » Quel travestissement du passé réel ! Voilà le fruit des leçons de platonisme longuement recueillies dans les romans par le fervent de l'*Astrée !* Voilà le poison passionnel qui coulera çà et là dans l'*Héloïse* à pleins bords. Car l'*Œil* éternel a vu ce que nous savons par les *Confessions*, en fait d'épanchements, au cours des allées et venues du berger entre l'Ermitage et Eaubonne ! — Notons au surplus que cette lettre ne mentionne même pas l'existence de Saint-Lambert : il n'y est question que du mari de Sophie : « Votre époux, accueilli à la cour, estimé à la guerre, intelligent dans les affaires, jouit d'un bonheur constant qui commença par son mariage. »

Les deuxième et troisième *Lettres* sont d'un accent moins personnel. Mais la quatrième revient sur les souvenirs du printemps avec plus de sincérité, quoique avec beaucoup

d'habileté encore ; elle est en tous cas plus loin que jamais de l'accent rationnel et chrétien qui marque le repentir efficace : « C'est à vous, Sophie, qu'il appartenait de me rendre chère la mémoire de mes derniers *égarements* par celle des vertus [de Sophie] qui m'en ont ramené. Vous m'avez trop fait rougir de mes fautes pour que *j'en puisse rougir aujourd'hui !* » Tout est donc oublié d'un passé gênant. « Je ne sais ce qui me rend le plus *fier*, des victoires remportées sur moi-même ou du *secours qui me les fait remporter*. Si je n'avais écouté qu'une *passion criminelle*, si j'avais été vil un moment et que je vous eusse trouvée *faible* [il a bien été vil, mais ne l'a pas trouvée faible, comme il l'avoue à deux reprises et dans sa lettre de juin et dans les *Confessions*], que je payerais cher aujourd'hui des transports qui m'auraient paru si doux !... Je sentirais que nous aurions été méprisables, que nous aurions indignement abusé de tout ce que l'estime, l'amitié, la confiance ont de plus inviolable et de plus sacré. Je vous haïrais sans doute, pour m'avoir *laissé* m'avilir : vous me haïriez à plus juste titre encore... Si nous avions été, moi plus aimable (voilà le vrai, car la volonté de faillir était chez lui fort active) et vous plus *faible*, le souvenir de nos plaisirs ne pourrait jamais être si doux à mon cœur ! » Soit, mais c'est un raisonnement de vaincu qui cherche à se consoler comme il peut de sa défaite. Et quelle dextérité sophistique en ces lettres qui, sans doute, dans le pupitre du romancier, alternent avec celles de Saint-Preux, de Julie d'Étange et de Wolmar, qui sont du même ton.

Voici que se prépare nettement l'aspect platonique du récit des *Confessions* (qui en a d'autres plus sincères, il est vrai) : « Verserais-je alors les larmes délicieuses qui méchappent en écrivant ces lettres ? Me seriez-vous aussi chère après avoir comblé mes vœux que vous l'êtes après m'avoir *rendu sage ?*... Et cependant, je n'ai pas le plaisir de me faire un mérite de ma résistance. *Je suis aussi coupable que si j'avais succombé.* [Certes] Sans vous j'étais perdu : j'étais le dernier des hommes et c'est vous qui m'avez *forcé de me vaincre !* »

C'est ce qu'on appelle ne pas se vaincre soi-même! « Comment pourrais-je songer sans plaisir à ces moments qui ne me furent douloureux qu'en m'épargnant des douleurs éternelles ? Comment ne jouirais-je pas aujourd'hui du charme d'avoir écouté de votre bouche tout ce qui peut élever l'âme et donner du prix à l'union des cœurs ?... C'est tout ce qu'il y a de plus touchant dans l'image de la vertu que vous mettiez devant mes yeux ; c'est la crainte de souiller si tard une vie sans reproche, de perdre en un instant le prix de tant de sacrifices. C'est *le dépôt sacré de l'amitié* que j'avais à respecter : c'est de tout ce que la foi, l'honneur, la probité ont de plus inviolable que se formait l'invincible barrière que vous opposiez sans cesse à mes désirs... Tous mes sentiments pour vous s'embellissent de celui qui les a surmontés. Ils font la *gloire* [!] et la douceur de ma vie, et c'est à *vous* que je dois tout cela ! Ma chère et digne amie, je cherchais le *repentir* et vous m'avez fait trouver le *bonheur !* » Il a escamoté le repentir. « Tel est l'état d'une âme, qui, *s'osant proposer à vous pour exemple*, ne vous offre en cela que le *fruit de vos soins !* » On n'a jamais été plus loin dans la virtuosité du sophisme onctueux ! « Si cette voix intérieure qui me juge en secret et se fait sans cesse entendre à mon cœur [nullement puisqu'il s'est épargné le repentir] se fait entendre de même au vôtre, *apprenez à l'écouter et à la suivre*, voilà toute ma philosophie ! » Est-ce là un recours au patronage de cette commode conscience rousseauiste qui reparaîtra dans l'*Emile*, ou une pierre encore dans le jardin de Saint-Lambert sous forme de tentative au profit de M. d'Houdetot ? Nous ne nous chargeons pas de le démêler.

A ces lettres, Rousseau pourra faire quelques emprunts pour son *Emile*, mais c'est surtout l'accent des parties passionnelles de l'*Héloïse* qui s'y retrouve en maint passage. Ce roman était alors sur le chantier, et la séduction de Julie était déjà consommée sans nul doute pour justifier le sous-titre de l'ouvrage. La vanité de Saint-Preux aidant, l'auteur ne voulut point effacer cette chute initiale, reflet de ses

rêveries érotiques de 1756, mais qui faisait Julie moins identique à Sophie. Aussi bien sentait-il que, séducteur plus heureux en juin 1757, il aurait malgré tout parlé à peu près le même langage, au prix de quelques nuances, en janvier 1758, — comme son roman le démontre par un si grand nombre de ses pages. Encore une fois, de sa crise passionnelle de 1757, l'homme des *Discours* est sorti l'homme de la *Julie* et de l'*Emile* qui est déjà tout autre (la transition étant faite par la *Lettre à d'Alembert* comme nous l'avons indiqué). De même qu'après la seconde crise, plus pathologique encore, qu'il devait traverser huit années plus tard sur le sol anglais, l'homme de la *Julie* deviendra l'homme des *Confessions*, des *Dialogues* et des *Rêveries*.

CHAPITRE III

SEPT ANNÉES DE PRODUCTION ACTIVE ET DE CROISSANTE INFLUENCE

Lorsqu'au début de l'hiver Jean-Jacques quitta l'Ermitage pour s'installer à Montmorency, où il avait loué un logement, sa santé subit tout d'abord le contre-coup des secousses physiques et morales qu'il venait de ressentir. Il retourna donc vers l'état d'esprit qu'il avait traversé naguère aux Charmettes, sous l'influence de causes analogues et après l' « accident » névropathique dont nous avons parlé en son lieu : « Je passai, a-t-il écrit, toute l'année 1758 dans un état de langueur qui me fit croire que je touchais à la fin de me carrière. J'en voyais approcher le terme avec une sorte d'empressement... J'aspirais au moment d'être libre et d'échapper à mes ennemis.» — Pourtant, son équilibre mental se rétablit insensiblement, au prix des larges concessions qu'il avait consenties dès ce moment à sa nature véritable et qui se refléteront déjà quelque peu dans sa *Lettre à d'Alembert*. Il se fit platonique et quiétiste plus délibérément que pendant sa période d' « effervescence », trouvant, dans cette nouvelle attitude vitale, une défense efficace contre le remords des faiblesses et des maladives inconséquences de la veille. Il put bientôt se remettre au travail avec ardeur et mener à leur terme, dans l'espace de

quelques mois, ses trois principaux ouvrages, l'*Héloïse*, le *Contrat social* et l'*Emile;* tous plus ou moins préparés dans son esprit par ses méditations antérieures et retenant donc en leur trame des traces plus ou moins sensibles de son « effervescence » philosophique et plutarchienne, avec un assez ample mélange de suggestions mystiques.

I

NOUVEL ENTOURAGE A MONTMORENCY ET PATRONAGE DES LUXEMBOURG

Sa réputation grandissante lui permit de se refaire rapidement des relations agréables. Il apprécia, parmi ses voisins, l'avocat Loyseau de Mauléon, qui adoptera bientôt la spécialité des causes sentimentales et comme on dirait aujourd'hui des crimes passionnels, favorisant de son mieux les premières intrusions du rousseauisme dans le prétoire : puis encore le curé de Grosley et le père Berthier, de l'Oratoire. Avec d'anciens amis de sa jeunesse qui sont restés totalement ignorants des imbroglios de La Chevrette, il resserre à ce moment ses relations sans difficulté : tels MM. Roguin, Lenieps, Mme Dupin de Chenonceaux, la marquise de Créqui. Il recrute ou encourage de nouveaux admirateurs et adhérents, comme le publiciste Deleyre, le genevois Coindet, employé à la banque Necker, garçon de commerce facile et de grande obligeance, mais, selon Rousseau, avantageux, indiscret et gourmand ; bientôt la marquise de Verdelin, née Brémond d'Ars, d'un inlassable dévouement et dont Sainte-Beuve a tracé un fin portrait ; enfin de plus hauts personnages tels que Lamoignon de Malesherbes, premier président de la cour des Aides et

alors directeur de la Librairie, le prince de Conti et sa maîtresse, la comtesse de Boufflers-Rouvel, née Saujon (qu'on appelait l'idole du Temple, en jouant sur le nom de la résidence parisienne du prince) : surtout le maréchal-duc de Luxembourg, châtelain de Montmorency, un des plus grands seigneurs du royaume et ami très particulier du roi, ainsi que sa famille : tous gens ignorant ou estimant peu Mme d'Épinay et son entourage parce qu'ils appartenaient à un milieu social fort différent.

Rousseau fit de la sorte peau neuve, si l'on peut ainsi parler, à quelques pas de son ancien séjour ; il put même conserver ou reprendre sans encombre quelque chose de son attitude austère, quoique au fond de son cœur, cette attitude ne le trompât plus lui-même : « Que je hais tous vos titres, écrira-t-il par exemple à la maréchale de Luxembourg ! Vous me semblez si digne de goûter les charmes de la vie privée. Que n'habitez-vous Clarens ? J'irais y chercher le bonheur de ma vie. Mais le château de Montmorency, mais l'hôtel de Luxembourg, *est-ce là qu'on doit voir Jean-Jacques Rousseau ?* Est-ce là qu'un *ami de l'égalité* doit porter les affections d'un cœur sensible, qui, payant ainsi l'estime qu'on lui témoigne, croit rendre autant qu'il reçoit ! Vous êtes bonne et sensible aussi : je le sais, je l'ai vu, mais, dans le rang où vous êtes, dans votre manière de vivre, rien ne peut faire une impression durable... Vous m'oublierez, Madame, après m'avoir mis hors d'état de vous imiter ! » En fait ils s'oublièrent aussi facilement l'un que l'autre ; mais on reconnaît dans cet accent celui des parties philosophiques encore de l'*Héloïse*, les moins discutables de l'ouvrage.

Extrêmement flatté au fond des avances qui lui viennent de si haut, Jean-Jacques accepte bientôt de ses nobles voisins un nouvel « ermitage » : c'est un appartement dans un pavillon situé en plein parc des Luxembourg et qu'on appelait le « petit château » de Montmorency. Mais leur entourage le laissa toujours mal à son aise ; il n'y trouvait plus cette facilité de relations à laquelle l'avaient accoutumé les milieux

de finances si intimement associés alors aux milieux artistes. Avec son éducation sociale assez sommaire au total, il se heurtait aux raffinements de l'esprit de cour, fait de conventions très subtiles et surtout d'une constante maîtrise de soi, du moins en public. Il envia donc la désinvolture d'un abbé de Boufflers, proche parent de la maréchale, s'exagéra désormais sa gaucherie native, et, plus tard, en repassant dans sa mémoire ses souvenirs de ce temps, il se présentera aux lecteurs des *Confessions* comme beaucoup moins doué pour la causerie de salon qu'il ne le fut en réalité, dans ses bons jours.

Il accepta néanmoins ces « servitudes », si tôt renouvelées, en raison des avantages que lui procurait le patronage de ses puissants voisins ; il n'oubliait pas en effet sa dépression profonde du début de 1758, quand il avait pu se croire moralement isolé dans la société française. Pour connaître à quel point ce patronage lui fut un précieux réconfort, il suffit d'écouter les plaintes que lui arracha, cinq ans plus tard, la mort de l'excellent maréchal. « Sa chère mémoire, écrit-il, le 28 mai 1764, défendra la mienne des insultes de mes ennemis, et, quand ils voudront la souiller par leurs calomnies, on leur dira : Comment cela pourrait-il être ? *Le plus honnête homme de France fut son ami !* » Ou encore, à Deleyre, vers le même temps : « J'avais pour amis tout ce qu'il y avait d'illustre parmi les gens de lettres ; je les ai perdus pleins de vie, même Duclos. J'en fais un parmi les grands : c'est celui-là qui se trouve à l'épreuve et la mort vient me l'ôter ! Quel renversement d'idées ! Sur quels *nouveaux principes* faut-il donc *remonter ma raison !* » Sur ceux de l'expérience, tout simplement, pourrait-on lui répondre, de l'expérience qui apprend aux observateurs de bonne foi la valeur des disciplines aristocratiques de toutes sortes et en tout temps.

Pourtant le soupçon n'est jamais entièrement réduit au silence dans cette âme inquiète et fébrile ; il conserve des doutes sur la fidélité du grand seigneur dont il n'avait reçu depuis longtemps aucun signe de vie lorsqu'il mourut et il

écrit à sa veuve ces lignes plaintives : « Mais c'est trop me flatter ! Sans doute, il avait cessé de prendre intérêt à mes misères (après moins de deux années de séparation). A votre exemple, il m'avait oublié ! Je vous ai perdus tous deux pleins de vie ! » Elle lui répond avec cordialité et en le faisant souvenir sans doute qu'il a le premier interrompu la correspondance ; et ce sont aussitôt des transports de très humble gratitude chez l'homme qui fait ailleurs profession de *haïr* toute hiérarchie sociale : « Que votre lettre m'a soulagé ! La certitude d'avoir été aimé de M. le maréchal adoucit l'amertume de sa perte... Pourvu que vos bontés me soient rendues, je me chargerai volontiers d'un tort que mon cœur n'eut jamais et qu'il saura bien vous faire oublier. Je consens que vous ne m'accordiez *rien qu'à titre de grâce !* Si je n'ai point mérité votre amitié, songez que, de votre propre aveu, M. le maréchal m'accordait la sienne. Quand vous sentirez que je dois être inquiet... faites-moi dire un mot par M. La Roche (intendant de la maréchale) et je suis content. » On voit le caractère de cette amitié.

Revenons au séjour de Rousseau dans l'agréable logis qu'elle lui procura bientôt. Ses amis, anciens et nouveaux, coopérèrent au lancement de la *Julie ;* « Mme de Luxembourg, écrira-t-il plus tard, en avait parlé à la cour, Mme d'Houdetot à Paris, Saint-Lambert avait lu le manuscrit au roi de Pologne. Duclos, à qui je l'avais aussi fait lire, en avait parlé à l'Académie : tout Paris était dans l'impatience de voir ce roman. » On conçoit la curiosité générale devant cette palinodie, si imprévue, dont nous connaissons maintenant les origines ! « Le succès répondit à l'attente, lisons-nous encore dans les *Confessions. Les femmes surtout s'enivrèrent du livre et de l'auteur !...* Tout au contraire de mon attente, le succès fut moindre en Suisse. L'amitié, l'amour, la vertu règnent-ils donc à Paris plus qu'ailleurs ! » Non, mais c'est qu'ils ne règnent dans le roman que comme couverture à d'autres sentiments, alors bien plus répandus à Paris qu'à Genève, ceux du platonisme romanesque. L'auteur s'explique autre-

ment les choses, comme bien on pense : « Non, sans doute, répond-il pour sa part à l'interrogation qu'il vient de faire, mais il y règne encore ce sens exquis qui transporte le cœur à leur image. La corruption désormais est *partout la même.* Il n'existe plus ni mœurs, ni vertus *en Europe ;* mais s'il existe encore quelque amour pour elle, *c'est à Paris qu'on doit le chercher !* » Ami de la vertu plutôt que vertueux, c'est ce qu'était devenue, vers 1770, la devise de l'ancien stoïque ; il veut bien associer le Paris de la Pompadour à ses nouvelles dispositions morales, ce qui n'était pas de nature à relever grandement ces dernières, il faut l'avouer. Nous expliquerons bientôt tout autrement le succès, divers selon les lieux, de ce très prestigieux récit.

Les préparatifs de la publication de l'*Emile* se firent ensuite sous de bien moins favorables auspices. L'auteur eut même, à ce sujet, un bref accès de sa maladie mentale, quelque temps endormie par le succès. L'impression de son ouvrage ayant été en effet retardée quelque peu, — par des circonstances toutes fortuites, ainsi qu'il le reconnut plus tard, — il imagina que les Jésuites, escomptant sa mort prochaine, avaient résolu d'entraver l'apparition du livre afin de pouvoir le mutiler ou le retoucher à leur guise après son décès ! Lorsqu'il rédigea ses *Confessions* (c'est-à-dire à une heure de son existence où la manie des persécutions s'était installée dans son cerveau à demeure) il analysa pourtant fort bien les facteurs de cet accès de démence : « Il est étonnant, écrit-il en effet vers 1770, quelle foule de faits et de circonstances vint, dans mon esprit, *se calquer sur cette folie* et lui donner un air de vraisemblance ; que dis-je, m'y montrer l'évidence et la démonstration. » C'est ce dont il ne conviendra jamais pour l'affaire d'Épinay ou l'affaire Hume : mais, cette fois, Malesherbes était parvenu à le rassurer sans trop de délai, « ma parfaite confiance en sa droiture l'ayant emporté, dit-il, sur *l'égarement de ma pauvre tête !* »

Et voici en quels termes frappants il excusa sans délai, vis-à-vis du président, les noires visions de son délire inter-

prétatif : « Je vous ai compromis, Monsieur ! J'ai compromis Madame la maréchale de la manière du monde la plus punissable ! Vous avez tout enduré, tout fait pour calmer mon *délire* et cet excès d'indulgence, qui pouvait le prolonger, est en effet ce qui l'a détruit. J'ouvre, *en frémissant*, les yeux sur moi et je me vois tout aussi *méprisable* que je le suis devenu ! Devenu ? Non, l'homme qui porta cinquante ans dans le cœur ce que je sens *renaître* en moi n'est point *celui* qui peut s'oublier au point que je viens de faire ! On ne demande point de pardons à mon âge parce qu'on n'en mérite plus. Mais, Monsieur, je ne prends aucun intérêt à *celui* qui vient d'usurper et de déshonorer mon nom. Je l'abandonne à votre juste indignation. Il est mort *pour ne plus renaître* [hélas, nous savons qu'il n'est ressuscité que trop vite !] Daignez rendre votre estime à celui qui vous écrit maintenant ! » La névrose a de tout temps suggéré cette impression d'un dédoublement pathologique entre l'homme conscient et l'homme subconscient : la folie n'est complète que quand ce dernier a définitivement pris le dessus. Les *Dialogues* reposeront sur une hantise de ce genre en traitant Rousseau et Jean-Jacques comme deux personnages distincts. Mais en 1762, c'est Rousseau qui condamne bientôt Jean-Jacques et le croit rentré dans le néant. Vers 1775, Rousseau n'emploiera plus ses facultés de synthèse, — jusqu'au bout si singulièrement puissantes et ingénieuses dans leur champ d'activité restreint par la maladie, — que pour tenter l'apologie des folles visions de Jean-Jacques.

II

MOTIERS-TRAVERS. — CORRESPONDANCE DE DIRECTION

Pour la tranquillité de sa vieillesse, l'auteur d'*Emile* eût fait sagement d'opérer lui-même dans son livre quelques-unes de ces coupures ou retouches qu'il prêtait aux Jésuites le projet d'y pratiquer après son trépas. Par malheur, ses précédents triomphes l'avaient encouragé à oser beaucoup contre les institutions de son temps ; il força cette fois la note de critique religieuse et s'en trouva mal. Un décret fut rendu contre lui le 9 novembre 1762 mais on le laissa quitter Paris sans l'inquiéter. Genève suivit l'exemple de la France et se prononça contre l'*Emile* le 18 juin. L'auteur s'était dirigé vers la Suisse. Un instant, il songea à choisir Yverdun, patrie des Roguin, pour son séjour, mais le sénat de Berne n'y souffrit pas son installation. Il eut alors recours à l'hospitalité du roi Frédéric de Prusse dont il avait parlé sans bienveillance, mais qui ne lui en tint pas rigueur. Il put s'établir sans encombre au village de Motiers, dans le val de Travers : une portion du comté de Neufchâtel qui appartenait alors aux Hohenzollern.

Ces pérégrinations forcées achèvent de porter sa notoriété à son comble et il est dès lors conduit à entretenir une considérable correspondance de direction, principalement avec des névropathes qui réclament de lui les consolations de ce Quiétisme laïcisé dont il vient de donner les premières formules. On en trouve la preuve surabondante dans ses lettres de ce temps et aussi dans celles qu'il recevait de toutes parts, que conserve la bibliothèque de Neufchâtel et qui ont été publiées

en partie. On y voit les déprimés et les anxieux, descendants des Guyon ou des Montberon du XVIIe siècle, s'adresser à ce Fénelon en robe arménienne pour obtenir de lui guérison, ou tout au moins atténuation de leurs souffrances mentales, — les plus poignantes de celles que doit supporter l'humanité consciente, pour rançon de sa prévoyance réfléchie du futur. — « J'ai recours à vous, Monsieur, lui écrira nettement le jeune Séguier de Saint-Brisson, parce que mon âme est souffrante et que je ne connais que vous qui puissiez la guérir et la consoler ! »

Dès 1763, c'est-à-dire quelques mois seulement après la publication de l'*Emile*, évangile du Quiétisme nouveau, l'abbé Laporte avait édité des *Pensées* choisies de Jean-Jacques Rousseau, qui sont l'équivalent du *Manuel de piété* fénélonien pour qui recherche les tonifications mystiques. Dans ces *Pensées*, les âmes de désir vont puiser un aliment pour leur appétit de surhumaine amitié. Une correspondante énigmatique [1], qui signe de son seul prénom, Henriette, et se fait remarquer par sa ferveur, écrit le 26 mars 1764 à Motiers : « J'aurais donné tout au monde pour devenir une de ces dévotes passionnées qui voient Dieu en toutes choses, qui traitent avec lui comme avec leur ami et qui sont intimement convaincues, chacune en elle-même, qu'elle est l'*objet de sa plus particulière attention !* » Un siècle plus tôt, celle-là aurait été des « bonnes filles » de Mme Guyon, mais le dogme chrétien est un édifice trop activement sapé désormais pour servir commodément de refuge à des âmes quelque peu touchées de la « philosophie » ambiante. « J'aurais voulu, poursuit Henriette, être telle de bonne heure, par persuasion et par sentiment. J'ai pris tous les moyens que j'ai crus capables de faire naître en moi cette passion. Mais, au contraire, ils n'ont malheureusement servi qu'à m'en éloigner davantage. » Les *Pensées* de Rousseau sont alors venues lui fournir, de la façon

1. Nous avons déjà introduit ces citations dans notre volume sur *Le péril mystique dans l'inspiration des démocraties contemporaines*. Paris, 1918.

la plus opportune, un bréviaire de vie intérieure : « Quand je me sentais agitée, troublée ou abattue, j'allais aussitôt reprendre mes conversations avec lui et je ne le quittais pas que je n'eusse senti le calme revenir ! » Car telles sont les consolations que procure le sentiment de l'alliance mystique.

L'abbé de Carondelet est un autre fervent qui écrit de son côté vers la fin de la même année 1764 : « Vous avez changé mon cœur ! Je m'en aperçois à la tranquillité intérieure et au désir de bien faire que j'éprouve. Toujours *sous les yeux de Dieu*, je le regarde comme un Père plein de tendresse ; je n'ose rien faire sans le prendre à témoin et souvent je lui accuse mes défauts, mes erreurs, mes faiblesses avec une émotion qui doit lui plaire. » Plus remarquables encore, entre les lettres de ce genre qu'a publiées P. M. Masson, nous paraît celle d'un certain Lecomte, un artisan sans nul doute, car on y perçoit déjà l'accent de ces hommes du peuple, plus conscients de leur effort vers le pouvoir, dont George Sand encouragera les aspirations au siècle suivant, les Magu, les Gilland, les Poncy. Mentionnons enfin celle que signe un capitaine au régiment de Soubise : « J'étais *dans un complet désarroi moral.* Des lectures sans choix m'avaient corrompu. Je me serais peut-être tout à fait égaré sans le secours d'*Emile*... Je regarderai désormais votre traité d'éducation comme ma *Bible*... Vous serez mon dernier apôtre, etc. » Et, certes, par tout ce que le rousseauisme mystique conservait encore du christianisme rationnel, il pouvait agir utilement sur certaines âmes suffisamment gardées par leur tempérament ou par leur expérience de la vie contre ses outrances émotives ; ce fut l'un des motifs, nullement négligeable, de son succès et c'est celui que l'auteur de *La religion de Rousseau* s'est efforcé de mettre en relief.

Un demi-siècle plus tard, un adepte de la mystique rousseauiste, Eymar, dans ses *Visites à Jean-Jacques Rousseau*, versera de douces larmes en évoquant par le souvenir cette révélation soudaine que lui avaient apportée les écrits du prophète, véritables chartes de la moderne alliance avec le

Très-Haut. On croirait lire le récit des illuminations de Saül sur le chemin de Damas. « Mes yeux, couverts d'un nuage, se décillent, s'ouvrent à la lumière ! Une clarté bienfaisante pénètre au dedans de moi et me découvre un nouveau monde moral dans lequel je me crois subitement transporté. Je peindrai difficilement tout ce que j'éprouvais de ravissement dans ces méditations solitaires... La paix, le silence de la nuit, tout, jusqu'à la vacillante lueur de la lampe concourait à rendre salutaires et profondes en mon cœur les impressions qui devaient le transformer et lui donner une autre existence ! Je baisais le livre ; je l'arrosais de mes larmes. Je ne pouvais plus m'en arracher ! » Tel sera fréquemment le ton des dirigés de Jean-Jacques, jusqu'à l'heure où, perdant enfin toute mesure, ces fanatiques voudront égaler leur révélateur à Jésus, ou même le placer plus haut que le Rédempteur des chrétiens dans la hiérarchie des missionnaires de l'Au-delà mystérieux : « Ne me l'amenez pas, devra dire Jean-Jacques vieilli à Bernardin de Saint-Pierre qui le sollicitait de recevoir un de ces visiteurs exaltés ! Il m'a fait peur ! Il m'a écrit une lettre où il me mettait au-dessus de Jésus ! »

Nous croyons pourtant devoir formuler quelques réserves sur les résultats pratiques de la direction rousseauiste, au moins dans la plupart des cas : l'élément rationnel y est trop noyé dans l'élément émotif pour engendrer de bien efficaces adaptations sociales. Entre les âmes rendues par Jean-Jacques à la disposition religieuse, a écrit P. M. Masson lui-même (si disposé qu'il fût à présenter le Genevois comme un auxiliaire efficace des restaurations chrétiennes de la fin du siècle), beaucoup n'ont guère dépassé le culte de la personne de leur maître, et il a seul recueilli le bénéfice de leur disposition dévote. Quant aux brevets de bonté ou même de vertu que ces gens se décernent si volontiers de leurs propres mains, à l'imitation de Saint-Preux, il est permis de les juger tout aussi discutables que ceux dont le précepteur de Julie se gratifie pour sa part, en les justifiant si peu par ses actes. Rousseau lui-même refusait le plus souvent de prendre au

sérieux ses larmoyants interrogateurs et surtout interrogatrices. Dans ses *Dialogues*, il a caractérisé leurs importunités en termes frappants : « Ni les lettres pathétiques qu'on dicte à celles-là, ni les dolentes histoires qu'on leur *fait apprendre*, ni tout l'étalage de leurs malheurs et de leurs vertus, ni celui de leurs charmes flétris n'ont pu m'attendrir ! » Le ton de ces lignes cruelles dit assez combien le malade avait fréquemment souffert à se contempler, comme en un miroir trop fidèle, dans les traits altérés de ses clients névropathes. Leurs importunités ont certainement contribué, pour une part, à porter enfin son agitation jusqu'à la manie sans remède, — comme il arrive au surplus de façon presque inévitable aux instigateurs de toutes les grandes épidémies mystiques.

III

UN ALTER EGO DE SAINT-PREUX. — IGNACE SAUTTERSHEIM

Un dirigé dont Jean-Jacques ne redouta point le contact, prolongé durant quelques mois (parce qu'il reconnut en ce garçon un portrait vivant de son Saint-Preux, et, par conséquent, un portrait rajeuni de lui-même), c'est un certain déclassé du nom de Sauttersheim qui, venu à Motiers tout exprès pour y recevoir ses directions spirituelles, s'y faisait ou s'y laissait appeler le baron de Sauttern, — de même que Rousseau, installé jadis à Lausanne, s'étais baptisé Vaussore de Villeneuve, et, compagnon de route de Mme de Larnage, se donnait pour l'Anglais Dudding. — Des travaux récents, publiés dans la patrie de ce personnage, la Hongrie, ont jeté quelque lumière sur ses origines et permis de pénétrer dans

ses dispositions d'âme plus avant qu'on ne l'avait fait jusqu'ici. « Parmi toutes ses liaisons [de direction] que je fis et n'entretins que *par force*, lisons-nous au livre XIIe des *Confessions*, je ne dois pas omettre la seule qui m'ait été agréable et à laquelle j'aie mis un véritable intérêt de cœur : c'est celle d'un jeune Hongrois qui vint se fixer à Neufchâtel, et de là à Motiers, quelques mois après que j'y fus établi moi-même. On l'appelait dans le pays le baron de Sauttern... Il fit entendre à tout le monde et me fit entendre à moi-même qu'il n'était venu à Neufchâtel qu'à cause de moi et pour former sa jeunesse à la vertu par mon commerce. Sa physionomie, son ton, ses manières me parurent d'accord avec ses discours... Je ne lui trouvai qu'une douceur de caractère à toute épreuve, des mœurs non seulement honnêtes, mais élégantes... enfin toutes les marques d'un homme bien né. »

Cependant son ami d'Ivernois lui écrivit bientôt de Genève que Sauttern était un espion dont le ministère de France se servait pour l'attirer quelque jour sur le territoire français (très proche de Motiers par la Franche-Comté) et se saisir alors de lui conformément au décret de juin 1762. Jean-Jacques considéra, non sans raison, cet avis comme erroné; il y trouva l'occasion d'organiser à son profit une petite scène romanesque, ou plutarchienne, analogue à celles qu'il avait semées çà et là dans l'*Héloïse* et dans l'*Emile*, et dans laquelle il se donnerait un rôle emphatique ou pathétique à son goût. Il se rendit donc à pied, en compagnie du pseudo-baron jusqu'auprès de Pontarlier, dépassant quelque peu la frontière française. Là, il lui donna solennellement à lire la lettre de d'Ivernois, puis, l'embrassant avec effusion, il s'écria : « Sauttern n'a pas besoin que je lui prouve ma confiance, mais le public a besoin que je lui prouve que je la sais bien placer. » Nous allons voir comment il l'avait placée cette fois.

Dès la phrase suivante, il est obligé de formuler sur cet ami de son choix quelques graves réserves : « Je ne croirai jamais, écrit-il, que Sauttern fût un espion ni qu'il m'ait trahi, mais il m'a *trompé !* Quand j'épanchais avec lui mon

cœur sans réserves, il eut le courage de me fermer constamment le sien et de m'abuser par des mensonges : il me controuva [*sic*] je ne sais quelle histoire qui me fit juger que sa présence était nécessaire dans son pays... Quand je le croyais déjà en Hongrie, j'appris qu'il était à Strasbourg. Ce n'était pas la première fois qu'il y avait été ; il y avait jeté du désordre dans un ménage. Le mari, sachant que je le voyais, m'avait écrit ; je n'avais omis aucun soin pour ramener Sauttern à la vertu et la jeune femme à son devoir. Quand je les croyais parfaitement détachés l'un de l'autre, ils s'étaient rapprochés, et le mari même eut la complaisance de reprendre le jeune homme dans sa maison ! » Eh quoi, n'est-ce pas là l'enseignement que le baron de Wolmar venait de donner au monde ? « Dès lors, achève Rousseau, je n'eus plus rien à dire ! J'appris que le prétendu baron m'en avait imposé par un tas de mensonges... Si tôt qu'il fut parti, la servante de l'auberge où il mangeait à Motiers se déclara grosse de son fait. C'était une vilaine s..... et Sauttern se piquait si fort de propreté que cette impudence choqua tout le monde ! Je *fis tous mes efforts* pour faire arrêter cette effrontée. Je lui écrivis à lui-même... Je fus surpris de la mollesse de sa réponse. » C'est que la servante avait dit vrai, comme le galant devra l'avouer plus explicitement dans une autre lettre à son bon maître. « Il fit en sorte d'assoupir l'affaire. Ce que voyant, je cessai de m'en mêler, étonné qu'un homme aussi *crapuleux* pût être assez maître de lui-même pour m'en imposer par sa réserve dans la plus intime familiarité. » La correspondance se poursuivit néanmoins entre eux, nous allons le voir, jusqu'à la mort de l'aventurier survenue cinq ans plus tard : « En déplorant le sort de ce malheureux, conclut le narrateur des *Confessions*, je ne cesserai jamais de croire qu'il était *bien né* et que tout le désordre de sa conduite fut l'effet des situations où il s'est trouvé ! »

La vérité c'est que Sauttern, — ou plutôt Sauttersheim pour lui restituer son nom authentique, — était non pas certes un scélérat endurci, mais un caractère du même type

que celui de Saint-Preux, nous l'avons dit, et, partant, fort analogue à celui de Rousseau avant la célébrité. Il était même dénué de cet esprit de conduite que garda jusqu'à un certain point Jean-Jacques et qui préserva ce dernier de parcourir une aussi piètre carrière. Nous sommes en effet quelque peu renseignés désormais sur cette carrière par les compatriotes de Sauttersheim que l'amitié dont l'honora Rousseau a conduits à s'occuper de lui et nous nous arrêterons un instant sur ces constatations instructives — Jean-Ignace Sauttersheim était d'honnête souche bourgeoise, fils d'un fonctionnaire royal qui fut échevin de Budapest. Né dans cette ville en 1738, il avait été pourvu en 1760, après de bonnes études classiques (car il écrivait assez correctement en latin) d'un emploi dans la régie des biens de la couronne hongroise, celui de « concipist » ou secrétaire adjoint à la chambre aulique. Mais sa conduite se dérangea bientôt : il fit des dettes, lassa la patience des siens et dut enfin s'expatrier, comme Rousseau l'avait fait en 1728 pour de plus enfantines erreurs. Nous savons déjà qu'à Strasbourg il ne s'était pas mieux conduit que dans son pays natal. Venu à Motiers, il ne passa guère que six mois près du directeur spirituel de son choix et quitta la Suisse en juillet 1763, y laissant le peu édifiant souvenir que nous avons dit. Il s'y était donné sans aucune nécessité, et probablement par une disposition pathologique au mensonge, comme militaire de profession, ancien aide de camp d'un général hongrois alors notoire, le comte Nadasdy et blessé près de son chef dans une rencontre guerière.

Le paternel ami de Rousseau pendant cette période de sa vie, le vieil Écossais George Keith (gouverneur du canton de Neufchâtel pour le roi de Prusse et que l'exilé appelait milord maréchal), fut frappé des invraisemblances ou contradictions qui se manifestaient trop souvent dans les dires du jeune Hongrois. La vie voyageuse de cet ancien jacobite lui ayant fait des amis par toute l'Europe, il entreprit une enquête discrète qui l'édifia sur la véracité du personnage, mais dont

les résultats ne lui parvinrent qu'après le départ de ce dernier (qui, peut-être, avait eu vent de ces investigations, pour lui redoutables). — Sauttersheim continua pourtant de correspondre avec Rousseau, d'abord en latin, puis en français quand il se fut davantage confirmé dans notre langue par la continuation de son séjour en France. C'est ainsi qu'il écrit de Paris, le 11 mai 1764, une lettre à peu près sincère enfin sur son passé. Il a eu, dit-il, des amours et des prodigalités qui l'ont conduit à quitter sa patrie par mauvaise honte (*intempestiva verecundia*). Le même sentiment (que Rousseau connaissait si bien : rappelons-nous l'aventure du ruban dérobé à Turin) l'a incité à mentir sans vergogne au guide spirituel qu'il s'était choisi pour rentrer dans la bonne voie ; bien que maintes fois, s'il faut l'en croire, il se soit avancé jusqu'à sa porte, bien résolu de décharger son cœur et de faire sa confession générale. Il répète que la lecture des écrits du maître lui a rendu le goût et la volonté de la vertu : volonté peu efficace comme nous le savons par sa conduite de Motiers et de Strasbourg. Il termine en suppliant Rousseau de lui écrire encore pour l'aider à parachever sa conversion, jusque-là fort incomplète en effet, et il accepta bientôt de lui un subside qu'il avait refusé tout d'abord.

Le directeur de conscience, — qui a certainement montré dans cette affaire autant de charité persistante qu'il y avait porté de naïveté romanesque au début, — lui répond le 7 octobre de la même année 1764 avec la préoccupation visible d'empêcher à tout prix son retour à Motiers : « Je dois vous prévenir qu'il ne m'est pas possible de conserver avec vous des liaisons et que si, ce que je ne puis croire, vous preniez le parti de venir ici, je serais forcé de m'abstenir de vous voir. Quand vous saurez ce qui s'est passé dans votre absence et combien j'ai été *compromis à votre sujet*, vous comprendrez que le bien que je vous veux ne doit pas me faire oublier ce que je me dois ! »

En 1766, on retrouve Sauttersheim toujours attaché aux paysages rousseauistes, car il s'est installé à Montmorency,

où il paye une pension extrêmement modique. Il froisse alors sensiblement son bienfaiteur en lui écrivant, à propos de son affaire avec Hume, que tout le monde le croit innocent mais qu'on désirerait néanmoins qu'il se défendît publiquement contre les assertions de l'Ecossais. Or l'hôte de Wootton n'admettait nullement que des explications de sa part fussent nécessaires pour lui assurer l'approbation universelle, dans ses pathologiques démêlés avec son plus récent bienfaiteur. — L'ex-baron était au surplus près de sa fin : malade (de rhumatismes goutteux, semble-t-il) il avait dû refuser une place de précepteur chez le marquis de Chambray et il s'éteignit à trente ans à peine. — Au total, un faible de tempérament, un débraillé de mœurs et de conduite sous des dehors qu'il savait rendre décents, mais qui apitoyait pourtant par sa bonne volonté morale insuffisamment efficace et par ses besoins d'affections tutélaires ; en un mot, le parfait jeune premier rousseauiste à la génération intiale du mouvement, en attendant Werther, Obermann ou Amaury.

Son oraison funèbre par Jean-Jacques est aussi intéressante qu'imprévue après ce que nous venons de dire ; on la lit dans une lettre à Laliaud du 19 décembre 1768 : « Il n'était point sorti de mon cœur et j'y avais nourri le désir secret de me rapprocher de lui!.. C'était l'homme qu'il me fallait pour me fermer les yeux ! Son caractère était doux, sa société était simple ; rien de la prétentaille française : encore plus de sens que d'esprit : un goût sain, formé par la bonté de son cœur : des talents assez pour parer une solitude et un naturel fait pour l'aimer avec un ami. C'était *mon homme !* La Providence me l'a ôté... Son mérite ne pouvait être senti que des gens *bien nés* (!) *;* il glissait sur les autres. La génération dans laquelle il a vécu *n'était pas faite pour le connaître;* aussi n'a-t-il rien pu faire à Paris ni ailleurs. Le *Ciel* l'a retiré du milieu des hommes où il était étranger. » Et voilà donc la première canonisation rousseauiste en bonne forme, par la main la mieux qualifiée pour conférer cette investiture mystique ! Voilà l'homme

qui aura fait vivre le nom de sa famille ! Un signe des temps, n'est-il pas vrai ? Les générations ultérieures ont en effet appris, par la prédication continuée de la doctrine, à s'incliner plus volontiers devant une telle conception du « mérite » et de la vertu.

IV

MILORD MARÉCHAL. — L'EXPOSITION DES ENFANTS DÉVOILÉE

Concurremment avec Sauttersheim, la principale ressource de cœur qui s'offrit à Rousseau au début de son séjour à Motiers, ce fut l'amitié, beaucoup plus honorable pour lui, qu'il éveilla chez George Keith, maréchal héréditaire d'Écosse, né en 1685, mort en 1778, à quatre-vingt-douze ans et qui, par l'âge, aurait donc pu être son père. Keith avait pris une part prépondérante au soulèvement jacobite de 1715, qui lui valut, du Prétendant, l'ordre de la Jarretière. Il vécut longtemps à Valence, en Espagne, où il se plaisait, puis accepta du service dans l'armée prussienne avec son frère Jacques qui, devenu général, y fut tué à l'ennemi en 1758. Frédéric II, reconnaissant de leur dévouement, fit du survivant, devenu presque octogénaire, le gouverneur de sa principauté neufchâteloise. — Cet aimable et original vieillard s'entourait de serviteurs turcs, nègres ou kalmouks qu'il avait ramenés de ses lointains voyages : il se prit pour le Genevois d'une affection vraie. Il en était d'ailleurs resté, en 1762, au Rousseau des *Discours*, puisqu'il lui écrivit tout d'abord, en l'invitant à venir le voir : « Vous trouverez en moi un vieillard *approchant du sauvage*, quoique peut-être un peu gâté par le commerce des barbares

policés. » Puis, plus tard : « J'ai encore un fils chéri, mon *bon sauvage*, s'il était un peu plus traitable ! » Enfin de Berlin, où il était retourné, il adresse encore le 25 mai 1765 à « son fils le sauvage » ces lignes d'un accent sincère : « Si mon fils chéri avait quelque chose assuré pour sa vie, je n'aurais plus rien à désirer dans le monde, ni aucune inquiétude à le quitter... Ne croyez-vous pas que la liaison d'amitié est plus forte que celle d'une parenté éloignée et souvent chimérique ? Moi, je le sens bien ! Soyez bon, indulgent, généreux (en acceptant douze cents livres de rentes viagères sur les terres patrimoniales du gentilhomme écossais). Rendez votre ami heureux. Adieu ! » N'est-ce pas lord Bomston en chair et en os (moins exagéré toutefois dans ses libéralités), de même que Sauttersheim nous a rappelé Saint-Preux ?

Deux lettres de Keith à la comtesse de Boufflers, autre amie dévouée de l'exilé, sont également dignes de mention. La première, du 22 septembre 1762, indique que ce fut lui qui disposa Frédéric de Prusse à son attitude généreuse vis-à-vis de Rousseau : « Il faut, écrit-il à la comtesse comme il l'avait fait au souverain, il faut soulager un malheureux qu'on ne peut accuser que d'avoir des opinions singulières, mais qu'il croit bonnes. » Il ajoute qu'il a le projet de travailler à la conversion de l'auteur d'*Emile*, une honnête et belle âme, dit-il, et qu'il espère donc ramener à notre sainte religion chrétienne. « Avec son esprit et son éloquence, et la grâce de Dieu surtout, nous viendrons à bout de cette conversion et M. Rousseau donnera à notre église un nouveau chrétien ! » Il témoigne de son estime pour le désintéressement que montre le fugitif, tout en l'expliquant, de façon assez perspicace, par la conviction que ce dernier s'est faite de sa mort prochaine et par cette circonstance qu'il n'a aucune charge de famille. « Le roi me dit en me parlant de lui que ce grand désintéressement est, sans contredit, le fond essentiel de la vertu. Il le pousse trop loin selon moi. Je crois deviner le secret de notre ami : il espère mourir avant que tout son argent soit mangé... Ses persécutions, sa santé, et peut-être *aussi* son caractère singu-

lier peuvent bien donner un peu d'humeur. J'y compatis. »

Deux mois plus tard, Milord maréchal reprend vis-à-vis de la même correspondante : « Je lui avais fait un projet, *mais en le disant un château en Espagne*, d'aller habiter une maison toute meublée que j'ai en Écosse, d'engager le bon David Hume de vivre avec nous; il devait y avoir une salle de compagnie, car personne n'entrerait dans la chambre d'un autre ; chacun ferait ses règlements pour soi, tant pour le spirituel que pour le temporel. Une des raisons qui persuadaient le plus Jean-Jacques à vouloir réaliser mon projet, c'est qu'*il ignore la langue du pays*. C'est bien de lui, cette raison, et peut-être est-elle bonne. » Au total, un vieil original plein de cœur, qui comprend, qui goûte même assez l'originalité chez autrui, comme c'est souvent le cas chez les fils de sa septentrionale patrie, et qui se mire donc avec complaisance dans la pensée d'un autre original, d'inspiration moins saine toutefois que la sienne. Voici un dernier trait de son humour britannique : « On m'a dit à Genève, écrit-il à Rousseau, que le Parlement de Paris, ayant condamné votre livre [*Emile*], et ayant les yeux sur ce qu'on ferait là-dessus à Genève, on s'y est cru obligé de l'interdire. Je ne me suis pas opposé à cette raison convaincante ; au contraire, j'ai fait compliment au ministre qui m'en parlait sur la *conversion* de la république [au catholicisme], puisque le Parlement de Paris condamne la doctrine de Calvin aussi bien que le livre de M. Rousseau ! » Nous dirons le triste dénouement de cette amitié si cordiale.

En portant avec le temps ses conséquences et ses fruits naturels, l'affaire de l'*Emile* allait pourtant contraindre Rousseau à quitter le sol helvétique. Incité, au début de 1764, à prendre en mains la cause des protestants français ses coreligionnaires, il s'y était refusé avec amertume en ces termes : « Doux peut-être quand ils sont faibles, les protestants sont très violents dès qu'ils sont les plus forts... Avancerais-je par mégarde quelque hérésie, ils me feraient saintement brûler... Les protestants sont *tout aussi persécuteurs que les catholiques* !

— Il avait pourtant trouvé tout d'abord dans le pasteur protestant de Motiers, M. de Montmollin, une largeur de vues qui l'avait transporté d'aise et il avait participé à la communion sacramentelle grâce à la bonne volonté de ce ministre dont il chantait alors les louanges. Mais leurs relations s'aigrirent par la prolongation de son séjour à Motiers, par ses allures indépendantes, par les tracasseries que lui suscitèrent bientôt avec ses voisins les commérages ou le caractère brouillon de Thérèse. Les *Lettres de la montagne* devaient achever de les désunir. Rousseau rompit ouvertement avec Montmollin, fut en butte à quelques manifestations de mauvais vouloir de la part des habitants du village et crut enfin sa vie menacée le jour de la célèbre et très contestable « lapidation », qui le conduisit à quitter les lieux en toute hâte.

L'hostilité qui se manifestait dans la contrée à son égard avait été sensiblement accrue par la lecture d'un libelle répandu contre lui dans le public peu après l'éclat causé par les *Lettres de la montagne*, en décembre 1764, et intitulé *Sentiment des citoyens* (de Genève). Ce factum anonyme semblait, diront les *Confessions*, avoir été écrit non pas avec de l'encre, mais avec l'eau du Phlégéton, ce fleuve infernal. Rousseau l'attribua avec opiniâtreté, quoique avec fort peu de vraisemblance, à son ancien ami le pasteur Vernes ; et il écrivit sur ce sujet une *Déclaration* à ce pasteur qui est le type même de la démonstration sophistique, puisqu'une série de contre-vérités, aujourd'hui patentes, y sont triomphalement établies par le raisonnement ! La paternité du *Sentiment des citoyens* a été en effet, dès longtemps, restituée à Voltaire [1]. — Voici ce qui se lisait, entre autres incriminations, dans ces pages cruelles : « On a pitié d'un fou, mais, quand sa démence devient

1. Il est singulier que Rousseau n'ait pas voulu reconnaître en ces pages la main de son plus célèbre adversaire, lui qui la flairait si bien là où elle n'était peut être pas, comme dans cette lettre, si piquante, d'un soi-disant baron de Corval, dont il voulut amuser Mme de Boufflers en juillet 1762, peu après sa fuite en Suisse. C'est la plus fine satire des demandes de direction spirituelle qui lui étaient alors adressées de toutes parts.

fureur, on le lie... Nous avons plaint Jean-Jacques, ci-devant citoyen de notre ville, tant qu'il s'est borné dans Paris au malheureux métier d'un bouffon qui recevait des nasardes à l'Opéra... Nous avons pardonné à ses romans dans lesquels la décence et la pudeur sont aussi peu ménagées que le bon sens... livres qui alarment les mœurs, que les honnêtes gens méprisent et que la pitié condamne... C'est un homme qui porte encore les marques funestes de ses débauches et qui, déguisé en saltimbanque [en Arménien] traîne avec lui de village en village et de montagne en montagne la malheureuse dont il fit mourir la mère et dont il a exposé les enfants à la porte d'un hôpital... abjurant tous les sentiments de la *nature*, comme il dépouille ceux de l'honneur et de la religion, etc... » — Le délégué terrestre de la Nature divinisée se sentit touché à fond par cette révélation imprévue. De ce jour, son orgueil dut se replier plus décidément qu'il ne l'avait fait jusque-là du stoïcisme rationnel sur une autre ligne de défense ; nous savons déjà qu'il avait choisi celle du Quiétisme laïcisé.

Il eut aussitôt une idée singulière et qui témoigne de son désarroi mental. Il imagina de donner lui-même une édition du libelle à l'adresse des Parisiens qui l'auraient assurément moins connu sans ce geste bizarre ; il se réserva seulement d'y ajouter quelques notes, très sobres, pour en nier les assertions erronées. Avec l'accent de la sincérité, il protesta donc que ses infirmités ne procédaient pas de la débauche, et que Mme Le Vasseur, la mère de sa compagne, était encore bien vivante à cette date. Mais il nia de même, et à beaucoup moins juste titre assurément, l'exposition de ses enfants : ce qui était manquer une fois de plus à la devise de sa période plutarchienne : *Vitam impendere vero.* Consacrer ma vie à la vérité ! Il écrivit en note à cette assertion du libelle : « Je n'ai jamais exposé ni fait exposer aucun enfant à la porte d'aucun hôpital ni ailleurs ! » Il ne soulagea donc pas sa conscience par un sincère aveu de sa faute et sa maladie mentale marqua de ce jour un grand pas.

On jugera de l'importance qu'il attachait au *Sentiment*

des citoyens par les lignes solennelles qu'il adressait à du Peyrou sur ce sujet : « Cette pièce, écrivait-il, entrera dans les monuments de l'histoire de ma vie ! Oh, quand le voile sera déchiré, que la postérité m'aimera, qu'elle bénira ma mémoire ! » Et, deux mois plus tard, au même correspondant : « L'écrit de Vernes trouve ici [à Motiers] parmi les femmes autant d'applaudissement qu'il a causé d'indignation à Genève et à Paris ; trois ans d'une conduite irréprochable, sous leurs yeux même, ne peuvent garantir la pauvre Mlle Le Vasseur de l'effet d'un libelle venu d'un pays où ni moi ni elle n'avons vécu... Je prends enfin la ferme résolution de quitter ce pays, ou du moins ce village... d'aller chercher une habitation où l'on juge les gens sur leur conduite et non sur les libelles de leurs ennemis. Si quelqu'autre honnête étranger veut connaître Motiers, qu'il y passe, s'il le peut, trois ans comme j'ai fait, et puis qu'il m'en dise des nouvelles ! » — Son séjour se prolongea pourtant sept mois encore, jusqu'à l'heure de la « lapidation » que nous avons déjà rappelée. Des pierres furent jetées dans l'obscurité par des inconnus contre les murs et les volets de son chalet. Il ne s'y crut plus en sûreté.

CHAPITRE IV

LA CRISE ANGLAISE DE 1766

En quittant Motiers-Travers aux premiers jours de septembre 1765 — dans l'affolement de sa lapidation plus ou moins authentique, et après avoir jeté au pasteur Montmollin les qualifications de chef de brigands, de « capitaine de coupe-jarrets », de « sicaire », — Rousseau va s'établir dans une île du lac de Bienne qu'il devait rendre fameuse, quelques années plus tard, par la délicieuse description de ses *Rêveries*. Mais, dès le 17 octobre, il reçut du gouvernement de Berne l'ordre de sortir sans délai du territoire de la république. Le 20, il écrit à un fonctionnaire de la région, M. de Graffenried, bailli de Nidau, une lettre qui fit grand bruit, pour lui demander une prison, comme une grâce : « La liberté de me promener quelquefois dans un jardin, et je suis content !... J'aime la liberté sans doute, mais la mienne n'est point au pouvoir des hommes et ce ne seront ni des murs, ni des clefs qui me l'ôteront. » Et ce langage, si mystique par ses allusions, ne pouvait manquer d'aller au cœur des contemporains. Il s'installe cependant le 25 octobre à Bienne, où il songe à passer l'hiver. Mais dès le 28, il a changé de projet sans que ses motifs soient bien clairs : « On m'a trompé, mon cher hôte, écrit-il à du Peyrou. Je pars demain. » Il se dirige cette fois

vers la France, où il sent bien que son heure est venue désormais.

A Strasbourg, où il arrive le 4 novembre, il reçoit en effet le plus réconfortant accueil. Le gouvernement prescrit à ses agents de fermer les yeux sur sa rupture de ban, car les brèves années qui se sont écoulées depuis la publication de l'*Héloïse* et de l'*Emile* ont singulièrement avancé la révolution morale en notre pays. L'Encyclopédie et Voltaire y sont pour une large part, à coup sûr : mais c'est bien Rousseau qui est devenu, sans le vouloir, le porte-bannière de ce grand mouvement, mystique en son fond, malgré ses éléments rationnels de surface, qui va conduire aux convulsions révolutionnaires ; revendication de puissance qui cherchait par instinct un appui dans l'Au-delà pour ses entreprises [assurément justifiées dans une ample mesure] et qui en trouva l'illusion dans les brûlants écrits du rêveur des Charmettes, de Venise et de l'Ermitage. — Strasbourg le fête donc, et, mieux encore que ses correspondants de direction, lui fait sentir et connaître son pouvoir nouveau : « On me fait apercevoir bien agréablement, écrit-il, que je ne suis plus en Suisse. » Il projette une fois de plus de se fixer pour l'hiver dans la métropole alsacienne ; puis il change encore de dessein, car Paris l'attire. Là seulement, il trouvera la consécration définitive et l'indiscutable triomphe. Il y est dès le 17 décembre, hôte du prince de Conti dans l'enceinte inviolable du Temple. Les amis et les curieux affluent vers son antichambre ; il se prête avec délices à cette ovation qui tonifie ses forces psychiques pour quelques semaines. — Mais le bruit qui se fait autour de sa personne inquiète enfin le gouvernement français : on lui donne à entendre que son séjour à Paris ne sera pas plus longtemps toléré. C'est alors qu'il songe à passer en Angleterre, pays classique de la liberté civile, et où lord Bomston lui a fait des amis. David Hume est à ce moment en France, mais sur le point de retourner dans sa patrie : il se charge d'y conduire l'ami de George Keith.

Issu d'une famille noble d'Écosse, philosophe d'abord,

puis historien de son pays, Hume jouit à ce moment parmi nous d'une réputation égale ou même supérieure à celle que lui ont consentie ses concitoyens. Il est non seulement l'ami très cher de Milord maréchal — avec qui Jean-Jacques entretient la correspondance la plus affectueuse depuis la retraite de l'octogénaire à Berlin, — mais aussi le familier de MM^mes^ de Boufflers et de Verdelin, ces deux rousseauistes de la première heure. Rien n'est donc plus naturel pour l'écrivain, brouillé avec l'autorité dans sa patrie d'origine comme dans sa patrie d'adoption, que d'accepter ce patronage bénévole. Au milieu de janvier 1766, ils sont tous deux à Londres.

I

LE RÉQUISITOIRE CONTRE HUME

Les premières relations entre Rousseau et Hume avaient été des plus cordiales. Dès août 1762, l'exilé de Motiers parle de l'Écossais à Mme de Boufflers comme d'un homme *unique* et vraiment selon son cœur, aussi profond philosophe qu'impartial historien. Quelques mois plus tard, il s'adresse directement à David pour l'informer qu'il tient de Milord maréchal la plus tendre amitié pour sa personne ainsi que la plus grande admiration pour son génie, et qu'il le sait d'ailleurs encore plus aimable que sublime ! A Paris, il accepte avec émotion de cet ami des offres de service que nous verrons en effet suivies d'une très efficace activité à son profit.

Il nous faut toutefois mettre dès à présent au clair un incident du séjour parisien de Hume qui a donné lieu aux colères de certains fidèles de Rousseau entièrement aveuglés par leur foi. Hume se serait rendu coupable d'un crime de

lèse-amitié dès cette date, pour avoir acquiescé par ses sourires et peut-être collaboré pour une phrase, à une plaisanterie littéraire qu'Horace Walpole se permit à ce moment sur Jean-Jacques et fit circuler dans quelques salons parisiens. C'était une prétendue lettre du roi Frédéric de Prusse à Rousseau, lettre dont nous donnerons préalablement le texte afin de permettre à chacun d'en juger le degré de noirceur : « Mon cher Jean-Jacques, était donc supposé écrire le souverain philosophe, vous avez renoncé à Genève, votre patrie ; vous vous êtes fait chasser de la Suisse, pays tant vanté dans vos écrits. La France vous a décrété. Venez donc chez moi. J'admire vos talents ; je m'amuse de vos rêveries, qui, soit dit en passant, vous occupent trop et trop longtemps. Il faut, à la fin, être sage et heureux. Vous avez assez fait parler de vous par des singularités peu convenables à un véritable grand homme. Démontrez à vos ennemis que vous pouvez avoir quelquefois le sens commun. Cela les fâchera sans vous faire tort. Mes Etats vous offrent une retraite paisible, je vous veux du bien et je vous en ferai si vous le trouvez bon. Mais, si vous vous obstinez à rejeter mes secours, attendez-vous que je ne le dirai à personne. Si vous persistez à vous creuser l'esprit pour trouver de nouveaux malheurs, choisissez-les tels que vous voudrez. Je suis roi ; je puis vous en procurer au gré de vos souhaits, et, ce qui sûrement ne vous arrivera pas du côté de vos ennemis, je cesserai de vous persécuter quand vous cesserez de mettre votre gloire à l'être. — Votre bon ami, Frédéric. » — Au total une satire de la manie des persécutions qui commençait de se marquer publiquement dans l'homme que nous avons vu l'avouer à Malesherbes en termes si frappants, et une parodie qui n'était ni bien spirituelle, ni bien méchante, en vérité.

Hume a nié qu'il eût connu cette lettre avant son retour en Angleterre; au surplus, en eût-il entendu la lecture à Paris, eût-il souri à cette audition, eût-il enfin suggéré un trait de détail à son compatriote pour cette peu piquante moquerie, — le tout avant d'avoir proposé de nouveau ses services à

Jean-Jacques, — que tout cela serait une faute assez vénielle encore. Ainsi en jugea fort sainement un peu plus tard leur amie commune, Mme de Boufflers, dont l'attitude fut admirable de bon sens et de cœur au cours de leur regrettable querelle. « Au reste, écrivait à Hume cette femme d'esprit après le début de la querelle fameuse, au reste, si les plaintes de Rousseau ne sont fondées que sur la phrase qu'on vous attribue : je suis roi, etc..., on peut dire que son amour-propre est trop facile à blesser, puisque cette phrase est plutôt une satire contre le pouvoir arbitraire que contre lui. Se laisser aller à cette violence sur une simple raillerie, passer toute borne, oublier tout devoir est un *excès d'orgueil* bien criminel ! » — Criminel, non sans doute. Ainsi n'en saurait juger du moins la postérité mieux renseignée que les contemporains sur la maladie de Jean-Jacques ; mais monstrueux à coup sûr ! Quoi qu'il en soit, c'est à cette saillie d'humeur railleuse que se réduisent, pour tout historien de sang-froid, les possibles torts de David Hume en cette occurrence. Ceux de Rousseau sont d'autre importance, comme nous allons le rappeler maintenant.

Les choses se passèrent pourtant fort bien entre eux tout d'abord, parce que le succès de curiosité qui attendait l'auteur d'*Héloïse* à Londres ne fut pas moindre que celui dont Strasbourg et Paris venaient de le régaler tour à tour. Les journaux sont pleins de lui ; on se presse encore à sa porte ; le prince héritier de la couronne vient le visiter incognito. Et le misanthrope de s'épanouir ! — Pendant ce temps, Hume fait de son mieux pour lui trouver un séjour champêtre à sa convenance. Dès la fin de janvier et en attendant cette installation rurale, objet de ses vœux, il s'établit à proximité de la capitale anglaise, dans le bourg de Chiswick, chez un épicier. Puis, le 20 mars, il transporte ses pénates à Wootton en Staffordshire, dans l'habitation d'un riche gentleman, nommé Davenport.

Une fois de plus, la solitude des champs va se montrer peu favorable à son équilibre mental, quoiqu'il soit persuadé

du contraire, car le soupçon sans objet s'installe aussitôt dans son cerveau, pour se concentrer bientôt sur David Hume. Il croit remarquer tout d'abord qu'on s'occupe moins de lui dans le public que durant les premières semaines de son séjour en Angleterre. — Et quoi de plus naturel que ce demi-silence, une fois la première curiosité satisfaite et devant sa volonté bien affirmée de retraite. — Puis certain journal s'avise de publier la fausse invitation de Frédéric, ce qui est plus grave en effet et ce qui achève de le jeter dans la suspicion chimérique. Pourtant, sa lettre du 29 mars à son « cher patron » est cordiale encore ; mais, le *même* jour, il écrit à du Peyrou ce qui suit : « Je sens que je n'ai que deux amis sûrs [Milord maréchal et lui]. *Je n'entends plus parler de l'impression de vos lettres !* » Et l'on sent qu'il va bientôt délirer une fois de plus sur ce retard fortuit d'impression, car ces *Lettres* de du Peyrou sont une apologie de sa conduite dans les polémiques suscitées par les *Lettres de la montagne ;* apologie dont il a lui-même suggéré les grandes lignes à ce complaisant pour accabler ses ennemis de Bienne et souligner l'accueil reçu par lui hors du territoire suisse depuis quelques mois.

Le 31 mars, une de ses lettres à d'Ivernois informe celui-ci que Hume est fort lié avec le fils de Tronchin le guérisseur, — Rousseau ne l'appelle plus que le « jongleur » depuis leur brouille qui date de 1759. — Il se souvient en outre, un peu tard, que Hume entretient également d'étroites liaisons avec quelques-uns de ses ennemis parisiens les plus dangereux, Alembert, Holbach, etc... Si donc David n'est pas un *fourbe*, le solitaire sent qu'il aura « de grandes réparations à lui faire » ! C'est déjà la couleur que prirent ses relations avec Mme d'Épinay dès le mois de juin 1757. « Il s'occupe beaucoup de mes *petits* intérêts, insiste le malade, *et ma réputation n'y gagne pas*. Les papiers publics qui parlaient beaucoup de moi, et avec honneur, avant notre arrivée, depuis qu'il est à Londres n'en parlent plus ou n'en parlent plus que désavantageusement. » Il va dès lors jusqu'à accuser Hume d'ouvrir ses lettres pour les intercepter quand il le juge bon ! — Pourtant,

vis-à-vis de Mme de Boufflers, leur amie commune, c'est encore, le 5 avril, l'accent détaché qui domine : « Vous craignez pour moi le désœuvrement (à combien juste titre !)... J'ai ici un homme qui est de ma connaissance et que j'ai grande envie de connaître mieux. La société que je vais lier avec lui m'empêchera d'en désirer aucune autre. Je l'*estime* assez pour ne pas craindre une intimité à laquelle il m'invite, et, comme il est aussi maltraité que moi par les hommes, nous nous consolerons mutuellement de leurs outrages en lisant dans le cœur de notre ami qu'il ne les a pas mérités ! » Cela est fort joliment dit et c'est l'annonce de la rédaction commencée des *Confessions*, circonstance qui va tenir sa place dans la querelle désormais imminente.

Comme Mme de Boufflers, comme jadis Mme de Chenonceaux et Diderot, Hume redoute la solitude pour son protégé que les relations sociales distrayent et tonifient sans qu'il s'en doute : « Il a un peu la faiblesse de vouloir se rendre intéressant en se plaignant de sa pauvreté et de sa mauvaise santé. » Santé robuste à cette date, en dépit de passagères souffrances locales, comme le prouvaient ses longues excursions pédestres du val de Travers. « Il a, poursuit Hume, des accès de mélancolie ou de *spleen* qui donnent quelquefois à sa conduite un air de bizarrerie et de violence, qualités qui ne lui sont pas *naturelles !* » L'Écossais en savait déjà quelque chose et l'on ne saurait donc juger avec plus de modération un névropathe, de relations souvent difficiles.

Revenons à l'hôte de Wootton qui, le 7 avril, écrit à un lord [anonyme dans la *Correspondance* mais sans doute au comte de Bentinck] pour lui parler d' « embûches » et d' « amitié perfide ». Le même jour, il adresse une protestation au rédacteur responsable de la *St James Chronicle* qui vient de publier la fausse lettre de Frédéric : il en attribue à ce moment la paternité à d'Alembert. — Enfin le 9 avril, il rédige pour Mme de Verdelin (et non pour Mme de Boufflers, comme l'indiquent les éditeurs de sa *Correspondance*) une longue lettre où il raconte pour la première fois les deux incidents de

voyage, qui, interprétés par lui de la façon la plus bizarre, l'ont persuadé de la grande trahison de David Hume ! « Quelqu'un travaille en secret, ajoute-t-il, mais sans relâche à me déshonorer. Tout ce qui vient de m'arriver en Suisse a été déguisé. Mon dernier voyage à Paris et l'*accueil que j'y ai reçu* ont été falsifiés. On a fait entendre que j'étais généralement méprisé et décrié en France... On a fait *supprimer* chez un libraire l'édition des *Lettres* de du Peyrou. » En fait il s'agit, comme pour l'*Emile* naguère, d'un retard purement fortuit. « Je ne puis vous exprimer à quel point la *haine* et le dédain se sont manifestés contre moi dans les hôtesses et dans les servantes [à Chiswick] et *de quel accueil infâme on a régalé Mlle Le Vasseur* [trait à retenir !]... J'ai toutes *mes facultés dans un bouleversement* qui ne me permet pas de vous parler d'autre chose ! » L'accès est donc déclanché.

Le 10 avril, il écrit, exactement dans le même sens, à l'un de ses cousins Rousseau qu'il a retrouvé à Londres, puis encore, au même lord que précédemment: « J'apportais ici l'estime universelle et *le respect même de mes ennemis...* L'Europe entière continuera de me rendre la justice qu'on me refuse en Angleterre. L'*éclatant* accueil que, malgré le décret, je viens de recevoir à Paris à mon passage prouve que partout où ma conduite est connue, elle m'attire l'*honneur qui m'est dû...* L'année dernière, on fit courir un libelle affreux sur ma conduite à Paris [le *Sentiment des citoyens*]. Pour toute réponse, je fis imprimer ce libelle à Paris même. Il y fut reçu comme il méritait de l'être, et il semble que ce que tous les deux sexes ont d'illustre et de vertueux dans cette capitale ait voulu me venger, par les plus grandes marques d'estime, des outrages de mes vils ennemis... Il faudra bien que votre public me rende son estime. Mais quel gré lui en saurai-je quand je l'y aurai *forcé ?* »

Un mois plus tard, le 10 mai, il adresse à Malesherbes une lettre qui est un extrait presque textuel du grand réquisitoire dont sans doute la rédaction avait rempli pour lui en partie la fin d'avril : réquisitoire que Hume ne recevra de lui, *in*

extenso, que deux mois après. Il y accuse celui-ci d'avoir jalousé, dès leur rencontre à Paris, l'accueil fait par le prince de Conti au fugitif de Motiers — ce qui témoigne du prix qu'y attachait sa propre vanité souffrante : « Cette préférence d'humanité dont j'étais l'objet, écrit-il cependant, en montrait pour lui une beaucoup plus flatteuse. C'était lui dire : mon ami Hume, aide-moi à marquer de la commisération à cet infortuné ! Mais son cœur jaloux fut trop *bête* pour sentir cette distinction-là ! » Il reparle du regard *atroce* de l'Écossais en ajoutant : « Cet homme, que mon mauvais destin semble avoir *forgé tout exprès pour moi*, n'est pas dans *la sphère ordinaire de l'humanité* :... Quand je vivrais mille ans, je sens que, jusqu'à ma dernière heure, jamais David Hume ne cessera de m'être présent ! » C'est toujours l'humanité partagée en anges et en démons. Malheureusement les anges se confinent de plus en plus dans la sphère hantée par « nos habitants ! » Vis-à-vis de du Peyrou, le 31 mai, il aura cette assertion sans réplique : « Je regarde le triumvirat de Voltaire, Alembert et lui [Hume] comme une chose certaine. Je ne pénètre pas leur projet, mais ils en ont un ! »

Enfin David, qui s'inquiète du silence prolongé du solitaire à son égard et recueille sans doute quelques vagues échos des frénétiques incriminations de celui-ci, réclame une explication de sa part. Il en reçoit d'abord un billet daté du 23 juin : « Je croyais que mon silence, interprété par votre *conscience*, en disait assez. Mais, puisqu'il entre dans vos vues de ne pas l'entendre, je parlerai... Vous m'amenez en Angleterre pour m'y déshonorer ! » — Puis, daté du 11 juillet, c'est un long mémoire accusateur, rédigé à la troisième personne et que nous analyserons rapidement. — Le premier grief formulé contre Hume est la prétendue jalousie qu'aurait inspirée à celui-ci l'accueil fait par le prince de Conti au Genevois, qui d'ailleurs en parle d'un ton plus détaché cette fois : « Je me prêtai par devoir, mais *avec répugnance* [!] à cet éclat, jugeant combien l'*envie* de mes ennemis en serait irritée ! » Rousseau assure encore qu'une augmentation sensible de considération pour

M. Hume fut, à Paris, la conséquence immédiate de la bonne œuvre qu'il annonçait l'intention d'accomplir au profit du décrété. C'est donc déjà l'Ecossais qui est plutôt redevable sur ce point.

Ensuite est discutée l'affaire de la pension que David s'employait depuis six mois à obtenir du roi d'Angleterre pour Jean-Jacques — dont l'attitude fut étonnamment inconséquente en cette affaire, pour ne pas dire davantage : — l'objet de cette discussion est d'écarter cet autre motif de gratitude, d'un geste aussi violent que celui qui rejeta naguère les obligations du malade à l'égard de Mme d'Épinay. — Tout compte fait, sur aucun point, il ne *devra* rien : « Pour le bien réel que ses soins m'ont fait, ils ont plus d'apparence que de poids. Je ne venais pas en mendiant : j'apportais mon pain, demandant seulement un asile ! » Et l'on sait que l'Angleterre ouvre gratuitement cet asile à *tout* étranger malheureux. L'auteur d'*Héloïse* y était-il d'ailleurs si peu connu qu'en arrivant *seul* il eût manqué d'assistance et de bons offices ? Nullement, puisque son hôte actuel, M. Davenport, l'a recherché pour lui-même et avant toute intervention directe de David. — En résumé, « tout ce qui s'est fait de bien se serait fait sans M. Hume à peu près de même et *peut-être mieux*, mais le mal ne se fût point fait » ! Et voilà donc le fardeau de la reconnaissance heureusement déposé sur la voie publique.

L'auteur du mémoire passe ensuite à ses griefs contre la presse britannique. Un certain magazine l'a dit fils de musicien, ce qu'il semble considérer comme une grave injure ; nous savons cependant que son père fut maître à danser, dans sa jeunesse, et peut-être quelque très vieux Anglais, hôte de Genève en son adolescence, avait-il conservé ce souvenir, ou, du moins, laissé cette tradition dans sa famille. Puis il refait le récit des deux scènes, si connues, que nous avons mentionnées déjà : Hume disant tout haut dans son sommeil : « Je tiens Jean-Jacques Rousseau ! » (mais rêve-t-on dans une langue étrangère quand on dévoile ainsi le fond de son cœur ?) et, une autre fois, devant un flot de larmes du

facile pleureur, lui tapotant le dos pour le calmer en l'appelant : « Mon cher monsieur », mais avec un regard de basilic ! — Enfin vient le pathologique sophisme final : ou M. Hume est le plus grand des hommes, ou il en est le dernier ! Or, s'employant à obtenir une pension pour Rousseau sans s'être, au préalable, *justifié* sur sa conduite vis-à-vis de ce dernier (qui ne l'avait point accusé en face, notons-le bien), il lui rendait des soins inutiles et n'était donc point généreux ! Et la vérité, selon son accusateur, est qu'il se disait pendant ce temps avec satisfaction : « Ou Jean-Jacques acceptera, et, alors, avec les preuves que j'en aurai en mains contre lui, je le déshonore complètement [?] ; ou il refusera, et il faudra qu'il dise pourquoi. Alors, s'il m'accuse, il est perdu ! » Comprenne qui pourra ce noir imbroglio et ce raisonnement inintelligible !

Pourtant voici venir une furtive manifestation du sens commun qui n'est pas encore totalement éteint par la manie dans le cerveau du malade : « Il est vrai, poursuit-il en effet ! Tout est *incompréhensible* dans ce qui se passe. Une telle conduite n'est pas dans la nature : elle est *contradictoire !* Et, pourtant, elle est *démontrée !* » Un abîme s'ouvre des deux côtés sous ses pas : « Je péris dans l'un ou dans l'autre. Je suis le plus malheureux des humains si vous êtes coupable, *le plus vil si vous êtes innocent !* Vous me faites désirer d'être un objet méprisable ! » Rhétorique pure, car il ne se trouvera guère malheureux de croire Hume coupable et ne se jugerait nullement vil au bout de quelques minutes s'il était contraint de le reconnaître innocent. Il s'en tirerait en ce dernier cas par quelques « prosternations », comme celles qu'il promettait jadis à Mme d'Épinay sous la même condition. Il prierait même au besoin qu'on le « foule aux pieds » ! Que Hume daigne donc se justifier, ou reçoive un éternel adieu ! — Vis-à-vis de Mme de Verdelin, quelques jours plus tard, il consentira au sens commun les mêmes concessions, que sa manie lui fera retirer aussitôt qu'accordées : « Votre objection tirée du caractère (si notoirement honorable) de M. Hume est très

forte, et *m'étonnera* toujours. Il n'a pas fallu moins que ce que j'ai vu et *senti* d'opposé pour le croire. Tout ce que je peux conclure de cette contradiction, c'est que, apparemment, M. Hume n'a jamais *haï que moi seul.* Mais aussi *quelle haine!* Quel art profond à la cacher et à l'assouvir ! *Le même cœur pourrait-il suffire à deux passions pareilles ?* »

Au surplus, une fois l'exécution nécessaire accomplie, l'hôte de Wootton ne tarde pas à retrouver le calme et à reprendre confiance en sa mission céleste : « Il n'est pas possible, vu la cause, écrit-il à du Peyrou le 16 août, de n'être pas affecté de cette *épouvantable révolution* [de l'opinion à son égard] qui, je n'en doute pas, a gagné toute l'Europe [depuis le *Sentiment des citoyens*]. Pour vous, mon cher hôte, que tout cela ne vous ébranle pas ! J'ose vous prédire qu'un jour l'Europe portera le plus grand respect à ceux qui en auront conservé pour moi dans mes disgrâces ! » C'est le ton du Christ annonçant l'avenir à ses disciples. Et la prédiction s'est réalisée, au moins pour la plus grande partie de l'Europe et pour un temps, — de même que les promesses de l'Évangile, — car les grands mystiques ont de ces revanches.

II

LES PLAIDOIRIES

Au reçu du factum de Rousseau, Hume tombe littéralement des nues. Comme naguère Grimm et Mme d'Épinay devant la scène du 24 octobre 1757, il se sent à la fois stupéfait et exaspéré. Mais son tempérament sanguin d'homme du nord a de plus brusques réactions dans la colère. Il proteste tout d'abord, — et Mme de Boufflers le lui reprochera, — près

du plus décidé des adversaires du malade, le baron d'Holbach, ce qui est faire la société parisienne juge de l'incident. Puis encore et parce qu'il s'attend à être publiquement attaqué — soit sans délai, soit tout au moins dans ces mémoires dont il sait que la rédaction occupe à ce moment le solitaire et dont on peut dès lors prévoir quel sera l'immense retentissement quelque jour, — il se décide à prévenir la calomnie imprimée et à s'expliquer de la même façon au préalable. Il donne donc sa plaidoirie sous ce titre : *Exposé succinct de la contestation*, qui s'est élevée entre M. H. et M. R., avec les pièces justificatives. Londres, 1766.

L'avertissement des éditeurs, qui a été attribué à d'Alembert, est d'un ton quelque peu embarrassé ; on n'appelait pas alors aussi délibérément qu'aujourd'hui le grand public à juger les différends des particuliers. Le corps de l'ouvrage est rempli par le récit de Hume en personne. Il y expose comment, dès 1762, il offrait chez lui un asile à Rousseau fuyant Paris, George Keith, leur ami commun, servant le plus souvent alors d'intermédiaire à leurs réciproques effusions. Puis, en 1765, une personne qui s'intéresse à Rousseau (Mme de Verdelin), étant allé voir celui-ci à Motiers en apprit qu'il avait le projet de quitter la Suisse. Aussitôt Hume, qui se trouve alors chargé des affaires d'Angleterre à la cour de France, mais a la perspective de regagner bientôt son pays, écrit une fois encore à l'exilé pour lui proposer ses services. Rousseau répond de Strasbourg avec reconnaissance, et le voyage en commun se décide après que le Genevois y a mis certaines conditions. « Je le dis à regret, écrit Hume en cet endroit de son exposé, cette affectation de misère et de pauvreté extrême n'est qu'une petite charlatanerie [le mot peut être trop fort, mais c'est un étranger qui parle] que M. Rousseau emploie avec succès pour se rendre plus intéressant et exciter la commisération du public. » Estimant toutefois qu' « un noble orgueil, quoique porté à l'*excès* mérite l'indulgence dans un homme de *génie* », Hume accepte de servir Rousseau à sa manière (c'est-à-dire à la manière que Rousseau pouvait accepter) en dissimulant

ses bienfaits autant que possible. Mais il avait compté sans la perspicacité aiguisée du névropathe dont l'orgueil se cabrait bien davantage encore à la découverte d'un bienfait dissimulé, parce que sa blessure d'amour-propre se compliquait aussitôt de soupçon.

Ici se place sous la plume de David une nouvelle expression de ce sentiment, né de l'expérience, qui fut toujours celui des familiers de Rousseau : à savoir que cet assoiffé de solitude champêtre n'était plus le jeune autodidacte des Charmettes, sachant remplir ses journées par de fructueuses études et mesurer quelque peu la durée de ses rêveries moins saines, mais avait en réalité besoin des distractions de la société pour conserver l'équilibre entre ses diverses facultés mentales. Pourtant, cette fois encore les mots dépassent quelque peu la pensée de l'écrivain étranger. « Je voyais avec une peine infinie, écrit celui-ci, qu'il était *né pour le tumulte et les orages* et que (par l'inquiétude d'esprit qui lui est naturelle, lira-t-on quelques lignes plus loin) le dégoût [il faudrait dire l'ennui] qui suit la jouissance paisible de la solitude et de la tranquillité le rendrait bientôt *à charge à lui-même* et à tous ceux qui l'environnaient. » Comme nous l'avons indiqué, Hume conteste ici qu'il ait connu pendant son séjour à Paris la lettre écrite par Walpole sous le nom de Frédéric de Prusse : « Quoique nous nous vissions très souvent, dit-il, il [Walpole] avait caché soigneusement cette plaisanterie jusqu'après mon départ, *par attention pour moi*. Je la vis à Londres pour la première fois. » La lettre ayant été peu après publiée dans un périodique anglais, il le regretta, ajoute-t-il, mais fut encore plus affligé « de voir M. R. montrer cet excès de sensibilité pour un incident aussi simple et aussi inévitable » ! Il expose ensuite les démarches faites par lui en vue d'obtenir à Rousseau une pension de la couronne d'Angleterre, dans le même temps que ce dernier commençait par lettres, sa campagne de calomnies contre lui. Il ne recevait plus rien de Wootton, mais croyait le solitaire froissé de ce qu'on avait d'abord projeté de lui accorder cette pension sans la déclarer publiquement ; il s'occupait

donc d'obtenir que cette libéralité devînt officielle, et, non sans efforts, il venait enfin de recevoir satisfaction sur ce point, lorsqu'il reçut le réquisitoire de juillet. — Un tel contraste entre les occupations simultanées des deux amis de la veille aurait dû paraître assez frappant en effet.

Ce qui, dans l'attitude du malade, choque particulièrement le caractère viril et pondéré de David, — tout à fait incapable de comprendre la diplomatie de femme nerveuse à laquelle la psychasténie conduit trop souvent ses victimes, — c'est que Jean-Jacques ait si visiblement besoin qu'on *s'occupe de lui* sans trêve, tout en prétendant aspirer à l'isolement et à l'oubli ; c'est que toujours il veuille « être un objet d'intérêt » en se faisant passer pour « un homme opprimé par l'infortune, par la maladie et les persécutions, lors même qu'il est *le plus tranquille et le plus heureux !* » Car le propriétaire du domaine de Wootton, M. Davenport, lui décrivant son hôte comme parfaitement dispos et même « gai », il s'étonne d'être, durant ces heures de gaîté, la victime des noires humeurs de l'atrabilaire. « Son affectation de sensibilité extrême, écrit-il, était un *artifice* trop souvent répété pour en imposer à un homme qui le connaissait aussi bien que moi ! » Appréciation peu clairvoyante cette fois ; mais, encore un coup, ce robuste montagnard, au sang paisible, ne pouvait comprendre ce paquet de nerfs, aux féminines réactions !

Il réfute ensuite, assez brièvement, le réquisitoire qu'il a reçu de Rousseau et dont il n'a pu obtenir communication, dit-il, que par l'intervention et le crédit de M. Davenport. Il ne saurait répondre de ses rêves, et, s'il se souvient en effet d'avoir subi, certain jour, une scène d'attendrissement de la part de Jean-Jacques, elle avait été précédée d'excuse pour un premier soupçon du malade. Il y avait eu là comme une réédition, dans la réalité, de la scène entre Saint-Preux et Bomston à Besançon, ou encore un équivalent de la lettre humblement écrite à Malesherbes après l'affaire des jésuites au temps de l'*Emile :* « Mon cher ami, aurait en effet supplié son fantasque compagnon de voyage, me pardonnerez-vous

jamais cette extravagance ? Après tant de peines que vous avez prises pour m'obliger, se peut-il que je paye vos services de tant d'*humeur et de brusquerie ?* Mais, en me pardonnant, vous me donnerez une nouvelle marque de votre amitié, et j'espère que, lorsque vous verrez le fond de mon cœur, vous trouverez qu'il n'en est pas indigne ! » C'est bien là le style du maniaque de l'affection tonificatrice.

A la fin de sa brochure, Hume propose deux hypothèses pour expliquer l'inexplicable conduite de son agresseur. Les uns, dit-il, le prétendent absolument *de mauvaise foi :* ils considèrent ses procédés comme dictés par cet *orgueil extrême* qui fait le fond de son caractère et le porte à se *débarrasser de l'intolérable fardeau de la reconnaissance* en sacrifiant, s'il le faut, l'honneur, la vertu, l'amitié ou même son propre intérêt. Mais il est, sur son compte, une opinion plus modérée (celle des Boufflers et des Verdelin) à laquelle l'Écossais se rallie : « Quelques-uns de mes amis, reprend-il en effet, considèrent toute cette affaire avec plus d'indulgence et regardent M. R. comme un objet de pitié plutôt que de colère. Ils supposent bien aussi que l'orgueil et l'ingratitude sont la base de son caractère ; mais, en même temps, ils sont disposés à croire que son esprit, toujours inquiet et flottant, se laisse entraîner au courant de son humeur et de ses *passions...* L'absurdité de ce qu'il avance n'est pas, selon eux, une preuve de sa *mauvaise foi.* Il se regarde comme *le seul être important de l'univers* et croit bonnement que tout le genre humain conspire contre lui. Son plus grand bienfaiteur étant celui qui incommode le plus son orgueil [plutôt son incapacité de payer] devient le principal objet de son animosité. Il est vrai qu'il emploie, pour soutenir ses bizarreries, des fictions et des mensonges, mais c'est une ressource dans ces têtes faibles qui flottent continuellement entre la raison et la folie, et personne ne doit s'en étonner. — J'avoue que je penche beaucoup vers cette dernière opinion, en même temps que je doute fort qu'en aucune circonstance de sa vie M. R. ait joui plus entièrement qu'aujourd'hui de toute sa raison. *Même dans*

les étranges lettres qu'il m'a écrites, on retrouve des traces bien marquées de son éloquence et de son génie ! » On ne saurait mieux dire, et cette analyse de psychologie morbide est déjà très clairvoyante pour l'époque. — Hume conclut en répétant qu'il n'a porté la querelle devant le public que pour défendre son honneur contre les probables agressions des mémoires que rédige l'hôte de Wootton ; si en effet celui-ci venait à mourir avant la publication de ces mémoires, son ancien ami se sentirait moins de liberté pour user d'arguments personnels en vue de sa défense, — ce qui est une délicate pensée. — En fait, les *Confessions* s'arrêtèrent précisément, comme on le sait, au moment d'aborder le séjour de l'auteur en Angleterre.

Quoique sollicité par tous ses fidèles, Rousseau refusa obstinément de prendre à nouveau la parole dans sa propre cause. Ce fut donc une femme qui plaida pour lui le procès qu'il avait si malencontreusement engagé et qui le plaida de façon très « femme » en vérité, c'est-à-dire avec élan et avec cœur mais avec un trop complaisant recours à la logique des sentiments (pour parler le langage de la psychologie contemporaine). On sait encore peu de chose sur cette Mme La Tour ou de La Tour, plus tard Mme de Franqueville, que Rousseau appelle Marianne dans sa correspondance. Ils étaient entrés en relations épistolaires après la publication de l'*Héloïse* alors que, sur un ton fort spirituel et qui le conquit, elle lui avait exposé ses impressions de lecture, concurremment avec une amie anonyme. Cette dernière s'était reconnue dans Claire d'Orbe, tandis qu'elle-même se sentait d'étroites affinités de caractère avec Julie d'Étange. Toutefois l'amie qui ressemblait à Claire se lassa bientôt des rebuffades de leur quinteux correspondant : « Dans la dernière lettre de Rousseau, écrivit-elle dès le 15 janvier 1762 à Marianne, je trouve de l'inconséquence, de la fausseté, de l'impertinence... C'est un fou... Mon mari prétend qu'il faut enterrer Jean-Jacques auprès de son chien [en philosophe cynique] : je trouve, moi, qu'il lui fait encore trop d'honneur, etc... » La pseudo-Julie compensa cette défection par un redoublement de ferveur : elle

devait défendre le grand écrivain, même après sa mort, envers et contre tous.

Ce fut sous le titre de *Précis pour Jean-Jacques Rousseau* qu'elle répondit à l'*Exposé succinct* de Hume, ménageant d'ailleurs ce dernier, et le tenant, autant que possible, en dehors de sa discussion. A l'exemple de Rousseau, dont elle reproduit en somme l'argumentation avec quelque prudence, elle présente l'Écossais comme l'instrument *inconscient* de jalousies *littéraires* dont le point de départ est à Paris. Comme Mme de Boufflers, elle aurait voulu que Hume ne se fût point tourné vers le public : « Si, dit-elle, *en admettant l'impossible*, une injure comme celle dont se plaint M. Hume m'était faite par mon ami, je pleurerais sur lui, je calmerais son imagination alarmée par la franchise de mes explications, mais il ne m'arriverait certainement pas de m'en plaindre ! » On reconnaît les exigences habituelles de Jean-Jacques ; mais, comme nous l'a dit plus haut M. Janet, tout le monde n'a pas la vocation de la *sainteté*. — La mesure la plus rigoureuse qui eût été permise à David, selon Marianne, c'était de rompre silencieusement tout commerce avec Jean-Jacques : vivant à cent cinquante milles l'un de l'autre, personne n'eût soupçonné leur rupture. — Mais elle ignore sans doute ce que nous savons aujourd'hui pour notre part et ce que savait déjà Hume ; elle ignore que Rousseau avait annoncé cette rupture à la plupart de ses amis en la motivant par les odieuses incriminations que nous avons rappelées ; elle ne tient également nul compte de l'argument tiré par Hume de la préparation des mémoires de son adversaire ! « Par malheur, poursuit-elle imperturbable, préparant la légende de Jean-Jacques et flattant dangereusement sa manie des persécutions, par malheur, les ennemis de M. Rousseau veillaient... Ils sentent avec douleur que ses écrits leur échapperont. N'ayant pu flétrir son nom, ce sera du moins pour eux *une consolation d'avoir empoisonné sa vie*. Ils l'auront fait *passer pour* un esprit inquiet, soupçonneux, bizarre, insociable, etc... » Tel est le ton de cette apologie, généreuse en ses intentions mais sans nulle valeur

logique et qui n'en produisit pas moins son effet sur une opinion faite pour la goûter. Marianne avait d'autant plus de mérite à se porter champion pour Rousseau qu'elle avait été mainte fois en butte aux suspicions de son idole, que son amie n'avait pu y tenir et qu'elle-même devait faire un jour, comme nous l'avons dit, le relevé des lettres injurieuses dont il l'avait gratifiée plus d'une fois ! — Inclinons-nous donc devant ce dévouement héroïque, sans cesser de raisonner mieux nos jugements.

D'autres brochures se succédèrent en grand nombre, pour et contre l'ermite de Wootton. La *justification de J.-J. Rousseau dans la contestation qui lui est survenue avec M. H.* doit être l'œuvre d'un homme, mais elle est encore plus fanatique que le *Précis* analysé ci-dessus. En recevant le factum daté de juillet 1766, opine l'auteur de ces pages, Hume aurait dû répondre à Rousseau : « Malgré la dureté de votre lettre, je ne puis m'empêcher d'estimer les principes qui vous l'ont dictée... N'attendez pas que je me justifie. Un homme qui est parvenu à mon âge sans qu'on puisse lui reprocher la moindre perfidie doit trouver sa justification dans sa vie passée ! » Soit, mais c'est toujours l'exigence de la sainteté dans l'entourage du malade. L'apologiste ne conclut-il pas que Jean-Jacques a montré une *belle âme* en toute cette affaire : « Quel est l'honnête homme... qui ne désirerait pas devenir l'ami d'un homme si plein de candeur et si digne d'estime ? »

Le *Rapporteur de bonne foi, ou examen sans partialité et sans prétention du différend survenu entre M. H.* et *M. R. de Genève* est encore très favorable à Jean-Jacques : « Qui pourra se persuader, écrit ce rapporteur bénévole, que M. Walpole et M. H. ne se sont pas *concertés* pour que l'un d'eux abaissât l'orgueil qu'ils ont voulu voir dans le mérite d'un *infortuné*, tandis que l'autre s'élèverait avec fracas au-dessus de cet infortuné ! » Et voilà donc une « impartialité » quelque peu sujette à caution, n'est-il pas vrai ? C'est celle des rousseauistes dans la cause de leur prophète. — La lettre de Voltaire à Hume du 24 octobre 1766 est dure pour Rousseau,

mais affecte de le plaindre. Au contraire un nouveau pamphlet anonyme sorti de la même plume, la *Lettre du docteur J.-J. Pansophe* est très violente contre Jean-Jacques, mais touche juste parfois dans ses incriminations. Enfin les *Notes d'un magistrat* sur la première de ces deux lettres sont très sévères à Rousseau et l'analyse de la *Julie* y est d'un ferme moraliste. — Mais quelque cinquante ans après les événements, Marianne La Tour devait trouver un continuateur et un émule dans Musset-Pathay dont il faut lire *L'histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*, au chapitre de la querelle anglaise, pour connaître jusqu'à quel point d'aveuglement la prévention mystique peut conduire un esprit dévot.

III

VERDICTS DU BON SENS ET DU CŒUR

Il nous semble que le dernier mot ait été dit, dans ce procès retentissant, par Mme de Boufflers. Comme l'amie de Mme La Tour, comme Mme La Tour elle-même en certaines circonstances, elle savait parler ferme au névropathe, si peu ménager des sensibilités autres que la sienne. Le 10 novembre 1762, à une sortie blessante venue de Motiers-Travers, elle avait répondu de sa meilleure plume : « La lettre que je viens de recevoir de vous, Monsieur, est plus propre à faire briller ma philosophie que la vôtre. En quoi ai-je mérité l'humeur dont elle est remplie ? Je n'ai aucune part à vos malheurs, et, malgré l'estime sincère que j'ai pour vous, je n'approuve pas aveuglément toutes vos démarches... Le principe qui m'engage à vous le témoigner (à savoir la sincérité amicale, si souvent réclamée par Rousseau, si rarement acceptée par lui

quand il était pris au mot) ne doit pas vous déplaire... Vous n'êtes point *obligé*, dites-vous, à M. Stanley parce que les services qu'il veut vous rendre sont à ma considération. Je n'ai pas si bien séparé mes intérêts des vôtres et je partagerai toujours votre reconnaissance et vos ressentiments... Je ne sais point faire de distinction si délicate en pareille matière, et il me semble qu'il y a plus d'*amour-propre* que de sensibilité à en agir ainsi, etc... » Une telle correspondante devait garder l'indépendance de son appréciation, en même temps que son dévouement vrai, au cours de l'affaire Hume.

Lorsqu'elle connut le réquisitoire du solitaire de Wootton, elle écrivit aussitôt à Hume en lui conseillant, — à juste titre certes, bien que le conseil fût difficile à suivre, — la mesure et la modération contre un malheureux. Elle regrettait qu'il eût instruit Holbach avant de s'adresser à elle. Et voici quelques passages de sa lettre du 22 juillet à David : « Votre douceur, votre bonté, l'indulgence que vous avez naturellement font attendre et désirer de vous des efforts de modération qui passent le pouvoir des hommes ordinaires. Pourquoi se hâter de divulguer les premiers mouvements d'un cœur grièvement blessé que la raison n'a pu encore dompter ? Pourquoi vous dérober à la plus noble vengeance qu'on puisse prendre d'un ennemi, d'un ingrat, ou plutôt d'un *malheureux*, que la *passion* et son humeur atrabilaire égarent (souffrez cet adoucissement) : celle de l'accabler de votre supériorité (morale), de l'éblouir par l'éclat de cette vertu qu'il veut méconnaître ? » Rousseau n'avait pas l'éblouissement facile en pareille circonstance.

« Mais venons au fond de l'affaire, poursuit Mme de Boufflers. La lettre de Rousseau est *atroce*. C'est le dernier excès de l'extravagance la plus complète : rien ne peut l'excuser et c'est l'impossibilité d'effacer une pareille faute qui fera le tourment de sa vie ! » Pronostic fort peu justifié par les événements, en raison de la maladie mentale croissante chez l'auteur de cette injustice. « Pourquoi vous irriter contre un malheureux qui *ne peut vous nuire* et qui *se ruine entièrement*

lui-même ! » Autre illusion ! Cette ferme intelligence comptait trop sur le bon sens, trop peu avec la prévention mystique de ses contemporains et de leurs descendants immédiats : « Que n'avez-vous laissé agir cette pitié généreuse dont vous êtes si susceptible... Soit que vous suiviez mon avis, soit que vous le rejettiez, je serai contente si vous l'êtes et si le public vous approuve. Je n'ai pas la présomption de me croire la capacité qu'il faudrait pour bien conseiller un homme tel que vous *qui a sa gloire à soutenir et sur lequel tous les yeux vont se fixer !* »

Mais trois jours plus tard, son cœur l'emporte : elle abandonne cette attitude de ménagement diplomatique vis-à-vis de l'Écossais et retire l'adhésion préjudicielle qu'elle avait cru devoir donner à sa décision, quelle qu'elle fût. Elle vient d'apprendre en effet qu'il a prié ses amis de faire connaître autour d'eux sa défense, qui est nécessairement un acte d'accusation contre Rousseau ; elle ajoute alors à la lettre ci-dessus un post-scriptum où la compassion pour ce dernier parle plus haut que précédemment dans son âme et prend un accent de reproche. — Hume répondra cependant pour s'excuser sur un premier mouvement de colère, pour alléguer une fois de plus, à sa justification, les *Confessions* qui se préparent et contre lesquelles il entend défendre sa mémoire.

Deux jours après le post-scriptum attristé dont nous venons d'indiquer le sens, le 27 juillet 1766, la comtesse se tourne vers Rousseau pour le juger à son tour : « M. Hume m'a envoyé, Monsieur, la lettre outrageante que vous lui avez écrite. Je n'en vis jamais de semblable ! Tous vos amis sont dans la consternation et réduits au silence. » Pas pour longtemps comme nous l'avons vu ! « Eh ! que peut-on dire pour vous, Monsieur, après une lettre si peu digne de votre plume qu'il est impossible de vous en justifier, quelque offensé que vous puissiez vous croire ! Mais quelles sont donc ces injures dont vous vous plaignez ? Quel est le fondement de ces horribles reproches que vous vous permettez ? Ajoutez-vous foi si facilement aux trahisons ?... M. Hume est un lâche, un traître ?... Et dans quel intérêt ?... Je veux néan-

moins supposer un moment qu'il existe de pareils scélérats ; je veux de plus supposer que M. Hume soit l'un de ces affreux prodiges. Vous n'êtes pas justifié pour cela, Monsieur. Vous l'avez cru *trop tôt.* Vous n'avez pas pris des mesures suffisantes pour vous garantir de l'erreur. Vous avez en France des amis et des protecteurs. Vous n'en avez consulté aucun... Et, quand même vous eussiez fait tout ce que vous avez omis, quand vous auriez acquis toutes les preuves imaginables de l'attentat le plus noir, vous eussiez dû modérer votre emportement contre un homme qui vous a réellement servi. Les liens de l'amitié sont respectables, même après qu'ils sont rompus... Nous attendons vos explications... pour savoir au moins comment vous *excuser*, si l'on ne peut vous *disculper* entièrement. » Cette femme de sens droit n'avait pas deux poids ou deux mesures et jugeait les parties sans complaisance secrète à l'égard de l'une d'entre elles. Mais les explications attendues ne vinrent pas. Aussi bien était-ce trop parler raison avec un homme qui n'était plus capable de raisonnement sur certains points, tout en raisonnant en cerveau de génie sur beaucoup d'autres, comme Hume en avait fait la très sincère et très instructive remarque.

Si la sanction de sa faute ne pouvait plus venir à Rousseau de sa conscience oblitérée par la manie, cette sanction lui vint pourtant d'autre part, et sous une forme qui lui fut profondément sensible, ainsi que nous allons le voir. De même qu'il avait perdu Grimm, Saint-Lambert et Diderot après sa première crise d'inconscience et d'ingratitude pathologique en 1757, il perdit cette fois le seul homme à l'amitié duquel il attachât quelque prix désormais, George Keith. Ce vieillard avait été informé par lui dès avril de ses étranges griefs contre leur ami commun et il avait répondu avec ménagement, en homme qui connaissait bien « son fils le sauvage » que les incriminations élevées contre Hume le plongeaient dans le plus grand étonnement. Puis, le 5 juillet, il se montrait plus explicite en ajoutant : « Je crois cependant que David est innocent envers vous, qu'il est véritablement votre ami ! » Et

il prenait la peine de justifier cet ami sur l'affaire de la pension où il était si parfaitement inattaquable en effet. — A la fin de septembre, il répétera avec une patience méritoire : « Vous me dites que M. Hume n'a jamais haï que vous seul. Cela est impossible. Rendez-vous plus de justice... à moins que votre lettre à lui, *qui se sentait innocent*, ne l'ai fait désespérer d'avoir jamais plus part à votre amitié ! »

La dernière lettre du vieux gentilhomme est datée du 12 décembre 1766. Jean-Jacques lui a reproché d'avoir écrit à du Peyrou au sujet de l'affaire Hume en des termes tels que ce dernier doit regarder désormais l'hôte de Wootton *comme un extravagant, tout au moins*. Et l'interpellé de répondre qu'il a tout fait à bonne intention dans cette circonstance. Mais sa patience est à bout désormais, car il ajoute cette phrase significative : « Peut-être ai-je fait quelque sottise ? Pour les éviter à l'avenir, ne trouvez pas mauvais que j'abrège la correspondance, comme j'ai déjà fait avec tout le monde, même avec mes plus proches parents et amis, pour finir mes jours dans la *tranquillité !* » Après quoi Jean-Jacques n'obtint jamais plus un signe de vie, malgré ses supplications et bien qu'il ait soupiré, le 19 mars 1767 : « J'apprends que vous écrivez à *tout le monde* et que je suis le seul excepté ! »

Voici pourtant ce que Keith avait dit à du Peyrou, avec une belle sérénité d'âme : « Je ne puis justifier son procédé ; tout ce que je puis faire est de justifier son cœur et de le séparer d'une erreur de jugement qui a mal interprété les intentions de David. Je le regarde toujours comme un homme vertueux, mais aigri par ses malheurs, emporté par sa *passion* et qui n'écoute pas assez ses amis. *Je ne puis lui donner raison jusqu'à ce qu'il me paraisse l'avoir !* Si, dans la suite, il vous fait voir des preuves que Hume est un noir scélérat, certainement je lui donnerai raison ! » Ces preuves ne vinrent pas, et pour cause ! Mais, en dépit du prétendu « rationalisme » de cette époque encore si profondément imprégnée de mysticisme tenace, la raison n'était pas en honneur dans tous les cerveaux du temps comme dans celui du robuste highlander.

Il vécut douze années encore, c'est-à-dire autant que Jean-Jacques, à quelques jours près, mais il persista jusqu'au bout dans son silence.

IV

SÉJOUR A WOOTTON, ET FUITE INOPINÉE VERS LE CONTINENT

Rousseau détournait cependant sa pensée d'un épisode dans lequel il sentait confusément n'avoir pas joué le beau rôle, quoiqu'il n'eût plus désormais sur ce point la puissance de synthèse mentale qui l'eût fait reconnaître son orgueilleuse erreur et prendre l'énergique résolution de réparer ses torts. Songeant le plus souvent à toute autre chose, il passa donc à Wootton, dans un paysage de fraîche verdure, quelques mois assez paisibles et suffisamment remplis par la rédaction de ses mémoires. La correspondance de Hume avec Davenport, qui a été récemment publiée [1], nous paraît caractériser de façon intéressante l'état d'esprit des deux adversaires après la période aiguë de la crise. — Lorsque Jean-Jacques avait écrit, dès le 22 juin, à David pour rompre avec lui et lui annoncer l'envoi prochain d'un acte d'accusation plus détaillé, l'incriminé s'était aussitôt tourné vers Davenport (le 26) en lui envoyant le billet qu'il venait de recevoir : « Vous serez stupéfait comme moi, disait-il [nous traduisons tout ceci de l'anglais], devant la monstrueuse ingratitude, férocité [ou vanité, de *ferocitas*] et frénésie de cet homme. » Mais, dès le 15 juillet, après réception du factum, il hausse les épaules et se modère : « Je trouve que, sur bien des points, il ment comme un beau

1. *Annales de la Société J.-J. Rousseau*. 1909.

diable, mais, si j'ose vous donner un avis, c'est de continuer l'œuvre charitable que vous avez entreprise à son égard jusqu'à ce qu'il se fasse enfermer à Bedlam [le Charenton anglais], ou jusqu'à ce qu'il vous querelle et s'enfuie de chez vous ! » Ce qui advint quelques mois plus tard comme David l'avait prévu. « S'il montre la moindre disposition à m'écrire une lettre d'excuse, reprend celui-ci, vous pouvez l'y encourager ; non que je pense que cela ait aucune importance à mon égard, mais parce que cela calmera son esprit et lui donnera du repos ! » Confiance toute britannique d'un chrétien rationnel dans le pouvoir de la conscience morale, au moins à la longue. Mais Jean-Jacques, en dépit des apostrophes de son Vicaire Savoyard, avait intronisé une conscience assez différente de la chrétienne, étant surtout la voix du subconscient passionnel, sous un masque respecté. C'est que loin d'être immortelle et céleste, cette voix-là n'est qu'un fragile organe, issu de la lente formation sociale de l'homme réfléchi et que la sienne était dès longtemps étouffée par l'orgueil pathologique. Il oubliait donc parfaitement à cette époque de sa vie les injures qu'il avait faites, aussitôt qu'il croyait n'avoir plus rien d'immédiat à redouter des offensés ; il en conservait seulement une vague et torturante appréhension de représailles ou de complot.

Le 22 juillet, Hume écrit encore à Davenport : « La conduite de cet homme est un tel mélange de scélératesse et de frénésie qu'on ne sait si l'on doit être irrité par l'une ou apitoyé par l'autre de ces dispositions d'âme. » Puis, le 2 septembre : « Je prends la liberté de vous répéter mes exhortations de continuer le plus longtemps possible vis-à-vis de lui les mêmes bons offices que vous avez si charitablement commencé de lui rendre. Malgré son atroce conduite à mon égard, je serais fâché de le savoir abandonné de tout le monde ; votre connaissance de son caractère vous conseillera seulement d'user avec lui des précautions les plus extrêmes (ce que fit en effet cet homme de cœur) car il est maintenant un objet mieux indiqué que jamais pour vos sentiments d'humanité géné-

reuse, ayant été si mal inspiré dans sa conduite ! Il faudra donc qu'il vive sur ses propres fonds, sans aucune pension ? Malheureux homme ! Me priver si cruellement du plaisir délicieux que je sentais à le servir, et, en même temps, s'opposer de façon si violente à son propre intérêt ! »

Le 7 juillet 1767, après la fuite de Jean-Jacques vers le continent, Hume aura soin de donner de ses nouvelles à son ancien hôte : « Le farouche philosophe [wild est difficile à traduire ; c'est aussi : sauvage, apeuré, affolé] se trouve en ce moment près de Meudon [chez le marquis de Mirabeau]... Mes amis ajoutent que, depuis cette dernière fugue, tout le monde le regarde comme absolument aliéné... Il est fort à plaindre, surtout en raison de l'étrange et sombre caractère qu'a revêtu sa démence, et je doute qu'il puisse persister longtemps dans son présent stade de mélancolie, trop sage pour être enfermé, trop fou pour se conduire. Bien des gens se demanderont même s'*il a jamais été autre chose*, malgré le grand talent ou même le génie qui éclate dans ses ouvrages !... Je ne sais si vous avez su qu'il a dit à un habitant du Lincolnshire [après sa fuite de Wootton] que votre ménagère, s'étant querellée avec sa gouvernante, mit des cendres ou déchets de foyer dans le pot-au-feu de celle-ci, ce qui causa leur brusque départ à tous deux !... Quoi qu'il en soit, cette demoiselle [Thérèse] est une bien déplaisante créature ; on m'assure qu'elle est la cause première de tout ce qui est advenu entre lui et moi ! » Allusion sans doute aux querelles déjà nées entre Thérèse et les hôtesses que Hume avait d'abord procurées à Rousseau, dans le bourg Chiswick. — Enfin, sur l'attitude de Hume après la crise, nous avons le témoignage de Roustan, un des plus fervents sectateurs de Rousseau, à qui il écrit le 5 mai 1767 de Londres où il se trouve à ce moment : « Étant l'autre jour chez M. Maty, M. Hume y vint, y parla de vous et *avec beaucoup de modération ;* il paraît n'être pas à se repentir d'avoir poussé les choses si loin. »

Rousseau, nous l'avons dit, ne se repentait pas davantage

bien qu'il en eût assurément plus de sujet; mais sa capacité de sophisme était là pour le couvrir à ses propres yeux et pour sauvegarder à tout prix son orgueil : « C'est l'événement le plus cruel de ma vie entière, écrit-il à du Peyrou de la querelle, celui dont j'ai porté le coup accablant avec le plus de constance, où je n'ai pas fait une démarche *qui ne soit un acte de vertu !* » Son factum délirant de juillet demeure à ses yeux « un prodige de force d'âme, de modération », car il y a poussé le ménagement pour l'adversaire « jusqu'à ne parler de lui qu'en tierce personne, pour éviter, dans ce que j'avais à dire, *la dureté des apostrophes !*... Pas un mouvement d'indignation, pas un mot dur, *si ce n'est quand la force du raisonnement le rend si nécessaire* qu'on ne saurait ôter le mot sans énerver l'argument ! » Voilà l'une de ces « exceptions » à la Jean-Jacques qui nous rappelle les « courts moments de délire » pendant lesquels Sophie n'était plus sacrée pour lui, et aussi cette étonnante interrogation à du Peyrou, en lui envoyant à imprimer un factum contre Montmollin, après avoir solennellement promis aux autorités de Neufchâtel de ne plus écrire contre ce ministre : « Qui est-ce qui, dans ce corps, m'accuserait de manquer à mon engagement formel ? Quelque promesse que fasse un honnête homme, on n'exigera jamais, on *présumera bien moins encore* qu'elle aille jusqu'à se laisser déshonorer ! » Et voilà ! Est-il rien de plus simple à ce prix que de justifier injures, trahisons, manquements à la foi jurée ?

Comme Hume l'avait bien prévu, l'honnête Davenport ne devait pas tarder à voir se tourner contre lui la noire humeur de son obligé. Il en avait été injurié par lettres dès le 22 décembre 1766. Le 30 avril 1767, il subit une algarade nouvelle : « Un maître de maison est obligé de savoir ce qui se passe dans la sienne, monsieur !... Si vous ignorez ce qui se passe dans la vôtre à mon égard depuis Noel, vous avez grand tort... Demain, Monsieur, je quitte votre maison ! » Or Davenport stylé par Hume ne fait pas même allusion à ces grossièretés dans sa très cordiale réponse ; mais il ne parvient

pas à calmer le malade et la décision de celui-ci mûrit assez rapidement dans son cerveau inquiet. Il distribue aux paysans de la région ses robes arméniennes auxquelles il ne reviendra plus dans la suite ; il endosse son vieil habit à la française (sans doute pour n'être pas reconnu à son costume) et se met en route, hanté par la terreur d'être retenu prisonnier en Angleterre. Il passe dix jours à Spalding dans une région de marécages, assez malsaine, et projette de se rendre à Louth, en Lincolnshire, où habite un Suisse nommé de Cerjeat, ami de du Peyrou. Mais soudain, il se dirige vers Douvres, d'où il écrit au général Conway, secrétaire du roi, qui avait préparé avec Hume l'octroi d'une pension en sa faveur, — apportant la plus grande complaisance en toute cette affaire rendue plus délicate par les susceptibilités et les variations du bénéficiaire : « Que les hommes les plus élevés, les plus distingués, les plus estimables d'une nation tout entière se prêtent aux passions d'un particulier [Hume] qui veut en *avilir* un autre, c'est ce qui ne saurait se concevoir... Ma diffamation est telle en Angleterre que rien ne peut l'y relever de mon vivant... On ne veut pas que j'en sorte, je le sens ; on ne doit pas me laisser aller publier au dehors les outrages que j'ai reçus dans l'île, ni la *captivité dans laquelle j'ai vécu ;* on ne veut pas non plus que *mes Mémoires* passent sur le continent... On vous a fait croire beaucoup de choses. L'illusion de l'amitié vous a prévenu pour mes ennemis... Les manœuvres sinistres que je vois m'annoncent le sort qui m'attend si je feins seulement de vouloir m'embarquer [l'assassinat]. J'y suis déterminé pourtant parce que toutes les horreurs de la mort n'ont rien de comparable à celles qui m'environnent... Je ne me vois environné que de signes affreux qui m'annoncent ma destinée ! » Nous allons voir quels gestes lui inspire la terreur d'être massacré s'il essaye de fuir ses bourreaux.

Après avoir aussi habilement disposé à son égard un haut dignitaire britannique, assurément fier des libérales traditions d'hospitalité de son pays, il promet au général que, s'il obtient l'autorisation de passer en France, il ne publiera plus jamais

rien, *abandonnera pour toujours le projet d'écrire sa vie et ses mémoires*, ne se plaindra jamais des malheurs qui l'ont accablé en Angleterre, ne parlera de M. Hume qu'avec honneur et attribuera les plaintes indiscrètes qui lui sont quelquefois échappées dans le fort de ses peines à son humeur aigrie, *portée à la défiance et aux ombrages* par des malheurs continuels : « Je pourrai, ajoute-t-il, parler de la sorte avec vérité, n'ayant que trop d'injustes soupçons à me reprocher, par ce malheureux penchant, ouvrage de mes désastres, et qui, maintenant, y met le comble ! » Mais cette lueur de clairvoyance ne l'incite nullement à reviser son procès avec Hume et il conclut en renouvelant ses divers serments, qu'il tiendra, dit-il, sous peine d'être considéré comme un infâme, se jouant des promesses les plus solennelles !

A Douvres, selon la lettre d'un témoin oculaire qui fut publiée vingt ans plus tard, un notable de l'endroit l'avait prié à dîner. Le vent soufflait en tempête, et le voyageur ne pouvait tenir en place : « A chaque instant, a écrit M. J.-L. Courtois [1], il se lève de table pour aller à la fenêtre. Toujours les vagues déferlent avec fracas. Décidément, il restera prisonnier dans cette grande île ! Ne se possédant plus, il quitte brusquement la maison et court vers le rivage de toute la vitesse de son pauvre corps secoué par la terreur ; le vaisseau est à sec sur la plage (à marée basse). Il y monte : il se barricade dans une cabine. Grand émoi sur le pont ! Thérèse est arrivée. Elle discute, elle prie. Peine inutile. Alors, elle use du langage violent de la populace irritée et Jean-Jacques sort enfin, tout tremblant !... La soirée s'écoula ensuite sans incidents dans le cercle de l'amphytrion. » Quelques heures plus tard, on put mettre à la voile et le fugitif ressentit une joie immense en touchant le sol français. — Corancez nous apprend que, dix ans plus tard, il qualifiait lui-même de folie

1. M. Courtois a publié dans les *Annales de la société J.-J. Rousseau* (1909) une excellente étude sur *Rousseau en Angleterre*, à laquelle nous devons beaucoup.

ce départ précipité, qui fut, disait-il, une fuite devant une persécution supposée de ses ennemis ; il ajoutait qu'il eut le tort de brûler à ce moment une édition corrigée de l'*Emile* pour alléger son bagage et qu'il la regretta plus tard. Il harangua le peuple. Il alla, reconnaissait-il alors, jusqu'à croire les vents complices du complot tramé contre sa vie (par un retour à l'état d'âme mystique des primitifs), et jusqu'à soupçonner sa digne compagne elle-même d'être de connivence avec ses persécuteurs ! — Clairvoyance qu'il est étrange de voir cohabiter à ce moment dans son cerveau avec la manie des persécutions la plus caractérisée.

Il est vrai que vis-à-vis de Bernardin de Saint-Pierre, vers le même temps, il jugeait beaucoup moins sagement cette période de son existence : « Quand je passai en Angleterre avec M. Hume, exposait-il, j'eus plusieurs sujets de me plaindre. Il ne faisait point manger avec lui Mlle Le Vasseur qui était ma gouvernante. » Mais nous savons, par ses visiteurs de Motiers, que lui-même interdisait à Thérèse de s'asseoir à sa table lorsqu'il y avait des hôtes ! « Hume, poursuivait-il, se fit graver coiffé en ailes de pigeon, beau comme un petit ange quoiqu'il fût fort laid, et, dans une autre estampe qui servit de pendant à la sienne, il me fit représenter comme un ours ! » On sait l'horreur que professait Jean-Jacques pour son portrait peint à Londres par Ramsay : en réalité la plus belle et la plus pénétrante de toutes ses effigies, selon nous. « Il me montrait en spectacle dans sa maison sans dire un seul mot... L'Angleterre dont on fait en France de si beaux tableaux [1], a un climat triste. Mon âme, fatiguée de tant de

1. C'est peut-être ici le lieu d'indiquer, très sommairement, quelle devait être dans la suite l'attitude de l'Angleterre vis-à-vis des doctrines de son peu reconnaissant visiteur. M. Edmund Gosse, l'éminent critique d'Outre-Manche, en a donné un excellent aperçu aux *Annales J.-J. Rousseau* de 1912. — Il y fut goûté surtout pour sa *Lettre à d'Alembert*, si rationnellement chrétienne en apparence, et, jusqu'à un certain point, pour sa *Julie* où le personnage de lord Bomston est dessiné, au total, de si sympathique manière. Mais la Révolution vint mettre en évidence les aspects suspects du mysticisme nouveau ; déjà Burke, dans sa célèbre

secousses, était dans un mélancolie si profonde que, dans tout ce qui s'est passé, je puis avoir fait des fautes. Mais sont-elles comparables à celles de mes ennemis, etc... » Et il retournait alors à ses divagations coutumières.

C'était en effet un maniaque désormais incurable qui rentrait en France au printemps de 1767, pour y vivre onze années encore. Toutefois la hantise des persécutions laissait son génie d'expression et même d'évocation pittoresque, pafaitement intact, ou plutôt exalté davantage encore par l'état d'agitation de ses facultés émotives. Ses plus belles pages seront écrites dans les dernières années de sa vie.

Letter to a member of the National Assembly, voyait en lui le père de l'anarchie démagogique et présentait sa prétendue vertu comme un *vice égoïste, flatteur et séducteur,* son principe de conduite comme une morbide vanité. — Jeffrey lui fut également fort défavorable, ainsi que Coleridge. Mais sa réputation jette un dernier éclat Outre-Manche avec les romantiques de son observance, Shelley, Hazzlitt, Byron. — Bientôt Siméon, le théoricien de l'évangélisme ramène l'opinion anglaise vers le christianisme rationnel ; un code de morale stricte succède, par réaction. à l'immoralité des règnes de George III et George IV. Walter Scott condamne durement l'*Héloise ;* il se produit un réveil du « sentiment du péché », c'est-à-dire de la prudente psychologie pessimiste que symbolise le dogme de la chute originelle. En 1849, la *Life of Hume* de Burton présentera Jean-Jacques sous le jour le plus défavorable. Mais il garde de tacites fidèles dans Eliot et Ruskin, ces intéressants mystiques. En 1873, Morley, disciple de la pensée française, se montre plus sympathique dans une brillante monographie sans réussir à lui ramener l'opinion. L'ère victorienne se clôt et, depuis quelque vingt-cinq ans, l'Angleterre s'est engagée sur nos traces dans les voies du rousseauisme passionnel et social : nous avons parlé de Mme Mac Donald, la fougueuse avocate du Genevois. — Dans l'Amérique anglo-saxonne, au contraire, la note savamment et sévèrement critique persiste avec le groupe antiromantique dont MM. Sherman, Babbitt et Paul Elmer More sont les choryphées. — Quant à l'Allemagne qui l'adora pendant sa période romantique (seconde et troisième générations rousseauistes), elle a été conduite par son effort impérialiste de la seconde moitié du XIXe siècle à se retourner, surtout en matière pédagogique, contre l'anémiante inspiration du névropathe.

CHAPITRE V

PÉRÉGRINATIONS PATHOLOGIQUES

Rousseau débarque à Calais le 22 mai 1767 ; il passe une huitaine de jours à Amiens où, écrit-il à du Peyrou, on a voulu lui rendre des honneurs publics et où il s'est trouvé l'objet d'un empressement si bruyant qu'il a dû s'éloigner sans plus de retard. — Seconde manifestation de l'état d'esprit de la France, par contraste avec celui de la Suisse et de l'Angleterre ! — Le 5 juin, il est à Fleury, près de Meudon, sous le toit du marquis de Mirabeau, l' « ami des hommes » dont nous dirons les brèves, mais intéressantes relations épistolaires avec lui, pendant cette période de sa vie. Cependant, son très dévoué admirateur et protecteur, le prince de Conti, s'occupe de lui procurer un séjour plus conforme à ses goûts et qui soit moins voisin de la capitale. Aussi bien la France, dès lors convertie au rousseauisme dans ses classes dirigeantes, lui offre-t-elle le plus sûr asile, à la condition de ménager quelque peu les persistantes défiances du gouvernement à son égard. Le 21 juin, il s'installe donc au château de Trye-en-Vexin, dans un domaine qui appartient au prince mais où celui-ci ne fait que rares et brefs séjours. Pour plus de sûreté, il se dissimulera sous le pseudonyme de Renou, et Thérèse passera pour sa sœur.

I

LE COMPLOT

Avant de le suivre dans ses pérégrinations de trois années à travers la France, nous préciserons quelque peu le triste état d'esprit dans lequel l'a laissé la dernière secousse émotive qu'il vient de subir. Rappelons que la manie de la persécution avait frappé dès longtemps à la porte de son cerveau prédisposé, et, dès 1757, avait paru faire dans ses facultés une brèche ; brèche réparée toutefois par les circonstances plus favorables qui l'entourent à Montmorency et par les éclatants succès de sa plume. Pourtant, il a de temps à autre des rechutes plus ou moins caractérisées ; et, par exemple, le 25 avril 1759, on le voit écrire à Le Nieps : « C'est une si belle chose que le vernis des procédés et le ménagement de la bienséance ! La haine en tire un si commode parti ! On satisfait sa vengeance à son aise en faisant admirer sa générosité ; on cache doucement le poignard sous le manteau de l'amitié et l'on sait égorger en feignant de plaindre ! Ce pauvre citoyen ! Dans le fond, il n'est pas méchant ; mais il a une mauvaise tête qui le conduit aussi mal que ferait un mauvais cœur [ne l'a-t-il pas concédé parfois !]. On lâche mystérieusement quelque mot obscur qui est bientôt relevé, commenté par les apprentis philosophes ; on prépare, dans d'obscurs conciliabules, le poison qu'ils se chargent de répandre dans le public, etc... » C'est déjà l'esquisse schématique de sa hantise à venir.

Le 9 novembre 1761 [à peu près au moment de ses soupçons contre les jésuites], il écrit au maréchal de Luxembourg : « L'invincible silence de Mme la maréchale m'épouvante et me

fait craindre *d'avoir été trop confiant !* Je ne comprends rien à cet effrayant mystère et n'en suis que plus alarmé. De grâce, faites cesser un silence aussi cruel ! » Puis l'année suivante, à Moultou, au lendemain du décret rendu contre lui : « Que ne puis-je, dès cet instant, faire oublier ma mémoire ! Ne donnez mon adresse à personne !... Que mon nom soit effacé de la surface de la terre. Ah ! Moultou, la Providence s'est trompée ! Pourquoi m'a-t-elle fait naître parmi les hommes en me faisant d'*une autre espèce qu'eux* ! »

L'idée se glisse dès ce moment dans son esprit que c'est sa plume qui l'a perdu : « A quarante ans, écrira-t-il le 7 décembre 1763, je pris la plume et la pose avant cinquante, malgré quelques vains succès, maudissant tous les jours de ma vie celui où mon sot orgueil me la fit prendre, où je vis mon bonheur, mon repos, ma santé [et l'accident des Charmettes, avec ses conséquences tenaces ?] s'en aller en fumée, sans espoir de les recouvrer jamais ! » Tel est bien en effet le destin ordinaire des grands mystiques qui prétendent agir au nom du ciel sur les destinées humaines. — Puis encore, à Saint-Brisson, en janvier 1765 : « Le métier d'auteur n'est bon que pour qui veut servir les passions des gens qui mènent les autres ; mais, pour qui veut sincèrement le bien de l'humanité, c'est un métier funeste ! Aurez-vous plus de zèle que moi pour la justice, pour la vérité, pour tout ce qui est honnête et bon ? Aurez-vous des sentiments plus désintéressés, une religion plus douce, plus tolérante, plus pure, plus sensée ?... Éviterez-vous avec plus de soin de croiser les intérêts de personne [!!!] Et toutefois, vous voyez ! Je ne sais comment il existe dans le monde un seul honnête homme à qui mon exemple ne fasse pas tomber la plume des mains ! » Que sa religion soit « sensée », c'est ce qui est fort discutable et qu'il n'ait pas « croisé » d'innombrables intérêts avec une étrange violence, c'est ce qui est encore moins acceptable ! N'est-ce pas en effet pour ce dernier motif qu'il est désormais sans patrie ?

Nous avons déjà indiqué que les névropathes qui implorent

à ce moment, par centaines, le réconfort de sa direction spirituelle et les toniques suggestions de son Quiétisme laïcisé exercèrent également une très fâcheuse influence sur son équilibre mental. Les lettres qu'il reçoit, dira-t-il dans ses *Dialogues* (où il parle de lui-même à la troisième personne), « ne sont le plus souvent, avec des lieux communs de collège, que de *sottes déclamations contre les grands et les riches*, par lesquelles on croit bien le leurrer (et qui donc en a donné l'exemple), d'*amers sarcasmes sur tous les états*, d'aigres reproches à la fortune de priver un grand homme comme l'auteur de la lettre, et par conséquent l'autre grand homme à qui elle s'adresse, des honneurs et des biens qui leur étaient dus pour les prodiguer aux indignes,... de pathétiques déclarations de la prompte assistance dont ils ont besoin,... la résolution de se tuer... quelque requête dont on vient le charger, vu la grande éloquence de sa plume et la grande bonté de son cœur !... Au mot d'*humanité*, qu'ont appris à bourdonner autour de lui ces essaims de guêpes, elles prétendent le cribler de leurs aiguillons bien à leur aise... Ils ont bientôt *repris* (ils ne sont donc point bons naturellement ?) pour forcer sa porte, la férocité des tigres et la flexibilité des serpents. Il faut avoir vu les assauts que sa femme est forcée de soutenir sans cesse, les injures et les outrages qu'elle essuie journellement de tous ces *vertueux infortunés*, etc... » Mais qui donc leur enseigna ce vocabulaire ?

Sous ces diverses influences fâcheuses, il en arrive à la suspicion universelle, car il n'est pour ainsi dire pas un de ses amis, parmi les plus fervents, qui n'ait été, de façon passagère ou définitive, la victime de sa manie dénigrante. Écoutons-le par exemple sur du Peyrou qui le fait vivre de ses subsides, sous le prétexte de devenir son héritier littéraire : « Non seulement, écrit-il à Mme Boy de La Tour en 1768, ils sont parvenus à m'ôter du Peyrou en qui j'avais mis toute mon espérance (il y avait eu entre eux des scènes extrêmement pénibles à Trye où le Suisse eut l'imprudence de venir le voir), à qui j'avais confié tous mes papiers, tous mes projets, tous mes

secrets, de qui seul j'attendais ma délivrance, pour qui j'étais sorti d'Angleterre, auprès duquel mon dernier, mon plus doux espoir était de vivre et de mourir; ils me l'ont ôté, dis-je, d'une façon si prodigieusement prompte et si parfaitement inconcevable qu'il n'y eut jamais aliénation de cœur si forte, si *monstrueuse* que celle que je trouve en lui ! Il a fallu nécessairement, pour l'amener au point où je l'ai vu et où il est resté, qu'ils lui aient *totalement renversé la tête !* Ce que j'ai fait pour lui et pour le *ramener* a été inouï ! Tout a été inutile. Je n'ai pu tirer la moindre ouverture, le moindre jour, le moindre épanchement de ce cœur *sombre* et *caché !* » Nous savons déjà que son exigence de ce temps, vis-à-vis de quiconque lui est un instant devenu suspect, c'est l'*aveu* d'affiliation au complot formé contre lui, fut-il d'ailleurs en face du plus avéré de ses bienfaiteurs. Lui refuse-t-on cet aveu et le repentir qui pourrait racheter un tel crime, c'est qu'on a nécessairement le cerveau « renversé », tandis que le sien est bien à sa place ! « J'ai souffert près de lui, conclut-il, les angoisses des plus terribles agonies. Enfin, renonçant à percer l'affreux mystère dont il s'enveloppe, je me suis détaché de lui,... persuadé que la liaison de deux cœurs l'un le plus ouvert, l'autre le plus caché qui existe, ne pouvait jamais être durable et forte ! Il faut assurément que l'organisation de mon cerveau ne soit pas naturellement si mauvaise, puisque cette seule aventure ne m'a pas rendu complètement fou ! »

A dater de 1770, et pendant une année environ, il placera en tête de presque toutes ces lettres ce quatrain plaintif et suppliant :

« Pauvres aveugles que nous sommes !
Ciel, démasque les imposteurs
Et force leurs barbares cœurs
A s'ouvrir au regard des hommes ! »

Nous savons ce qu'il voudrait lire par cette ouverture, et il y a dans les lettres inaugurées de la sorte, de soudaines apos-

trophes qui trahissent encore davantage l'exaltation portée à son paroxysme : « Messieurs, pourquoi craindre si fort que l'accusé sache vos preuves ? Permettez que je l'en instruise... Tout *hypocrite de vertu* [il se croit considéré de la sorte depuis les événements de 1757 et surtout depuis le *Sentiment des citoyens*] doit être *publiquement* confondu... Ma situation est unique : elle est inouïe depuis que le monde existe, etc... » Et à Mme Boy de La Tour, au moment de quitter Monquin : « Les frivoles clameurs de la calomnie sont bien différentes dans leurs effets des complots tramés et concertés pendant de longues années dans un profond silence et dont les développements successifs, dirigés par la ruse, opérés par la puissance, se font lentement, sourdement, avec méthode... *Je suis innocent !* » Clameur qui reviendra souvent au terme de ses lamentations de ce temps.

Les *Dialogues*, que nous aurons à étudier avec attention, sont le monument le plus achevé d'un état d'esprit auquel on ne saurait refuser la compassion. On y lit, vers la fin, cette assertion caractéristique : « Si d'Alembert ou Diderot s'avisaient d'affirmer aujourd'hui que Jean-Jacques a deux têtes, en le voyant passer demain dans la rue, tout le monde lui verrait deux têtes, très distinctement, et chacun serait surpris de n'avoir pas aperçu plus tôt en lui cette monstruosité ! » Quelquefois seulement, le brouillard se lève un instant devant ce regard embrumé, mais c'est pour rendre plus pénible la sensation de son très rapide retour, ainsi qu'en témoignera ce cri de douleur, dans une des dernières lettres du malade à Coindet : « Mon jeune ami, plaignez-moi, plaignez cette tête grisonnante qui, ne sachant où se poser, va nageant dans les espaces et sent, pour son malheur, que les bruits qu'on a répandus d'elle ne sont encore vrais qu'à demi. »

II

TRYE, GRENOBLE, BOURGOIN, MONQUIN

Dès son arrivée à Trye, M. Renou s'y croit persécuté. Le jardinier, qui devrait le défrayer de tout pour obéir aux ordres du prince, ne lui livre ni un légume ni un fruit. Décidément, les grands ne sont pas maîtres chez eux ! Il a des suspicions violentes et injurieuses contre Coindet, contre Mme de Verdelin, avec qui il avait rompu depuis deux ans déjà, mais entre les mains de laquelle, dit-il, le prince de Conti vient de le livrer une fois de plus. « Profitant de vos avis, écrit-il à du Peyrou (qui sera bientôt sacrifié à son tour, comme nous le savons), je feins de ne rien voir... En m'étouffant le cœur, je leur rends caresse pour caresse ; ils dissimulent pour me perdre et je dissimule pour me sauver. Mais. comme je n'y gagne rien, je sens que *je ne saurais dissimuler longtemps encore*. Il faut, tôt ou tard, que l'*orage crève !* » Il crèvera successivement sur tous les amis du malade pendant les dix années qui vont suivre. — Mais il songe qu'il ne saurait où se retirer aux approches de l'hiver, et il reste donc, par nécessité, par la volonté de Thérèse aussi, qui, excédée enfin de cette vie nomade, dont elle est en partie responsable pourtant, retrouve quelque autorité pour lui dire : « Voulez-vous donner à vos ennemis l'avantage qu'ils vous demandent de crier que vous ne pouvez durer nulle part ? »

Cette résolution de sagesse lui coûte grandement à tenir. L'intendant du château, Manoury, lui paraît « plus noir de cœur que de barbe ». Il aura une alerte terrible lorsqu'un certain Deschamps, domestique du prince, sera mort subitement après avoir mangé d'un poisson qu'il avait reçu de lui

en cadeau ; car il se voit déjà accusé d'empoisonnement et traîné devant les tribunaux. On a publié récemment le mémoire justificatif qu'il adressa, en toute hâte, à son hôte : on y apprend que sa menace habituelle à cet hôte débonnaire, pour le plier à ses volontés despotiques, c'était de quitter brusquement son asile, de se rendre à Paris et de s'y livrer aux autorités afin de « purger » enfin le décret rendu contre lui. Conti ne manquait pas de faire aussitôt l'impossible pour empêcher cette nouvelle folie.

Il venait de temps à autre en personne pour calmer son difficile pensionnaire, car les choses se gâtaient de plus en plus entre les gens de service et le ménage Renou, frère et sœur. Jean-Jacques assure qu'on lâche contre lui la populace des villages voisins ; on met les serviteurs au cachot en disant que c'est lui qui le veut ainsi ; on fait de nouvelles clôtures dans le parc et l'on répand le bruit que c'est *le monsieur du château* qui exige tout cela pour faire pièce aux paysans. Aussi, après avoir tenté deux promenades qui ne l'excitent pas à les multiplier, s'est-il restreint au jardin du fermier. Pourtant, il se décide un peu plus tard à tenter une nouvelle sortie qui se fait cette fois sans encombre, en sorte qu'il mande à d'Ivernois : « Voyant que rien de tout ce que j'avais imaginé n'est arrivé, je commence à craindre, après tant de malheurs réels, d'en avoir quelquefois d'*imaginaires* qui peuvent agir sur mon cerveau... jamais sur mon cœur ! » C'est le refrain des maniaques de l'amour, mais non l'opinion de leurs victimes. — Enfin, au milieu de juin 1768, après une année environ de séjour à Trye, il quitte brusquement le château avec des récriminations violentes contre tous les gens de son hôte, sans exception !

Il se dirige vers Lyon, puis vers Grenoble, avec le projet, semble-t-il, de visiter à Chambéry le tombeau de Mme de Warens. Mais, dans la grande ville dauphinoise, où le comte de Clermont-Tonnerre commande pour le roi, un incident imprévu vient augmenter ses suspicions contre le genre humain en général et contre les « philosophes » en particulier.

Un « chamoiseur », c'est-à-dire un gantier du nom de Thévenin, qui a été averti de sa présence par un de ses admirateurs grenoblois, M. Bovier, lui réclame la somme de neuf francs que le dit Thévenin lui aurait prêté naguère dans un cabaret voisin de Motiers. La dette est de peu d'importance, mais Rousseau, qui ne se souvient nullement de ce créancier prétendu (et pour cause, car nous allons voir que la réclamation était fondée sur une erreur de noms) s'empresse de voir dans cette sottise une machination de ses ennemis et s'en montre littéralement affolé ! — En examinant de près les documents de la cause, on constate que ce Thévenin était de passé peu recommandable, ayant été condamné à trois ans de galères par les tribunaux parisiens pour imposture contre un sien homonyme, M. Thévenin de Tanlay, conseiller au Parlement de Paris, et s'étant dérobé par la fuite à l'exécution de cette sentence. Vis-à-vis de Rousseau, cependant, il était sans doute de bonne foi, car il le confondait avec un certain Decustreau, dont le nom exact lui revint ensuite à la mémoire et qui lui avait bien réellement emprunté neuf livres dans le pays habité par Jean-Jacques quelques années plus tôt et au temps du séjour en Suisse de l'homme célèbre.

Donc rien de plus banal et de plus insignifiant que cet épisode. Mais il ne s'éclaircit que peu à peu et de façon incomplète. Aussi le malade voit-il en Thévenin un affidé de la conjuration dont il se croit la victime et sa préoccupation principale est-elle d'apprendre par ce comparse quels sont les véritables patrons de l'entreprise. De là son indignation quand on lui propose de réduire tout bonnement *au silence* un personnage qu'il faudrait faire parler au contraire à tout prix, selon lui. Bientôt toutefois, désespérant de s'instruire par cette voie, il demandera que le chamoiseur ne soit pas inquiété davantage pour sa réclamation sans fondement. — Thévenin n'en avait pas moins été interrogé une fois en sa présence et c'était alors lui-même qui avait manqué de sang-froid, au point de paraître dans son tort, si l'accusateur avait eu plus de prestige : tant l'indignation, explique-t-il, a embarrassé sa

parole et même ses idées. Il estimera dès lors que tel était l'objet actuel des comploteurs : constater pour cette fois, non si on pourrait le déshonorer, — l'imputation étant vraiment trop mince, — mais si un imposteur pouvait du moins l'*embarrasser* par son audace. Et, de cela, les preuves leur ont été surabondamment fournies, par malheur !

Il se dirige alors vers Chambéry, sans s'être procuré le passeport nécessaire pour franchir la frontière de Savoie ; il est donc contraint de s'arrêter dans la petite ville de Bourgoin, où il va passer six mois environ, logé dans une mauvaise auberge, sans pouvoir se décider à chercher un autre séjour. — C'est là qu'il épouse enfin Thérèse, devant deux notables du lieu, M. de Champagneux, maire de l'endroit, et M. de Rozière, cousin du précédent. Ces gentilshommes constatent non sans pleurer d'attendrissement, le solennel engagement des conjoints ; mais, en ce temps, l'Église seule mariait et l'on voit donc quelle était la très faible portée d'une pareille cérémonie. — C'est à Bourgoin également que, sur la porte de sa chambre d'auberge, Rousseau griffonne au crayon une déclaration très curieusement pathologique qui a été certifiée par le maire de Bourgoin, et dont, au surplus, il envoya lui-même une copie à Mme Boy de La Tour, sanctionnant ainsi par l'adhésion de ses facultés réfléchies cette étonnante effusion de son subconscient orgueil.

Ces lignes s'intitulent : *Sentiments du public sur mon compte dans les divers états qui le composent*, et voici ce qu'elles renferment de plus caractéristique. Les rois, estime-t-il, les grands, la vraie noblesse, les évêques l'honorent et s'honorent eux-mêmes en lui marquant des égards ! Au contraire, les magistrats, les philosophes, les simples prêtres et les beaux-esprits le haïssent. — Quant aux femmes, dupes de deux hypocrites (le terme est beaucoup plus grossier dans le texte) qui les méprisent (sans doute Grimm et d'Alembert), elles trahissent désormais *l'homme qui mérita le mieux d'elle !* — Pour le gouvernement de Genève, il sent ses torts, sait que sa victime les lui pardonne et les réparerait sans tarder s'il

l'osait. « Le peuple, qui *fut* mon idole, écrit textuellement le Messie de la démagogie moderne, voit en moi une perruque mal peignée et un homme décrépit... *les chefs du peuple, élevés sur mes épaules, voudraient me cacher si bien qu'on ne vît qu'eux !* » N'est-ce pas déjà tout l'accent des sectes révolutionnaires, acharnées à se remplacer l'une l'autre au pouvoir. Enfin se présente à cet esprit désorbité la physionomie du grand rival : « Voltaire, que *j'empêche de dormir*, parodiera ces lignes ! Ses grossières injures sont un *hommage* qu'il est forcé de me rendre malgré lui ! » Il y a certes de la clairvoyance, de la prescience même avec de la folie, dans ces lignes étranges, dans cette « confession » venue d'un étage plus profond de la conscience que l'écrit plus développé qui porte ce titre fameux. Mais que l'homme qui les signa ait pu se dire, en tête de cette autobiographie, l'être le plus dénué de vanité qui fut jamais, c'est ce qui surprendrait s'il était capable de se voir tel qu'il fût ou si, comme nous l'avons indiqué déjà, la distinction de l'orgueil légitime et de la vanité condamnable ne venait en pareil cas au secours de ces fanfarons d'humilité.

L'atmosphère marécageuse de Bourgoin ayant exercé à la longue une fâcheuse influence sur la santé du voyageur, il se décide à louer une habitation sur la hauteur qui domine la petite ville. Cette demeure s'appelle Monquin : elle est la propriété d'un M. de Césargues avec lequel son locataire ne manquera pas de se quereller parce que Mme Renou y aura été livrée, comme à Chiswick, à Wootton ou à Trye, entre les mains d'un véritable « bandit en cotillon ». Par compensation, il gagne l'affection d'un voisin, M. de Saint-Germain, ancien militaire qui sera quelque temps pour lui un nouveau Luxembourg ou un second Keith. Requis par l'homme de lettres de témoigner en sa faveur après sa mort, il s'acquittera de cette mission en toute conscience : « Les personnes clairvoyantes qui ont vu de près M. Rousseau, écrira ce brave homme [en plein épanouissement du rousseauisme, il est vrai], tout en le blâmant de ses écarts envers ceux qu'il regardait comme ses persécuteurs, découvraient en lui un amour

pour ses semblables dont on trouverait peu d'exemples ! » Il cite divers traits de charité qui sont en effet à l'honneur de Jean-Jacques ; mais il doit convenir qu'un mouvement d'opinion se marqua bientôt dans le voisinage contre les nouveaux habitants de Monquin. Il l'explique par les calomnies d'un fermier qui aurait voulu se faire payer deux fois une même fourniture par Mme Renou et d'une femme de ménage qui, chassée par M. Renou, accusa celui-ci de l'avoir voulu mettre à mal : ce qui rapproche singulièrement ce nouvel essai de séjour champêtre de ceux qui l'ont précédé. « Ces événements, quoique fâcheux, ajoute Saint-Germain en personne, n'auraient pas dû affecter M. Rousseau au point où il l'était ; encore moins lui persuader que ces calomnies grossières étaient l'ouvrage de ses ennemis. Autant *à plaindre qu'à blâmer*, il était, par sa sensibilité et sa méfiance, son plus cruel ennemi à lui-même ! » Ce qui est certainement la note juste dans l'appréciation de cette période du calvaire mental de Jean-Jacques.

Une excursion pédestre de huit jours au mont Pilat montre sa santé physique assez résistante à cette date ; mais elle fut sans agrément pour lui par la faute de ses compagnons de route, beaucoup trop cérémonieux à son gré ! Il avait commencé, dit-il, par chanter à tue-tête et par leur détailler même quelques couplets de sa façon ; mais leur attitude resta si correcte qu'il dut renoncer à les dégeler et se contenta d'herboriser sans plus se soucier de leur présence : « Je m'imaginais que nous allions chanter, criailler, folâtrer toute la journée !... Voulant être badin tout seul, je ne me trouvai que grossier : toujours le grand cérémonial et toujours Monsieur Don Japhet [la farce dramatique de Scarron]... Voilà l'histoire exacte de ce tant célèbre pèlerinage qui court déjà les quatre coins de la France et qui remplira bientôt l'Europe entière de son risible fracas ! » S'il riait de pareils fracas, il en était pourtant bien aise. — Enfin, au printemps de 1770, il quitte Monquin, en claquant les portes derrière lui comme d'ordinaire. A la fin de mai il est à Lyon et au début de juillet, à Paris.

III

RETOUR A PARIS

Il trouve la capitale française de plus en plus convertie à sa religion, si bien qu'il ne peut plus être question de lui en interdire le séjour. Ce n'est pas seulement un groupe aristocratique qui lui fait fête comme en 1765, c'est la bourgeoisie entière qui lui est acquise. Sa manie lui conseillera pourtant bientôt de regarder les Parisiens comme conjurés sans exception pour le perdre; mais, son sens droit, qui survit au trouble partiel de ses facultés de synthèse, lui dira secrètement qu'il est au contraire soutenu et porté par l'opinion de la grande ville, au rayonnement intellectuel sans égal.

Il y vient pour riposter aux diffamations de ses ennemis par des lectures publiques du manuscrit de ses *Confessions*, — à défaut de leur publication qui doit être nécessairement retardée par le caractère de leur contenu. — Il commence donc cette campagne de publicité restreinte, avec le succès de curiosité que l'on devine, mais non point à sa satisfaction toutefois, si l'on en juge par les dernières lignes, si frappantes, de cet ouvrage illustre : « J'ajoutai ce qui suit dans la lecture que je fis de cet écrit chez M. le comte et Mme la comtesse d'Egmont (la fille du maréchal de Richelieu). Je le déclare hautement et sans crainte. Quiconque, même sans avoir lu mes écrits, examinera par ses propres yeux mon naturel, mon caractère, mes mœurs, mes penchants, mes plaisirs, mes habitudes et pourra me croire un malhonnête homme est lui-même un homme *à étouffer !* J'achevai ainsi ma lecture et tout le monde *se tut.* Mme d'Egmont fut la seule qui me parut émue : elle tressaillit visiblement, mais elle se remit bien vite et garda

le silence ainsi que toute la compagnie (le prince Pignatelli, la marquise de Mesme et le marquis de Juigné). Tel fut tout le fruit que je tirai de cette lecture et de ma déclaration ! » On comprend fort bien le tressaillement de Mme d'Egmont. Quant aux victimes des *Confessions*, telles que Mme d'Épinay et son entourage, elles s'émurent à juste titre de diffamations bien plus effectives que celles dont les accusait l'auteur de cet écrit. Elles obtinrent sans peine du lieutenant de police que Rousseau fût averti d'avoir à cesser ces manifestations combattives ! Il y renonça sans trop de peine au surplus, ayant constaté, comme nous venons de le voir, que là n'était pas, décidément, le moyen de déjouer les complots dont il se croyait menacé.

Il s'était installé rue Plâtrière (aujourd'hui rue J.-J. Rousseau), chez un certain Venant, épicier retiré des affaires, qui possédait en outre à Belleville un pavillon rustique dans lequel son locataire parisien se fit réserver également une chambre : il appréciait, dit-on, la bonhomie de Mme Venant pour laquelle Galiani prétend, sans aucune vraisemblance, qu'il avait de tendres sentiments. Il allait encore quelquefois faire une partie d'échecs au café de la Régence et acceptait de souper chez Sophie Arnould avec deux ou trois convives. Mais, pendant ce dernier séjour parisien qui devait se prolonger près de huit ans, sa santé morale subit quelques fluctuations, du mieux au pire, sans jamais redevenir normale toutefois. Assez souriant et gai pendant les premiers mois qui suivirent son retour, il s'assombrit sensiblement ensuite, passa évidemment par un minimum de tension psychique au temps où il achevait ses *Dialogues*, puis revint à une disposition de calme tandis qu'il rédigeait ses *Rêveries*, jusqu'à l'heure où une nouvelle poussée d'inquiétude morbide amena son installation à Ermenonville, dont le séjour devait lui être rapidement fatal. Au surplus, — et en dépit des pénibles hallucinations dont nous avons déjà donné et donnerons encore quelques témoignages, — il se montrait parfois reconnaissant pour la très sincère sympathie dont il fut entouré, en réa-

lité, pendant ses années de vieillesse, par l'immense majorité des Parisiens : « La France, écrira-t-il à de Belloy (l'auteur des *Bourgeois de Calais*), la France est encore la nation de l'Europe que j'honore le plus. Il y reste, sinon la vertu, du moins l'amour pour la vertu. » Nous avons déjà rencontré cet éloge sous sa plume : c'est celui auquel il se restreignait désormais pour lui-même, car nous savons qu'il lui plaisait d'être mis hors de pair pour sa valeur morale bien plutôt que pour son génie d'expression. « On est encore forcé de les tromper pour les rendre injustes, ajoutait-il ; précaution dont je n'ai pas vu qu'on eût grand bseoin pour d'autres peuples ! »

L'impression qu'il fait en ce temps sur ses visiteurs est assez variable selon les jours et selon les hommes. Voici celle de Bergasse, avocat au Parlement qui le vit en 1775 et dont le récit a été récemment publié : «Il paraît un brave homme sans esprit et se montre sincère quand il dit avoir oublié ses écrits. Il rit sans finesse, sans méchanceté, comme un enfant... Ses yeux sont d'une vivacité extraordinaire, mais cette vivacité est naïve; son corps est dans un mouvement perpétuel, mais ce mouvement n'est pas décidé. Jamais, en le voyant, vous ne diriez que cet homme ait été malheureux, encore moins que ce soit, de tous les hommes, le plus sensible. Il n'est ni sombre, ni mélancolique, ni rêveur. En réfléchissant sur toutes ces singularités, je pense qu'il a dû *être d'abord ce qu'il est aujourd'hui.* » C'est fort bien vu. « Imaginez un jeune homme bon, naïf, franc jusqu'à l'étourderie ; supposez à ce jeune homme une âme droite, un cœur vrai, un caractère doux et sans méfiance ; jetez-le dans le monde, donnez-lui de l'*imagination*, une *maîtresse*, des malheurs et vous aurez le Rousseau d'autrefois [celui des *Discours*]. Replacez-le dans sa première situation, et vous aurez le Rousseau d'aujourd'hui. » Ce jugement est à coup sûr influencé par les suggestions de Jean-Jacques en personne et nous avons vu avec quelles précautions il convient de les accepter : mais il est exact qu'en général le vieil homme ressemble à l'homme jeune et

ce devait être vrai de cet homme de génie comme des autres, au moins pour une part.

Corancez, gendre de l'horloger genevois Romilly, un très ancien ami de Rousseau, put visiter celui-ci souvent et longuement au cours de ses dernières années parce qu'il acceptait sans se fâcher les coups de boutoir et savait attendre patiemment l'oubli des soupçons morbides. Ses souvenirs sur le vieillard illustre nous sont donc un document utile. Parfois, a-t-il écrit, il trouvait le locataire des Venant « dans un état de convulsion qui rendait son visage méconnaissable et sa figure réellement effrayante. Dans cet état, ses regards semblaient embrasser la totalité de l'espace et ses yeux paraissaient voir tout à la fois ; mais, dans le fait, ils ne voyaient rien. Il se retournait alors sur sa chaise et passait le bras pardessus le dossier. Ce bras, ainsi suspendu, avait un mouvement accéléré comme celui du balancier d'une pendule, et je fis cette remarque plus de quatre ans avant sa mort... Lorsque je lui voyais prendre cette posture à mon arrivée, j'avais le cœur ulcéré et je m'attendais aux propos les plus extravagants. Jamais je n'ai été trompé dans mon attente ! » Le malade assurait que le Tasse, — un de ses poètes favoris et un tempérament par quelques traits analogue au sien en effet, — avait prédit dès longtemps les malheurs dont il deviendrait la victime deux siècles plus tard, et cela par une strophe qui seule, entre tant de centaines d'autres dans la *Jérusalem délivrée*, pouvait être détachée de ce poème sans faire tort au sens général de l'ouvrage : c'est la soixante-dix-septième du douzième chant. Il estimait donc que l'Italien l'avait faite involontairement et sans en comprendre aucunement la portée, mais poussé par une inspiration d'En-haut afin qu'elle pût un jour éclairer Jean-Jacques sur le destin qui lui était ici-bas réservé !

Le moindre geste mal interprété par lui chez un de ses interlocuteurs suffisait en ce temps pour lui donner un accès de terreur et le séparer à jamais de l'imprudent. Grétry, son sincère admirateur, raconte en ces termes leurs relations

qui ne durèrent pas plus de quelques minutes. Le musicien liégeois avait été présenté à l'auteur du *Devin de village* après une représentation de sa *Fausse magie* et tous deux sortirent du théâtre côte à côte. La conversation se poursuivait entre eux de la façon la plus cordiale. « En passant par la rue Françoise, Rousseau voulut franchir des pierres que des paveurs avaient laissées là dans la rue ; je pris son bras et lui dis : Prenez garde, M. Rousseau ! Il le retira brusquement en disant : Laissez-moi me servir de mes propres forces ! Je fus anéanti par ces paroles. Les voitures nous séparèrent. Il prit son chemin, moi le mien, et jamais depuis je ne lui ai parlé. » Ne songe-t-on pas ici à l'épisode, bien connu, qui fit éclater la folie du roi Charles VI ?

Dussaulx, de l'Académie des Inscriptions et petit-neveu de Nicole, un littérateur de second plan, mais estimé et aimé pour sa droiture et sa bonhomie, fut en rapports assez intimes avec lui au début de son dernier séjour parisien. Il ne tarda pas cependant à recevoir des lettres de suspicion injurieuse et des sommations de ce genre : « Montrez-moi si bien vos sentiments que je sache avec certitude ce que vous pensez de moi ! » Il finit donc par se fâcher lui-même et par répondre vertement : « Où avez-vous été prendre les soupçons déshonorants dont votre dernière lettre est souillée ?... Vous n'êtes point cruel, vous êtes *malade*... Le généreux, le vertueux Jean-Jacques *aussi inquiet, aussi défiant qu'un lâche criminel ?...* Quoique vous m'ayez fait autant de mal qu'un méchant en peut faire, je ne crois pas encore que vous soyez méchant. Vous avez votre *manie*. Pascal avait la sienne... mais elle ne nuisait qu'à lui seul, au lieu que votre défiance, trop réelle et trop *active*, blesse et *diffame* tous ceux qui vous approchent. Vous en guérirez peut-être ? Je le souhaite plus que je ne l'espère ! »

Voilà bien, semble-t-il, une de ces sincérités à bonne intention telle que Rousseau les réclamait de ses amis, en ses heures de théorie complaisante sur les droits ou devoirs de l'amitié. Écoutons comment il accueillit celle-ci. « Je cherchais un loge-

ment. Vous avez voulu m'avoir pour voisin et presque pour hôte. Cela était bon et amical. Mais j'ai vu que vous vouliez trop et que vous cherchiez à m'attirer. Vous avez fait tout le contraire ! Les je ne sais quoi, trop longs à dire, mais frappants à remarquer, m'ont averti qu'il y avait un mystère caché sous vos caresses. Vous avez cru me leurrer par ce mot d'*illustre*. Ah ! vous êtes trop loin de voir combien la réputation d'un homme *bon*, *juste* et *vrai* que je gardai quarante ans et que je n'ai jamais mérité de perdre m'est plus chère que toutes vos glorioles littéraires... Vous me parlez de vos larmes d'attendrissement et d'un intérêt de *commisération*, comme si c'était *assez pour moi* d'exciter votre *pitié* sans prétendre à des sentiments plus honorables ! Je vous estime encore, dites-vous, mais je vous *plains*. Moi, je vous réponds : quiconque m'estime par *grâce* trouvera difficilement en moi la même générosité. Le généreux, le vertueux Rousseau inquiet et méfiant comme un lâche criminel (dites-vous)... Il n'y aura jamais que *des cœurs capables du crime* qui puissent en soupçonner le mien et, quant à la lâcheté... me voici dans Paris seul, étranger, sans appui,... à la merci des adroits et puissants persécuteurs qui me diffament en se cachant, les provoquant et leur criant : Parlez haut ! Me voilà !... Vous me trompez, monsieur ; j'ignore à quelles fins, mais vous me trompez... Je vous écris mes sentiments parce qu'une malheureuse honte que je n'ai pu vaincre *m'empêche de les dire en face*... Environné de flatteurs, je les laisse faire parce qu'*il faut bien vivre avec quelqu'un*, et que, en quittant ceux-là pour d'autres, *je ne trouverais pas mieux*. Du reste, s'ils ne voient pas ce que je pense d'eux, c'est assurément leur faute ! » Ceci pour Corancez et consorts ! « Quant à l'intimité, je n'en veux plus avec personne, à moins que, contre toute apparence, je ne trouve fortuitement l'homme juste et vrai que je n'ai cessé de chercher ! » Dussaulx, qui s'était cru cet homme vrai et comprenait un peu tard à qui il avait affaire, écrivit encore pour calmer l'agitation qu'il avait fait naître, mais ne reçut plus de réponse. Celle que nous venons de citer et qui est

d'ailleurs remarquable par son style si ferme et si plein, suffira pour caractériser les relations de Jean-Jacques avec ses amis des derniers jours.

Dussaulx se retrouva pourtant face à face avec lui par hasard et il a raconté en termes frappants cette rencontre suprême dans son opuscule intitulé *De mes rapports avec J.-J. Rousseau :* « C'était aux travaux de l'Étoile voisine des Champs-Élysées. Son premier mouvement et le mien furent réciproquement de tomber dans les bras l'un de l'autre ; mais il s'arrêta au milieu de son élan. Qui donc l'a retenu ? La méfiance dont un accès plus violent qu'à l'ordinaire le saisit à ce moment tout à coup. Situé sur le bord d'une tranchée profonde et me voyant à ses côtés, il craignit apparemment que je ne l'y précipitasse. Tout, du moins, m'autoriserait à le croire. Il tremblait de tous ses membres. Tantôt il élevait des bras suppliants vers le ciel ; tantôt, comme s'il eût invoqué ma pitié, il me montrait l'abîme ouvert sous ses pas. Je ne compris que trop ce muet langage. M'éloignant de lui, je tâchai de le rassurer par les plus tendres démonstrations. Quoiqu'il en parût touché, il passa son chemin. » La scène n'est-elle pas éminemment caractéristique de l'époque et du personnage ? On en voit d'ici la reproduction par l'estampe : c'est celle de Douvres sous une forme un peu différente. — Nous reviendrons sur les derniers temps de la vie de Rousseau en étudiant ses écrits autobiographiques de vieillesse.

LIVRE IV

LE ROMANTIQUE

Rousseau avait au total *retiré*, comme nous l'avons dit, l'assertion toute mystique de la bonté primitive sur le terrain de la sociologie, dans sa *Lettre à M. de Beaumont ;* mais nombre de ses disciples n'avaient tenu et ne devaient tenir aucun compte de sa rétractation subreptice. Aussi bien, prisonnier de son propre vocabulaire, venait-il de rétablir cette assertion, quoiqu'avec une nuance plutôt psychologique cette fois, dans sa *Nouvelle Héloïse* et dans son *Emile* et allait-il la réitérer sous cette dernière forme, avec plus d'insistance encore, dans la série d'ouvrages autobiographiques, ou mieux autoapologétiques, qui seront l'occupation de ses dernières années. Il appellera désormais « bonté naturelle » la manifestation vers le dehors de son alliance personnelle avec la Divinité tutélaire, c'est-à-dire cette qualité naturelle et inamissible par laquelle il entend bien « payer » sa vie durant, toute avance d'amitié ou de dévouement qui lui est faite, puisqu'il est désormais hanté de l'opinion que son génie ne lui a valu qu'hostilité ou que

haine de la part de ses contemporains. Cette prétention de sa part à la bonté naturelle lui sert en outre à couvrir à ses propres yeux, comme aux yeux de son public, le père dénaturé de 1747 ou même de 1754, l'amoureux traître à l'amitié du printemps de 1757, l'ami de plus en plus brutal et sans ménagements que nous avons entendu poser ses despotiques « principes » et s'attirer par là des ripostes méritées. C'est l'heure où, dans cette complexe personnalité morale, le *malade* trop souvent coupable par faiblesse, entreprend de s'expliquer au *philosophe* et de se justifier à celui-ci par les tendres impulsions du *romanesque*. De cette explication, infiniment subtile et ingénieuse, naît en lui le *romantique*, père d'une postérité innombrable, et réconforté désormais par les consolations d'un Quiétisme laïcisé qui est devenu la religion de nos contemporains.

A notre avis, il est en effet permis de définir l'état d'esprit romantique comme l'état d'esprit romanesque, — cette conception spécifiquement européenne et courtoise des relations entre l'homme et la femme, — qui serait élevée franchement à la dignité mystique et réglerait les relations entre l'homme et Dieu, après élimination plus entière que jamais des éléments moraux de caractère expérimental et rationnel qui avaient été conservés dans les précédentes hérésies mystiques et romanesques, de caractère féminin, obligées à plus de prudence vis-à-vis de la tradition et de l'Église. — Nous avons naguère exposé avec quelque détail, dans notre étude sur *Madame Guyon et Fénelon précurseurs de Rousseau*, que le Moyen age expliquait l'usure nerveuse par la possession diabolique, selon la tradition des mysticismes antiques ; mais que ce mysticisme, modernisé vers la Renaissance et féminisé plus que jamais qui devait s'appeler le Quiétisme, avait vu dans la même usure, à ses premiers stades, une sorte de possession par un Dieu d'amour, infli-

geant à ses élus de salutaires *épreuves* pour leur purification *passive*, prélude leur intime alliance avec le suprême Pouvoir. Or, Jean-Jacques, instruit dans cette mystique aux Charmettes, revint à comprendre sa destinée terrestre à peu près de la sorte lorsque ressurgirent en son cerveau de vieillard le souvenir de ses lectures féneloniennes et des leçons de Mme de Warens, elle-même disciple des piétistes guyoniens du pays de Vaud.

Écrivant toutefois à l'époque et dans le milieu « philosophique », le filleul de la belle convertie devra laïciser jusqu'à un certain point cette subtile psychologie mystique, née pour une grande part de l'évolution romanesque au cours des six siècles précédents. La nature de sa manie l'y poussant, il s'expliquera dès lors infatigablement, génialement à lui-même et à autrui par le *besoin d'aimer*, mais surtout par le besoin d'être aimé *pour soi-même* en retour ; en d'autres termes par la *sensibilité naturelle ou originelle* extrême qui aurait été conservée intacte en sa personne par une décision unique de la Divinité à son profit ; mais qui, au surplus, n'est pas trop difficile à ressaisir par les hommes simples, par les plébéiens, et par quiconque se met dévotement à son école. — C'est ainsi que la *bonté naturelle* est devenue dans sa pensée synonyme d'une *grâce* divine de privilège, et c'est sous cette forme évoluée qu'il s'y attachera obstinément vers la fin de sa vie.

Les développements qu'il va donner à sa nouvelle conception de l'homme *naturellement bon* lui seront fournis par les deux sources principales de la conviction mystique dont elle est la traduction rajeunie : par ses lectures romanesques d'adolescence et par ses lectures chrétiennes mystiques de jeunesse : les premières synthétisées surtout dans l'*Héloïse* et dans les autres romans dont il a laissé l'ébauche : les secondes mises en œuvre dans ses écrits autobiographiques.

Ces diverses suggestions ayant conquis le monde moderne par leur expression géniale ont assuré un nouvel essor à la morale érotico-romanesque qui est venue à régir la plupart des âmes contemporaines.

Il entreprend donc de s'expliquer à lui-même et à ses lecteurs futurs selon la tradition quiétiste comme *possédé par un Dieu bon*. De là sont sortis, selon lui, tous ses « malheurs » dans une société d'hommes dès longtemps devenus mauvais ou même méchants par leur faute. Ainsi Mme Guyon, plus mesurée dans ses plaintes, exposait naguère en se racontant de même, que son mari, sa belle-mère et ses frères l'avaient torturée longuement par impulsion divine, Dieu les ayant choisis pour ses instruments en vue d'*éprouver* et par là de *purifier* parfaitement une âme qu'il entendait s'unir plus étroitement que toute autre ; aussi bien redevenaient-ils bons dès que les intentions divines avaient été remplies par eux à l'égard de la jeune femme. — Mais, de tout cela, nos mystiques sont consolés par la « grâce », que Jean-Jacques revient en somme à mettre au premier plan de la vie de l'âme par sa psychologie du *cœur sensible*, après que l'Église romaine, principalement par ses théologiens jésuites, en avait rationalisé le concept au temps de la Renaissance.

Pierre-Maurice Masson, cet esprit si distingué qui, dans une scrupuleuse étude sur *La Religion de Rousseau*, devait nécessairement constater cette évolution de sa pensée théorique, a écrit qu'avec le temps il conçut de plus en plus la Bonté naturelle comme réalisée en lui et intelligible seulement à travers lui. Interprétée de la sorte, elle n'est plus une réalité qu'il soit intéressant de rechercher en arrière ; elle exprime tout simplement la ressemblance de Jean-Jacques avec son Dieu (allié), la Nature : c'est dans sa bonté à lui qu'il devine la bonté de la Nature et c'est en ce sens qu'il est *le meilleur de tous les hommes*. La Nature, ou bonté natu-

relle, réside peut-être encore dans quelques âmes mais plutôt dans une seule, la sienne !

Cette évolution de la pensée de Rousseau a donné à sa religion son accent définitif, conclut l'attentif historien de cette *religion* [1]. C'est par le cœur, c'est par l'intuition qu'on peut aller au-devant de la Nature et la connaître. Jean-Jacques, reflet direct de Dieu, voilà la religion de Rousseau ! C'est un christianisme sans discipline doctrinale, sans histoire, qui supprime l'espace et le temps autour de son inventeur et le laisse en tête à tête avec le Grand Etre, recteur de l'univers. C'est encore un Christianisme sans Rédemption et sans *repentir* (sans Tentateur surtout) d'où le sentiment du péché a disparu et dont Jean-Jacques est le prêtre ou mieux le Christ nouveau. — « Le système de Jean-Jacques peut être *faux*, lisons-nous dans ses *Dialogues* [et c'est ici la rétractation renouvelée de la bonté naturelle au point de vue historique ou sociologique], mais en *développant* ce système, Jean-Jacques s'*est peint lui-même* au vrai ! » Et c'est là désormais l'important, l'essentiel à ses yeux. Il pose la bonté naturelle comme le lien d'alliance mystique entre l'Au-delà et lui-même. Dût-il rester seul à en posséder le bénéfice, il se croirait encore autorisé à en affirmer l'existence et à en déduire les conséquences morales.

1. Le caractère religieux de l'enseignement de Rousseau est aujourd'hui à peu près universellement reconnu. Rappelons la forme étrange que Brunetière donnait à cette constatation il y a quelque trente années. Il faisait sortir le lyrisme romantique au XIXe siècle, de l'éloquence de la chaire telle que la comprit le XVIIe, et précisément par l'intermédiaire de Rousseau (*L'évolution des genres*).

CHAPITRE PREMIER

SAINT-PREUX REFLET DE JEAN-JACQUES

On ne saurait contester que la *Julie* ne soit née d'une impulsion autobiographique irrésistible, car tout névropathe se réconforte à se raconter lui-même, — et c'est même là l'un des éléments de succès de la confession sacramentelle. — « Je me figurai, nous apprennent les *Confessions* à ce propos, l'amour et l'amitié, les deux idoles de mon cœur, sous les plus ravissantes images (au début du séjour de Rousseau à l'Ermitage)... Je fis l'une brune et l'autre blonde... Épris de mes deux charmants modèles, *je m'identifiai avec l'amant et l'ami* le plus qu'il m'était possible; mais je le fis aimable et jeune, *lui donnant* au surplus *les vertus et les défauts que je me sentais !* » C'est assurément la première fois que cette conception toute personnelle du roman, — destinée dans le romantisme à une si brillante fortune, — se formulait d'aussi franche et aussi précise façon. Le public ne s'y trompa guère au surplus; sans posséder, comme nous, l'aveu des *Confessions*, il crut que l'auteur était le héros de l'aventure dont il se faisait l'historien et cet auteur le laissa croire bien volontiers, dit-il, afin d'accentuer le succès de son ouvrage. En fait, il n'avait jamais séduit de jeune fille noble et son amour pour Mme d'Houdetot n'influa que tardivement, partiellement sur la rédaction du

livre ; la hardiesse de se raconter soi-même aux lecteurs de romans non seulement dans son caractère, mais encore dans ses galantes aventures, ne devait venir qu'un peu plus tard aux écrivains du romantisme, après les encouragements qu'ils reçurent constamment de l'opinion. *Werther* en est le premier exemple illustre (ainsi que *Faust* dont la rédaction initiale est de la même date).

Jean-Jacques ne méconnaissait pas, au surplus, qu'en cédant au désir de fixer sur le papier ses rêveries érotiques, il allait renier toute sa récente prédication plutarchienne. « Mon grand embarras, a-t-il écrit plus tard, était la honte de me démentir ainsi moi-même, si nettement et si hautement ! Après les principes sévères que je venais d'établir *avec tant de fracas*, après les maximes austères que j'avais si fortement prêchées, après tant d'invectives mordantes contre les livres *efféminés* qui respiraient l'amour et la mollesse, pouvait-on imaginer rien de plus *inattendu*, de plus *choquant* que de me voir tout d'un coup m'inscrire de ma propre main parmi les auteurs de ces livres que j'avais si durement censurés ! » Nous savons que le choc fut fort bien supporté par nos pères. « Je sentais cette inconséquence dans toute sa force, poursuit le rédacteur des *Confessions*. Je me la reprochais, j'en rougissais, je m'en dépitais ; mais tout cela ne put suffire pour me ramener à la raison. *Subjugué* complètement, il fallut *me soumettre à tout risque* et me résoudre à braver le qu'en dira-t-on, sauf à délibérer dans la suite si je me résoudrais à *montrer* mon ouvrage ou non : car je ne supposais pas encore que *j'en vinsse à le publier !* » Inutile de rappeler à quel point le qu'en dira-t-on lui fut, dans son immense majorité, favorable !

Le platonisme, qu'il avait bu à longs traits dans ses lectures romanesques d'adolescence, lui fournit alors une première excuse à ses propres yeux : « Le plan dont on a vu l'exécution, reprend-il en effet, était assurément le meilleur parti qui se pût tirer de mes folies. L'amour du bien, qui n'est jamais sorti de mon cœur, les tourna en objets *utiles* et dont la morale eût

pu faire son profit. » Ceci vise à la fois la partie philosophique et rationnellement chrétienne de l'*Héloïse* que nous avons résumée plus haut et son aspect proprement platonique, la thèse de l'amour moralisateur, fût-ce un amour aussi parfaitement illicite, selon les normes sociales et religieuses de l'époque, que celui qui unit Saint-Preux à Julie d'Étange pendant les premiers livres du récit ! Mais Rousseau, oubliant sa conclusion plus qu'ambiguë, dont le reflet se projette sur toute la période antérieure, croit avoir offert à ses contemporains le spectacle d'une fille faible devenue une femme forte (combien peu en réalité) et avoir tracé de la sorte un tableau qui, dans son ensemble, serait, selon lui, non plus scandaleux, mais utile. Il est exact que la majorité de ses lecteurs, — façonnée par des siècles d'évolution romanesque et déjà fort éloignée de l'effort de restauration morale qui avait produit le mouvement classique au XVIIe siècle, — accueillit la *Julie* comme une production morale. Mais des esprits sains protestèrent dès lors, et Mme Necker par exemple, cette compatriote de Jean-Jacques qui avait quelques traits de Julie, goûta son héroïne au premier abord, puis formula bientôt ses scrupules et ses réprobations d'une plume ferme et digne.

La *Lettre à d'Alembert*, — que Rousseau avait écrite dans une dernière attitude d'austérité spartiate et sous un masque plutarchien dont l'expression commençait à peine de s'attendrir pour refléter les complaisances érotiques ressuscitées dans son âme, — la *Lettre à d'Alembert* vint encore rendre plus illogique et plus contradictoire la décision qu'il prit peu après de publier son roman. Car nous avons dit avec quelle insistance il avait souligné dans ce morceau la pernicieuse action de la morale romanesque, seule pratiquée et prêchée sur le théâtre moderne. Mais cette considération ne fut pas capable de le contenir longtemps dans son ardeur à présenter dès lors au public la plus spécieuse des apologies personnelles. Il se contenta d'imaginer, pour se couvrir, une très subtile distinction entre ses devoirs vis-à-vis de Genève, sa patrie d'origine

et Paris, sa patrie d'adoption. « Ceux qui *feignent*, écrira-t-il à d'Alembert après avoir reçu ses compliments sur la *Julie*, ceux qui feignent de trouver de l'opposition entre ma *Lettre sur les spectacles* et la *Nouvelle Héloïse*... ne vous en imposeront pas. [Nous venons de l'entendre avouer et souligner cette opposition dans ses mémoires.] La vérité change de forme selon les temps et les lieux et l'on peut dire à Paris ce qu'en des jours plus heureux on n'eût pas pu dire à Genève. » Ou encore, à un anonyme : « Quoique je ne pense pas trop bien de nos mœurs (genevoises présentes), je ne les crois pas encore assez mauvaises pour qu'elles gagnassent à *remontrer à l'amour !* » A l'amour de Saint-Preux présenté comme platonique et moralisateur : amour qui, selon lui, serait au contraire très bienfaisant à la France libertine. Enfin, à Marianne La Tour : « Quoi qu'en dise votre amie, sitôt qu'il y aura des Julie et des Claire, les Saint-Preux ne manqueront pas. Avertissez-la de cela, je vous en supplie, afin qu'elle se tienne sur ses gardes. Et vous-même, fussiez-vous, ce que je ne présume pas, aussi *folle* que votre modèle [Julie], n'allez pas croire à son exemple que cela suffit pour être à l'abri des folies... Charmantes amies, si vous êtes telles que mon cœur le suppose, puissiez-vous, pour l'honneur de votre sexe et pour le bonheur de votre vie, ne trouver jamais de Saint-Preux. Mais, si vous êtes comme les autres [françaises], *puissiez-vous ne trouver que des Saint-Preux !* »

C'est le son de cloche que lui renvoya bientôt Moultou, son écho le plus docile : « Si l'on avait fait cette réflexion [de la différence entre Paris et Genève], on aurait compris que celui dont l'ardente plume *foudroya l'amour dans Zaïre* [voir la *Lettre à d'Alembert*] pouvait ensuite, *sans se démentir*, crayonner les traits si touchants de la douce et tendre Héloïse... S'il existait un peuple [le peuple français] chez qui l'amour innocent fût un crime [!], la galanterie presque une vertu, l'adultère un jeu, quel tableau plus intéressant à lui offrir que celui de deux cœurs honnêtes en qui l'*enthousiasme de la vertu se confondrait avec le délire des sens* [!!!] Mais si Paris

demandait cela, il fallait autre chose à Genève. » C'est-à-dire, la *Lettre à d'Alembert* pour Genève, et la *Julie* pour les Français. A chacun selon sa moralité préalable ! Mais l'*Héloïse* ne fut pas interdite à Genève comme devait l'être l'*Emile* et rien ne fait penser qu'elle y ait été moins lue qu'ailleurs.

A l'abri de ce médiocre sophisme, Jean-Jacques cède donc à l'irrésistible appétit de se peindre sous les traits de Saint-Preux, dans les situations que lui présentaient, au cours de ses promenades solitaires près de l'Ermitage, ses souvenirs arrangés de Turin, de Chambéry et bientôt d'Eaubonne. Nous étudierons en conséquence avec soin ce premier, ce très sincère portrait tracé par lui de sa personnalité morale. L'*Héloïse* étant aujourd'hui fort peu lue, ce ne sera point perdre notre temps que d'y mettre en relief tout ce qui peut servir à faire mieux connaître son héros.

I

PLATONISME ET DÉTOURNEMENT DE MINEURE

Saint-Preux, — dont le nom est fait, notons-le, des deux épithètes les plus flatteuses que puisse fournir, pour caractériser un homme, le mysticisme chrétien d'une part et la tradition romanesque de l'autre — Saint-Preux a dû naître exactement la même année que Rousseau, selon certains passages du récit, à deux ans près, selon d'autres passages, comme l'a fait remarquer M. Ritter. Ce nom qui le désigne dans la seconde moitié de l'ouvrage seulement (au début, on l'appelle que l' « amant de Julie »), n'est pas son nom véritable qui demeurera inconnu du lecteur. C'est un pseudonyme par lequel ses amis conviennent de le désigner lorsqu'on le cache

chez Mme d'Orbe pour le rapprocher de sa maîtresse pendant la grave maladie de celle-ci. Rien n'empêche donc qu'il ne s'appelle précisément Rousseau sur les registres de sa paroisse.

Son aventure romanesque procède d'un peu vraisemblable postulat. A l'insu de son mari absent, la baronne d'Étange fait donner des leçons à sa fille par un très jeune précepteur dont les soins sont entièrement bénévoles, car il refuse de recevoir un salaire : l'objet de cette décision singulière est de surprendre M. d'Étange, lors de son retour, par les progrès intellectuels de son enfant. Le maître est d'ailleurs un garçon « errant, sans famille, presque sans patrie »; en un mot, c'est le pseudo-Vaussore de Villeneuve à Lausanne ou le petit Rousseau à Chambéry donnant ses leçons de musique. — La *Julie* est un roman par lettres (procédé de narration mis à la mode par Richardson) et les premières pages nous montrent donc le précepteur adressant successivement trois déclarations d'amour à son élève sans en recevoir de réponse. Il expose d'abord qu'ayant considéré avec effroi les conséquences probables de sa folie et de l'abus de confiance qu'il commet en la révélant à celle qui la devait ignorer plus que tout autre, il a résolu de s'éloigner. C'est en effet l'unique solution honnête de la situation, mais elle supprimerait le roman à son premier pas. L'amoureux s'encourage donc à demeurer par quelques sophismes sans consistance. Convient-il de quitter *impoliment* son emploi sans donner un raison valable à la mère de famille ? Et puis, tout bien réfléchi, pourquoi ce départ ? Est-ce donc *un crime d'être sensible au mérite ?* « Le *ciel* a mis une conformité secrète entre nos affections ainsi qu'entre nos goûts et nos âmes. *Si le ciel nous avait destinés ?...* Par pitié, détournez de moi ces yeux si doux qui donnent la mort ! » Enfin il insiste pour arracher une réponse à celle qu'il assiège ; il mourra s'il n'obtient pas son *pardon :* « Mon cœur sent trop combien il est coupable *et ne saurait cesser de l'être...* Si vous pouviez voir quel embrasement ces huit jours de langueur ont allumé dans mon âme... Je sens avec désespoir que le feu qui me consume ne s'éteindra qu'au tombeau ! » — C'est

l'allure classique de la séduction par lettres depuis la réviviscence du Platonisme au XVIe siècle, et nous l'avons naguère mise en évidence dans les nouvelles érotiques de Marguerite d'Angoulême ou de François de Belleforest.

Julie se décide alors à prendre la plume : « Un cœur vertueux saurait *se vaincre* ou *se taire*, dit fort justement un premier billet de sa main. — Je pars donc, riposte Saint-Preux. — Après ce que vous avez osé me dire, reprend la belle [qui dépasse ici singulièrement la mesure], un homme tel que vous avez feint d'être, ne part point. *Il fait plus !* » Saint-Preux interprète cette phrase comme ordonnant son suicide expiatoire et fait mine de vouloir obéir : « *Demain*, vous serez contente, et, quoi que vous en puissiez dire, *j'aurai moins fait que de partir !* » Ah ! qu'en termes galants ces choses-là sont mises ! — « Insensé, s'exclame aussitôt Mlle d'Étange en se dévoilant sans plus de pudeur, si mes jours *te* sont chers, crains d'attenter aux *tiens !* » C'est ce qui s'appelle jeter le lecteur *in medias res*, suivant le précepte des anciens ! Et dès le lendemain, la jeune fille envoie sa lettre d'aveu à son tour. On en remarquera les deux inspirations contradictoires, celle qui est honnête servant à pallier celle qui ne l'est point. « Entraînée par degrés dans les *pièges d'un vil séducteur*, je vois, sans pouvoir m'arrêter, l'horrible précipice où je cours... Crois-moi, si ton cœur était fait pour jouir en paix de ce triomphe, il ne l'eût jamais obtenu !... Dès le premier jour, je sentis le poison... tes yeux, tes sentiments, tes discours, ta plume *criminelle* le rendent chaque jour plus mortel... Cent fois j'ai voulu me jeter aux pieds des auteurs de mes jours... Puis-je te croire assez vil pour abuser de l'aveu *fatal* que mon délire m'arrache. Non, je te connais bien, tu soutiendras *ma faiblesse !* Tu protégeras ma personne contre mon propre cœur ! » Tel est en effet le devoir du chevalier sans reproche dans le platonisme courtois qui se prend au sérieux ; mais peu de chevaliers ont rempli ce devoir et Saint-Preux assurément beaucoup moins que tout autre ! « Tu deviendras ma *sauvegarde*, achève l'enfant mal inspirée.

Tes vertus seront le dernier refuge de mon innocence. Mon honneur s'ose confier au tien... Quel charme que la douce union de deux âmes *pures !* Tes désirs *vaincus* seront la source de ton bonheur et les plaisirs dont tu jouiras seront dignes du ciel même ! » Programme souriant dont on sait qu'il a été réalisé bien rarement par les imprudents qui le formulèrent.

Saint-Preux, qui n'en espérait pas tant après sa condamnation à mort de l'avant-veille, se félicite d'avoir différé l'exécution de ces hautes œuvres galantes. Il s'empresse d'abonder dans le sens platonique et rassurant de son amie : « Tes frayeurs nous avilissent... Si j'adore les charmes de ta personne, n'est-ce pas surtout *pour l'empreinte de cette âme sans tache* qui l'anime et dont tous les traits portent la *divine enseigne ?...* Quelle poursuite peut redouter celle qui couvre d'honnêteté tous les sentiments qu'elle inspire ? Quel monstre, après avoir lu cette touchante lettre, pourrait abuser de ton état et témoigner, par l'acte le plus noir, son profond mépris pour lui-même !... Ta personne est désormais pour moi le plus sacré dépôt dont jamais mortel fut honoré... Ma flamme conservera une inaltérable pureté ! L'amant de Julie aurait une âme *abjecte ?...* A quel autre bonheur voudrais-je aspirer si tout mon cœur suffit à peine à celui qu'il goûte... Nous n'avons *nulle expérience des passions,* mais l'honneur nous conduit ! Tous les sentiments droits sont au fond de mon cœur. Je suis un homme *simple et sensible* qui ne sent *rien dont il doive rougir !...* Ah, daigne te confier aux feux que tu m'inspires et que tu sais si bien purifier, etc... »

Cet édifiant début de correspondance est suivi d'une lacune de deux mois : délai après lequel l'amant en est déjà à rétracter tranquillement tous les solennels serments de vertu que nous venons de lire. Écoutons-le plutôt : « Un secret dépit m'agite en voyant que les lois qui me sont imposées *ne coûtent qu'à moi !* » Il constate en effet avec « dépit » que Mlle d'Étange garde son enjouement et sa bonne mine : « Vous me jurez un amour éternel d'un air aussi gai que vous diriez la chose du monde la plus plaisante ! » Eh ! n'est-elle pas telle dans la

convention platonique qui présente les plaisirs *purs* comme dignes du Ciel ? L'amant devrait se féliciter grandement de cet état de chose si son platonisme n'était pleinement sophistique et si l'égoïsme vaniteux ne parlait beaucoup plus haut que tout autre sentiment dans son cœur, avec la connivence des lecteurs formés par la tradition romanesque. « Je suis las de souffrir inutilement, reprend donc sur un ton péremptoire l'inqualifiable personnage ! Puisque vous vous fiez à ma foi, je ne veux *plus* la laisser *vainement* engagée. » Et voilà le compte que les névropathes ont coutume de tenir de leurs serments, comme nous l'avons tant de fois constaté chez Jean-Jacques. « Je sens que *j'ai pris une charge au-dessus de mes forces !* Julie, *reprenez la charge de vous-même !* » Il est bien temps ! « Je vous le dis *sérieusement* [car elle pourrait croire à une plaisanterie], comptez sur *vous* [seule] ou chassez-moi, c'est-à-dire *ôtez-moi la vie !* » Toujours la menace de mort amoureuse ! « *J'admire* comme j'ai pu tenir *si longtemps* un engagement *téméraire !* Je sais que je le *dois* toujours, mais je *sens* qu'il m'est *impossible !* » Et le voilà dégagé. « On *mérite* de succomber quand on s'impose un si périlleux *devoir*. Vous serez *toujours* respectée, mais je puis, *un instant*, manquer de raison ! » On reconnaît le plaidoyer sous l'accacia d'Eaubonne. « L'ivresse des sens peut dicter un crime dont on aurait horreur de sang-froid ! » Tel est sur ce point le motif des prescriptions de la morale rationnelle, la condamnation du platonisme insidieux. En fait, de tels parjures, appuyés de semblables sophismes, seront toujours excusés en pays de tradition romanesque; mais l'évolution du platonisme de façade vers le fait que le code qualifie détournement de mineure a été rarement avouée avec tant de cynisme.

Aussi Julie répond-elle avec un retour de bon sens, en s'efforçant de ramener son galant au ton de la plaisanterie qu'il délaisse de trop inquiétante façon « J'entends ! Les plaisirs du *vice* et l'honneur de la vertu vous feraient un sort agréable !... La singulière marque d'attachement que de vous plaindre de ma santé !... Donnez à vos prétendus griefs

une couleur moins frivole... Votre lettre vous dément par son style enjoué. J'ai été élevé dans des maximes si *sévères* que l'amour le plus pur me paraissait le comble du déshonneur... Mon imagination troublée confondait *le crime avec l'aveu de la passion !* » Elle devrait mieux voir désormais que l'un n'est pas en effet si loin de l'autre et c'est plutôt à présent que son imagination est troublée de façon à nier le danger qui la menace : « J'ai reconnu que je me trompais... Deux mois d'expérience m'ont appris que mon cœur trop tendre a besoin d'amour mais que mes sens *n'ont aucun besoin d'amant !*» Voilà qui est parler clair pour une jeune fille si sévèrement élevée. Par malheur Saint-Preux est loin d'avoir fait la même expérience et c'est ce que prévoit la morale rationnelle quand elle conseille aux filles de se garder. « Sortie de cette profonde ignominie où mes terreurs [vaines] m'avaient plongée, achève Julie, je goûte le plaisir délicieux d'aimer purement... L'accord de l'amour et de l'innocence me semble être le paradis sur la terre. Ah, mon ami ! Que ne puis-je faire passer dans votre âme le sentiment de bonheur et de paix qui règne au fond de la mienne !... Je ne sais quel triste pressentiment s'élève dans mon sein et me crie que nous jouissons du seul temps heureux que le ciel nous ait destiné... Tâche de calmer l'ivresse des *vains* désirs... Ah, puisse notre sort, tel qu'il est, durer autant que la vie ! L'esprit s'orne, la raison s'éclaire, l'âme se fortifie [!], le cœur jouit. Que manque-t-il à notre bonheur ? » Il y manque l'impossibilité de le prolonger, car elle-même va bientôt s'employer de son mieux à y mettre un terme.

Au surplus Saint-Preux n'a nullement plaisanté, comme nous l'avons vu, et il insiste donc sur un ton impérieux : il revient à un « vous » comminatoire : « S'il fallait choisir entre votre cœur et votre *possession*, je ne balancerais pas. Mais pourquoi cette *amère alternative*, et pourquoi rendre *incompatible* ce que la Nature a voulu *réunir ?*... Pour profiter d'un état aimable [leur platonisme actuel] faut-il en négliger un *meilleur* [le déshonneur de Julie] et préférer le *repos* à la félicité suprême ?... La sagesse a beau parler par votre bouche.

La voix de la nature est la plus forte ! » Et ne commençons-nous pas à connaître ce Saint-Preux ? Retenons la pression éhontée qu'il exerce et que tout le reste du roman aura pour objet de nier. Il achève en déclarant se soumettre, mais en ajoutant que ce ne saurait être qu'au prix de ses jours, car la menace de mourir revient comme un refrain sous sa plume pour peser sur la volonté de son élève ! Celle-ci lui exprime sa gratitude pour cette concession précaire et ne paraît pas croire la vie de son amant en péril ; mais elle ajoute déjà qu'il lui est plus dangereux dans la soumission que dans la révolte, ce qui nous fait mal augurer du lendemain de cette escarmouche.

En effet, voici que cette sage personue se transforme brusquement sous nos yeux en la plus folle et l'on pourrait dire en la plus effrontée des tentatrices ou des excitatrices à la débauche ; car son innocence ne nous a point paru telle, jusqu'ici, qu'elle puisse ignorer les conséquences probables du geste que nous allons lui voir faire ! Elle organise en effet ce qu'elle nomme agréablement « la surprise du chalet », c'est-à-dire qu'elle convoque mystérieusement son ami dans un bosquet pour l'y embrasser soudain sur les lèvres et se laisser presser entre ses bras ; non pas jusqu'à combler ses vœux toutefois, puisqu'elle s'est fait accompagner de sa cousine et très chère compagne, Claire d'Orbe. Mais le galant n'en reçoit pas moins, cette fois encore, beaucoup plus qu'il n'avait espéré lorsqu'il formulait ses plaintes et il entonne aussitôt des remerciements fougueux. — Alors, et par une sorte de retour offensif de la prudence la plus élémentaire, elle décide de l'éloigner pour quelque temps. Il fera, dans le Valais, un voyage pédestre avec de l'argent qu'elle met à sa disposition, qu'il refuse d'abord, puis qu'il accepte après quelques façons.

Cependant le baron d'Étange est enfin revenu de son absence ; il prend à ce moment sa retraite dans ses foyers après trente ans de service militaire en pays étranger, selon l'usage des gentilshommes suisses de ce temps. Il admire les

progrès de Julie en dessin et en *musique;* mais, informé que ces progrès résultent des soins d'un précepteur de naissance obscure, et qui a néanmoins refusé toute rétribution, il exige que ce précepteur soit dorénavant payé de ses peines. Or l'amant de Julie ne veut pas l'être, en vertu du singulier raisonnement que voici : il se considérerait en ce cas, dans ses rapports clandestins avec son élève, comme « un perfide foulant aux pieds les droits les plus sacrés, comme un *traître*, un *séducteur domestique*, que les lois condamnent *très justement* à la mort ! » Car telle était en effet la législation, sinon la pratique pénale de l'époque. Et l'on appréciera la valeur de cette distinction si radicale ! Aussi bien Jean-Jacques lui-même a-t-il jugé prudent d'ajouter en note au bas de sa page : « Malheureux jeune homme, qui ne voit pas qu'en se laissant payer en reconnaissance ce qu'il refuse de recevoir en argent, *il viole des droits plus sacrés encore !* Au lieu d'instruire, il *corrompt*. Au lieu de nourrir, il empoisonne. Il se fait remercier par une mère abusée d'avoir perdu son enfant ! » Retenons soigneusement tout ceci pour l'heure où la faute entière sera rejetée sur Julie par l'auteur du roman afin d'exonérer d'autant son *alter ego*. Et voici qu'il se souvient déjà que lui-même est en cause, puisqu'il termine cette note par la négation de tout ce qu'il vient d'y proclamer en belles antithèses oratoires : « On sent pourtant qu'il aime *sincèrement la vertu !* Mais la passion l'égare, et *si sa grande jeunesse ne l'excusait pas*, avec ses *beaux discours*, il ne *serait* qu'un *scélérat*. Les deux amants sont à *plaindre ;* la mère *seule* est *inexcusable*, car l'amour est *honnête* entre deux amants du même âge qu'aucun lien particulier ne gêne, qui jouissent tous deux de leur première liberté et dont *aucun droit* ne prescrit l'engagement réciproque ! » Alors quel droit a donc été violé par Saint-Preux ? Pourquoi la mère est-elle inexcusable et pourquoi tant de traîtrise et de scélératesse et de perfidie dans les phrases qui précèdent. C'est ici la morale érotique qui cherche à se couvrir contre la morale rationnelle par des concessions apparentes aussitôt suivies de subreptices émancipations.

— Enfin cette même note, si instructive, nous apprend que Rousseau a toujours plaint la véritable Héloïse, celle du XIIe siècle : « Elle avait, dit-il, un cœur fait pour aimer, mais Abélard ne m'a jamais paru qu'un misérable digne de son sort et connaissant aussi peu l'amour que la vertu ! » Certes, ce pédagogue scolastique, contraignant d'abord sa très jeune élève à l'amour par des coups qui, sans doute en augmentaient pour lui le ragoût, est beaucoup moins susceptible de s'attirer des admirateurs et imitateurs que le tendre Saint-Preux, ami de la vertu et paragon des âmes sensibles.

Cependant celui-ci revient de son voyage, et, désespéré des exigences de M. d'Etange auxquelles il refuse de se soumettre, attend les ordres de son amie sur les bords du Léman, dans les rochers de Meillerie où il s'occupe à graver sur la pierre son chiffre enlacé dans celui de l'aimée : « Sans le compte indiscret que je te rendis d'un discours de mon père, lui écrira-t-elle plus tard, tu n'aurais point été te désoler à Meillerie et ne m'eusse point écrit *la lettre qui m'a perdue !* » Voici la substance de cette lettre fatidique : « *Un éternel arrêt du ciel nous destina l'un pour l'autre.* C'est la *première loi* qu'il faut écouter. Ta vertu n'est plus qu'un *délire...* Pense, Julie, que nous comptons déjà *des années perdues pour le plaisir !...* Reviens de cette erreur funeste [le devoir] et sois heureuse. Viens dans les bras de ton ami réunir *les deux moitiés de notre être !* » Toujours le mythe platonicien contre la morale rationnelle. Il propose ou la fuite ou le suicide à deux.

Dès lors les événements se précipitent. M. d'Étange a déclaré à sa fille son projet de l'unir au baron de Wolmar, un de ses compagnons d'armes ; elle est tombée malade devant cette perspective et a semblé bientôt à l'extrémité. Sa mère, qui soupçonne désormais l'état de son âme, laisse alors Claire d'Orbe rappeler Saint-Preux et le dissimuler chez elle. La chute de Julie se produit dès sa convalescence. Elle adresse au séducteur, parvenu à ses fins, une lettre d'invectives mêlées d'attendrissements et d'*admiration pour sa vertu*, parce qu'il a triomphé de sa résistance par une dernière

menace de mourir ! « Il fallait donner la mort aux auteurs de mes jours, *à mon amant* ou à moi-même. Je choisis ma propre infortune ! » Nullement, car elle a choisi la mort des auteurs de ses jours au cas, fort vraisemblable, où ils apprendraient son déshonneur. Seule la volonté arbitraire du romancier empêchera ce résultat de la décision de son héroïne.

Claire, confidente des deux amants, s'efforce toutefois de réconforter sa cousine afin qu'elle n'abandonne pas toutes ses autres vertus après avoir sacrifié la principale : « Une faiblesse effacera-t-elle *tant de sacrifices*... Tu oublies tous les triomphes pénibles qui ont précédé ta défaite. » Encore le raisonnement de l'accacia d'Eaubonne ; mais de telles défaites ne laissent rien des précédents triomphes : « Sans avoir été vaincue, *je suis moins chaste que toi !* » Parce qu'elle croit sentir qu'elle aurait moins longtemps résisté ! « Il reste en toi mille adorables qualités que l'estime de toi-même peut conserver. Qu'une faute ne t'ôte pas *ce noble enthousiasme de l'amour et du beau !* » Mais, une fois de plus, l'auteur croit devoir prendre en note le parti de la raison et traiter de « *mauvaises maximes* pires que de mauvaises actions » les exhortations de Mme d'Orbe. Quel est pourtant celui de ses lecteurs qui en a cru sa note réfrigérante plutôt que son texte pathétique ?

Quant à Saint-Preux, il identifie tout simplement l'aventure à un *mariage* pour fermer la bouche aux importuns : « N'as-tu pas suivi la plus pure loi de la Nature ? N'as-tu pas *librement* [était-elle donc libre vis-à-vis des siens ?] contracté le plus *saint* des engagements ? Que manque-t-il au nœud qui nous joint que la déclaration publique ? Veuille être à moi. Tu n'est plus *coupable !* » Nous voilà loin des « scélératesses » de ci-dessus ! Mais Julie secoue la tête avec tristesse. Pour être sortis des premiers stades de l'attitude platonique, les voici déjà moins heureux. Qu'est devenu, dit-elle, ce zèle de la *sagesse* et de l'*honneur* qui animait toutes les actions de leur vie ? (Nous ne nous en sommes pas beaucoup aperçus.) Livrés aux erreurs des sens, ils sont tombés au niveau des

amants *vulgaires !* — Pourtant l'habitude de la faute amène bientôt quelque apaisement dans ces pénibles scrupules ; les amants se voient chez une certaine Mme Belon et les deux cousines plaisantent agréablement Saint-Preux sur une conversation qu'il a eue avec cette dame. Un chalet écarté réunit les amoureux *pour le plaisir* pendant une absence des parents de Julie qui a été confiée à ceux de Claire. Elle avoue, à demi-mot, sa grossesse qui lui semble un moyen de tout réparer ! Un jour, ayant fait mettre son amant à genoux devant elle et les mains dans les siennes, par une rénovation du vieux rite féodal et courtois, elle lui fait jurer non point *fidélité* (comme les anciens preux la promettaient à leur suzerain ou à leur dame), parce que, dit-elle, nul, en amour, ne peut *répondre de soi*, mais seulement *vérité* et sincérité entière sur les sentiments de son cœur. Trait qui annonce George Sand dans *Jacques*, et marque bien la différence de la chevalerie romanesque, conservant quelques traits virils, à la mentalité romantique, entièrement féminisée désormais : l'une promettant, au moins en paroles, l'effort sur soi-même et la maîtrise de ses actes, l'autre décidée d'avance à subir sans réaction la poussée de l'instinct.

La cérémonie que nous venons de décrire est suivie d'une soirée d'incomparables délices au rendez-vous habituel des amants. On dirait que la terre se pare pour leur fournir un lit nuptial digne de leurs mérites souverains. Mais Saint-Preux conserve seul l'auréole platonique en cette occurrence, car Julie l'écarte de son front par un mouvement de pudeur rationnelle et chrétienne : « Je voudrais, dit-elle, ajouter autant de vertus aux tiennes, mon aimable ami, qu'un fol amour m'en *a fait perdre*, et, ne pouvant plus m'estimer moi-même, j'aime à *m'estimer* encore en toi ! » A combien peu juste titre, nous le savons maintenant ! Mais telle est évidemment la prétention de l'auteur des *Lettres à Sophie* au profit de cet autre lui-même.

II

UN AMI TEL QUE L'A MÉRITÉ LA VERTU DE SAINT-PREUX

Ici paraît pour la première fois dans la correspondance des amants le personnage de lord Bomston que Saint-Preux a rencontré à Sion, dans le Valais, et qui est devenu aussitôt l'ami du séduisant jeune homme au point de lui offrir peu après la moitié de sa fortune, comme nous allons l'apprendre. En attendant, les d'Etange sont revenus de leur voyage et les « plaisirs » deviennent moins faciles aux hôtes habituels du chalet que nous savons ; ce qui décide Julie à imaginer autre chose : « Ainsi, tout déconcerte nos projets, dit-elle. Toucherons-nous sans cesse au plaisir qui fuit sans jamais l'atteindre ?... Je sens une hardiesse que je n'eus jamais, et, si tu l'oses partager, ce soir, ce soir même peut acquitter mes promesses !... Si tu crains la mort, n'achève pas cette lettre... Mon cœur court le même risque et n'a point balancé. Écoute ! » Elle lui donne alors un rendez-vous de nuit dans sa propre chambre dont elle lui explique avec soin les voies d'accès : « L'abord est sujet à mille hasards, le séjour dangereux, la retraite d'un péril extrême... Je te défends d'apporter une arme [qu'il pourrait être tenté de tourner contre M. d'Étange en cas de surprise]... Je sens qu'un sort plus doux nous est dû et que la Fortune se lassera de nous être *injuste !* » La Fortune remplace cette fois le ciel chrétien dont l'invocation a tout de même paru un peu forte à notre mystique de la passion en pareille occurrence ! Il nous communique ensuite quelques lignes égrillardes de Saint-Preux, qui, attendant la venue de sa maîtresse dans la chambre de celle-ci, est sup-

posé *écrire* (!) ses impressions face à face avec les diverses pièces du costume que la jeune fille a déposées autour de lui sur les meubles,.. « ce corps (corsage) si délié, qui touche et embrasse... au-devant, deux légers contours... O spectacle de volupté... la baleine a cédé à la force de l'impression... Empreintes délicieuses, etc...» Nous voilà loin du *Contrat social.* — Après l'heure du berger, ce seront des détails rétrospectifs, non moins précis, sur l'entrevue et des considérations sur les délices qui suivent le moment du bonheur. Le tout appuyé par une note, qui, cette fois, associe pleinement Jean-Jacques aux réminiscences ou prédilections de son héros.

Mais voici que Bomston, pris de vin, a une altercation avec son ami au sujet de Mlle d'Étange dont il s'est avisé de médire, car les amours de la jeune fille menacent de devenir publics. Déjà un homme du voisinage dit avoir vu le précepteur sortir de chez elle à cinq heures du matin ! Il est même miraculeux qu'après *deux ans* que durent leurs relations amoureuses, Julie ne soit pas encore l'objet de discours plus fâcheux. Une rencontre armée se prépare donc entre l'Anglais et l'amant chevaleresque. Pour conjurer le péril qui menace la vie de ce dernier, sa maîtresse écrit à milord Édouard en lui avouant sa faute et en se jetant au-devant de son épée : « J'ai un amant aimé : il est maître de mon cœur et de ma personne... C'est celui que vous honoriez de votre amitié : il en est digne puisqu'il vous aime et qu'il est *vertueux !* Cependant il va périr de votre main ! » Car Bomston est un tireur de premier ordre tandis que Saint-Preux n'a jamais touché une arme !

Alors, par un de ces revirements ultra-romanesques auxquels se complaît l'imagination exaltée de Rousseau, le pair d'Angleterre, assisté de ses deux témoins, va se mettre à genoux devant le très mince personnage qu'est le précepteur de Julie. Il proteste qu'il acceptera de lui tel châtiment qu'il jugera propre à punir son méchant propos ! Aussitôt embrassé par Saint-Preux qui se montre bon prince, il se relève d'un air fier, jette à la ronde un regard provocateur et

notifie à l'assistance que celui qui répare ainsi ses torts n'en saurait endurer de personne ! Nous apprenons encore à cette occasion qu'il a pour Julie une tendre *admiration* plutôt que de l'amour proprement dit ; elle est ce *qu'il honore le plus au monde* et, en conséquence, il n'a pu « trop s'humilier devant ce qu'elle aime » ! L'amant lui ayant alors fourni de plus amples détails sur ses relations avec sa maîtresse, voici le jugement que ce récit lui inspire : « Les catastrophes d'un roman m'attacheraient beaucoup moins, tant les sentiments suppléent aux situations et les *procédés honnêtes* aux actions d'éclat. Vos deux âmes sont si *extraordinaires* qu'on n'en peut juger par *les règles communes*... Il s'est joint à votre amour une *émulation de vertus*, et vous vaudriez moins l'un et l'autre si vous ne vous étiez pas aimés ! » Recours, en dernier ressort, au Platonisme qui avait quelque peu pâli à l'horizon pendant la période des « plaisirs » du chalet.

Édouard fait mieux encore : il offre à Saint-Preux le tiers, au besoin la moitié, de sa fortune pour lui obtenir l'aveu des parents de Julie et s'en va soumettre cette proposition au baron d'Étange : « Tous les dons qui ne dépendaient pas des hommes, expose-t-il à ce gentilhomme, mon ami les a reçus de la Nature et il y a ajouté tous les talents qui ont dépendu de lui... Il a de l'éducation, du sens, des *mœurs* (comme Sauttersheim), du courage ; il a l'esprit orné, l'âme saine. La noblesse ? Il ne l'a point écrite d'encre en de vieux parchemins, mais gravée au fond du cœur en *caractères ineffaçables !* » Par malheur ce plaidoyer persuasif reste sans prise sur le « préjugé » du vieux soldat. Quoi, déclare-t-il, Julie, dernier rejeton d'une famille illustre, irait éteindre son nom dans celui d'un *quidam* sans asile et réduit à vivre d'aumônes ? — « De tels quidams, riposte brusquement le pair d'Angleterre [avec une vraisemblance dont on sera juge], sont plus *respectables* que tous les hobereaux de l'Europe et je vous défie de trouver aucun moyen plus honorable d'aller à la fortune [à vingt-trois ans !] que les *hommages de l'estime et les dons de l'amitié*... Il sera le fondateur et l'honneur de sa maison comme

votre premier ancêtre le fut de la vôtre... Il y a toujours *vingt à parier contre un qu'un gentilhomme descend d'un fripon !...* Mortelle ennemie des lois et de la liberté, *qu'a jamais produit la noblesse* dans la plupart des pays où elle brille, si ce n'est la force de la tyrannie et l'oppression des peuples ? Osez-vous, dans une république, vous *honorer d'un état destructeur des vertus de l'humanité*, d'un état où l'on se vante de l'*esclavage* et où l'on *rougit d'être homme ?* En quoi votre ordre a-t-il bien mérité de votre patrie, etc... » Mais il s'empresse d'excepter de ses invectives la noblesse britannique, la plus éclairée, la plus sage de toute, garante de la liberté et soutien de la patrie ! Ce qui est vraiment bien peu courtois, parlant en territoire suisse à un interlocuteur noble et suisse ! A cette noblesse d'Outre-Manche, Lovelace venait de montrer qu'on pouvait jeter l'injure à la face aussi bien qu'à toute autre en généralisant des cas particuliers, surtout quand on prétendait la dégrader pour prendre sa place. Rousseau sent si bien qu'il vient de laisser parler imprudemment sa passion secrète qu'il recourt à son procédé d'atténuation par notes. Il fait remarquer, au bas de sa page, que la déclaration du lord renferme beaucoup d'*inexactitudes ;* il n'en corrige pourtant qu'une seule, et fort oiseuse en vérité : celle qui concerne la situation politique du pays de Vaud dans la confédération helvétique. Un peu plus tard, en revanche, Édouard ayant reparlé de la « chimère des conditions », une autre note ajoutera : « C'est un pair d'Angleterre qui parle ainsi ! Et tout ceci ne serait pas une fiction ? Lecteur, qu'en dites-vous ? » Ce qui est une habile manière de faire face à une objection sans lui faire droit.

Après cette conversation, — peu propre à rendre M. d'Etange plus conciliant, on en conviendra, — celui-ci a malmené sa femme et rudoyé sa fille, très confuse d'être crue par tous deux innocente, au plus fort de leur colère ! Il s'est même emporté jusqu'à frapper Julie au visage : elle a fait une chute et s'est heurtée au front. Calmé soudain par cet accident, le vieux militaire, qui est un père très tendre au fond du cœur, a passé de l'attitude de la dignité offensée à celle

de la plus touchante sollicitude, ce qui produit une révolution analogue dans le cœur de Julie. Lorsqu'il l'a relevée avec amour, assise sur ses genoux et pressée contre son sein, elle lui a rendu sincèrement ses caresses. « Douce et paisible innocence, écrit-elle, tu manquas seule à mon cœur pour faire de cette scène de la Nature le plus délicieux moment de ma vie... Depuis ce moment je me trouve changée. » C'est en effet à cet endroit que se place le point d'inflexion du roman vers sa portion rationnelle et sainement chrétienne : « Il me semble, poursuit la fille coupable, que je tourne les yeux avec plus de regret vers l'heureux temps où je vivais tranquille et contente au sein de ma famille et que je sens augmenter le sentiment de ma faute avec celui des biens qu'elle m'a fait perdre.. Le temps de l'amour serait-il passé et faut-il ne plus le revoir ? » Une fausse couche sera la conséquence de sa chute, ce qui efface opportunément les conséquences visibles de sa faute. Elle demande alors à Claire de prendre une résolution pour elle. Celle-ci décide que Saint-Preux s'éloignera une fois de plus en compagnie d'Édouard, et après trois années d'intrigue galante : « Tu es encore, écrit Mme d'Orbe à Julie, au sein de ta famille et de ton pays, chérie, honorée, les secrets de ton cœur ensevelis dans l'ombre et le mystère... Apprends à ne vouloir plus cultiver de sentiments *incompatibles*, trop aveugle amante ou fille *trop craintive !* »

Le jeune homme n'est parti cependant que contraint et forcé par la pression de ses amis. Il n'accepte nullement son exil avec égalité d'âme (ce qui le brouillerait avec les lecteurs romanesques) et il écrit à Julie une lettre violente. Milord Édouard offre à Mlle d'Étange un de ses châteaux dans le comté d'York : ce sera le théâtre de leur « vertu » si elle accepte d'y rejoindre son amant dont il lui fait l'éloge en ces termes : « Une flamme ardente et malheureuse est une preuve de l'excellence de ses facultés et du parti qu'il en pourrait tirer pour *cultiver la sagesse*, car la sublime raison ne se soutient que par *la même vigueur d'âme qui fait les grandes passions !* » Quant à ce *préjugé* qu'est le droit des parents à intervenir dans

les amours de leurs enfants, voici ce qu'il faut en penser selon le lord : « Deux belles âmes sont faites l'une pour l'autre. Un insensé préjugé vient changer les *directions éternelles* et bouleverser l'*harmonie des êtres pensants !* Le lien conjugal n'est-il pas le plus *libre* en même temps que le plus sacré des engagements ? Toutes les lois qui le gênent sont injustes ! Tous les pères qui l'osent former ou rompre sont des *tyrans*... Ce chaste nœud de la Nature n'est soumis ni au pouvoir souverain, ni à l'autorité paternelle, mais à la *seule* autorité du *Père commun* qui sait commander aux cœurs et qui, *leur ordonnant de s'unir*, les peut contraindre à s'aimer. » Nous savons déjà que Julie va bientôt contredire, point par point, ces diverses assertions dans la partie rationnelle du roman. Laquelle des deux suggestions toutefois a fait le plus de chemin, après cent cinquante ans de rousseauisme continué ?

Déjà, sous la plume du lord, se glisse une restriction trop tardive : « *L'enfant qui n'a de règle que l'amour choisit mal*, écrit-il. Le père qui n'a de règle que l'opinion choisit plus mal encore ! » Soit, il faut concilier les deux choses autant que possible. « Qu'une fille manque de raison et d'*expérience* pour juger *de la sagesse et des mœurs*, achève en effet Bomston, un bon père y doit suppléer sans doute. Son droit, son *devoir même* est de dire : ma fille, c'est un honnête homme ou c'est un fripon [terme trop fort, et choisi à dessein, car un homme peu sûr serait suffisant] ; c'est un homme de sens ou c'est un fou ! » — Et qu'a donc fait autre chose le baron d'Étange, même ignorant du crime de Saint-Preux ? Supposons-le informé de ce crime (ce qu'il devrait être pour exercer son droit ou faire son *devoir* en connaissance de cause), lui fallait-il dire alors à Julie : « C'est un honnête homme et un homme de sens ? » Tel est bien le postulat de l'auteur, mais non celui du plus humble bon sens. Et ce rôle inouï, que Rousseau épargne au père de son héroïne, il le réserve à son mari !

Cependant Bomston, après avoir conclu que la justice universelle veut le redressement de pareils abus, revient à l'apologie des deux amants, ce qui est un thème bien plus

favorable aux développements romanesques : « Rien de si extraordinaire que vous et votre amant... En vous, aucun caractère n'est marqué... On pourrait vous prendre pour des âmes communes. Mais c'est cela même qui vous distingue *qu'il est impossible de vous distinguer* et que les traits du modèle commun, dont il manque toujours quelque chose à chaque individu, brillent tous également dans les vôtres. C'est le *caractère de la perfection !* » Et Claire de reprendre à l'unisson : « Vos âmes transforment les autres en elles-mêmes. Rien ne leur résiste ; on ne peut les connaître sans vouloir les imiter, et, de leur *sublime élévation*, elles attirent à elles tout ce qui les environne. C'est pour cela, ma chère, que ni toi, ni ton ami ne connaîtrez peut-être jamais les hommes. Car vous les verrez bien plus comme vous les ferez que comme ils seront eux-mêmes. Vous donnerez le ton à tous ceux qui vivront avec vous. Ils vous fuiront ou vous *deviendront semblables* et tout ce que vous aurez vu n'aura peut-être *rien eu de pareil* dans le reste du monde ! » Par malheur, le Saint-Preux de la réalité vivante n'était point doté du privilège mystique de transformer autour de lui la nature humaine, ce qui lui aurait épargné la peine de la connaître ! Il a dû se contenter d'opérer cette métamorphose dans un cercle plus complaisant à ses désirs, celui de « nos habitants » dont son *Héloïse* est trop souvent le reflet.

Devant la généreuse proposition du lord, Mlle d'Étange charge Mme d'Orbe de choisir une seconde fois pour elle, indiquant néanmoins qu'elle se sentirait fille ingrate et dénaturée s'il lui fallait non seulement abandonner ses vieux parents mais encore les déshonorer par sa fuite. Claire se dérobe donc à la responsabilité d'un choix si gros de conséquence et promet seulement à son amie de ne pas la quitter, quoi qu'elle fasse ! Julie choisit alors elle-même et décide de rester près des siens, non par sentiment du *devoir*, mais par *compassion* seulement : la représentation de leur douleur lui serait de loin une image trop pénible à supporter. — Quant à Saint-Preux, il accepte la décision de son amie. Avec l'*éner-*

gie de sentiments qui caractérise les âmes nobles, il imitera désormais les vertus de Bomston et apprendra enfin de lui la *sagesse* (que M. d'Étange avait donc toute raison de lui refuser ci-dessus). Aussi bien, après la scène de soupçon morbide et de folle violence que nous avons commentée déjà, s'est-il senti revenir à la raison et en a-t-il été récompensé sans délai par une lettre, de nouveau platonisante, qu'il a reçue de sa maîtresse : « Quel charme de te voir reprendre cette vigueur de sentiment qui convient au courage d'un homme. A moins de vingt-quatre ans, tu joins les grâces de ton âge à la *maturité* [!] qui dédommage plus tard du progrès des ans. L'ardent amour, en t'inspirant les sentiments *sublimes* dont il est le père, t'a donné cette élévation d'idées et cette *justesse de sens !* » Et Rousseau de s'abriter une fois de plus en note contre la possible révolte du sens commun : « Justesse de sens inséparable de l'amour ! Bonne Julie, elle ne brille pas ici dans le vôtre ! »

La charmante personne ne se laisse pas arrêter par une incidente trop sage — fruit du retour de Jean-Jacques auprès du fourneau de Thérèse, sans nul doute, mais non pas de la promenade rêveuse qui dicta la lettre dont cette note critique l'exaltation amoureuse. — « Ah, ces *tristes raisonneurs*, achève Mlle d'Etange. Laisse, mon ami, ces *vains moralistes* et rentre au fond de ton âme. C'est là que tu trouveras toujours la source de ce feu sacré qui nous embrasa tant de fois de l'amour des sublimes vertus ! C'est là que tu verras ce simulacre éternel du vrai Beau dont la contemplation nous anime d'un saint enthousiasme et que nos passions souillent sans cesse, sans pouvoir jamais l'effacer ! Souviens-toi des larmes délicieuses qui coulaient de nos yeux, des palpitations qui suffoquaient nos cœurs agités au récit de ces vies héroïques, Socrate, Brutus, Régulus, Caton. Ce divin Modèle que chacun de nous porte en lui nous enchantait malgré que nous en ayons... Mais je ne veux point t'enseigner *tes propres maximes*. Tu reçus du Ciel cet heureux penchant à tout ce qui est bon et honnête. N'écoute que tes propres désirs. *Ne suis que tes inclinations naturelles.* Songe surtout à nos *premières* [et encore plato-

niques] amours. Tant que ces moments purs et délicieux reviendront à ta mémoire, il n'est pas possible que tu cesses d'aimer ce qui les rendit si doux, que le *charme du beau moral* s'efface de ton âme... On peut, sans amour, avoir les sentiments sublimes d'une âme forte ; mais un amour tel que le nôtre l'anime et la soutient tant qu'il brûle. Dis-moi ce que nous serions si nous n'aimions plus ?... Je n'en épouserai jamais un autre *sans ton consentement !* » Conclusion singulière ! Mais c'est ici tout l'accent des *Lettres à Sophie*, après les scènes sous l'accacia d'Eaubonne. Et, en note, se lit cette remarque fort judicieuse que *la véritable philosophie des amants est celle de Platon*, ce père de la morale érotique, en effet. Durant le « charme », ils n'en ont jamais d'autre. Un homme *ému* ne peut quitter ce penseur ; un lecteur froid ne peut le souffrir ! — Mais est-ce bien le nom de philosophe que mériterait un conseiller défini de la sorte ?

Saint-Preux, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, accepte de se mettre à l'unisson : « Où sont-ils, ces hommes *grossiers* qui ne prennent les transports de l'amour que pour une fièvre des sens ?... Qu'ils voient un amant malheureux prêt à faire des vertus que tu lui as inspirées le digne ornement de cette empreinte adorable qui ne s'effacera jamais de mon âme !.. Oh, quels hommes serions-nous, ferai-je dire un jour à ceux qui nous aurons connus, si le monde était plein de Julie et de cœurs qui sussent les aimer !... Le recueil de tes lettres m'instruira durant ma jeunesse, il m'édifiera dans tous les temps. Et ce seront, à mon avis, *les premières lettres d'amour dont on aura tiré cet usage !* » Voilà qui est bien outrecuidant, car telle fut, en tout temps, la prétention des autres platoniques. Et l'événement a-t-il montré d'ailleurs que, pour la première fois, ces deux amants aient conduit leurs admirateurs à la vertu ? Un siècle et demi de rousseauisme est déjà là pour répondre à cette interrogation indiscrète.

C'est l'heure où Saint-Preux se rend à Paris d'où il envoie vers Clarens de longues descriptions âprement, magistralement satiriques, qui alternent avec de prudentes apologies de la civi-

lisation française ; il y fait place au plaidoyer *pro domo* de l'auteur, que nous connaissons déjà : « Les romans sont peut-être la dernière instruction qu'il reste à donner à un peuple *assez corrompu* (le peuple français) pour que toute autre lui soit inutile... Je voudrais qu'alors la composition de ces sortes de livres ne fût permise qu'à des gens honnêtes mais sensibles dont le cœur se peignît dans leurs écrits, à des auteurs qui ne fussent pas au-dessus des faiblesses de l'humanité, qui ne montrassent pas tout d'un coup la vertu dans le ciel, hors de la portée des hommes, mais qui la leur fissent aimer en la peignant d'abord *moins austère*, et puis, *du sein du vice*, les y sussent conduire insensiblement ! » Encore une fois certains lecteurs prévenus de l'*Héloïse* ont pu accepter cette suggestion du prestigieux romancier : l'évolution des mœurs a prononcé sur sa prétention de tout autre sorte.

III

NOUVELLES MANIFESTATIONS DE L'HONNÊTETÉ DE SAINT-PREUX

Cependant la mère de Julie qui n'a rien su de précis jusque-là sur la séduction de la fille, sur sa grossesse et sur son avortement, trouve par hasard des lettres de Saint-Preux et découvre enfin toute la vérité. Elle en tombe malade : elle s'éteindra peu après, et Claire hasarde à ce propos quelques reproches au vertueux séducteur : « Que de maux vous causez à ceux qui vous aiment ! Craignez que la mort d'une mère affligée ne soit le dernier effet du *poison* que vous versez dans le cœur de sa fille... Comment tolérer une vaine constance que l'*honneur* et la *raison* condamnent ! » Condamnation

de fraîche date, car nous n'en n'avions pas entendu parler jusqu'ici. Mais cette ombre ne se posera qu'un instant sur le front lumineux du saint de la moderne alliance ; car nous apprendrons sans délai, mais non pas sans étonnement, que Mme d'Etange, sur son lit d'agonie, aime et *estime* en secret le suborneur de son enfant : « Elle s'en prend de vos fautes *à la vertu même*, explique peu clairement l'aimable Claire. Elle conçoit maintenant, dit-elle, ce que c'est qu'*une probité trop vantée* qui n'empêche point un *honnête homme* amoureux de *corrompre*, s'il le peut, une fille sage, et de déshonorer sans scrupule toute une famille pour satisfaire un moment de *fureur !* » S'il est possible de donner un sens à ces deux phrases, il nous faut entendre que la probité de l'époque, même à Clarens, n'interdisait nullement de corrompre une fille sage sous le toit des siens et que Saint-Preux peut encore être dit probe, en conséquence.

Celui-ci n'en reste pas moins écrasé sous le poids de si tragiques nouvelles, et, spontanément, il s'adresse à la mourante pour accorder à Julie l'autorisation de prendre un autre époux que lui-même ; car nous savons que son amie lui a gratuitement conféré ce nouveau droit sur sa personne. Ils sembleront, au surplus, avoir bientôt oublié cette première concession l'un et l'autre, puisque, un peu plus tard, nous la verrons arracher une fois encore à son amant cette renonciation qui chagrine la conception romanesque de la vie : « Je mourrai content, écrit-il dès lors à celle dont il espérait devenir le gendre, si vous lui donnez un époux digne d'elle... S'il n'a mon cœur (un cœur qui vaille le sien), il n'aura rien pour Julie ! Mais je n'ai que ce cœur, tendre et *honnête*, etc... »

Mme d'Orbe lui fait bientôt connaître les sentiments de la baronne au reçu de cette lettre, si généreuse : « Il y a tant d'amour et de *vertu* dans votre conduite qu'elle efface l'amertume de vos plaintes... Vous avez *séduit* ma tante par ce sacrifice... Cette tendre mère voit combien vos deux cœurs sont *hors de la règle commune !* » Exception bien nécessaire à renouveler de temps à autre, afin de prévenir les objections

du bon sens et de la morale, ainsi bafoués à toutes lignes. — La tante expire cependant et la nièce de rassurer le bourreau en lui apprenant inopinément qu'il ne fut pour rien dans ce trépas ! Mme d'Étange n'est pas morte d'avoir découvert la honte de sa fille comme l'indiquait si nettement la première lettre de Mme d'Orbe à Saint-Preux sur ce sujet : « Que de maux vous causez... Craignez d'ajouter le deuil à nos larmes et que la mort d'une mère affligée ne soit le dernier effet du poison que vous versez dans le cœur de sa fille, etc... » Mais une fois produit et prolongé quelque temps l'effet d'émotion qui devait sortir d'une telle péripétie, nous serons informés que Julie s'est trompée et se trompe encore sur les causes vraies de la fin de sa mère : « La maladie de Mme d'Étange, écrit maintenant Claire, est *bien connue !* C'était une hydropisie de poitrine dont elle ne pouvait revenir et l'on désespérait de sa vie avant même qu'elle n'eut découvert votre correspondance ! » On sait combien les émotions de ce genre sont propices aux maladies de cœur ! « Ma tante m'a dit cent fois que ses derniers jours étaient *les plus doux moments de sa vie !* » Non, c'est trop vraiment, et le mystique rayonnement de sympathie qui se dégage en tous lieux de la personne du précepteur ne saurait justifier cette « douceur-là » ! « De sa perte, achève cependant la jeune femme, c'est à son époux seul qu'il faut se prendre... Longtemps inconstant et volage, il conserva plus tard cette rudesse inflexible dont les maris infidèles ont accoutumé d'aggraver leurs torts ! » Et voilà donc le tendre père de tout à l'heure, celui dont les élans de cœur alternant avec les brusqueries de fait ont préparé la soudaine évolution mentale de Julie après sa blessure et feront, un peu plus tard, sa décision conjugale en faveur de Wolmar ! Voilà ce père sacrifié lui aussi à l'amour-propre insatiable de Saint-Preux. Car une invraisemblance de plus ne coûte guère à l'auteur dès qu'il s'agit de conserver l'auréole mystique au front du séducteur et de mettre sous ses pieds ses aveugles adversaires.

Cependant le baron d'Étange informé à son tour, non pas

de la faute de sa fille (il ne la connaîtra jamais) mais de sa correspondance d'amour, écrit à Saint-Preux un billet violent pour le sommer de rendre à Julie la parole qu'elle lui a donnée de ne point se marier sans son aveu. Le jeune homme vient précisément de rendre cette parole à Mme d'Étange ; aussi cette algarade sans objet n'a-t-elle d'autre destination que de justifier, aux yeux du lecteur, sa lettre de réponse sur l'*autorité paternelle*, où l'auteur a mis tout son orgueil souffrant et tout son talent de sophiste : « Si votre fille eût daigné me consulter sur les bornes de votre autorité, ne doutez pas que je ne lui eusse appris à résister à vos prétentions injustes... Malgré des maximes gothiques, l'alliance d'un honnête homme n'en déshonora jamais un autre ! » M. d'Étange ne parle d'honneur qu'à propos de la conduite de Saint-Preux, non à propos de son alliance qu'il rejette en raison du défaut de convenance entre les situations sociales des jeunes gens ; mais ce genre d'exagération, prêtée à l'adversaire, est un des procédés instinctifs de la sophistique et ne pouvait être que fréquent chez Rousseau. «*D'injustes* reproches, poursuit le séducteur, ne peuvent m'humilier ! Sachez qu'entre deux personnages du même âge, il n'y a d'autre suborneur que l'amour et qu'il ne vous appartiendra jamais d'avilir un homme que votre fille honore de son estime ! » Rousseau lui-même nous a dit précédemment, et par son texte et par ses notes, ce qu'il faut penser de telles rodomontades ; il a refusé la justesse du sens à l'amour juvénile, proclamé qu'à lui seul cet amour choisit *mal*, et reconnu aux parents le droit de placer le mot de l'expérience ou de la raison dans les préliminaires du mariage de leurs enfants. Mais Saint-Preux est cette fois directement en cause et son peintre complaisant se garde bien de réitérer des réserves si sages. Il est tout au soin de donner le beau rôle à l'amant de Julie : « Je me soucie fort peu, achèvera donc celui-ci, de savoir en quoi consiste l'honneur d'un gentilhomme, mais quant à celui d'un *homme de bien* il m'appartient ! Je sais le défendre et le conserverai pur et sans tache jusqu'à mon dernier soupir !... Allez, père barbare et peu

digne d'un nom si doux! Méditez d'affreux parricides... contre l'unique fruit de vos entrailles pour qui le Ciel, prodigue de ses dons, n'oublia qu'un meilleur père, etc... » M. d'Étange a du moins pour vertus la longanimité et l'oubli des injures, car, avec une pareille lettre dans son secrétaire, nous le verrons plus tard combler Saint-Preux de ses prévenances, assuré qu'il sera désormais de ne l'avoir point pour gendre.

Cependant Julie tombe malade une seconde fois, mais c'est de la variole, ce qui semble avoir peu de relations avec ses soucis de famille. Saint-Preux se rapproche d'elle alors ; il vient, à son insu, tandis qu'elle est dans le délire, lui baiser la main sur son lit de souffrance et boire le poison à ce contact. Il tombe donc bientôt malade à son tour et son visage restera fort marqué par la redoutable éruption. Acte d'héroïsme sans aucun objet, comme on le voit, mais qui n'en efface pas moins pour Julie, dès qu'elle en est informée, tous les pénibles souvenirs de l'agonie de Mme d'Étange et la fait plus amante que jamais. Elle maudit alors en Wolmar (l'époux que lui réserve son père) « l'ardeur grossière d'un homme assez dépourvu de délicatesse pour oser l'épouser sans son aveu ». Et tout aussitôt Saint-Preux, laissant là l'honneur dont nous l'avons vu se réclamer, se prend à méditer l'adultère dont il entrevoit la prochaine perspective avec délices : « Fille trop soumise, amante sans courage, tous nos maux viennent de tes *erreurs !*... Les sentiments droits (?) de ton cœur en ont chassé la *sagesse*] sagesse pratique, qui eût consisté dans la fuite proposée par lord Édouard]. Tu as voulu concilier la tendresse filiale avec l'*indomptable* amour !... Ah, Julie ! Encore une heure de bonheur ! Écoute celui qui t'aime ! Pourquoi voudrions-nous être plus sages que le reste des hommes et suivre, avec une simplicité d'enfants, de chimériques vertus dont tout le monde parle et que personne ne pratique ? Quoi, nous serions meilleurs moralistes que cette foule de *savants* dont Londres et Paris sont peuplés qui, tous, se raillent de la fidélité conjugale et regardent l'adultère comme un jeu ? Quel ma reçoit un mari d'une infidélité qu'il ignore ? De quelles com-

plaisances une femme coupable ne rachète-t-elle pas ses fautes, etc... » Ici, Saint-Preux, qui « ne sait ce qu'il écrit » tant l'état de son âme est affreux (mais ses lecteurs le sauront fort bien) se contredit aussitôt avec prudence : « A Dieu ne plaise que je veuille rassurer ton cœur par ces *honteuses* maximes. Je les abhorre sans *savoir les combattre* et ma conscience y répond mieux que ma raison ! » Comme si la conscience était autre chose, en réalité, que raison accumulée dans l'espèce. Mais c'est ici la mystique illusion du rousseauisme. Et cette conscience n'empêche nullement l'amoureux de revenir sans délai à sa suggestion « honteuse », et de parler à nouveau le langage du Tentateur de la théologie chrétienne : « Je sens pourtant qu'une ardeur secrète m'anime encore. Sais-tu de combien de pertes un amour pareil au mien peut te dédommager ? Eh bien, nous serons *coupables*, mais nous ne serons point *méchants*. Nous serons coupables, mais nous *aimerons toujours la vertu !*... Loin d'excuser nos fautes, nous en gémirons, nous en pleurerons ensemble. Nous les rachèterons, s'il est possible, à force d'être bienveillants et bons ! » C'est l'absolution réclamée pendant le péché même ; c'est moins encore que cette « attrition » (ou contrition sans ferme propos) dont refusaient de se contenter les plus fermes moralistes chrétiens du siècle précédent. Ces incitations se passent de commentaires ! Elles résument excellemment la morale passionnelle du rousseauisme.

Julie se marie peu après, et, dans le temple chrétien, connaît cette subite illumination de la grâce dont nous avons déjà rendu compte. Elle écrit bientôt à son amant ses résolutions de vertus conjugales, en prenant d'ailleurs sur elle, au préalable, *toutes* les fautes de leur lourd passé sentimental ; et il est certain qu'elle eut sa part dans ses fautes, mais non pas assurément la principale. Qu'importe, dès qu'il s'agit d'exonérer à tout prix Saint-Preux sous les regards du lecteur ! — Elle lui apprend encore qu'elle a dû céder aux supplications de son père qui *pleurait à ses pieds* (car tel est l'homme de rudesse inflexible, dont on nous parlait tout à l'heure !).

Dans cette posture humiliée, M. d'Étange a donc exposé à sa fille que le baron de Wolmar, récemment ruiné par une révolution de cour en son pays du Nord (la Russie évidemment, car il a été menacé de l'exil sibérien), verrait désormais un prétexte, dicté par les plus mesquines considérations d'intérêt, dans toute tentative du gentilhomme vaudois pour dégager vis-à-vis de lui sa parole. L'honneur de la famille est désormais engagé. Julie a donc cédé, mais en projetant, elle aussi, l'adultère : projet dans lequel la lettre de son amant est venue la confirmer *en achevant de l'égarer*. Par bonheur, le Ciel a bien voulu lui épargner ce nouveau crime en l'éclairant à temps sur son devoir, dans les conditions que nous avons dites [1].

Ici s'achève, de façon fort morale en ce qui concerne Julie, le premier des deux romans dont l'adroite juxtaposition constitue *La Nouvelle Héloïse*. C'est le roman de Vaussore de Villeneuve, si l'on supposait que ce dernier eût entrepris de séduire l'une de ses jolies élèves nobles de Suisse ou de Savoie. C'est le fruit des souvenirs érotiques qui remplissaient les promenades solitaires de Rousseau à l'Ermitage, dans le commerce de nos habitants et avant les visites de Mme d'Houdetot (sauf possibles retouches ultérieures de détail).

1. Rappelons que Saint-Preux accepte alors de partir avec l'amiral Anson (dont Rousseau venait de lire le *Voyage aux îles Juan Fernandez*). Il accompagnera, pour trois ou quatre ans, cet explorateur dans les mers du Sud, à titre d'ingénieur des troupes de débarquement ; car il a été destiné dans son enfance à la profession du génie militaire (profession jadis exercée par l'oncle et provisoire tuteur de Jean-Jacques, Gabriel Bernard).

IV

LE MARI SOUS LE CHARME DE L'AMANT

Les visites de Mme d'Houdetot que nous venons de rappeler, l'amour fougueux qui en fut bientôt la conséquence pour l'ermite et la situation, jusqu'au bout difficile, de ce dernier vis-à-vis de Saint-Lambert lui dictent alors un nouveau roman qui continuera le précédent. Wolmar y sera le Saint-Lambert idéal, tel que celui-ci aurait dû se montrer s'il avait porté à l'original de Saint-Preux cet amour sans condition, ou mieux cette vénération instinctive que Rousseau se jugeait due, par égards pour sa céleste mission et qu'il assurait de son mieux au héros de son récit ; et cela, en toutes circonstances, fût-ce au milieu des fautes les plus regrettables, parce que son cœur ne manque jamais de les démentir, sans qu'il se juge obligé pour cela d'y mettre un terme !

Au début de la quatrième partie du roman (qui en compte six ainsi qu'on le sait) nous retrouvons Mme de Wolmar après six années de mariage. Elle est installée à Clarens, à peu de distance du château d'Étange qui est trop vaste pour être commodément habité. Elle a donné le jour à deux fils et jouit d'un parfait bonheur domestique. — Claire d'Orbe est devenue veuve, avec une petite fille qu'on a déjà fiancée à l'aîné des jeunes Wolmar. La mère de cet enfant garde pourtant une inquiétude au cœur. Son « odieux » secret lui pèse chaque jour davantage : il lui est dur de se dire sans cesse que son époux ne la connaît pas pour ce qu'elle est, et que c'est donc « une autre » qu'il honore en elle. Mais ne serait-ce pas risquer l'avenir de leur ménage et celui de leurs enfants que d'entrer à la légère dans la voie des confidences sur ce point ? — On

jugera ce scrupule respectable, mais cette soif de sincérité trop excessive. Julie, sans nouvelles de son amant, le croit mort au cours de son lointain voyage : c'est donc le cas où jamais d'étendre sur le passé le bénéfice de la prescription, cette sage institution de l'expérience juridique et morale. Mais Rousseau a besoin de l'aveu de Julie pour inaugurer le second roman qu'il veut écrire ; cet aveu va conduire aussitôt Wolmar à une véritable adoption de Saint-Preux, dont les conséquences ne laisseront pas d'être fâcheuses. Aussi bien l'état d'esprit de la jeune femme n'est-il pas tout à fait rassurant, en dépit de sa volonté de vertu : « On s'attendrit par réminiscence, écrit-elle alors à Claire, sur des souvenirs *redoutables*. On a honte de pleurer et on n'en pleure que davantage !... Ah, ma chère, quelle âme était la sienne ! Comme il savait aimer !... Il aura présenté devant le Souverain juge une âme *faible mais saine*, et aimant la vertu ! » Tout ceci est à la fois faible et malsain ; un directeur sagace ne manquerait pas de conseiller provisoirement le silence.

Mme d'Orbe tient au surplus le langage de ce directeur. Pourquoi, dit-elle, révéler à Wolmar un secret *qu'il ne lui importe pas de savoir* ? Pourquoi troubler indiscrètement dans son repos cet homme de bien (qui, lui, a tous les droits à ce titre) ? « Ce qui te porte à garder ton secret est une raison forte et solide et ce qui te porte à le révéler n'est qu'un sentiment aveugle. Si tes pressentiments étaient fondés et que ton déplorable ami ne fût plus, le meilleur parti qui resterait à prendre serait de laisser son histoire et ses malheurs ensevelis avec lui. » Certes, et, s'il vit, cela importe bien davantage encore. — Or, il est plein de vie en réalité. On reçoit d'abord à Clarens des nouvelles du vaisseau qui le porte ; puis une lettre de sa main à Claire vient dissiper tous les doutes. Mais Julie a déjà parlé à ce moment puisque la lettre de Saint-Preux, racontant sommairement son voyage à Mme d'Orbe, est immédiatement suivie dans le récit du billet fameux de Wolmar qui ouvre le second roman de Saint-Preux, celui de l'adultère en pensée après celui de la séduction en actes. Nous

en rappellerons les termes, bien connus, mais toujours aussi stupéfiants : « La plus sage et la plus chérie des femmes vient d'ouvrir son cœur à son heureux époux. Il vous croit digne d'être aimé d'elle et il vous offre sa maison. L'innocence et la paix y règnent ; vous y trouverez l'amitié, l'hospitalité, l'estime, la confiance. Consultez votre cœur, et s'il n'y a rien là qui vous effraye, venez sans crainte. Vous ne partirez point d'ici sans y laisser un ami ! »

Nullement « effrayé » de cette perspective inespérée, Saint-Preux se rend à l'invitation sans retard et raconte bientôt à Bomston son entrevue avec la jeune baronne : « Je puise dans ses bras la chaleur et la vie ! Je pétille de joie en la serrant dans les miens. Un transport *sacré* nous tient dans un long silence, *étroitement embrassés !* M. de Wolmar était là ! Je le savais, je le voyais. Mais qu'aurais-je pu voir ?... Je n'aurais pas dérobé mon cœur à la moindre de ses caresses, tendres prémices d'une amitié *pure et sainte* que nous emporterons dans le Ciel ! » Toujours l'invocation au Ciel qui a grandement sujet de s'étonner devant le rôle qu'on lui fait jouer en tout ceci. Et nous connaîtrons bientôt le caractère vrai de cette « amitié » renouvelée. — Cependant Wolmar a embrassé également son hôte, l'a prié d'appeler sa femme par son prénom comme il en avait l'habitude, et lui a offert sous son toit un appartement qui ne sera plus jamais occupé que par lui ! Enfin, il a fait *jurer* aux anciens amants de se traiter dans le tête-à-tête avec la même liberté qu'il leur accorde devant lui !

Julie ayant rendu compte à son amie de cette entrevue et des sentiments qu'elle a fait naître dans son cœur, Claire en conçoit quelque appréhension qu'elle réduit toutefois de son mieux au silence : « Une autre chose très capable d'inquiéter ton mari, écrit-elle, c'est ce je ne sais quoi de touchant et d'affectueux qui reste dans ton langage au sujet de ce qui te fut cher. Mais c'est un effet naturel de ton caractère et ton mari te connaît trop bien pour s'en alarmer... Je regarde à présent ta guérison comme parfaite, *au moins comme facile !...*

Ta lettre était très propre à donner à ton mari beaucoup de confiance en ta conduite et *beaucoup d'inquiétude sur ton penchant!* Je t'avoue que ces marques de petite vérole que tu regardes tant (sur le visage de l'ami) me font peur... Souviens-toi que celle que la jeunesse et la figure d'un amant n'avaient pu séduire se perdit en pensant aux maux qu'il avait soufferts pour elle ! » Tout cela est peu cohérent, mais néanmoins significatif.

Puis voici que Wolmar entre à son tour dans la voie des confessions vis-à-vis de son épouse. Il lui révèle d'abord, en termes voilés, le secret de sa naissance ; on croit comprendre qu'il est fils naturel de quelque prince de la maison impériale russe. Il a essayé toutes les conditions, même celle du paysan. Il a épousé Julie *sans ignorer qu'elle appartînt à un autre!* Mais il l'aimait et n'aimait qu'elle. Tout le reste lui était donc indifférent ! Comment réprimer en effet la passion *la plus faible*, quand elle est sans *contrepoids* (passionnel), comme il arrive dans ces caractères *froids et tranquilles*. Tout va bien tant que leur froideur les garantit des tentations ; mais s'il en survient une qui les atteigne, ils sont vaincus aussitôt qu'attaqués ! La raison, qui les gouverne tant qu'elle est seule, n'a *jamais* de force pour résister à la passion chez ces raisonnables. Wolmar n'a été tenté qu'une fois, et il a *succombé*. Il n'y a *que les âmes de feu qui sachent combattre et vaincre !* — Témoins Saint-Preux, Julie et Rousseau ! — La froide raison n'a jamais rien fait d'*illustre* et l'on ne triomphe des passions qu'en opposant l'une à l'autre. Quand *celle de la vertu* vient à s'élever, elle domine tout, tient tout en équilibre. Et voilà comment se fait *le vrai sage*. — Quelle excellente psychologie n'est-il pas vrai ! Et pourquoi gratuitement abaisser, en lui prêtant sans aucune nécessité un acte inqualifiable, le caractère d'un homme qui nous fut présenté comme si parfaitement honorable, si ce n'est pour donner lieu au singulier dénigrement de la raison que nous venons de résumer ?

Au surplus, Wolmar n'a pas laissé de raisonner aussi sa

décision passionnelle unique. Il a, dit-il, épousé Julie parce qu'il savait qu'elle serait plus heureuse avec lui qu'avec son amant : « Le seul tort que je vous trouve, ajoute-t-il après cette explication à sa femme, c'est de n'avoir pu reprendre en vous la confiance que vous vous devez... Le *trop vif* souvenir de vos fautes est la seule faute qui vous reste à vous reprocher ! » Et cela pourrait être acceptable, dans le sens rationnel et chrétien de la prescription nécessaire, si ce n'était accompagné de tant d'extravagances, dont le point de départ est le rappel de Saint-Preux par Wolmar : « Écartez, poursuit en effet ce dernier, écartez d'*injustes* défiances, capables de réveiller quelquefois les sentiments qui les ont produites... A peine vos liaisons me furent-elles connues que je vous *estimai* l'un par l'autre ! » Lui aussi ! Quel soif caractéristique d'*estime* chez le romancier qui se dissimule sous la personnalité de son héros ! « Je vis quel trompeur enthousiasme vous avait tous deux égarés. *Il n'agit que sur les belles âmes !* » Ainsi, tout ce que Julie avait rectifié ou réfuté dans la conclusion du premier des deux romans qui forment la *Nouvelle Héloïse* reparait au début du second pour en justifier tant bien que mal l'absurde et malsaine donnée ! « Je compris, insiste Wolmar, que votre mutuel attachement tenait à tant de choses louables qu'il fallait *le régler plutôt que l'anéantir*, et qu'aucun des deux ne pouvait l'*oublier* sans perdre beaucoup de son prix ! » C'est donc le mari qui professe le platonisme au profit de son épouse et de l'ancien amant de celle-ci ! Situation assurément tout à fait nouvelle dans l'évolution romanesque, dont elle avait été écartée jusque-là par une reste d'expérience psychologique dans les artisans de cette évolution. Il était réservé au père du romantisme contemporain d'oser cette concession suprême à la chimère de la morale érotique sans correctifs rationnels.

Écoutons en effet avec plus d'attention que jamais la suite des explications du Moscovite : « Je voulus, expose-t-il encore, tenter la guérison de Saint-Preux comme j'avais obtenu *celle de Julie !* » Nous ne verrons que trop son illusion sur ce dernier

point ! « Quoique vous ne soyez pas encore ce que vous devez être, je suis plus content de vous deux que vous ne l'êtes vous-mêmes... Je sais bien que ma conduite a *l'air bizarre* et choque toutes les maximes *communes ;* mais le mari de Julie ne doit pas se conduire comme un autre homme ! » Elle justifiera cette confiance excessive par ses actes, mais nullement par ses pensées qui, avec le temps, peuvent conduire aux actes. « N'ayez pas peur de vous, et vous n'aurez rien à craindre. Ne songez qu'au présent et je vous réponds de l'avenir !... Vous serez tous deux *plus heureux* que si vous aviez été l'un à l'autre ! » Ce ne sera jamais l'avis de Saint-Preux ! — Après quoi le baron *félicite* expressément sa femme d'avoir su choisir pour ses plaisirs d'antan un *honnête* homme dans un âge où il est si facile de s'y tromper, d'avoir pris un amant qu'elle peut désormais avoir pour ami sous les yeux de son mari même et il les invite à s'embrasser devant lui derechef ! Nous savons qu'ils n'avaient pas attendu sa permission pour réaliser fougueusement ce geste de tendresse. Enfin il annonce qu'il va faire une absence de cinq ou six jours à Étange, afin d'achever de les mettre à leur aise. Julie oppose bien quelques timides objections à ce dernier projet : mais il s'en fâche aussitôt ; il se dit personnellement *offensé* à la voir douter ainsi de ses propres forces et s'éloigne avec dignité en proclamant : « Je confie Julie, épouse et mère, à celui qui, maître de contenter ses désirs, sut *respecter* Julie amante et fille ! » Oh combien !

Claire croit devoir réexposer à son tour tout ce qui avait été réfuté à la fin du premier roman, au cours du très bref chapitre pleinement rationnel de l'*Héloïse ;* et l'on voit par là combien ce chapitre contredit, en réalité, les plus foncières convictions de l'auteur. Pourquoi craindre l'adultère, répète-t-elle ? Pourquoi donc assimiler sans motifs les excusables faiblesses d'une fille trop sensible aux criminelles infidélités d'une épouse coupable ? Certes, s'il est des pays (entendons ici le nôtre) où la faiblesse d'une jeune amante soit un crime irrémissible, quoique l'adultère d'une femme y porte

le doux nom de galanterie, telle n'est nullement l'opinion régnante au pays de « nos habitants » dont les personnages de la *Julie* sont tous citoyens honoraires comme nous le savons. « Mais toi, ô Julie, achève donc Mme d'Orbe, toi qui, brûlant d'une flamme *pure* et fidèle, n'étais coupable qu'aux *yeux des hommes* et n'avais *rien à te reprocher entre le ciel et toi ;* toi qui t'indignais de supporter ton propre mépris quand tout semblait te rendre excusable, *oses-tu* redouter le *crime*, après avoir payé si cher ta *faiblesse ?* » — Comment Mme de Wolmar, un instant plus clairvoyante sous le regard du Dieu de justice et de raison, ne serait-elle pas de nouveau égarée et réduite au silence par cette véritable conjuration de folie dans son entourage ? Mais quoi, Saint-Preux n'ayant pas encore été magnifié dans toutes les postures antisociales qu'il peut être tenté de hasarder, il faut bien que ses familiers continuent de se mettre ou de se remettre au diapason de sa veulerie morale !

En effet Wolmar, trouvant en Mme d'Orbe une aussi efficace alliée, s'empresse de lui exposer avec plus de détail son plan de campagne ingénieux. Il prétend faire de Saint-Preux le précepteur de ses enfants. (Nous savons que ce sont cette fois des garçons, par bonheur !) Il n'ignore nullement au surplus que les deux anciens amants sont *plus amoureux que jamais ;* mais il les juge en même temps parfaitement *guéris*. Et le mot de cette énigme, c'est que Saint-Preux, selon lui, n'aime pas Mme de Wolmar dans le présent, mais seulement *Julie dans le passé !* — Distinction beaucoup trop subtile et dont nous allons voir sans tarder toute l'illusion ! Et puis, il resterait encore à savoir s'il en est de même pour Julie, puisque rien n'a changé dans la situation de Saint-Preux depuis leur séparation ? — Au fond, n'en opine pas moins le mari, cet amant voudrait que son amante fût restée identique à elle-même depuis qu'il a cessé de la voir. Il lui suffira donc de la regarder avec attention pour revenir à des sentiments plus calmes. L'erreur qui l'abuse et le trouble encore est de *confondre les temps* en se reprochant comme un sentiment actuel et actif, ce qui n'est en lui que le résultat d'un tendre *souvenir*.

Lui découvrir pourtant sans aucun ménagement ce véritable état de son cœur, ce serait peut-être le ramener à l'amour par la *tristesse*. Il vaut donc mieux effacer peu à peu un tableau par un autre, et, à la place de sa maîtresse de naguère, lui montrer l'épouse d'un honnête homme et la mère d'enfants innocents ! — George Sand, la fille spirituelle de Jean-Jacques, aura plus tard de ces sophismes psychologiques embarrassés quand elle marchera de trop près sur les traces de son « maître bien-aimé » et se sera mise comme lui dans l'embarras à force de braver le bon sens, l'expérience et la raison : par exemple dans *Jacques* ou dans *Le dernier amour* [1].

Nous allons constater au surplus de quelle façon Saint-Preux justifie sans retard une confiance si bien placée ! Car voici venir la promenade aux rochers de Meillerie qui fut une des scènes les plus goûtées du roman. Embarqué, seul avec Mme de Wolmar, sur les flots du Léman, le jeune homme est amené, par un incident de navigation, à prendre terre près de ces rochers d'où il adressa jadis à son amie la suprême menace de suicide qui le conduisit heureusement à ses fins. Il la promène donc entre ces pittoresques débris des vieilles convulsions géologiques ; il lui montre son chiffre gravé en vingt endroits sur la pierre : « Quoi, dis-je à Julie avec un œil humide, votre cœur ne vous dit-il rien ici et ne sentez-vous point quelque émotion secrète à l'aspect d'un lieu si plein de vous ?... O Julie, éternel charme de mon cœur, voici les lieux où soupira jadis pour toi le plus fidèle amant du monde !... Voilà la pierre où je m'asseyais... Fille trop constamment aimée, ô toi pour qui j'étais né, faut-il me retrouver avec toi dans les mêmes lieux et regretter le temps que j'y passai à gémir de ton absence ? — Allons-nous-en, mon ami, me dit-elle, l'air de ce lieu n'est pas bon pour moi... Elle tenait son mouchoir et je le sentis fort mouillé ! » Voilà un amour dans le passé qui revit facilement dans le présent, n'en déplaise à

1. Voir notre étude sur *George Sand mystique de la passion, de la politique et de l'art*. Alcan, 1920.

la psychologie de Wolmar ! « Ah, lui dis-je tout bas, je vois que nos cœurs n'*ont pas cessé de s'entendre. — Il est vrai,* dit-elle d'une voix altérée, mais que ce soit la dernière fois qu'ils auront parlé sur ce ton !... Pour Julie, mes yeux le virent et mon cœur le sentit, elle soutint ce jour-là le plus grand combat qu'âme humaine ait pu soutenir. *Elle vainquit pourtant !* » Certes, mais ce fut elle seule qui vainquit ! Et l'homme qui la contraignit à cette pénible victoire est celui que Wolmar a gratuitement replacé sur son chemin, au risque de l'y faire trébucher encore ! Ce qui nous ramène une fois de plus à la situation de l'accacia d'Eaubonne, quelque peu arrangée pour la plus grande gloire de Rousseau-Saint-Preux toutefois, car la Julie de la réalité, Sophie, n'aimait que Wolmar-Saint-Lambert, ce qui lui rendait la résistance infiniment plus facile.

Bomston ne laisse pas de partager notre sentiment sur la conduite inqualifiable de son ami, comme il le témoigne dans la lettre qui ouvre la cinquième partie du roman. Jean-Jacques a soin de présenter cette lettre dans une note, comme un pur « galimatias », afin de ne pas laisser passer sans protestation cette injure à la « vertu » de son *alter ego* et de lui conserver autant que possible les sympathies qu'il lui a créées de son mieux jusque-là. « Enthousiaste oisif des vertus de Julie, écrit cependant le lord à l'ami qu'il a si arbitrairement élu entre tous, vous bornerez-vous sans cesse à les admirer sans les imiter jamais ? Vous parlez avec chaleur de la manière dont elle remplit ses devoirs d'épouse et de mère ; mais, vous, quand remplirez-vous vos devoirs d'homme et d'ami à son exemple ?... Il règne encore dans vos lettres un ton de mollesse et de langueur qui me déplaît et qui est bien plus un *reste de votre passion qu'un effet de votre caractère !* » Voilà déjà le correctif complaisant et d'ailleurs parfaitement contraire à la vérité. « Malheureux, si Julie était *faible,* conclut beaucoup plus justement Édouard, tu succomberais demain et ne serais qu'*un vil adultère !* » Il faudrait dire ici : tu la *ferais* succomber demain, car Saint-Preux, comme Rousseau

vis-à-vis de Sophie naguère, a bien le rôle *actif* et *tentateur* en toute cette affaire. Mais le « berger extravagant » d'Eaubonne a toujours envisagé avec une pleine indulgence les assauts qu'il ne cessait de livrer en traîtrise à la fidélité de Mme d'Houdetot ; son vocabulaire tend donc sans trêve à insinuer que la responsabilité de la faute eût été partagée si elle avait eu lieu ; bien qu'il soit obligé parfois de reconnaître expressément le contraire, pour maintenir au front de son héroïne la couronne de vertu qu'il entend lui laisser désormais.

C'est pourtant d'un personnage dont il pense, au vrai, de la sorte, que Bomston va réclamer un conseil hautement autorisé dans la démarche la plus décisive de son existence. C'est pour obtenir un avis à ce point inestimable qu'il a souhaité (fût-ce au prix d'une moitié de sa fortune) de conserver l'amitié de cet homme *sage* qui saura voir mieux que lui dans la crise passionnelle qu'il s'agit pour lui de dénouer ! On conviendra, sans bien longue réflexion, croyons-nous, que l'amitié de l'Anglais pour Saint-Preux est encore moins vraisemblable que l'admiration morale qui caractérise l'amour de Julie pour son suborneur.

V

JULIE VA MARQUER AU CIEL LA PLACE DE SON PRÉCEPTEUR

Par bonheur, Saint-Preux croit sentir que la très fâcheuse scène de Meillerie a été enfin la « crise », c'est-à-dire le paroxysme curateur de sa *folie* et de ses maux. Les considérations psychologiques de Wolmar (dont nous savons la solidité) sont parvenues à le rassurer sur le véritable état de son cœur ;

il préfère maintenant la tristesse d'un regret *imaginaire* (?) à l'effroi de se voir sans cesse assiégé par le crime ; et, sur cette très récente et très peu personnelle victoire, il se décerne aussitôt toutes les couronnes, comme le faisait (vers le même temps sans nul doute) l'auteur des *Lettres à Sophie.* « L'amour subjugué, prononce-t-il avec suffisance, donne à l'âme par la conscience de sa victoire une élévation nouvelle et un attrait plus vif pour tout ce qui est grand et beau. Je sens que mon cœur va mettre à profit tous les ardents sentiments qu'il a vaincus. Je sens qu'*il faut* avoir été ce que je fus, pour devenir ce que *je veux être !* » Encore une formule de Platonisme intrépide qui nous paraît peu rassurante pour la vertu des filles bien élevées, puisqu'elle destine nécessairement leur honneur au sacrifice, afin de préparer les héros de la morale érotique nouvelle !

Une remarque de détail vient confirmer le jeune homme dans la conviction qu'il est guéri : « Julie, a dit Wolmar devant les deux amants, met toujours le sentiment à la place des raisons et le rend si touchant qu'il faut toujours l'embrasser pour toute réponse. *Ne serait-ce point de son maître de philosophie,* a-t-il ajouté *en riant,* qu'elle aurait appris cette manière d'argumenter ? » Et ce maître de commenter l'incident en ces termes : « Deux mois plus tôt, la plaisanterie m'eût déconcerté cruellement ; mais le temps de l'embarras est passé. Je n'en fis que rire à mon tour, et, quoique Julie ait un peu rougi, elle ne parut pas plus embarrassée que moi ! » Attitude qui pourrait signifier accoutumance à une situation fausse tout aussi bien que progrès des acteurs de la scène vers la droite conception de leur rôle !

Comme nous l'avons indiqué plus haut, Bomston fait alors appel à l'amitié de Saint-Preux et le prie de l'accompagner en Italie où il va dénouer une situation sentimentale sur laquelle nous aurons bientôt à revenir. Car Jean-Jacques en a fait un bref roman, qu'il a renoncé, après réflexion, à insérer dans son *Héloïse* où l'on ne trouve que des allusions, souvent peu intelligibles, à ce chapitre éliminé de l'ouvrage. Le précep-

teur s'éloigne donc pour la quatrième fois de son amie ; mais, au début du voyage et en dépit des bulletins de victoire morale que nous venons de rencontrer sous sa plume, il a encore une *rechute* dans ses folies de la veille ; rechute dont il s'accuse vis-à-vis de Wolmar, mais qu'il expose à Claire avec plus de détails. Hébergé dès la première étape, à Villeneuve, dans la chambre qu'il occupa jadis lors de son départ pour le Valais, tout son passé malheureux s'est imposé à son souvenir avec une importunité étrange ; il s'est remémoré le bonheur qu'il goûta lorsqu'il se livrait, dans la paix de l'*innocence*, aux transports d'un amour partagé. — Mais nous avons vu qu'il ne laissait guère de paix à son aimée. — Ah, songea-t-il encore dans cette chambre fatidique, au temps où il se cachait parmi les rochers de Meillerie, quel être au monde jouissait d'une félicité comparable à la sienne ! (Et nous savons pourtant qu'il envoya de là le message véritablemeut désespéré qui provoqua le dénouement de cet « innocent » amour !) Sous la pression de ces très peu fidèles réminiscences (elles engageront les lecteurs à considérer sous un jour serein le peu édifiant début de cette désormais plus platonique aventure), l'homme qui prétendait tout à l'heure avoir courageusement *subjugué* sa passion coupable s'est emporté soudain jusqu'à ce souhait odieusement égoïste et impie : « Que n'est-elle *morte*, osai-je m'écrier dans un transport de *rage* [l'un de ces transports que Mme d'Houdetot eut sans cesse à redouter de Jean-Jacques] ! Oui, je serais *moins malheureux !*... J'aurais du moins l'espoir de la rejoindre... *Son bonheur est mon supplice !*... Elle vit, et non pas pour moi. Elle vit pour mon désespoir. Je suis cent fois plus loin d'elle que si elle n'était plus ! » — Et Rousseau va faire en sorte d'exaucer ce vœu sacrilège en sacrifiant une fois de plus son héroïne à son héros, c'est-à-dire à lui-même !

Il lui en accorde, dès ce moment, le présage. Cette nuit-là même, et par trois fois, un songe fatidique viendra visiter Saint-Preux. Il a cru voir les derniers moments de Mme d'Étange et sa fille s'accusant, au pied de son lit, de sa mort !

(Ce n'était donc pas autant *par erreur* que le romancier a voulu plus haut nous le faire entendre et en donner l'assurance à Saint-Preux.) Puis soudain, dans l'imagination du dormeur agité, Julie en personne sembla se substituer à la mourante et reposer sur la même couche funèbre en portant toutefois sur son visage un *voile* redoutable qui dissimule presque entièrement ses traits au regard de son amant ! Réveillé pour la troisième fois de ce tenace cauchemar, le jeune homme a été saisi du pressentiment affreux qu'il ne reverra jamais Mme de Wolmar. Il se précipite aussitôt chez Édouard qui, déjà, se prépare à quelque réédition de la scène dont il fut jadis régalé à Besançon, mais que viennent bientôt rassurer les explications du rêveur. Pour calmer les hallucinations de sa fièvre, il consent à le ramener vers Clarens pour lui faire constater que Julie est bien vivante. Ils retournent donc sur leurs pas, et sans se montrer, *entendent* à travers un buisson le calme entretien de Mmes d'Orbe et de Wolmar, ce qui suffit à chasser de la pensée de Saint-Preux une appréhension que la suite des événements ne justifiera que trop cependant : car il n'a pas « revu » cette fois sa maîtresse et ne la reverra jamais en effet. Les voyageurs reprennent alors leur route sans autre incident notable.

On s'occupe encore beaucoup du jeune homme à Clarens pendant son absence. Destiné qu'il est par la maternelle Nature à être aimé de tous et de toutes, nous apprenons maintenant qu'il l'est de Claire, un peu plus que l'amitié ne le requiert. Julie, qui en a fait la remarque, rêve donc de les marier l'un à l'autre, en cela beaucoup moins égoïste que lui. Elle semble même craindre que la veuve enjouée n'imite son exemple et ne cède, sans bénédiction nuptiale, à l'irrésistible attrait qui la perdit naguère. Mais Mme d'Orbe la rassure aussitôt sur ce point : elle a, dit-elle, dans sa gaieté native un antidote contre la vivacité des sentiments de son cœur. Elle n'épousera pas Saint-Preux toutefois, car elle n'a nulle intention de se remarier et n'est d'ailleurs nullement persuadée qu'il acceptât de s'unir à elle. — Sa famille est

honnête quoique obscure, insiste alors Julie pour achever l'identification du jeune homme à Rousseau ! On dira pourtant dans le pays que Claire a épousé un *aventurier*, car les âmes basses, toujours prodigues de titres flétrissants, sauront bien trouver celui-là ! Mais de telles considérations ne sont pas capables de la faire hésiter !

Mme de Wolmar tente une autre démarche pour réaliser ce projet d'union qui lui sourit : elle écrit directement à Saint-Preux (c'est la première fois depuis sept ans), afin de le lui soumettre. Elle reçoit bientôt une réponse qui montre assurément peu de progrès dans la « guérison » du voyageur, quoi qu'il ait pu penser et dire auparavant de cette cure âme : « Quoi ? Vous vous souvenez de mon nom ? Vous le savez encore écrire ? Je *m'égare !*... C'est votre faute... Cette lettre m'en rappelle *de trop différentes !* Ah, devriez-vous employer la même écriture pour tracer d'*autres sentiments ?* — Vous trouverez peut-être que songer si fort à vos anciennes lettres, c'est trop justifier la dernière ? Vous vous trompez... Depuis que j'ai cessé de *prendre le change* [!], depuis que le pénétrant [?] Wolmar m'a éclairé sur mes *vrais* sentiments, j'ai appris à me mieux connaître et *je m'alarme moins de ma faiblesse !* » Oui, tel est en effet tout le résultat de la stratégie de Wolmar : rassurer les deux amants sur leur très persistant amour !

Après une dernière lettre de Julie qui ramène les anciens amants dans les régions les plus éthérées de leur intermittent platonisme, se place la fin tragique de la jeune femme. Elle s'est précipitée dans les eaux glaciales du Léman, pour sauver, près de Chillon, son second fils sur le point de se noyer et elle meurt, peu après, du saisissement ou du refroidissement causé par cette immersion. L'amant reçoit bientôt du mari un ample compte rendu de ce drame et des derniers moments de la victime. — Nous y remarquerons d'abord que la mourante n'a nullement parlé de ses amours coupables au ministre du culte qui est venu l'assister sur son lit de mort. Elle lui a tenu ce langage : « Je porte à Dieu ma vie entière, pleine de

péchés et de fautes, mais exempte du remords de l'impie et des crimes du *méchant.* » Ce qui est une appréciation de soi-même beaucoup plus orgueilleusement rousseauiste en son fond qu'humblement et rationnellement chrétienne. Elle ne met pas en doute au surplus qu'avec ces péchés et ces fautes, elle ne doive s'élever directement vers le Ciel sans que la Justice de l'Au-delà ait un seul mot à placer dans l'appréciation de son existence ; et le ministre (peu renseigné par elle, il est vrai), s'est empressé aussitôt d'abonder dans son sens jusqu'à s'humilier devant elle : « C'est vous qui m'instruisez, a-t-il proclamé ! Je n'ai plus rien à vous dire ! » Autre satisfaction accordée à l'orgueil moral impénitent et qui nous entraîne encore plus loin des régions du christianisme rationnel.

Ensuite, et devant les siens seulement (c'est-à-dire devant Mme d'Orbe et M. de Wolmar), Julie a entamé un examen de conscience qui, en réalité, n'a pas d'autre objet que d'employer son dernier souffle à innocenter ou même à canoniser Saint-Preux, comme on va le voir. « Mon cœur était fait pour l'amour, a-t-elle dit. Difficile en mérite personnel et indifférente sur tous les biens de l'opinion, il était presque impossible que les préjugés de mon père s'accordassent avec mon penchant. Il me fallait un amant que j'eusse choisi moi-même. Il s'offrit. Je crus le choisir. Sans doute le Ciel le choisit pour moi afin que, livrée aux erreurs de ma passion, je ne le fusse pas aux horreurs du crime (?) et que l'amour de la vertu restât au moins dans mon âme après elle. Il prit le langage honnête et insinuant avec lequel *mille fourbes séduisent tous les jours* autant de filles bien nées ; mais *seul,* parmi tant d'autres, il était *honnête homme* et pensait ce qu'il disait. » Mais se gardait bien de le faire, convient-il de rappeler ici. « Est-ce ma prudence qui l'avait discerné ? Non. Je ne connus d'abord de lui que son langage. Je fus séduite. Je fis, par désespoir, ce que d'autres font par effronterie. Je me jetai, comme disait mon père, à sa tête. *Il me respecta !* » Nous savons comment ! « Ce fut alors seulement que je pus le con-

naître. Tout homme capable d'un pareil trait a l'*âme belle.* Alors, on peut *y compter.* Mais j'y comptais auparavant. Ensuite j'osai compter sur moi-même et voilà comment on se perd ! » Autant de contre-vérités que de mots dans cet exposé confus à dessein ! Ainsi, ce serait parce que Julie a compté sur Saint-Preux avant de le connaître bien qu'en fait elle eut raison d'y compter, ensuite parce qu'elle a compté sur elle-même qu'elle aurait succombé ? Nullement, c'est parce qu'elle avait affaire à un séducteur sans aucun scrupule et qu'elle a parfois aiguillonné par ses propres folies les appétits dont il était incapable de se rendre maître ! — Mais Saint-Preux sort de cette suprême confession tout auréolé d'héroïsme pour un lecteur dénué d'attention ou de mémoire, et c'est tout ce qui importe à l'auteur qui connaît son public !

« Elle s'*étendit* sur le *mérite* de cet amant, rapporte encore Wolmar à son prédécesseur. Elle lui rendait [en cela] *justice,* mais on voyait que son cœur se plaisait à la lui rendre ! Elle le louait même à ses propres dépens ! » C'est là en effet un rôle que Rousseau prête sans cesse à son héroïne, et pour cause, sauf dans les rares passages rationnels de son roman. « A force d'être *équitable* envers lui, elle était *inique* envers elle et se faisait tort pour lui faire honneur ! » Elle n'était donc pas « équitable » en ceci, mais complaisante. « Elle alla jusqu'à soutenir qu'il eut plus d'horreur qu'elle de l'adultère, *sans se souvenir qu'elle avait réfuté cela !* » C'est que, trop souvent, le romancier a perdu lui aussi le souvenir des considérations rationnelles prêtées quelquefois à la jeune femme au cours de son récit et qu'il ne serait pas fâché de les voir oubliées de son lecteur à cette heure où il achève l'apothéose de son héros, à travers la très discutable canonisation de son héroïne.

Celle-ci s'est éteinte enfin, après trois ou quatre jours d'agonie. Le peuple, admis à contempler sa dépouille mortelle, a cru la voir se ranimer un instant sur sa couche funèbre et s'est empressé de crier au *miracle.* Alors Claire a caché ce visage, qui déjà s'altère, sous les plis d'un voile des Indes,

brodé de perles, qui a été rapporté par Saint-Preux ; ainsi se trouve accompli, dans ses moindres détails, le songe prophétique de Villeneuve ; mais Rousseau, en véritable encyclopédiste, fait remarquer dans une note que, pour l'épisode du voile, tout au moins, c'est le rêve qui avait suggéré le geste accompli dans la réalité.

Ce récit, si singulièrement placé sous la plume de Wolmar, est complété par une lettre testamentaire que Julie a écrite pour son amant et que son mari, laissé par elle juge de l'opportunité de cette disposition dernière, s'empresse de faire tenir à l'absent. « Nous songions, lui dit-elle, à nous réunir [par un second préceptorat de Saint-Preux). Cette réunion n'était *pas bonne !* » Toute la seconde partie de l'*Héloïse* a pour effet de suggérer le contraire ! « Le ciel a prévenu des *malheurs* sans doute. Je me suis fait longtemps illusion. Cette illusion me fut salutaire. Elle se détruit au moment où *je* n'en ai plus besoin ! » Elle, certes, mais ses lecteurs ? « Vous m'avez crue guérie, et j'ai cru l'être. J'eus beau vouloir étouffer le premier sentiment qui m'a fait vivre ; il s'est concentré dans mon cœur. Il s'y *réveille* au moment qu'il n'est plus à craindre ! » Pour eux deux, encore une fois, mais pour le public et pour l'exemple, il l'est plus que jamais ! « J'ose m'honorer du passé [de son passé conjugal], mais qui m'eût pu répondre de l'avenir ? *Un jour de plus*, peut-être, et *j'étais coupable !* » Admirons une fois encore à ce propos la clairvoyance de Wolmar qui n'échappe ainsi que par pur hasard à la punition de sa sottise. Mais observons aussi que ce n'est nullement le langage que Julie a tenu au ministre de Dieu et qu'à lui seul, et sous le sceau du secret, elle aurait dû le tenir !

« Qu'était-ce donc, achève-t-elle, de la vie entière passée avec vous ? Quels dangers j'ai couru sans le savoir ! A quels dangers plus grands j'allais être exposée ! Toutes les épreuves ont été faites. Mais elles pouvaient *trop* revenir ! » Et nous savons que Saint-Preux s'y employait en effet de son mieux ! « J'en dis trop peut-être, en ce moment où le cœur ne déguise plus rien. Mais mon âme existerait-elle sans toi ? Sans toi,

quelle félicité goûterais-je ? Non, je ne te quitte pas. *Je vais t'attendre....* trop heureuse d'acheter, au prix de la vie, *le droit de t'aimer sans crime* et de te le dire encore une fois ! » — On appréciera la portée sociale d'un pareil trépas, entouré de tous les prestiges de la sensibilité et de l'art. Ce testament rajeunit en somme l'ancienne distinction « courtoise » entre le mari et l'amant, le premier procurant le bonheur paisible (Julie affirme avoir été plus heureuse avec son époux qu'elle ne l'eût été avec son galant), l'autre apportant l'*ivresse*. Ce dernier a bien choisi la meilleure part puisque c'est lui qu'on se promet de retrouver dans le Ciel de l'érotisme platonicien. — Nous avons naguère signalé [1], dans l'*Héptaméron* de Marguerite d'Angoulême-Navarre, une mort analogue à celle-là, car rien n'est davantage dans la tradition romanesque que l'adultère d'âme, sanctifié par une fin prématurée et s'étalant au grand jour à l'abri de ce trépas imaginaire ou de cette sorte de martyre galant. Balzac devait refaire la scène au dénouement de son *Lys dans la vallée*, et Dumas fils, avec un progrès dans l'audace antisociale, au dernier acte de la *Dame aux Camélias !*

Rappelons que la *Nouvelle Héloïse* se ferme sur une note dirigée contre Richardson, le rival que se sent l'auteur, le ferme chrétien rationnel qui devait inquiéter quelque peu, dans un âge moins romantisé que le nôtre, le faible moraliste érotique. Sans nommer l'auteur anglais, Rousseau fait remarquer que, pour sa part, il n'a pas pris plaisir à peindre un scélérat et que ni la haine, ni la noirceur, ni les crimes n'ont trouvé place en son récit. — Nous estimons que le crime y est plus hypocrite, voilà tout, étant constamment désigné par les termes les plus précautionneux. L'histoire tragique de *Clarisse Harlowe*, si peu « romanesque » en effet qu'on a pu lui dénier le nom de roman, nous montre une jeune fille dénuée d'expérience entre un amoureux de situation sociale *supérieure* à la sienne et des parents bien plus tyranniques que les d'Etange

1. Voir nos *Origines romanesques de la morale et de la politique romantiques*. (La Renaissance du Livre. Paris, 1920.)

puisqu'ils prétendent lui imposer sans délai un mari ridicule et mal famé. Pourtant Clarisse ne cède jamais à Lovelace qui n'est jamais excusé dans ses conquérantes entreprises ; tandis que Julie se perd comme fille, vit comme femme avec la tentation adultère au cœur et expire en étalant ce sentiment au grand jour, cependant que Saint-Preux ne cesse guère d'être canonisé par son évocateur. On appréciera, sur cet aperçu sommaire, si la gratuite agression qui clôt la *Julie* n'est pas sans portée aussi bien que sans excuse.

La Harpe a dit de Rousseau et de son roman qu'ils avaient pour eux les femmes et les jeunes gens, et il s'est demandé pourquoi ? « Parce que, s'est-il répondu après réflexion, Jean-Jacques a eu *l'art audacieux* de donner à leur passion favorite le ton et l'air des vertus ! [C'est-à-dire de renouveler puissamment les séductions de la morale érotique.] Quelle jeune personne séduite ne s'est pas crue une Julie ? Quel étourdi cherchant à séduire l'innocence ne s'est pas tenu pour un Saint-Preux ? » — Et Saint-Marc Girardin devait plus tard ajouter que l'auteur et son héros confondent sans cesse l'amour avec la vertu dans leurs discours, qu'ils parlent d'honneur ou de sagesse à toutes pages et bien plus rarement de plaisir que leurs devanciers depuis l'époque de la Régence. Leur siècle les en crut donc sur parole. Ce qu'il eût fallu regarder comme sophisme dangereux passa pour protestation en faveur du bien. On goûta des personnages qui faisaient de la morale sans renoncer aux douceurs de la passion, qui se piquaient même de tirer leur vertu de leur passion et d'être d'autant plus honnêtes qu'ils étaient plus entraînés ! La société du temps fut ravie d'être *purifiée* sans avoir besoin de se *convertir ;* elle se prêta de bonne grâce à un repentir qui n'était nullement une mortification. — Nous traduirons ces impressions diverses dans un langage plus précis en ajoutant que le platonisme romanesque a été ressuscité, élargi, sublimé par le génie dans ce livre fameux, pour devenir le mysticisme passionnel du romantisme, avec les conséquences morales que l'on voit ou que l'on sait.

VI

QUELQUES ROMANS ÉBAUCHÉS PAR ROUSSEAU

Les *Confessions* nous présentent une série de petits récits d'amour, délicieusement traités, dont les héroïnes sont Mlles de Breil ou de Graffenried, Mmes Basile ou de Larnage ; tous sont légèrement romancés, de l'aveu même de l'auteur. Nous possédons au surplus deux rédactions de l'épisode qui met en scène l'aimable bourgeoise de Turin et nous pouvons constater que certains détails ont été davantage idéalisés dans la seconde. Les plus développés de ces récits sont, en premier lieu, les amours de Mme de Warens, c'est-à-dire le roman de la veuve (ou pseudo-veuve) galante ; en second lieu les amours de Mme d'Houdetot, autrement dit la tentative de séduction par l'ami du mari (ou pseudo-mari). Un troisième encore y aurait pu trouver sa place et nous en toucherons quelques mots, car il s'annonçait remarquable : ce sont les relations amoureuses de Jean-Jacques avec Mlle Serre, de Lyon. Il l'y connut dès 1731 alors qu'il avait dix-neuf ans et qu'elle en comptait onze seulement ; il la revit lors de son préceptorat chez M. de Mably, dix ans plus tard et s'en éprit à ce moment ; mais, pas plus que lui, elle ne possédait de fortune. Ils jugèrent donc imprudent d'associer leurs destinées par le mariage. A vingt-cinq ans, elle épousa un négociant qui fit des sommations respectueuses pour contracter cette union et reconnut un enfant né quelques mois plus tôt. Enfin, elle s'éteignit prématurément et pourrait bien avoir fourni certains traits à Julie jeune fille de même que Mme d'Houdetot dut en prêter à Julie jeune femme.

Dans les brouillons des *Confessions*, qui sont conservés à

Neufchâtel, on a trouvé certains fragments de réminiscences amoureuses que Jansen (dans son *Rousseau als Botaniker*) rapportait à Mme Basile ou à Mlle Merceret, mais que M. Ritter explique par le souvenir de Mlle Serre. Ces fragments, d'un accent étrangement moderne, ressemblent aux rares et très frappantes lettres à Mme d'Houdetot qui nous ont été conservées ; en voici quelques passages : « Mon cœur était en paix devant elle et ne désirait rien... Le mot d'amour n'a pas même été prononcé entre nous, mais il m'est impossible de perdre la forte persuasion d'avoir été *passionnément aimé* d'elle !... Mon Dieu ! qu'un : Je vous aime, dit comme on voudra l'imaginer, eût été froid au milieu de tout cela ! Oui, j'en suis convaincu, si l'un de nous deux se fût avisé de dire à l'autre : Je vous aime, l'autre eût à l'instant répondu : Vous ne m'aimez plus !... Hommes sensuels, vantez tant qu'il vous plaira vos plaisirs grossiers : je vous défie, à tous tant que vous êtes, d'avoir jamais rien goûté de semblable aux délices dont mon cœur fut inondé pendant ces six mois ! » Et ceci qui est plus elliptique encore : « Cette sévérité m'était cent fois plus délicieuse que m'auraient été ses faveurs ! » Souvenons-nous ici de Mlle Goton et notons aussi que la « sévérité » est la vertu typique des princesses du roman héroïque au dix-septième siècle. « Il me sembla qu'elle me traitait comme une chose qui était à elle, qu'elle me recevait en propriété, qu'elle s'emparait de moi ! Elle ne me pria plus de rien : elle ne fit que *commander !* Elle m'ordonna de lire et je lus. Je lisais mal. Il m'était difficile de bien lire devant elle. Elle me reprit deux ou trois fois. Enfin, elle m'imposa silence ! Je fus touché. Je la suppliai de me permettre de continuer. Elle le permit. Je continuai. Je n'ai jamais si bien lu de ma vie !... Une fois hélas, une seule fois en ma vie, ma bouche rencontra la sienne. O souvenir ! Le perdrai-je dans le tombeau ? » Puis il indique une déclaration de sa part, ajoutant qu'il eût fallu, pour que leur amour pût se développer sans obstacles, cinq conditions « dont la plus aisée était impossible ». Elle eut alors « un tour d'yeux » qu'il n'oubliera de sa

vie, car ce mouvement, presque imperceptible, repoussa son cœur pour jamais ! — Par ces lignes, — qui semblent un paysage sentimental où quelques sommets émotifs seraient seuls éclairés, le reste demeurant plongé dans une ombre de mystère, — Rousseau a prouvé une fois encore qu'il était né peintre des mouvements les plus subtils du cœur.

Mais venons aux romans proprement dits dont nous possédons de sa main l'ébauche. Nous avons tout à l'heure ajourné nos commentaires sur le voyage de Saint-Preux accompagnant en Italie lord Bomston dans une circonstance particulièrement grave de la vie de ce dernier. Nous avons rappelé que les événements de ce voyage étaient mentionnés dans la *Julie* par allusion seulement, l'auteur les ayant jugés « trop romanesques », dit-il, pour prendre place dans un récit qu'il croit donc l'être si peu ? Mais, étant d'abord destinés à y figurer, ils avaient été rédigés, bien que non encore mis sous forme de lettres, comme le reste de l'ouvrage. Sur la requête de Mme de Luxembourg, Rousseau en fit pour elle une copie qui a été publiée. De même que le fragment de Neufchâtel dont nous venons de parler, ce petit roman annonce Stendhal par ses autoanalyses pénétrantes, certains récits de Sand par sa couleur passionnelle et surtout la *Dame aux Camélias* de Dumas fils par la situation sociale de l'héroïne. C'est la première réhabilitation romantique de la courtisane, prêtresse privilégiée du Dieu de l'Amour sans frein.

Nous y apprenons que lord Bomston a eu pour maîtresse à Rome, quelques années avant de gagner la Suisse et d'y rencontrer Saint-Preux, une certaine marquise, d'origine napolitaine, qui se faisait passer pour veuve. C'était une feinte. Quand le scrupuleux Anglais l'a sue en puissance d'époux et par conséquent adultère, il a décidé de la respecter désormais, bien que destiné à l'aimer sans pouvoir se déprendre. La marquise, peu satisfaite de cette évolution de conscience, exige au moins qu'il tienne d'elle les plaisirs qu'il jugera bon de s'accorder dans la suite ; elle cherche, pour remplir le rôle ingrat auquel elle la destine, une jeune personne facile autant

que sans conséquence et son choix s'arrête sur une certaine Lauretta Pisana, qui, vendue toute jeune par ses parents à un cardinal, est demeurée ensuite par nécessité dans la carrière de la galanterie vénale. La marquise fait donc souper ensemble chez elle son persistant amoureux et la Pisana. Celle-ci se montre remplie de grâces, mais Édouard la regarde à peine puisque sa passion continue d'avoir un autre objet et la réserve de cet homme, visiblement supérieur, donne à Laure de l'inclination pour lui. C'est le premier amour qu'elle ait jamais ressenti. Quand il se résigne à écouter les cyniques suggestions de la marquise, la courtisane le repousse donc et lui laisse entrevoir le motif, si honorable, de sa pudeur nouvelle. Il lui en sait quelque gré, sans perdre néanmoins son attachement pour son ancienne maîtresse ; mais cette femme violente, qui se croit trahie au profit de Laure, tente, par tous les moyens, de faire assassiner sa rivale.

Comment se développent cependant les sentiments de celle-ci ? Son premier mouvement, nous expose Jean-Jacques, a été de satisfaire sa passion naissante en accueillant son galant visiteur comme il prétendait l'être ; mais une situation si nouvelle à son cœur l'a presque aussitôt conduite à ouvrir les yeux sur elle-même. Elle s'est souvenue que, dégradée par son passé, elle ne pouvait connaître le véritable amour que pour en regretter les délices. A ce moment ont commencé ses longues peines et s'est terminé son bonheur d'un moment. Elle refuse les dons de Bomston et songe à réformer sa vie, mais par désespoir, elle continue quelque temps de mener cette vie honteuse et le dédain qu'elle a conçu pour elle-même rejaillit désormais sur ses amants de hasard. L'affreuse tristesse de l'opprobre qui se connaît et ne peut se fuir, l'indignation d'un cœur qui s'honore encore et se voit à jamais déshonoré, tout verse pour elle l'ennui et le remords sur des plaisirs que son amour condamne. La douleur la consume et les entretiens d'Édouard l'encouragent à revenir aux voies de la vertu. Quelle action n'exercent point en effet ces conversations parties d'une bouche aimée et pénétrant un cœur bien né que

le sort accabla mais que la Nature avait formé pour l'honnête et le bon. — Elle décide enfin de se réformer coûte que coûte : « Je serai toujours méprisée, se dit-elle, mais, du moins, je ne mériterai plus de l'être. Je ne me mépriserai plus. Que m'importent les dédains de toute la terre quand Édouard m'estimera ! Qu'il voie son ouvrage et qu'il s'y complaise ! Seul, il me dédommagera de tout ! Oui, donnons au cœur qu'il enflamme une habitation plus pure. Sentiment délicieux qui me pénètre, je ne profanerai plus tes transports ! Je ne puis être heureuse. Je ne le serai jamais, je le sais. Hélas, je suis indigne des caresses de l'amour. Mais je n'en souffrirai jamais d'autres. »

Elle se jette alors dans un couvent, sans toutefois y prendre le voile. — Et le souvenir de Louise de La Vallière a certainement effleuré ici la pensée de l'auteur quoiqu'il nous décrive une La Vallière grandie dans un milieu social infiniment plus bas et soumise à de bien autres dégradations préalables que la favorite de Louis XIV. — Bomston va la visiter dans sa retraite qui la rend heureuse, car elle se sent dans un état de vertu vers lequel on remonte rarement des bas-fonds qui l'ont trop longtemps retenue. Elle peut désormais se dire : « Je suis honnête. Une homme vertueux s'intéresse à moi. C'est l'amour qui m'élève et m'honore ; c'est lui qui m'arrache au crime et à l'opprobre. Il ne peut plus sortir de mon cœur qu'avec la vertu. Édouard, quand je reviendrai méprisable, j'aurai cessé de t'aimer ! »

Telle est la situation, fort délicate en effet, que Saint-Preux reçoit la mission de régler et qui va nous révéler en lui cette force d'âme dont nous n'avons eu que trop sujet de douter tant qu'il s'est agi de ses propres amours. Bomston songe sérieusement à épouser Laure ; il fait en outre remarquer à son jeune ami (qui a juré de ne jamais le quitter), que cette solution serait le seul moyen, pour eux deux, de vivre à Clarens auprès de Julie. Si en effet le pair d'Angleterre n'est pas tenu éloigné de sa patrie par ce mariage plus qu'inégal, il y retournera sans faute pour y contracter une union conforme

à son rang et Saint-Preux devra donc habiter la Grande-Bretagne. Mais cette considération, — quelque peu forcée, il faut en convenir — n'empêche pas l'amant de Julie de remplir son devoir amical. Beaucoup moins indulgent à la courtisane amoureuse que les ultérieures générations romantiques aux Marion Delorme ou aux Marguerite Gautier de l'avenir, il décide nettement contre Laure : il déconseille, il interdit même à Bomston un mariage dégradant pour celui-ci et justifie donc, après coup, par ce signalé service, les précédentes générosités de l'Anglais à son égard.

Il est vrai que dans l'*Héloïse*, nous constatons que Jean-Jacques destinait un autre personnage, et non le moindre, à prendre en mains la cause de la belle repentie. C'est en effet Julie elle-même qui désapprouve la sentence rendue par son amant. Beaucoup moins attachée au *préjugé* sur ce point, par souvenir de sa propre défaillance, elle s'imagine de loin, que Saint-Preux va donner sans faute une pleine adhésion au généreux projet de Bomston, et, d'avance, elle ratifie pleinement ce verdict du cœur : « Du sein du vice et de l'opprobre, tirer le bonheur et la vertu, écrit-elle ! Délivrer un ami d'un monstre (la marquise) en lui créant pour ainsi dire une compagne, infortunée, il est vrai, mais aimable, honnête même ; au moins si, comme j'ose le croire, on peut le redevenir... Lady Bomston viendra donc ici !... Après tout, quel prodige ne doit pas être cette étonnante fille que son éducation perdit, que son cœur a sauvée et pour qui l'*amour fut la route de la vertu !* » Rien de plus platonique en effet qu'une semblable conception de la vie ! « Qui doit l'admirer plus que moi qui fis tout le contraire, poursuit Mme de Wolmar, et que mon penchant seul égara quand tout concourait à me bien conduire. Je m'avilis moins, il est vrai. Mais me suis-je élevée comme elle ?... Du dernier degré de la honte elle a su remonter au premier degré de l'honneur ; elle est *plus respectable cent fois que si jamais elle n'eût été coupable !* Elle est sensible et vertueuse. Que lui faut-il de plus pour nous ressembler ? S'il n'y a point de retour aux fautes de la jeunesse, quel droit

ai-je à plus d'indulgence ? » — Tel est du moins le discours que tient à Julie sa *raison* (!). Mais son cœur murmure contre les arguments qu'elle vient de formuler, sans qu'elle parvienne à s'expliquer ce murmure : « O l'opinion, l'opinion ! soupire-t-elle alors, toujours elle porte à l'*injustice !* » Ce serait donc le cœur et non la raison qui serait l'organe élaborateur de l'opinion et la raison aurait, pour une fois, raison contre le cœur ? Voilà qui est fort inattendu sous la plume de Rousseau, il faut en convenir !

Mais Claire, qui décide comme Saint-Preux en cette occurrence, entreprend d'expliquer à son amie un si peu intelligible murmure : « Ne sais-tu pas, lui écrit-elle, que l'air qui t'entoure est mortel à l'*infamie ?* La malheureuse Laure oserait-elle mêler son haleine à la tienne ?... Je ne méprise point Laure. A Dieu ne plaise. Au contraire, je l'admire et je la respecte d'autant plus qu'un pareil retour est héroïque et rare. En est-ce assez pour autoriser les comparaisons basses avec lesquelles tu t'oses profaner toi-même ? Comme si, dans ses plus grandes faiblesses, le véritable amour ne gardait pas la personne [?] et ne rendait pas l'honneur plus jaloux [??] Crois-moi, mon ange, il faut respecter Laure et ne la point *voir !* » Ce sera donc un respect singulièrement exprimé dans les faits ! Le moindre sens logique engagera les lecteurs et continuateurs de Rousseau à le témoigner plus franchement, dans l'occasion, à qui le mérita si bien !

Laure tranche à la fin la difficulté en prononçant sur son propre destin dans le sens de Mme d'Orbe et de Saint-Preux, — qui tient donc en ceci, de façon fort imprévue, le rôle que jouera dans la pièce de Dumas fils, le père d'Armand Duval, l'homme au chapeau sur la tête ! — Elle entre en religion et fait connaître cette résolution à Édouard en ces termes : « L'amour a vaincu. Vous avez *voulu m'épouser*. Je suis *contente*. Votre ami m'*a dicté mon devoir*. Je le remplis sans regret. En vous déshonorant, j'aurais été malheureuse ; en vous laissant votre gloire, je crois la partager. Le sacrifice de tout mon bonheur à un devoir si cruel me fait oublier la honte

de ma jeunesse. Adieu ! Dès cet instant je cesse d'être en votre pouvoir et au mien... Ne donnez à nulle autre une place que je n'ai pu remplir. Écoutez mon *dernier vœu*. Il fut au monde un cœur fait pour vous, et c'était celui de Laure ! » Cette dernière exigence, aussi peu humble que peu véritablement tendre, nous gâte un dénouement qui serait irréprochable sans cela. Mais elle a peut-être pour objet de permettre à Bomston, et par conséquent à Saint-Preux, le séjour de Clarens.

Jean-Jacques a longtemps médité d'écrire un autre roman que ceux de Saint-Preux et de Bomston : c'est celui d'*Émile*, déjà marié sans encombre vers la fin du livre qui porte son nom à l'aimable Sophie, et, par conséquent, ce sera cette fois un roman de l'adultère. Le titre en devait être : *Emile et Sophie ou les solitaires*, et quelques-unes de ses pages ont pris place au terme du célèbre traité d'éducation de Rousseau, afin d'en augmenter le ragoût. Ce sont deux lettres, dont la seconde est inachevée. Emile les adresse à son précepteur, et, semble-t-il, après la réhabilitation morale et la mort de Sophie, son infidèle épouse. Nous y apprenons en effet que Sophie, malgré son éducation naturelle, malgré celle de son époux, a trahi la foi jurée à ce dernier. La première lettre du mari trompé nous expose qu'après avoir eu un fils, la jeune femme avait mis au monde une fille qu'elle perdit presque aussitôt. Afin de distraire son chagrin, Emile a décidé de la conduire dans la capitale, en compagnie d'un ménage ami. « Ce gouffre de préjugés et de vices » n'a point tardé à relâcher leur intimité conjugale et chacun d'eux s'est créé une existence indépendante. Alors Sophie, méchamment poussée vers la chute par une femme jalouse de sa vertu et de son bonheur, a succombé à la tentation des sens : « Arrêtez, dira-t-elle bientôt avec une entière franchise à son époux qui réclame ses droits ! Sachez que je ne vous suis plus rien. Un autre a souillé votre lit ! Je suis enceinte. Vous ne me toucherez de ma vie ! » Anéanti par cette révélation inopinée, Emile s'éloigne alors de la coupable en lui laissant leur jeune fils. Il entreprend de

lointains voyages. — La seconde lettre décrit le commencement de ces voyages et rappelle d'assez près le roman d'*Ibrahim*, le plus agréable de ceux que composa Madeleine de Scudéry, surtout par la façon dont Emile, captif des Barbaresques, devient le favori du Dey d'Alger après une révolte d'esclaves qui a eu pour résultat de le distinguer de ses compagnons de chaînes aux yeux de leur maître commun. Rousseau n'a pas poussé plus loin l'exécution de ce roman projeté.

Mais, durant les derniers mois de sa vie, il pria Bernardin de Saint-Pierre d'en continuer la rédaction à sa place et lui communiqua le plan de l'ouvrage. Bernardin se déroba toutefois parce qu'il croyait, dit-il, avoir un meilleur thème à traiter dans l'histoire de Jeanne d'Arc, certes tout à fait dépourvue d'analogie avec celle que son maître lui proposait d'écrire. Il nous a néanmoins conservé les confidences de son compagnon de promenades à ce sujet. — Mis en liberté par le Dey d'Alger, Émile voyage à pied et sans argent à travers l'Afrique (réminiscence du *Polexandre*, ainsi que ce qui suit). Ses observations, ses connaissances dans les arts et dans la nature le font chérir de toutes les nations sauvages qu'il visite. Il est jeté par un naufrage dans une île qui semble déserte, mais où se produit, par l'intercession de la Vierge, un *miracle* permanent, qui s'expliquera bientôt le plus naturellement du monde. Dans une chapelle érigée sur le rivage de cette île, les voyageurs altérés trouvent toujours des rafraîchissements qui les attendent. Or c'est un Espagnol, occupant de l'île, qui s'est imposé cette œuvre charitable.

Ce solitaire a une fille et désire bientôt Émile pour son gendre. Mais celui-ci objecte qu'il est marié. Qu'importe ! « L'adultère, proclame le Castillan, annule le mariage ! » La nouvelle union se fait donc, et la compagne du voyageur le distrait par des déguisements variés, par des chants que répercutent les échos du rivage ; il y trouve l'agréable impression que plusieurs personnes chantent des concerts à quatre parties (?) pour son plaisir ! Mais voici que débarque dans l'île la fâcheuse Sophie en personne. Elle n'a plus trouvé le repos

depuis sa faute et demande à servir, sa vie durant, le nouveau ménage afin d'expier cette faute. Pour reconnaître et récompenser ce dévouement Emile *imite les anciens patriarches.* Forcé par la nécessité (?) il *épouse* à la fois les deux femmes — Bernardin avoue qu'il redoutait particulièrement d'avoir à développer ce passage ! — Jamais Emile ne parle à Sophie de leur passé. Elle meurt enfin, toujours triste. Son crime fut plus instructif que sa sagesse et *son repentir plus touchant que sa vertu*, comme l'avait été le cas de Julie et de Laure. Dans une lettre laissée par elle aux survivants, ceux-ci trouvent une ample explication de sa chute et nous en ferons donc après eux notre profit.

C'est la vie dans le monde parisien qui a perdu l'épouse d'Emile. Une femme *riche*, jalouse de sa vertu, avait formé la résolution d'y mettre un terme. Elle lui rend donc assidûment visite, la comble de prévenances et de flatteries. Pendant une absence d'Emile, elle lui propose de venir se distraire sous son toit où elle met à sa disposition une petite bibliothèque dont les livres sont gradués comme nous allons le dire : les premiers parlent de la vertu ; les suivants, du *sentiment ;* les autres de l'amour jusqu'aux images les plus capables d'enflammer les sens. La tentatrice use aussi d'estampes licencieuses et de tout ce que le vice raffiné a su mettre de prestiges à son service : la table, les parfums aphrodisiaques, les vins préparés, les bosquets enchanteurs ! Dans ce décor savant, elle produit un jeune homme d'une figure charmante, plein de talent, malheureux pour avoir aimé ! Sophie, ému par le récit qu'il lui fait de sa passion (il aurait pu réciter de mémoire certaines lettres de la *Julie*) entreprend de le consoler. Le tête-à-tête fréquemment renouvelé et tant de circonstances réunies contre sa vertu achèvent de la perdre. Pour que rien ne manque à sa honte, la séductrice, prévenue du retour d'Emile, dispose la route de ce dernier à travers son parc de façon qu'il soit le témoin de son malheur ! — (Dans cette version, il n'était donc plus besoin de l'aveu, si crû, de Sophie qu'on peut lire aux dernières pages de l'*Émile.*)

Voilà ce qui fut exposé à Bernardin par le romancier de la *Julie* et, certes, un pareil scénario ne marquait pas un progrès sur celui qu'il avait imaginé vers 1756 pour attendrir ses lecteurs. L'auteur de *Paul et Virginie* secoua donc la tête à cette communication singulière. Il objecta que le lecteur ne manquerait pas de se dire : « Est-ce donc là le fruit d'une éducation *naturelle ?* — « Ce sujet est *utile,* ripostait obstinément Jean-Jacques. Il ne suffit pas de se préparer à la vertu. Il faut se garantir du vice et les femmes ont encore plus à se méfier des femmes que des hommes ! — Je crains, insistait alors Saint-Pierre, que les fautes de Sophie ne soient plus contraires aux mœurs que l'exemple de sa vertu ne leur sera profitable. Son repentir pourrait être *plus touchant que son innocence.* [Et Jean-Jacques venait de l'affirmer, car tel était bien le principe de sa morale érotique.] Un pareil effet ne serait pas *sans danger pour la morale* », concluait son disciple plus hésitant mais sans parvenir à le convaincre [1].

1. Le professeur Prévost, de Genève, a confirmé, dans une lettre aux *Archives littéraires* de 1804, que Rousseau lui avait exposé avec moins de détail, mais tout à fait dans le même sens, la série d'événements qu'il avait imaginés pour remplir le roman des *Solitaires ;* il ajoutait que, non seulement l'élève de la Nature devait pardonner à sa compagne une faute involontaire, expiée par les peines les plus cruelles et effacées par le repentir, mais qu'il estimerait et honorerait désormais *mieux que jamais* en elle des vertus dont il n'avait qu'une faible idée avant *qu'elles eussent trouvé l'occasion de se développer dans toute leur étendue !* De telles leçons étaient-elles cette fois encore destinées aux Français plutôt qu'aux Genevois, parce que l'adultère trouvait dans notre pays trop de complaisances ?

CHAPITRE II

LES ÉCRITS OUVERTEMENT AUTOBIOGRAPHIQUES

Pendant la crise de suspicion morbide contre les Jésuites qui secoua l'hôte du petit château de Montmorency, quelques mois avant la publication de l'*Emile*, le président de Malesherbes, directeur de la Librairie, prit la peine de venir le visiter afin de calmer ses terreurs sans causes : « Il en vint à bout, lisons-nous dans les *Confessions*, et, ma parfaite confiance en sa droiture l'ayant emporté sur l'égarement de ma pauvre tête, rendit efficace tout ce qu'il fit pour m'en ramener... Après ce qu'il avait vu de mes angoisses et de mon *délire*, il était naturel qu'il me trouvât très à plaindre. Ainsi fit-il. Les propos incessamment rebattus de la cabale philosophique qui l'entourait lui revinrent à l'esprit. Quand j'allai vivre à l'Ermitage, ils publièrent que je n'y tiendrais pas longtemps. Quand ils virent que je persévérais, ils dirent que c'était par obstination, par orgueil, par honte de m'en dédire, mais que je m'y ennuyais à périr et que j'y vivais très malheureux. M. de Malesherbes le crut et me l'écrivit. Sensible à cette erreur dans un homme pour qui j'avais tant d'estime, je lui adressai quatre lettres consécutives où, lui exposant les vrais motifs de ma conduite, je lui décrivais fidèlement mes goûts,

mes penchants, mon caractère et tout ce qui se passait dans mon cœur... Je gémissais, en me sentant défaillir, de penser que je laissais dans l'esprit des honnêtes gens une opinion de moi si peu juste, et, par l'esquisse tracée à la hâte dans ces quatre lettres, je tâchais de suppléer en quelque sorte aux mémoires que j'avais projetés. » Donc, ce fut au lendemain d'une de ses crises les plus évidemment pathologiques, ce fut pour réfuter la conviction de tous ses amis qui attribuaient ces paroxysmes émotifs à l'influence fâcheuse exercée sur son état d'esprit par la solitude, ce fut enfin pour interpréter sa retraite champêtre comme un procédé de communication plus facile avec le Dieu-Nature, son Allié de l'Au-delà, prêt à verser sur lui ses faveurs, qu'il entra, par une première ébauche des *Confessions*, dans la voie de ces confidences autobiographiques qui devaient former la principale occupation de sa vieillesse et la source de sa plus durable influence morale.

I

LES LETTRES AU PRÉSIDENT DE MALESHERBES

Ces lettres sont un charme pour l'oreille et souvent un régal pour l'esprit. Leur auteur les donne comme « la seule chose qu'il ait écrite avec facilité dans toute sa vie ». C'était en effet la première fois qu'il parlait de lui sans ambages et sans contrainte ; de là sans doute leur attrait d'incomparable séduction.

Dans celle qui est datée du 4 janvier 1762, Rousseau rétracte nettement les prétentions plutarchiennes qu'il avait affichées au lendemain de son prix académique, en 1750. Couvrant sa retraite d'une attitude assez rogue encore, il expose, de façon

souverainement habile, le retour dessiné par lui cinq ans plus tôt vers la conception romanesque et mystique de l'existence qui était son fond véritable et que l'*Héloïse* venait de manifester au grand jour, avec un succès qui le dispensait de la dissimuler désormais : « Quoique je haïsse souverainement l'injustice et la méchanceté, écrit-il [allusion aux violences de ses *Discours*], cette passion n'est pas assez *dominante* pour me déterminer *seule* à fuir la société des hommes si j'avais, en les quittant, quelque grand sacrifice à faire. Non, mon motif est moins noble et plus près de moi... Je trouve mieux mon compte avec les *êtres chimériques* que je rassemble autour de moi qu'avec ceux que je vois dans le monde. La société *dont mon imagination fait les frais* dans ma retraite achève de me dégoûter de toutes celles que j'ai quittées ! »

Son dégoût pour les hommes, explique-t-il encore, lui vient principalement de cet *indomptable esprit de liberté* que rien n'a pu vaincre ; mais il reconnaît que cet esprit de liberté procède moins d'*orgueil* en lui que de *paresse*, d'une paresse qui atteint même des proportions *incroyables*. Et voilà pourquoi l'intime amitié lui est si précieuse (à l'en croire). Il n'y a plus de *devoir* pour elle ! *On suit son cœur et tout est fait !* — Assez mal fait le plus souvent dans son cas, par malheur, ainsi que nous l'avons trop souvent constaté ! Mais telle est bien en effet la devise de ceux que le docteur Janet nous décrivait plus haut sous le nom de *maniaques de l'amour*. — « Je me sens *le cœur ingrat* par cela seul que la reconnaissance est un *devoir*, » ajoute, de façon plus topique encore, le correspondant de Malesherbes (et il reparlera plus loin de son *ingratitude naturelle !*). « Vous me direz, monsieur, conclut-il en terminant ce premier chapitre de sa longue confession au public, vous me direz que mon indolence supposée s'accorde mal avec les écrits que j'ai composés depuis dix ans, avec ce désir de gloire qui a dû m'exciter à les publier ! » Et il remet à une prochaine lettre d'expliquer cette contradiction apparente.

C'est le 12 janvier qu'il reprend la plume et revient à s'analyser avec complaisance sous les yeux de son correspon-

dant bénévole. Une âme *paresseuse* qui s'effraye de tout soin, dit-il, et d'autre part un *tempérament ardent, bilieux,* facile à affecter, sensible au plus haut degré à tout ce qui l'affecte (comme la preuve en vient d'être donnée par l'affaire des Jésuites), voilà bien deux dispositions mentales qui sembleraient ne pouvoir s'allier dans le même caractère. Elles forment cependant le fond même du sien. Il explique cette singularité par ses lectures d'enfance [1] ainsi qu'il le fera plus amplement dans ses *Confessions.* Dès six ans, Plutarque lui

1. On lira peut-être ici avec quelque intérêt une jolie définition de la rêverie romanesque qui se rencontre dans la *Clélie* de Madeleine de Scudéry (Edition de 1662. Livre II, 2e partie, p. 800 à 802). Jean-Jacques enfant mais surtout adolescent, dut la méditer avec prédilection : « Il « n'appartient qu'à ceux qui ont le cœur tendre, dit Bérélise, fille noble « d'Agrigente, de connaître les plaisirs d'une certaine espèce de rêverie douce « qui occupe et qui divertit l'esprit, qui séduit même quelquefois si douce- « ment la raison qu'elle donne mille plaisirs qu'on ne saurait définir. Il « n'appartient pas à toutes sortes de gens de se mêler de rêver ; il y en a « beaucoup qui en parlent et qui ne savent ce que c'est que de laisser « insensiblement égarer son esprit en l'abandonnant plutôt *aux mouve-* « *ments de son cœur qu'à la conduite de cette impérieuse raison* qui veut qu'on « ne pense rien qu'elle n'ait approuvé. Car, pour rêver doucement, il faut « laisser errer son esprit et le laisser aller sur sa foi. Il faut être *seul ;* « il faut être *aux champs ;* il faut avoir *quelque chose dans l'âme qui ne* « *déplaise pas* (à savoir l'amour, naturellement, comme il est d'ailleurs pré- « cisé un peu plus loin). Il faut être d'un tempérament *un peu mélancolique :* « il faut vouloir ne penser à rien et penser pourtant à quelque chose, ou « vouloir penser à quelque chose et ne penser pourtant à rien ! Il faut « être capable d'un certain *endormissement* [*sic*] des sens qui fasse qu'on « croie presque songer les choses à quoi l'on pense ; et il faut enfin que « l'usage de la raison soit suspendu jusques au point qu'on ne sache « presque où l'on est ! Il faut, dis-je, qu'on n'entende que confusément le « chant des oiseaux ou le bruit des fontaines et que les yeux même ne « voient pas distinctement la diversité des objets. — Ah, Bérélise, s'écria « Cléodamas, vous avez trop bien dit comment il faut rêver pour n'avoir « jamais rêvé ! — Si la rêverie était un crime, répliqua-t-elle, je ne tombe- « rais pas d'accord de la connaître : mais comme c'est le plus innocent de tous « les plaisirs, j'avoue que je le connais et que je le préfère quelquefois à « celui que peut donner une grande compagnie ! » Mais c'est encore ici de la rêverie classique ou cartésienne si l'on peut dire, par comparaison avec celle que Rousseau va nous décrire.

tomba sous la main, dit-il, et, à huit ans, il le savait par cœur, en même temps qu'il avait déjà lu *tous les romans* et versé sur eux des *seaux de larmes* bien avant l'âge où le cœur prend intérêt aux romans : « De là se forma dans le mien ce goût *héroïque et romanesque* qui n'a fait qu'*augmenter* jusqu'à présent et qui acheva de me dégoûter de tout *hors de ce qui ressemblait à mes folies !* Dans ma jeunesse, je croyais trouver dans le monde les mêmes gens que j'avais connus dans mes livres. J'ai perdu l'espoir de les trouver et par conséquent le zèle de les chercher. J'étais *actif,* parce que j'étais *fou !* » Mais à la longue, aigri par l'injustice (Venise), affligé des *désordres où l'exemple* et la force des choses l'avaient entraîné lui-même (exposition des enfants), il a pris en mépris ses contemporains et son siècle : « J'ai peu à peu détaché mon cœur de la société des hommes et je m'en suis fait *une autre dans mon imagination,* laquelle m'a d'autant plus charmé que je la pouvais cultiver sans peine, sans risques [?] et la trouver toujours sûre et telle qu'il me la fallait ! »

Il n'en était pas moins resté mécontent de lui et des autres pendant quarante années de sa vie, lorsqu'un hasard *heureux* (il n'en est pas encore à maudire sa subite vocation littéraire) le vint éclairer sur ce qu'il avait à faire pour lui-même et à penser de ses semblables, au sujet desquels son cœur avait été jusque-là en contradiction incessante avec son esprit. Il raconte alors, de la façon la plus intéressante pour nous, sa crise émotive de l'avenue de Vincennes en 1749 et la résolution qu'il forma de traiter la question posée par l'Académie de Dijon. Une *foule de grandes vérités* l'assaillit sous l'arbre fatidique ; il pensa désormais de ses frères en humanité que, *bons naturellement,* leurs institutions sociales seules en avaient fait des méchants ; il jugea que pour lui-même une réforme morale s'imposait. Il prit donc brusquement ce dernier parti et croit l'avoir soutenu depuis lors avec une fermeté dont seul il connaît tout le mérite, connaissant seul les obstacles dont il a dû triompher : « Je sens bien pourtant, conclut-il avec franchise, que, depuis dix ans *j'ai un peu dérivé.* Mais si j'esti-

mais seulement en avoir quatre encore à vivre, on me verrait donner une deuxième secousse et remonter tout au moins à mon premier niveau ! »

Sa troisième lettre, la plus séduisante de toutes et l'une des sources essentielles de l'esthétique du romantisme, décrit enfin avec quelque détail, après les allusions des deux autres, les plaisirs imaginatifs de ses promenades solitaires et tout ce monde de rêve dont il s'est fait une société selon son cœur : « J'allais, d'un pas tranquille, chercher quelque lieu sauvage dans la forêt (de Montmorency)... L'or des genêts et la pourpre des bruyères frappait mes yeux d'un luxe qui touchait mon cœur... Mon imagination ne laissait pas longtemps déserte la terre ainsi parée. Je la peuplais bientôt d'êtres selon mon cœur... Je transportais, dans les asiles de la Nature, des hommes dignes de les habiter. J'en formais une société charmante dont *je ne me sentais pas indigne*. Je me faisais un *siècle d'or* à ma fantaisie et, remplissant ces beaux jours de toutes les scènes de ma vie qui m'avaient laissé de doux souvenirs et de toutes celles que mon cœur pouvait désirer encore, *je m'attendrissais jusqu'aux larmes sur les vrais plaisirs de l'humanité*, plaisirs si délicieux, si *purs* et qui sont *désormais* si loin des hommes ! » Ce « désormais » fait passer le rêve dans l'histoire en l'élevant à la dignité d'un programme d'avenir ! Ces larmes ont été contagieuses sans mesure, on le sait, mais leurs réveils ont été sanglants trop souvent !

Enfin, de la sphère mystico-romanesque, cette âme, avide de tonique affectif, s'élève avec nostalgie dans la sphère plus purement mystique dont le christianisme a frayé les voies devant ses adeptes et leurs descendants modernes : « J'aimais à me perdre en imagination dans l'espace... J'étouffais dans l'univers... Étourdissante extase à laquelle mon esprit se livrait sans retenue et qui, dans l'agitation de mes transports, me faisait écrier quelquefois : O grand Etre, O grand Etre, sans pouvoir dire ni penser rien de plus ! » C'est la prière rousseauiste, qui a trouvé tant de pratiquants, parce qu'elle n'engage pas à grand'chose et réconforte pourtant l'impéria-

lisme vital. — Ainsi, achève le protégé de Malesherbes, ainsi s'écoulaient, dans un *délire* continuel, les journées les plus charmantes que jamais créature humaine ait passées. — Mais nous en savons les réactions habituelles par les aveux des *Confessions ;* nous n'ignorons pas que les hommes en chair et en os recevaient du rêveur un accueil si brusque qu'il pouvait « porter le nom de brutal ». Et c'est ce que ses amis (ou anciens amis) suggéraient à Malesherbes quand ils lui disaient la solitude champêtre peu favorable à l'équilibre intellectuel du grand écrivain.

Sa quatrième lettre, datée du 28 janvier 1762, tire en quelque sorte la conclusion morale des trois autres. Sa paresse et son appétit de rêve tonificateur sont, dit-il, les *vrais motifs* de sa retraite et de toute sa conduite ; motifs bien moins *nobles* sans doute que ne les a supposés le président (ils sont en effet romanesques beaucoup plus que stoïques) mais tels pourtant qu'ils rendent le solitaire content de lui-même, en lui inspirant la *fierté d'âme* d'un homme qui se sent bien ordonné (?) et qui, ayant eu le courage de faire ce qu'il fallait pour l'être, croit pouvoir s'en imputer tout le mérite ! « Il dépendait de moi, conclut-il, non de me faire un autre tempérament ni un autre caractère, mais de tirer parti de moi pour me rendre bon *à moi-même* et nullement *méchant* aux autres. C'est beaucoup que cela, monsieur, et peu d'hommes en peuvent dire autant. Aussi, je ne vous déguiserai point que, malgré le sentiment de mes *vices*, j'ai pour moi une *haute estime.* » Il termine par la déclaration de *haine* aux grands que nous avons relevée déjà, avec exception, naturellement, pour ses hôtes actuels, les Luxembourg qui l'ont aimé et qu'il aime, assure-t-il, en retour, croyant les payer largement par là de leurs bienfaits. « J'ai un cœur très aimant... Je n'ai pas besoin d'amis particuliers,... mais quand j'en ai, j'ai besoin de ne pas les perdre, car, quand ils se détachent, ils me déchirent, en cela d'autant plus coupables que je ne leur demande que de l'amitié, et que, pourvu qu'ils m'aiment et que je le sache, je n'ai *pas même besoin de les voir !* » En

d'autres termes, c'est un réconfort pour son appétit de puissance sociale qu'il en exige, avec refus d'y répondre par un effort personnel qui serait beaucoup trop *coûteux* à sa foncière et inguérissable « paresse » d'âme ou incapacité de vouloir.

II

LES CONFESSIONS

Nous ne parlerons guère ici des *Confessions* que pour mémoire et nous serons bref sur cet ouvrage si connu dont une bonne partie du présent volume a été le commentaire moral ou psychologique. La lecture en est au plus haut point attrayante, surtout celle des six premiers livres, et c'est aussi le seul des écrits de Rousseau qui soit demeuré véritablement populaire. — Projetées avant 1762, comme on le voit par les *Lettres à Malesherbes*, esquissées ensuite à Motiers-Travers, leur première partie fut rédigée dans sa forme actuelle en Angleterre, puis la seconde à Trye et en Dauphiné, de 1768 à 1770. L'auteur avait prévu leur publication pour l'an 1800, au plus tôt, en raison des personnalités qui les remplissent; elles furent imprimées cependant dès 1781, pour la première partie, dès 1788 pour la seconde. Nous leur demanderons les renseignements qu'elles fournissent sur le progrès de la manie dans le cerveau de Jean-Jacques après 1765 ; car cette manie va le pousser à la plus soigneuse élaboration de sa morale auto-apologétique de vieillesse, dont procède la morale romantique qui régit un si grand nombre de nos contemporains.

Les déclarations du début sont dans toutes les mémoires : « Je sens mon cœur et je connais les hommes. Je ne suis fait comme aucun de ceux que j'ai vus; j'ose croire n'être fait

comme aucun de ceux qui existent. Si la nature a bien fait de briser le moule dans lequel elle m'a jeté, c'est ce dont on ne peut juger qu'après m'avoir lu... Je me suis montré tel que je fus : méprisable et vil quand je l'ai été, bon, généreux, sublime quand je l'ai été. J'ai dévoilé mon intérieur tel que tu l'as vu toi-même, Etre éternel ! Rassemble autour de moi l'innombrable foule de mes semblables. Qu'ils écoutent mes confessions, qu'ils gémissent de mes indignités, qu'ils rougissent de mes misères ! Que chacun d'eux découvre à son tour son cœur au pied de ton trône avec la même sincérité ; et puis qu'un seul te dise s'il l'ose : « *Je fus meilleur que cet homme-là !* » — Accents inouïs dans le monde moral, tant ils sont contradictoires à la plus courte expérience de la vie sociale, et qui ont eu la répercussion que l'on sait !

Pourtant, après ce très suspect préambule, les six premiers livres ne laissent pour ainsi dire pas transparaître l'état mental de l'auteur et cette manie des persécutions dont l'affaire Hume venait de révéler en lui la présence ; c'est qu'elle n'avait pas encore entièrement envahi sa pensée, comme ce fut le cas lors de son retour sur le continent. Cette manie s'étale au contraire, à mainte reprise, vers la fin de l'ouvrage, rédigée après la fuite en désordre que fut la rentrée en France de l'hôte de Wootton et pendant les inquiètes pérégrinations qui suivirent. C'est ainsi qu'on peut lire au début du livre X^{e}, après le récit de la crise provoquée dans la vie de l'ermite par sa passion pour Mme d'Houdetot : « Je voyais approcher le terme de ma carrière avec une sorte d'empressement. Revenu des chimères de l'amitié, détaché de tout ce qui m'avait fait aimer la vie, je n'y voyais rien qui pût me la rendre agréable ; je n'y voyais plus que des maux et des misères qui m'empêchaient de jouir de moi. J'aspirais au moment d'être libre et d'*échapper à mes ennemis.* »

La haine sourde de ceux-ci devenait en effet une haine active à cette date : « Ce fut avec un talent supérieur que Grimm, sentant l'avantage qu'il pouvait tirer de nos positions respectives, forma le projet de renverser ma réputation

de fond en comble et de m'en faire une toute opposée sans se compromettre, en commençant par élever autour de moi un édifice de ténèbres qu'il me fût impossible de percer pour éclairer ses manœuvres et pour les démasquer. » Cette entreprise était cependant difficile parce qu'il importait d'en pallier l'iniquité trop criante aux yeux des naïfs dont on allait réclamer le concours : « Il fallait tromper les honnêtes gens ; il fallait écarter de moi tout le monde, ne pas me laisser un seul ami, ni petit ni grand. Que dis-je ! Il ne fallait pas laisser percer un seul mot de vérité jusqu'à moi. Si un seul homme généreux fût venu me dire : vous faites le *vertueux* et cependant voilà comment on vous traite et voilà sur quoi l'on vous juge ; qu'avez-vous à dire ? La vérité triomphait et Grimm était *perdu !* Il le savait. Mais il a sondé son propre cœur et n'a estimé les hommes que ce qu'ils valent. Je suis fâché, pour l'honneur de l'humanité, qu'il ait calculé si juste ! »

C'est pourquoi les *Confessions*, se tournant vers la postérité moins prévenue, n'ont pas d'autre objet que de répondre à l'ensemble des accusations hypothétiques et mal définies qui peuvent avoir été soulevées dans l'obscurité contre Jean-Jacques par ses anciens amis de jeunesse, après que ses violences de 1757 les eurent détachés de lui dans l'espace de quelques mois, l'un après l'autre ; la principale de leurs accusations étant l'exposition de ses enfants que le *Sentiment des citoyens* avait rendue publique à la fin de 1764. Voici de cette prétendue campagne souterraine une autre peinture significative, qui se place au début du livre XII[e]. « Ici commence l'œuvre de ténèbres dans lequel, depuis huit ans, je me trouve enseveli sans que, de quelque façon que je m'y sois pu prendre, il m'ait été possible d'en percer l'effrayante obscurité. Dans l'abîme de maux où je suis submergé, je sens les atteintes des coups qui me sont portés ; j'en aperçois l'instrument immédiat [et par exemple Thévenin, le chamoiseur de Grenoble], mais je ne puis voir ni la main qui le dirige, ni les moyens qu'elle met en œuvre. L'opprobre et les malheurs tombent sur moi comme d'eux-mêmes, sans qu'il y paraisse.

Quand mon cœur déchiré laisse échapper des gémissements, j'ai l'air de me plaindre sans sujet et les auteurs de ma ruine ont trouvé l'art inconcevable de rendre le public complice de leurs complots sans qu'il s'en doute lui-même et sans qu'il en aperçoive l'effet ! En narrant donc les événements qui me regardent, les traitements que j'ai soufferts et tout ce qui m'est arrivé, je suis hors d'état de remonter à la main motrice et d'assigner les causes en disant les faits. »

Ces faits, il les a marqués de son mieux dans trois livres de ses *Confessions*, depuis le IXe qui débute avec son installation à l'Ermitage en 1756 jusqu'au XIe qui s'achève sur sa fuite vers la Suisse en 1762. « Tous les intérêts relatifs à moi, ajoute-t-il, tous les motifs secrets sont exposés dans ces livres. Mais dire en quoi ces diverses causes se combinent pour opérer les étranges événements de ma vie, voilà ce qu'il m'est impossible d'expliquer, même par conjecture. Si, parmi mes lecteurs, il s'en trouve d'assez généreux pour vouloir approfondir ces mystères et découvrir la vérité, qu'ils relisent avec soin les trois précédents livres ; qu'ensuite, à chaque fait qu'ils liront dans les suivants, ils prennent les informations qui seront à leur portée, qu'ils remontent d'intrigue en intrigue et d'agents en agents jusqu'aux premiers moteurs de tout, je sais certainement à quel terme aboutiront leurs recherches, mais je me perds dans la route obscure et tortueuse des souterrains qui les y conduiront. » Ce terme nécessaire de toute recherche telle qu'il vient de la suggérer, ce sera dans sa pensée, la « coterie holbachique », c'est-à-dire le baron d'Holbach en personne, Grimm et Mme d'Épinay, Diderot, d'Alembert et Voltaire.

Un peu plus loin, ayant mentionné l'anathème qui frappa l'*Emile* à Genève peu de jours après le décret de Paris, il expose que ces deux documents servirent de signal au « cri de malédiction » qui s'éleva contre lui dans l'Europe avec une fureur qui n'eut jamais d'exemple ! « Toutes les gazettes, tous les journaux, toutes les brochures sonnèrent le plus terrible tocsin. Les Français surtout, ce peuple si doux, si poli,

si généreux, qui se pique si fort de bienséances et d'égards pour les malheureux, oubliant tout à coup ses vertus favorites, se signala par le nombre et la violence des outrages dont il m'accablait à l'envi. J'étais un impie, un athée, un forcené, un enragé, une bête féroce, un loup. Le continuateur du *Journal de Trévoux* fit, sur ma prétendue lycanthropie, un écrit qui montrait assez bien la sienne... En cherchant vainement la cause de cette unanime animosité, je fus prêt à croire que *tout le monde était devenu fou !* »

Il s'arrête alors à comparer le destin de son ouvrage sur l'éducation avec celui du livre d'Helvétius sur l'*Esprit* qui fit également scandale vers la même heure. « Dans l'orage qui s'éleva contre l'auteur de ce livre, écrit-il, le public, loin de joindre sa voix à celle des persécuteurs, le vengea d'eux par ses éloges. Que l'on compare son livre et les miens, l'accueil différent qu'ils ont reçu, les traitements faits aux deux auteurs dans les divers États de l'Europe ; qu'on trouve à ces différences des causes qui puissent contenter un homme sensé : voilà tout ce que je demande, et je me tais ! » — Ces causes sont cependant faciles à discerner pour un observateur de sang-froid. Jean-Jacques attaquait sans ménagement la plupart des hiérarchies sociales alors établies et en particulier la hiérarchie ecclésiastique ; Helvétius conservait le ton à peu près strictement théorique de la philosophie alors régnante. Ceci soit dit pour expliquer les premières protestations des intéressés contre l'*Emile ;* car il eût fallu ajouter aussitôt que, cet orage initial une fois épanché, le *public* européen prit bien davantage encore le parti de Jean-Jacques que celui d'Helvétius, comme en témoignèrent ses visiteurs et correspondants de Motiers, l'accueil qu'il reçut à Strasbourg, Paris, Londres, Amiens, les offres d'hospitalité qui lui furent faites de toutes parts après son retour d'Angleterre et autres manifestations déjà signalées par nous. Quant aux gazettes de l'époque dont on a réédité récemment les plus significatifs commentaires sur les faits et gestes de l'exilé, elles firent, le plus souvent, son apologie. Aussitôt après qu'il eut quitté Paris, ne vit-on

pas Frédéric II le traiter avec honneur, le pasteur Montmollin l'admettre sans délai ni formalité à la Sainte-Cène! Il faudra de sa part de nouvelles violences (en particulier dans les *Lettres de la montagne*) pour détourner de lui dans sa patrie ce nouvel élan de dispositions bienveillantes.

Enfin quand il repassera, trois ans plus tard, la frontière de France, il aura cause gagnée de tous points. Et ces choses se placent avant la rédaction des derniers livres des *Confessions*. Mais il reste en effet quelques irréductibles par blessure personnelle : il reste quelques esprits sains qui se montrent réfractaires aux enthousiasmes, de caractère si nettement mystique, que soulève le nouveau Messie, et quelques juges de sang-froid devant sa conduite. Or ceux-là suffisent à lui gâter tout le reste. Car tel est l'hommage secrètement rendu par la vanité morbide, au moins dans les cerveaux qui conservent encore quelque clairvoyance, à l'imprescriptible compétence de la raison sur les faits ou sur les thèses qui intéressent la vie en commun des hommes.

III

LE PREMIER DIALOGUE. — PSYCHOLOGIE ET MORALE ROMANTIQUES AFFIRMÉES

Le 26 février 1770, l'hôte de Monquin adressait à son voisin et ami, M. de Saint-Germain, un long mémoire justificatif de sa conduite qui semble une première esquisse de ces très instructifs *Dialogues* dont la rédaction remplira pour lui, par intermittence, les cinq années suivantes. Il accuse Choiseul, alors ministre dirigeant, de le haïr au point d'avoir

conquis la Corse uniquement pour l'empêcher de légiférer au profit de ce peuple de la Nature. Mme de Boufflers ne le *hait* pas moins, poursuit-il, parce qu'elle fut la maîtresse avouée du prince de Conti et que, dans sa *Julie*, il a dit la femme d'un charbonnier plus respectable que la maîtresse d'un prince ! — Ce jugement, si manifestement ingrat, est la conséquence des lettres de bon sens et de cœur que lui adressa cette amie sincère lors de sa querelle avec Hume, c'est-à-dire bien longtemps après la publication de la *Julie*. — Mme de Luxembourg ne le *hait* pas moins, après avoir fait mine de le si tendrement aimer ; mais celle-là du moins n'est pas foncièrement méchante et lui reviendra donc après sa mort ! — Préférence qui est un nouvel outrage à l'aimable Amélie, en réalité la plus dévouée de beaucoup !

Passant aux accusations élevées contre lui, et, d'abord, à la plus cuisante de toutes, l'exposition de ses enfants, il renonce à la nier, mais l'excuse par l'argument auquel il se tenait désormais : ces petits abandonnés seront plus heureux de la sorte, car ils auraient été certainement instruits à détester et à trahir leur père. Il ajoute que son cœur ne lui en reproche pas moins un acte que sa raison justifie, mais que, tout compte fait, il y a là une *faute* qu'il pleure et qu'il expie, non pas une noirceur ou un *crime* qui lui puissent être valablement imputés. Or, c'est bien de crimes que ses ennemis l'accusent à l'en croire. Il cherche donc ces crimes dans sa vie sans les trouver, et voilà le mystère infernal, la sombre énigme qui fait sa torture, l'éclaircissement qu'il ne peut arracher d'aucun de ceux qui l'approchent ; désappointement qui le conduit à rompre brutalement avec les plus dévoués de ses fidèles. De là procèdent aussi ses frémissements involontaires, ses continuels et douloureux serrements de cœur. Saint-Germain en personne ne lui paraît pas aussi ému, aussi bouleversé d'une pareille situation qu'il le devrait être et sans doute le soupçon va-t-il bientôt l'atteindre à son tour car on ne voit pas que les relations se soient continuées entre eux. Si pourtant le persécuté pouvait se faire instruire enfin des for-

faits dont on persiste à le charger en secret, un seul mot d'explication ou de justification de sa part serait peut-être pour le public abusé un trait de lumière et suffirait à faire cesser l'ostracisme dont il se prétend la victime ! — Une fois arrivé là dans l'exposé de sa situation, unique au monde, il ne trouve plus que divagations pseudo-logiques et piétinements sur place ; il n'a plus que ces apostrophes soudaines et passionnées qu'on retrouvera dans ses *Dialogues :* « On ne vous a pas jugé, diront-ils ? Eh, qu'avez-vous fait, misérables, etc... ! »

Les *Dialogues*, dont nous venons de prononcer le nom et dont la rédaction se place entre 1772 et 1775, sont une nouvelle entreprise de justification, plus directe et plus insistante que celles dont nous avons parlé jusqu'ici. Il s'agit pour l'auteur d'expliquer au public, comme il le fit jadis à Malesherbes, la contradiction qui se remarque entre la période plutarchienne de sa vie, — pendant laquelle furent mûris la plupart de ses ouvrages à prétentions philosophiques ou sociales, — et les détails que le public connaît désormais, par bribes, sur sa conduite fort peu philosophique avec ses enfants, avec le groupe encyclopédique ou avec David Hume. Il décide alors de se dédoubler pour mieux justifier ce demi-philosophe qu'il regrette maintenant si fort d'avoir été quelques années durant. *Rousseau juge de Jean-Jacques*, tel est en effet le sous-titre des *Dialogues*, cette étrange production de sa plume où Rousseau, c'est lui-même, tel qu'il croit être dans la réalité et tel que chacun acceptait de le voir avant son début dans les lettres ; où Jean-Jacques est l'homme des écrits illustres, mais aussi de la légende calomniatrice qui est née précisément de ces écrits. Il s'agit d'identifier de nouveau Jean-Jacques avec ce Rousseau qu'il n'a jamais cessé d'être au fond, si ce n'est dans la polémique perfide autant que secrète, de ses impitoyables ennemis et dans l'opinion désormais malveillante ou méprisante de ses contemporains.

Les deux interlocuteurs de ces trois entretiens seront donc un Français, représentant l'opinion publique insuffisamment

éclairée de son pays, et Rousseau. L'entretien de tous deux porte constamment sur Jean-Jacques, conçu comme une tierce personne que le Français charge de forfaits, sur le témoignage des chefs du complot holbachique, — « nos messieurs » comme les appelle ce badaud trop facile à influencer —, que Rousseau prône et défend de son mieux au contraire. Ajoutons que, ce singulier Jean-Jacques, le Français ne l'a jamais ni vu, ni lu au début des *Dialogues*, et qu'à ce moment Rousseau l'a lu déjà, mais non pas personnellement connu ; bientôt le Français l'aura lu et Rousseau l'aura vu, ce qui suffira pour les amener à s'accorder presque entièrement sur son compte.

Le début de l'ouvrage nous transporte, *ex abrupto*, au milieu même de la conversation engagée depuis quelque temps entre les deux causeurs. « Quel abominable homme ! Quelles incroyables choses je viens d'apprendre ! » Telle est l'exclamation de Rousseau, parlant de Jean-Jacques après avoir entendu les incriminations du Français, qui n'accuse cependant que par ouï-dire et sur la foi de ses « messieurs », les Holbachiques ! « Et notez bien, insiste aussitôt le trop léger calomniateur, notez que c'est ce même homme dont les *pompeuses* productions vous ont si charmé, si ravi par les beaux préceptes de vertu qu'il étale avec tant de faste. — Dites de force, rectifie déjà Rousseau. Soyons justes, même avec les méchants. Le faste excite une admiration froide et stérile et, sûrement, ne charmera jamais. Des écrits qui élèvent l'âme et enflamment le cœur méritent un autre mot. — Faste ou force, qu'importe le mot si l'idée est toujours la même, si ce sublime jargon, tiré par l'*hypocrisie* d'une tête exaltée, n'en est pas moins dicté par une âme de boue ! » Le sujet de l'ouvrage est ainsi nettement posé dès ses premières lignes. Le puissant sophiste, nullement diminué par la maladie dans sa faculté de synthèse sauf en de certaines régions très nettement délimitées de sa pensée, va repétrir dans le sens mystique et quiétiste la psychologie et la morale consacrées par l'expérience des âges en sorte que la conduite, trop souvent discutable, d'un névro-

pathe de génie, tombé avec les années dans la manie bien caractérisée, puisse passer aux yeux du monde sinon pour de la vertu au sens étroit de ce terme — c'est une prétention qu'il a dû abandonner de longue date — tout au moins pour un exemple fort capable de conduire l'homme en général et les sociétés modernes en particulier vers la justice et vers le bonheur !

Le Rousseau des *Dialogues* qui, nous l'avons dit, possède à fond les écrits du célèbre Jean-Jacques et qui, sur la lecture de ces écrits, avait conçu pour l'écrivain la plus haute estime, s'étonne grandement des accusations du Français et se met en devoir d'écarter tout d'abord les plus générales et les plus théoriques d'entre elles. Il exposera de quelle façon l'*ardeur* pour le règne de la vertu peut se concilier avec la *paresse* à mettre cette même vertu en pratique, ce qui fut le thème des *Lettres* à Malesherbes : mais la préoccupation sera plus évidente ici de se couvrir, *au point de vue moral*, contre les agressions plus précises du *Sentiment des citoyens* ou des avocats de Hume : « Figurez-vous, expose donc Rousseau, un monde idéal, semblable au nôtre et néanmoins tout différent. La Nature y est la même que sur notre terre, mais l'économie en est plus sensible, l'ordre en est plus marqué, le spectacle plus admirable... tous les objets plus intéressants... Toute la Nature y est si belle que sa contemplation, enflammant les âmes d'amour pour un si touchant tableau, leur inspire, *avec le désir de concourir à ce beau système*, la crainte d'en troubler l'harmonie. De là naît une exquise sensibilité qui donne à ceux qui en sont doués des jouissances immédiates, inconnues aux cœurs que les mêmes contemplations n'ont point avivés. » C'est ici la source mystique de l'esthétique du romantisme.

Voici maintenant le paradis rousseauiste que Jean-Jacques a entrepris de transporter sans trop de délai, dans ce bas monde. Son postulatum est une humanité tout autrement disposée psychologiquement que la nôtre : « Les passions, poursuit en effet l'attentif lecteur de Jean-Jacques, y sont, comme ici-bas, le mobile de toute action, mais, plus vives,

plus *ardentes* ou *seulement* [?] plus simples et plus pures; elles prennent par cela seul un caractère tout différent ! » A savoir différent de celui qu'elles ont parmi les humains. « Tous les premiers mouvements de la Nature sont *bons* et droits ; ils tendent, le plus directement qu'il est possible, *à notre* conservation et à notre bonheur. Mais bientôt, manquant de *force* pour suivre, à travers *tant de résistances*, leur première direction, ils se laissent défléchir par mille obstacles qui, les détournant du vrai but, leur font prendre des routes *obliques* où l'homme *oublie sa première destination !* » Langage vaguement, machinalement chrétien, recouvrant une argumentation où il n'y a pas un mot, en réalité, qui ne soit une contre-vérité psychologique ! Nous allons le voir plus clairement par ce qui suit.

« Les passions primitives, insiste en effet Rousseau juge de Jean-Jacques, n'ayant que l'*amour de soi* pour principe, sont *toutes aimantes et douces* dans leur essence. » Nous connaissons cette psychologie, esquissée en note dans le second *Discours* et développée dans l'*Emile.* « Mais la faiblesse habituelle de l'âme humaine les conduit à suivre *mollement* l'impulsion de la Nature [cette impulsion si aimante et si douce pourtant] et à se détourner au choc des obstacles, comme une boule prend l'angle de réflexion [sur un billard]. Lorsque, détournées de leur objet par des obstacles, elles s'*occupent plus de l'obstacle pour l'écarter que de l'objet pour l'atteindre* [et comment feraient-elles autrement, grand Dieu ! selon les lois de la plus élémentaire logique], elles changent de *nature* et deviennent *irascibles et haineuses.* L'amour de soi, qui est un sentiment bon et absolu, *devient* amour-propre, sentiment *relatif* par lequel on se compare, qui ne cherche plus à se satisfaire par notre propre bien, mais seulement *par le mal d'autrui!* » C'est faux; il faudrait dire par la prépondérance de notre pouvoir sur celui d'autrui, car telle est la définition vraie de l'impérialisme vital ! — Rousseau achève cette première partie de son exposé en constatant que, devant le triomphe de l'amour-propre, le *sage* n'a d'autre ressource que de vivre

à l'écart, sans sortir de sa place ni du calme où il veut rester.

Mais les choses se passent tout autrement dans le monde de *nos habitants* (nom que les *Dialogues* donnent habituellement aux fantômes astréens qui accompagnaient les promenades solitaires de Jean-Jacques, lui accordant droit civique dans leur cité de rêve et lui dictant ses conseils à la société de ses semblables). — C'est dire que les choses se passent tout autrement dans le Moi de Jean-Jacques puisque nous apprendrons bientôt qu'il est identique à « nos habitants » par la constitution de sa pensée. — Ces êtres singuliers, expose maintenant Rousseau, ont des passions qui suivent *plus vigoureusement* leur course *directe* (bien qu'aimantes et douces par essence, gardons-nous bien de l'oublier). Ces passions-là ne se détournent point à la rencontre des obstacles comme la bille sur le billard. Pareilles aux boulets des canons, ou bien elles forcent ces obstacles (fussent-ils de chair humaine, comme il arrive le plus souvent ici-bas) ou bien elles *tombent* et s'*anéantissent* à leur rencontre. C'est pourquoi, suivant des vues plus *profondes* (?) que le sage (stoïque), nos habitants arrivent *presque* au même but par la route *contraire*. Anéantis par les premières résistances qu'ils subirent dans le monde humain, ils restent dès lors à l'écart. C'est leur *ardeur* même, ainsi qu'on le voit, qui les tient désormais dans l'*inaction paresseuse*. L'état *céleste* qui est *leur objet* et leur premier besoin, par la force avec laquelle il s'offre à leur cœur, les a portés d'abord à rassembler et à tendre toutes les puissances de leur âme pour y parvenir. Les *obstacles* qui les retiennent ne sauraient les occuper au point de le leur faire oublier un moment, et de là ce mortel *dégoût* pour tout le reste et cette *inaction totale* quand ils désespèrent d'atteindre à l'unique objet de leurs vœux ! — Il s'agit bien d'une sorte de quiétisme vaguement chrétien par le langage ou même de fakirisme abstentioniste, ainsi qu'on le voit. Et n'oublions pas que Jean-Jacques entend bien se peindre en personne sous prétexte de nous renseigner sur les créatures de son imagination esthétique.

Nous devons conclure de ce pénible développement que les âmes faibles et tièdes, vont aux passions haineuses (puisque Rousseau aperçoit constamment sous l'angle émotif de la *haine* le normal impérialisme de l'être), tandis que les âmes grandes et fortes pratiquent la paresse et l'inertie. Car tel est le corollaire de la psychologie rousseauiste et la conviction tonique qui a été souvent reprise par les névropathes de son observance. — Quelles sont pourtant les conséquences morales de ces principes ? — « Peut-être, concède Rousseau au Français sur ce point, peut-être n'est-on pas dans ces contrées plus *vertueux* qu'on ne l'est autour de nous ; mais on y sait *mieux aimer* la vertu. Les vrais penchants de la Nature étant *tous bons*, en s'y livrant, ils [nos habitants] sont *bons* eux-mêmes. Mais parmi nous [parmi les créatures humaines], la vertu oblige souvent à combattre et à vaincre la Nature. Or, nos habitants sont rarement capables de pareils *efforts*. La longue inhabitude de résister peut même *amollir* leurs âmes au point de leur faire faire le mal par *faiblesse*, par crainte, par nécessité ! » Et voici ces *forts* soudain expliqués, plus logiquement, par la *faiblesse* dans leurs habitudes de vie. « Ils ne sont exempts ni de fautes, ni de vices. Le *crime* même ne leur est pas étranger [Marion, M. Lemaître, les enfants], puisqu'il est des situations déplorables où la plus haute vertu suffit à peine pour s'en défendre et qui forcent au mal l'homme *faible*, malgré son cœur. Mais l'expresse volonté de nuire, la *haine* envenimée, l'envie, la noirceur, la trahison, la fourberie y sont inconnues. Trop souvent on y voit des *coupables*. Jamais on n'y vit un *méchant !* » Et voilà certes de précieux éléments pour construire une société heureuse ou même seulement ordonnée !

Puis Rousseau glisse de plus en plus à identifier Jean-Jacques avec le type de « nos habitants », sans réclamer désormais pour ceux-ci le privilège de la *force* d'âme : « Ils sont aussi moins actifs, ou, pour mieux dire, moins *remuants* [que les créatures humaines]. Leur effort pour atteindre à l'objet qu'ils contemplent consiste en des élans vigoureux ! Mais,

sitôt qu'ils en sentent l'impuissance, ils s'arrêtent, sans chercher à leur portée des équivalents à cet objet unique lequel seul peut les tenter ! » A savoir le retour aussi rapide que possible dans le sein de leur Allié divin. En attendant cette heure de délivrance, ils s'agitent fort peu pour sortir du rang où les a placés la fortune ; ils ne tentent guère de s'élever sur l'échelle sociale et descendraient même, sans répugnance, à des relations plus conformes à leurs goûts que celles qui leur sont imposées par le sort. Les « préjugés » n'ont sur eux qu'une faible prise ; l'opinion ne règle point leur conduite. Quoique *sensuels et voluptueux*, ils font peu de cas de l'opulence. Aimant en effet la liberté plus encore que leurs aises, ils craignent la fortune en raison de l'embarras qui s'attache au soin de la conserver. Enfin, ils font généralement *peu de livres* (!) si ce n'est forcés par quelque heureuse *découverte* dans l'ordre social (l'avenue de Vincennes). En ce cas, ils commencent *tard à écrire* et sortent sans grand délai du tripot littéraire. — Telle est la morale de nos habitants après leur psychologie! Sauf en ce qui regarde ses derniers traits, décidément par trop personnels, on sait quel en a été le succès !

Mais le Français s'étonne à cette longue évocation de fantômes sans nulle consistance réelle. « Je cherche inutilement, fait-il remarquer à Rousseau, ce qu'il peut y avoir de commun entre les êtres *fantastiques* que vous décrivez, et le monstre dont nous parlions tout à l'heure [à savoir Jean-Jacques défiguré devant l'opinion par « nos messieurs »]. Mais vous, mon cher monsieur Rousseau, vous m'avez bien l'air d'être *un des habitants de ce monde-là.* — J'en reconnais un du moins, sans le moindre doute, précise à ce moment l'intrépide évocateur, dans l'auteur d'*Emile* et d'*Héloïse !* — J'ai vu venir cette conclusion... mais, après avoir paru convaincu des abominations de cet homme, vous voilà maintenant le plaçant dans *les astres*, parce qu'il a fait des romans. — Vous unissez des choses que je sépare. L'auteur des *livres* et celui des *crimes* vous paraissent la même personne. Je me crois fondé à en faire deux. » C'est-à-dire, dans l'argumentation du persé-

cuté, que l'auteur des *crimes* est un être imaginé par ses ennemis de toutes pièces, ce qu'il va prouver par l'apologie des *livres*. Il a pourtant placé plus haut le « crime » dans les possibles gestes de « nos habitants » parce qu'il n'est pas très sûr que certains de ses actes passés ne puissent mériter ce nom. Mais, chez nos habitants, le crime même n'empêche nullement l'essentielle *bonté* et l'incapacité de jamais mériter le qualificatif affreux de « méchant ». La bonté naturelle, identifiée désormais avec le caractère de Jean-Jacques, est, à ce titre, définie beaucoup plus solidement que par des thèses sociologiques ou théologiques. Son existence étant expressément maintenue, elle ne sera désormais commentée que pour autant qu'il est utile à la complaisante analyse de ce caractère.

IV

LE SECOND DIALOGUE. — QUIÉTISME LAICISÉ

Vers la fin du premier *Dialogue*, Rousseau a fait remarquer que Jean-Jacques, accusé de tant de crimes atroces, n'avait pourtant été *convaincu* d'aucun de ces forfaits à la suite d'un débat contradictoire; et le Français n'a pas voulu nier qu'une *ligue* n'eût été formée contre lui. Mûs par un scrupule d'équité et de justice, ils ont donc décidé d'instituer personnellement sur son cas une enquête plus approfondie. Rousseau ira *voir* l'accusé, dont il ne connaît jusque-là que les écrits. Le Français *lira* les écrits de ce Jean-Jacques qu'il vient de juger témérairement sur de simples « on dit ». — Le second *Dialogue* résume les impressions laissées à Rousseau par sa visite; le troisième exposera les sentiments suscités dans l'âme du Français par sa lecture.

Jean-Jacques, rapporte donc Rousseau (qui parle *de visu* désormais), n'est *pas un homme vertueux;* mais beaucoup moins encore est-il le détestable scélérat que certains prétendent. Il faut voir en lui un homme *sans malice plutôt que bon* (encore un pas de recul), une âme *saine mais faible* (et Saint-Preux l'avait *faible mais saine*) qui adore la vertu *sans la pratiquer*, qui aime ardemment le bien et qui n'en fait guère. Mais le crime, non plus que la haine, n'approchèrent jamais de son cœur ! Rousseau se félicite d'avoir trouvé près de cet écrivain célèbre un accueil facile — et nous savons que tous ses visiteurs n'en pouvaient pas dire autant. — Sa physionomie est sympathique, contrairement à l'impression laissée par ses portraits qui, tous, le défigurent, depuis celui de Ramsay, qui en a fait un « Cyclope affreux », jusqu'à celui de Fiquet qui le montre sous les traits d'un « petit Crispin grimacier ». Aussi la popularité de cette dernière effigie est-elle sans doute une ruse récente de « nos Messieurs » qui s'attachent moins désormais à faire de lui un sujet d'horreur qu'un objet de dérision. — Toutefois Rousseau introduit ici dans son commentaire une réserve intéressante à relever. Telle est du moins, explique-t-il, « l'idée que l'histoire de ces différents portraits a fait naître dans l'esprit de Jean-Jacques. Mais *toutes ces gradations préparées de si loin* ont bien l'air d'être *des conjectures chimériques*, fruits assez *naturels* d'une imagination frappée par tant de mystères et de malheurs. Sans adopter donc ni rejeter à présent ces idées, laissons tous ces *étranges* portraits et revenons à l'original. » Manifestation furtive de bon sens sur laquelle ce cerveau frappé ne s'appesantit guère, par malheur pour la tranquillité de son esprit !

Rentré à Paris depuis cinq ans déjà, continue de rapporter Rousseau (ce qui date ce passage de 1775), Jean-Jacques y a d'abord fréquenté quelques maisons amies ; mais, au bout d'une année environ, il a résolu de reprendre, au cœur même de la grande ville, cette vie solitaire qui possède ses préférences de longue date ; la banlieue (alors moins éloignée qu'aujourd'hui du centre de la capitale) lui offrait en effet un vaste

champ d'exploration et de promenades. Pourquoi cependant une décision si radicale ? Il a cru s'apercevoir que ses familiers les plus intimes lui prodiguaient l'admiration avec *si peu d'estime et de considération* qu'il a cessé de se plaire en leur compagnie et s'est retiré d'eux *sans leur dissimuler son dédain !* Restreint depuis ce moment à lui-même, il a rempli son temps par des méditations de caractère religieux dont Rousseau s'efforce de préciser quelque peu les tendances.

Nous avons plus d'une fois proposé d'y reconnaître un Quiétisme laïcisé que nuancent les convictions esthétiques de l'artiste novateur et dans lequel son imagination créatrice tient en partie ce rôle de lien direct avec la Divinité tutélaire que les mystiques chrétiens dévoyés cherchaient plutôt dans l'amour ou dans la foi jusqu'à ce moment. — Admettons en effet, pour un instant, que, cent années plus tôt, Mme Guyon eût osé rejeter une discipline dogmatique qui lui pesait fort, rompre avec l'Église romaine, et laisser parler tout haut son orgueil d'Alliée du Tout-Puissant par privilège ! Elle eût sans doute radicalement supprimé de sa doctrine l'étape qu'elle plaçait encore à son point de départ, non sans en restreindre de son mieux l'importance et la durée, à savoir la période *active* de la marche à la perfection spirituelle ; période où l'*effort* personnel tient une place prépondérante, dont la morale rationnelle règle l'allure et dont les névropathes sont le plus souvent incapables. Elle eût placé franchement l'élection par Dieu au début de la carrière terrestre de l'Élu, en écartant de ce dernier le fardeau du péché d'origine. Elle eût conservé en revanche ses innombrables développements sur la purification *passive*, opérée par l'*épreuve* d'origine divine (jamais par la *tentation* diabolique) car c'est la plus tonique façon d'expliquer les froissements du névrosé contre les « impérialismes » rivaux du sien ; elle eût insisté sur la prière par contemplation et par transe qui entretient la foi dans la surhumaine Alliance, sur ses espoirs d'avenir sans bornes et sur ses actuelles prétentions sans limites au gouvernement des âmes ; elle eût, en un mot, prêché le rousseauisme mes-

sianique et inauguré le romantisme un siècle avant le plus puissant commentateur de cette réconfortante, mais trop souvent inquiétante, religion. — Écoutons, pour nous en convaincre, les oraisons jaculatoires de son petit-fils spirituel, par Fénelon et Mme de Warens : « O Providence, o *Nature*, trésor du pauvre, ressource de l'infortuné, celui qui sent, qui connaît vos *saintes* lois et s'y confie n'est point tout entier la proie de l'adversité !... Lui seul est solidement heureux puisque les biens terrestres peuvent à chaque instant échapper, en mille manières, à celui qui croit les tenir. Mais rien ne peut ôter ceux de l'*imagination* à quiconque sait en jouir. Il les possède sans risque et sans crainte. La fortune et les hommes ne sauraient l'en dépouiller ! » Telle est la formule rousseauiste de la Grâce, formule où l'on voit que l'Esthétique a grande part. Espérons que Mlle Goton avait disparu, avec les années, de ces imaginations fortunées.

Rousseau prévoit cependant une objection de la part des âmes froides : « Faible ressource, allez-vous dire, que des visions contre une grande adversité ! Eh, monsieur, ces visions ont plus réalité peut-être que tous les biens apparents dont les hommes font tant de cas puisque ces biens ne portent jamais dans l'âme un vrai sentiment de bonheur et que ceux qui les possèdent sont également forcés de *se jeter dans l'avenir* [formule frappante pour exprimer la prévision rationnelle à échéance], faute de trouver dans le présent des jouissances qui les satisfassent ! Si l'on vous disait qu'un mortel, d'ailleurs très infortuné, passe régulièrement cinq ou six heures par jour dans des sociétés délicieuses, composées d'hommes *justes* (nous savons pourtant que le crime même n'est pas étranger à leur faiblesse foncière), vrais, gais, aimables, simples avec de grandes lumières, doux avec de grandes *vertus* (!), de femmes charmantes et *sages*, pleines de sentiments et de grâces, modestes sans grimaces, badines sans étourderie, n'usant de l'ascendant de leur sexe et de l'empire de leurs charmes que pour nourrir entre les hommes l'*émulation des grandes choses* (platonisme romanesque) et le *zèle de la vertu ;*

que ce mortel connu, estimé, chéri dans ces sociétés d'élite, y vit avec tout ce qui les compose dans un commerce de confiance, d'attachement et de familiarité, qu'il y trouve à son choix des amis sûrs, des maîtresses fidèles, de tendres et solides amies qui valent peut-être encore mieux ?... Le souvenir toujours présent d'une si douce vie et l'espoir assuré de son prochain retour n'adouciraient-elles pas bien encore l'amertume du reste du temps ? »

Au contraire les hommes *livrés à l'amour-propre* et à son triste cortège de soucis (ce sont les âmes « propriétaires » de Mme Guyon) ne connaissent plus le charme et les effets de l'imagination. — Écrivez ici la prière (et l'imagination du correspondant de Malesherbes culmine en effet dans la prière naturiste), vous aurez une phrase de l'amie de Fénelon ! — Celui-là seul qui, franchissant l'*étroite prison de l'intérêt personnel* et des petites passions terrestres, s'élève sur les ailes de l'imagination hors des vapeurs de notre atmosphère dans la région ethérée pour y planer et s'y soutenir par de *sublimes contemplations*, peut de là braver les coups du sort et le jugement insensé des hommes. Il est *au-dessus de leurs atteintes*. Un cœur *actif* et un naturel *paresseux* doivent inspirer le goût de la *rêverie*. Au cours des rêveries de Jean-Jacques, la Nature maternelle s'habille pour lui des formes les plus charmantes, se peint à ses yeux des couleurs les plus vives et se peuple pour son usage d'êtres selon son cœur : riantes fictions qui ravissent au sein de la félicité celui qui s'y consacre et s'y livre tout entier sans rougir !

On le voit, tous les goûts, toutes les passions de cet homme, si calomnié, ont leur objet *dans une autre sphère* et il tient assurément moins à la nôtre que nul autre mortel vivant. Ce qu'il ambitionne en effet ne se rencontre point sur notre terre ou ne s'y trouve que dans un ordre de choses bien différent de celui où il l'a trop longtemps cherché, pour son malheur. Aussi, loin de cultiver désormais sa *raison* pour apprendre à se conduire prudemment parmi les hommes, il ne demande à cette faculté suspecte que des motifs nouveaux pour vivre

séparé de ces mêmes hommes et pour se livrer sans scrupules à ses douces fictions. A ce point, idolâtre du Beau en tout genre, pourrait-il d'ailleurs rester froid devant la Beauté suprême ? Non certes, et c'est pourquoi Elle ornera, de ses charmes immortels, toutes les images chéries qui remplissent son âme et ravissent son cœur. Ses malheurs lui sont venus, sans exception, de ce *besoin d'aimer* qui dévora son cœur d'enfant et qui, dans son déclin, l'inquiète encore à ce point que, demeuré seul sur la terre, il n'attend plus que le moment d'en sortir pour voir réaliser enfin ses visions aimées et *retrouver, dans un meilleur ordre de choses, une patrie et des amis !* — N'est-ce pas ici l'aboutissement du platonisme mystique, de l'aspiration romanesque et de la manie de l'amour tonique.

L'activité littéraire de Jean-Jacques, expose encore son visiteur, n'a été à vrai dire qu'une entreprise d'édification. Il a voulu conduire tous les hommes à sa suite vers ce Quiétisme esthétique qui lui a procuré le bonheur. Dans sa jeunesse, ses visions chéries lui tenaient lieu de tout et ne lui laissaient ni le pouvoir d'arranger ses idées, ni le temps de les écrire. Par malheur, à l'exemple et à l'instigation des gens de lettres avec lesquels il vécut ensuite, la fantaisie lui vint de communiquer au public ces mêmes idées dont il s'était longtemps nourri sans se chercher des imitateurs, mais qu'il crut alors pouvoir *être utiles au genre humain*. Bien souvent il s'était demandé pourquoi tous les hommes ne se montraient pas bons, sages, heureux comme il lui semblait avoir été *faits* pour l'être ? « Si les hommes, se disait-il en ces heures de préoccupation morale ou sociale, si les hommes *me ressemblaient tous*, il régnerait sans doute dans leur industrie une extrême *langueur ;* ils auraient peu d'activité, ou n'en auraient que par secousses brusques et rares ; mais ils vivraient alors entre eux dans *une très douce société !* » Ce qu'il n'a certainement pas démontré par son exemple ! Constatant cependant autour de lui tout le contraire de ce rêve astréen, il entrevit dès lors une *secrète opposition* entre la nature de l'homme (telle qu'il la rêvait) et la constitution de nos sociétés

modernes : remarque qui demeura longtemps à l'état de perception sourde ou de notion confuse, non de jugement clair et de conviction motivée dans son esprit. Enfin la question académique de Dijon et la transe extatique sous l'arbre de Vincennes vinrent débrouiller en lui ce chaos d'aspirations informes, y produire une vive « effervescence », y allumer des « étincelles de génie », y déchaîner dix ans de délires et de fièvres, y engendrer ces retentissants ouvrages dans lesquels les âmes vulgaires ne virent que de l'éloquence ou du talent, mais *où celles qui habitent nos régions éthérées* reconnurent avec joie *un des leurs !*

La morale de ces écrits fameux est alors résumée par Rousseau à peu près en ces termes. Les passions des cœurs *ardents et sensibles* étant l'ouvrage de la Nature, se manifestent au dehors en dépit de celui qui les ressent. Leur première explosion, purement *machinale*, est *indépendante de sa volonté ;* tout ce qu'il peut faire, à force résistance, est d'en arrêter le cours avant qu'elles aient produit leur effet, mais non pas avant qu'elles n'aient trahi leur présence par quelque signe extérieur, soit par les regards, soit par la rougeur, soit par la voix ou par le maintien du passionné. Au contraire l'amour-propre et toutes les impulsions qui en dérivent n'étant que des passions *secondaires* (!) et produites par la réflexion n'agissent pas sur la machine corporelle de façon aussi sensible ; et voilà pourquoi ceux que meuvent ces dernières passions sont plus maîtres des apparences. Il faut toutefois reconnaître que les âmes de haute trempe possèdent souvent ce dernier caractère, la maîtrise de soi, concurremment avec l'ardeur des passions et que les *vrais sages* sont des hommes froids. Mais, dans la classe des hommes vulgaires, si la sensibilité fait défaut, l'amour-propre emportera toujours la balance, et, s'ils ne restent *nuls*, ils seront *méchants*, sans ressource !

Certes, des foules d'hommes *vertueux* ont *jadis* existé sur la terre. Fénelon et Catinat furent les derniers de l'espèce, qui paraît présentement éteinte. Mais ce qui se rapproche un peu plus de nous déjà, ce qui est, du moins, beaucoup plus

dans l'ordre de la nature, c'est un mortel *bien né* qui n'a reçu du ciel que des passions expansives et douces. Cet homme-là ne sera point vertueux, certes, puisqu'il est incapable de vaincre ses penchants. *En les suivant* toutefois, il ne fera rien de contraire à ce que ferait, après avoir surmonté les siens, celui qui se conduit ici-bas par la vertu. La bonté, la commisération, la générosité, ces *premières* inclinations de la Nature qui ne sont que des émanations de l'*amour de soi*, ne s'érigeront point dans sa tête en austères devoirs ; elles seront tout simplement des besoins de son cœur ! L'instinct de la Nature est moins *pur* peut-être, mais plus *sûr* en revanche que la loi de la vertu. — « Tel est l'homme de la Nature, achève Rousseau après ces très significatives confidences ! Tel j'ai vu l'*indolent* Jean-Jacques... La Nature n'en a fait qu'un *bon artisan*, sensible, il est vrai, jusqu'*au transport*... mais dont l'état habituel fut et sera toujours l'inertie d'esprit et l'activité machinale... Une des choses dont il se félicite est de se retrouver, dans sa vieillesse, à peu près au même rang où il est né, sans avoir jamais beaucoup monté ni descendu dans le cours de sa vie. Le sort l'a remis où l'avait placé la Nature. Il s'applaudit chaque jour de ce concours. »

V

LE TROISIÈME DIALOGUE. — JEAN-JACQUES SE PROCLAME MESSIE DE LA BONTÉ NATURELLE

Après le récit de l'interview prise par Rousseau à Jean-Jacques, le Français doit rendre compte à son tour des réflexions que lui inspira la lecture attentive des écrits de ce

même Jean-Jacques. Il y a trouvé tout d'abord, expose-t-il, une motivation de ce complot universel qui s'est formé contre leur auteur. Il établit, en effet, par de longues citations que des ordres et des corps puissants sont attaqués sans nul ménagement dans ces pages : les gens de lettres, les médecins, les grands, les rois, les riches, les femmes et les Anglais. Mais, ce qui importe davantage, il a pénétré par l'intermédiaire de ces livres jusque dans la personnalité morale de l'écrivain qui les mit au jour, et, depuis ce moment, les préjugés que « nos messieurs » avaient imprimés dans son esprit ont été singulièrement ébranlés. « Je sentis, explique-t-il, qu'un homme bien plein de ces sentiments devait donner peu d'importance à la fortune et aux affaires de cette vie. J'aurais craint moi-même, en m'y livrant, de tomber bien plutôt dans l'incurie et le *Quiétisme* que de devenir fâcheux, turbulent et brouillon comme on prétendait qu'il l'était. » C'est ici, sous la plume même de Rousseau, que vient donc le mot de « Quiétisme » pour caractériser l'état d'esprit qui dérive de ses sentiments essentiels.

Le système de Jean-Jacques peut être faux, reprend le Français, mais il est certain qu'en le développant il *s'est peint lui-même au vrai !* Afin de le bien connaître, le mieux sera de lire ses ouvrages dans l'ordre « rétrograde à celui de leur publication », c'est-à-dire en commençant par *Emile*, le dernier de ceux qui comptent, car l'auteur, étant remonté de principes en principes au cours de son exposé, n'atteignit les premiers de tous que dans ses plus récentes publications. On trouvera néanmoins dans toutes le reflet de son *grand principe*, celui qui montre la Nature créant l'homme *bon* et heureux, tandis que la société le déprave et le rend misérable. L'*Emile* en particulier, ce livre tant lu, mais si *peu entendu* et si mal compris n'est pas autre chose qu'un *traité de la bonté originelle de l'homme.* — Il y a ici « originelle », épithète bien plus précise que « naturelle » comme nous l'avons fait remarquer, en sorte que la période autobiographique de Jean-Jacques marque bien un retour de sa pensée, par la voie de la psychologie

introspective, vers l'assertion qu'il avait en somme retirée, au point de vue sociologique ou historique, dans sa *Lettre à M. de Beaumont.* — Rousseau ajoute encore que les premiers écrits de Jean-Jacques s'attachaient davantage à détruire le prestige d'illusion qui nous impose une admiration stupide pour les instruments de nos misères (sciences, arts, lettres, culture) ; mais que, partout, il nous montre l'espèce humaine meilleure, plus sage et plus heureuse dans sa constitution *primitive*, aveugle, misérable et méchante à mesure qu'elle s'en éloigne et s'en détourne davantage.

Par malheur, la nature humaine n'étant pas susceptible de *rétrogradation*, nous ne remonterons jamais vers ces âges d'*innocence* et d'*égalité* dont nous sommes depuis si longtemps sortis. C'est pourquoi l'objet de Jean-Jacques (dans son second *Discours* et dans le *Contrat social* sans doute nul) ne pouvait être de ramener les peuples *nombreux* ni les *grands* États jusqu'à leur simplicité première. Il souhaita seulement d'arrêter, s'il était possible, le *progrès* de ceux que leur *petitesse* (la Suisse) ou leur *situation* (la Corse) ont préservé d'une marche aussi rapide vers la perfection de la société et vers la détérioration de l'espèce. Il a donc toujours (?) insisté sur la *conservation* des institutions existantes, soutenant que leur destruction ne ferait qu'*ôter les palliatifs en laissant les vices* et substituer le *brigandage* à la *corruption !* Il n'avait travaillé que pour sa *patrie* (genevoise) et pour les petits États constitués comme elle ; mais la mauvaise foi des gens de lettres et la sottise de l'amour-propre, qui persuade à chacun que c'est toujours de lui qu'on s'occupe, ont fait que les grandes nations ont *pris pour elles* ce qui n'avait été proposé que pour les petites. — Nous savons déjà ce qu'il en est de cette prétention tardive du publiciste et de cette illusion prétendue de ses lecteurs.

Quoi qu'il en soit de l'application aux uns ou aux autres du « grand principe » posé par Jean-Jacques, ce principe est *en rapports étroits avec le caractère de son inventeur.* — Et ceci prépare une fois encore, notons-le bien, le transfert de l'as-

sertion de la *bonté naturelle* du terrain politique sur le terrain psychologique et individuel. — En effet le peintre et l'apologiste de la Nature, aujourd'hui décriée et défigurée partout, ne saurait avoir tiré son idéal, son modèle moral et social *d'autre part que de son propre cœur.* Il n'a fait autre chose que de décrire la Nature humaine telle qu'il *la sentait en lui-même.* Or les préjugés dont il n'était pas subjugué, les passions *factices* dont il n'était pas tourmenté n'offusquaient point à ses yeux, comme aux yeux de tous les autres, les premiers traits du caractère de l'homme, universellement oubliés ou méconnus ! Une fois retracés par lui, ces traits si nouveaux mais si *vrais*, pouvaient trouver encore au fond des cœurs l'attestation de leur justesse. Jamais pourtant ils ne s'y seraient redessinés d'eux-mêmes si l'historien de la Nature n'eût commencé par ôter la rouille dont ils étaient revêtus. Une vie retirée et solitaire, un goût vif pour la rêverie et pour la *contemplation*, l'habitude de rentrer en soi et d'y chercher dans le *calme des passions* (??), ces premiers traits disparus chez la multitude, ces diverses particularités pouvaient seules le conduire à les retrouver. En un mot, il fallait qu'un homme se fût peint lui-même avec sincérité pour nous montrer l'homme *primitif* (en réalité l'homme usé profondément dans son système de relations par la culture, car c'est cela que fut Jean-Jacques). Si l'auteur n'eût été tout aussi *singulier* que ses livres, il ne les aurait jamais mis au jour ! Où est-il présentement en effet cet *homme de la nature* qui vit vraiment de la vie *humaine*, qui, comptant pour rien l'*opinion d'autrui*, se conduit uniquement d'après *ses penchants et sa raison !* — Cet « et » est singulièrement abusif et il faudrait pourtant choisir entre ces deux mobiles, à peu près antagonistes, de l'action, puisque la raison contredit trop souvent les « penchants » et que Rousseau n'a jamais nié que ce ne fut le cas pour lui-même, plus que pour tout autre peut-être ! — Ce suprême sophisme qu'il place dans la bouche du Français devenu son lecteur attentif prépare la conclusion de ce dernier : « Si vous ne m'eussiez dépeint votre Jean-Jacques,

concède-t-il à Rousseau, j'aurais cru que l'homme *naturel* n'existait plus. — Il est, répétera peu après son répondant, l'*homme de la nature* et point du tout le monstre qu'on vous avait peint sous son nom ! » En réalité l'auteur d'*Héloïse* et d'*Emile*, bien éloigné de l'homme *primitif*, était le produit, déjà moralement fort anémié, de la culture, et sa morale ne peut guère servir qu'à tonifier provisoirement, au prix du sacrifice de l'avenir social, les névropathes qui se reconnaissent en lui.

Ce n'en est pas moins ici ce que nous avons ailleurs appelé, en concordance avec P.-M. Masson, l'Immaculée Conception de Jean-Jacques, incarnation continuée et témoin irréfutable, par le fait même de son existence, de l'*originelle bonté* qu'il affirma. Il a cru, dit-il, la droiture et la vérité innées dans l'âme de ses semblables *parce qu'elles l'étaient dans la sienne*. « Les Français, avait-il indiqué dans son second *Dialogue*, ne peuvent comprendre la *nature primitive* de l'homme ; elle est trop loin de toutes leurs idées. C'est à force d'être *naturelle* que la conduite de Jean-Jacques est peu commune. Sur les autres hommes, leurs prévisions rencontrent souvent juste parce que ceux-ci sont tous conduits par l'*amour-propre* et les passions *factices* qui en sont le cortège, surtout par ce vif intérêt *prévoyant* et *pourvoyant* qui les jette toujours loin du présent et qui n'*est rien pour l'homme de la nature !* » Ni surtout pour le névropathe incapable d'effort ! Nous discernons mieux, grâce aux progrès récents de la psychologie expérimentale, que tout au contraire l'amour-propre de Jean-Jacques, intensifié et raffiné par la maladie, a fait largement école et fourni des arguments fort appréciés à celui de ses fidèles. C'est pourquoi d'innombrables Français se sont inscrits en faux contre cette dernière appréciation psychologique de leur race : ils ont prouvé surabondamment au prophète genevois qu'ils étaient forts capables de le comprendre et de le suivre.

P.-M. Masson a montré que la mystique sociologie du XVIIIe siècle avait dû préparer chez Rousseau quelques-unes

de ces idées de longue date ; il a en effet reproduit un bien curieux passage des œuvres de Claville, moraliste de nuance chrétienne et fénelonienne, que Jean-Jacques lisait aux Charmettes avec édification vers 1737 : « N'attendez pas que la vicissitude des temps et la révolution des choses *ramènent* le règne de la droiture et du *bon cœur*. Le siècle d'or et l'esprit *bienfaisant* ne *reparaîtront* plus parmi les hommes. Il naît seulement, de temps à autre, quelque âme privilégiée, pour perpétuer dans le monde l'idée de ce qu'était *la nature dans sa pureté* (allusion chrétienne à l'état adamique de l'homme, sans nul doute). Ah, qu'il vous serait glorieux d'avoir une âme telle qu'on pût dire de vous que vous êtes comme *chargé d'en haut* du soin de *justifier les intentions du Créateur* quand il fit le monde, en montrant, par votre vertu, quelle était celle des *premiers temps !* » Mais Claville demande encore expressément de la *vertu* à qui prétendrait fournir cette justification du Créateur devant sa créature raisonnante, au lieu que Jean-Jacques se contente de la sensibilité romanesque et de la velléité attendrie parce qu'il n'y saurait apporter autre chose.

Le même investigateur attentif de *La religion de Rousseau* a bien vu que celui-ci ne pense nullement à *se perdre en Dieu*, selon l'aspiration du mysticisme rationnellement encadré, mais bien plutôt à résorber *Dieu en soi*, ce qui est le caractère des mystiques émancipés de tout frein expérimental ou rationnel. « J'aspire, a dit le prophète des temps nouveaux, au moment où, délivré des entraves du corps, je serai *moi* sans contradiction, sans partage et n'aurai besoin que de moi pour être heureux ! » Ce qui dicte à Masson ce commentaire : « Dans le paradis de Jean-Jacques, Dieu lui-même s'effacera discrètement pour laisser la place à Jean-Jacques... Quant à nous, qui pouvons pénétrer dans cette âme troublée, y soupçonner je ne sais quelle folle adoration du *Dieu qu'il croyait être* sans y trouver jamais l'humble aveu du pécheur qui veut purifier sa misère par le repentir et l'appel de la grâce, nous restons hésitant devant ce christianisme *étrange !* » Aboutis-

sement, selon nous, des hérésies féminines, romanesques de caractère et tendant au soulagement des névroses qui se sont développées dans la mystique chrétienne à l'issue du Moyen âge courtois.

Avant de quitter les *Dialogues*, indiquons qu'une bonne part en est remplie par de curieuses et très instructives divagations du malade sur le complot de « nos messieurs ». L'incohérence de ces plaintes forme un singulier contraste avec la sûreté de déduction qui se manifeste au contraire dans la plupart des thèses psychologiques dont nous venons de fournir un aperçu. Constatons par exemple une fois de plus quelle profonde blessure ont laissée, dans ce saignant amour-propre, les révélations du *Sentiment des citoyens :* « Il les avait mis sur la voie lui-même, écrit le père sans entrailles en parlant de ses anciens amis, par la déclaration d'une *faute grave* qu'il avait commise et dont il leur confia le secret sans nécessité !... Ils passèrent aisément de sa confidence à celle des complices de sa faute [Thérèse, sans nul doute, ou Mme Le Vasseur]... Ils gagnèrent tout ce qui l'entourait et firent la découverte que ce grand prêcheur de vertus n'était qu'un *monstre*, chargé de crimes cachés qui, depuis quarante ans, masquait l'âme d'un scélérat sous les dehors d'un honnête homme. A la faveur de ce *premier fait*, *bien établi* et suffisamment aggravé, tout le reste devint facile, et le public ne vit plus que du *faste* où il avait vu du courage.... de la forfanterie où il avait vu du désintéressement, du ridicule où il avait vu de la singularité !... Désormais détesté des *bons pour ses œuvres*, il l'est encore plus des méchants pour ses *livres*. »

Et voici quelques-unes des conséquences pratiques de cette haine universelle à son égard (illusion stupéfiante dans un homme qui, en réalité, était devenu comme une sorte de dieu sur terre pour une bonne partie de ses contemporains !) : « S'il entre en quelque lieu public, il est regardé comme un pestiféré... On lui répond par des mensonges, en éludant ses questions d'un ton si rude et si méprisant qu'il perd toute envie d'en faire... S'il cherche une chose, elle disparaît de

Paris. La populace le voit avec horreur ! Le bac ne passe pas pour lui. Les distributeurs de billets imprimés l'omettent avec la plus outrageante affectation ! » Parfois, il essaye d'amener enfin ces divers persécuteurs à l'accusation précise qu'il réfuterait aussitôt sans effort : « Parlez haut, leur crie-t-il alors ! Parlez, traîtres que vous êtes ! Me voilà ! Qu'avez-vous à dire ! » Adjuration profondément inutile, car il n'obtient jamais de réponse. — Ce n'est pas qu'on n'affecte pour lui des attentions dérisoires. Et, par exemple, toutes les lettres qui lui sont adressées se terminent par des formules de ce genre : « Je suis, avec tous les sentiments qui vous sont dus, avec les sentiments les plus distingués, avec une considération très particulière, avec autant d'estime que de respect, votre serviteur ! » Tournures qui ont toutes été choisies à dessein *amphibologiques* et susceptibles de deux sens, l'un favorable en apparence, l'autre insultant en réalité; elles ne sont donc pas autre chose que des injures traîtreusement masquées ! On lui donne de l'encre qui est de l'eau (par bonheur, on n'a pas encore songé à le priver d'un bâton d'encre de Chine qu'il possède et qui lui permet de préparer ce dont il a besoin pour écrire !) On lui fait des aumônes déguisées afin de l'humilier davantage ; c'est ainsi que, chez les commerçants de son quartier, il sera mieux servi que le vulgaire pour la même somme ; une largesse qui, au fond, ne lui fait aucune économie, mais produit ce résultat que sa bassesse et la générosité de « nos Messieurs » circulent sur les lèvres du peuple ! Et si, impatienté de ces manèges, il se décide à changer de fournisseurs, nos Messieurs se frottent encore les mains car sa réputation de besogneux ne s'en répand que plus rapidement à travers la capitale.

Ces diverses manifestations de démence partielle culminent dans la scène navrante qu'il a cru devoir conter en appendice à son ouvrage et qui s'intitule : *Histoire du précédent écrit !* Cet écrit, il avait décidé d'en déposer solennellement le manuscrit sur le maître-autel de Notre-Dame de Paris, parce qu'il voyait, dans une telle manifestation, le moyen d'en faire passer

les pages révélatrices sous les yeux du jeune roi Louis XVI. Ce fut le 21 février 1776 qu'il tenta cette démarche importante : il pénétra donc dans l'église à cet effet, mais constata seulement alors la présence d'une grille qui fermait de toute part l'accès du chœur et qu'il n'avait *jamais remarquée* jusque-là. Il en conclut vraisemblablement que nos Messieurs l'avaient fait poser tout exprès pour faire échec à son dessein libérateur ! « D'autant plus frappé de cet obstacle imprévu que je n'avais dit mon projet à personne, je crus, dans mon premier transport, voir concourir le ciel même à l'œuvre d'iniquité des hommes... Je fus saisi d'un vertige comme un homme qui tombe en apoplexie et ce vertige fut suivi d'un bouleversement de tout mon être tel que je ne me souviens pas d'en avoir jamais éprouvé un pareil ! L'église ne parut avoir tellement changé de face que, doutant si j'étais bien dans Notre-Dame, je cherchais avec effort à me reconnaître. ...Me livrant à toute mon agitation, je courus le reste du jour, errant de toutes parts sans savoir ni où j'étais, ni où j'allais, jusqu'à ce que la lassitude et la nuit me forcèrent de rentrer chez moi, rendu de fatigue et presque hébété de douleur ! »

VI

LES RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE. — RETOUR VERS LA TRADITION RATIONNELLE DU CHRISTIANISME

Après le paroxysme d'agitation morbide qui se marque dans les *Dialogues*, il semble que le patient ait éprouvé une certaine rémission de son mal, une demi-détente de ses nerfs exaspérés. Car les *Rêveries du Promeneur solitaire*, écrites pendant les

derniers mois de 1777 et les premiers de 1778, sont d'un accent beaucoup plus apaisé. Certes, le « complot » reste toujours à l'arrière-plan des méditations du promeneur, mais il parvient à en détourner presque entièrement sa pensée synthétique pour la reporter sur des objets attrayants ou sur des réflexions calmantes. Le Quiétisme, en son fond si follement orgueilleux, des *Dialogues* se fait moins écouter de lui désormais ou revêt tout au moins un aspect plus orthodoxe sous sa plume. Dans cette âme, si longtemps ravagée de tempêtes émotives, on constate le réaffleurement tardif d'un christianisme à peu près traditionnel et de nouveau suffisamment rationnel en ses vagues suggestions de confiance. Des anecdotes moralisatrices alternent dans ces morceaux avec des psaumes discrètement plaintifs. Çà et là se détachent quelques-unes des plus belles pages que nous ait léguées la poésie romantique. Le tout forme un amalgame attachant qui incline à la sympathie, à la compassion pour l'auteur. — Nous y chercherons, pour notre part, quelques indications dernières sur un état d'esprit si intéressant à scruter, en conséquence de ses incalculables répercussions dans la pensée moderne.

La première *Promenade* nous montre la lypémanie toujours installée à demeure, mais désormais plus facilement tolérée dans un cerveau qui renonce à se débattre vainement contre ses propres chimères. « Depuis quinze ans que je suis dans cette étrange position, elle me paraît encore un rêve. J'imagine toujours qu'une indigestion me tourmente, que je dors d'un mauvais sommeil et que je vais me réveiller, bien soulagé de ma peine, en me retrouvant avec mes amis. Oui, sans doute, il faut que j'aie fait, sans que je m'en aperçusse, un saut de la veille au sommeil ou plutôt de la vie à la mort ! Tiré, je ne sais comment de l'*ordre des choses*, je me suis vu précipité dans un chaos incompréhensible où je n'aperçois rien du tout... Pouvais-je supposer qu'un jour... je serais tenu sans doute pour un monstre, un empoisonneur [souvenir de Trye ?] un assassin, que je deviendrais l'horreur de la race humaine, le jouet de la canaille, que toute la salutation que

me feraient les passants serait de *cracher sur moi ?* » Il indique cependant que depuis deux mois, le calme est rentré dans son cœur. Il n'attend même plus que justice soit rendue à sa mémoire après sa mort, car des corps trop puissants, les médecins, et surtout les Oratoriens le poursuivront éternellement de leur haine. Il ne lui reste donc plus rien à espérer ni à craindre *en ce monde*, et désormais l'y voilà tranquille, *au fond de l'abîme*, pauvre mortel infortuné, mais *impassible comme Dieu même !* — Ce qui est identique à l'aboutissement de l'opération divine, dans la conception quiétiste des rapports du Créateur avec sa créature élue.

La seconde *Promenade* raconte et commente un accident survenu quelques mois plus tôt au déambulateur solitaire. Renversé à la descente de Ménilmontant par un grand chien danois qui courait devant le carrosse de M. de Saint-Fargeau, il fut assez éprouvé de sa chute. Son habituel visiteur de ce temps, Corancez, nous apprend qu'il supporta d'abord assez gaiement cette mésaventure. « L'accident avait été occasionné par un chien, écrit ce témoin des dernières années du malade. Il n'y avait pas moyen de lui prêter des vues malfaisantes et des projets prémédités. Dans cet état, Rousseau restait ce que, naturellement, il était lorsque la corde de ses ennemis n'était point en vibration. » Par malheur, on commenta dans Paris l'événement et le blessé souffrit beaucoup plus de ce qu'il imagina tout aussitôt sur ces commentaires que de ses nombreuses contusions, écorchures ou foulures. C'est pourquoi, revenant sur l'incident dès le début de ses *Rêveries*, il a souligné ces rumeurs fâcheuses, et il en a conclu que tant d'inimitiés, s'accumulant sur sa tête, ne sauraient lui avoir été infligées qu'en vertu d'une décision très particulière et très personnelle d'En-Haut : « Je ne puis, dit-il, m'empêcher de regarder désormais comme un de ces décrets du Ciel impénétrables à la raison, la même œuvre que j'envisageais jusqu'ici que comme un fruit de la méchanceté des hommes ! » Telle fut aussi l'interprétation tonificatrice de Mme Guyon dans des circonstances analogues. « Cette idée,

achève en effet le promeneur, loin de m'être cruelle et déchirante, me *console*, me tranquillise et m'aide à me résigner. Je ne vais pourtant pas si loin que saint Augustin qui se fût consolé d'être damné si telle eût été la volonté de Dieu ! » — C'est ici, remarquons-le encore, l'*épreuve* divine *suprême* des Quiétistes, le consentement à la damnation. Sans remonter jusqu'à Augustin, ils assuraient que François de Sales en personne avait offert ce consentement au Rédempteur dans l'église parisienne aujourd'hui disparue de Saint-Étienne-des-Grès ; mais le christianisme rationnel protestait non sans raison contre l'orgueil immense qui se dissimule trop souvent derrière un pareil dédain des châtiments de la justice céleste. Sans vouloir abuser de ces rapprochements occasionnels, ils méritent d'être notés au passage. « Ma résignation, achève Rousseau, vient d'une source moins désintéressée, il est vrai, mais non moins pure, et plus digne, à mon gré, de l'Être parfait que j'adore. Dieu est *juste*. Il veut que je souffre et il sait que *je suis innocent*. Voilà le motif de ma confiance ; mon cœur et ma raison me crient qu'elle ne me trompera pas ! » En d'autres termes, il fait son purgatoire ici-bas, toujours comme les Quiétistes, mais il ne reconnaît plus comme eux qu'il l'a mérité.

La troisième *Promenade* est importante en ce qu'elle fournit une sorte de complément aux *Confessions*, l'auteur y revenant avec complaisance sur les souvenirs de sa rêveuse jeunesse : « J'appris, dit-il, de bonne heure, par l'expérience, que je n'étais pas fait pour vivre dans le tourbillon du monde et que je n'y parviendrais jamais à l'état dont mon cœur sentait le besoin. Cessant donc de chercher parmi les hommes le bonheur que je sentais n'y pouvoir trouver, mon ardente imagination sautait déjà par-dessus l'espace de ma vie à peine commencée, comme sur un terrain qui m'était étranger, pour se reposer dans une assiette tranquille où je pusse me fixer. » Il s'est donc pris de bonne heure à étudier de près son propre caractère, mais en vue de se connaître et non point pour parler savamment de la nature humaine. Il s'est préoccupé

surtout de discerner la véritable fin de la vie, et son éducation, constamment religieuse, lui facilitait une pareille recherche. Devenu catholique à la suite des circonstances que l'on sait, il s'était attaché sincèrement à cette foi nouvelle ; les instructions aussi bien que les exemples (?) de Mme de Warens l'avaient ensuite confirmé dans cette disposition de son cœur : « La solitude champêtre où j'ai passé la fleur de ma jeunesse, l'étude des *bons livres* à laquelle je me donnais tout entier renforcèrent auprès d'elle mes dispositions naturelles aux sentiments *affectueux* [en matière de religion] et me rendirent *dévot presque à la manière de Fénelon.* »

Il est toutefois certain que, plus tard, lorsqu'il fut amené à vivre dans la société des « philosophes » modernes, ces froids prédicateurs d'athéisme, il sentit sa foi s'ébranler pour un temps. Mais leur prétendue philosophie ne tarda guère à le rebuter, car il lui en fallait une qui fût faite à sa mesure : « Je ne doute point, il est vrai, que les préjugés de l'enfance et les vœux secrets de mon cœur n'aient fait pencher la balance du côté le plus *consolant pour moi*... Ce que j'avais le plus à redouter au monde, dans la disposition où je me sentais, était d'exposer le sort éternel de mon âme pour la jouissance des biens de ce monde, qui ne m'ont jamais paru d'un grand prix... Je vis que je donnais aux insensés jugements des hommes et aux petits événements de cette courte vie beaucoup plus d'importance qu'ils n'en avaient ; que, cette vie, n'étant qu'un *état d'épreuve*, il importait peu que ces épreuves fussent de telle ou telle sorte pourvu qu'il en résultât l'effet auquel elles étaient destinées et que, par conséquent, plus les épreuves étaient grandes, fortes, multipliées, plus il était avantageux de les avoir soutenues... dans la certitude du dédommagement grand et sûr. » Et il achève sur un acte de foi sans conditions ni réserves : « Tombé dans la langueur et l'appesantissement de l'esprit, j'ai oublié jusqu'aux raisonnements sur lesquels je fondais ma croyance et mes maximes, mais... je m'y tiens désormais. Heureux si, par mes progrès sur moi-même, j'apprends à sortir de la vie non meilleur,

car cela n'est *pas possible*, mais plus vertueux que je n'y suis entré ! » Mélange d'orgueil mystique sans bornes et d'heureuses réminiscences du christianisme rationnel qui façonna son enfance puis, jusqu'à un certain point, sa studieuse jeunesse.

La quatrième *Promenade* est une dissertation, assez sophistique çà et là, sur le mensonge, que l'auteur condamne, dit-il, par principe et pratique par tempérament. Il avoue, en particulier, quelques *embellissements* dans les portions érotiques ou romanesques de ses *Confessions*. « La mémoire me manquait..., j'en remplissais les lacunes par les détails que j'imaginais en supplément de mes souvenirs mais qui ne leur étaient jamais contraires. J'aimais à m'étendre sur les moments heureux de ma vie et je les embellissais quelquefois des ornements que de tendres regrets venaient me fournir. Je disais les choses que j'avais oubliées *comme il me semblait qu'elles avaient dû être*... comme elles avaient été peut-être en effet, jamais au contraire de ce que je me rappelais qu'elles avaient été... J'avais tort, parce qu'orner la vérité par des fables, c'est en effet la défigurer, etc... » La première partie de l'aveu n'en est pas moins un plaidoyer adroit en faveur de ce tort, assez véniel il faut en convenir.

Il interroge plus sévèrement sa conscience sur un mensonge récent qui lui fut suggéré par une question banale mais portant sur le point le plus douloureusement vulnérable de son immense orgueil moral, par une interrogation qui se rapportait à ses enfants. Il assistait peu auparavant, dit-il, à un dîner « en manière de pique-nique » chez une « restauratrice » dont la fille, nouvellement mariée et en état de grossesse, lui demanda, assurément sans penser à mal, s'il avait jamais eu des enfants ? Il ne manqua pas de voir une insulte préméditée dans cette marque de politesse et, comme il l'avait fait jadis dans son édition parisienne du *Sentiment des citoyens*, il répondit par la négative, mais en rougissant jusqu'aux yeux, indique-t-il. Sa formule de dénégation fut qu'*il n'avait pas eu ce bonheur !* Il ajoute que, deux minutes après, lui vint à l'esprit la réponse qu'il aurait dû faire, à l'en croire, et cette

réponse est la suivante : « Voilà une question peu discrète de la part d'une jeune femme à un homme qui a vieilli garçon ! » Or il était marié depuis dix ans à cette date et la jeune femme n'avait aucun motif de savoir qu'il avait vieilli garçon : c'eût été répondre à une amabilité par une grossièreté, sans se montrer beaucoup plus sincère. Même après réflexion et en usant de ce qu'on appelle l'esprit de l'escalier, il était donc loin d'avoir trouvé la répartie qui lui aurait épargné le devoir de parler vrai. — Ce devoir, il ne le remplit pas davantage vers le même temps vis-à-vis de Bernardin de Saint-Pierre, son confident préféré, auquel il déclara n'avoir jamais été père : ce qui était plus exact moralement que matériellement. Mais du moins la protestation de sa conscience qu'il consigne dans ses *Rêveries* témoigne-t-elle de son retour insensible vers une attitude morale plus rationnelle en effet que celle dont ses précédents écrits nous avaient donné le spectacle.

La cinquième *Promenade* est une description, justement célèbre, du séjour de Rousseau dans l'île Saint-Pierre, au milieu du lac de Bienne. — La sixième développe une méditation sur la haine et sur les circonstances particulières qui ont préservé l'auteur de ce sentiment condamnable. Nous savons qu'il l'a mainte fois exprimé comme sien cependant, le plus souvent vis-à-vis de certaines classes sociales, mais parfois aussi à l'égard d'individus en particulier, tels que Voltaire. Comme George Sand, il étend ici sur sa vie entière les dispositions de sa vieillesse, à certains points de vue apaisée. « Je ne hais point les hommes, expose-t-il cette fois, parce que je ne saurais haïr, mais je ne puis me défendre *du mépris qu'ils méritent*, ni m'abstenir de le leur *témoigner*... L'orgueil, peut-être, se mêle encore à ces jugements. Je me sens *trop au-dessus d'eux pour les haïr ;* ils ne peuvent m'intéresser tout au plus que jusqu'au mépris... Je m'aime trop moi-même pour pouvoir haïr qui que ce soit ; ce serait resserrer, comprimer mon existence et je voudrais pouvoir l'*étendre sur tout l'univers.* » Fût-ce par la prise de possession affective ! Suprême aveu d' « impérialisme » final qui nous paraît précieux à recueil-

lir chez ce trop fréquent simulateur d'altruisme attendri.

La septième *Promenade* traite des attraits de la botanique et des coutumières herborisations du promeneur ; la huitième est une nouvelle investigation de son caractère qui n'apporte pas de renseignements bien nouveaux à ses historiens : sauf cette remarque que son amour-propre se développa grandement tandis qu'il vivait dans le monde. Il en avait peut-être encore moins qu'un autre, estime-t-il, mais il en avait *prodigieusement* malgré tout ! Cette significative expérience ne l'empêche pas de proclamer qu'il n'a jamais eu beaucoup de pente vers cette passion *factice* à laquelle il substitua donc sans grand effort le paisible *amour de soi* dès qu'il fut rentré dans l'ordre de la nature après avoir secoué le joug pesant de l'opinion ! — La neuvième *Promenade* débute par un retour sur la question des enfants, puis raconte un aimable épisode de ses courses quotidiennes en banlieue : le théâtre en est, cette fois, le parc public qui s'étendait autour du château de La Muette. — Le dixième morceau du recueil, commencé le 12 avril 1778, ne fut jamais achevé : l'auteur y revenait sur le souvenir de Mme de Warens, en ce cinquantième anniversaire de leur première rencontre. Ce sont les derniers mots qui soient tombés de sa plume.

CONCLUSION

LES DERNIERS JOURS. — LES PREMIERS DISCIPLES

Au début du printemps 1778 et pour une raison qui nous est inconnue, — peut-être s'agissait-il de quelque mésintelligence nouvelle entre Thérèse et son voisinage, — la manie du changement de lieu saisit de nouveau l'habitant de la rue Plâtrière, après quelque huit années de rémission. En dépit de ses fâcheuses expériences antérieures, il résolut de quitter une fois de plus Paris pour s'établir à la campagne et se prit à chercher fiévreusement un hôte qui voulût bien l'héberger dans quelque site champêtre. Un certain comte Duprat, lieutenant-colonel d'Orléans-Infanterie, offrit ses services et fut sur le point d'être agréé, non sans quelques suspicions préalables et précoces. « Vous dites, monsieur, qu'on ne m'interrogera pas [chez vous]. On saura donc qu'il ne faudra pas m'interroger, etc... » — Le marquis de Girardin, adepte enthousiaste du naturisme rousseauiste, fut finalement préféré, et, sans prévenir aucun de ses familiers du parti qu'il allait prendre, Rousseau transporta brusquement son petit ménage en pleine forêt d'Ermenonville, à une douzaine de lieues de Paris. C'est dans cette retraite que la mort vint l'atteindre au bout de quelques semaines.

Un suicide a-t-il causé son trépas ? Nous nous arrêterons à examiner ce problème qui ne nous paraît pas tranché sans discussion possible. — Rappelons qu'il avait plusieurs fois songé à cet acte de désespoir depuis l'aggravation de sa maladie mentale. Dans les derniers mois de 1761 (nous le savons par sa première lettre à Malesherbes), ses soupçons contre les Jésuites au cours de l'impression d'*Emile* furent près de le conduire à se tuer. Si cette inquiétude, explique-t-il en effet, l'avait tourmenté dans Paris, sans qu'il goûtât la consolation de ses promenades rustiques, « il n'est point sûr que sa propre volonté n'eût pas épargné le reste de l'ouvrage à la Nature ». Puis, aux derniers jours de cette même année, un incident assez mince (la rupture d'une sonde dont il se servait pour ses maux de vessie) l'amena de nouveau très près de cette résolution extrême. « C'en est fait, mon cher Moultou, écrit-il le 23 décembre 1761 au plus déférent de ses amis génevois, nous ne nous reverrons plus que dans le séjour des justes ! Mon sort est décidé par les suites de l'accident dont je vous ai parlé ci-devant, et, quand il sera temps, je pourrai, sans scrupules, prendre chez milord Édouard les conseils de la vertu même ! »

Éclaircissons le sens de ces derniers mots. On lit dans la *Nouvelle Héloïse* (achevée trois ou quatre ans plus tôt, comme on le sait), deux lettres théoriques sur le suicide, vers la fin de la III[e] partie du roman. Saint-Preux s'est en effet décidé au trépas volontaire après le mariage de Julie qui détruit toutes ses espérances, et il a fait part de son dessein à son ami Bomston, en y ajoutant une apologie de ce genre de mort. L'Anglais riposte par des arguments contraires, mais qui sont, au total, beaucoup moins spécieux que les raisonnements du précepteur, et il ne laisse pas d'admettre, lui aussi, une *exception* à la règle qui nous interdit, s'il faut l'en croire, de mettre fin à nos jours avant le temps fixé par le destin : « Les douleurs de l'*âme*, écrit-il, portent toujours leur remède avec elles, car elles s'effacent d'elles-mêmes à la longue ! » C'est loin d'être vrai sans exception. « Mais la plupart de nos

maux *physiques* ne font qu'augmenter sans cesse, et de violentes douleurs du *corps*, quand elles sont incurables, peuvent autoriser un homme à disposer de lui ; car, toutes ses facultés étant aliénées par la douleur, et le mal étant sans remède, il n'a plus l'usage ni de sa volonté, ni de sa raison ; il cesse d'être homme avant de mourir et ne fait, en s'ôtant la vie, qu'achever de quitter un corps qui l'embarrasse et où son âme n'est déjà plus ! » Distinction fort peu topique, en vérité, car certaines maladies mentales dégradent bien autrement la volonté ou la raison du malade et celui-ci est bien plus porté à les considérer comme incurables. Mais, comme tous les faibles, Jean-Jacques taille ici sa morale à sa mesure ; il se croit menacé d'intolérables douleurs physiques par sa maladie d'entrailles et se couvre par avance. Or l'avenir trompe souvent nos prévisions et, s'il s'est tué vingt ans plus tard, ce fut pour fuir une douleur de l'âme, très probablement.

Quoi qu'il en soit, à deux reprises au moins, l'auteur de *Julie* sera sur le point de réclamer à son profit le bénéfice de cette *exception* à la règle instaurée par le christianisme. Nous venons de signaler la première et nous allons bientôt mentionner la seconde. Mais, entre les deux, se plaça le décret rendu contre l'*Emile ;* et, quoiqu'éprouvé en cette occasion par une souffrance de l'âme seulement, il semble bien que Rousseau ait alors songé au suicide une fois de plus. Certes, ses lettres à Moultou, telles que nous les lisons dans sa correspondance publiée, sont calmes et fermes. Comment expliquer pourtant sans quelque projet funeste de sa part les lignes, vraiment haletantes d'appréhension et d'angoisse, qu'il reçut alors de ce pasteur et de son collègue Roustan, autre séide : « Venez ! ne mourez pas ! Barbare ! *c'est à nos dépens que vous voulez périr...* Grand Dieu, fléchis-le, attendris-le ! Qu'il ait un cœur aussi bien qu'une âme ! Lui, *périr*, lui qui te révéra toujours, lui qui ne vécut que pour toi !... Adieu, barbare et incomparable homme ! »

Cette fois encore, ses familiers en seront quitte pour la peur. Mais, le 1er août de l'année suivante, l'exilé de Motiers

écrit à Duclos : « Ma situation physique a tellement empiré que mes douleurs sans relâche et sans ressources me mettent absolument dans le cas de l'*exception* marquée par milord Édouard en répondant à Saint-Preux... J'ignore encore quel parti je prendrai... Si mes fautes m'effrayent, mon cœur me rassure... Adieu, mon cher philosophe... N'oubliez pas que, dans les derniers moments où mon cœur et ma tête furent libres, je les occupai de vous ! » Il s'agit donc bien d'un testament *in articulo mortis.* — Mais, en revanche, il a parlé sur un tout autre ton certain jour. C'était le 12 août 1769, à Monquin, en datant une lettre testamentaire destinée à Thérèse, au cas où il serait victime de quelque accident mortel pendant l'ascension du mont Pilat : « Vous connaissez trop mes vrais sentiments, dit-il à sa compagne, pour craindre qu'à quelque degré que mes malheurs puissent aller, je sois homme à disposer jamais de ma vie avant le temps que la Nature ou les hommes auront marqué. » Les derniers mots visent un possible assassinat sur sa personne, à l'instigation des holbachiques. Mais le « jamais » porte-t-il sur l'*exception*, aussi bien que sur les malheurs ? C'est ce qui est difficile à décider, puisque les malheurs ne justifient pas non plus le suicide dans l'opinion de Bomston, et que Rousseau, se portant assez bien à ce moment, ne songe pas en effet à se tuer sur les pentes de la peu sourcilleuse montagne qu'il va gravir.

Transportons-nous maintenant à Ermenonville, une dizaine d'années plus tard et notons tout d'abord qu'après la fin, tout à fait inopinée, de Rousseau, le bruit de son suicide se répandit aussitôt dans toute cette région de l'Ile de France. Corancez, courant à toute bride vers la dernière retraite du défunt en compagnie de son beau-père, Romilly, fut informé à Louvres, par le maître de poste de cette petite ville, un certain Payen, que l'hôte du marquis de Girardin s'était tué d'un coup de pistolet. Coindet, l'ancien employé de la maison Necker et l'ami si dévoué du disparu, donna toujours cette version comme incontestable à Mme de Stael, cette admiratrice passionnée de Jean-Jacques, qui ne la mit jamais en

doute. Moultou s'en montre persuadé de même. Musset-Pathay, dont nous avons dit le fanatisme rousseauiste, n'élève pas sur ce point la moindre objection et ne songe au contraire qu'à réfuter les versions différentes de l'événement qui lui apparaît évidemment comme une sorte de martyre, justifiant jusqu'à un certain point les divagations des *Dialogues*. — Tout au contraire le marquis de Girardin, — sur qui devait peser une partie de la responsabilité du suicide devant l'opinion s'il était reconnu que l'homme illustre avait fini de la sorte, — Girardin affirma tout aussitôt une mort naturelle, par apoplexie séreuse, et pria qu'on ne répandît point le bruit d'un suicide ; il concédait seulement que Jean-Jacques considérait sa mort comme imminente et en avait même averti Mme de Girardin. Il avouait enfin un « trou à la tête », et le sculpteur Houdon, chargé de mouler les traits du défunt, a dit ce trou si profond qu'il dut se préoccuper de le combler avant de remplir son office. L'entourage expliquait cette blessure par une chute du malade à la veille de son décès.

Moins partial que Musset-Pathay, l'autre éditeur de Rousseau au temps de la Restauration, Auguis, laisse la question en suspens. Il écrit que certaines personnes ont affirmé le suicide, Jean-Jacques ayant abrégé ses jours par le poison suivant les uns, au moyen d'une arme à feu selon les autres ou même en employant les deux procédés l'un après l'autre. « M. Stanislas de Girardin, fils du marquis, poursuit-il alors, a publié récemment une lettre dans laquelle il cherche à prouver que la mort de Rousseau fut naturelle... Dans une réponse qu'on a faite à cette lettre, on a tiré des circonstances de la mort de Rousseau la preuve qu'il avait mis fin lui-même à sa vie... Il faut convenir que, s'il n'a pas tranché lui-même le fil de ses jours, cette mort présente des circonstances bien extraordinaires ! » Enfin, en 1910, M. Gosselin-Lenôtre, le très perspicace historien, ayant étudié de près les relations de Thérèse Le Vasseur avec Jean-Henry Bally, le valet rapace des Girardin, qui exploitait cyniquement les trop tendres penchants de la vieille femme pour lui soutirer de

l'argent, conclut encore au suicide, causé par la mauvaise conduite de Thérèse. Si même Rousseau n'a point soupçonné cette mauvaise conduite, il a pu désirer de fuir un séjour, devenu rapidement intolérable à sa manie du soupçon et en avoir été radicalement empêché, cette fois, par la volonté contraire de sa compagne. Il aurait alors perdu tout à fait la tête et pris la décision mortelle.

Mais il convient de ne pas oublier que la thèse contraire a trouvé récemment des défenseurs passionnés. Le grand savant Berthelot, ayant tenu entre ses mains au Panthéon le crâne scié et rajusté qu'on croit être celui de Jean-Jacques, n'y a pas vu trace de la pénétration d'une balle. (Comment alors expliquer les constatations de Houdon ?) M. Alexis François, un érudit de marque, nie également le suicide, ainsi que le docteur Cabanès qui croit à une attaque d'urémie, phénomène terminal de la maladie de Bright ou sclérose des reins. — Chacun décidera donc sur ce point selon son éducation psychologique.

Parvenu de la sorte au terme de notre tâche, nous croyons utile d'achever le portrait moral de Rousseau en indiquant l'attitude adoptée par quelques-uns de ses premiers disciples à son égard. Dans ces rapides croquis de certains fidèles, on trouvera comme les prémices du sentiment de la postérité, jusqu'à présent si largement indulgente, sauf bien rares exceptions, à la mémoire du très ingénieux mystique.

Moultou, dont nous avons souvent prononcé le nom, viendra le premier sous notre plume comme le type même de ces esprits « à la suite » qui s'attachent aux pas des grands hommes avec une abnégation réelle, dont ils ne sont pas toujours récompensés comme ils devraient l'être par les objets de leur culte. Il est vrai qu'ils en obtiennent à tout le moins la survie de leur nom, un instant tiré de l'ombre par le rayonnement du génie. — Moultou se montrait infatigable à renvoyer vers Rousseau, à la façon d'un écho amplificateur, les témoignages de satisfaction que celui-ci jugeait réconfortant de se décerner. Il avait été conquis tout d'abord par la *Lettre à d'Alem-*

bert, avec une partie du jeune clergé calviniste de Genève, et il ne devait jamais se déprendre, en dépit de l'*Héloïse*, de l'*Emile* et des *Lettres de la Montagne*, ces successives épreuves pour un cerveau façonné par le christianisme rationnel. Les gratuites rebuffades du maître ne lassèrent même pas sa patience. Tout au plus gardait-il alors, pendant quelques mois, un silence mélancolique. Écoutons-le paraphraser la préface de *Julie* avec une conviction surprenante : « Malheur à celui qui voit du même œil les *faiblesses* de l'homme de bien et les crimes du méchant ! Non, Julie, dans son chalet, ne me fait haïr que les misérables conventions des hommes, leurs préjugés barbares et le désolant empire du *faux* honneur ! » Nous savons ce qui se passait dans ce chalet cependant et voilà de singulières complaisances chez un ministre des autels : « Mais Mme de Wolmar à Meillerie ou à Clarens, poursuit-il, me fait sentir toute la dignité de l'homme; elle me démontre cette force intérieure, souvent méconnue, qui fait triompher l'*ouvrage de la Nature* d'un ordre factice qui le corrompt... Vous êtes toujours *le vengeur de la Nature !* Vous la déchargez de nos crimes et de nos folies... Si Saint-Preux n'eût pas respecté Julie tant que Julie se respecta [autrement dit, s'il eût commis un viol, car son mérite est du même genre que celui de Rousseau sous l'accacia d'Eaubonne], c'était un monstre ; vous n'en pouviez plus rien faire de bon. Mais la conduite *noble* [!] de Saint-Preux justifie *presque* les égarements de Julie ! Cette âme aimante ne devait-elle pas être faible *en proportion de ce que son amant était plus généreux ?* En un mot, je vois dans Saint-Preux un jeune homme sans expérience, passionné, mais pourtant *vertueux* [Rousseau n'en demandait pas tant pour son *alter ego*]. Abélard, au contraire, ne m'a jamais paru qu'un perfide !... Ouvrez-moi donc ce cœur que j'y contemple, vivantes, des vertus dont la seule image m'a fait répandre de si douces larmes ! »

Et voici des accents plus dévots encore : « O mon cher ami (pardonnez-moi cette expression), si vous voyiez mon âme tout entière ! Elle est pleine de vous et ne s'estime elle-

même qu'en proportion du cas qu'elle fait de vous !... L'ombre d'un refroidissement dans votre amitié me ferait mourir ! » Il en devait supporter pourtant, sans expirer, beaucoup plus que l'ombre ! En attendant, il lui faudra bientôt souffrir pour sa foi rousseauiste, car elle le brouille avec la compagnie des pasteurs de Genève qui lui fait un affront public. Son beau-père, M. du Cayla et son propre père lui reprochent à l'envi son attachement au fauteur des troubles qui menacent l'existence de la petite république calviniste : « Tous ceux que je vois ici me haïssent, écrira-t-il, et je n'y aime que le seul Roustan ! » Un autre fervent sans réserves, ainsi que nous l'avons dit. Aussi sa plainte est-elle touchante lorsqu'en dépit de ces durs sacrifices, il se voit soudain rejeté dans son néant par un geste brusque de l'idole ! » Je crus avoir obtenu votre amitié et votre estime et j'étais heureux de vos dons. Un moment m'ôta tout !... Deluc s'est fait un plaisir barbare de me confirmer votre *haine* en riant ;... Est-ce par vous que je devais connaître le malheur ? » Il n'en sera pas moins indulgent, partial même aux *Lettres de la Montagne :* « Ce sont les gémissements d'un héros ! Ils ont brisé mon âme... Dieu seul sait si vous effacerez un jour votre livre avec vos larmes ou si votre patrie vous devra des autels !... Je suis prêt à souffrir pour la vérité, si les coups qu'on me porte ne percent plus un père infirme et mourant... Il ne tient qu'à vous de me faire chérir la vie... Souvenez-vous que vous êtes nécessaire à mon bonheur ! » De tels accents n'ouvrent-ils pas des jours précieux sur la psychologie des grands déchaînement mystiques ?

Une sorte de Moultou français vis-à-vis de Jean-Jacques, ce fut Bernardin de Saint-Pierre, en dépit de sa supériorité intellectuelle sur le pasteur de Genève. Son opuscule sur *La vie et les ouvrages de Jean-Jacques Rousseau*, écrit au lendemain de la mort de ce dernier, offre encore un utile document de psychologie dévote, le chapitre le plus curieux en étant peut-être celui qui oppose, dans une intention éducatrice, le caractère *naturel* de l'homme à son caractère *social.* Le caractère naturel est *bon*, expose en effet Bernardin, mais on est forcé,

pour constater cet excellent caractère originel de recourir aux peuples les plus voisins de la nature, à ceux de l'Amérique du Nord en particulier. Là, selon les relations du jésuite Charlevoix, les pères et les mères témoignent à leurs enfants une affection qui va jusqu'à la faiblesse. Jamais ils ne les maltraitent ! Pour châtier leurs écarts de conduite, ils se contentent de leur dire avec tristesse : *tu n'as pas raison !*

Quelquefois, afin de corriger les plus graves défauts de leurs rejetons, ils usent des prières et des larmes, jamais des menaces. Une mère qui voit sa fille se mal conduire se contentera de pleurer en lui disant : Tu me déshonores ! Et cette manière de reprendre se montre souvent efficace. La plus grande punition usitée parmi ces sauvages pour la correction de leurs enfants est de leur jeter un peu d'eau à la face : on a vu des filles s'étrangler pour avoir reçu de leur mère une réprimande assez douce ou quelques gouttes d'eau au visage, et les en avertir alors en leur disant : Tu n'auras plus de fille ! — L'auteur de ces persuasifs arguments reconnaît d'ailleurs que les récits de Charlevoix sont *semés de correctifs*. En effet, le religieux séduit par quelques traits, explicables, en réalité, par la très stricte discipline traditionnelle qui se cache sous ces formules naïves, n'en a pas moins dit également toute la barbarie cruelle et follement superstitieuse de ces fils de la Nature ; mais le futur auteur de *Paul et Virginie* ne veut voir dans ces ombres au riant tableau tracé par lui que l'ouvrage de la Compagnie de Jésus, corrigeant les impressions spontanées de son délégué d'outre-mer. — En réalité, ces contradictions sont explicables par la sociologie mystique des missionnaires, tant bien que mal raccordée par eux avec les constatations de leur expérience au delà des océans.

Quant au caractère *social*, qui est celui des civilisés, Bernardin l'explique par l'uniformité de l'éducation en commun qui apprend, dit-il, à parler plutôt qu'à agir et rend pour toute leur vie les Européens babillards, cruels, trompeurs, hypocrites, intolérants, sans principes ! Une jeunesse façonnée dans nos écoles ne retiendra de son éducation que deux

maximes : l'une de se laisser conduire par l'amour des louanges, l'autre de prétendre en toutes choses à la première place ! Cette « opinion de collège » (en réalité, c'est l'impérialisme essentiel de l'homme) se décore du titre spécieux d'*émulation* et produit tous nos désordres. Si pourtant l'on considérait que le cœur humain n'a que deux ressorts, l'ambition et l'amour, il serait bien plus raisonnable d'apprendre aux enfants à faire l'amour (*sic*) qu'à montrer de l'émulation. Car l'amour pourrait trouver un objet honnête qui le remplirait, tandis que l'émulation n'en saurait trouver, dans la société, qui ne tourne à la ruine de celle-ci ! — Typique aboutissement de la morale érotique issue de Platon, cultivée par la tradition romanesque et portée à son plein développement par le romantisme.

Rousseau, achève Bernardin, possédait ce privilège unique d'avoir conservé son caractère *naturel.* (Et c'est ici un très reconnaissable écho des conversations de l'auteur des *Dialogues.*) Régi dès sa naissance par les douces lois de la Nature, il avait été invité par cette tendre mère à se montrer aimant, sincère, confiant et bon. Contraint cependant à changer de religion pour avoir du pain, livré à des moines corrompus qui l'outragèrent, il dut, toute sa vie, se croire dans la société *en pays ennemi*, ce qui le rendit timide, solitaire et méfiant. Il s'est fait une *foule de partisans au fond du cœur*, parce que, toujours, il prend *les intérêts de l'homme contre le citoyen !* — Un naïf aveu, n'est-il pas vrai, de la portée morale et sociale vraie du rousseauisme, et qui nous conduit bien loin des initiales prétentions civiques de l'auteur des *Discours !* Mais toute la première génération rousseauiste en France les Guillard de Beaurieu, Baculard d'Arnaud, Delisle de Sales, Loaisel de Tréogate, Restif de la Bretonne, Mercier, et bien d'autres encore ont pensé sur ce sujet comme Bernardin !

Un autre admirateur de Jean-Jacques montra d'abord un peu plus d'indépendance et de personnalité. C'est Alexandre Deleyre, girondin, qui devait être député à la Convention. Il était venu à Rousseau par Diderot et ses manières avec

l'ermite de La Chevrette furent d'abord assez dégagées, volontiers plaisantes comme il convenait à un fils de la gaillarde Gascogne. Il hasarde même à l'occasion quelques critiques sans ambages : « Savez-vous, pour venir à votre système sur les sciences, ce que je trouve de plus fort à y opposer ? Ce sont les guerres perpétuelles que se font les peuples ignorants et vigoureux. D'où je conclurais volontiers que les hommes sont méchants quand ils sont forts. Voyez les haines héréditaires de nation à nation entre les sauvages. D'où vient que les Suisses, d'ailleurs si heureusement unis entre eux, ne peuvent se passer de se battre chez leurs voisins ? A quoi servirait la force si la méchanceté ne la mettait en exercice, etc. ?... » Et encore, en maudissant la perfidie des hommes : « Où avez-vous pris qu'ils étaient *bons ?* Dans votre cœur sans doute ? Mais leurs *actions* m'instruisent mieux que vos sentiments et les miens ! » Ce que le maître ne niait pas au surplus, pour le temps présent. Citons enfin (du 14 septembre 1757) ce hardi persiflage, que l'ermite n'eût pas toléré quelques années plus tard : « Bonjour, cher citoyen, bâtissez-vous quelque beau système que nous ne puissions ni suivre, ni réfuter ? »

Mais ce ton dégagé va se faire presque dévot et se rapprocher du style de Moultou après la *Lettre à d'Alembert*, l'*Héloïse* et l'*Emile*, lorsque le rousseauisme vrai se dessine sous son aspect bien plus amplement émotif et mystique. Déjà, pendant la crise de 1757 à 1758, le Bordelais est resté fidèle au Genevois : « Oubliez, lui écrit-il alors, les lâches amis qui vous ont abandonné, mais pensez que les riches n'ont jamais eu pour vous de véritable amitié... J'ai appris qu'on vous accusait de noirceur, et je ne vous en ai pas cru le moins du monde capable. Je ne me suis pas même informé de ce qu'on vous imputait, tant je compte sur vous ! » On ne pouvait mieux faire les choses et il se brouilla avec Diderot, son premier patron, presque aussitôt que Jean-Jacques, qui, pendant quelque temps, lui en tiendra compte. Ce dernier répond, néanmoins, assez paresseusement à un publiciste sans dis-

crétion et sans influence, le traite d'ordinaire en quantité négligeable et ne l'acceptera jamais pour « ami » en titre, malgré le stage auquel le candidat déclare se soumettre avec patience, sans se décourager jamais devant les rebuffades du grand homme.

En 1760, Deleyre est placé comme bibliothécaire près du jeune prince de Parme, se marie, devient père d'un enfant infirme et n'en sera que plus fervent rousseauiste par appétit de tonification mystique. Rousseau répond peu à ses lettres plaintives, mais quelquefois pourtant, et par pure compassion, semble-t-il : « Je ne vous prie plus d'être de mes amis, écrira Deleyre, puisque je n'ai pu mériter de votre part ce bonheur encourageant... Permettez-moi d'embrasser vos genoux et de baiser vos mains avec cette ardeur et ce saisissement dont je me sentis pressé contre votre sein quand je vous quittai pour la dernière fois, baigné de mes larmes qui coulèrent de Montmorency jusqu'à Paris... Vous me tenez lieu des anges gardiens et du démon de Socrate, vous dont les exemples et les discours me touchent et m'agitent tour à tour de remords et de bons sentiments... Mon respectable ami, vous me faites verser des larmes. Je ne puis vous exprimer ce qui me les arrache, mais elles ne sont pas amères et je vous remercie de l'attendrissement que vous excitez dans mon pauvre cœur qui périssait d'aridité ! »

Puis survient encore un orage parce que Deleyre a cru sortie de la plume de son maître une certaine *Lettre à l'archevêque d'Auch* qui parut peu après la *Lettre à M. de Beaumont* et fut presque unanimement attribuée à Rousseau. Pour cette faute involontaire, il reçoit de Motiers une lettre fort brutale et se révolte un instant : « La croyez-vous donc infaillible, riposte-t-il, cette conscience qui vous donne d'ailleurs tant d'empire sur les autres âmes ? Est-elle plus à couvert de la surprise des passions qu'à l'abri des erreurs ? » Et Jean-Jacques de retirer ses duretés. Et Deleyre de se jeter aussitôt dans ses bras ou plutôt à ses pieds : « Qu'a besoin Dieu d'envoyer des anges pour révéler et inspirer ce qu'il voit et ce qu'il veut,

cet Etre inconnu que j'adore de cœur et que j'aime *en vous* ! » — En récompense de ces prosternations très flatteuses à la vanité du délégué d'En-Haut, celui-ci propose à Deleyre d'écrire une *Préface générale* pour ses *Œuvres complètes*, assuré que le ton de cette préface sera respectueux à souhait ; mais le projet n'aura point de suite et la vie du bibliothécaire restera traversée de chagrins ; après un fils mal conformé, il a eu une fille qui a dû être sevrée au bout d'un mois par sa mère et qui risque de mourir de faim ; bientôt les consolations qui lui venaient encore parfois de son directeur spirituel vont lui faire entièrement défaut, car la lapidation de Motiers met un terme à leur correspondance, au moins de la part de Rousseau qui n'enverra plus qu'une lettre unique, après un an de silence obstiné ; elle porte la date du 13 décembre 1766 et se rattache à l'affaire Hume qui acheva de consommer leur rupture, car le Bordelais, demeuré homme de sens en dépit de sa dévotion rousseauiste, parut admettre que Jean-Jacques pût avoir quelques torts, bien que Hume eût manqué de modération : « Si vous êtes aussi prompt à l'accusation et même à l'offense, avait-il écrit (et il en pouvait parler de science certaine), vous savez revenir de la précipitation de vos jugements désavantageux ! » Mais l'exilé le savait de moins en moins chaque jour, en raison des progrès de son mal et, bientôt, les obstinés comme Corancez obtiendront seuls de lui une sorte de prescription tacite pour leurs prétendus torts à son égard, après avoir subi des algarades dont ils devront commencer par ne montrer eux-mêmes aucune mauvaise humeur, ou même aucun souvenir ! Ses relations avec Deleyre en restèrent donc là, sans merci.

Ajoutons que parmi tant d'amis dévoués que lui valurent et certains aspects, attachants malgré tout, de sa personnalité morale et surtout son génie d'expression, la palme de la tolérance et de la constance appartient sans conteste au plus haut placé de tous dans la hiérarchie sociale de l'époque, à un prince du sang royal de France, à Conti dont les ménagements pour l'exaspérant maniaque furent véritablement

infatigables. Un Bourbon a fait mieux encore, sur cette voie, que les Luxembourg, les Keith ou les Davenport parce qu'une expérience plus prolongée l'avait instruit davantage sur les morbides susceptibilités de l'ennemi des grands. Lorsqu'il héberge et défraie à Trye M. Renou dont il reçoit tout aussitôt les plaintes les plus amères sur ses domestiques : « Je mande près de moi, écrit-il, tous ceux qui se sont mal conduits pour approfondir la matière, leur en imposer ou les punir, ou même m'en défaire, s'il n'y a pas d'autre remède [Rousseau refusa ce remède héroïque]... J'ai peut-être le tort à vos yeux de vous avoir négligé depuis votre retour... par prudence. » c'est-à-dire en raison du décret toujours suspendu sur la tête de l'écrivain et du danger d'attirer sur lui l'attention des autorités. Le prince croit son hôte irrité pour n'avoir pas reçu de lettre de sa main depuis un mois environ, ce qui lui inspire cette humble explication : « Si vous trouvez le tort assez grand pour m'en savoir tel mauvais gré de ne vouloir plus de moi le moindre petit service, je m'en afflige et je me le reproche. Je m'en *humilie.* Je m'avoue un *dissipé et un paresseux,* mais je vous assure que mon amitié pour vous n'en est pas moins sincère. Si, malgré cela, vous ne voulez pas me le pardonner, et que, pour m'en punir, vous ne vouliez plus recevoir l'asile que je vous ai donné, je vous demande au moins de me laisser le temps de prendre les moyens de vous mettre en sûreté dans la traversée que vous serez obligé de faire en France. »

Nous avons dit que Jean-Jacques le menaçait volontiers de se livrer aux tribunaux français, ajoutant qu'il ne serait pas déshonoré par les décisions de ces tribunaux : « Non certainement, monsieur, répond Conti le 9 septembre 1767, vous ne serez pas déshonoré, mais vous serez condamné, mais des hardiesses inutiles seront données comme *une manie de faire parler de vous.* Votre réputation en déchoiera. Vous mettrez vos amis au désespoir, et des malheurs dans lesquels vous serez, et des injustices que vous essuierez de la part des hommes faibles qui ne savent que *donner de mauvaises causes aux meilleures actions* parce que les bons motifs ne sont ni dans

leurs cœurs, ni même à leur connaissance. Et c'est là le grand nombre ! Pour Dieu, monsieur, ne vous y commettez pas et épargnez-en *la honte et la douleur à vos amis.* » Mais ceci était peut-être trop raisonné déjà pour le destinataire et l'humiliation pure et simple de la précédente lettre avait eu sans doute plus d'action sur sa secrète volonté de puissance.

Aussi Conti reviendra-t-il vite à ces accents de contrition sans réserves : « C'est, écrit-il par exemple le 23 mars 1768, c'est un vieillard qui a la honte d'être presque aussi dissipé qu'un jeune homme, c'est un lanternier, un paresseux de caractère qui a les premiers torts [en ne venant pas à Trye visiter son hôte]. C'est un malade [il a la goutte] qui a celui de n'être pas parti aujourd'hui. Mais moi, l'ami sincère de M. Renou, je n'en ai point. » Un fictif dédoublement de la personnalité qui est certes dicté par une inspiration plus délicate que celui dont nous ont rendu témoins les *Dialogues !* « En vain, poursuit le prince, M. Renou m'a-t-il accablé de reproches dans une lettre qu'il a écrite à Mme de Boufflers sur le délai de mon voyage, je le renvoie à gronder le vieillard dissipé, à lui en faire honte ! Cela sera juste et le vieillard sera honteux... Plaignez-moi donc, monsieur, de ne pouvoir encore aller m'excuser moi-même très en détail sur ce que vous me reprochez et recevez l'abrégé de mes excuses, en attendant que je puisse aller vous voir. » Et, le 9 avril : « Je vous avais promis de vous voir demain, mais je vous prie de consentir à ce que ce ne soit que lundi après-demain. » — Enfin, après leur dernière entrevue à Nevers où Rousseau vint de Bourgoin au cours de l'été 1769 : « Ce n'est qu'hier, monsieur, que j'ai pu achever de m'acquitter de la *déraisonnable et désolante commission* que vous m'avez donnée. C'est avec le plus grand regret et uniquement par fidélité que je l'ai exécutée ! »

Ces documents en disent long sur l'évolution des esprits pendant les dix années qui venaient de s'écouler et sur les atténuations que les mœurs apportaient dès lors aux institutions de l'ancien régime français ! — Eh bien, après tant de condescendance et de déférence aux capricieuses impul-

29

sions du persécuté, voici le jugement que Bernardin de Saint-Pierre put recueillir de la bouche de M. Renou sur le possesseur du château de Trye, quelque dix années plus tard : « C'était un prince qui promettait toujours et qui ne tenait jamais ! Il s'était *engoué* de moi ! Il m'a causé de *violents chagrins*. Si jamais je me suis repenti de quelques démarches, c'est de celles que j'ai faites auprès des grands ! » Peut-être, mais à qui la faute ? O Luxembourg, Keith, Boufflers, Chenonceaux, Verdelin, Conti, pardonnez à l'ingratitude de votre obligé, dans un Au-delà qui fut plus indulgent que lui sans doute à l'entière bonne volonté de votre cœur !

Si Conti est le plus méritant, à notre avis, des successifs patrons de Rousseau, le plus intéressant peut-être est le marquis de Mirabeau, père du tribun de 1789, celui qui s'intitulait « L'Ami des hommes » et qui a eu des étincelles de génie dans une production intellectuelle trop souvent fumeuse et confuse. On le voit en effet parler quelquefois de Jean-Jacques à Jean-Jacques en personne comme en devait parler la postérité la plus éclairée et de façon à nous remémorer certaines pages critiques de Sainte-Beuve, par exemple. Ainsi, mêlant l'éloge outré au blâme spirituel, il ose donner nettement raison à Hume dans la querelle de 1766 sans pourtant irriter gravement Rousseau qu'il traite sans façon de « fou, de fer rouge à prendre avec des pincettes, d'imagination échauffée et de caricaturiste » en se supposant à la place de l'Écossais pour le juger ! Il ajoute que sa lettre accusatrice de juillet 1767 est *un chef-d'œuvre de rêve prolongé*, mais aussi d'éloquence et de sentiment, dont il mérite d'être remercié ! — « Vous n'avez d'ennemi que vous-même, insistera-t-il à propos de cette querelle fameuse... Dites-moi si votre âme, qui me paraît écorchée, se cicatrise ! » Et il décrit en ces termes le caractère de Hume qu'il a fréquenté à Paris : « Il n'est certainement point chaud, mais bonhomme, aimable et facile ! » Il exprime enfin, sur les causes véritables des intermittentes exaspérations du malade, la même opinion que tous les observateurs attentifs de ce dernier : « Vous êtes plus attaché à la

société que tout autre. La société vous est bonne : elle est bonne à tout être humain. Vous en avez fui les vieux ronge-temps et ronge-patience, les embarras, les rites, les haleines fades et les dégoûts ; mais vous avez toujours travaillé pour elle, *pour vous par elle*, en un mot, vous avez beaucoup vécu dans l'opinion des autres et vous cherchez encore, *dans le maintien de ceux qui vous font visite, si vous êtes heureux !* » Ce qui fait songer aux analyses de Stendhal. « Je voudrais donc vous apprendre encore un par-delà ! » Et c'est presque du Nietzsche !

Mais il sait qu' « une société d'hommes conséquents n'aurait pas deux générations » et il apprend à Jean-Jacques qu'en revanche il a dit récemment de lui à l'une de leurs amies communes : « Ces âmes vastes saisissent tout et cela les trouble ! Laissez-lui son bonheur. Je le conçois. J'en jouirais. C'est une manière d'innocent *quiétisme* [ceci longtemps avant la suggestion de Jean-Jacques en personne dans ses *Dialogues*] qui réunit la paix de l'apathie et *les joies passagères de l'illuminé*... Pour jouir de la société, il faut notre disposition à chercher toujours en autrui si nous sommes heureux, à déprendre d'un coq à l'âne que fait un commissionnaire, d'un portier qui nous repousse, d'un laquais qui nous annonce, d'un faquin décoré dont les droits à l'accueil distingué font perdre dans l'air la réponse d'un homme de mérite questionné ! » Jean-Jacques devait reconnaître à ce dernier trait le Rousseau d'avant 1750. « D'après ce bavardage, achève son correspondant, vous croirez que je n'ai autre chose à faire qu'à philosopher *ab hoc* et *ab hac*, en ramassant les papiers épars dans quelques vieux greniers du château de Montaigne ! » Et cela est bien joliment dit, n'est-il pas vrai ?

L'appréciation du marquis sur l'*Héloïse* est également fort intéressante : « Vous avez eu pour objet, par une fiction ingénieuse et pleine de vérité, de donner cette leçon, si utile à l'homme fragile par nature, qu'il n'est point de voie détournée d'où il ne puisse rejoindre la route des vertus. » Ceci pour Julie. « Mais que, surtout, il faut se rendre justice, avouer

qu'on fut hors du cercle et y rentrer, et ne pas suivre cette *fausse* conscience, dangereux principe de toutes les dépravations des mœurs qui *étend les barrières de l'honnête à raison de ce qu'on s'en est plus écarté soi-même !* » Ceci pour Saint-Preux et pour son peintre complaisant. — Et l'appréciation est digne de l'homme qui a aussi ce beau retour sur lui-même : « Quand je vois les jours si courts, et l'intervalle du lever au coucher si rapide, la vie disparaître et les ombres de l'âge descendre des sommets de mon horizon, je me dis que chaque instant est précieux pour bien faire et je ne trouve guère que je fasse bien qu'en cela ! »

Enfin, voici un portrait psychologique plus poussé du névropathe de génie : « Je croirais vous faire tort en vous excitant à l'émotion. C'est un ressort, chez vous, prompt à la détente et dont on n'a que trop abusé. De cette vue a résulté le sang-froid plein de franchise mais aussi d'égalité avec lequel je vous ai abordé... De là cet étonnement intérieur chez vous qui prolongerait quelques-uns de vos regards jusque dans mon âme, pour y trouver la conciliation de ces contraires avec le flambeau d'une intelligence *encore entièrement neuve sur la science de l'empire sur soi-même.* C'est néanmoins cet empire et celui de la raison que les gens de bien qui voudront user de vous en conscience doivent sans cesse interroger chez vous. Une âme forte et élevée était sortie des mains du Créateur pourvue de toutes ses facultés ; la première de ces facultés qui sort de sa coque est la *sensibilité.* L'usage de celle-ci est doux ; ses abus même et jusqu'à ses mécomptes sont si piquants qu'on s'accoutume à l'exercer seule ; et, de même qu'un bras tenu constamment en écharpe s'engourdit et devient nul, ainsi la *raison*, la *force*, la *justice plénière*, la charité *bien ordonnée* et autres facultés si nécessaires à la plénitude de notre être et à la maturité de notre âge demeurent engourdies et sans essor. Ainsi l'homme devient une image à la fois vivante et masquée de son Créateur ! Ainsi le plus rare génie se trouve accompagné de la plus *fragile pusillanimité...* De là ces axiomes si répétés, mais si peu crus de ceux qui *ont*

obtenu le pouvoir de tenir tête à l'orage [vital]; cela est plus fort que moi... Je suis incapable... Je n'ai plus de tête, etc... J'ai jugé qu'il vous fallait *du calme et de la cordialité sans émotion;* voilà le chiffre de mon allure. Et, pourtant, vous m'avez vu tel que je suis ! » Jean-Jacques regimbe toutefois lorsque Mirabeau veut imprimer une de ses lettres dans la revue éditée par les Economistes; et l'Ami des hommes de revenir au ton familier : « Là, là, ne grognez plus, révérend père Nabuchodonosor !... Ce n'est pas le tout d'être grognon, il faut encore être poli, etc... » On conçoit que les relations n'aient pas été de très longue durée entre ces deux originaux ! La merveille est qu'elles aient pu se prolonger malgré tout quelques années.

Parvenu de la sorte au terme de notre tentative biographique à l'égard de l'homme à la fois le plus essentiel et le plus difficile à pénétrer des temps modernes, nous conclurons volontiers, comme l'a fait son dernier historien M. Ducros, qui a recueilli l'approbation de ses fervents d'aujourd'hui. Nous redirons notre admiration pour son génie d'expression qui a renouvelé la poésie contemporaine et notre compassion pour des souffrances nées de dispositions morbides qu'il atténua peut-être de façon passagère mais aggrava finalement par son imprudente hygiène mentale; ce qui est le défaut de tous les névropathes non soumis à quelque solide discipline extérieure. Mais nous ne laisserons pas d'exprimer ensuite, une dernière fois, nos appréhensions devant les conséquences de sa prédication morale et nous souhaiterons que les éléments mystiques, trop prépondérants, de cette prédication puissent être équilibrés, sans trop de retard, par un effort de raison ferme, au sein de nos sociétés contemporaines.

Le fils de l'Ami des hommes qui fut un rousseauiste passionnel à coup sûr, et peut-être un rousseauiste politique à ses débuts dans la vie, mais que l'expérience des hommes avait éclairé déjà vers la quarantaine, lorsque les circonstances lui mirent en main une action appréciable sur les destinées

de son pays, l'éloquent Mirabeau disait à Malouet dans les derniers jours de son existence, en parlant des rousseauistes sociaux extrêmes qui préparaient les violences terroristes et les convulsions révolutionnaires : « Je n'ai jamais adopté ni leur *roman*, ni leur métaphysique [*mystique* serait ici le mot propre], ni leurs crimes inutiles ! » Le crime est en effet la rançon presqu'inévitable du roman ou de la mystique romanesque quand on les transporte sans précaution dans la sphère de la vie pratique et de l'existence en commun des hommes.

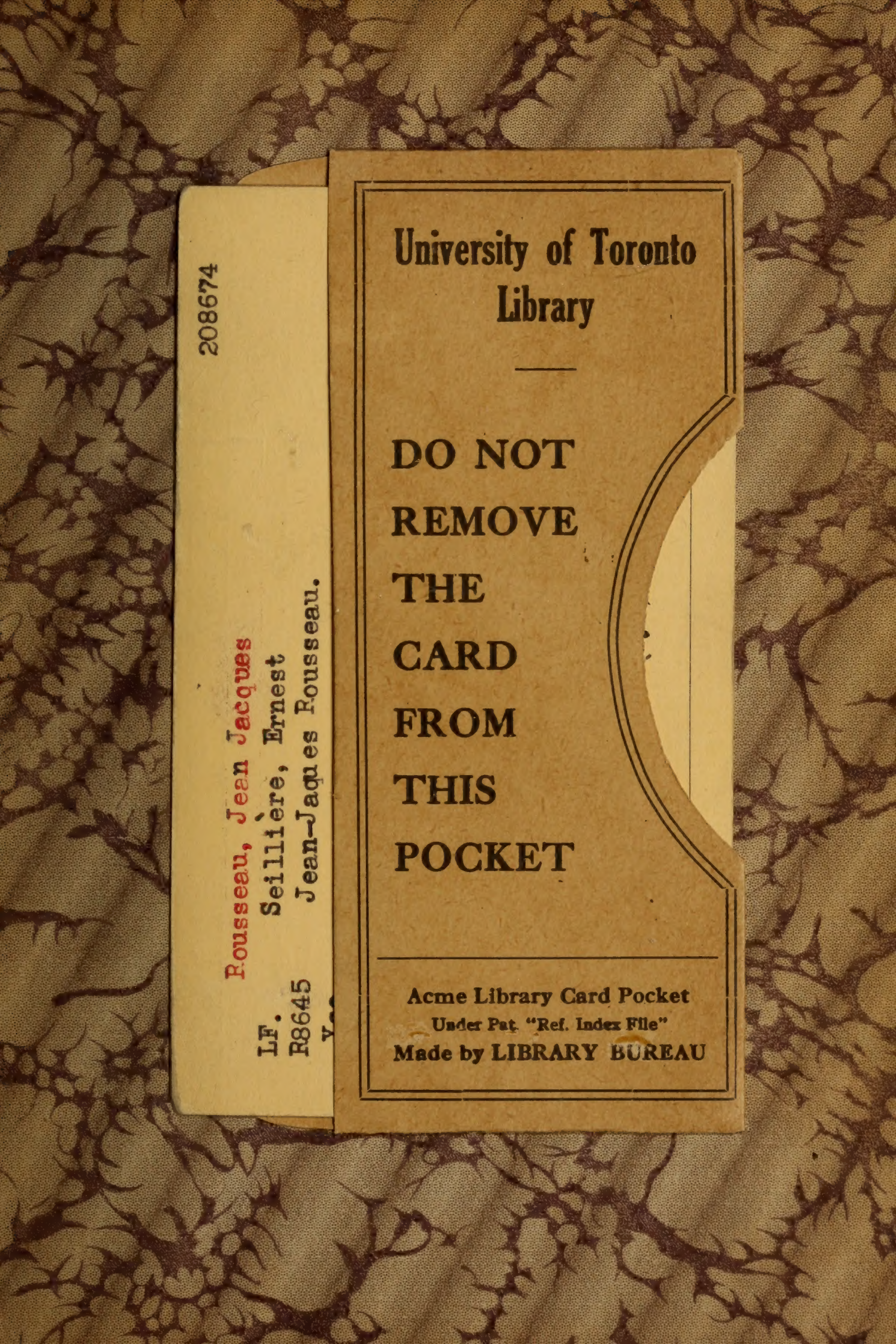
TABLE DES MATIÈRES

LIVRE III

LE MALADE

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY (7-1921)





University of Toronto
Library
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU
208674
Rousseau, Jean Jacques
LF. Seillière, Ernest
R8645 Jean-Jaques Rousseau.

